UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lactioncanadienn7v8ligu

Pol Sci.

SIXIÈME ANNEE
1er Semestre
1922

L'Action Française

Canadienne

REVUE MENSUELLE

Directeur;
Abbé Lionel Groulx

VOLUME VII

170980
4/5/22

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
369 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL.

F
5029
A1A22
V.7-8

L'ACTION FRANÇAISE

est l'organe de la Ligue d'Action française, *centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.*

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. le Dr Joseph Gauvreau registraire du collège des médecins, vice-président; Anatole Vanier, avocat, secrétaire général; Louis Hurtubise, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal; MM. Omer Héroux, journaliste, et Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1922

IMPRIMÉ AU *DEVOIR*
43, rue Saint-Vincent
MONTRÉAL

1922

POUR LA LANGUE FRANÇAISE

Une nouvelle année commence. Que sera-t-elle pour la langue française? Ce que nous la ferons nous-mêmes. Cette vérité nous apparaît de plus en plus évidente, et nous voudrions qu'elle fût partagée par un plus grand nombre, qu'elle ne restât pas dans tant d'esprits à l'état de doctrine embrumée et somnolente, mais qu'elle descendît dans les actes, qu'elle pénétrât et animât nos vies.

Nous tenons dans nos mains les destinées du parler français en Amérique. Un peuple qui veut sauver sa langue la sauve. Mais il faut le vouloir d'une volonté vraie, c'est-à-dire ferme, intelligente, éveillée, constante. Une seule faille dans le bloc de notre détermination peut suffire à la rendre impuissante. Or ici les failles ordinaires ce sont les détails. Tel est prêt à lutter pour l'enseignement du français dans les écoles, pour sa reconnaissance au parlement, pour son emploi dans les grandes administrations, qui dans les choses secondaires dans ce qu'on appelle les riens de la vie: communications téléphoniques, correspondance d'affaires, menus de restaurants, se montre volontiers indifférent, neutre, passif. On suit le courant. Et comme le courant est anglais, on téléphone en anglais, on correspond en anglais, on se fait servir en anglais. C'est là l'erreur, la faute, le crime ! Non, l'expression n'est pas exagérée, si on considère les conséquences de ces actes répétés plusieurs fois chaque jour par des milliers et des milliers de Canadiens français. Là se trouve le défaut de notre cuirasse, la raison principale de nos défaites successives.

Prenons la résolution, en ce commencement d'année, de mieux comprendre nos intérêts, de servir efficacement et jusque dans les moindres détails, la langue française.

L'ACTION FRANÇAISE.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

Il y a déjà vingt-deux ans, M. Henri Bourassa scrutant l'énigme de notre avenir politique, prononçait ces graves paroles : "Des influences contraires" — celle de l'impérialisme britannique et celle de l'impérialisme américain — "vont nous attirer en sens inverse.. Notre pays va être profondément ébranlé par l'action de ces énergies divergentes... Pourrons-nous développer assez de force intérieure pour maintenir l'équilibre et conserver, disons pendant un autre siècle, ce *statu quo* qui serait pour notre peuple le plus grand des bonheurs ? Ou bien serons-nous arrachés de notre orbite actuel et entraînés vers des destins nouveaux ? Celui-là seul le sait qui fait mouvoir, dans le secret de sa pensée providentielle, ces forces mystérieuses, ces causes secondes par lesquelles sont enfantés tous les événements de l'histoire humaine. Mais quel que soit pour nous le mot de l'avenir canadien-français, nous avons un devoir manifeste à remplir envers nous-mêmes, envers notre nationalité : c'est de nous préparer à tout afin de ne pas être surpris par l'heure décisive". [1]

Ce devoir de la préparation en vue de l'heure décisive, le moment n'est-il pas venu de le prêcher avec plus d'insistance que jamais ? Quel que soit le mal que nous fassent le colonialisme et le fédéralisme, nul ne songe parmi nous à briser le *statu quo.* Mais les esprits clairvoyants ne se font plus illusion : le *statu quo,* un avenir prochain s'apprête à le briser, sans nous; et c'est de quoi nous avons le devoir de nous inquiéter.

---

[1] *Grande-Bretagne et Canada,* 1901.

Une première évidence s'impose à ceux qui regardent et qui écoutent : le plan où s'élaborera notre vie politique ne peut plus être ce qu'il était hier. Les plus graves observateurs nous en avertissent : le centre de gravité du monde se déplace. Sans admettre que l'Europe soit en train de devenir "ce qu'elle est en réalité... un petit cap du continent asiatique", il devient clair à tous cependant qu'un nouveau classement des régions de la terre se prépare et qu'une rupture d'équilibre s'accomplit au détriment de l'Europe.[2] Des événements comme la conférence de Washington qui força les puissances européennes elles-mêmes à considérer dans le Pacifique "les façades d'une nouvelle Méditerranée", ne sont qu'un signe de la révolution en marche. Seule, il faut bien le dire, notre effroyable insouciance d'État en tutelle, a pu nous permettre d'observer, sans émoi, le vaste mouvement panaméricaniste qui s'est développé dans les deux Amériques depuis 1914. Ainsi on aura pu tenir, sans que nous ayons paru nous en apercevoir, en 1915 à Washington une conférence financière panaméricaine, en 1916 à Buenos-Ayres un congrès panaméricain, à Baltimore la même année un congrès de la fédération panaméricaine du travail, en 1917 à New-York, puis en 1918 à San-Antonio (Texas) une exposition commerciale latino-américaine, en 1919 puis en 1920 et encore à Washington, un congrès commercial, puis un congrès financier panaméricains. Dans le même temps, on a projeté la création d'une flotte marchande américaine qui se substituerait à la flotte européenne pour le transport entre les deux Amériques. Pour rapprocher les distances, on s'apprête à jeter, entre les deux tronçons du continent, de nouveaux câbles sous-marins; on prépare le groupement des réseaux

[2] *Le Déclin de l'Europe*, A. Demangeon, maître de conférences de géographie à la Sorbonne, Paris 1920.

télégraphiques sans fil; on parle d'un grand chemin de fer panaméricain de New-York à Buenos-Ayres. En un mot, c'est toute une évolution vers une sorte de consortium économique et moral et vers une solidarité continentale qui se dessine, qui demain peut opérer contre nous. Et cependant le Canada, pays de l'importance de l'Argentine, n'aura pas même tenu, en ces délibérations, le rôle d'un domestique de chancellerie.

Mais voici peut-être une révolution plus étonnante. Pendant que l'Amérique, pour tenir la dragée haute à l'Europe, s'occupe ainsi de se constituer une personnalité souveraine, qu'elle transporte peu à peu le centre de l'activité humaine, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, voici qu'à la faveur de l'énorme supériorité matérielle que la guerre lui a faite, la même Amérique se tourne aussi vers le vieux continent. Elle renverse "d'Ouest en Est un courant d'influence qui, durant des siècles, coula d'Est en Ouest". Elle s'empare du commerce d'entrepôt qui naguère faisait l'activité des ports d'Europe; avec ses marchandises, ses capitaux, ses bataillons de commerçants et d'ingénieurs, elle se jette à l'assaut des vieilles contrées qu'elle entreprend d'exploiter comme une terre de découvertes. Et voilà que des économistes en font l'aveu mélancolique : "L'Europe, mère de tant de colonies, devient une terre de colonisation américaine... c'est toute la fortune de l'Europe qui chancelle". [3]

Cette révolution profonde, ce déplacement d'influence pose déjà pour notre pays d'assez lourds problèmes. Quand le monde change d'assises, le pôle attractif de notre vie politique peut-il vraiment rester le même? Devons-nous surveiller nos intérêts et notre avenir là où le sort en est

[3] *Le Déclin de l'Europe*, pp. 17, 218.

déjà engagé, adapter résolument notre destin aux cadres d'Amérique ou éterniser notre rôle de peuple jeune à soutenir le géant fatigué ? car enfin, s'il faut en croire les mêmes observateurs, il y a quelque part une puissance qui chancelle. N'est-elle pas d'hier cette exclamation du premier ministre britannique qui, en face du problème d'Irlande et de la conférence de Washington, proférait ce cri d'alarme à peine dissimulé : "Nous sommes au moment suprême de l'histoire de notre splendide pays". L'émancipation inévitable de l'Irlande n'est pas le seul coup qui atteigne l'Empire. Le problème de l'Égypte, le problème de l'Inde ne sauraient se résoudre à leur tour que par l'octroi d'une liberté graduelle où ces pays cesseront de subordonner leurs intérêts à ceux de la Grande-Bretagne. Pendant ce temps les hommes de Wall Street ne sont plus les premiers banquiers du monde; sur le marché monétaire Londres a dû abdiquer devant New-York le sceptre de la Clearing-House internationale. Et la prédominance soudaine du Pacifique, le déplacement des grands courants commerciaux, la substitution de la route de Panama à celle de Suez pour une grande partie des échanges d'Orient, la rude concurrence des rentiers américains ou japonais aux Indes néerlandaises, en Afrique du Sud et jusqu'en Australasie abattent peu à peu la vieille suprématie des Iles britanniques.

Les spécialistes de la politique internationale aboutissent ici aux mêmes conclusions. C'est M. Paul Le Faivre, ministre plénipotentiaire, qui vient nous déclarer sans plus que "l'Angleterre de la reine Victoria, l'Angleterre même d'Édouard VII a vécu", qu'on n'a plus affaire au "majestueux Empire, isolé mais invulnérable", mais à "une Angleterre qui penche".[4] Pour d'autres, la question du Pacifi-

[4] *Soleil Levant, Soleil couchant,* Paul Le Faivre, ministre plénipotentiaire, Paris, 1921.

que, amorce des luttes futures, où se décideront la domination des mers et la fortune prochaine des peuples et des races, mettrait en péril le groupement des Dominions autour de la métropole. Et voici un autre spécialiste de la politique internationale, M. René Pinon de la *Revue des Deux-Mondes*, qui trouve si épineuse et si redoutable la querelle japano-américaine qu'il "n'y a guère d'exemple dans l'histoire de conflits aussi graves qui se soient résolus sans combats". Mais une guerre entre les États-Unis et le Japon, soutient l'écrivain politique, bouleverserait tout l'ordre actuel dans le grand océan; elle aurait pour premier effet, de s'attaquer à la cohésion morale, peut-être même à l'unité juridique de l'Empire anglais. Et M. René Pinon se demande si, à la faveur des divergences que ces difficultés vont soulever entre l'Angleterre et ses Dominions, les États-Unis ne réussiront pas "à prendre la direction du consortium anglo-saxon, du moins dans le Pacifique".[5] Au premier abord, l'évolution paraît quelque peu déconcertante. Mais en quoi demanderons-nous, à notre tour, une telle opération répugnerait-elle aux traditions de la diplomatie américaine? Après s'être servie autrefois de l'impérialisme anglais pour chasser d'Amérique l'impérialisme français, puis, plus tard, de l'impérialisme français pour le tourner, aux jours de 1776, contre l'impérialisme anglais, la même diplomatie ne va-t-elle pas trouver tout naturel de se servir aujourd'hui d'une partie des forces du dernier impérialisme gêneur pour le bouter à jamais hors du Pacifique et du continent? Mais aussitôt la réalité ou la probabilité historique que nous posions tout à l'heure nous revient avec ses aléas troublants. Notre *statu quo* dans l'Empire si gravement compromis de toutes parts, nous

[5] *Une nouvelle phase de la lutte du Pacifique*, René Pinon. *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1921.

permet-il de tabler sur lui, comme sur la base d'un avenir durable, où un peuple peut asseoir sa fortune en toute sécurité ? L'impérialisme britannique, pour parler net, serait-il vraiment autre chose qu'une organisation de peuples devenue artificielle, une formule politique surannée, impuissante à soutenir le choc des prochaines réalités ?

Ce qui est plus grave, peut-être, c'est que le *statu quo* proprement canadien, la situation intérieure de notre pays nous paraît non moins compromise. Que de forces divergentes ébranlent, à l'heure actuelle, la Confédération canadienne ! Dans l'ordre économique, l'Ouest affiche bruyamment les principes du libre-échange, cependant que l'Est entend river sa fortune aux théories protectionnistes. Les dernières élections générales du Dominion viennent d'accuser plus fortement que jamais ce redoutable antagonisme. Les rivalités de races, quoi qu'on dise, n'ont rien perdu de leur activité. Avec la période de la guerre nous sortons à peine d'effroyables explosions de haine. Nous traversons, il est vrai, depuis quelque temps, une période d'accalmie. Mais combien osent se bercer d'illusions sur la durée de la trêve ? Qui voudrait soutenir, par exemple, que l'accalmie actuelle procède vraiment d'une pensée de fraternité entre les races canadiennes, ou qu'elle est née de la volonté du plus fort de se conformer plus loyalement au pacte de 1867, et non pas du sentiment plus réaliste de l'intérêt politique et commercial, de la peur salutaire qu'inspire momentanément aux adversaires d'hier, la force du Québec ? Ce qui est vrai, c'est qu'en dépit de l'apaisement passager, l'attitude des Canadiens français à l'égard du pouvoir fédéral et de la majorité anglo-saxonne, n'en reste pas moins une attitude de vigilance toujours inquiète et nullement superflue. Depuis quelque vingt ans le régime fait à la langue française, dans tous les services fédéraux, régime de mar-

chandages et de lésinerie, constitue l'application la plus déloyale qui soit du pacte fédéral. Et nous ne voyons pas que le régime ait cessé, malgré les proclamations de bonne entente. Dans la plupart des provinces où dominent des majorités anglophones, l'État s'est montré ce qu'il a été dans toutes les fédérations : il a tendu à l'uniformité par tous les moyens, y compris ceux de la force arbitraire. Et la force arbitraire n'a rien rendu de ce qu'elle avait pris. Entre les deux races, hélas ! ce n'est pas seulement une mésentente sur la lettre et l'esprit de la constitution de 1867; c'est aussi une opposition absolue sur la façon d'entendre les relations du Canada avec l'Empire. D'un côté l'anglo-saxonne incline presque unanimement vers l'impérialisme; de l'autre, la française, s'avoue autonomiste irréductible. Et pendant que cette dernière domine dans l'Est, d'autres causes d'une action permanente accroissent entre les deux moitiés du pays, les forces centrifuges que développe déjà, à elle seule, la trop grande étendue de l'État. Au premier rang de ces causes, il convient de placer une malheureuse solution de continuité géographique. Sans doute, les frontières dites "naturelles" ont perdu, aux yeux des économistes et des politiques contemporains, beaucoup de l'importance superstitieuse qu'y attachaient les anciens. Il n'y a guère de montagnes ou de fleuves qui offrent de nos jours des barrières infranchissables aux pénétrations militaires et économiques. Les nouvelles routes aériennes menacent même de bouleverser tout à fait le vieil ordre du monde. Ce n'en est pas moins une épreuve dangereuse, pour la cohésion et la force d'un État, que la continuité de sa population cesse tout à coup sur de larges zones. Or, qui ne le sait ? cette zone de discontinuité créée par la vaste coupure des grands lacs que prolonge vers le nord un espace désertique, maintient au centre de la Confédération, une brisure irréparable.

Et comme si l'action dissolvante de ces causes naturelles eut eu besoin d'être aggravée, une politique d'immigration imprévoyante a laissé se parquer dans la partie occidentale du pays, l'élément américain, celui-là même qui pouvait miner le plus activement l'unité canadienne. Il y eut des années dans la période qui précéda la guerre, où près de 40% de l'immigration qui se déversait dans les plaines de l'Ouest y étaient projetés par les routes de notre frontière méridionale. Et voilà comment des races et un sol très différents, secondés par des méthodes de culture et des habitudes de vie aussi distinctes, tendent à créer au Canada, deux peuples bien séparés par la géographie et par l'idéal, deux États de société aussi divers que possible.

Faut-il s'étonner qu'en ces conditions les observateurs soient plutôt rares qui croient à la pérennité de la confédération canadienne ? Il ne manque, nous le savons, ni d'historiens ni de maîtres de la géographie humaine pour apercevoir dans le système fédéraliste, la forme politique de l'avenir.[6] Les États du type économique se substitueraient prochainement aux États du type politique. L'extension des besoins et, par là même, des échanges, la nécessité de se protéger contre de plus vastes coopérations offensives rapprocheraient les peuples et les répartiraient en groupes solidaires beaucoup plus larges. Mais ces économistes et ces géographes sont aussi les mêmes qui déclarent à jamais périmés le fédéralisme cantonal et surtout le fédéralisme colonial tel qu'établi dans les deux Amériques et dans l'Australasie. Si, en effet, l'adaptation économique doit déterminer demain l'organisation intérieure des États; si les mêmes lois doivent aussi présider à leur adaptation extérieure, c'est-à-dire à la délinéation de leurs frontières en

[6] *Le Principe des nationalités*, René Johannet, (Introduction)— *La géographie de l'histoire*, Jean Brunhes et Camille Vallaux, pp. 404-406.

regard des fédérations limitrophes, comment croire à la durée de ces formations arbitraires, sans organisme articulé, qui "ressemblent à des casiers plutôt qu'à des divisions régionales adaptées aux besoins d'une société politique?" Leur dessin tracé par le compas et la lunette d'un ingénieur, sur des espaces vides où n'apparaissait encore aucun tracé d'histoire, fut déterminé trop souvent par le souci de la ligne droite, par le méridien céleste beaucoup plus que par le postulat économique ou géographique. Des mouvements, des efforts d'adaptation ne peuvent manquer de se déclencher, nous dit-on, qui vont détruire à la longue "les casiers géométriquement alignés des États coloniaux d'abord campés sur un sol vierge". Déjà, dans *L'Ame américaine*, notre Edmond de Nevers avait prévu, chez nos voisins, ce nouveau classement des États-Unis et ce remaniement de frontières. Pour lui ce devait être l'aboutissement fatal des survivances ethniques. Des observateurs plus récents qui ont porté leurs regards vers le même champ d'expérience, confirment en tous points les conclusions de l'écrivain canadien-français : preuve qu'une autre puissance que l'élément économique entrera demain dans la composition des nouveaux États. Paul Bourget écrivait dans *Outre-mer* que "le problème social n'est aux États-Unis qu'un problème de nationalités" et que le conflit paraît inévitable entre l'Amérique des Américains et l'Amérique des étrangers. Dans ses *Éléments d'une psychologie du peuple américain* M. Émile Boutmy soulignait la gravité du problème noir dans les États du sud; il constatait que de fort groupes ethniques, tels que les Irlandais, les Allemands, les Suédois sont si loin d'avoir abdiqué leur patrie d'origine, que leur patriotisme peut être figuré "par une ellipse à deux foyers". Enfin la *Germania*, journal allemand du parti du chancelier Wirth, d'où recevait-elle

son inspiration, lorsque le 10 novembre dernier, dans un article fort commenté en Europe, elle proférait cette menace : "Les Germano-Américains, eux aussi, réclameront, dans un avenir prochain, le droit de disposer d'eux-mêmes. A ce moment-là, le monde constatera avec étonnement qu'il y a, par exemple, trente pour cent d'Allemands dans l'État de Wisconsin et qu'il y en a près de vingt-cinq pour cent dans les États de New-York, d'Illinois, d'Iowa et de Missouri. Il est éveillé le désir de réunir les éléments germaniques en une nation politique".

Dans notre pays et surtout dans notre province, les prédictions n'ont pas manqué, non plus, qui ont annoncé l'écroulement de la fédération actuelle suivi d'une nouvelle répartition des États canadiens. Et que de pareilles appréhensions s'éveillent dans le Québec plus qu'ailleurs n'est pas fait pour en diminuer le caractère inquiétant. Si c'est toujours, pour un système politique, un signe de dissolution prochaine que d'être en désaccord avec les aspirations d'un peuple, quel État devait pressentir plus clairement la fin de l'alliance canadienne, que celui où la foi au pacte fédératif est le plus ébranlée ? La dernière, en date de ces prédictions, la seule que nous voulons retenir, a été énoncée, il y a quelques mois à peine, par nul autre que M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Dans son discours du 17 avril dernier, au congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, M. Taschereau se croyait tenu, lui aussi, de signaler la gravité de l'heure. "Nous sommes actuellement, s'écriait-il, à la croisée des chemins : le *statu quo* ou la rupture du lien fédératif, l'annexion aux États-Unis ou l'indépendance". L'orateur se défendait ensuite de vouloir toucher au *statu quo ;* il écartait l'impérialisme britannique et l'annexion à la république américaine comme deux solutions inacceptables; il opinait

plutôt pour l'indépendance du Canada. Et s'il émettait sur le pacte fédératif, une opinion d'une grande prudence, il prononçait pourtant ces quelques phrases où se dissimule mal un avertissement : "Une profonde transformation du régime actuel est cependant susceptible de se produire, le jour où les provinces de l'Est trouveront que leurs jeunes sœurs de l'Ouest exigent plus que leur part. Je ne veux pas parler politique, mais le grand problème du Canada n'est-il pas actuellement celui de sa politique ferroviaire ? La mainmise de l'État sur un grand nombre de nos réseaux de chemin de fer a peut-être sauvé les provinces de l'Ouest de la banqueroute qui les menaçait, mais on a jeté sur le dos des vieilles provinces un fardeau qui menace de devenir trop lourd malgré toute la bonne volonté qu'elles peuvent avoir. Plusieurs se demandent, non sans anxiété, si ce n'est pas là une première brèche et une forte brèche au pacte fédératif".

Oui, voilà bien quels dénouements presque inéluctables fait présager l'analyse judicieuse des réalités géographiques et politiques actuelles. Ce dénouement, on vient de le voir, n'échappe plus à un grand nombre d'esprits. Mais ceux qui ont prévu le sort prochain de notre pays, n'auraient-ils pu nous indiquer ce qu'il importe de mettre à la place de ce qui va crouler ? Allons-nous, par manque d'intrépidité intellectuelle, enregistrer placidement les catastrophes, à mesure qu'elles vont se produire, remettant à notre vieil empirisme indolent de nous montrer la loi de notre devenir ?

Pour nous, nous avons résolu d'accomplir simplement notre devoir. Avant qu'il ne soit trop tard nous voulons avertir nos compatriotes du Québec et voilà pourquoi nous leur disons : si l'ordre actuel ne doit pas durer, si le dessin de la confédération canadienne est rien moins qu'immuable, arrêtons là notre ancien programme. Nous ne pou-

vons continuer d'organiser notre avenir dans un cadre périmé. Si demain un Canada oriental doit se constituer, où les provinces du bassin du Saint-Laurent reprendront des assises nouvelles, le Québec ne peut, qu'au péril du suicide, abdiquer son rôle en cette entreprise politique. Quel problème pour nous n'est plus urgent que celui-là. Notre peuple ne fût-il qu'en face d'une échéance probable, le devoir de la simple prudence lui commanderait de ne pas négliger cette probabilité. Depuis quand un peuple fonde-t-il son destin sur un peut-être ? Mais quand un dénouement se fait pressentir avec tous les caractères de l'inévitable, n'est-ce pas un devoir rigoureux de parer aux événements prochains ? Nous professons, pour notre part, que le déterminisme économique ou géographique, si puissant soit-il, ne fait pas seul l'histoire, mais que les principaux agents en sont bien plutôt la prescience et la volonté des hommes. Un peuple n'est pas un être passif et fatal. Etre de liberté, il n'a qu'à le vouloir pour faire sa destinée beaucoup plus qu'elle ne lui est faite. C'est comme être libre que la Providence l'appelle à collaborer à ses desseins. Etre moral, il se doit, par conséquent, d'insérer son action dans l'action providentielle; et c'est donc son devoir de chercher la destinée temporelle, la vocation historique où il pourra collaborer plus parfaitement aux desseins de Dieu. La politique, du reste, qu'est-elle autre chose que l'art de devancer et de diriger les événements au lieu de les suivre ? Et si la dislocation de l'État fédéral dépend de causes trop puissantes que nul ne peut empêcher d'agir, en revanche qui ne voit, qu'avec l'aide de Dieu, l'organisation du Canada oriental dépend de nous au premier chef ?

Mais comment ? sous quelles formes concrètes l'organiser ce nouveau Canada ? Posons d'abord quelques prémisses. Pour ceux qui veulent voir, une corrélation réelle

existe toujours entre ce que l'on pourrait appeler la providence intérieure et la providence extérieure, entre la structure interne d'un être moral, signe et moyen d'une vocation précise, et l'arrangement, autour de lui, du milieu et des circonstances favorables à l'accomplissement de son rôle. A la lumière de ce principe, le rôle spécial et prépondérant de notre nationalité, à l'heure présente, sur sa portion du territoire canadien, le vaste domaine qu'elle occupe fortement sur le Saint-Laurent et les affluents du fleuve, depuis au delà du Saguenay jusqu'au delà de l'Outaouais, sont déjà, ce nous semble, le premier signe d'une destinée à part. Le peuple canadien-français n'est point, sur cette étendue géographique, un peuple nomade ni planté à l'aventure et d'hier sur un sol vierge. Ce sol, il le garde et le cultive effectivement depuis trois cents ans. Par un libre choix, d'accord avec le déterminisme économique et nos affinités spirituelles, nous nous sommes enracinés à une terre qui est devenue pour nous une patrie véritable. Pour tout dire, notre territoire, suprême condition de l'existence de tout État, élaboré dans sa configuration par le lent travail du temps, offre en quelques-uns de ses contours, des lignes arbitraires, artificielles; mais plus qu'ailleurs le dessin général, la cohésion interne de la population sont l'œuvre de l'histoire autant que des lois géographiques. Sur ce territoire vit un peuple de nationalité française, l'un des plus homogènes qui soient. Les regards qui ne s'arrêtent pas aux surfaces, lui reconnaissent une originalité vigoureusement constituée. Ce peuple, du reste, a prouvé sa forte structure morale et ethnique, en étalant aux yeux du monde, ce que les observateurs étrangers appellent eux-mêmes "le miracle de sa survivance". Ce peuple est en plus catholique, d'un catholicisme vivant qui exporte de sa vitalité religieuse à toutes les provinces anglaises du Canada, à

plusieurs États de la république américaine, aux grandes missions de l'Afrique et de l'Asie. Seul groupe catholique vraiment compact, encadré de fortes traditions, possesseur d'un pays plus vaste que beaucoup de grands États européens, ce groupe, il faut aussi l'ajouter, sera peut-être demain le seul peuple catholique de l'Amérique au nord de la frontière mexicaine. Or, s'il est permis d'apercevoir, dans ces réalités, le plan d'un avenir assez net, ébauché vraisemblablement par la Providence, s'il faut y découvrir les premiers linéaments où l'histoire esquisse d'abord ses dessins définitifs, le sens de notre destinée ne commence-t-il pas de nous apparaître dans une lumière plus grande ?

Ces premiers postulats peuvent encore se préciser. Si un État catholique et français n'est pas de trop sur le continent nord-américain ; si même sa vocation surnaturelle lui marque un rôle à tenir, plus nécessaire, plus auguste qu'ailleurs, dans la civilisation ambiante, l'entier accomplissement de ce rôle n'implique-t-il pas forcément le concours de quelques rigoureuses conditions ? Et la première de ces conditions, ne serait-ce pas que ce peuple garde avant toute chose son âme particulière, son âme, source et principe de ses aptitudes apostoliques, exemplaire, incarnation même de sa civilisation ? Mais alors qu'est-ce dire, en vérité, sinon que sa vocation lui enjoint impérieusement d'échapper à tout contact, à toute compression où cette âme pourrait mourir ou être irréparablement entamée ? Il semble que de toutes ses forces, il doive tendre vers les conditions politiques et morales où sa personnalité originale sera le plus assurée de survivre, où pourront se déployer, dans leur perfection, les vertus de son esprit. Mais ces conditions, où les trouvera-t-il, encore une fois, si ce n'est dans les formes politiques où s'achemine toute nationalité qui veut être maîtresse absolue de sa vie ? Car être, pour

un peuple comme pour l'individu, ce n'est pas seulement faire nombre et figurer. C'est dépasser le niveau de la morne existence; c'est posséder l'intégrité de son moi, le plein exercice de ses facultés, c'est s'épanouir dans la beauté de sa personnalité morale. "Etre pour un peuple, a écrit Paul Bourget, ne consiste point à respirer, manger, boire. Il n'est vraiment que s'il ne relève que de soi, s'il ne pense que pour soi, s'il sent sa route à soi, s'il pense ses idées à soi, s'il est indépendant au plein sens du mot, chargé d'une si simple et si forte signification". [8]

Faut-il encore pousser plus loin cette analyse? Est-ce le temps de conclure? Menons notre enquête jusqu'au bout. Cherchons, sous le front des ancêtres, parmi les vieux rêves dont ils illuminèrent leur vie, cherchons si quelques-uns ne nous fourniraient pas des indications. Nous ouvrons notre histoire et quelle réponse nous donne-t-elle? Elle nous révèle que, depuis l'époque lointaine où, par la conscience acquise de notre entité ethnique, s'éveilla chez nous l'idée de patrie et de nationalité, depuis lors, le rêve d'une indépendance française ne cesse plus de hanter l'esprit de la race. Au lendemain de la conquête, nos pères sont mis en demeure de choisir entre deux allégeances spirituelles. Leur petit nombre, leur dénuement absolu devant la force les peut absoudre d'une abdication. Cependant un instinct qu'ils suivent, sans le bien comprendre, leur inspire de durer selon la loi de leur sang. Jusqu'à la révolution américaine où subitement le flot des Loyalistes déborde nos frontières et ranime les espérances de la domination britannique, notre avenir d'unité française s'impose à nos gouverneurs eux-mêmes. Dans les années qui suivent, qui ne sait l'inquiétude, les agacements que l'expression de "nation canadienne"

---

[7] *Le Principe des nationalités*, René Johannet, (Épigraphe).

qui continue d'avoir cours, donne trop souvent à d'ombrageux administrateurs ? Puis, voici l'époque de la rébellion. Pour les patriotes, le rêve prend corps, subitement dans le projet de république de Robert Nelson. Un autre document, plus triste mais plus révélateur, atteste à ce moment la survivance impénitente du rêve. Dans cet article déplorable du *Canadien* de 1839 où Étienne Parent conseille à ses compatriotes la démission nationale, le journaliste tient à évoquer en passant le vieil idéal resté vivant jusqu'à ce jour : "Il y en avait, et nous étions de ce nombre, écrit-il, qui pensaient qu'avec l'appui et à la faveur de l'Angleterre, les Canadiens français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité, de manière à pouvoir par la suite former une nation indépendante". Parent, il est vrai, déclare après cela la vieille aspiration patriotique un "comble de l'aveuglement et de la folie", maintenant "que le destin a parlé". Mais l'on sait ce que valait cette sentence du destin. La charte de 1841 avait supprimé le Canada français comme entité politique distincte. De notre union avec le Haut-Canada, elle avait fait une union législative où le nombre devait nous écraser. Dès 1842, en acceptant de coopérer au nouveau gouvernement, Louis-Hyppolite Lafontaine déchire sans plus le document impérial et fait admettre par ses alliés Haut-canadiens le principe d'une alliance fédérative. Et l'aspiration continue de vivre, inextinguible, au fond des âmes. Il suffit d'un peu de vent pour la ranimer. On l'a bien vu, au moment de la Confédération et, plus récemment encore, à l'heure des campagnes de fanatisme occasionnées par la guerre. Qu'une tempête s'élève, que la nationalité se sente en péril et l'idée rejaillit comme une flamme. Elle prend forme, tantôt dans un discours, dans une manifestation populaire, tantôt dans un livre comme *L'Avenir du peuple canadien-français*

d'Edmond de Nevers, ou *Pour la patrie* de Jules-Paul Tardivel.

Ces phénomènes de psychologie collective, l'ajouterons-nous, prennent chez nous une signification plus vigoureuse, parce qu'ils n'ont rien d'artificiel. Ils n'expriment ni une ambition d'orgueil, ni les visées d'un peuple mégalomane, pas plus qu'on n'y saurait découvrir une manifestation factice, provoquée, comme en d'autres pays, par une élite d'intellectuels et de propagandistes. Ils sont la manifestation spontanée d'une vie nationale entretenue à un certain degré de perfection, l'âme d'une histoire où se prolonge à l'état chronique, la mêlée ardente des races. Nos pères, autrement dit, ne pouvaient abdiquer leur aspiration dès lors qu'ils existaient et que leur existence a été ce qu'elle fut. Quand, en effet, nous voulons savoir les causes qui font surgir les États sur la carte du monde, que nous répondent les historiens? Ces régions-là sont les plus favorables à ces sortes d'éclosions qui sont les plus riches "en éléments différenciés". Là où des groupes humains s'opposent plus violemment par leurs institutions familiales et sociales, par la diversité géographique de leurs territoires, et surtout par leurs différences ethniques, là même, à ces recoupements des diversités terrestres et humaines, sont les vraies frontières naturelles où se divisent les États. Et quoi de plus simple et de plus normal, en vérité? Où trouver le dernier mot de cette cosmogonie politique sinon dans ce fait peu mystérieux que la nature morale ou sociale est aussi obstinée à persévérer dans son être que la nature physique? Partout où une collectivité humaine, consciente de sa vie et de son patrimoine moral, trouve un jour à trembler pour la possession ou l'intégrité de ses biens, dès lors un pressant instinct de conservation la pousse à mettre son patrimoine à l'abri. On la voit s'arracher aux tutelles oppressives; d'elle-

saurait se passer d'alliés et il faudra donc chercher de quel côté nous inclinent nos affinités spirituelles et la loi de nos intérêts. Rien ne servirait, en effet, de faire surgir un peuple à la vie, s'il devait tout de suite retomber sous une dépendance plus oppressive, par la proximité d'un voisin trop puissant ou par la pénurie de ses moyens de subsistance. Un État ne saurait se suffire par la seule cohésion que lui créent ses principes spirituels, la forte armature de ses traditions, la communauté d'une même langue et d'une même foi, une longue vie laborieuse vécue en commun. Tout État est fixé à une partie de la surface terrestre qui est son territoire. Et ce territoire doit être constitué géographiquement de telle sorte que la vie de l'État s'y articule normalement. Des spécialistes devront s'appliquer à déterminer ce territoire. Puisque le régime des casiers est absurde, ils auront donc à marquer, selon d'autres exigences plus rationnelles, la constitution des domaines et l'organe périphérique des États de demain.

Cependant en l'État français du Saint-Laurent, se trouveront enclavées des minorités ethniques dont les droits sont à sauvegarder. En cette matière, le Québec n'aura qu'à se retourner vers ses traditions de justice pour y trouver un statut de liberté. Enfin un peuple n'advient à la vie indépendante que s'il en a conquis la dignité et la force, que s'il a su créer par son effort persévérant les organes essentiels de sa nouvelle existence. C'est donc une vaste coopération d'intelligence et de volonté que les nécessités prochaines vont demander à notre race. Il importe qu'au nouvel avenir il y ait une préparation fervente d'ordre moral et intellectuel. Ce programme d'action aura besoin d'être tracé et nos collaborateurs n'y manqueront point.

On le voit, ce ne sont pas des énergies frémissantes que nous voulons jeter de l'avant, vers des solutions hâtives

Nous croyons avoir le respect des contingences humaines, et Dieu nous garde, avant toute chose, de vouloir forcer le dessein de sa Providence. De quoi sera fait l'avenir prochain ? Peut-être avant d'atteindre notre fin suprême, nous faudra-t-il subir des étapes intermédiaires, traverser temporairement, par exemple, une période d'indépendance canadienne, peut-être même d'annexion américaine ou encore adhérer, comme partie intégrante, à une fédération plus restreinte. Une ferme sagesse nous commandera de ne rien brusquer, de ménager tous les événements en vue du grand succès définitif. Mais ce qu'il importe d'accomplir sans retard, c'est de fixer les aspirations de notre collectivité française vers l'idéal politique, vers le stade suprême qui ne peut être que le but essentiel de sa vie. Etre nous-mêmes, absolument nous-mêmes, constituer, aussitôt que le voudra la Providence, un État français indépendant, tel doit être, dès aujourd'hui, l'aspiration où s'animeront nos labeurs, le flambeau qui ne doit plus s'éteindre. Ce rêve, il ne suffit plus de le nourrir dans l'ombre, en de petits cénacles d'initiés. Le flambeau doit passer du boisseau au chandelier. La princesse Louise de Bavière écrivait récemment dans son beau livre, *Autour des trônes que j'ai vus tomber :* "Le Roi avait dès longtemps la conviction secrète que pour durer et se fortifier, la Belgique avait intérieurement besoin d'un haut dessein". Ayons la franchise de l'admettre : nous avons besoin d'une grande espérance qui traverse notre ciel et soulève enfin jusque-là nos volontés. Tant d'anarchie n'a dispersé nos efforts, tant d'apathie ne nous a dévorés, tant de postes n'ont été perdus depuis cinquante ans, que parce qu'un haut dessein nous a manqué. Celui que 1867 nous avait donné n'eut jamais sur notre race de prise véritable. On aura beau faire : toujours le long d'une vie qui voudra être puissam

ment active et coordonnée, un peuple aura besoin d'apercevoir, derrière chacun de ses efforts, la sollicitation d'un idéal égal à soi-même.

Pour nous, nous avons cherché à connaître les inspirations du passé et de l'heure présente, nous avons fait la somme des mérites et des espoirs des aïeux et maintenant nous mettons devant le Québec français le destin qui nous paraît digne de lui. Ce destin, nous l'offrons surtout à la jeunesse de notre race, à la jeunesse pensive, architecte et ouvrière des grandes choses. Si cet idéal lui convient, qu'elle en fasse la loi de son effort, qu'elle entreprenne de n'être pas en retard sur l'heure d'en haut.

La Direction de

L'Action française.

FEU MGR BRUNET

L'Action française dépose sur la tombe de Mgr François-Xavier Brunet, premier évêque de Mont-Laurier, le respectueux hommage de sa vénération et de sa reconnaissance. Elle se rappelle avec bonheur les témoignages non équivoques de la sympathie du cher disparu pour les causes qui passionnent les membres de la Ligue.

Évêque, il n'oublia ni le sang qui coule dans ses veines, ni les embarras et les sollicitudes de ceux de sa race et de son pays. Il était débiteur de tous; et savait se faire tout à tout; mais à l'exemple de son maître, qui a voulu en premier lieu le salut de ses frères et de sa patrie, il savait s'intéresser au bien commun de ses diocésains d'abord, et de tous les Canadiens ensuite.

On se souvient avec quelle émotion il revit sa paroisse natale au mois de mai dernier, en venant célébrer la messe à la fête de Dollard. C'est avec joie qu'il visita ces lieux sanctifiés par le sang de ceux qui moururent pour enrayer le mouvement envahisseur des Iroquois.

Evêque dans le Nord, qu'il aima de toute son âme, il s'intéressa au problème capital de la colonisation. Tour à tour constructeur de cathédrale, de chapelles et d'écoles, il savait que les nôtres ont besoin du clocher d'argent et de la petite école pour s'enraciner sur un coin de terre. En peu d'années, il accomplit de grandes œuvres, parce que son âme s'alimenta à la source féconde du sacrifice et de la vie d'union à Dieu. Il avait le goût des idées générales et volontiers il imprimait des directives pour procurer plus de bien aux siens et à la grande patrie canadienne. Son optimisme tout pétri d'espérance céleste lui faisait entrevoir un avenir prospère pour son diocèse, pour ses compatriotes.

Prions pour que du haut du Ciel, il continue de protéger les siens ! Qu'il les maintienne toujours dans les sentiers de l'honneur, dans la fidélité aux meilleures traditions religieuses et nationales qu'il a servies avec tant de constance et de sacrifice sur terre !

LA DIRECTION

POLITIQUE

De Maurice Barrès, discours pour la haute intelligence française, Chambre des députés, 10 décembre 1921 :

"Quand nous regardons le monde administratif et gouvernemental, nous voyons toujours la carence d'une pensée de chef, d'un chef d'orchestre, d'un organisateur, d'un homme qui apporte la pensée d'ensemble, celle qui crée la vie".

UNE METHODE de TRAVAIL PERSONNEL.

L'événement nous donne raison. Nous n'avions pas voulu courir l'aventure des *humanités modernes :* voici qu'on en revient un peu partout et qu'on nous engage à rester dans la bonne voie. Et pourtant nous n'éprouvons aucun orgueil. Les échecs sont là avec la nullité d'un grand nombre de bacheliers. Un maître a récemment signalé deux faits à notre méditation. "Ceux qui ont fini leurs humanités ne continuent pas par eux-mêmes cet enseignement et le stérilisent plus ou moins faute d'usage". Ceux qui reçoivent cet enseignement "le rendent inefficace par leur façon (trop passive) de le recevoir."

Au lieu d'une théorie sur *la vie intellectuelle* — on la trouvera dans le livre de ce titre du P. Sertillanges — la chronique voudrait attirer l'attention des gens de bonne volonté sur un exemple à la portée de tous. De fait, bon nombre de nos anciens ne continuent pas de parfaire leur culture personnelle, trop pris par la profession et le gagne-pain. Mais beaucoup, un plus grand nombre, je pense, parce qu'ils ne savent pas assez s'orienter dans l'immense monde des formes qui s'offrent à leur curiosité. Au lieu de tout jeter là avec des gestes découragés, qu'ils prennent donc la plus simple des méthodes de travail personnel. En voici une que peut suggérer par sa seule division, l'*Almanach de la langue française* de 1922.

La *Vie religieuse et sociale,* la *Vie nationale,* la *Vie littéraire et artistique,* la *Vie économique,* mais voilà tout un système pour celui qui cherche un plan d'annotations et d'études ! Vous lisez. Il ne se peut pas que le récit, la

dissertation, la thèse, le drame, le roman sérieux, n'entrent pas dans l'une de ces catégories d'idées et de faits. Vous lisez — la plume à la main, je suppose, car "lire autrement," surtout avant la maturité, "c'est rêver". — Vous rencontrez une *expression* où se trouve la marque du talent ou davantage. Sur une feuille volante, vous notez d'un trait le titre et la page. Plus souvent c'est une *pensée* qui vous fait réfléchir, un fait, une synthèse puissante, un jugement historique, une vue profonde sur l'âme, sur le monde, sur Dieu. Vous interrompez votre lecture un moment pour préciser sur votre bloc-note la page où il faudra revenir. Puis, à certain jour, vous vous imposez la tâche de recueillir le butin de la semaine. Vous transcrivez. Expressions et pensées choisies se groupent suivant leur nature afin que, dans une comparaison facile, elles s'éclairent, se complètent, se commentent les unes les autres. Le livre fini, vous en tentez l'analyse, vous en rédigez la synthèse et les réflexions que vous inspire l'ouvrage. Cela fait, il ne vous reste plus qu'à classer vos feuilles dans vos serviettes ou des couvertures de papier fort qui porteront l'un des quatre titres indiqués plus haut. Pour un certain temps, ce travail est austère, mais il devient bientôt un plaisir, surtout quand on a commencé à en recueillir les résultats : l'anthologie personnelle a d'abord exigé une lecture beaucoup moins passive, et puis elle reste là dans vos casiers pour venir au secours de votre mémoire, toujours exposée aux défaillances. L'effort n'aura jamais été inutile.

L'*Almanach de la langue française* a d'abord son recueil de pensées de choix sur notre langue. On aimera à les avoir sous la main. Mais c'est plus qu'un herbier. La vie est ce qui importe. La vie de notre langue à l'étranger et chez nous, le mérite de ses apôtres et de ses promoteurs dans notre

existence religieuse, nationale et sociale, quelques-unes des manifestations de notre vie française dans le monde artistique et littéraire, ses conquêtes déjà faites et celles qui restent à opérer dans le domaine économique : telle est la variété des articles inédits qui s'offrent à notre attention recueillie. Il n'est pas nécessaire d'insister sur leur admirable unité. Et je n'ai rien dit de l'illustration. Il me semble qu'elle atteste un souci bien intéressant à noter : celui de développer chez nos lecteurs canadiens le goût de l'image bien faite, de l'enluminure expressive, qui suggère, en marge de pages pleines de pensées, des perspectives charmantes du côté de la poésie et du rêve. Puisqu'il est admis que tous nous reconnaissent une âme saine, depuis que *Maria Chapdelaine* l'a révélée au monde, il reste à utiliser cette santé au labeur d'une culture et d'un art plus parfait. Les deux articles *Deux tableaux*, par Louis Deligny et *A la recherche d'un type d'église canadienne*, par Émile Venne, indiquent que notre critique d'art existe et qu'elle peut orienter les talents. L'article de M. Venne donne à réfléchir, et, si notre indigence le fait gémir, l'auteur est loin d'être trop pessimiste, lui qui parvient à trouver une certaine poésie dans les jeux de lumière du soleil d'hiver sur les tôleries de nos clochers. Il y a dans ces quatre pages des aperçus historiques, comme plus d'un professeur d'histoire du Canada a dû souvent souhaiter d'en trouver pour élucider ces questions : à quel souci d'utilité ou d'art ont obéi ceux qui ont érigé ici les monuments de notre piétié ? Y a-t-il une tradition en ce sens, d'où vient-elle et où s'achemine-t-elle ? La thèse posée est très ample, au surplus, car elle ne couvre pas que le champ ouvert à l'architecture, c'est toute la question du *régionalisme* dans l'art qu'elle ébauche. C'est à relire et à méditer. L'auteur ne devrait pas se contenter de ces courtes pages : il a quelque chose à nous dire encore, rien de plus

certain, et dont profiteront bien des gens, à part les architectes et les curés. L'Almanach a plus d'un autre mérite. Tous ses autres articles fixent pour l'histoire un aspect de notre vie nationale en l'an de grâce 1922. Ceux qu'intéresse la thèse de Paul Gaultier, *Le rire et la caricature*, pourront l'appliquer aux dessins de M. Henri Letondal. Les hommes d'affaires pourront consulter les pages de réclame: elles sont d'une parfaite tenue dans leur français correct, ce qui ne nuit pas aux affaires. Les amateurs de beaux livres de chez nous seront inexcusables, s'ils ne savent pas garder sous le pouce un volume qui tient à l'affiche le meilleur de la librairie de l'*Action française*. La chronique a tenu à ne pas méconnaître ces mérites qui tous recommandent la diffusion d'un excellent volume de propagande. Mais il importait surtout de rappeler à ceux qui, au sortir de l'école primaire ou au début de leur vie professionnelle, ne savent trop comment organiser leur vie intellectuelle, qu'un simple petit livre conçu par des gens qui savent ce qu'ils veulent et où ils vont, peut suffire à indiquer une méthode très pratique de culture personnelle. Vos études sont finies ? Dites plutôt : elles commencent.

François HERTEL.

COMITÉ DE PROPAGANDE À PARIS

L'*Action française* publiait en novembre un appel du comité de propagande canadienne-française à Paris. Déjà des souscriptions généreuses nous ont été adressées ainsi qu'en témoignaient deux listes contenues dans nos livraisons précédentes. Cette fois nous mentionnons deux offrandes nouvelles : Groupe Pie X, de l'A.C.J.C., 100 francs; C.-Eugène Bertrand, Edmonton, 10 francs. La revue publiera dans les prochains numéros les souscriptions reçues avant le 15 de chaque mois et transmettra volontiers au comité de Paris les envois qu'on voudra lui faire tenir.

LA JEUNESSE ET LES CARRIERES[1] *ECONOMIQUES*

Il y a vingt ans, la race périclitait anémiée par la politique et l'esprit de parti. On n'avait pas grand'chose à faire et pas grand'chose pour vivre, on s'arrangeait une petite vie qu'on cherchait à faire croire grande, on n'avait pas d'idées et l'on croyait avoir la tête meublée parce que l'idole était au pouvoir et qu'on s'imaginait l'être aussi, ou parce qu'il était dans l'opposition et l'on prenait des airs de martyrs ou de prophètes; le vrai est qu'on était politiquement comme un vieux hangar vide et moisi, disjoint et croulant, mais qui pouvait encore passer aux yeux de quelques-uns comme pouvant renfermer quelque trésor, parce qu'il était badigeonné de couleurs vives.

Ne pas crever de faim, avoir une "grosse" enterrement, tel était l'idéal. Aussi, dans le quartier, l'homme d'influence était-il celui qui avait une place à l'hôtel de ville, qui "restait" pas loin de l'église, qui "parlait" dans les élections et dont la femme montrait aux voisines le collier de commissaire-ordonnateur que son mari portait dans la procession Saint-Jean-Baptiste.

Nos jeunes gens instruits passaient tous dans le même moule, moule à deux trous, les uns sortant peints en rouge, les autres en bleu. Les pores étaient bouchés, rien n'entrait ni ne sortait. Les parents et les professeurs, pour la plupart, ne connaissaient pas d'autres carrières pour la jeunesse que

---

[1] Allocution prononcée par M. Joseph Versailles, premier président de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, fondateur de Montréal-Est, président de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), à une séance publique de l'Association au Collège Sainte-Marie, à Montréal, le 9 décembre 1921.

la médecine et le droit. Quand la dîme était payée, les curés recommandaient aux hommes de ne pas se saouler et de ne pas se battre aux élections, l'amende pour vitesse excessive des chevaux trotteurs avait été réduite de $20 à $5 et tout le monde était heureux. Jamais il n'y aurait de guerre par ici; on ne pensait pas aux taxes sur le revenu et pour une bonne raison : on n'avait pas de revenus et l'on ne travaillait pas à s'en créer. On ne faisait rien et on parlait; on n'avait pas d'idées autour desquelles se réunir et l'on était divisé. Si, par exception, un homme osait penser quelque chose, on le traitait de fou et on se moquait de lui. Si pour son malheur il lui arrivait de réussir, la jalousie groupait tout le monde contre lui. Arrivait-il à quelqu'un de s'élever, que la race tirait dessus. La jalousie régnait, l'étroitesse d'esprit racornissait mesquinement tous nos actes. Le respect humain arrêtait les élans, desséchait la générosité, affaiblissait la vérité, empêchait les hommes de "pousser". Les préjugés entretenaient l'obscurité et l'inutilité. Quarante pour cent de notre population quittait la province et le reste y vivotait misérablement. L'action était inconnue parce que la formation manquait. On en était venu à croire que le Canadien français était inférieur à l'Anglais dans les affaires, dans la direction de la vie économique de la nation, et l'on était résigné à ne jamais jeter les yeux de ce côté. La vérité est qu'on possédait les aptitudes, mais qu'on n'avait pas l'habitude de la force, du courage, de la persévérance. Comme on était médiocre dans les petites choses, on se sentait impuissant en face des grandes.

Les qualités fondamentales étaient pourtant là à l'état latent, puisqu'il a suffi de l'exemple de quelques hommes et de quelques jeunes gens pour donner conscience à la race des vertus qu'elle avait en puissance. Le courage s'est affirmé,

l'étude est en honneur, on n'a plus honte de faire le bien et l'on se réjouit parfois des succès d'autrui. Que dis-je ? on s'organise en comité de secours, on réunit des fonds pour les faire travailler au bénéfice et à l'honneur du nom français. On bâtissait le Monument National il y a 30 ans, on établit aujourd'hui l'Université de Montréal et on double l'importance de celle de Québec. On avait pris l'habitude de voir mourir l'une après l'autre toutes nos entreprises industrielles et commerciales, aujourd'hui on se groupe pour les soutenir et les fortifier. Tout ce qui sortait seulement le 24 juin, nous sert constamment. On était pompeux un jour par an et servile le reste de l'année. A tous les degrés de l'échelle sociale, nos hommes sont aujourd'hui réfléchis et tendent, sous une bonne direction, vers le progrès et la survivance de la race. L'on n'osait pas parler et l'on commence à savoir agir. Mais hâtons-nous. Car tout n'est pas de progresser, encore faut-il progresser en raison du mouvement général; autrement l'on est dépassé. Nous avions perdu beaucoup de chemin. La politique avait ruiné les volontés; il s'en est formé de nouvelles, servons-nous-en. On travaille à la formation depuis vingt ans: à l'action maintenant! L'action politique, nous en avons assez. On a trop cru que faire les lois c'est tout. Donnez-moi des faits; le fait est plus fort que la loi. Qu'on ne s'occupe pas de voir son nom dans le journal, mais qu'on l'accroche à une œuvre. Qu'on se console de n'être jamais coulé dans le bronze, pourvu qu'on galvanise la race pour l'empêcher de se rouiller et de se perdre. Vous n'avez sans doute pas oublié ce chapitre de l'*Atlantide* de Pierre Benoit où se trouve la description de la salle des souvenirs que conservait l'enchanteresse du désert. Dégoûtée de ses amants successifs, elle les faisait mourir, les recouvrait d'une couche de métal et les plaçait dans des niches tout autour de

la salle. Gloire inutile et regrettable qui rappelle aux politiciens le sort que la politique leur réserve.

L'action sociale se développe suffisamment. Le pays est neuf, plein de ressources, et la population n'est pas nombreuse. Les syndicats catholiques, les semaines sociales et l'enseignement du petit catéchisme aux grandes personnes suffiront à protéger notre société, surtout si la possession d'une partie légitime de nos richesses nous donne le prestige et la force nécessaires au maintien de nos lois. L'action qu'il nous faut faire, c'est l'action économique. Emparons-nous de cette partie du monde où nous vivons, possédons-en tous les organes, tenons-en toutes les avenues, gardons tous les défilés, occupons toutes les hauteurs. Ne cherchons pas la fortune individuelle rapide par la spéculation; c'est un leurre; le travail régulier produit seul, à la longue. Cherchons les carrières productives et lucratives à la place des professions honorifiques.

Il y a vingt ans, nous n'osions rien; nous avions peur les uns des autres; nous n'avions confiance qu'aux étrangers, nous n'espérions rien des nôtres; ceux qui nous exploitaient comme on exploite un champ conquis, nous faisaient honneur; nous ne les aimions pas, mais ils nous en imposaient. Tout est en train de changer, tout change. Nous nous sommes découverts, nous nous emparons de nous-mêmes. Notre valeur nous surprend, nous réjouit; notre dignité nous étonne et nous ne savons pas encore nous servir de toute notre puissance. Nous éprouvons la joie d'un convalescent qui a cru que c'était fini et à qui les forces et la vie reviennent rapidement.

Et puis, suivant la prospérité matérielle, le mouvement artistique et littéraire se développe. Le sol, débarrassé des ronces qui l'appauvrissaient, enrichi par le travail,

produit le blé et produit les fleurs. L'esprit a vivifié la race, la race va maintenant orner l'esprit.

Mais je suis un défricheur et je veux vous entraîner à ouvrir de nouveaux champs, à semer plus de blé; je veux que vous mettiez au service de la race les institutions qui sont nécessaires à sa vie. Hâtons-nous, car nous sommes en retard.

Nous avons quelques coopératives qui fonctionnent bien et qui ont été un encouragement à l'agriculteur à produire des beurres et des fromages de meilleure qualité, à pousser l'élevage des bestiaux. L'abatage de ces animaux nous coûte encore des millions chaque année parce que nous sommes obligés de le faire faire par d'autres. Les grains de la province de Québec, produits en très grande quantité, nous coûtent, pour être transformés en farine, des sommes considérables, parce que nous n'avons pas de meuneries à nous. Nous sommes les trois-quarts de la population et à peine fabriquons-nous un sixième des bières. Les industries textiles, commencées par les nôtres il y a 40 ans, sont maintenant toutes entre des mains étrangères. La maîtrise de la chaussure a failli nous échapper. Le vêtement et le chapeau ne sont pas fabriqués par nous en rapport de ce que nous en consommons. Le bâtiment n'est entre nos mains dans une proportion considérable qu'en apparence : outre que le gros bâtiment nous échappe, la construction de nos maisons d'habitation rapporte à l'étranger tous les bénéfices que nous sommes obligés de lui payer sur la fabrication des clous, des serrures, des vitres, des plâtres, du ciment, des articles de plomberie et d'une grande partie du bois. Le chauffage et le luminaire nous coûtent bien cher et nous rapportent peu. Il en est de même des téléphones et des transports, tramways, chemins de fer et voies de navigation. Les théâtres nous prennent beaucoup

d'argent et ne nous rapportent rien. Le commerce de gros, si nous en exceptons l'épicerie et un peu les nouveautés, nous échappe. Il est en train d'en être de même du commerce de détail, puisque dans les villes les "chaînes" de magasins et les magasins à rayons accaparent le gros du commerce et que leurs propriétaires, sauf exceptions, ne sont pas des nôtres. Dans les campagnes c'est bien pis encore; presque tout s'y achète sur catalogues de maisons étrangères à notre race et même à notre province. Les étrangers ne font d'ailleurs avec nous que les affaires qu'ils ne peuvent faire entre eux. Nous faisons avec les étrangers le gros de nos affaires. Ils gardent tous leurs profits entre eux et nous leur portons une grande partie des nôtres. Nous nous appauvrissons de tout ce que nous leur portons sans compensation. Hâtons-nous de nous suffire. Inutile de songer à la coopération et à l'échange de compliments, au moins pour la plupart des commerces : l'expérience est faite, rien à espérer.

Le mouvement de l'argent se fait en grande partie en dehors de nos mains. C'est que d'abord nous avons peu d'argent et qu'ensuite les organes de circulation, comme les banques, les compagnies de fidéi-commis, les compagnies de prêt hypothécaire, les compagnies d'assurance, sont presque toutes aux étrangers. On m'a déjà répondu : "Eh bien, ce n'est pas de notre faute, si c'est comme çà." Je ne crois pas que ce soit une réponse acceptable pour des gens de cœur. Nous avons le sol, nous avons le nombre, le sol possède des richesses, le nombre peut les en tirer et les ouvrer. Je crois que la vraie réponse se trouve dans l'organisation économique. Jusqu'à présent, possédant le sol et le nombre, nous avons extrait la richesse et l'avons façonnée, non pas à notre propre compte, à notre bénéfice, mais pour le compte et au bénéfice de ceux à qui nous

avions loué notre sol et prêté nos bras, moyennant une bouchée de pain qu'on nous jetait à la fin de la semaine.

Je pourrais citer des statistiques à l'infini, qui établiraient clairement que, pour nous être trop longtemps désintéressés de nos propres affaires, nous sommes, au moment où nous nous décidons enfin à agir, dans une position bien inférieure à celle de nos concurrents. Je ne prendrai qu'un genre d'affaires en particulier : l'assurance-vie.

Le nombre de ceux qui assurent leur vie est maintenant très grand chez nous, nous représentons une grande proportion des primes-annuelles-vie, et nous n'avons, je crois, qu'une seule compagnie d'assurance canadienne-française, quand il en existe je ne sais combien d'anglaises et d'américaines. Après 17 années d'affaires, notre compagnie a des assurances en force au montant de $9,600,000. Une autre compagnie de Montréal, à laquelle je la compare, qui a commencé ses opérations en 1872, avait, 18 ans après, (en 1890), des assurances en vigueur au montant de $16,700,-000. Notre compagnie, de 1909 à 1920, a vu passer le chiffre de ses assurances de $4,000,000 à $9,600,000, soit moins de 150% d'augmentation en onze ans. L'autre compagnie, de 1910 à 1920, a vu passer le chiffre de ses assurances de $143,000,000 à $486,000,000, soit environ 350% d'augmentation en dix ans.

Il va sans dire que la compagnie canadienne-française n'a rien ou à peu près rien reçu de la population non-française, et qu'au contraire nous avons porté à l'autre compagnie une quantité d'argent considérable.

La grosse compagnie a fait des placements pour une somme de $67,000,000. : aux gouvernements, aux municipalités, aux compagnies de transport, de téléphone, de télégraphe, et aussi à des compagnies industrielles. Certains gouvernements et municipalités étrangères, et quel-

ques compagnies d'entreprises publiques d'autres pays, ont bénéficié de ces capitaux. Les compagnies industrielles me semblent toutes des compagnies canadiennes. Certaines municipalités canadiennes-françaises qui offraient les meilleures garanties ont aussi reçu leur part; mais aucune compagnie industrielle canadienne-française n'a obtenu de fonds de cette source.

Conclusion : Pourquoi n'avons-nous pas au moins une couple de grandes compagnies d'assurance-vie ?

Pourquoi des jeunes gens de talent et de cœur ne travailleraient-ils pas au développement rapide de celle que nous avons déjà ?

J'espère que le mépris que l'on entretient encore en certains milieux pour les hommes d'argent n'empêchera pas les quelques jeunes gens nécessaires au développement de l'assurance-vie chez nous de surgir et d'imposer leurs services au profit de la race.

L'argent et l'attention qui seraient consacrés par les nôtres à l'assurance-vie seraient bien mieux placés que le capital que nous perdons à spéculer, depuis quarante ans. La paresse et la crainte de s'occuper de choses matérielles ont conduit, depuis un quart de siècle, les Canadiens français instruits et qui faisaient quelque argent, à aller perdre *secrètement* des sommes qui les auraient enrichis s'ils les avaient mises en commun pour développer notre industrie et notre commerce.

On ne doit pas se lancer sans examen; mais il faut donner à nos hommes de talent et de courage au moins la même attention que l'on accorde si volontiers au premier étranger venu; surtout, n'allons pas demander aux nôtres plus que les autres ne peuvent nous offrir !...

Mais notre mentalité change. Nous voyons maintenant, dans ceux des nôtres qui ne suivent pas les sentiers

battus, autre chose que de méprisables bourgeois en train de s'engraisser et incapables de comprendre les choses de l'esprit. Nous avons cessé de croire que le monde matériel n'est pas du domaine des gens cultivés. Autrefois, on croyait avoir tout fait quand on avait traité d'accapareurs ceux qui s'emparaient de nos richesses, l'on maudit encore les politiciens qui cèdent nos ressources; on était contre tout, et on ne faisait rien. Cependant, l'eau de nos chutes coulait toujours inutilement, et chaque été l'incendie nous consume une certaine étendue de forêt; le marché est à notre portée; le capital se trouve chez nous. L'étranger, plus audacieux et plus travailleur, réussissait. Il avait, il est vrai, un avantage sur les nôtres qui auraient eu du goût pour les grandes affaires : il jouissait de la confiance et de l'admiration de ceux dont il venait exploiter les richesses à son profit; et, croyez-moi bien, messieurs, à l'heure qu'il est, comme toujours, l'étranger vaut mieux que nous seulement dans la mesure de la différence qui existe entre la confiance que nous lui faisons et celle que nous accordons aux nôtres.

Encore à l'heure qu'il est, nous ne plaçons de confiance dans les nôtres que par bribes, et surtout avec un tas de réticences, de précautions, de lenteurs qui ne donnent pas au talent la chance de se développer et à l'entreprise ses chances de produire.

Ne protestez pas : je sais que vous allez me dire que c'est changé depuis quelques années. Oui, le langage a changé; je dirais même que les esprits sont maintenant tournés du bon côté : mais les cœurs sont encore chancelants, les volontés hésitantes. Soyons pleinement conséquents avec nous-mêmes, et conformons nos actes à nos idées.

Rendus où nous sommes, sachant ce que nous savons, la première chose à faire est de nous décider à exploiter

nos ressources de nos mains, pour notre propre compte. A ceci encore, on m'a fait une réponse que je n'aimais pas : "Oui c'est bien facile à dire, tout çà, mais sans argent, et quand on connaît pas çà, c'est difficile à faire."

Voyons d'abord la question argent. Je crois qu'elle est facile à régler. Les individus n'en ont pas beaucoup, mais en mettant en commun ce que chacun possède, on peut arriver à créer un fonds suffisant pour seconder les premiers talents qui seront prêts à se faire valoir, car je viens immédiatement à la deuxième partie de la réponse : "Quand on connaît pas çà", c'est-à-dire la question compétence.

Cette deuxième partie est bien plus difficile à résoudre que la première. La première, je la connais, et je m'en charge, la deuxième c'est vous autres qui devez la résoudre. Et il faut que ceux d'entre vous qui se sentent des dispositions s'arment de courage et s'avancent dans la carrière. Le nombre en est petit et le champ est vaste; toutes les avenues leur sont ouvertes. Il leur faudra étudier soigneusement l'affaire qu'ils choisiront, intrinsèquement d'abord et puis en fonction des mêmes entreprises dans ce pays et aux États-Unis. Il leur faudra s'assurer que la production n'excédera pas la demande et que les conditions de temps et de lieu sont observées. Si ensuite ils ont du courage et de la persévérance je leur garantis le succès, ils auront droit d'être sacrés chevaliers par la race. Car ils seront ceux qui l'auront tirée des mains de ses rivaux et qui la défenderont contre tout venant.

Je n'attribue aucune intention mauvaise à ceux que j'appelle nos rivaux. Ils semblent, pour la plupart, de braves gens qui s'emparent de tout ce que nous leur laissons prendre chez nous. Modernes Vandales, ils ont répandu à travers le monde un système d'accaparement scientifique

qui ne manque pas d'élégance aux yeux du public ni d'un certain charme pour les victimes elles-mêmes. Prenons garde, toutefois, car le charme cessera aussitôt qu'il aura cessé d'être utile. L'expérience en a été faite bien des fois. Tant que nous posséderons encore quelque chose, nous jouirons d'une considération intéressée, tant que nous posséderons des richesses matérielles notre religion aura droit de cité, nous aurons notre mot à dire dans la politique et notre langue et nos lois seront tolérées. Mais, soyez-en bien avertis, quand nous ne serons plus que des cultivateurs, des avocats, des médecins ou des ouvriers, nous serons noyés, anéantis au point de vue national, ou bien, si nous offrons encore de la résistance, nous serons parqués et traités en parias. Les lois défendues par les seuls législateurs sont des lois perdues, car les législateurs subiront bien vite l'influence du capital. Dans une époque mercantile comme la nôtre, la religion elle-même a besoin que ses fidèles ne se recrutent pas seulement dans les classes pauvres. Que dire de l'influence politique de gens qui ne posséderaient plus rien ?

Résumons-nous et disons : l'appauvrissement économique nous mènerait à la perte de nos droits civils et religieux. Ajoutons seulement que dans cette ère de progrès il nous faut tenir notre rang. Pour nous y maintenir il va falloir augmenter notre capacité de travail, apprendre à résister à l'adversité, à vaincre les obstacles et à gagner la bataille.

Je parle à des jeunes gens bien formés qui sont préparés à entendre la vérité, qui sont décidés à n'importe quel sacrifice pour atteindre le but qu'ils se seront fixé. Et le but, que chacun le fixe haut. Qu'on ne craigne point de le voir lointain, qu'on aime, avec Emerson, à "accrocher son char à une étoile". Il ne faut pas craindre d'aspirer au sublime.

Ayez la hardiesse des grandes envolées, tâchez de nous donner quelques hommes, dont les cerveaux puissants et les volontés inflexibles sachent conserver à la race son sang, sa chair et ses os. Je voudrais que dans vingt ans on puisse voir dans le ciel de la patrie la trace de l'Association, comme le gage de la survivance de la race française.

En 1903, dans cette même salle, quelques jeunes gens se réunissaient autour d'une idée : la race canadienne-française devait prendre le rang que la Providence et le dévouement de ses pères lui avaient assigné. Ces jeunes gens crurent que, si leur race n'avait pas l'importance et l'influence qu'elle aurait dû avoir, c'était dû à la faiblesse de la formation de sa classe dirigeante. Et ces jeunes gens d'eux-mêmes décidèrent de se soumettre à une discipline qui tremperait leur caractère. Ils fondèrent l'A.C.J.C., ils couvrirent la Province de ses cercles d'études, ils se firent ouvrir grand des portes entrebâillées, des cœurs récalcitrants, ranimèrent des foyers éteints et des âmes attiédies, réveillèrent des volontés endormies, dégelèrent des glaçons et figèrent des sourires, imposèrent des idées en s'imposant de les vivre; ils travaillèrent pendant dix-neuf ans à de petites choses, formèrent quelques hommes et obtinrent des résultats : le respect humain est mort, l'esprit de parti subordonné à l'opinion; la vieillesse sceptique est étonnée, l'âge mûr narquois hésite et la jeunesse s'avance ! Espoir de la race, montez vers l'idéal, montez plus haut que nous, la route est meilleure et vous savez mieux marcher. Choisissez vos avenues et montez vers les hauteurs. Nous avons ouvert une partie du chemin, prenez maintenant les devants, nous pourrons encore vous suivre !

A ceux qui vous demanderont qui passe, répondez : des idées ! Et si l'on veut savoir ce qu'est l'A.C.J.C., dites : la brise qui souffle !

JOSEPH VERSAILLES.

LES PREMIERS PAS

Voici qui montre bien l'avantage que donnent la coordination des efforts et l'unanimité des énergies. Un mois à peine s'est écoulé et déjà notre Comité est connu. La besogne se dessine plus précise et mieux délimitée; les premières prises de contact se sont faites; les premiers résultats s'annoncent, encourageants.

Le commissaire général du Canada en France, l'honorable M. Philippe Roy, a bien voulu dire à deux d'entre nous, qui étaient allés lui annoncer l'organisation du Comité, tout le bien qu'il espère de notre œuvre et les vœux qu'il formule pour son succès. De plus, il s'est offert de nous faciliter la tâche et de nous ouvrir certaines portes dont l'entrée nous sera fort utile.

Un écrivain canadien en résidence à Paris, M. Henri d'Arles, a bien voulu, de son côté, nous assurer de son plein et entier dévouement.

D'autres Canadiens fixés ici, trop nombreux pour être énumérés aujourd'hui, nous ont également assuré de leur sympathie et de leur zèle. Je citerai seulement une dame canadienne, établie à Paris depuis 1860, Mme Daubrée, née Perrault, de Montréal, qui a reçu le secrétaire du Comité avec une bienveillance émue et lui a promis de faire "tout en son pouvoir" pour servir la cause qui nous est si chère. "Vous tentez là ce qu'on aurait dû faire depuis longtemps", nous a-t-elle dit. "Vous réussirez, j'en suis convaincue. Et comptez sur moi".

Le *Comité des Amitiés françaises à l'Etranger*, que nous avons touché dès la première semaine de notre exis-

tence, s'est montré pour nous vraiment fraternel. M. le chanoine Beaupin, l'infatigable secrétaire général est venu à la seconde de nos réunions nous apporter l'aide inappréciable de sa documentation et de son expérience. Grâce à lui, nous figurerons en bonne place à nombre de manifestations intéressantes. La première en date sera le "triomphe" de Garcia Moreno à Saint-Sulpice dans le cours de décembre. Nous rencontrerons là des Américains du Sud, et, s'il plaît à Dieu, nous amorcerons des relations qu'un avenir prochain rendra fécondes. D'autres cérémonies nous verront aussi: les fêtes de Vauvert, en l'honneur de Montcalm, les fêtes de Notre-Dame de Grâce à Honfleur et sans doute les congrès de la Jeunesse catholique française. Par l'obligeance de M. Beaupin, le Comité sera averti à l'avance des manifestations intéressantes, et nous ferons en sorte que le Canada français y figure en place d'honneur. Des pourparlers sont entamés avec quelques directeurs de revues. D'ores et déjà quatre d'entre elles, Le *Bulletin des Amitiés catholiques françaises à l'étranger*, *La Revue des jeunes*, *Les Études*, *La Revue universelle* ont accepté de publier des articles sur le Canada français. J'espère, dans ma prochaine lettre, pouvoir aligner d'autres noms de revues hospitalières.

Et voici qui est plus concret. Une série de conférences (avec projections, si possible) sera donnée par les membres du Comité. Voici les premières offres qui nous ont été faites et ceux des nôtres qui parleront en ces diverses circonstances. On jugera, par ce qu'un mois d'existence nous vaut déjà, de la multiplicité et de la diversité des besognes qui s'offrent à nous. Le Bottin-Didot, le grand Bottin de Paris, qui jusqu'ici, dans sa section de l'étranger, ne portait que quatre lignes sur le Canada, contiendra à

partir de cette année et grâce à M. l'abbé Groulx, un résumé substantiel de notre histoire;

Le 7 novembre, conférence de M. Arthur Frigon, (avec projections) devant les élèves du laboratoire central d'électricité;

Le 5 décembre, conférence de M. l'abbé Lionel Groulx, à la Corporation des Publicistes chrétiens, sous la présidence de M. René Bazin;

Le 9 décembre, conférence à l'Association des jeunes de Saint-Roch, par M. l'abbé Alphonse Fortin;

Au milieu de décembre (à une date qui sera bientôt fixée), conférence à Ménilmontant, paroisse N.-D. de la Croix, par M. Louis Francœur, secrétaire du Comité;

Le 29 décembre, à Plaisance, paroisse de N.-D. du travail, conférence par M. l'abbé Armand Chaussé;

Le 1er mercredi de mars, conférence à Melun, (Seine et Marne), par M. l'abbé Lionel Groulx.

Voilà des têtes de listes; d'autres suivront. Peut-être n'est-il pas superflu d'ajouter ici quelques détails. La causerie aux publicistes chrétiens est d'importance; par elle les écrivains catholiques sont atteints en bloc, et bien des portes s'ouvriront dans le monde de la presse et des revues. Plaisance et Ménilmontant sont des centres ouvriers. Saint-Roch est une paroisse importante dans un quartier à la fois résidentiel et commerçant. Il y a là une grosse bourgeoisie fort intéressante. Enfin Melun est une ville ouvrière, siège d'un grand collège ecclésiastique. La bourgeoisie qui y habite, n'est guère gâtée en plaisirs intellectuels. M. l'abbé Groulx y rencontrera un public mêlé, curieux et bienveillant. J'ajoute que la plupart de nos conférences seront accompagnées de projections. M. Riou s'est chargé de nous en pourvoir et l'on peut être assuré

de son succès, surtout si nos amis du Canada veulent bien y mettre la main.

L'on peut voir ce que nous avons essayé de faire. Nous sera-t-il permis de terminer par cet appel à l'aide que nous formulions le mois dernier? Sans argent, nous avons fait quelque chose. Avec de l'argent nous ferions beaucoup de choses.

Alonie de LESTRES.

20 novembre 1921.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

M. Raymond Poincaré écrivait récemment dans la *Revue des Deux-Mondes* que les dominions britanniques sont "des États indépendants, des nations libres, qui ne sont plus guère rattachées à la vieille Angleterre que par des liens moraux et qui vivent chacune de sa vie propre". Combien de temps existeront ces liens moraux? Tout en désirant le maintien du statu quo, plusieurs pensent qu'il suffirait d'une commotion — révolution sociale en Angleterre, guerre anglo-américaine ou japonaise—pour que ces liens se brisent aussitôt. Que deviendrait alors la Confédération canadienne?

Les provinces de l'Ouest chercheraient-elles à compléter le trait d'union qui les unit déjà aux États-Unis? Les provinces de l'Est voudraient-elles constituer un état libre? Autant de points d'interrogation que posent les méditatifs. L'*Action française* croit cette étude opportune. Elle publiera en 1922 une série d'articles. Les auteurs connaissant le passé de notre pays, renseignés sur ces problèmes d'aujourd'hui, désireux d'assurer son avenir, ouvriront une éclaircie sur nos lendemains. Ils le feront librement, mais avec sérénité.

Ce sera l'enquête la plus vivante entreprise chez-nous, jusqu'à présent, par un journal ou une revue. Cette série d'articles sur notre avenir politique fera époque dans l'histoire des idées au Canada.

L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE S'IMPOSE

En jetant un coup d'œil attentif sur les tableaux d'enseignement antialcoolique édités par les Clercs de Saint-Viateur, nous n'avons pu retenir de nos lèvres cette exclamation : "L'enseignement dans la province de Québec traverse une ère de progrès".

Ces tableaux, fruits d'éducation cueillis dans la grande exposition antialcoolique de l'école Saint-Jean-de-la-Croix, résument admirablement les données de la science sur la question antialcoolique.

Travail fait en collaboration, ils ont été rédigés par un comité de professeurs, et revisés par une commission scientifique qui a envoyé aux Clercs de Saint-Viateur le précieux témoignage suivant :

Montréal, 15 *août,* 1917.

"*Nous, soussignés, constitués en commission d'étude pour reviser les vingt* Tableaux d'Enseignement antialcoolique *des Clercs de Saint-Viateur, sommes heureux de faire la déclaration suivante :*

Les vingt Tableaux d'Enseignement antialcoolique *des Clercs de Saint-Viateur sont conformes aux données scientifiques actuelles, à l'enseignement universitaire mondial, et à l'expérience. Nous en recommandons hautement la vulgarisation dans tous les milieux*".

(Signé) *L. Catellier,* *Jos.-Ed. Dubé,*

E.-P. Lachapelle, *Albert Lesage,*

Geo. Villeneuve, *Joseph Gauvreau.*

Mgr Paul Bruchesi, qui a hautement approuvé la campagne scolaire antialcoolique entreprise par les Clercs de Saint-Viateur, s'est fait l'avocat de ces tableaux auprès du Conseil de l'instruction publique qui les a recommandés à sa séance du vingt septembre 1917.

D'aucuns ont affirmé que la science antialcoolique étale des choses laides et qu'elle a un air bourru qui repousse l'enfance. Tel n'est pas le cas cependant dans l'exposé brillant, clair et captivant des vingt planches que nous avons admirées. Les auteurs en effet ont très bien résolu le problème ardu de présenter de façon riante et aimable, la grave question de l'alcoolisme. Conformes aux principes de la saine pédagogie, les tableaux antialcooliques plaisent à l'esprit, parlent au cœur et sont l'expression d'un idéal patriotique élevé.

Quel est le secret qui met dans un jour plaisant ces fortes leçons antialcooliques ? C'est l image.

Pas n'est besoin d'être un fin psychologue pour savoir que l'image est au cerveau de l'enfant ce que le chocolat est à son palais. L'image attire l'enfant; elle le charme, elle le délecte, elle est un "bonbon superfin" qu'il croque en gourmet ou plutôt qu'il laisse fondre lentement, savoureusement, à la grande satisfaction de sa gourmandise intellectuelle toujours en appétit.

Dans les tableaux antialcooliques, grâce à l'illustration soignée qui se présente de mille manières, qui combat le vice, fait aimer la vertu et répond à toutes les exigences de l'enseignement antialcoolique : organes en couleurs, graphiques, statistiques, scènes de l'école, de la famille, de la société, la science antialcoolique prend une physionomie douce, un air avenant et garde jusqu'à la fin l'élégance, l'amabilité et le bon ton d'une personne de bonne compagnie.

Le premier tableau éveille la curiosité; le dernier enracine dans l'âme une conviction qui se change en principe de vie. Tous s'adressent au patriotisme, à l'honneur, au devoir. Et pensez qu'il y en a vingt, comme ça, qui instruisent en captivant, qui enseignent l'art de vivre heureux, qui donnent des muscles à la volonté, qui déposent dans l'âme des convictions solides et des motifs d'espérance.

"Les instituteurs et les institutrices ont pour mission non seulement d'éclairer les intelligences et de former les cœurs des enfants, mais même de chercher à leur donner le bonheur en cette vie et en l'autre. Et quel plus terrible ennemi du bonheur des familles que l'alcool, qui amène une descendance accablée des pires infirmités, qui ruine la santé, qui détruit la fortune et qui trop souvent hélas fait perdre le bonheur éternel".

Actuelle est aujourd'hui la question antialcoolique. Actuelle elle sera demain et toujours. Aussi bien, nous félicitons de grand cœur la "Commission des Écoles catholiques de Montréal" d'avoir introduit dans chacune de ses écoles une série de ces tableaux, et nous formons le vœu qu'ils se répandent dans toutes les écoles de la province de Québec.

L'école primaire remplit une mission morale de premier ordre. En ajoutant à son programme l'éducation antialcoolique, elle prendra parti dans la croisade sacrée et vitale de la tempérance, et elle préparera à notre chère patrie la prometteuse moisson de la jeunesse tempérante. N'oublions jamais le mot de Gladstone : "L'avenir est aux races sobres".

Un Instituteur.

UN CANADIEN EN UKRAINE

Le Père Josaphat Jean, O. S. B. M.

A Paris, dans le VIème arrondissement, une petite chambre au quatrième étage. C'est le deux novembre au soir. Sept ou huit étudiants canadiens-français sont réunis, en famille, fraternisant dans la plus belle "union sacrée", laïques et prêtres.

Ils attendent le P. Josaphat, des religieux Basiliens ruthènes — de son vrai nom : Joseph Jean, né à Saint-Fabien de Rimouski, province de Québec, et maintenant secrétaire des affaires étrangères au Conseil national ukrainien sis à Vienne, et plénipotentiaire de la Galicie orientale auprès de la Société des Nations à Genève. En tournée diplomatique, et de passage à Paris le P. Jean, entre deux audiences chez les grands du jour, veut passer une soirée avec des compatriotes.

Le voici, tout heureux de se trouver en "territoire" canadien, serrant les mains de tous avec effusion.

Ceux qui l'ont connu au Canada, avant 1913, date de son dernier départ pour l'Europe, ne le trouvent pas très-changé; c'est bien le même homme, plus amaigri peut-être et le front plus chargé de préoccupations et de responsabilités, mais toujours aussi jeune et ardent.

On ne dirait vraiment pas qu'il vient de passer huit années à se prodiguer sans compter à ses chères ouailles de Galicie, piétinées successivement par les Russes et les Austro-Allemands pendant la grande guerre et opprimées aujourd'hui — il faut le dire — par les Polonais, leurs frères

de race et de religion, mais "frères ennemis", et ennemis implacables. Il a vu la mort de près, échappant plusieurs fois, providentiellement à ces conseils de guerre sommaires qui fusillent pour un oui ou pour un non, bousculé sans cesse par les offensives et contre-offensives qui ont ruiné cette partie disputée du front oriental ; cependant il est sorti indemne des bombardements d'enfer et des épidémies meurtrières.

Ce petit Canadien, perdu dans cet Orient lointain, a vu les pires horreurs, mais pour l'instant il oublie tout. Il voit des gens de "chez nous", — c'est son expression—, il respire un peu de cet air canadien qui lui manque depuis huit longues années... Il retrouve sa bonne humeur de jadis, car il retrouve le sourire de la patrie dans le bon accueil et la sympathie chaleureuse de ses frères canadiens.

Toutefois ses interlocuteurs ne lui permettent pas d'oublier si vite ce passé orageux et ses soucis de l'heure présente. Il revient de si loin ; on l'a tellement perdu de vue dans ce tourbillon où il a vécu depuis 1914... Voici qu'on l'interroge; on veut savoir ce qu'il est devenu pendant la guerre, à quelle cause il se dévoue actuellement.

Et redevenu sérieux, le P. Jean parle de sa nouvelle patrie, de ses frères d'élection auxquels il donne ses jours et ses veilles, de cette Ukraine qui sera peut-être demain un Etat puissant de quarante millions d'habitants, et, — il l'espère et il le croit fermement — un grand Etat catholique.

* * *

Le Conseil national ukrainien, dont le P. Jean est l'homme de confiance — celui qui écrit ces notes peut en témoigner,— ne représente pas une race nouvelle. Les Ukrainiens, appelés naguère Ruthènes en Galicie et Petits-Russiens en terre moscovite, forment un peuple de 45,000,000 d'âmes, couvrant un territoire immense, qui va du district de Pere-

mysl au nord des Carpathes jusqu'au delà de la Crimée (y compris le littoral de la mer Noire), et qui est donc maître de ces merveilleuses "Terres Noires" de l'Ukraine, les plus fertiles du monde. Cette race slave parle une langue qui lui est propre, plus différente du russe que du polonais.

L'histoire ancienne de la race ukrainienne est assez compliquée : il suffira d'en indiquer ici les aboutissants. Depuis le dernier partage de la Pologne, ou plutôt depuis les traités de 1815, le peuple ukrainien relevait de deux maîtres. Les quatre millions de "Ruthènes" de la Galicie orientale étaient sujets de l'Autriche; le reste, soit quarante millions en 1914, étaient soumis au joug russe. Peuple en majorité catholique, appartenant cependant à un rite slave (Uniates du rite ruthène), les Ukrainiens de Galicie avaient pu rester fidèles à leur croyance ; mais leurs frères de Russie, savamment et sauvagement persécutés par le gouvernement de Petersbourg, étaient peu à peu passés au schisme orthodoxe, au cours du dernier siècle, après avoir fourni d'ailleurs leur large contingent de martyrs.

* * *

La guerre de 1914-18 fut cruelle aux Galiciens. Dénoncés tour à tour par leurs frères ennemis comme russophobes ou ententophiles, — ce qui était exact en somme — ils furent durement molestés. Des milliers de Ruthènes furent exécutés, par les Hongrois surtout, et le plus souvent sans aucune forme de procès. Le P. Jean lui-même, un bon jour, ne dut son salut qu'à une avance inattendue des troupes russes, qui le sauvèrent inconsciemment du poteau.

L'effondrement de l'Empire autrichien fut pour la Galicie orientale le signe de la libération. Vers le 15 octobre 1918, les Ukrainiens de cette partie de la Galicie — 74% de la population — se donnèrent un gouvernement, en vertu "du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" ; le fait était

si naturel que personne d'abord n'y trouva à redire, et ce fut, avant la lettre, un plébiscite éloquent. Mais la nouvelle Pologne, qui sortait pourtant elle aussi de l'esclavage, n'entendit pas les choses de la même oreille. Elle attaqua aussitôt le nouveau gouvernement galicien et l'accusa devant l'univers de pactiser avec les bolchévistes. Les Ukrainiens résistèrent bien entendu aux troupes polonaises, bien qu'ils fussent dépourvus de munitions, et continrent les Polonais à l'arme blanche sans grandes difficultés d'ailleurs. Et en même temps, pour prouver leur "bolchévisme", ils se battirent à la fois et contre les armées rouges de Moscou et contre les bandes de Bela Kun, alors dictateur de Budapest. En empêchant la jonction des bolcheviks russes et hongrois, les Galiciens ont ainsi épargné à l'Europe centrale une invasion terrible dont les suites eussent été d'une gravité incalculable. Les Ukrainiens ne cédèrent qu'à la demande de la Conférence de la Paix, qui leur *promit*, le 25 juin 1919, *un plébiscite* et autorisa en même temps l'occupation militaire de la Galicie par les troupes polonaises.

Confiants dans l'esprit de justice de l'Entente, les cent vingt milles hommes de l'armée galicienne passèrent alors la frontière russe et entreprirent de libérer l'Ukraine de la tyrannie bolchévik. Leur élan les porta jusqu'à Kief, dont ils s'emparèrent brillamment, accueillis d'ailleurs avec faveur, pour ne pas dire avec enthousiasme, par les populations de l'Ukraine russe. C'est alors pourtant que commencèrent les épreuves. Atteintes du typhus, privées des médicaments nécessaires (retenus à Vienne par ordre, bien qu'ils fussent régulièrement achetés), les troupes galiciennes, réduites à 5,000 hommes valides, durent se résigner à capituler devant les forces rouges, auxquelles Denikine, en bon Russe mais en piètre politique, apportait le secours des 400,000 soldats de son armée "antibolchévik"... Le

Conseil national ukrainien de la Galicie orientale fut réduit à chercher un refuge à Vienne, où il travaille depuis 1920 — car on lui reconnaît un caractère diplomatique officiel — à délivrer sa patrie de la tyrannie polonaise.

* * *

La Pologne, comme on aurait dû le prévoir, ne s'en est pas tenue à une simple occupation militaire. Dès les premiers jours de son entrée en Galicie orientale, elle a arrêté et parqué dans des camps infects des dizaines de milliers d'Ukrainiens, parmi lesquels 500 prêtres. Ces pauvres malheureux ont tellement souffert du froid, de la faim et des mauvais traitements infligés qu'une effroyable proportion de ces internés, l'élite intellectuelle et sociale de la Galicie, a péri. Un exemple : une des *rares* enquêtes que la Croix Rouge internationale — et protestante — a faites, a montré qu'après cinq mois de détention, un camp de 15,000 prisonniers ne contenait plus que 1,800 survivants ; en certains camps, on comptait chaque jour de 50 à 100 nouveaux cadavres. Il faudrait le crier au monde entier : tout ce qu'on a rapporté des horreurs des camps prussiens ne peut être même comparé à ce qui s'est fait dans les camps de la Pologne.

Les Polonais ne peuvent même pas prétendre — comme ils le font — que les Galiciens ont été châtiés comme sujets rebelles (*châtiment* qui, à tout événement, mériterait la réprobation du monde civilisé). Car le traité de Saint-Germain, en son article 91, réserve la *souveraineté* de la Galicie orientale aux Puissances de l'Entente jusqu'à ce qu'on ait pris une décision. Cet article 91, voté à un moment où, pour l'Entente, la Pologne était *tout* et le Conseil Ukranien à peu près *rien*, laissait d'autre part suffisamment comprendre que les prétentions polonaises étaient un peu moins fondées en droit que ne le voulait croire le gou-

vernement de Varsovie. Et cependant, en dépit de tout, la Pologne a encore aggravé sa persécution en Galicie orientale.

Le soussigné a eu sous les yeux des documents d'*origine polonaise,* — enquêtes privées, articles de journaux — où il est établi que les autorités polonaises se livrent à un brigandage odieux. En certains villages, où les habitants sont encore réduits, trois ans après la guerre, à vivre dans des terriers, on trouve moyen de réquisitionner des trains entiers de grains, privant ainsi la population de tout moyen de subsistance. Un fait entre mille, rapporté par le député polonais Zamorski, rappelle la parabole du prophète Nathan devant le roi David : une veuve ayant conservé de tout son avoir une pauvre brebis, s'en est vue réquisitionner la laine par un officier polonais.

Il semble que la Pologne veuille, de sang-froid, exterminer le peuple de Galicie, à moins que, comme il est permis de le supposer, elle ne veuille plus simplement ruiner complètement le pays avant d'être contrainte de l'évacuer. Mgr Lutoslawski, député à la diète de Varsovie, disait le 11 novembre à l'Institut catholique de Paris, que la Pologne a besoin de la Galicie orientale. Quand un pays a besoin d'une province, il ne commence pas par la mettre à feu et à sang.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les exactions continuent. On a fermé à tout Ukrainien l'accès à l'université — naguère bilingue — de Léopol (Lemberg). Une université privée ayant été organisée à côté par les Ukrainiens, le président, les professeurs et de nombreux étudiants viennent d'être arrêtés, au mois d'octobre. Actuellement on interne la classe intellectuelle, prêtres, avocats, etc, de ce seul fait qu'ils ne veulent pas, en s'inscrivant sur les

rôles de conscription (et pourquoi cette conscription ?), reconnaître qu'ils sont sujets de la Pologne.

Il n'a pas été inutile aux Polonais d'avoir vécu sous le joug de la Russie et de la Prusse : ils se sont formés aux "bonnes méthodes" de persécution !

* * *

Pendant que ces crimes s'accomplissent, le Conseil national ukrainien cherche à se faire entendre. Il est allé à Genève en 1920 ; il vient d'y retourner à la session de 1921. Le P. Jean a eu la satisfaction de voir le représentant du Canada, M. Doherty, présenter lui-même la motion par laquelle la Société des Nations prie le Conseil suprême de régler le plus tôt possible la situation politique en Galicie orientale ; cette motion a été votée à l'unanimité. C'est un commencement ; les oreilles s'ouvrent de par le monde aux gémissements des victimes.

Mais pour en arriver à ce demi-succès, quel travail il a fallu ! Après neuf mois passés à Varsovie à tenter des négociations en vue d'un règlement de frontières, le P. Jean depuis 1920, est à Vienne, traduisant, compilant, rédigeant des mémoires, dévoué corps et âme à sa cause, ne se laissant rebuter par aucun obstacle, ni par l'indifférence, ni par l'hostilité.

Il faut signaler ce courage et ce zèle. Il faut que le Canada français sache qu'il faut être fier de ce missionnaire de "chez nous" qui lutte pour la Justice, la *vraie*, qui sert si vaillamment la cause de Dieu.

Car le P. Jean, s'il court les chancelleries, ne perd pas de vue le but principal de son action. Dans cette Ukraine russe où il a pénétré, il a vu des millions d'hommes, schismatiques d'hier, aspirer au catholicisme. S'il veut que la Galicie orientale devienne maîtresse de sa destinée, c'est qu'elle doit être le centre d'organisation apostolique de la

Grande Ukraine de l'avenir ; si la Galicie doit être le Piémont du "risorgimento" de la nation ukrainienne, c'est de là aussi que partira la croisade pacifique du retour des Uniates à l'Église.

* * *

Quand le P. Jean décida en 1909 de passer au rite ruthène, il se destinait aux missions galiciennes du Canada. A cette époque, notre politique d'immigration intensive avait déjà amené dans nos provinces de l'Ouest plus de 200,000 Ruthènes, et ces pauvres gens, nos frères en catholicisme, n'avaient pas avec eux de prêtres qui pussent les desservir selon leur rite. A l'appel de l'abbé Sabourin, Joseph Jean, alors simple séminariste, comprit que les catholiques du Canada français devaient se dévouer à cet apostolat nouveau et sauver les Ruthènes de la contagion protestante. Et il partit généreusement. On peut bien dire toutefois qu'il ne prévoyait sûrement pas l'étonnante carrière qu'il serait forcé de parcourir.

Aujourd'hui, les 500,000 Ukrainiens du Canada, restés en ardente communauté de sympathie avec leurs frères d'Europe, soutiennent de leurs encouragements et de leurs deniers, les efforts du Conseil national ukrainien, et suivent aussi avec attention le travail du P. Jean, dont ils comprennent et admirent le magnifique dévouement. C'est grâce au P. Jean que les Ukrainiens ont pu se faire entendre à la Société des Nations et que le Canada, par la voix de M. Doherty — qui a justement loué le civisme et la loyauté des groupes galiciens de notre Ouest—a pris en main la cause de la Galicie orientale, et s'est ainsi constitué, en quelque sorte, le protecteur de l'Ukraine renaissante.

Le Canada français, qui ne marchande jamais — et pour cause — sa sympathie aux persécutés, doit s'intéresser particulièrement à la cause des opprimés de la Galicie

orientale; il y gagnera sans doute des amitiés précieuses pour nos Canadiens des provinces de l'Ouest, mais, dès maintenant, il doit s'estimer heureux de voir un de ses fils se consacrer de tout son cœur à la résurrection de la nation ukrainienne.

Et certes nous avons le droit d'être fiers du P. Jean. La confiance absolue qu'on lui témoigne là-bas est bien la meilleure preuve de son mérite, car elle est fondée sur huit années bien remplies de dévouement infatigable et parfois surhumain. Les circonstances ont révélé en ce modeste un véritable héros. En donnant un pareil exemple de caractère et de féconde énergie, le P. Joseph Jean, missionnaire canadien-français, fait honneur à sa patrie.[1]

TESTIS.

LA VIE DE L'ACTION FRANCAISE

NOS CONFÉRENCES

Interrompues durant l'été, puis retardées quelque peu par la période électorale, nos conférences ont repris brillamment, le 14 décembre dernier. Elles sont consacrées cette année à nos grands anniversaires. La première sur la Vénérable Mère d'Youville — décédée il y a cent cinquante ans — avait été confiée à l'abbé Noël Fauteux, curé de Tètraultville. Les journaux en ont donné d'élogieux compte rendus. Ce fut vraiment une soirée d'action française où la beauté du sujet et le talent du conférencier surent nous attacher davantage à notre idéal national. M. l'abbé Labelle, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, eut des paroles flatteuses pour la Ligue d'Action française. Il donna aussi lecture du câblogramme suivant :

Décembre, le 14, Supérieure générale, Soeurs Charité, Montréal.

Saint-Père , heureux apprendre que vous allez célébrer 150ème anniversaire fondation cet institut; forme voeux prospérité croissante pour votre congrégation, et, comme gage faveurs divines, vous envoie de tout

[1] Cet article nous est envoyé par un de nos collaborateurs européens Il en a seul la responsabilité.

coeur ainsi qu'aux membres de votre famille religieuse bénédiction apostolique.

Saint-Père et Congrégation des Rites prennent particulier intérêt à la cause béatification vénérable fondatrice. Lettre suit.

(Signé) Cardinal GASPARRI

FÊTE DE L'ALMANACH.

Plus modeste mais non moins féconde fut la *Fête de l'Almanach de la Langue française,* organisée au Sault-au-Récollet par un de nos meilleurs amis, M. Mendoza Senécal, principal de l'académie Saint-Paul-de-la-Croix, et président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section 39. Cette initiative n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années elle sert à propager notre almanach. Voici le procédé suivi. Le principal de l'académie achète trois cents à quatre cents almanachs et les distribue à plusieurs élèves choisis avec soin. Le concours est alors ouvert. C'est à qui en vendra davantage. Outre le mérite de participer à la défense de notre langue — ce que leur fait apprécier l'organisateur— chaque vendeur recevra une récompense proportionnée à son succès. Cette récompense lui est décernée à une grande soirée appelée *Fête de l'Almanach.* Ont droit d'y assister -- et c'est là un ingénieux arrangement — tous les acheteurs de l'almanach. Avec celui-ci en effet ils ont reçu un billet d'admission pour deux personnes. La plupart s'y rendent, et la fête est solennelle. Tout l'argent perçu a été remis au principal. Sur le prix de chaque exemplaire vendu il prélève cinq sous qui iront au jeune vendeur. C'est là sa récompense. Elle est bien appréciée; mais avant de la distribuer, il y a concert. On joua cette année une jolie saynète tirée des *Lendemains de Conquête* de l'abbé Groulx, on récita *Les Quêteux, Langue chère,* on chanta *Madeleine de Verchères, Canadiens toujours, La Neige canadienne, Feuille d'Érable,* etc. C'était vraiment une fête du terroir. Les élèves de l'académie Saint-Paul et de l'école Saint-Gabriel en firent les frais, sous la direction de M. Senécal et des institutrices des deux maisons. Enfin, pour clôre la fête, il y eut discours par quelques-unes des personnes présentes dont le vice-président de notre Ligue, le docteur Joseph Gauvreau. Nous citons à l'ordre du jour le principal de l'académie Saint-Paul-de-la-Croix et nous lui souhaitons de nombreux imitateurs.

POUR NOTRE CONCOURS

Il mérite bien aussi une citation et même des imitateurs ce brave Canadien français de Ford, Ont. qui nous écrit : "J'ai vu avec plaisir dans la livraison de novembre de l'*Action française* que votre concours d'art dramatique est terminé et que des contributions ont été jugées dignes des prix offerts. Je joins mes humbles mais cordiales félicitations à celles que vous adressez aux concurrents heureux et j'espère que ce genre de propagande franco-canadienne portera les fruits que la *Ligue d'Action française* en attend. Veuillez donc agréer cette remise de vingt-cinq dollars comme contribution au fonds des prix du concours." Voilà certes un beau geste. Nous remercions bien sincèrement M. Stanislas Janisse de sa générosité. Et, comme nous le laissions entendre plus haut, à ceux qui voudraient l'imiter, la Ligue ne fera aucune opposition... Pour dire vrai, nous ne sommes pas habitués à ces largesses. Notre oeuvre vit surtout du dévouement de ses collaborateurs. C'est en réduisant ainsi ses frais de rédaction et d'administration qu'elle parvient, avec ses faibles ressources, à boucler son budget. Mais que d'initiatives utiles restent forcément en panne faute de fonds pour les soutenir.

UN TÉMOIGNAGE

Est-ce cependant une nouvelle ère qui s'ouvre ? Presque en même temps que cette largesse, une deuxième nous arrive. Elle est de la manufacture de chaussures Tétrault. Son gérant a l'amabilité de nous adresser un chèque de $10.00 pour "un an d'abonnement à l'*Action française*". Il y joint ces mots : "Nous ne croyons pas inutile de vous dire que nous sommes favorables d'une manière générale au programme de l'*Action française* et que, pour notre part, grâce aux efforts des dix dernières années, nous croyons nous être débarrassés d'une partie de l'emprise anglicisante qui nous enveloppait."

A NOS ABONNÉS

Dix piastres pour un an d'abonnement ! Voilà qui devrait faire réfléchir quelques-uns de nos abonnés, ceux-là par exemple qui ne paient pas même... deux piastres Eh oui ! nous, en avons et un grand nombre, qui négligent de payer leur réabonnement à la date indiquée, puis retardent, retardent, retardent... si bien qu'il faut un moment donné les retrancher de notre liste, comme on coupe d'un arbre vigoureux les bran-

ches mortes qui menacent de le faire périr. Mais c'est là pour nous quand même perte sèche. On pourrait nous éviter ce dommage. Combien cette année, ont soldé leur abonnement de 1922 payable d'avance? Combien vont se hâter de le faire ce mois-ci ?

PROCHAINS LIVR ES

L'*Action française* a plusieurs publications en préparation. Outre le premier prix de notre concours qui vient de paraître : *Contre le flot*, comédie en trois actes de Magali MICHELET (Edition ordinaire, 50 sous; édition de luxe, numérotée sur papier teinté, texte encadré d'un filet rouge, $1.00), nous publierons en février : *Coups d'Ailes*, volume de vers, de Jean Bruchési (édition ordinaire 75 sous; édition de luxe, $1.25); en mars : *Etoffe du pays*, impressions et critiques, de l'abbé Emile Dubois (édition ordinaire, 75 sous; édition de luxe, $1.25), puis des *Chroniques* de Lise, un nouveau volume de Joyberte Soulange, etc. etc.,

C'est donc le temps plus que jamais de s'inscrire sur la liste des abonnés de $5.00.

Pierre HOMIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

UNIONS INTERNATIONALES - MOYENS D'INTIMIDATION.

Le 15 décembre 1921 l'Hon. Juge F. S. Maclennan rendit jugement à Montréal dans la cause de Rother vs. The International Ladies Garment Workers Union & al, (No 2526 des dossiers de la Cour Supérieure, à Montréal). Il est bon d'en prendre note. Cette décision se rapporte aux droits que peuvent avoir les syndicats , en cas de grève, d'intimider les ouvriers qui refusent de joindre les grévistes ou de faire partie du syndicat.

On sait que les unions internationales ne se font pas faute d'user de moyens repréhensibles pour empêcher, en cas de grève, les ouvriers non sympathiques à l'union de continuer de travailler. Le jugement de l'Hon. Juge Maclennan précise à ce sujet les droits des syndicats et des ouvriers non syndiqués. A titre documentaire, nous croyons devoir citer ici certaines parties de ce jugement et des notes qui l'accompagnent où se trouve précisée la doctrine à ce sujet.

Relatons les faits : vers le 10 novembre 1921, The International Garment Workers Union provoqua une grève parmi les employés travaillant à la confection de vêtements pour femmes. Harry Rother, manufacturier de Montréal, vit certains de ses employés obéir à l'ordre de l'union et d'autres s'y soustraire et persister à travailler à son usine. Il s'en suivit des procédés d'intimidation de la part de certains ouvriers faisant partie de The International Ladies Garment Workers Union; ils eurent, notamment, recours à ce que l'on appelle la méthode dite *picke ting*, surveillance de l'établissement du manufacturier et procédés d'intimidation à l'égard des ouvriers continuant d'y travailler.

Harry Rother s'adressa à la Cour Supérieure pour obtenir l'émission d'un bref d'injonction défendant à l'union de continuer ces méthodes. Son action fut dirigée contre The International Ladies Garment Workers union "an incorporated body and its branches" ainsi que contre deux de ses officiers supérieurs.

Après enquête et audition la Cour Supérieure a émis le bref d'injonction décidant que l'union n'avait pas le droit d'user de ces méthodes d'intimidation.

Le Juge Maclennan a accompagné son jugement de notes dont nous extrayons les extraits suivants :

"It seems to me very important that, in conflicts between employers and their workers, all parties to the strife should know the law affecting it and that every person concerned should be strictly kept within its bounds. The plaintiff was at liberty to earn his own living and run his business in his own way, provided he did not violate some special law prohibiting him from so doing and did not infringe the rights of other people. This involved the liberty to deal with other persons who were willing to deal with him and to engage all workers who were willing to work for him on the conditions and for the rates of pay wich he was willing to give. This liberty is a right recognized by law and its correlative obligation is the general duty of every one not to prevent the free exercise of this liberty without justification. The workers had the right, if they chose, to work for him, and any interference with their liberty to deal with him affects him. If such interference is justifiable in point of law, he has no redress, but if wrongful and he suffers damages as the direct consequence of what has been done, he has recourse in law against the persons causing the interference or responsible for it.....

Employees have a right not to work; they have a right to join a trades union. A combination not to work is lawful, but a combination to prevent others from working is prima facie unlawful. A workman has

a right in his own interest to peaceably persuade another workman or a body of workmen to legally terminate their contracts of employment and to cease work, but he has no right, by coercion or intimidation, to persuade workmen not to work or to cease working.

The remaining question is, whether the conduct of defendants, as established by the evidence in this case, infringes the plaintiff's rights so as to give him a cause of action in the civil courts of this Province ? The object of the defendants was the improvement of the position of the members of the Union, which was a lawful object, and the question to be decided here is, whether or not, in the pursuit of that lawful object, they resorted to practices prohibited by the civil law or the criminal law, or by both ? I have already referred to plaintiff's right to carry on his business without interference or annoyances which would cause him damage and give him a right of action under 1053 of the Civil Code. Section 501 of the Criminal Code makes it unlawful, among other things, to wrongfully and without lawful authority, with a view to compel any other person to abstain from doing anything which he has a lawful right to do, or to do anything from which he has a lawfull right to abstain, to (*a*) use violence to such other person; (*b*)intimidate such other person by threats of using violence to him; (*c*)persistently follow such other person about from place to place; (*d*)with one or more other persons follow such other person in a disorderly manner in or through any street or road; (*e*)beset or watch the house or other place where such person resides, or works, or carries on business, or happens to be. The Imperial Conspiracy & Protection of Property Act, 1875, section 7, from which the above section is substantially reproduced, contained a proviso not found in the Criminal Code, that attending merely to obtain or communicate information shall not be deemed watching or besetting. It is significant that this proviso, in favour of obtaining and communicating information which was introduced in Canada in 1876 by 39 Vic., ch, sec. 2, and R.S.C. 1886, ch. 173, sec. 12, was omitted from the Criminal Code, and it seems to indicate the intention of Parliament by its omission to be that attending for the purpose of obtaining and communicating information would not deprive watching and besetting of its wrongful character".....

Voici les principales parties du jugement :

"CONSIDERING plaintiff has for some years carried on business in the City of Montreal as a manufacturer of ladies' garments employing about fifty workers and running his business as an open shop;

"CONSIDERING that the defendants organized a strike in the garment industry in Montreal and called out all workers, including all working for the plaintiff, on 9th November 1921, and organized a system of picketing plaintiff's factory and the homes of some of his workers for the purpose of compelling plaintiff to submit to defendants' demands;

CONSIDERING that the picketing carried on by defendants was accompanied by threats, abusive and offensive language, assaults and personal violence, not for the purpose of peaceable persuasion but for the purpose of compelling plaintiff, by coercion and intimidation, to submit to the demands of the defenfants and to operate his manufacturing establishment as a union shop, in accordance with the wishes and desires of the defendants;

"CONSIDERING that the picketing carried on by defendants was illegal, wrongful and without justification and has caused plaintiff loss, damage and injury in his business;

"CONSIDERING that the only effective remedy to protect plaintiff is to enjoin and restrain the defendants from the continuation or repetition of the illegal acts and conduct complained of, as a judgment for damages would not afford an adequate and effective remedy against the great and irreparable injury to which he is exposed and with which he is threatened;

"DOTH MAINTAIN plaintiff's action and DOTH DECLARE the Interim Order of Injunction issued herein, on 16th November 1921, absolute; and DOTH ENJOIN the defendants, International Ladies Garment Worker Union, S. Goldberg and Joseph Schubert, their officiers, members, agents and representatives from molesting or in any way interfering with plaintiff, his servants or employees, or prospective employees, and from in any way picketing in front of or in the neighbourhood of plaintiff's place of business at No. 24 McGill College Avenue, in the City of Montreal, or from besetting or watching plaintiff's place of business, or the residence or residences of plaintiff's employees, agents and representatives, or from persistently following plaintiff's employees with a view of intimidating the latter or any of them from entering or returning to plaintiff's employ; the whole with costs against said defendants, reserving to plaintiff his right to take any further action and conclusions that he may be advised to take by reason of the premises."

POUR L'AGRICULTURE

Les événements des dernières années démontrent une fois de plus que la culture du sol est la première industrie d'un pays, la base sur laquelle on doit édifier la richesse d'une nation. Outre cette raison de portée générale, la province de Québec en a de particulières pour se déterminer à développer davantage l'agriculture.

A l'accroissement de la classe agricole, à sa prospérité sont liées la survivance de notre race et sa grandeur. D'après le recensement de 1921, la population urbaine augmente aux dépens de celle des campagnes; le rendement de nos terres serait doublé, semble-t-il, par l'emploi de nouvelles méthodes de culture. Trouvons dans ces faits les motifs de mettre l'agriculture au premier rang de nos préoccupations d'ordre économique.

Que la colonisation agrandisse l'aire de nos champs cultivés ; que leur production s'accroisse grâce à l'enseignement agricole et à de nouveaux procédés. L'opinion publique soutiendra ce mouvement ; nos gouvernants lui apporteront un concours efficace. Le gouvernement de notre province a fait beaucoup en ce sens depuis quelques années. Nous espérons qu'il redoublera d'efforts afin de placer le Québec, au chapitre de l'agriculture, à la tête des provinces canadiennes.

L'ACTION FRANÇAISE.

ASPIRATIONS DU CANADA FRANCAIS

Fondement philosophique

Les peuples, comme les individus, naissent, grandissent et se développent de plus en plus. La loi qu'ils suivent ininvariablement peut aussi s'appeler, suivant l'expression d'Auguste Comte, la *loi des trois états*: état de *commencement*, état de *progrès* et état de *complément*. Et dans cette série d'évolutions qu'ils subissent, et à travers ces différents stades par où ils passent, il est facile de constater qu'ils sont quasi irrésistiblement entraînés vers une fin, fin, d'ailleurs, légitime et conforme à leur nature, l'autonomie complète. On ne saurait le nier, l'histoire des nations se ramène à la *lutte pour la vie*, et conséquemment, pour l'*indépendance*, si elles ne l'ont déjà. Ce fait qui saute aux yeux a pour cause véritable la nature humaine elle-même. Or celle-ci n'est autre chose qu'une impulsion toute intérieure donnée par Dieu aux créatures raisonnables, et qui les dirige vers le terme de leur destinée. Lutter pour le maintien de son existence, lutter pour rompre graduellement les liens qui l'empêchent parfois de prendre son essor, tel que le réclament sa mission et son rôle bien compris, et cela, il va sans dire, toujours dans les limites de la justice, est donc pour un peuple un droit que lui confère la nature, c'est-à-dire, le Créateur lui-même.

Tel est l'enseignement de la philosophie chrétienne, enseignement que nous voudrions rappeler succinctement dans les pages qui vont suivre.

Et afin d'éviter la moindre méprise, disons tout de suite que nous traitons la question à la lumière des principes seulement. Notre travail appartient plutôt au domaine de l'*abstrait;* il est une dissertation philosophique, pour parler la langue de l'Ecole, divisée en deux parties. En effet, nous nous proposons de prouver deux choses: 1. *Un peuple a le droit de travailler au développement et au perfectionnement de sa nationalité ;* 2. *Un peuple a le droit même de tendre à l'autonomie complète, et, si possible, à la souveraineté d'un Etat.* Ce double droit , c'est la nature qui l'en a gratifié. Et si par manière de conclusion, nous tentons d'appliquer cette doctrine à un cas concret, au Canada français, par exemple, ce sera avec toutes les précautions qu'exige un tel problème, précautions, nous aimons à le croire, qui laisseront intacte, dans l'esprit des lecteurs de l'*Action française,* la distinction fondamentale entre la thèse et l'hypothèse.

*
* *

La nationalité, pour un peuple, c'est son origine, c'est sa langue, c'est son territoire, c'est sa forme de gouvernement. Ces quatre éléments lui donnent son caractère propre, en font un être à part. Sans doute, ils n'ont pas tous la même importance : ainsi l'unité de *sang* et l'unité de *langue* sont plus essentielles que l'uniré de *territoire* et de *gouvernement,* ces deux derniers peuvent changer, sans que pour cela disparaisse la nationalité,[1] cependant, tous les quatre constituent un bien de famille, un patrimoine sacré que chaque peuple a le devoir non seulement de conserver mais aussi d'accroître, avec l'obligation, bien entendu, de ne jamais léser les droits légitimes de qui que ce soit.

1. Taparelli — Droit Naturel, Ed. Casterman, Vol. IV, p. 355.

Ce devoir est la conséquence nécessaire du droit à l'existence. Son accomplissement comporte différents moyens justes et honnêtes parmi lesquels l'autorité compétente pourra toujours choisir ceux qu'elle jugera les plus aptes à procurer le bien commun. Car, rappelons-le en passant, il s'agit d'un devoir naturel, c'est-à-dire, *indéterminé, imprécis*; la manière de s'en bien acquitter ressortit donc au gouvernement établi. Aussi bien, celui-ci reste-t-il dans les limites de ses attributions en prenant toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public. Lois des différentes natures, sacrifices parfois très coûteux, et même la guerre, dans le cas d'une agression injuste, voilà autant de choses qu'il peut commander et exiger si le développement et le perfectionnement de la nationalité le réclament.

Mais en quoi consiste véritablement le développement, le perfectionnement de la nationalité ? Ce serait certes en fausser la juste notion que de le ramener au seul progrès matériel. Il y a une loi que les gouvernants ne doivent jamais perdre de vue, c'est la loi morale. Partout et toujours ils sont tenus de la respecter. Il faut donc qu'elle soit la règle de leurs actes dans la conduite des affaires publiques. C'est pourquoi ils ont avant tout le devoir strict de promouvoir le règne de la vérité et de la vertu. A cette condition seulement ils feront marcher dans la voie du développement et du perfectionnement dignes de ce nom le peuple dont les destinées leur sont confiées.

Et comme la famille est, pour employer la formule consacrée, la cellule-mère de la nation, sur elle doit se porter tout particulièrement la sollicitude des représentants de l'autorité. Sanctuaire vénérable, ils n'y pénètreront qu'avec respect pour en sauvegarder les droits. La sainteté du lien conjugal, source constante de descendance légitime, de par leurs fonctions, ils la doivent maintenir et défendre contre

les tenants de plus en plus nombreux de la théorie fausse et dangereuse du mariage contrat libre sans aucun caractère sacramentel. L'éducation des enfants, l'Etat ne peut en faire sa chose propre à l'exclusion des parents. Cette noble fonction, la nature l'a confiée aux pères et mères. Ceux-ci font-ils parfois appel à l'autorité constituée, ce n'est pas pour la mettre à leur place et lui céder leur droit, ils ne le peuvent pas, parce que c'est un droit inaliénable, mais c'est pour lui demander l'aide nécessaire dont ils ont besoin pour remplir plus facilement leur tâche.

Ils se trompent donc grandement ceux qui vantent à l'envi les pays où la loi du divorce est en honneur, les pays où les parents frustrés dans leurs droits les plus chers se voient dans l'odieuse nécessité d'envoyer leurs enfants aux écoles que leur impose l'Etat, écoles d'où, la plupart du temps, Dieu est chassé, écoles dont les maîtres, sous le fallacieux prétexte de la neutralité scolaire, s'abstiennent de prononcer le nom de Jésus-Christ.

Il suffit de jeter un regard sur notre société contemporaine pour voir tous les maux qu'engendre ce progrès à rebours. Et malgré tout le confort moderne, malgré toutes les inventions étonnantes qui se multiplient ici et là, malgré cette civilisation toute matérielle dont on ne saurait contester les réels avantages à certains points de vue, il n'est pas exagéré d'affirmer que les nations, dans leur ensemble, sont loin d'avoir atteint le vrai perfectionnement de leur nationalité. Et pourtant, c'est une tendance de leur nature que d'arriver au progrès véritable, au progrès moral. N'allons pas pour cela reprocher au Maître Créateur leur peu d'avancement dans la voie du bien. L'auteur de la nature a laissé les peuples comme les individus *entre les mains de leur propre conseil.* Viennent-ils à mal se servir de la liberté à eux octroyée, ils en sont seuls responsables.

Outre l'unité d'origine ou de sang, la nationalité exige en plus, comme élément essentiel, l'*unité de langue*. La langue est le premier signe d'un peuple. Sans elle il n'existe pas véritablement comme tel. Elle est sa plus solide forteresse, elle est son plus solide rempart. C'est son âme, ce sont ses traditions, c'est son histoire, en un mot, c'est tout lui-même. La sauvegarder, cette langue, par tous les moyens légitimes, l'améliorer, la perfectionner, bref, travailler de toutes ses forces à en assurer la survivance, est donc pour une nation un droit conféré par la nature. Et fort mal venus et doublement criminels sont ceux qui osent attenter à ce droit, spécialement lorsqu'il est garanti par la constitution. Elles sont certainement dignes d'admiration et de protection les minorités qui, appuyées sur la justice des pays où elles vivent, veulent coûte que coûte conserver et parler l'idiome cher que leur ont transmis les aïeux Elles savent bien que le jour où elles perdront leur langue, il en sera fait de leur nationalité, et aussi, très probablement, de leur foi, surtout si elles sont soumises à une domination dont les croyances religieuses sont diamétralement opposées aux leurs.

Pour ce qui est du *territoire* et de la *forme de gouvernement*, ce sont plutôt deux propriétés de la nationalité, propriétés sans doute essentielles en ce sens qu'une nationalité se saurait exister sans elles, mais accidentelles, principalement, parce qu'un peuple les peut changer et rester tout à fait ce qu'il était. En effet, au cours des âges, nous avons le spectacle de plusieurs peuples qui, sous des cieux et des gouvernements différents, ont conservé indemne leur caractère ethnique. Le peuple de Dieu, le peuple d'Israël, nous en fournit une preuve plus que convaincante.

Cependant tout accidentels que sont dans leurs modifications et le territoire et la forme de gouvernement,

lorsque nous les considérons comme parties intégrantes de la nationalité, il n'est que juste de dire qu'ils rentrent dans les limites du droit naturel d'une nation. Celle-ci, —qui pourrait le lui contester ? —peut donc recourir à toutes les mesures jugées nécessaires à la conservation de son territoire. Elle peut même saisir l'occasion de l'agrandir, en s'abstenant toutefois de léser des droits bien établis.

La *forme de gouvernement* est le quatrième élément constitutif de la nationalité. Le droit du peuple à son sujet ne réside pas précisément dans le pouvoir de gouverner, mais bien, si les cisconstances le permettent, comme le dit Léon XIII, dans la faculté de *désigner* celui ou ceux à qui Dieu conférera immédiatement l'autorité. Quant à celle-ci, de quelle manière devra-t-elle être exercée ? L'exercice de l'autorité se fait d'autant mieux qu'il répond davantage aux besoins, aux moeurs, aux aspirations de ceux qui sont appelés à obéir.

Voilà, en résumé, la vraie doctrine du droit des peuples à leur libre expansion. Les cadres nécessairement restreints et le plan de ce travail ne nous permettent pas de nous étendre comme nous le souhaiterions sur cette importante question. Il fallait tout de même la traiter, ne fût-ce que brièvement, puisqu'elle est comme le préambule obligé de la seconde partie de notre thèse et nous y conduit logiquement. En effet, le droit qu'a un peuple de tendre à son *autonomie complète*, voire, si possible, à la *souveraineté d'un Etat*, suppose nécessairement celui de travailler à son propre perfectionnement. Qui peut plus peut moins.

*
* *

Inutile de nous le dissimuler, nous abordons ici un problème épineux. Sa véritable solution, celle qui ne tient

pas compte des exigences outrées que bien des peuples, à notre époque, mettent en avant lorsqu'il s'agit de régler certains conflits en litige, cette solution, dirons-nous, ira peut-être à l'encontre d'idées chères à quelques uns. Quoi qu'il en soit, la vérité a toujours ses droits ; et, au risque d'étonner, même de mécontenter, il faut qu'elle s'affirme.

Il est donc question d'un peuple gouverné par une autorité étrangère, et l'on suppose que celle-ci accomplit bien son devoir.

Et tout d'abord, — il est extrêmement important de le savoir,— cette dépendance, cette tutelle où se trouve ce peuple actuellement, répugne-t-elle à sa nature ? En d'autres termes, l'opportunité et l'utilité mises de côté, est-il contraire à l'essence d'une nation d'être dépendante d'une autre ? Nous répondrons immédiatement qu'un peuple peut rester spécifiquement le même, garder parfaitement son caractère ethnique, tout en vivant sous la domination d'un autre. Il n'a pas le droit *immédiat, prochain,* de se soustraire au gouvernement d'un Etat, pour la *seule raison* que celui-ci est étranger. Nous disons *immédiat. prochain,* car le droit *inné, foncier, éloigné,* il le possède, nous ne saurions le contester. C'est d'ailleurs le sens de notre thèse.

On comprendra facilement le bien-fondé de cette doctrine. Si, en effet, parce que gouverné par une autorité étrangère, et à cause de cela uniquement, un peuple pouvait secouer le joug à volonté, ce serait, à brève échéance, le triomphe de la *libre détermination des peuples.* Opinion, en soi, fort dangereuse et, pour ce motif, qu'on ne peut accepter qu'avec les restrictions et les distinctions appropriées. Autrement, pour un quelconque semblant de raison, une province, même une partie de province pourrait proclamer son indépendance en vertu de ce principe faux qu'elle a le droit *absolu, illimité,* de se gouverner elle-même.

De plus, nous l'avons insinué plus haut, un peuple ne perd pas sa nationalité du fait d'être sous la gouverne d'un autre. Pour lui, rester ce qu'il est, conserver son caractère distinctif, c'est garder intactes son unité d'origine et son unité de langue sur un territoire et avec une forme de gouvernement appropriée. Ces quatre éléments constitutifs d'une nation peuvent rester et, en réalité, restent les mêmes, sous une domination étrangère. Les grands empires de l'antiquité et du moyen âge confirment cet avancé. Au témoignage de l'histoire, des peuples, souvent très différents les uns des autres, vivaient sous un seul souverain. Parfois même ils le choisissaient spontanément pour chef, dans l'espoir de trouver sous son gouvernement protection et secours. Ils étaient donc loin de penser que cette soumission pouvait anéantir leur existence propre. Aussi bien, conclurons-nous avec un philosophe dont l'autorité est reconnue en en cette matière, que "de sa nature, l'existence d'une nation n'est pas incompatible avec un gouvernement étranger."

Et le même auteur d'ajouter immédiatement cette remarque fort opportune que nous transcrivons. "Cependant, dit-il, si un peuple peut rester nation quoiqu'il devienne dépendant d'un autre Etat, on ne peut nier que les plus hautes raisons d'unité politique le détourneront toujours de se faire la terre lige d'un empire étranger, surtout, d'un empire dont les conditions et la langue, la position géographique, le caractère et les habitudes rendraient presque impossible la *fusion* en une seule nation. S'engager dans de telles relations, ce serait renoncer à l'espoir d'atteindre par un accroissement homogène cette étendue d'association où aspirent naturellement tous les peuples. . .Si une nation

2. Taparelli, ouv. cit., p. 366.

avait besoin pour trouver un protecteur, de se soumettre à un empire plus puissant, elle le devrait choisir tel qu'elle pût se promettre une *fusion* utile et une solide nationalité."

Et quand bien même un gouvernement étranger à la tête d'un peuple aurait supplanté l'autorité légitime, il ne perd pas pour cela le droit à l'allégeance des sujets, surtout s'il est *suffisamment établi*. Sans doute chacun peut garder la liberté théorique de ses opinions et de ses préférences, mais pratiquement, il devra se soumettre au gouvernement de fait. L'ordre social l'exige. C'est cette soumission pratique, pour un *plus grand bien*, que Léon XIII a demandée aux catholiques français. "Lorsque, leur dit-il, dans une société, il existe un pouvoir constitué et mis à l'oeuvre, l'intérêt commun se trouve lié à ce pouvoir, et l'on doit pour cette raison l'accepter tel qu'il est." [3]

De ce passage de la lettre du grand pape, on ne peut certes pas conclure qu'un peuple n'a jamais le droit de se protéger et de se défendre contre un gouvernement qui abuserait de son pouvoir jusqu'à la tyrannie. Tous les philosophes chrétiens sont unanimes sur ce point. Un peuple a le droit *inné* de se défendre et de se protéger contre les *réels* excès de l'autorité. Mais ce qu'il importe pour lui est de savoir *quand* et *comment* s'en servir.

En premier lieu, qu'il sache bien que l'abus du commandement n'enlève pas, en soi, le droit de commander. C'est pourquoi il n'est pas permis de crier à la rébellion du moment qu'un gouvernement impose des lois injustes ou ordonne des mesures oppressives.

La tyrannie devient-elle extrême, intolérable, alors il y a deux remèdes légaux indiqués par saint Thomas d'Aquin. C'est, ou bien le recours à une autorité supérieure, ou encore

3. Lettre aux Cardinaux, 3 mai 1892. L.-A. Paquet. L'Ecueil Démocratique, pp. 12, 13.

à ceux qui ont élu le souverain. "Si d'abord, écrit le grand Docteur, il appartient à une autorité supérieure de juger semblable litige , c'est d'elle que l'on doit attendre la répression des excès dont on souffre." [4] Cette autorité supérieure, "on la trouve dans le Pape, dans l'Eglise véritable qui est la tutrice des peuples, de qui relèvent en dernier ressort toutes les questions de droit naturel, et vers laquelle les nations chrétiennes en détresse devraient se tourner." [5]

Il arrive aussi que, de par la constitution d'un pays, le choix du souverain soit fait par les sujets eux-mêmes ou par leurs représentants. Dans ce cas, il leur appartient, en vertu du droit inné de défense, de réprimer ou même de casser le pouvoir abusif. "Et il ne faut pas croire, ajoute saint Thomas, que cette société-là agisse d'une manière injuste en chassant un tyran qu'elle s'est donné, même à titre héréditaire, parce qu'en se conduisant en mauvais prince dans le gouvernement de l'Etat, il a mérité que ses sujets brisassent le pacte d'obéissance. [6]

Les lois injustes imposées par l'autorité peuvent être de deux sortes. "Il y a deux sortes de lois injustes, continue saint Thomas. Les unes le sont par opposition au bien divin et aux lois de la conscience; et celles-là il n'est jamais permis de les observer. Les autres sont injustes par opposition à un bien d'ordre humain; et ces lois, sans être obligatoires en soi, le peuvent cependant devenir par la nécessité d'éviter le scandale ou des désordres pires que le mal qu'on veut supprimer. [7]" Le pape Léon XIII, dans son Ecyclique *Diuturnum* se fait l'écho du Docteur Angélique. "Il n'existe, dit-il, qu'une seule raison valable de refuser

4. De regim. princ. L. I. ch. 6.
5. I. L. A. Paquet, ibid.
6. Ibid.
7. Som. Théol. I-II, Q.XCVI, art. 4.

l'obéissance : c'est le cas d'un précepte manifestement contraire au droit naturel ou divin; car là où il s'agirait d'enfreindre soit la loi naturelle, soit la volonté de Dieu, le commandement et l'exécution seraient également criminels."

A part ces deux moyens légaux de protection contre les abus du pouvoir, moyens supérieurs et souverains, il y a encore la résistance passive. Cette résistance, elle n'est pas laissée à l'initiative de chacun. Il faut qu'elle soit autorisée par qui de droit. Elle consiste surtout dans l'emploi de certains procédés légitimes, comme, par exemple, l'organisation des forces , l'association des intéressés, des requêtes, etc., procédés qui, habilement conduits, pourront non seulement faire diminuer les maux que l'on déplore, mais même, parfois, les faire disparaître complètement. "Dans ce cas, il n'y a pas de résistance à l'autorité, mais à la violence; non pas au droit mais à l'abus du droit; non pas au prince, mais à l'injuste agresseur, dans l'acte même de son agression." [8]

Si les abus du pouvoir deviennent de plus en plus criants au point de rendre la situation intolérable et d'une exceptionnelle gravité, dans ces circonstances, la résistance armée est permise. C'est l'opinion de plusieurs philosophes çatholiques de marque, entre autres, du cardinal Zigkiara et du Père Meyer, jésuite. Voici le raisonnement de ce dernier. "De même, dit-il, que tout individu a un droit inné de pourvoir à sa conservation, et par conséquent de se défendre à main armée contre la violence d'une injuste agression, sans toutefois excéder la mesure d'une légitime défense, de même un peuple dont les liens sociaux font une personne morale, doit être pourvu par la nature du même

8. Zigliara. Sum. phil., vol. III (ed.14)p. 261.

droit essentiel. Le droit naturel de défense s'étend en effet sans exception à toute créature raisonnable, individuelle ou collective. Donc, toutes les fois qu'un abus tyrannique du pouvoir, non pas transitoire, mais constant et systématique, aura réduit le peuple à une extrémité telle qu'il y va évidemment de son salut, soit au point de vue matériel, soit au point de vue religieux, alors, de par le droit naturel, il est permis d'opposer à une agression de ce genre, selon les besoins des circonstances, une résistance active. L'Ecriture nous présente, dans l'histoire des Machabées, un exemple remarquable de ce mode de défense. Et ce droit appartient non seulement à l'ensemble de la nation, mais aux parties ou aux provinces organiquement constituées. Même un groupe de citoyens, sans constituer une personne morale complète ni un tout social organique, en vertu du droit inné dont jouissent les individus, peut dans ce cas d'extrême nécessité, opposer à une oppression commune une résistance collective." [9]

Mgr L.-A. Paquet , à qui nous empruntons cette citation, dit fort à propos quand on peut mettre en pratique cette doctrine, et ce qu'elle comporte comme ce qu'elle ne comporte pas. "Cette doctrine, il faut y prendre garde, ne peut s'appliquer que très rarement, et avec beaucoup de prudence, et dans la supposition qu'il n'en sortira pas des maux plus graves que la tyrannie elle-même. Elle n'implique pas d'ailleurs, et ceci est très important, une souveraineté inhérente au peuple, mais simplement le droit qu'a le peuple de se défendre, dans la seule mesure où il est attaqué et par des chefs que désigne la nature et qui disciplinent son action, contre le despotisme gouvernemental.

---

9. Inst. jur. natur. P.II, n. 532 (1900).

"Elle n'implique pas davantage le droit *absolu* et illi*mité*, attribué trop souvent aux peuples et aux portions de peuples, de disposer librement d'eux-mêmes, et de choisir et de poursuivre, sans aucun égard pour les droits antérieurs, leurs destinées." [10]

Tels sont les principes dont devraient toujours s'inspirer les chefs d'Etats dans le gouvernement des nations. Ils y trouveraient un correctif salutaire et une juste limitation à cette soif d'indépendance que la dernière guerre, pourrait-on dire, a rendue plus insatiable.

Loin de nous la pensée de nier les légitimes aspirations des peuples. L'Auteur de la nature a déposé en eux des tendances très prononcées à devenir un jour ou l'autre complètement maîtres d'eux-mêmes, si bien que nous pouvons affirmer sans crainte que l'état de sujétion, l'état colonial, n'est qu'un état transitoire . Mais Dieu veut que ces tendances atteignent leur but, soient satisfaites, *dans l'ordre* et *selon le droit.* Si la nature pousse les peuples à l'indépendance, à la possession des biens matériels, elle les incline davantage au respect des droits d'autrui, puisque le Créateur a dû vouloir donner la priorité aux inclinations les plus nobles. Et voilà pourquoi le droit *inné* des nations à l'autonomie complète, à l'indépendance, nous ne devons l'admettre, nous ne devons le défendre que dans la mesure où nous lui donnerons pour règle la reconnaissance, le respect de droits antérieurs bien établis. Car prôner le droit naturel à l'indépendance, sans aucune restriction, sans aucune limite, ce serait par le fait même ériger en principe le droit à tous les changements de régime, partant, à la révolution; ce serait ouvrir la porte à la suppression de tous les liens qui établissent l'accord social. On ne saurait

10. Ouv. cit., p. 15.

trop le répéter, c'est le respect des droits de chacun qui est la source de la paix et de l'harmonie dans la société. En effet, "les peuples comme les individus trouvent leur vrai, leur suprême intérêt dans l'observation du droit." [11]

A notre époque, spécialement, les mots de nation et de patrie font vibrer bien des âmes et remuer bien des coeurs. Les passions qu'excitent ces vocables sacrés, il est besoin de les modérer et souvent de les réprimer. Aussi bien l'effervescence populaire doit-elle être contenue dans les bornes d'une sage prudence. Qu'on ne l'oublie pas : les droits sont toujours conditionnés par les devoirs. "Les droits ont pour pivot l'élément essentiel de l'homme et de la société, mais ils se meuvent dans l'élément changeant des faits et des conventions, et, par conséquent, ils doivent se produire et se démontrer par les vrais principes de la philosophie chrétienne, et par les origines historiques ou par les changements légitimes de gouvernement; il n'est permis d'attaquer la possession de ceux-ci par les armes ou par des écrits, tant qu'elle n'est pas démontrée certainement illégitime : on ne peut par des raisons incertaines rendre douteuse une possession certaine. Les devoirs obligent celui qui préside aux destinées d'un peuple d'en promouvoir la nationalité et l'indépendance en conservant à chacun ses droits; les devoirs particuliers commandent d'y coopérer par des vertus privées et d'abandonner les actes publics au chef de l'ordre public." [2]

* * *

Il ne nous reste plus qu'à faire l'application de cette doctrine au cas qui nous occupe, c'est-à-dire,au Canada, et particulièrement à la province de Québec.

---

11. Taparelli, ouv. cit. cit. p. 366.
12. Taparelli, ouv. cit. p. 375.

On peut se demander quelle est actuellement notre situation vis-à-vis de la métropole. Nous la trouvons exactement décrite, ce semble, dans un passage d'une revue américaine.[13] L'auteur de ces lignes voulant dire au juste quel est le statut national de l'Irlande, depuis le traité anglo-irlandais, croit ne pouvoir faire mieux que de le comparer au nôtre.

"Quiconque, écrit-il, a vécu dans ce pays ou est parfaitement au courant des conditions qui y dominent, sait que les Canadiens se sonsidèrent comme un corps national distinct, possédant une vraie liberté, réclamant et exerçant tous les privilèges d'un Etat. On trouve chez eux la conscience d'une dignité, d'un esprit, d'une destinée qui sont bien leurs. Et cela est le résultat de l'heureux développement de leur pays dans tous les domaines, si bien que la nation est prospère et le peuple content."

Cette situation enviable n'est pas encore ce qu'il y a de mieux. L'indépendance complète lui est préférable. Tout de même, nous l'avons démontré, la dépendance ne répugne pas à la nature d'une nation. Mais on ne peut pour cela refuser à notre pays le droit de chercher, par des moyens légaux et constitutionnels, à obtenir l'autonomie complète, et si la chose est possible, la souveraineté d'un Etat. Les Canadiens français qui doutent de la durée du lien britannique et du maintien de la Confédération peuvent donc, en toute sécurité d'esprit, se préparer à faire un profitable usage d'une complète indépendance. Le droit naturel et la philosophie catholique les justifient d'agir ainsi.

Dans le cas de rupture du lien britannique, rupture qui peut être l'effet d'une guerre, d'une révolution, etc., rupture dont nous ne serions nullement responsables, que de-

---

13. The Catholic World. Janvier 1922, p. 568

vraient faire les Canadiens français ? Leur serait-il préférable d'essayer de perpétuer la Confédération ou de s'annexer aux Etats-Unis ou de fonder un Etat français ? Cette dernière solution paraîtra la meilleure à un grand nombre. Plusieurs auront des sympathies pour l'une ou l'autre des deux autres, et principalement pour la première. Quoi qu'il en soit, *in dubiis libertas.*

Quelles que puissent être les différentes opinions au sujet d'un *modus vivendi* qui, somme toute, appartient encore au monde des pures possibilités, nous concluons que, dans l'hypothèse d'une séparation d'avec la métropole sans qu'il eût faute de notre part, les Canadiens français, *servatis servandis*, auraient parfaitement le droit de fonder un Etat indépendant, destiné à continuer, en Amérique, ce qu'on a si bien appelé *la mission providentielle de la race française.*

Arthur Robert, ptre.
du séminaire de Québec.

PÈLERINAGE

La mode s'en propage même en France. La *Revue des Jeunes* organisa récemment à Saint-Denis un pèlerinage à l'occasion du sixième centenaire de Du Guesclin. Son Excellence Mgr Cerretti, nonce apostolique à Paris, présidait. Le président de la République et les ministres s'étaient fait représenter. Bien plus, Sa Sainteté Benoît XV daigna adresser un élogieux message à la *Revue des Jeunes* et la féliciter de cette pieuse cérémonie.

A cette nouvelle, nos lecteurs penseront sans doute que, de son côté, l'*Action française* n'a pas tort d'organiser ses pèlerinages historiques. A tout événement, en attendant à ce sujet l'opinion du vénérable Benjamin Sulte, on aura plaisir à connaître ce que font à ce sujet nos cousins de France, hommes de mesure.

BENOIT XV ET PIE XI.

Le roi est mort ! Vive le roi.

Benoît XV n'est plus. Pie XI est couronné.

L'*Action française* rend au pontife défunt l'hommage de son profond respect et de ses douloureux regrets. Elle dépose aux pieds du nouvel élu l'assurance de sa filiale obéissance et de son plus entier dévouement aux intérêts de l'Église catholique.

Benoît XV n'est plus. Dans tous les pays du monde, et dans tous les journaux on s'est plu à reconnaître sa sagesse profonde. Tardivement, il est vrai, on a reconnu que l'on eût bien fait de suivre ses conseils, alors que planant au-dessus du cliquetis des armes, le représentant du Prince de la paix rappelait les immuables enseignements du Christ, son maître.

La grande presse hypocrite a exprimé ses sympathies pour le Souverain Pontife. Elle serait véritablement grande, si elle eût fait écho à la parole de Benoît XV, si elle eût demandé à ses millions de lecteurs de travailler à faire cesser au plus tôt l'horrible massacre qui a coûté tant d'argent et de sang. Elle a préféré répéter les manifestations du "pape laïque" et laisser dans l'ombre les allocutions consistoriales du Pontife romain.

On commence tout de même à rendre justice aux efforts de pacification universelle de Benoît XV; et voilà la consolation des cœurs catholiques. Disons toutefois que c'est l'Orient qui a donné l'exemple en élevant au Pape à Constantinople une statue comme au "bienfaiteur des peuples". Ce sont les Musulmans, les Arméniens, les Israélites, les Grecs et les protestants qui nous donnent cette salutaire leçon. On rivalise enfin de zèle pour célé-

brer l'organisation des bureaux techniques du pape défunt; on vante ses secours aux blessés, aux prisonniers, aux déportés, aux réfugiés. Jamais on ne redira trop comment il a réussi au milieu des horreurs de la guerre déchaînée sur l'Europe à garder, comme il se l'était proposé, "une parfaite impartialité à l'égard de tous les belligérants, comme il convient à celui qui est le père commun, et qui aime tous ses enfants d'une égale affection", à faire "à tous, le plus de bien possible, et cela sans acception de personnes, sans distinction de nationalité ou de religion", à ne rien omettre de ce qui pouvait contribuer à "hâter la fin de cette calamité, en essayant d'amener les peuples et les chefs à des résolutions plus modérées, aux délibérations sereines de la paix, la paix juste et durable".

Au milieu de ses préoccupations de pacificateur universel, Benoît XV n'a jamais perdu de vue la solution des problèmes de l'ordre social et de l'ordre surnaturel. Avec quelle insistance il a rappelé les enseignements de Léon XIII et de Pie X. De toute son âme, il a prêché aux fidèles la pratique des vertus individuelles et familiales en leur donnant de nouveaux protecteurs au Ciel.

Sa vie de pontife fut une vie de souffrances. Mais ses consolations, il avait appris à les puiser auprès du Cœur Sacré de Jésus dans l'Eucharistie, alors que simple prêtre, chargé de l'adoration nocturne à Rome pendant plusieurs années, il présidait avec tant de piété ces heures de recueillement aux pieds des autels. De bonne heure aussi, tertiaire de saint François, il avait pratiqué l'humilité avec une ferveur de novice que l'on retrouve dans les dispositions de son testament où, à l'avance, il se soumet "à la désagrégation comme le dernier de ses enfants".

Benoît XV est mort. Ce n'est pas l'agonie du catholicisme.

Pie XI est élu. Pie XI est couronné.

Il devient chef de l'Église du Christ. C'est Pierre qui vit dans son successeur. Il doit garder dans le monde une doctrine vigoureuse, une saine morale, un corps d'institutions, un nombre considérable de docteurs et de disciples. Derrière les murs de son séminaire à Milan, dans l'ombre et le silence de deux des plus célèbres bibliothèques catholiques : l'ambrosienne de Milan et la vaticane de Rome, il se préparait, sans le savoir, à son auguste mission. "Spiritus Sanctus erat in eo" : l'Esprit saint le conduisait par la main. Un jour on lui dit : Sors de ta bibliothèque, quitte ton pays, va vers un peuple opprimé qui a souffert les affres de l'agonie. Tu te rendras compte de la force de survivance des hérédités ataviques. Un peuple ne se résigne pas à mourir. Un jour ou l'autre il ressuscite. Tu seras son premier nonce.

En face de l'Orient, tu apprendras à ouvrir bien grands tes bras. Tu aimeras les frères séparés de la Russie dans laquelle tu rêveras d'agrandir le champ du catholicisme.

Puis tout à coup on lui confère la plénitude du sacerdoce. On le rappelle dans son diocèse d'origine pour lui en confier la direction. Encore quelques mois, le cardinal Ratti, archevêque de Milan, est évêque de Rome. Il est Pape.

Bien respectueusement l'*Action française* souhaite longue vie, honneur et gloire à sa Sainteté le Pape Pie XI.

La Direction

LE CINÉMA ET LES ENFANTS

Au dernier congrès tenu à Hull en septembre dernier, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada adopta la résolution suivante :

"Considérant que le cinéma est pour la jeunesse une école d'immoralité telle que, d'après les rapports des cours juvéniles, les jeunes délinquants sont presque tous des habitués du cinéma, le congrès demande aux autorités provinciales d'interdire par une loi ou règlement, l'entrée du cinéma aux enfants âgés de moins de seize ans, qu'ils soient ou non accompagnés de leurs parents."

Nous félicitons de tout cœur les ouvriers de cette initiative. Notons en passant les préoccupations d'ordre spirituel qui animent les membres des Syndicats nationaux et catholiques. Cette forme d'association amène les travailleurs à se soucier non seulement des intérêts économiques, mais aussi des questions d'ordre plus élevé et plus étendu. Nos ouvriers s'aperçoivent du mal que cause le cinéma à notre population, en particulier à la jeunesse. Les autres citoyens qui observent et réfléchissent ne pourront que partager leur avis; ils voudront comme eux arrêter le mal que font à notre société les salles de vues animées.

L'*Action française* approuve sans réserve cette résolution adoptée par nos ouvriers. Elle se joint à eux et demande au gouvernement provincial et aux députés de notre Législature de répondre immédiatement, par un texte de loi, à ce vœu émis si à propos par la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

Éloigner du cinéma les enfants âgés de moins de 16 ans, c'est restreindre les mauvais effets du cinéma, l'empêcher de démoraliser la génération qui monte.

L'ACTION FRANÇAISE.

QUELQUES VÉRITÉS

On n'a peut-être pas oublié ces curieuses lettres, publiées dans le *Devoir* du 8 mars 1915, où une Anglo-Canadienne cultivée disait le fond de sa pendée sur les Canadiens français. Elle nous avait observés de près et nous était devenue sympathique; elle nous défendait devant les étrangers et désirait l'union des Canadiens; mais il restait des côtés de notre caractère qu'elle n'avait pu déchiffrer et dont elle cherchait l'explication. Elle apprit ainsi de M. Bourassa qu'il y a entre Canadiens anglais et français autre chose que des malentendus, qu'il y a de véritables différences d'idéal et d'ambitions. Elle fut stupéfaite d'apprendre que nous estimons quelque chose plus que le colonialisme britannique dont elle s'accommode si bien, elle, qu'elle préfère même à l'indépendance américaine, qu'elle maintiendrait au prix de toutes les aises de la vie, dût-elle être réduite au pain et à l'eau pour racheter les bévues de *Downing Street.* "*I glory in colonialism*, écrit-elle, *and would rather be Newfoundland than the United States. I would rather live on bread and water as a result of some temporary aberration of Downing Street than give up the closer bond I feel with Australians, etc., etc., with Egypt and India.*"

Une telle profession de foi politique nous en dit long sur la mentalité des Anglo-Canadiens, dont cette dame prétend représenter la masse. Cependant il y a dans ces lettres d'autres leçons à recueillir, non moins précieuses et qui nous concernent davantage. De la somme considérable de réflexions que cette femme d'esprit accumule en quelques paragraphes, nous détachons certaines observations dont nous pourrions tirer profit pour notre amendement. Ayons assez de virilité pour ne pas nous impatienter de sa franchise.

D'abord on nous reproche de ne pas faire aimer notre langue par les étrangers qui nous fréquentent. "Je suis, dit l'auteur anonyme, de cette multitude d'Anglais qui restent bouche bée quand il faut parler une langue étrangère. Cependant j'ai constaté que les Français de France ont pour nous plus de sympathie que ceux de Québec et qu'ils nous aident plus volontiers dans nos efforts pour parler la langue la plus parfaite que la civilisation européenne ait encore produite. En France, quand on veut parler français, on a toujours l'espoir de réussir; à Québec, notre cerveau se sent figé par les sourires moqueurs et d'une politesse douteuse qui s'esquissent devant nous. Pour lire, c'est une autre affaire. Aussi rien ne m'empêcha d'apprendre à lire le français. Et comme chaque année ouvre de nouveaux horizons dans cette belle littérature, je m'impatiente quelque peu contre les Canadiens français, non pas parce qu'ils ne sont pas assez *British,* mais parce qu'ils ne sont pas plus Français."

L'auteur nous communique ensuite la genèse de l'intérêt qu'elle porte aux Canadiens français. C'était à Ottawa. Elle avait alors à notre égard, dit-elle, le sentiment ordinaire des Ontariens, l'indifférence. "N'en soyez pas blessés, nous dit-elle, car c'est ce qu'il faut attendre de gens dont la curiosité intellectuelle n'est pas encore pleinement éveillée; mais ce sentiment ne s'inspire absolument pas du mépris. C'est alors que j'entendis un monsieur de Montréal parler d'un sujet quelconque (j'oublie ce que c'était) et faire allusion à la *Conquête.* Tout naturellement un esprit ontarien devait se reporter à la seule conquête dont il ait gardé le souvenir, celle de 1066; mais tandis qu'en bonne Anglo-Saxonne je m'attardais à me demander ce que l'orateur voulait bien dire, il mentionna la date de la prise de Québec par les Anglais ! Même après cela je ne comprenais pas très bien , lorsqu'une nouvelle remarque m'aida à met-

tre mes idées en place. Je m'aperçus que ce sot (c'était pourtant un diplômé de Laval) posait en membre d'une race vaincue.

"J'avais déjà rencontré des femmes, victimes d'habitudes routinières, ce qui est une forme d'inertie mentale, qui se drapaient ainsi en martyres; ces pauvres femmes se croyaient vaincues par la fatalité, paralysées dans le développement de leurs aptitudes, quand il leur manquait tout simplement le courage de faire l'effort intellectuel nécessaire pour se créer une belle existence au foyer de leur époux ou de leur père, à l'abri de tous les ennemis du dehors.

"Il me sembla que, comme ces femmes, les Canadiens français goûtaient quelque chose de ce que Kipling appelle le plaisir à l'envers qui provient d'infortunes purement déclamatoires."

Et cette Anglo-Canadienne demande qu'au lieu de gémir et de répéter les clichés funestes dont parlait naguère M. Asselin, nous nous redressions comme des hommes et mettions tout notre temps et notre soin à nous perfectionner. Nous perfectionner sur toute la ligne, travailler, moins parler, voilà notre devoir de l'heure présente. Progrès dans les lettres, progrès dans les sciences, progrès en agriculture. "C'est un crime contre la nation, dit-elle, de s'en tenir à des méthodes de culture qui ont fait leur temps." Faites de Québec la première province du Dominion, ayez-y les meilleures écoles, les cultivateurs les plus développés, des universités qui forment des savants de premier ordre, des ingénieurs, des prêtres de grande distinction, — mais le moins possible d'avocats, de médecins et de parleurs, — et vous aurez conquis le respect universel. "Dans Québec, ajoute-t-elle, il semble que tous, depuis le plus pauvre des habitants jusqu'au premier dans l'Etat ou l'Eglise, soient nés politiciens. Je ne sais pas, mais je croirais volontiers que

l'habitant de Québec ferait meilleur figure à la tribune que le cultivateur de l'Ontario. Comme Canadiens, c'est là votre grande faiblesse." Au lieu de cela, développez-vous, distinguez-vous : *Just do a few big things and hear us cheer.* "Prenez les devants en technologie, en agriculture, en architecture, dans tous les domaines où vous entraîne votre génie naturel, et vous nous verrez accourir à Québec pour nous mettre à votre école... Ce n'est qu'en nous perfectionnant à la limite de nos capacités que nous parviendrons à nous inspirer un véritable respect mutuel. Mais nous n'y arriverons jamais par des discours, si brillants soient-ils, ni par des critiques, si justes soient-elles."

*
* *

Ces vigoureuses leçons méritent d'être méditées. Certes, en les accueillant, nous n'entendons pas admettre tout ce qu'elles insinuent, moins encore approuver tout le contenu des lettres où elles se trouvent. Ainsi nos rapides progrès, même ceux que nous avions déjà faits en 1915, nos fortes associations nationales, nos oeuvres d'éducation et de bienfaisance, semblent avoir partiellement échappé à l'observation de cette Ontarienne. De plus, bien que nous ayant fréquentés, bien que se disant sympathique, elle a peut-être gardé quelques préjugés de sa province contre la nôtre, outre qu'elle se fait sans doute illusion sur l'empressement avec lequel ses congénères rendraient hommage à notre supériorité.

Mais surtout, cette Anglaise oublie qu'une certaine dignité de race, des souvenirs du passé, des perspectives d'avenir nous empêchent de partager son idéal et nous imposent des attitudes qu'elle n'eut jamais à prendre et qu'elle n'a pas connues dans le monde où elle grandit. Elle

ne semble pas soupçonner, en effet, ce que peut avoir de pénible pour nous et de démoralisant le souvenir que nos pères furent un jour vaincus par les siens et que nous devons vivre sous les yeux et sous l'autorité du vainqueur. C'est là pour une race adulte, comme l'a si bien dit M. l'abbé Groulx, la grande épreuve, l'insigne calamité. "Toujours une dépression morale malsaine, conseillère de démissions, se produit dans la conscience d'un peuple à l'heure où, devant le spectacle de ses dernières forces brisées, il se dit, baissant la tête : Je suis vaincu. Aux ruines matérielles de la guerre s'ajoute pour lui la perte de biens supérieurs. Quand il descend au fond de sa conscience il n'y trouve plus le même sentiment de fierté, la même confiance en ses forces, en son avenir, au génie de sa race, sentiment et confiance qui faisaient les meilleurs ressorts de sa volonté. Regardez dans leur histoire les générations humaines qui ont vécu ou suivi ces mornes catastrophes. Toutes en ont subi dans leur âme un si profond ébranlement qu'elles ont paru inaptes aux grands desseins, écrasées, semble-t-il, sous le poids d'une sombre fatalité." [1]

Nous n'avons pas échappé à cette loi commune. Manque de fierté, défiance de nos forces, admiration superstitieuse du vainqueur, tout cela s'est trouvé chez nous et s'y trouve encore. Mais il semble que la hantise diminue, que nous reprenons une conscience d'hommes libres, que le temps est venu de nous fier à nous-mêmes et de faire notre avenir ce que nous voulons qu'il soit. Les étrangers attendent cela de nous. A la minute où nous sommes, c'est une satisfaction de voir une Anglo-Canadienne nous indiquer d'un geste si résolu la route qu'il nous faut suivre, si nous voulons être quelqu'un qu'on respecte, et flageller de

1. L'abbé Loinel Groulx. *Lendemains de Conquête*, p. 95.

son mépris les défaitistes qui s'amusent à gémir quand on n'a pas de trop de tout son temps et de tout son monde pour agir. La gloire désormais immortelle de notre petit peuple, c'est de ne s'être laissé ni abattre par l'infortune, ni fasciner par l'éclat du vainqueur; c'est d'avoir pu réagir au lieu de s'abandonner, de s'être remis à bâtir au lieu de s'étendre découragé sur des ruines; c'est d'avoir constamment trouvé parmi les siens des guides pour lui nontrer les issues vers une lumière plus pure et des voix pour secouer sa léthargie. Rien, en effet, n'excite l'admiration des étrangers qui savent voir comme de nous retrouver, un siècle et demi après la tourmente qui devait nous engloutir, nageant encore, acquérant chaque jour des forces nouvelles, gardant intacts les ambitions et les espoirs des fondateurs de la Nouvelle-France. Maintenant que nous avons franchi, semble-t-il , les impasses les plus redoutables, notre devoir est de triompher des dernières faiblesses et des dernières hésitations pour consacrer tous nos efforts à la poursuite de l'oeuvre commencée il y a trois siècles, l'établissement d'un peuple français et catholique dans le Nouveau-Monde, l'épanouissement de la civilisation française en Amérique.

* * *

L'accord est lent à se faire chez nous sur l'orientation qu'il faut donner à notre perfectionnement. La mentalité décrite plus haut par M. l'abbé Groulx nous fait encore douter de nous-mêmes, de notre langage, de nos goûts et de nos tendances héréditaires, de nos vieilles coutumes, de tout ce que nous avons reçu de nos ancêtres. Même les éducateurs, et plus encore peut-être les éducateurs, n'ont pas toujours trouvé tout de suite le genre de formation qui convient à notre jeunesse. Par défaut de foi dans l'avenir,

on ambitionna parfois de la perfectionner en la faisant dévier des lignes esquissées dans les générations précédentes. Dans son *Histoire des Jésuites du Canada au XIXe siècle*, le R. P. Lecompte rapporte une de ces fausses manoeuvres exécutée dans un des principaux collèges de Montréal, en 1868. "Le P. Perron, raconte-t-il, était devenu, à la mort du P. Tellier, supérieur de la mission de New-York-Canada. Il crut de bonne foi ce que tous croyaient à New-York, que le français au Canada n'avait aucune chance de survie, que l'inondation anglaise aurait bientôt fait de le submerger, et que par conséquent il était de bonne tactique, fût-ce au détriment du français, de se mettre résolument dans le courant, au lieu de vouloir le remonter en risquant de s'y perdre. Plein de ces appréhensions, il fit imprimer au collège Sainte-Marie une orientation plutôt anglaise : on soigna partout l'anglais, on le mit sur le même pied que le français en Rhétorique et en Belles-Lettres, on transforma l'académie française en *debating society*, etc. On conçoit le tollé que souleva dans tous les rangs de la société montréalaise une pareille innovation. L'écho s'en prolongea jusqu'à New-York. L'essai ne fut pas long. On comprit vite que l'inondation anglaise n'était pas si redoutable, et que le français était une arche assez sûre pour flotter gaiement sur les eaux du déluge." [2]

Aujourd'hui on ne se lancerait peut-être pas dans cette voie avec l'ardeur et l'abnégation qu'y apportaient certains religieux français d'il y a cinquante ans; mais il ne manque pas de maisons d'éducation, de pensionnats très huppés, où la formation s'inspire de modes et de méthodes qui ne sont pas dans la tradition française. Au lieu de poursuivre le travail délicat commencé par la mère sur son enfant,

2. Le P. Edouard Lecompte, S.J., *Les Jésuites du Canada au XIXe siècle*, Montréal, 1920, p.316.

on ne craint pas d'opérer une brisure dans l'éducation de la jeune fille; au lieu de prolonger les lignes déjà tracées, on incline hardiment vers un autre but. Est-ce là de bonne éducation, de saine pédagogie ? Il arrive ainsi que des jeunes filles rougissent, ou presque, d'usages et de traditions vénérables qui se perpétuaient pieusement dans leur famille. Elles rapportent au foyer des manières de faire, des usages du monde, des habitudes qui ne sont pas de chez nous et qui marquent une capitulation nouvelle dans l'histoire de nos moeurs. Quelle peut être la source de cette erreur de jugement, sinon qu'on n'a plus "le même sentiment de fierté, la même confiance en ses forces, en son avenir, au génie de sa race ?" Et ces jeunes filles seront demain les dames de notre haute société; l'exemple qu'elles donneront sera contagieux, il l'est déjà, et, si nous en croyons une dame qui semble s'y connaître, les résultats en sont déplorables. [3]

Nous aurions grand besoin d'esprits supérieurs qui aient assez l'intuition de nos lacunes et la prescience de notre avenir pour nous donner une direction dans tous les domaines. Malheureusement, nous devons l'avouer, les penseurs sont rares chez nous. Nous avons peu d'hommes habitués aux grandes synthèses ou aux aperçus lumineux. Notre système de partis politiques nous a habitués à accepter sans discussion des idées toutes faites, à charger quelques chefs, parfois un seul, de penser pour tout le monde. On ne se donne pas assez la peine de réfléchir sur les destinées de la nation. Les soucis de leur profession, le besoin de gagner de l'argent, une certaine médiocrité de goût dans le choix de leurs récréations, détournent nos hommes de profession libérale des lectures sérieuses et des études suivies qui

3. Voir le remarquable article de *Fadette* dans l'*Action française* publiée en brochure. On peut se le procurer pour la modique somme de 10 sous aux bureaux de la revue.

leur donneraient cette culture générale préparatoire aux grandes déductions et permettant de situer une difficulté pour l'examiner dans son ampleur. Et comme les questions qui intéressent notre avenir sont d'une grande complexité, il résulte que beaucoup d'hommes en vue, qui ne manquent pourtant pas d'intelligence ni d'instruction, n'ont pas d'idées claires sur nos problèmes, n'en connaissent pas les solutions possibles et désirables, qu'ils les déforment parfois, qu'ils les rapetissent bien souvent. Je me rappelle encore la profonde déception d'une Anglaise qui, durant la guerre, dans une soirée de charité pour les oeuvres de secours aux soldats, avait eu, selon son expression, la bonne fortune de se trouver à côté d'un officier canadien-français. Française d'éducation et de sympathie, elle se réjouissait de pouvoir enfin se renseigner sur nous en observant de près un Français du Canada. Elle pensait trouver en lui un intellectuel de l'envergure des diplômés de Saint-Cyr ou de Navale : elle dut en rabattre. La pauvreté de langage et la pauvreté de pensée de cet universitaire canadien rebutèrent son interlocutrice. Sur nos questions d'histoire ou de politique générale, sur nos problèmes d'avenir ou de gouvernement , sur nos relations avec l'Empire et les divergences de sentiments entre Canadiens, pas de vues nettes, pas de convictions profondes, mais une pensée flottante, un laconisme déconcertant. Cette catholique interrogea le jeune Canadien sur la question alors brûlante des écoles de l'Ontario, dont elle savait quelque chose : "Bah ! répondit l'officier, on fait là beaucoup de bruit sans raison; il n'y a là qu'une querelle de prêtres !" Par paresse d'esprit ou servilité de bonne entente, ce jeune homme oubliait tous nos griefs , supprimait toutes nos difficultés.

On parle actuellement de propagande à l'étranger : une condition primordiale pour que cette propagande

réussisse, c'est que nous sachions parler de nous-mêmes, que nous sachions ce que nous sommes, ce que nous voulons, où nous allons. C'est sans doute pour mettre de l'ordre dans nos idées à ce sujet que l'*Action française* fait cette année une enquête sur notre avenir. N'importe qui ne peut pas assumer à l'improviste la tâche de parler au nom de ses compatriotes, ni de se donner lui-même ou ses idées comme le prototype des hommes et des intelligences de son pays. Attendre des étrangers qu'ils étudient nos problèmes pour nous défendre à Londres, à Rome ou à Paris, s'adresser à ces tribunaux lointains pour en obtenir un jugement sur nos dissensions intimes, ce sont là des indices de naïveté qui disparaîtront sans doute de chez nous, comme elles auront bientôt disparu du reste de la terre. Les Français eux-mêmes achèvent de parler des nations qui les *aiment*. Un peuple n'aime pas un autre peuple, déclarait Etienne Lamy au retour d'une mission en Espagne durant la guerre, et M.Poincaré rappelait récemment cette vérité à ses compatriotes.Comme les autres, le peuple canadien-français ne doit compter que sur lui-même pour se faire connaître et se faire respecter.

Or, le grand argument pour ou contre nous, c'est nous-mêmes, c'est chacun de nous. Notre façon de parler, notre culture d'esprit, tout comme les pensées que nous exprimons, tout sert ou nuit à notre apologétique nationale. Il faut donc que nous sachions nous présenter sous un jour favorable, et pour cela que nous nous fassions ce que nous voulons qu'on nous croie, des représentants avantageux de la race et du génie français. C'est le conseil de notre Anglo-Canadienne de tout à l'heure : il est d'or, suivons-le.

Adélard Dugré, S.J.

LE COMITÉ DE PROPAGANDE A PARIS

Veut-on des nouvelles du comité de propagande canadienne-française à Paris ? Nous avons commencé nos conférences. Le 9 décembre, M. l'abbé Armand Chaussé ouvrait la série à l'Institut catholique. A l'occasion d'une réception que donnaient les étudiants catholiques de Paris aux étudiants étrangers, notre propagandiste fut invité à prendre la parole. Il y parla du "Canada apostolique." Après un bref résumé de notre histoire religieuse, le conférencier fit un tableau des missions de notre pays, de l'expansion de son catholicisme. Il exalta en passant comme il convenait, les méthodes de l'apostolat français si pieusement conservées au Canada. Notre ami recueillit à ce moment de son discours un magnifique succès. Mgr Baudrillart se leva et alla embrasser le conférencier, pendant que l'auditoire l'acclamait. Le 29 décembre, M. l'abbé Chaussé parlait encore du Canada à Notre-Dame-du-Travail. Cette fois, devant un auditoire largement populaire, la conférence s'accompagna de projections. Les braves Parisiens suivirent avec intérêt, souvent avec de l'étonnement et des exclamations, la révélation qui leur était faite des "arpents de neige" fameux. M. le chanoine Beaupin, le sympathique secrétaire des *Amitiés catholiques françaises à l'étranger*, ici comme à l'Institut, avait tenu à présenter lui-même le conférencier, et eut chaque fois pour notre pays, des mots d'aimable fraternité.

Nos conférences vont continuer pendant tout l'hiver. Nous poursuivons également notre propagande dans les journaux et les revues. Grâce à l'amabilité de M. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal, et à M. François

Veuillot, l'*Eclair de Montpellier* et la *Libre parole* de Paris nous sont largement ouverts. *L'Eclair de Montpellier*, disons-le en passant, est le journal le plus répandu dans le midi de la France. Quelques-uns des articles de revue que nous avons demandés à nos amis, paraîtront prochainement. D'autres *grands* périodiques de Paris ont offert leurs pages à nos collaborateurs et toujours avec une parfaite amabilité. Mais nous reparlerons de ces choses dans notre prochaine chronique.

De bonnes nouvelles nous sont arrivées du Canada. En premier lieu, il faut placer la généreuse souscription des directeurs de l'*Action française* qui nous envoient un chèque de 700 francs. Reçu aussi de M. Amédée Buteau de Québec et de M. J.-D. Cartier de Drummondville deux chèques de $5.00 chacun, qu'accompagnent deux lettres de précieux encouragements. M. Saint-Jorre de Montréal nous envoie 3 volumes pour aider à notre propagande et M. Albert Larrieu nous adresse *Une poignée de vérités*. Au moment de jeter cette lettre à la poste, une lettre nous arrive de la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Montréal qui nous apporte un chèque de 250 francs et nous en promet un autre, de la même somme, pour bientôt. Cordial merci à tous ceux qui nous aident dans notre modeste effort.

Au cas où d'autres envois se seraient perdus en route, on voudra bien nous en avertir. On est également prié de prendre note que M. l'abbé Armand Chaussé est devenu secrétaire de notre comité. C'est à lui, à 9 rue Jean-Bart, Paris 6° qu'il faut adresser toute correspondance. (1)

Paul Riou.

---

(1) L'appel publié dans notre livraison de novembre dernier n'est pas resté sans réponse. Grâce à la générosité de quelques amis de la cause, l'*ACTION FRANÇAISE* a pu transmettre au comité de Paris, la jolie somme de 1180 francs. Aujourd'hui, il nous est agréable d'avoir à mentionner d'autres bienfaiteurs auxquels nous souhaitons de nombreux imitateurs. Souscriptions récentes: R. P. J. M. R. Villeneuve, O.M.I., 100 francs; Omer Héroux, 100 francs; les élèves finissants du collège Ste-Marie, de Montréal, 55 francs.

L'ORGANISATION SYNDICALISTE CATHOLIQUE AU CANADA

Le Syndicalisme catholique au Canada fait officiellement remonter son origine à la fondation de la *Fédération Ouvrière* de Chicoutimi, en 1907. Nous avions bien auparavant des unions dites *nationales*, composées d'ouvriers catholiques, dont quelques-unes avaient consenti à modifier leurs règlements dans le sens catholique et admettaient dans leurs conseils et dans leurs assemblées, la présence d'un aumônier. Mais aucune n'avait encore répudié formellement, croyons-nous, le principe de la *neutralité*.

La "Fédération ouvrière de Chicoutimi", la première, se plaça résolument sur le terrain de la *confessionnalité* assigné par Pie X aux ouvriers catholiques. On retrouve dans la première constitution qu'elle se donna les principes et les règles pratiques qui sont à la base des constitutions et des règlements de tous les syndicats catholiques établis depuis lors dans notre province : acceptation sans réserve de la direction de l'Eglise dans l'organisation du travail, respect de la propriété et des contrats, répudiation du faux principe de la lutte des classes, pratique de la justice et de la charité dans les rapports avec les patrons, règlement des conflits par le recours à l'arbitrage, amélioration du sort de l'ouvrier au moyen d'organismes économiques tels que l'assurance mutuelle, les caisses d'économie populaires, les coopératives d'achat, la diffusion de l'enseignement technique, le règlement de l'apprentissage, etc.

A cette époque déjà lointaine où la forteresse de l'internationalisme ouvrier en Amérique paraissait inexpugnable, on pouvait non sans quelque raison considérer comme

téméraire et vouée à un échec certain l'initiative d'une telle fondation.

L'éducation syndicaliste catholique est loin d'être parfaite dans notre province même à l'heure qu'il est. En 1907, elle était nulle. La masse de notre peuple ignorait la doctrine si lumineusement exposée dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Quant aux ouvriers de Chicoutimi ils ne la soupçonnaient même pas. Ils étaient donc des moins préparés à en accepter l'application. L'ignorance de cette doctrine et leur tempérament les en éloignaient également. Par atavisme et par accoutumance, en effet, ils avaient l'amour du grand air et le mépris des barrières. La discipline n'était donc pas leur fait. L'esprit de corps de même leur manquait totalement. Pas plus que d'autres, d'ailleurs, ils n'étaient disposés à admettre l'ingérence du prêtre dans des questions d'ordre purement matériel à leurs yeux, dont le côté moral leur échappait et pour le règlement desquelles ils ne lui reconnaissaient aucune compétence particulière. Cela se compliquait encore de l'idée assez généralement entretenue sinon toujours avouée, que le prêtre, en cas de conflit entre les ouvriers et le patron, serait naturellement du côté de ce dernier. La masse des préjugés était énorme. On était méfiant. Nous le savions.

Mais le temps pressait. La grande industrie canadienne-française de la pâte à papier venait de naître au bord du Saguenay. C'était, à nos yeux — nous étions peut-être naïfs — un commencement de conquête économique, un première digue dressée contre le flot envahissant du capital étranger, menaçant de nous submerger. Nous eûmes l'intuition qu'une telle tentative, cependant, était probablement vouée à l'avortement si le travail, dans nos usines, n'était pas de son côté libéré de la tyrannie d'une direction

étrangère omnipotente. Car l'"Internationale" était déjà implantée au Saguenay.

Pour toutes les causes que je viens d'énumérer, la fondation d'une union ouvrière catholique ne fut donc pas accueillie avec enthousiasme par la masse des ouvriers de Chicoutimi. Aussi durant cinq ans elle ne se maintint qu'avec un nombre de membres restreint, une élite, servie par une réclame qui éveillait l'attention, sans calmer pour cela les inquiétudes de son fondateur. Ce fut une période d'étude, de tâtonnements et d'essais plus ou moins heureux. Elle prit dans l'ordre économique plusieurs initiatives, qui n'eurent guère d'autres résultats que de faire un peu l'éducation de ses membres. Les avantages qu'elle leur procurait n'étaient pas assez apparents pour frapper les esprits et soutenir leur confiance. Depuis près d'un an même la "Fédération ouvrière" n'était plus guère qu'à l'affiche. En fait elle agonisait. Il fallait la remettre debout.

"Ce qui importe, me disait l'abbé Wossen, Directeur des unions catholiques de Bruxelles, c'est de trouver la *formule*".

Cela est beaucoup plus difficile qu'on ne pense. Les principes sont immuables, mais on ne peut les appliquer sans tenir compte d'une foule de contingences variables à l'infini. Vouloir transporter de toute pièce d'un pays à l'autre un organisme quelconque parce qu'il a bien fonctionné ailleurs dans des conditions déterminées, serait bien souvent une erreur. Questions de milieu, de mentalité, d'habitudes, de conditions économiques diverses. L'unionisme *neutre* a le vice radical de faire abstraction des principes de la morale chrétienne et de ne s'édifier que sur l'intérêt d'une classe, opposé, en fait du moins, à l'intérêt d'une autre classe. Cette opposition d'intérêt est cependant réelle, et il faut en tenir compte. L'union ouvrière qui

n'est pas purement ouvrière, sera toujours suspecte à la masse des ouvriers. Voilà un premier fait dont nous dûmes tenir compte. De plus, au Canada, où la distance entre les classes est presque nulle et la vie facile, l'ouvrier est naturellement très indépendant. Tout ce qui rappelle le servage ne fût-ce que de loin, lui répugne. Il ne se constitue pas même très volontiers domestique. Il aime l'ordre, il admet la hiérarchie, il s'incline devant les supériorités de droit ou de fait; mais les situations élevées que crée la fortune pas plus que les titres ne l'impressionnent ni ne l'éblouissent outre mesure, surtout chez ceux de sa race, qui sont sortis de son rang.

Ces constatations et d'autres que nous eûmes le loisir de faire durant ces cinq années de contact intime avec les ouvriers de Chicoutimi nous amenèrent à changer un peu nos méthodes, à adopter d'autres procédés. C'est ainsi qu'ayant admis d'abord dans l'*union* des membres honoraires, ce qui faisait ombrage à plusieurs et les humiliait même, nous les supprimâmes. L'œuvre fut donc reprise, non pas absolument sur une autre base, mais avec des modifications jugées nécessaires. La formule était trouvée. La "Fédération ouvrière" secoua son linceul. Cette fois elle était viable.

Une heureuse circonstance lui permit d'augmenter rapidement son effectif. Il se trouva que l'Internationale, inquiète de notre existence, voulut nous faire la guerre. Ce fut pour l'union catholique le succès assuré. Ceux qui n'entraient pas dans ses rangs pour d'autres motifs, qu'ils ne comprenaient pas assez, se joignaient à elle pour se battre. La bataille fut rude, acharnée. Nous restâmes maîtres du terrain, sauf à Jonquière où l'Internationale réussit à se maintenir. Nous savons qu'elle est morte depuis, dans le cours de l'été, victime de ses excès.

Le travail organisé est donc aujourd'hui dans tout le Saguenay *catholique* et *national*. Il y est constitué légalement en vertu d'une loi provinciale (3, Georges V, chap. 95, Québec) du 21 décembre 1912.

Qu'il me soit permis de rendre hommage, en passant, à la clairvoyance et au bon vouloir de l'éminent fondateur et directeur-gérant de notre grande industrie saguenayenne. Le premier de tous nos industriels, il sut comprendre tout le parti que la Province et l'industrie en particulier pouvaient tirer de l'organisation syndicaliste catholique. Le premier il mit au service de cette organisation toutes les ressources de sa haute intelligence et toutes les inspirations de son cœur de chrétien et de patriote éclairé. Sans son concours l'entreprise, si elle eût été possible, aurait rencontré beaucoup plus de difficultés.

Le mouvement inauguré à Chicoutimi en 1907 ne s'étendit ailleurs qu'à partir de 1912. L'exemple de Chicoutimi fut décisif. Ce qui avait paru si longtemps irréalisable était réalisé : des syndicats ouvriers confessionnels et nationaux, c'est-à-dire, catholiques et *canadiens*, existaient; ils tenaient, dans une magnifique lettre pastorale de l'Évêque de Chicoutimi, leur charte religieuse; ils avaient reçu dans la personnalité civile la reconnaissance officielle de l'État. La voie était donc ouverte. Trois-Rivières y entra tout d'abord.

En ce même automne de 1912, Mgr F-X. Cloutier évêque des Trois-Rivières, inaugurait dans sa cathédrale, un enseignement social. En janvier 1913, la *Corporation ouvrière catholique* était fondée et s'installait dans un immeuble bâti pour elle. C'est dans cet mmeuble que fut tenu le premier congrès des syndicats catholiques, les 21, 22, 23 août 1919.

La Corporation ouvrière, pleine de vitalité, a étendu ses rameaux à Grand'Mère, à Shawinigan et ailleurs. Elle compte un grand nombre de membres de tout métier. Elle eut aussi ses heures sombres, mais elle connut des triomphes réconfortants. La fondation de la Corporation ouvrière des Trois-Rivières fut saluée avec enthousiasme au Saguenay. Par-dessus les Laurentides Chicoutimi et Trois-Rivières se donnaient la main

Le 11 décembre 1912 naissait encore l'*Association ouvrière de Hull*, avec 12 membres fondateurs. Ce douze apôtres — comme on les a appelés longtemps à Hull — ont aujourd'hui la satisfaction de voir la modeste association du début devenue un groupement important, jouissant d'une influence considérable. Le nombre de ses membres dépasse douze cents, répartis en douze syndicats, dont deux de femmes.

Hull a le privilège d'avoir été choisi pour la tenue de notre prochain congrès, dans le cours de l'automne.

Le 4 novembre 1915, l'*Action Sociale Catholique* (de Québec) fondait l'*Union catholique des ouvriers mineurs de Thetford.*

Tous ces groupements étaient nés de circonstances particulières, sous la pression des événements, et, sauf exception, sans préparation sérieuse par l'étude et par la formation et l'entraînement d'une élite; ils étaient, pour ainsi dire improvisés. Leur organisation se ressentait nécessairement, et se ressent peut-être encore, de ce défaut de préparation, et, dans une bonne mesure aussi, sans doute, de l'inexpérience de leurs organisateurs. A cela venait s'ajouter chez la plupart des membres de ces associations l'impression de leur impuissance, due à leur petit nombre et à leur isolement en face de la formidable organisation syndicaliste internationale. Ceux-ci se demandaient, non

sans quelque raison, si leurs unions n'étaient pas vouées à une perpétuelle inefficacité au point de vue de leurs justes réclamations. D'ores et déjà, le *Congrès des Métiers et du Travail* du Canada, soit la *Fédération Américaine du Travail*, leur faisait partout une guerre sans merci. Celui-ci avait la faveur des Pouvoirs publics; ses ramifications s'étendaient par tout le pays; il avait son service de publicité bien organisé. Sans doute, ces unions catholiques avaient remporté des succès locaux signalés et rendu d'importants services à leurs membres mais cela ne suffisait pas toujours à relever les courages abattus et à ranimer la confiance. Tout le monde avait les yeux sur Québec et Montréal. Mais Québec et Montréal ne paraissaient pas bouger.

Québec et Montréal cependant n'étaient pas inactifs. Loin de là. A Québec la question ouvrière était au programme de l'*Action Social Catholique* depuis sa fondation. On n'a pas oublié l'heureuse intervention de S. E. le cardinal Bégin dans le conflit qui éclata en 1901 entre les manufacturiers de ch ussures de Québec et leurs employés. La déclaration de principes de ces ouvriers, la révision des statuts et règlements de leurs unions, la nomination d'un chapelain, tout cela constituait un premier pas vers l'unionisme catholique. Mais le terrain n'était évidemment pas prêt pour une action plus décisive et plus étendue. Avant de jeter les bases d'une organisation syndicale proprement dite, on jugea qu'il fallait d'abord préparer les esprits à recevoir la semence de la doctrine syndicaliste confessionnelle, par une active et adroite propagande. Ce fut l'œuvre de l'*Action Sociale Catholique*, sous la haute direction de S. G. Mgr Roy. Cette préparation dura jusqu'en 1915.

"Quand l'*Action Sociale Catholique* entreprit la tâche d'implanter l'unionisme catholique chez les ouvriers de la ville et du district de Québec, lisons-nous dans un tract in-

titulé: *L'Oeuvre d'une élite*, c'était à l'automne de 1915, quelque temps après son triomphe de Thetford. Elle n'ignorait pas qu'elle commençait une œuvre difficile; elle savait que sa tentative serait mal reçue et elle était d'opinion que le succès ne viendrait qu'après bien du travail et beaucoup de temps."

A cette epoque le travail organisé, qui comprenait à peu près la moitié des ouvriers de Québec, se divisait à peu près comme suit : quatre ou cinq associations internationales affiliées au *Congrès des Métiers et du Travail* et, par lui, à la *Fédération Américaine du Travail;* puis à peu près vingt-cinq unions dites *nationales.*

Tous ces groupes, au dire de l'auteur déjà cité, quoique composés presque exclusivement de catholiques, manquaient tous, à des degrés divers (en tant qu'unionistes) de l'*esprit catholique.* Et il n'y a guère à en douter, quand on se rappelle qu'ils avaient tous été formés à l'école de l'unionisme *neutre international.* Pour faire pénétrer l'esprit catholique dans cette masse, on songea à former une élite d'ouvriers par l'étude des principes de l'unionisme catholique et des directions pontificales. De là la formation du cercle d'étude des ouvriers, sous l'inspiration et par les soins de la *Commission des Questions Ouvrières de l'Action Sociale Catholique.*

Ce cercle, peu nombreux au début de sa fondation, comptait une soixantaine de membres en 1918. Piété, étude, tel était en deux mots le programme du cercle; en d'autres termes : devenir meilleur et se renseigner sur la pensée catholique touchant la question ouvrière. Inutile de dire qu'on ne resta pas longtemps dans le domaine de la spéculation. La foi engendre le prosélytisme. Qui donc possédant la vérité et se sentant devenu meilleur n'éprouve

pas l'impérieux besoin d'éclairer ses frères et de leur faire partager sa foi ?

La propagande se fit vite dans les milieux ouvriers québecquois par les ouvriers eux-mêmes, si bien qu'après peu de temps un grand nombre d'unions dites nationales demandèrent à l'Ordinaire les services d'un chapelain, et, le 5 février 1918, le *Conseil Central National du Travail du District de Québec* vota une proposition dans ce sens à l'unanimité et avec enthousiasme.

"Mise au vote deux ans auparavant, dit l'auteur de l'*Oeuvre d'une élite*, cette même proposition eût été rejetée par une majorité écrasante, et elle aurait donné lieu à des déclarations inspirées du plus mauvais esprit."

C'était le triomphe du Cercle d'étude, et pourquoi ne pas le dire ? du courageux et infatigable pionnier de l'unionisme catholique à Québec, M. l'abbé Maxime Fortin. Québec compte une vingtaine de syndicats confessionnels, auxquels il convient d'ajouter ceux de Saint-Éloi-les-Mines, de Donnacona, d'Asbestos, de l'Ange-Gardien et l'importante *Union des Ouvriers de la rive Sud*, des chantiers Davis, à Lauzon. En tout un effectif d'environ 20,000 membres.

Le mouvement syndicaliste catholique à Montréal, comme à Québec, comprend deux périodes, l'une de préparation, qui va de 1908 à 1915, l'autre de fondation, qui commence à proprement parler en 1918.

C'est, en effet, à une réunion sociale interdiocésaine tenue à Montréal en 1908, sous les auspices de Mgr Bruchési que fut jetée la première semence de l'idée syndicale catholique. Mais cette première semence devait germer lentement. On jugea avec raison, là aussi, qu'une assez longue période d'étude et d'éducation pouvait seule en préparer l'heureuse éclosion. Il serait intéressant d'entrer ici dans quelques détails sur l'œuvre si méritoire de ceux

qui par leur inlassable dévouement à l'idée syndicaliste en rendirent la réalisation possible à Montréal. Cela me mènerait trop loin. Qu'on me permette seulement de rappeler que le mouvement ouvrier catholique débutant n'y eut pas de plus solide appui que les RR. PP. Jésuites, en particulier, les Pères Hudon et Archambault. Comme *médium* de propagande, mentionnons encore l'*École Sociale Populaire* et son actif secrétaire, M. Arthur Saint-Pierre.

La période d'incubation terminée, l'œuvre fut officiellement remise aux mains de M. l'abbé Edmour Hébert, au mois de juin 1918. La période de fondation commence. A partir de ce moment les syndicats succèdent aux syndicats. Le 20 février 1920, un *Conseil central* est formé. Onze syndicats y envoient des délégués. Le 12 juillet de la même année, établissement d'un *secrétariat permanent* d'où rayonne la propagande syndicale. Enfin en 1921, le syndicalisme catholique compte à Montréal, 25 groupements avec un effectif de 6,000 membres.

Ces syndicats se recrutent dans l'industrie du bâtiment, du cuir, du vêtement, du commerce, etc., parmi les employés du tramway, les fonctionnaires municipaux, et enfin les typographes.

Si l'on ajoute à ces divers syndicats les 4 associations féminines de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et celui de l'Alliance catholique des Instituteurs, on peut dire qu'il y a à Montréal 9000 membres syndiqués dans une trentaine de groupements nettement confessionnels. Chaque syndicat forme un noyau solide et plein d'espérance. Même dans les corps de métier ou dans les industries où il n'est pas considérable, ce noyau a pu paralyser complètement le recrutement dans les unions internationales et contribuer largement à diminuer l'effectif de leurs membres. On peut affirmer, avec preuve à l'appui, que l'effectif des

unions internationales à Montréal n'est pas de 35 pour cent de ce qu'il était l'année dernière à pareille date. Et le mouvement prend une ampleur de plus en plus grande. La sympathie des patrons, la faveur de l'opinion publique, la confiance surtout des ouvriers sont autant de gages du triomphe assuré des syndicats catholiques dans la métropole.

Dans le même temps, à partir de 1917, d'autres unions ou syndicats catholiques s'établissent un peu partout, à Saint-Hyacinthe, à Sherbrooke et ailleurs. A Sherbrooke, il existe huit syndicats, avec un Conseil central et un effectif de 1600 membres.

Ce bref exposé de notre organisation ouvrière catholique — déjà trop long pour le temps qui m'est alloué — ne rend cependant pas justice. J'ai dû passer sous silence ou mentionner à peine des initiatives d'un mérite extraordinaire, taire des noms qu'il faudrait buriner dans le marbre. L'histoire de nos syndicats se fera, il y faudra des volumes, et elle prendra dans nos annales presque figure d'épopée. Qu'on y songe bien, en 1912, sauf à Chicoutimi, il n'y avait pas dans toute la province un seul syndicat catholique, une seule union ouvrière confessionnelle. Tout le travail organisé était *neutre*, recevait pour la plus grande partie, sa direction d'un pouvoir étranger et lui payait tribut. Considérez l'œuvre accomplie. En ce court laps de temps, à proprement parler dans les 3 ou 4 dernières années, plus de 200 syndicats catholiques debout, solidement encadrés, avec un effectif de près de 50,000 membres.

Ce que la mise sur pied d'un pareil organisme a coûté de travail et a rencontré de difficultés, il n'est pas facile de l'imaginer. Dieu seul sait les heures d'étude consacrées par les aumôniers à la solution pratique de multiples questions souvent très complexes, les nombreuses et longues

soirées passées dans les comités ou les assemblées, les démarches auprès des patrons, les jours et les semaines d'anxiété dans les moments de crise. Dieu seul connaît aussi la somme de sacrifices que se sont imposés dans l'organisation des syndicats, tant d'ouvriers d'élite, esprits ouverts, âmes généreuses, qui furent de véritables apôtres.

L'un des plus grands obstacles à l'organisation du syndicat catholique, ç'a été, c'est encore et ce sera sans doute longtemps encore, l'idée fausse que de part et d'autre on se fait au préalable du rôle des syndicats. En *fait* pour l'ouvrier comme pour le patron, toute la question ouvrière se résume malheureusement à une question de salaire. De là entre les deux un antagonisme latent qui tend à faire du syndicat, le plus souvent, il faut le dire, par la faute du patron, au lieu d'un instrument de paix et de bonne entente, une arme de guerre. Le jour où le patronat tout entier admettra avec le pape que le syndicalisme ouvrier est un droit et une nécessité dans la grande industrie moderne, qu'il doit considérer le syndicat comme une entité, au même titre que la société anonyme dont il fait partie et voudra traiter avec lui, ce jour-là le syndicat catholique qui répudie le principe de la lutte des classes, lui apparaîtra comme le plus efficace instrument de paix sociale.

Il est acquis que nos syndicats catholiques ont contribué efficacement dans ces dernières années, malgré la crise économique qui a affecté leurs membres autant que n'importe qui, malgré le chômage, au maintien de l'ordre et à la stabilité relative de l'assiette industrielle dans la province de Québec. Pendant qu'ailleurs les grèves se multipliaient, non seulement, sauf dans un cas ou deux, nos ouvriers syndiqués catholiques sont restés persévéramment au travail, mais ils ont, dans plus d'une circonstance, empêché ou brisé des grèves suscitées en dehors d'eux.

Comme organisme économique, du point de vue ouvrier, nos syndicats ont-ils donné aussi de bons résultats ?— Oui, et c'est par ce côté encore qu'ils se distinguent des unions non-catholiques. Pour s'en rendre compte, qu'on veuille bien référer aux diverses résolutions adoptées aux congrès de Trois-Rivières et de Chicoutimi. On verra qu'en une semaine, ce parlement d'ouvriers a fait plus de bonne besogne, remué plus d'idées, soulevé plus de problèmes économiques qu'on ne le fait souvent dans d'autres parlements en six mois. Et les résolutions adoptées dans ces congrès ne sont pas restées lettres mortes. Non seulement des démarches ont suivi auprès des gouvernements fédéral et provincial pour obtenir le redressement de nombreux griefs et une meilleure législation ouvrière, mais des œuvres économiques ont été établies, à Chicoutimi, par exemple, qui ont efficacement contribué à améliorer le sort de l'ouvrier. Caisses d'économie, assurance, magasins coopératifs, boulangerie coopérative, chauffage coopératif, sont autant d'institutions en plein fonctionnement. Des initiatives de ce genre ont été prises à Québec et à Montréal. Partout aussi nos syndicats ont obtenu, sans violence, sans grève, une augmentation ou une attribution plus équitable des salaires.

Au début de notre organisation syndicale on nous a souvent posé cette question quelque peu étrange : "Pourquoi des *unions ouvrières confessionnelles* dans un pays mixte comme le nôtre ? N'est-ce pas une cause de désunion et d'affaiblissement ?"

La réponse à cette question se trouve d'abord dans le fait accompli. Nos unions existent, nombreuses; le pays n'a pas été bouleversé; au contraire, elles se sont révélées comme un élément d'ordre et de paix sociale et il n'apparaît pas que d'avoir affranchi nos ouvriers de la servitude de

l'unionisme américain ait nui à leur prospérité et à leur bien-être.

Mais allons plus au fond de la question. Si l'unionisme neutre nous fait la guerre en tant que catholiques — et il nous la fait, — c'est la preuve la plus évidente que dans ses rangs la foi de nos ouvriers catholiques est en danger et qu'il est plus que temps de réagir, que nos vieux cadres religieux ou, si vous l'aimez mieux, notre enseignement traditionnel à l'école et à l'église, la fréquentation des sacrements et nos pieuses pratiques ne suffisent plus à prémunir l'esprit de nos ouvriers catholiques contre l'infiltration des fausses doctrines qui ont cours dans les milieux mixtes qu'ils fréquentent, ni à les protéger contre l'influence malsaine au point de vue moral d'une ambiance saturée de matérialisme et de sensualisme. On a vu ce spectacle attristant d'ouvriers catholiques fervents, fermes dans leur foi, d'une vie privée exemplaire, très attachés aux plus édifiantes pratiques de religion, qui dans leurs unions professaient les principes les plus opposés à l'enseignement catholique, fermaient leur porte au prêtre et n'admettaient pas que l'Église dans les questions qui concernent le travail eût le droit de leur donner une direction. J'ai entendu des chefs d'unions *neutres* et *internationales*, catholiques et catholiques pratiquants, prêcher à nos ouvriers des doctrines abominables, entasser sophismes sur sophismes, faire appel aux plus vilaines passions contre les capitalistes et la société bourgeoise en général, dénoncer le prêtre comme l'ami des riches et des grands et l'ennemi du "pauvre peuple", faire planer sur sa conduite les soupçons les plus infamants, et... ils étaient applaudis. Ah ! les pauvres aumôniers des unions catholiques ! Quel mérite n'ont-ils pas de travailler avec tant d'ardeur et de courage, d'user leur vie à arracher de cet abîme de perversion intellectuelle et morale nos chers ouvriers

canadiens-français ! On avait réussi à élever une barrière au Canada entre l'ouvrier catholique syndiqué et l'Église. Nous sommes en train d'abattre cette barrière.

"Il peut paraître étrange, disait S. G. Mgr Roy au cercle d'étude des ouvriers de cette ville, que chez les ouvriers de Québec, qui passent leur vie entre l'atelier et l'autel, on ait eu besoin de se remettre dans la vérité et le droit chemin et qu'il ait fallu se rapprocher de Dieu et de son Église; mais en fait ce retour s'imposait; nos ouvriers, en effet, n'avaient pas encore compris ou plutôt quelques-uns avaient oublié, et d'autres — très nombreux — avaient fini par nier à l'Église le droit d'intervenir dans l'usine où travaille l'ouvrier et dans le syndicat où il délibère, comme dans la maison où se passe son existence d'homme, sa vie d'époux et sa carrière de père de famille.

En plein chez nous, des mains étrangères avaient établi cette barrière de mensonge entre l'ouvrier et l'Église. Sournoisement, habilement, patiemment, elles avaient accompli cette séparation néfaste; puis, ce but atteint, elles avaient poussé la foule dans des sentiers mauvais où l'on n'entre d'ordinaire que pour courir à une ruine certaine, loin de l'Église et loin de Dieu."

Ce n'était pas tolérable, il fallait que le Christ prît sa place dans le travail organisé, qu'il y fût en permanence, qu'il y fût en Roi, qu'il y fût comme dans sa propre maison. Et pour cela il était nécessaire qu'on "abattît la palissade qui entourait le domaine ouvrier et qu'on y fît entrer le prêtre, représentant de l'Église et envoyé de Jésus-Christ."

Pourquoi des unions confessionnelles ?

La réponse est encore, elle est surtout, dans l'admirable encyclique *Singulari Quadam* de Pie X, encyclique si peu connue, et, pour un trop grand nombre des nôtres, restée lettre morte.

Pie X y proclamait la nécessité du syndicat confessionnel pour les ouvriers catholiques, il enjoignait à tous ceux que cela regarde d'établir de ces syndicats "dans les contrées catholiques, certes, et, en outre, dans toutes les autres régions, partout où il paraîtra possible, et de subvenir aux besoins divers de leurs associés."

Maintes fois Pie X est revenu sur cette direction en ajoutant chaque fois de nouvelles précisions.

"On nous a fait dire, déclara le pape dans son discours en réponse à l'adresse des cardinaux intronisés au printemps de 1914, que nous approuvions les *syndicats neutres* pour les ouvriers catholiques. C'est le contrepied de nos directions. Les seuls syndicats que nous approuvons pour les ouvriers catholiques sont les syndicats catholiques."

L'ouvrier canadien-français est foncièrement religieux. Généralement parlant, l'influence néfaste des sociétés neutres, si elle a jeté la confusion dans ses idées d'unioniste, n'a pas atteint à fond son âme formée à la rude école d'un catholicisme vécu. Son esprit, son cœur portent toujours l'empreinte des vérités qui éclairent et des préceptes qui rectifient les sentiers. Son foyer, source féconde de vie, est générateur d'énergie et de vaillance.

Un tel homme peut encore être séduit par le mirage des lubies socialistes et par les rêves creux de l'internationalisme, mais plutôt exceptionnellement. Il entre dans les sociétés neutres pour l'intérêt matériel qu'il croit y trouver, pas davantage.

Cet intérêt il y a droit, et le contrat individuel, pur et simple, dans notre état social actuel, ne le lui garantit pas toujours suffisamment. Isolé dans une société où se multiplient les groupements financiers et les collectivités d'intérêts de toutes sortes, il est livré sans défense au caprice de directeurs ou de gérants de sociétés anonymes et irrespon-

sables. Aux prises avec la misère, il est souvent contraint d'accepter des salaires insuffisants pour vivre. Si on le congédie, il n'y a pas pour lui de recours possible contre un patronat ligué et tout-puissant.

La sauvegarde de cet intérêt auquel il a droit, l'ouvrier canadien-français catholique l'a cherché dans l'unionisme américain parce qu'il n'y en avait pas d'autre. Mais il ne s'y est jamais senti chez lui, dans son milieu. Il y souffrait de nostalgie.

"Monsieur l'abbé, me disait un délégué de la *Fédération Américaine du Travail*, un Canadien français catholique : le problème ouvrier au Canada n'est pas nouveau. Durant bien des années nous avons souffert, peiné, travaillé pour des salaires de famine, enrichissant de nos sueurs des capitalistes sans entrailles... Quand nous criions notre misère et qu'on nous accueillait à coups de fusil comme des rebelles et des révolutionnaires, que faisiez-vous ? Vous nous exhortiez à la patience en nous montrant le ciel et vous nous faisiez de beaux petits sermons sur le respect de l'ordre social. Le ciel, nous y croyons. Mais avant le ciel il y a la terre et le père de huit ou dix enfants ne peut pas s'en passer. L'ordre social, nous en admettons la nécessité, à la condition qu'il ne soit pas profitable qu'à une classe de privilégiés. Voilà le nœud du problème. Monsieur l'abbé, vous n'apportiez pas de solution. Alors le travail organisé des États-Unis nous a tendu les bras; nous nous y sommes jetés. Et aujourd'hui, vous nous dites que cela n'est pas bon. Que ne l'avez-vous dit plus tôt ?"

Notre réponse à ce reproche, qui n'est peut-être pas sans fondement, ce fut l'établissement d'unions catholiques où le travailleur catholique put trouver la protection dont il avait besoin sans exposer sa foi et sans désobéir à l'Église.

Quand nous nous sommes présentés à lui, ce fut pour ui un soulagement. J'ai entendu de ces braves ouvriers au congrès de Chicoutimi me dire les larmes aux yeux : "Vous ne savez pas la joie que nous éprouvons d'avoir trouvé enfin dans le clergé un appui, une force. Nous avons ressenti si vivement durant bien longtemps l'amertume de l'abandon."

Le clergé a fait pour les ouvriers, au bon moment, quand ce fut possible, ce qu'il a fait pour toutes les autres catégories de citoyens, ce qu'il continue de faire, par exemple, dans le domaine de l'éducation, de la colonisation et même de l'agriculture. Il a été ici encore, une fois de plus, il faut, je crois, l'admettre, un initiateur clairvoyant et bien inspiré.

Qu'on me pardonne ces digressions. Elles peuvent paraître n'entrer pas dans mon sujet. Mais on ne saisira jamais trop, à mon avis, l'occasion d'éclairer l'opinion publique sur l'urgence d'une organisation ouvrière catholique et nationale par tout le pays. Là est le salut. Les pouvoirs publics de cette province l'ont compris et nous ont fait un sympathique accueil. Je ne pourrais pas en dire autant, malheureusement, du patronat et des grands organes de l'opinion publique pris dans leur ensemble.

Et pourtant, voyez, les plus graves dangers nous pressent. Dans tout le Canada, le monde du travail est pour la plus grande partie, gouverné par des chefs étrangers, les idées qui mijotent dans le cerveau des ouvriers canadiens, en dehors de nos unions catholiques, sont des idées d'outre-frontière, la régie interne des syndicats canadiens neutres est subordonnée aux vues et aux intérêts du syndicalisme américain. Leur chef suprême est citoyen des États-Unis, et pour venir régler leurs difficultés d'ordre intérieur, discuter les questions de salaires et les conditions du travail au Canada, il n'a pas besoin de passe port. Nos ports natio-

naux, nos voies de communications, nos grands services publics sont tous entre les mains d'associations qui attendent de lui des ordres et qui suivent ses directions.

Qu'on ne dise pas que j'exagère. Ces faits sont patents.

Ah ! on s'inquiète beaucoup de notre dépendance économique éventuelle. On appréhende dans l'emprise du capital étranger une très sérieuse menace pour notre autonomie. On a sans doute raison.

Qu'en sera-t-il, si, par-dessus le marché, tout notre monde ouvrier est livré pieds et poings liés au syndicalisme américain ?

Ce qui est effrayant, ce n'est pas précisément que l'Internationale ait quelques ramifications dans notre pays — cela se voit partout — , c'est qu'elle y ait été jusqu'à ces derniers temps et qu'elle prétende y rester toute-puissante.

Or c'est la noble ambition de nos syndicats catholiques et nationaux de délivrer au moins la province de Québec de cet esclavage. Ils seront, Dieu aidant, ils sont déjà une sauvegarde pour la foi de nos ouvriers, un gage d'union et de bonne entente entre tous les citoyens, une garantie de la paix sociale, en un mot, une œuvre de salut public.

Eug. LAPOINTE, ptre.

LA LANGUE FRANÇAISE

De Rivarol, dans son discours sur l'*Universalité de la langue française :*

"Aristippe, ayant fait naufrage, aborda dans une île inconnue; en voyant des figures de géométrie tracées sur le rivage, il s'écria que les dieux ne l'avaient pas conduit chez des barbares. Quand on arrive chez un peuple et qu'on y trouve la langue française, on peut se croire chez un peuple poli".

LA PETITE GUERRE

C'est bien d'une petite guerre que nous allons parler, mais la petite guerre, les escarmouches, furent livrées au bénéfice des intérêts supérieurs de notre race. Sans doute, il faut savoir distinguer la valeur et l'importance des problèmes touchant ces intérêts supérieurs, et dans leur classement il importe d'y mettre l'ordre nécessaire. Ainsi, il faut d'abord accorder aux traités internationaux auxquels nous apposons notre signature, comme à ceux de Versailles et de Washington, et aux conventions auxquelles nous sommes invités à participer, comme à celle de Gênes, toute l'attention qu'ils méritent. Mais dans la hiérarchie des causes produisant des effets politiques et économiques, il y en a de petites, dont la fréquence a une grande répercussion, telles les coutumes des simples particuliers et les faiblesses administratives des ministères publics.

L'*Action française*, tout en posant dans l'article de fond le grave problème de notre avenir politique, ne néglige donc pas l'humble mais nécessaire attaque du tirailleur. Nous avions harcelé dernièrement le ministère des douanes. Nous nous sommes attaqués depuis à celui du commerce. Voici le précis du dernier duel.

L'un de nos directeurs apprit en novembre que le bureau de publicité du ministère du commerce se proposait d'envoyer en France, en Belgique et en Suisse, des films intitulés "Seeing Canada". Ce titre nous parut suspect et le secrétaire général fut chargé d'écrire au ministre du commerce.

Dans une lettre du 24 novembre les questions suivantes furent donc posées au ministre, qui devait si tôt après abandonner ses fonctions :

1. Dans ces trois pays (France, Belgique et Suisse) où la langue française est officielle, comme au Canada, les titres, notices et légendes de ces films (ceux dont nous venions de parler) seront-ils rédigés en français et en anglais ?

2. Si vous nous donnez l'assurance que les textes seront bilingues, c'est-à-dire français et anglais, la rédaction française sera-t-elle faite ou au moins approuvée et corrigée au besoin par des personnes connaissant à fond la langue française ?

Pris sans doute par des préoccupations d'élection, le ministre nous fit répondre par M. O'Hara, son sous-ministre. La réponse de ce dernier est courte, nous la reproduisons in extenso; elle est en date du 25 :

"En réponse à votre lettre du 24 novembre, relativement aux films intitulés "Seeing Canada", que le bureau de publicité de notre ministère envoie en France, en Belgique et en Suisse, je dois vous dire que les titres, notices et légendes de ces films seront rédigés en français, en France, par les compagnies avec qui nous avons un contrat pour la distribution de ces films dans les pays mentionnés."

Le 3 décembre nous exprimâmes à M. O'Hara notre surprise d'apprendre que la traduction française fût faite en France par des étrangers. Nous fîmes de plus remarquer à notre correspondant que sa méthode comportait de graves inconvénients. Le premier de ces inconvénients consiste à confier à des étrangers le soin de faire une traduction, dont la rédaction définitive devrait être approuvée par le ministère du commerce. Le deuxième est de laisser croire en Europe que le personnel d'un ministère canadien est ignorant du français au point de se départir de son droit et devoir de contrôle, comme s'il s'agissait d'une langue inconnue de la moyenne des personnes instruites, du chinois,

du turc ou de l'arabe, par exemple. Le troisième est le parti pris — voulu ou simplement instinctif, mais non moins contraire à l'équilibre social chez nous — que révèle le fait stupéfiant qui nous était annoncé avec une si parfaite quiétude d'âme.

Enfin nous exprimions l'espoir qu'il suffit de porter ces réflexions à la connaissance du sous-ministre pour qu'il se rendît compte de leur justesse et remédiât à l'erreur signalée. Nous l'assurions enfin que notre lettre lui était dictée dans le meilleur esprit, et que seules des préoccupations d'ordre administratif, de bonne réputation à l'étranger, d'harmonie intérieure et de dignité nationale pour nous Canadiens français, nous animaient.

Le même jour, 3 décembre, nous envoyions copie de notre lettre à M. Charles Beaubien, sénateur, l'invitant à intervenir auprès de M. O'Hara. La part active que M. Beaubien prit en ces derniers temps aux relations commerciales franco-canadiennes nous semblait le désigner à une intervention personnelle rapide et pratiquement péremptoire.

"Je partage tout à fait votre opinion, nous écrivit M. Beaubien, le 5 décembre, que la traduction des titres et légendes de nos films canadiens devrait se faire au département même d'où émanent ces films". Mais au lieu d'intervenir, M. Beaubien se contenta de conclure : "Si ce département ne possède pas de personnes compétentes pour faire cette traduction, il n'a qu'à s'en procurer. Une traduction faite à l'étranger, sans contrôle, pourrait donner lieu à des erreurs infiniment regrettables".

En quoi la lettre de M. Beaubien sert-elle la cause française ? Elle est une confirmation de notre point de vue et une condamnation du régime auquel M. O'Hara semble

beaucoup tenir, si on en juge surtout par la lettre que ce dernier nous écrivit le 16 décembre.

Le changement de ministère avait-il eu pour effet de rendre nerveux M. O'Hara, nous l'ignorons, mais le sous-ministre nous montra les dents cette fois. Il commença par enfoncer violemment une porte ouverte, "I may say, écrivit-il, en anglais cette fois, that it is presumed that the experience of the officers of this Department would lead them to follow the course thought best", comme si les officiers du ministère étaient par nous accusés de ne pas agir au meilleur de leurs connaissances ! Et aussitôt le même haut fonctionnaire nous décocha lestement ce trait : "I incline to think that this Department knows more about the distribution of its films and the best way to edit them, than one who knows comparatively little of our work."

Mais se ressaisissant aussitôt, M. O'Hara fit un long plaidoyer pro domo, nous expliquant que sa méthode avait l'avantage de lui permettre de se rendre plus rapidement à la demande de ses correspondants parisiens quand ces derniers demandent "so many prints of a certain subject", comme si le ministère du commerce devait jouer le rôle de commis de l'étranger dans la propagande commerciale canadienne. Puis après avoir démontré que le matériel des films coûte 4 sous le pied, le sous-ministre ajoutait avec emphase que sa méthode lui permettait également de sauver les frais de douanes sur l'importation de la pellicule au Canada (ce qui se résume pourtant à sortir de l'argent de l'une de ses poches pour le mettre dans une autre) et sur l'importation du film en France.

Dans une lettre du 10 janvier nous répondîmes point par point à cette lettre étrange en commençant par reprocher au sous-ministre l'emploi de la langue anglaise dans une correspondance de cette nature, lui faisant remarquer que

sa lettre s'écartait du sujet traité jusqu'alors, et qu'il s'agissait tout simplement de savoir si une traduction française de récits canadiens rédigés d'abord en anglais, traduction faite même en France, offrait aux Canadiens des garanties suffisantes. Et pour illustrer notre pensée nous lui demandions s'il n'était pas possible que l'on appelât en France, Trois-Rivières, Three-Rivers, et les montagnes Rocheuses, the Rocky Mountains?

Nous ajoutions enfin que c'est une erreur de confondre la fonction d'une maison commerciale, qui est de chercher à faire des bénéfices, avec celle d'un ministère public, qui est la préoccupation de l'intérêt collectif. Et, rappelant enfin qu'il est du devoir élémentaire d'une saine administration de contrôler tout ce qui relève d'un ministère et non de laisser les étrangers nous représenter chez eux à leur goût, nous insistions sur le soin qu'un pays qui se respecte doit avoir de sa réputation internationale.

Nous n'avons peut-être pas été agréable à notre correspondant, mais nous n'avons pas cru que l'amabilité nous imposait le silence devant des méthodes administratives aussi inefficaces et une conception aussi fausse de l'intérêt public et national.

Que restait-il à faire? Chercher encore à provoquer une intervention. Aussi avons-nous résumé le débat à M. Raoul Dandurand, sénateur et ministre, l'invitant à intervenir au nom de notre bon renom à l'étranger. Le président de France-Amérique nous comprit et, après une correspondance avec M. O'Hara, il fut convenu que M. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, surveillerait lui-même la traduction française, ou confierait cette tâche à M. l'abbé Groulx, en séjour à Paris.

Nous avons remercié et félicité M. Dandurand. Et nous sommes heureux, aujourd'hui, de pouvoir lui rendre

justice en signalant ici l'heureux résultat de sa prompte e efficace intervention personnelle.

Un point important est gagné, nous sommes assuré que grâce au dévouement des nôtres à Paris, rien de fâcheu ou de grotesque ne sera colporté en France, en Belgique e en Suisse par la propagande maladroite du ministère d commerce canadien. Mais nous espérons qu'une réform sera bientôt apportée à Ottawa qui permettra à nos ami canadiens en séjour à Paris de poursuivre soit leurs études soit leurs promenades, sans faire la besogne qui relève d'u ministère canadien.

Cet incident nous prouve encore une fois que le sen commercial anglo-saxon n'est pas pratique au point de sup pléer par lui-même à toutes les préoccupations d'ordr général singulièrement mieux classées dans l'esprit de latins. Nous avons demandé à M. Dandurand de corrige le mal à sa source. Nous aimons à croire qu'il y réussira bien que nous ignorions les vues personnelles de son collègu au conseil des ministres, M. Robb.

Anatole VANIER.

FRANCAIS ET CANADIEN FRANCAIS

D'un article de Daniel Lallement sur la question scolaire (*La Revu Universelle*, 15 janvier 1922) nous détachons ce sympathique paragraph

"Un second travail (*Le problème scolaire étudié dans ses principes* pa le R. P. M.-A. Marion, O.P.) nous est venu du Canada français, où l'o sait — trop vaguement — qu'il se garde d'inestimables réserves. Sa vons-nous, par exemple, et puisqu'il s'agit d'enseignement, savons-nou que la philosophie de saint Thomas d'Aquin, où l'Église nous indiqu et où nous commençons à découvrir, le meilleur instrument pour l restauration de la raison, est enseignée à tous les jeunes Canadien français qui terminent leurs études secondaires? N'entre-t-il pas dan notre mission de maintenir la liaison entre de pareils foyers de vérité?"

A TRAVERS LA VIE COURANTE

La capitale de la race

Un ami nous envoie quelques documents sur la ville qu'il habite. Vous faites bien, nous dit il en substance, de secouer la léthargie et le snobisme de os concitoyens. Montréal, quatrième ville française du monde par a population, en est une des dernières par sa physionomie. Mais la ôtre ? La croyez-vous sans reproche ? Elle aussi se targue du nombre evé de ses habitants français, de son passé glorieux, des souvenirs u'elle possède, voire de son titre de capitale de la race française en mérique. Cela fait à merveille dans les prospectus destinés aux tousstes américains. Mais venez la voir de près. Et vous constaterez ombien cette réputation est usurpée. De plus en plus une couche proonde de vernis anglais la recouvre et la pénètre... Et un à un, notre orrespondant déroule les faits qu'il a glanés. Nous les résumons, tout n lui laissant la parole.

Voici un bloc de magasins, rue Saint-Jean, observés au hasard d'une romenade. Le quartier est français, français aussi le grand nombre des archands, comme celui d'ailleurs des clients. Sur douze magasins, dix ortent à côté du nom du propriétaire quelque réclame. De ces dix, ept annoncent uniquement en anglais: *Tailor – Paints and Varnishes– andy Store*, etc., etc.

Chez un confiseur

L'été dernier — c'est toujours notre correspondant qui parle — j'entre chez un confiseur à la mode. Voici la carte que je trouve à la table où je m'inslle. J'ai beau réclamer. On n'en possède pas d'autres. On me ontre, il est vrai, un beau menu bilingue pour les repas, mais pour les afraîchissements rien que cette carte unilingue :

VALIQUET'S

SOFT DRINKS, COLD SODAS, SUNDAES AND ICE CREAM

ry Ginger ale...	15c.	btl.	Lemon.....	10c.	gls.
ingerale.....	10c.	"	Chocolate.....	10c.	"
ormand Cider...	25c.	"	Cherry.....	10c.	"
iderine.....	10c.	"	Vanilla.....	10c.	"
ream Soda.....	10c.	"	Strawberry.....	10c.	"
gg Nogg.....	20c.	"	Coffee.....	10c.	"
ppleade.....	10c.	"	Raspberry.....	10c.	"

Ronge-O.....10c. "
Lemon Crush.....10c. "
Coca Cola.....10c. "

ICE CREAM SODAS

Orange.....15c. gls.
Lemon.....15c. "
Chocolate.....15c. "
Cherry.....15c. "
Vanilla.....15c. "
Strawberry.....15c. "
Coffee.....15c. "
Raspberry.....15c. "
Pineapple.....15c. "
Sarsparilla.....15c. "

PLAIN SODAS

Orange.....10c. gls.
Sarsparilla.....10c. "
Pineapple.....10c. "

SUNDAES

Banana Split.....25c.
Maraschino Cherry.....25c.
Peach Melba.....25c.
Plain Marshmallow Walnut....25c.
Maple Marshmallow Walnut...25c.
Chop Suey.....20c.
Cherry Sundae.....20c.
Butterscotch.....15c.
Caramel Sundae.....15c.
Chocolate Sundae.....20c.
Marshmallow Sundae.....15c.
Maple Marshmallow.....15c.
Strawberry Sundae.....15c.
Pineapple Sundae.....20c.
Honeynut Sundae.....20c.
Pecan Sundae.....20c.

Moutons bien gardés... L'autre jour, je reçois d'un atelier de photogravure canadien-français, une facture que surmonte un entête complètement anglais. Non seulement le nom de la compagnie, mais encore sa spécialité : *Wood and Copperplate Engravers, Die Sinkers, Copperplate Printers and Embossers,* tout était anglais.

Avez-vous protesté? me demanderez-vous. — Certes, je l'ai fait. J'ai indiqué courtoisement aux directeurs de cette maison l'inconvenance de leurs procédés, j'ai même traduit, pour leur être utile, les mots cités plus haut. Ils m'ont répondu par cette simple phrase : "Les moutons seront bien gardé (sic) si chacun s'occupe de son affaire."

Oui, les moutons *canadiens-français* seront bien gardés, si chacun s'occupe ainsi de son affaire !

A propos de colis Mais que voulez-vous ? On ne semble pas comprendre l'importance de ces détails. Un député québécois, qui prononce de beaux discours le jour de la Saint-Jean-Baptiste, envoie à ses clients de la campagne des colis assurés. Le bureau, presque voisin de son magasin, donne des reçus anglais, celui-ci par exemple :

POST OFFICE DEPARTMENT, CANADA
SENDER'S RECEIPT FOR INSURED PARCEL

Sender should write his name and address on the back of this receipt.

Claims must be filed with the postmaster within six months after date of mailing.

This receipt must accompany any claims.

Notre député accepte ces pièces unilingues sans un mot de protestation. Et si on lui disait qu'il n'aime pas sa langue, qu'il travaille contre elle, il serait l'homme le plus surpris du monde et s'indignerait!

"Papillons" patriotiques Que faire? Que faire? Ne pourriez-vous pas, vous de l'*Action française*, publier une série de petits timbres patriotiques, ce que les Français appellent joliment des "papillons". Chacun porterait un conseil, un mot d'ordre sur la lutte par les détails. Nous les collerions partout. Ils agiraient comme ces annonces qui, répétées des milliers de fois, finissent par gagner les clients les plus réfractaires.

...Ainsi se termine cette lettre. La suggestion est excellente. Nous essaierons de la réaliser. En attendant, nous appliquons aussitôt le principe qu'elle contient et nous répétons pour la millième fois — et non la dernière — à nos amis de Québec comme à ceux de Montréal et d'ailleurs : *Dans la lutte pour la langue, le moindre détail importe, c'est en y veillant que vous la sauverez.*

Pierre HOMIER.

P.-S.—L'Action Catholique du 8 février contient cette note, signée "Québécois", qui ajoute un nouveau document à notre dossier: "Au bureau de poste de Québec, oui de Québec, cette vieille cité de Champlain, j'eus à faire recommander une lettre, il y a six mois, et l'on me remit un reçu anglais. Sur mon refus de l'accepter, le commis a fini, après beaucoup de temps, par me trouver une formule française au fond d'un tiroir". P. H.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE (1)

Nouveautés

Michelet (Magali) — *Contre le flot*, comédie canadienne en trois actes. Bibliothèque de l'*Action française*, Montréal. 1 vol. broché, 5 x 7, 100 pages, couverture en 2 couleurs, par Claire Fauteux..... .75

[1] Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal, (ajouter 10% pour le port).

Édition de luxe, papier "Byronic" teinté, texte encadré d'un filet rouge, numérotée de 1 à 100 . . . . . 1.00

Le thème de cette pièce est l'*anglomanie* avec ses ridicules et ses complaisances qui vont jusqu'à l'abdication nationale. Destinée à la scène, elle dépasse la rampe pour devenir une œuvre de propagande, de "moralisation patriotique" pourrait-on dire. Un grand succès de lecture lui est assuré en attendant celui que lui réserve le théâtre.

Bruchesi (*Jean*) — *Cours d'ailes*, volume de vers. Bibliothèque de l'*Action française*, Montréal.

1 vol. broché, couverture en 2 couleurs et trois dessins de Lagacé dans le texte, 5 x 7, 160 pp. 75

Édition de luxe, papier "Byronic" teinté, texte encadré d'un filet rouge, numérotée de 1 à 175 . . . . . 1.25

La même, marquée de A à Z, hors commerce . . . . .

Première envolée d'un jeune étudiant qui n'a pas désappris sa langue à la fréquentation du code et qui traite de sujets familiers avec simplicité et clarté. Ce n'est pas un mince mérite, en poésie de nos jours.

Chapais (Thomas) — *Cours d'histoire du Canada.* Tome III. Librairie Garneau, Québec. En dépôt à l'*Action française*, Montréal.

I vol. broché, 6 x 9, 334 pp. 1.50

(Le tome I se vend 1.50; le tome II 2.00).

Ce troisième tome de la série des cours professés à l'Université Laval, à Québec, par l'historien de Jean Talon, couvre la période difficile et complexe de 1815 à 1833. L'*Action française* lui consacrera bientôt une étude spéciale.

Gagnier (Hervé)—*Dollard*, pièce en trois actes et cinq tableaux. Imprimerie des Éditeurs, Montréal.

1 vol., broché 4¾ x 7½, 80 pp. 50

Cette pièce où le tableau domine, met en scène les héros du Long-Sault. Représentée pour la première fois en novembre 1920, elle eut l'honneur d'une reprise six mois plus tard. L'accueil qu'on lui fit en ces deux occasions, est d'un heureux augure pour le livre.

Vaussard (Maurice) — *L'intelligence catholique dans l'Italie du XXe siècle.* Préface de George Goyau. J. Gabalda, Paris. 1 vol. broché, 4¾ x 7¼, 346 pp. 90

L'auteur s'applique à nous faire connaître les grandes figures du mouvement catholique d'Italie. Chefs, savants et artistes y défilent en semant autour d'eux des enseignements que nul catholique agissant n'a le droit d'ignorer.

Lefaivre (Paul) — *Soleil levant, Soleil couchant.* Nouvelle librairie Nationale, Paris. 1 vol. broché, 4¾ x 7¼, 96 pp. 50

Ces astres dont les feux s'allument ou s'éteignent, ce sont l'Angleterre, les États-Unis et le Japon. Rien n'est plus actuel; rien n'est plus intéressant à l'heure où l'*Action française* étudie "Notre avenir politique". Le chapitre sur le "Dernier Dominion" révèle que certains Français commencent à "savoir"...

Guénon (René) — *Le théosophisme.* Bibliothèque française de philosophie. Nouvelle librairie Nationale, Paris. 1 vol. broché, 5 x 8, 306 pp. 1.50

C'est l'histoire d'une pseudo-religion, étudiée dans ses origines et ses manifestations depuis Mme Blavatsky jusqu'à Mme Besant. Plusieurs pages, et non des moins instructives, sont consacrées au rôle politique du théosophisme aux Indes.

Gonnard (René) — *Histoire des doctrines économiques.* Nouvelle librairie Nationale, Paris. 1 vol. broché, 5 x 8, 296 pp. 1.25

L'auteur se propose ici de mettre le lecteur instruit, mais non spécialiste, en contact avec un ordre de connaissances devenues indispensables. Nos économistes et ceux qui le veulent devenir trouveront profit à connaître cette histoire qui part de Platon pour aboutir à Quesnay.

Bellaigue (Camille) — *Souvenirs de musique et de musiciens.* Nouvelle librairie Nationale, Paris.

1 vol. broché, 4½ x 5¾, 110 pp. 50

Élégante petite plaquette de souvenirs très vivants sur la maison paternelle de l'auteur, sur le conservatoire et les sanctuaires musicaux

De la Brière (B. P. S.J.) — *Les luttes présentes de l'Église*, 5ème série. Gabriel Beauchesne, Paris.

1 vol. broché, 5¼ x 8, 420 pp. 1.00

Le rédacteur des *Études* a réuni dans ce volume ses chroniques du mouvement religieux durant les années 1918 et 1919. Il y juge avec sa haute science doctrinale et la sérénité d'esprit qui le caractérise les principaux événements de cette époque auxquels fut mêlée l'Église.

Valois (Georges) — *D'un siècle à l'autre* — Chronique d'une génération 1885-1920. Nouvelle librairie Nationale, Paris.

1 vol. broché, 4¾ x 7½, 290 pp. 75

Ce livre répond à un besoin; celui, dit l'auteur, d'expliquer à la jeunesse française le passage "d'un siècle à l'autre". Le lecteur canadien, bien qu'en dehors de ce mouvement, trouvera à en connaître les phases intérêt et profit.

De la Gorce (Pierre) — *Histoire religieuse de la révolution française*, tome IV. Plon-Nourrit, Paris.

1 vol. broché, 5¾ x 9 . . . . . 1.50

Avant-dernier volume d'un vaste travail, ce quatrième tome embrasse la période qui commence au lendemain du 9 Thermidor pour s'arrêter à la veuille du coup d'État du 18 Brumaire. Nous voyons des œuvres renaître, la liberté religieuse s'annoncer. Nous assistons à la seconde terreur.

L'Almanach d'Action française pour 1922. — Nouvelle librairie Nationale, Paris.

1 vol. broché, 5 x 7½, 196 pp. 40

L'Almanach de notre homonyme parisien offre comme principal attrait un ensemble d'exposés sur la reconstruction nationale dus aux meilleurs écrivains de l'*Action française*, de Paris. L'ouvrage présenté sous une couverture en 2 couleurs est illustré de 24 bois et de 7 gravures.

Maurras (Charles) — *La démocratie religieuse.* Nouvelle librairie Nationale, Paris.

1 vol. broché, 5½ x 9, 560 pages, sur reliure teinte, numéroté à la presse 2.25

Cette édition de luxe comprend, sous leur forme définitive, les trois ouvrages suivants: "Le dilemme de Marc Saugnier", "La politique religieuse" et "L'action française et la religion catholique".

CONTRE L'INTERNATIONALE

On continue la lutte contre la domination étrangère sur notre organisation du travail. La province de Québec entière doit seconder ces efforts. Nos syndicats catholiques et nationaux méritent son approbation et son encouragement.

La récente grève des typographes à Québec mit le feu aux poudres. En certains milieux on n'avait pas paru se rendre compte du mal causé par l'Internationale ni apercevoir le danger où nous mettrait cet aveu d'infériorité. Depuis des années, des ordres émis à Chicago et à Indianapolis font mouvoir nos ouvriers, en particulier, nombre de Canadiens français. On n'avait pas paru prévoir les redoutables lendemains que nous réservait un semblable état de choses.

La grève des typographes québécois ouvrit les yeux. Des attitudes énergiques ont été prises; des mots décisifs ont été prononcés. Nous félicitons l'honorable M. L.-A. Taschereau des paroles fermes et nettes qu'il a dites à ce sujet. Il convient d'appuyer l'approbation que lui adressa le Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux par son ordre du jour du 24 février 1922. Ainsi que le suggère cette résolution, hâtons "la délivrance définitive du travail canadien de la tutelle américaine". Que patrons et ouvriers se donnent pour mot d'ordre : Contre l'Internationale.

L'ACTION FRANÇAISE.

LA CROISÉE DES CHEMINS

"Un citoyen français, établi sur la tra
dition de la France, peut, s'il a l'âm
droite et l'esprit net, essayer, sans outre
cuidance, de se rendre un compte préc
de l'avenir de sa nation. Il n'aurait qu'
donner sa démission de citoyen si on lu
contestait ce droit."

Charles MAURRAS.

Le Canada, conquis, devint colonie de la couronne an glaise, d'abord, puis ensuite colonie autonome, obligé à l seule défense de son territoire, en route, disait-on, vers l'in dépendance, terme normal de son évolution politique. Plu tard, sournoisement entraîné sur la pente impérialiste o l'attendait Chamberlain, le Canada contribua en hommes e en argent à la guerre d'Afrique qui fut le principe de s glissade, et, de là, roula jusqu'au fond de l'abîme ouver entre les années 1914 et 1918, sacrifiant légions et milliard à la solidarité impériale et ne remisant ses atours de guerr à l'armistice que pour garantir l'intégrité territoriale d l'Empire aux quatre coins du globe.

En attendant que de nouveau le clairon nous appell aux armes, ne pourrions-nous pas nous demander, puisqu l'enquête de l'*Action française* nous y invite, 1. quel est no tre status colonial actuel et s'il vaut d'être maintenu; 2. s les liens qui unissent les colonies à l'Empire sont imbrisa bles et, en admettant la négative, si, 3. nous serions justi fiables de dénoncer le pacte de 1867, advenant la séparatio du Canada d'avec la métropole, et enfin 4. s'il nous res terait alors d'autres solutions que l'annexion aux Etats-Unis ou la constitution dans l'est canadien d'un état indépendan dont Québec constituerait le noyau central.

* * *

1. On s'est préoccupé depuis quelques années déjà et surtout durant la dernière guerre, de l'évolution qu'il fallait, disait-on, faire subir aux relations constitutionnelles des différentes parties de l'Empire entre elles. Dès 1910, Monsieur Duveen (Lectures and Pamphlet, cité par Ewart, Kingdom Papers, volume 1, page 48) constatant les progrès du Canada s'écriait avec angoisse: "Le Canada sera dans la possession de pouvoir un jour nous refuser son concours dans n'importe quelle guerre dans laquelle nous pourrons nous trouver engagés en alléguant qu'il n'est pas de son intérêt de se jeter dans le conflit. C'est cette éventualité que je veux rendre impossible."

Plus tard, en pleine guerre, le 20 juin 1916, Sir Lionel Philips, parlant au Royal Colonial Institute, à Londres, et se félicitant de ce que la réponse donnée par les colonies à l'appel du Royaume-Uni eût été si splendide, ajoutait: "Mais bien que l'enthousiasme et la spontanéité aient été en plein éveil à l'occasion de cette guerre-ci, il ne s'ensuit pas que les mêmes résultats doivent se reproduire en d'autres occasions alors que l'Empire britannique pourra être entraîné dans la guerre. L'heure semble donc venue de créer un organisme impérial qui assurera dorénavant une meilleure organisation et une plus grande certitude d'action concertée." En juillet 1920, l'United Empire, organe mensuel de l'United Colonial Institute, rendant compte d'un discours de Lord Milner, à la Chambre des Lords, où il avait dit qu'il fallait trouver autre chose que le régime alors existant "si l'on voulait que l'harmonie splendide manifestée durant la guerre ne disparût pas," déclarait que l'Empire devrait n'avoir qu'une seule voix et qu'il fallait aviser aux moyens de créer une organisation permanente.

Sans prolonger la liste des citations, on peut affirmer que de toutes parts dans les milieux impériaux on cherchait le moyen de trouver un organisme central permanent de représentation impériale qui pût lier à ses décisions tout le commonwealth britannique. M. Curtis reprenait à son compte la vieille formule de la fédération impériale, qui, si elle nous attachait de plus près à la politique anglaise nous donnait au moins une représentation égale à notre importance dans l'ensemble de l'Empire, sans pouvoir nous créer plus de liens ni nous imposer plus de charges que nous n'en avons actuellement. M. Borden, qui ne voulait pas de la Fédération impériale mais qui se rendait compte que notre situation dans l'Empire devenait "intolérable," appuyait à la Conférence de 1917 une résolution proposant la révision et le rajustement des relations constitutionnelles des différentes parties de l'Empire, en vue toujours de resserrer les liens entre la mère-patrie et les colonies. Mais les maîtres veillaient. Quand M. Curtis ou M. Lash se morfondent à vouloir créer en blanc et en noir la constitution d'un parlement impérial, il se trouve un Milner pour leur en apprendre tout le danger en leur disant que ce serait "violemment briser avec le passé et effrayer notre peuple prudent et pratique." Mais quand M. Hazen, notre ancien ministre de la Marine déclare à Londres — 18 mai 1917 — que ce qu'il a toujours compris par les mots Fédération impériale "c'est un rapprochement plus étroit dans les liens de l'union, de l'amitié, de la sympathie et de l'entr'aide, et le maintien de l'empire commun de la Grande-Bretagne et des Dominions," les maîtres sourient et laissent ensuite adopter sans sourciller la résolution de 1917 parce qu'ils savent bien que si certains hommes trouvent la situation intolérable, il en est d'autres qui paraissent s'en accommoder, et qu'avec du temps et une formule heureuse bien des choses finissent par

s'arranger.....De 1917 à 1921, quatre années s'écoulèrent et quelles années! La guerre, l'armistice, la paix de Versailles, la Ligue des Nations, dix traités, et enfin la Conférence de juin, juillet et août derniers qui réunit à Londres les ministres des nations-soeurs sous la présidence de M. Lloyd George et qui apprit au monde entier et surtout aux coloniaux ébahis qu'enfin l'unité impériale était désormais accomplie. La formule avait été trouvée, les maîtres gagnaient la partie. Ils la gagnaient parce qu'ils ont le secret du grand art qui consiste à ne rien brusquer, à mettre le temps qu'il faut aux longs travaux d'approche, à amuser la galerie au moyen de parlotes savantes pendant que de la coulisse ils manoeuvrent les acteurs et préparent les substitutions de décors. L'Empire est fédéré autour de la doctrine de "l'unité diplomatique" et l'organisme central est créé dans la "Conférence des Premiers Ministres et des Représentants du Royaume-Uni, des Dominions et de l'Inde," —beaucoup plus un cabinet qu'une conférence, dit le *Round Table* — cabinet qui élabore la politique étrangère de l'Empire et qui promet au gouvernement anglais chargé d'exécuter cette politique que toutes les forces de l'Empire seront à sa disposition dans la poursuite de cette politique. La fédération est réalisée sans que rien paraisse avoir été changé à l'ordre qui existait hier. Aucun bouleversement constitutionnel n'est intervenu et cependant cette doctrine de l'unité diplomatique, c'est l'assentiment donné par les Dominions de prendre part à toutes les guerres que le cabinet anglais déchaînera, sans que les parlements coloniaux aient à être consultés. Le rapport officiel ne dit-il pas que la discussion des membres de la Conférence "revealed a unanimous opinion as to the main lines to be followed by *British* policy and a deep conviction that the *whole weight* of the Empire should be concentrated behind a united understanding

and common action in foreign affairs ?" Où voit-on là qu'il soit question de consulter les parlements des Dominions et où trouve-t-on que la situation "intolérable" se soit améliorée ?

Mais, au fait, pourquoi donc la résolution de 1917 n'a-t-elle pas été au moins discutée ? M. Lloyd George s'en est expliqué aux Communes anglaises le 18 août 1921, après la Conférence. "It would be a mistake, a-t-il dit, to lay down any rules or to embark upon definitions as to what the British Empire meant. To do so would be to limit its utility, would be, I think, to weaken its unity. It is an undefinable thing that makes the British Empire united, potent."

Et le Gallois a raison. Définir, éclaircir, codifier, enchaîner la réalité, dans un texte loyal et clair, ce serait donner des limites et des frontières au contrôle britannique, l'affaiblir par conséquent. S'en tenir au contraire à "l'indéfinissable," c'est permettre au verbalisme et à toutes les exagérations oratoires de prendre le pas sur le tangible, le palpable, le réel; c'est permettre aux maîtres de la politique anglaise de dire aux Dominions "qu'ils sont sur un pied de parfaite égalité avec le Royaume-Uni en dignité et en responsabilité, qu'ils sont en somme nations indépendantes," quand, dans le concret, le Canada ne peut seulement pas nommer un ambassadeur à Washington, et que l'Angleterre se réserve le droit d'orienter la politique étrangère des Dominions et de décider seule, et pour eux, de la paix ou de la guerre.

Définir, ce serait limiter "l'utilité" de chacune des colonies qui consiste, comme l'a dit Lloyd George le 15 février 1921, en annonçant aux Communes qu'il allait convoquer la Conférence, "à être prêt à répéter le grand effort du passé;" définir, ce serait affaiblir "l'unité" de ce contrôle sur les relations étrangères des Dominions qui reste concentré dans des mains anglaises. Définir, ce serait montrer en un

texte nu où se trouve la souveraineté — Londres — et la dépendance — les colonies — et c'en serait fini de l'Empire. Définir, ce pourrait encore être la fédération et le partage de la souveraineté que Londres ne peut accepter. Voilà pourquoi la résolution de 1917 fut jetée au panier, l'idée de la fédération à la Curtis diluée dans les brouillards de la Tamise, et pourquoi aussi tout cela a été remplacé par la doctrine de "l'unité diplomatique" de l'Empire qui implique l'unité militaire et économique. Au fond, c'est la fédération impériale sans l'avantage de la représentation, c'est-à-dire le servage pur et simple imposé de Londres à des ministres comme on en connut un qui sans mandat commit le Canada au soutien de la politique étrangère de l'Angleterre et ne voulut même pas pendant une élection générale au cours de laquelle il sollicitait la direction de nos affaires, que la question impériale devînt "an issue" devant le peuple canadien, ou comme cet autre qui maintint M. Borden à Washington où il était fonctionnaire du gouvernement anglais et censé représenter le Canada sans que jamais ni le parlement canadien, ni la nation aient pu savoir ce qu'il faisait à la Maison Blanche et pourquoi il était là.

La question qui se pose alors, est celle-ci: Notre pays, après être passé du rang de Colonie de la couronne à celui de colonie autonome, doit-il de nouveau laisser enchaîner son âme et ravaler son corps pour toujours au rôle de colonie de la couronne, domaine d'exploitation au profit des populations du Royaume-Uni? Déjà le Canada ne s'appartient plus. Notre domaine public n'est plus la propriété du peuple canadien, il est devenu domaine impérial, propriété de l'Empire "as a whole," c'est-à-dire du Royaume-Uni. L'on n'entend plus parler, en haut lieu, que d'*Imperial Development Board* institué "pour la meilleure utilisation des ressources de l'Empire;" d'*Imperial Resources Development*

Committee créé "pour développer les ressources des Dominions britanniques aux fins de payer la dette de guerre;" d'*Imperial Maritime Council* fondé "pour l'exploitation des immenses ressources inutilisées de l'Empire" en imposant d'une surtaxe, dans les *ports impériaux*, les importations étrangères. Pendant la guerre, un ministre canadien a engagé la signature de son pays en reconnaissant par écrit que notre nickel et notre amiante sont d'importance vitale "to the Empire as a whole," que nos mines doivent être considérées comme "Imperial assets" à la disposition des "Empire requirements," et le premier ministre du temps —M. Borden — a lui-même proposé la création d'un Imperial Mineral Resources Bureau pui s'emploie à découvrir comment les produits de notre sous-sol pourront le mieux servir aux besoins de l'Empire. L'Empire! Les ressources de l'Empire! Les besoins de l'Empire! Mais le nom du Canada a-t-il donc été biffé de la carte ? Ne sommes-nous donc que des fermiers sur une terre dont le Landlord est à trois mille milles de distance ? Devons-nous donc nous laisser exproprier ainsi par persuasion ? Et devrons-nous toujours sacrifier et notre vie et nos biens parce que ce serait "trop que de demander à ces petites îles — les Iles Britanniques — d'entreprendre sur toutes les mers la défense de ce gigantesque empire," selon l'expression même de Lloyd George aux Communes anglaises le 15 février en expliquant pourquoi il convoquait la Conférence de juillet 1921 ?

Il ne paraîtra pas exagéré, j'imagine, de dire après cela que notre politique s'est abandonnée follement sur la pente où l'avait fait glisser Chamberlain et qu'elle touche maintenant le fond du gouffre. Il n'y a pas de système de fédération impériale qui puisse vraiment nous sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes engagés. Les issues sont fermées. L'autorité sera centralisée à Londres — sous une forme ou

sous une autre — et la servitude sera notre lot, ou, par la force même des choses, l'autorité s'émiettant, l'Empire se désagrégera. Allons-nous croupir là où notre siège est actuellement fait ou allons-nous nous servir de la conscience même de notre déchéance comme d'un palier d'où repartir pour monter l'autre pente, celle que nous commande de gravir le sentiment de notre dignité d'hommes libres et qui conduit à la délivrance ?

* * *

2. L'autre pente. . . . Pourrons-nous jamais commencer son ascension si les liens qui unissent les colonies à l'Empire britannique sont imbrisables ? Mais c'est déjà exagérer que d'écrire "les liens" quand il n'y a qu'un lien : l'allégeance au Roi, et c'est se tromper au surplus que de croire comme trop se l'imaginent que l'Empire anglais a "les promesses de l'éternité."

M. Paul LeFaivre, ministre plénipotentiaire, fait dans un petit volume qu'il vient de publier à Paris : *Soleil levant, Soleil couchant*, cette observation ramassée qui rend un son de vérité singulièrement aigu pour ceux qui savent entendre : "Si sincères que soient nos voeux pour nos amis anglais, il serait puéril de se faire illusion. L'Angleterre offre depuis longtemps le spectacle inquiétant d'un tour de force dont la réussite ne se maintenait que grâce à un ensemble de consentements, de soumissions et de sacrifices, auquel succède aujourd'hui un ensemble presque égal de chicanes, de protestations et de révoltes."

Et Monsieur LeFaivre ne pensait pas ici seulement à l'Irlande, à l'Inde, à l'Egypte. Il songeait assurément à l'Ile même, travaillée intérieurement par une crise sociale qui menace de jeter bas tout l'édifice anglais.

Jusqu'aux élections de 1918, le parti ouvrier avait cru qu'il balaierait le pays, s'emparerait du parlement et pourrait ensuite façonner la société à sa guise, par la méthode constitutionnelle qui est si typiquement anglaise. Car on n'ignore pas que le *Labour Party* ne vise à rien moins qu'à la transformation radicale de l'ordre de choses actuellement existant: abolition de la Chambre des Lords; opposition à toute autre forme de Chambre Haute, élue ou non, qui cacherait le moindre élément d'hérédité; contrôle démocratique de l'industrie; nationalisation des terres, des chemins de fer, des canaux, des mines, des pouvoirs électriques, des ports, des compagnies d'assurance sur la vie, en un mot, pour employer les paroles de l'Hon. Arthur Henderson, ministre pendant la guerre, membre du syndicat des Fondeurs, et l'un des plus modérés parmi les chefs ouvriers: "Labour will seek to build up a new order or society rooted in equality, dedicated to freedom, governed on democratic principles."

Oh, sans doute, si le programme est révolutionnaire, cela ne veut pas nécessairement dire que demain l'ouvrier anglais descendra dans la rue pour y dresser des barricades ou pour y asseoir des mitrailleuses dans le dessein d'écharper tous les bourgeois et de pendre tous les titrés du premier au dernier. La méthode constitutionnelle est tellement incorporée à toute la vie anglaise qu'elle pourra peut-être servir de soupape de sûreté aux révolutions sociales qui s'élaborent, si les "classes possédantes" savent y mettre le prix, qui sera onéreux. "Par des méthodes pacifiques, ou par l'assaut direct, écrit l'ancien ministre Henderson, déjà nommé, la société devra passer sous le contrôle démocratique, et le choix de la méthode ne dépend pas d'abord de la démocratie." La menace dresse ici la tête de façon trop évidente tout de même pour qu'il faille l'ignorer dédaigneusement quand on la trouve au bout de la plume d'un modéré. C'est que

Henderson, comme ses collègues, se rend bien compte que si l'action parlementaire est trop lente au gré des masses ouvrières qui ont appris à avoir de la dent durant la guerre, la démocratie, passant par-dessus leurs conseils de modération, cherchera dans la révolution le "short-cut" qui la conduira à la réalisation de son programme. "La révolution, si la démocratie doit y être acculée, sera une véritable guerre civile. Et cependant, ajoute Henderson, c'est, sans erreur possible, l'alternative devant laquelle nous nous trouverons si nous abandonnons le sentier des changements sociaux par la méthode constitutionnelle." Mais depuis que ces lignes ont été rédigées — 1918 — bien des événements sont survenus qui empêcheront peut-être qu'on entende le langage de la raison et qu'on veuille se prêter plus longtemps aux jeux assez stériles de la balançoire parlementaire. La paralysie a gagné l'industrie anglaise, immobilisé le commerce et permis à la plaie du chômage de s'étendre dangereusement. D'un autre côté, l'insurrection irlandaise et le succès — relatif si l'on veut quant à l'idéal rêvé, mais considérable si l'on envisage le chemin parcouru depuis seulement les beaux jours de Redmond — le succès des rebelles auxquels les travaillistes ont maintes fois témoigné de la sympathie, ne peut manquer d'avoir causé une impression profonde sur les classes ouvrières affamées et impatientes de secouer le joug capitaliste. Et quand on se rappelle qu'un écrivain américain, Meyer Bloomfield, n'a pu s'empêcher d'écrire dans son livre *The New Labor Movement in Great Britain*, après enquête sur place, que "si après la guerre il y a quelque ralentissement dans l'industrie et quelque cause qui permette aux sans-travail de se rassembler au coin des rues et d'y organiser des processions derrière un drapeau rouge, les ministres anglais pourraient bien avoir à faire face à un problème aussi considérable que celui de la guerre elle-même,"

il est certes permis de se demander, en présence de trois millions de chômeurs, si le régime insurrectionnel irlandais n'aura pas appris à la démocratie ouvrière lasse d'attendre d'un parlementarisme conservateur et traditionnel le renversement de l'ordre social existant, qu'on peut plus facilement, soi-même, paralyser un gouvernement, renverser une monarchie et s'emparer brusquement de toutes les avenues du pouvoir.

Croit-on que M. LeFaivre ne pensait pas à cet aspect de la question anglaise quand, écoutant les bruits qui montent de l'Empire britannique, il percevait nettement l'immense rumeur d'un ensemble de chicanes, de protestations et de révoltes ? Imbrisable, le lien colonial ? Mais une commotion sociale en Angleterre qu'une étincelle pourrait faire éclater, suffirait seule à rompre la chaîne qui retient les unes et les autres des colonies aux quais de Londres, laquelle chaîne, du reste, est tendue comme jamais encore ne le fut.

Qu'arrivera-t-il demain qui nous imposera peut-être l'obligation de prendre une décision ? C'est le secret de Dieu, mais on ne peut s'empêcher de noter que l'amputation que vient de subir le Royaume-Uni par la libération de l'Irlande prouve aux yeux de l'univers deux choses : d'abord que l'allégeance à l'Angleterre du nouvel Etat libre est bien précaire qui repose sur sept siècles de tortures, de luttes et d'espérances toujours vivantes vers la liberté souveraine ; ensuite que la puissance centralisatrice d'Albion, malgré des apparences fastueuses, est bien affaiblie qui ne peut plus imposer l'ordre anglais à quatre millions d'Irlandais campés à une portée de fusil de ses côtes. Déjà, dit-on, les Ecossais s'agitent. A Londres même ils ont manifesté en faveur d'un Scots Free State, pendant de l'Irish Free State, et dans le journal *Plain English* du 7 janvier dernier, un Ecossais, positif comme tous ceux de sa race, constatait, chiffres à l'ap-

pui, que "liberté paye mieux que vassalité." L'Inde et l'Egypte tendent de toutes leurs forces à rompre le cercle de fer qui les retient dans l'Empire et l'aube de la liberté leur apparaît d'autant plus radieuse que leur sensibilité exaspérée a plus vite et mieux perçu la signification profonde de la "séparation de corps et de biens" anglo-irlandaise que la Grande-Bretagne a dû accepter. Comme le duc de Northumberland dans la *National Review* de janvier 1922, l'Inde et l'Egypte "contemplent non seulement le premier acte d'une nouvelle tragédie irlandaise, mais aussi le premier acte d'une plus grande tragédie : le dissolution de l'Empire britannique." L'Afrique du Sud vient d'entendre prêcher la doctrine de la séparation d'avec l'Angleterre, et si la semence est en terre, qui dira qu'elle ne germera pas ? L'Australie fera la guerre contre la mère-patrie, s'il le faut, a-t-elle déjà dit, pour se préserver de l'immigration jaune qui ne voit pas de raison pourquoi on l'exclurait du nord australien, grand comme la France, très colonisable et demeuré vide jusqu'ici. La Colombie-Anglaise n'entend pas avoir d'autre politique que celle de l'extrême-ouest américain, férocement anti nippon, et l'on donne comme un fait établi, en certains milieux, la rumeur qu'advenant danger, les forces navales canadiennes et américaines agiraient de concert contre un ennemi commun. Et derrière tout cet immense faisceau de difficultés qui se présentent toutes à la fois à l'attention des maîtres de l'Empire, surgit l'angoissant problème que le traité du Pacifique du 11 décembre 1921 n'a fait que masquer et auquel il faudra pourtant faire face un jour ou l'autre, celui de l'égalité des races blanches et de couleur. Cinquante-six millions de Japonais qui se sont attribué le rôle de libérateurs de l'Asie attendent depuis 1899 le moment de faire reconnaître, en fait, le principe de l'égalité des races. L'heure son-

nera peut-être bientôt des décisions qui accorderont au Japon la libre entrée de ses sujets sur les "chasses" actuellement réservées aux blancs, ou qui déchaîneront l'Asie frémissante.

Faut-il conclure que tout cela est bien loin, que l'Angleterre en a vu d'autres et que l'Empire saura passer à travers la crise ? Peut-être, si l'on envisage séparément chacun des éléments de désintégration. Mais convient-il de les penser isolément quand on les voit agir tous ensemble à la fois, et convient-il d'affirmer à la légère que cette formidable action concertée de forces destructives ne finira pas par avoir raison du seul lien qui unisse les colonies à l'Angleterre, lien si ténu qu'ici même, au Canada, les Anglo-Saxons ont voulu le rompre pour une simple question de piastres et de sous en tentant l'annexion aux Etats-Unis ?

* * *

3. Mais si cette éventualité d'une rupture se produisait, l'éclatement des cadres impériaux pourrait-il entraîner la dislocation de la confédération canadienne, et n'aurions-nous pas raison de dénoncer le pacte de 1867 ?

Confessons ici après tant d'autres, que nous ne voyons pas très bien où l'immense squelette canadien pourrait puiser la force cohésive nécessaire pour se maintenir debout. Notre État politique a été taillé à même un continent, à l'arbitraire. Certaines parties du pays n'avaient encore vu que de hardis trappeurs fouler leur sol d'un pied rapide, que déjà nos gouvernants leur assignaient des frontières et les collaient aux anciennes provinces, quitte à les peupler à la vapeur d'éléments hétérogènes, sans liens spirituels entre eux, sans souci d'adaptation économique des divisions entre elles. On peut affirmer que l'État canadien a été constitué au petit bonheur

d'une politique bien intentionnée et bien inspirée — les délibérations des Pères de la Confédération le prouvent — mais qui, jusque dans la pensée des continuateurs des "Pères," a été aussi dénuée que possible de calculs de prévisions à longue portée quant à l'économique, et plus encore peut-être de haute préméditation quant à la psychologie des collectivités.

Les hommes de 1867 rêvaient de constituer ici une nouvelle nationalité. Ni eux, ni surtout leurs successeurs ne paraissent avoir compris "qu'une nationalité est une vocation inexpressible qui dépend des imprégnations qu'elle a reçues." Il eût fallu faire la part du temps, peupler l'ouest graduellement des lentes migrations de l'est qui eussent apporté avec elles leurs coutumes, leurs traditions, leurs aspirations en créant ainsi un milieu social capable d'assimiler, en les encadrant, des apports étrangers soigneusement choisis et amenés chez nous par petites colonies. C'eût été encore question de temps, de doigté, de direction de la part du pouvoir politique que de choisir les "imprégnations" qu'il eût fallu imposer à ces humanités éparses pour développer chez elles la notion précise de l'idée de patrie canadienne, de nation canadienne, de patriotisme canadien, pour éveiller et maintenir chez elles ce "vouloir-vivre collectif" qui aurait peut-être pu triompher de tous les obstacles économiques que nous voyons se dresser aujourd'hui sans pouvoir leur apporter de contre-poids d'ordre moral. Au lieu de cela, au lieu d'essayer de donner à cette nationalité naissante conscience d'un moi national appuyé sur un fond solide de deux siècles et demi d'histoire et de possession du sol, on a en cinquante ans écrasé sous une immigration massive de yankees et d'européens les vieux éléments de la population qui leur sont étrangers mentalement, et aux anciens occupants du pays comme aux nouveaux venus on a enseigné par une

propagande insensée, qui en ces vingt dernières années a acquis une intensité terrifiante, que le devoir d'un patriote canadien consiste à sacrifier le pays canadien à la grandeur de cette abstraction qu'on appelle l'Empire.

Comment pourrions-nous espérer, dans ces conditions, qu'advenant la rupture du lien colonial, la fédération canadienne pût résister aux forces matérielles qui commandent son écartèlement quand l'expérience, contemporaine d'Aristote qui donnait déjà des exemples d'Etats perdus par une immigration d'indésirables, nous apprend qu'il "ne peut y avoir de société vivante et viable sans des facteurs obscurs de cohésion entre les êtres qui la constituent." Mais quoi, sans même attendre qu'une révolution extérieure bousculant le cours des événements se soit produite, l'échéance de notre politique passée nous touche déjà. Cent cinquante ans de compagnonnage laissent ici deux races en présence qui n'ont encore pu s'entendre sur l'interprétation d'un contrat mis un jour à la base de leur vie commune. Une majorité anglo-saxonne, signataire au Concordat de 1867, refuse obstinément, voire parfois brutalement, d'exécuter ses obligations quand la prestation qui lui est due lui est offerte partout par l'autre partie. Et au-dessous de cette mésentente permanente issue d'une mésestime instinctive qui agite et trouble l'âme nationale, gronde l'approche de formidables conflits d'intérêts dont un avenir qui nous enserre déjà nous révélera la force et la violence. Les Prairies font bloc autour de quatre grandes questions: libre-échange, transports, ressources naturelles des provinces et immigration. A mesure que la population croîtra là-bas et que, par voie de conséquence, la force politique grandira par-delà les grands lacs, les réclamations s'aviveront autour de chacune de ces questions. Pour l'heure celle des chemins de fer l'emporte sur les autres. Demain ce sera celle de l'immigration. Aux énormes

déficits que nous mettent sur les épaules nos transcontinentaux, s'ajouteront tous les ferments de désordres économiques et sociaux d'une affluence étrangère intensive qui écrasera définitivement sous son poids les vieux éléments de la nation. Il semble donc que le rôle des anciennes provinces soit de payer les déficits des chemins de fer en attendant d'être annihilé comme facteur important de la vie nationale. En somme, comme on l'a déjà fait remarquer ailleurs, c'est un peu comme en 1840 alors qu'on nous faisait payer les dettes d'autrui en nous dépouillant de notre langue et en ne nous donnant pas la représentation parlementaire à laquelle nous avions droit. Aujourd'hui, en effet, après avoir payé pour la construction de chemins de fer qui servent surtout aux autres, dans des provinces où le français est rayé de la vie civile, il nous faut au surplus acquitter des déficits que nous n'avons pas créés, et assister, à chaque nouvelle décade, à la dégringolade graduelle de notre influence parlementaire au bénéfice des populations grandissantes de l'ouest.

Est-il téméraire d'affirmer que cette situation ne peut durer et que cette lutte d'intérêts finira, et peut-être plus tôt qu'on ne le croit, par modifier la carte politique du Canada ? Où sont donc les forces assez puissantes pour contrebalancer cette aspiration au désagrègement ? Tant que durera le lien colonial il offrira, mais de moins en moins, un tempérament à cette tendance fatale vers la dissociation. Mais vienne sa rupture et c'est tout l'édifice qui craque. Qui donc s'arcbouterait pour le soutenir ? Notre race peut-être, et pourquoi ? Regardons un peu ce qui se passe autour de nous, chez nous, en nous et voyons donc ce que nous vaut la Confédération. De plus en plus toute la vie du pays tend à se centraliser dans la Capitale. C'est le vice fondamental du fédéralisme. Minorité dans le parlement d'Ottawa, grande

scène parlementaire qui accapare toute l'attention nationale, nous vivons perpétuellement sur la défensive en face d'une majorité ethnique étrangère qui par surcroit a trouvé le tour de nous diviser. Nos énergies les meilleures passent toutes à nous maintenir dans cette posture de défense. Notre pensée est sans cesse tournée vers la Capitale pour prévenir les empiètements, empêcher les abus ou...gémir sur les dénis de justice. 1872, 1890, 1892, 1896, 1905, 1912 sont des dates qui marquent, chacune, le point de chute d'une de nos libertés aboutissant d'agitations longues, pénibles, énervantes, qui ont rivé notre force d'attention, de réflexion sur Ottawa. A la dépression morale qu'a subie notre peuple par la Conquête, s'ajoute depuis que, grâce à l'Acte fédératif, il n'y a plus "ni vaincus ni vainqueurs, en ce pays"(!) le spectacle démoralisant du droit bafoué partout sous les yeux d'une race qui en est rendue à croire qu'elle a remporté une grosse victoire si quelque ministre de son sang lui annonce que désormais sa papeterie officielle portera quelques mots de français.

Et pendant ce temps-là, notre parlement provincial ayant tout juste dans notre esprit un peu plus d'importance qu'un conseil de comté, nous nous désintéressions de l'organisation de notre vie, à nous, sur le territoire qui est nôtre, et nous laissions nos ressources naturelles en friche quand nous ne les donnions pas aux étrangers comme Ottawa faisait des terres de l'Ouest. Brimée partout hors du Québec, traitée en vaincue, en étrangère inférieure pendant les cinquante dernières années, malgré des textes formels et tout un passé de labeurs, de sacrifices et de loyauté à ses engagements, notre race a fait sa large part pour édifier dans le nord de l'Amérique un Canada uni, puissant, prospère. Et si elle a été la première et peut-être la seule au milieu des races diverses qui se partagent l'aire du Canada à avoir l'idée qu'elle

formait ici une nouvelle nationalité et que le sol où elle avait planté ses racines lui constituait une patrie, pourquoi userait-elle sa vitalité à essayer d'empêcher l'inévitable, quand, face à des lendemains qu'il est possible d'entrevoir gonflés de promesses, son ancienneté, sa continuité, son homogénéité lui donnent conscience d'une permanence qu'elle n'a pas le droit de sacrifier à une conception politique vermoulue qui travaille contre elle.

* * *

4. Deux solutions se présentent à notre esprit: l'annexion aux Etats-Unis ou l'indépendance. Ecartons la première. Un peuple qui a trois cents ans d'existence, qui a ses coutumes, ses traditions, sa langue, sa religion et qui est aussi fortement raciné au sol que le nôtre a mieux à faire que de songer à s'engouffrer anonymement dans le melting-pot yankee. Avant de s'abandonner à cette politique du moindre effort, il a le devoir, s'il ne veut pas se poser en candidat à la déchéance nationale, d'écouter chanter au plus profond de son être le bruissement doux et fort à la fois des âmes de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes pour que nous restions ce qu'ils furent, en attendant de réaliser ce qu'obscurément ils avaient rêvé d'être. Il a le devoir de regarder chez lui, de faire l'inventaire de son avoir, de ses forces, de ses "possibilités" morales et matérielles. Il a le devoir de hausser son regard par-dessus la limite des terres où depuis trois siècles il a fixé son habitat traditionnel, de le poser sur le voisinage immédiat, d'y rechercher la probabilité d'alliances possibles et profitables que pourraient suggérer des façons identiques de penser qu'une solidarité historique déjà assez longue a pu développer entre associés éventuels, et que pourrait également favoriser une permanence d'intérêts

communs. En un mot, avant de se laisser glisser béatement dans la masse diffuse des nationalités de l'Union américaine, notre peuple a le devoir de se demander si le Canada oriental ne lui constitue pas un territoire organique capable d'assurer la pérennité de son identité nationale et d'alimenter les populations qui l'habitent en protégeant leur travail. Des transformations se préparent qui devront nous trouver prêts. Entre ce qui est aujourd'hui et ce qui sera demain, il n'y aura pas de trou béant. C'est pourquoi il importe de se demander si l'on ne pourrait pas formuler une politique sur laquelle penser, afin que sachant où l'on veut aller et jusqu'où l'on peut aller, l'on sache aussi "par quels chemins et par quels véhicules." "Toute agglomération d'hommes, comprise dans un territoire nettement circonscrit et pouvant y vivre d'une vie indépendante, a écrit Proudhon, est prédestiné à l'autonomie." Un Canada oriental indépendant avec Québec comme noyau central implique l'union du Québec, d'un certain territoire à l'ouest de notre province et des trois provinces maritimes. Qui dira, en admettant que la parole de Proudhon soit juste, que le groupement de ces provinces en un état indépendant est impossible et qu'il ne constituerait pas un territoire assez nettement circonscrit pour permettre à l'agglomération d'hommes qui y vit de se développer en toute sécurité. La "suggestion géographique" est assez insistante pour entraîner ces divers éléments vers la fusion dans un même cadre de frontières dont le désavantage sur certaines parties pourrait être neutralisé par une bonne politique de colonisation française où le nouvel état "se poserait en s'opposant," quand, sur d'autres parties, il serait limité par la plus naturelle et la meilleure des frontières, la frontière-côtière.

Quatre à cinq millions d'habitants vivent à l'heure actuelle dans ce qui pourrait constituer le nouvel état. On comp-

terait facilement à travers le monde une douzaine de nations indépendantes comme la Bolivie, la Bulgarie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, la Norvège, le Pérou, le Portugal, l'Uruguay, le Vénézuéla, etc., où le chiffre de la population n'est pas sensiblement supérieur à celui-là, quelque fois même inférieur. Pourquoi l'état français que nous rêvons ne prendrait-il pas rang parmi ces nations quand, par les ressources de son territoire, il pourrait réaliser une économie équilibrée d'échanges intérieurs nécessaires à la vie de sa population. Nous savons ce que nous apportons. L'étude du problème économique entreprise l'année dernière par l'*Action française* en même temps qu'elle nous a révélé nos points faibles nous a appris quelle est la valeur du facteur humain chez nous, et quelle pourrait être celle de nos ressources si une bonne fois nous pouvions "nous entendre sur le caractère politique et national du Québec" et *partir pour nous-mêmes* comme disent nos bonnes gens de celui qui s'établit à son compte. Du côté des provinces maritimes, nous savons assez ce sur quoi nous pouvons compter. Communauté de langue et de foi avec les Acadiens, dont le nombre s'accroît sans cesse. Esprit de tolérance et amour sincère de la petite patrie de la part de l'élément anglo-canadien. Voilà pour le matériel-homme. Au chapitre des ressources, une terre fertile en produits agricoles, des pêcheries abondantes, des bois nombreux et surtout du fer, de la houille.

Blé, fer, charbon, c'est la trilogie qui permet à une nation de vivre et de grandir si elle sait s'organiser, c'est-à-dire, selon la définition de Maurras, mettre de l'ordre dans sa vie, de l'ordre qui s'applique à l'action. Pour cela il faut que nous sachions où nous en sommes, ce que nous voulons être, ce que nous pouvons réaliser, par quels moyens. C'est un réalisme que nous propose l'*Action française*, c'est le "tâche

de te comprendre et de comprendre les choses," de Goethe. Se comprendre c'est savoir qui l'on est, de qui l'on procède, qui l'on prolonge; se comprendre, c'est pouvoir fixer le motif intérieur de cette espérance collective qui gît au fond de l'âme de sa race; se comprendre, c'est dégager de l'histoire le sens réel et la constance d'un destin façonné au long de trois siècles. Découvrir vers quels aimants se déroulent les forces qui travaillent cette partie du globe où nous vivons, chercher les causes de ces attirances, en prévoir les effets, essayer de modeler la réalité des contours d'une cité nouvelle, puis élaborer des disciplines d'action en adaptant ses moyens à la fin sollicitée, c'est comprendre les choses et c'est se préparer, "lorsque des faits magistraux jailliront des gonds et de l'engrenage," à prendre la tête des événements et à commander notre avenir.

Louis-D. DURAND.
Avocat.

Bibliographie: — Ewart, *The Kingdom Papers; The Republic of Canada; The Statesman* (*articles*); *The Round Table;* Henderson: *The Aims of Labour;* Bloomfield: *The New Labor Movement in Great Britain;* Curtis: *The Problem of the Commonwealth;* LeFaivre: *Soleil levant, soleil couchant;* Brunhes et Vallaux: *La Géographie de l'Histoire;* Johannet: *Le principe de Nationalité;* Bourassa: *Hier, aujourd'hui, demain; Que devons-nous à l'Angleterre.*

NOTRE DIRECTEUR À PARIS

Nos lecteurs savent déjà que M. l'abbé Lionel Groulx séjourne à Paris depuis juillet dernier et qu'il y poursuit ses études d'histoire. Entre temps, notre Directeur s'emploie à faire connaître là-bas le Canada français, à nouer de nouveaux liens d'amitié entre intellectuels français et intellectuels de notre pays. Il a suscité la création d'un comité d'action française-canadienne; il a prononcé maintes conférences qui ne manqueront pas de nous valoir d'efficace sympathie.

La dernière en date est celle qu'il prononça le jeudi, 2 février 1922, au dîner mensuel de la Corporation des Publicistes chrétiens. M. René Bazin présidait; c'est lui qui présenta M. l'abbé Groulx à l'assistance. Notre Directeur y a remporté un très beau succès.

Nous lisons dans l'*Action française* de Paris, en date du 5 février 1922:

"M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, a donné lecture d'un travail sur l'histoire des Canadiens français, qui a vivement impressionné l'auditoire. Méthodes de colonisation des rois de France, héroïsme des premiers colons, efforts surhumains des missionnaires, résistance à l'invasion anglaise, combats épiques de Montcalm et de Lévis, puis tenaces offensives de la race française pour reconquérir ses droits violés, état actuel de l'âme des Canadiens français, tout cela a été exposé avec une richesse de documents et une éloquence venue du coeur qui ont émerveillé les assistants."

La Croix, de Paris, 5 février 1922, écrit de son côté:

"M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, évoqua l'histoire du "Québec," de ce Canada

français qui, abandonné jadis par la mère patrie, lui a conservé à travers les plus douloureuses vicissitudes, les plus graves difficultés, une inaltérable tendresse. Cette tendresse il la lui a témoignée en gardant pur de toute souillure le dépôt de ses traditions, sa langue et sa foi. Susceptible parce qu'il a beaucoup souffert, il demande en retour aux Français d'apprendre à mieux connaître ce foyer puissant de vie française qui vit et prospère outre-Atlantique, de ne point traiter les Canadiens français comme des demi-sauvages ou comme des frères arriérés, ou encore comme des sujets de deuxième zone de l'Empire britannique, mais comme d'autres Français dignes de collaborer avec ceux de France à l'oeuvre d'expansion d'une commune civilisation. Les publicistes chrétiens ont applaudi comme elles le méritaient, longuement et avec enthousiasme, la hauteur de pensée, l'ardeur religieuse et patriotique, l'éloquence émouvante de M. l'abbé Groulx."

Un ami de là-bas nous écrit : "Ce fut, pour les auditeurs de M. Groulx, un émerveillement que la vitalité, que l'épopée de la Nouvelle-France. Quand le conférencier se fut assis dans la rumeur des applaudissements, plusieurs personnes présentes se disputèrent son texte afin de le faire publier. Le représentant de l'*Action française* de Paris l'emporta. La conférence de M. Groulx sera publiée sous la forme d'une brochure de propagande de l'*Action française* de Paris."

Nous sommes heureux du labeur accompli là-bas par notre directeur. Nous souhaitons qu'il contribue à redresser les préjugés, à resserrer les liens entre nous et nos cousins de là-bas, tous fils de la race française.

La Rédaction.

EN MARGE D'UN COURS

J'ai la tâche à la fois honorable et délicate d'apprécier le troisième tome du *Cours d'histoire du Canada* de M. le sénateur Thomas Chapais. Ce volume comprend sept conférences prononcées à l'Université Laval, et couvre une période de dix-huit années (1815—1833). L'ouvrage, par sa riche tenue typographique, fait honneur à la librairie Garneau qui l'édite, et, par son abondante documentation, à l'auteur dont les efforts pour porter la lumière sur une période tourmentée de notre histoire sont couronnés de succès.

Il est inutile de faire ici l'éloge de M. Chapais comme historien. J'ai eu l'occasion de noter moi-même[1] le style clair, la grande franchise et la parfaite sénérité du distingué professeur d'histoire à Laval. Ces mêmes qualités se retrouvent dans ce volume. Je me bornerai donc à y ajouter en marge quelques réflexions.

I

Quelle époque de notre histoire complèxe et difficile que celle qui s'étend de 1815 à 1833! M. Chapais nous avertit qu'il entreprend de l'étudier avec calme, discernement, esprit de justice. Nous ne saurions trop le féliciter de ses bonnes intentions.

Les derniers bruits de la guerre de 1812 venaient à peine de s'éteindre à nos frontières, qu'au parlement canadien recommençait la lutte pour nos libertés politiques. Nous étions, peut-être, en droit d'espérer une victoire facile et dé-

[1] *Action française*, mai 1920, page 225.

finitive sur ce terrain, après l'éclatant service rendu à l'Angleterre par Salaberry. N'avions-nous pas de notre sang payé notre complète émancipation ? Hélas! il n'en fut pas ainsi. Entrons à la chambre d'assemblée du Bas-Canada. Avec M. Chapais, nous assisterons à un tournoi passionnant qui aura son dénouement sur les champs de bataille de Saint-Charles et de Saint-Eustache.

Des figures fières, énergiques, émergent au-dessus des combattants, en l'occurrence Français de la chambre populaire et Anglais des Conseils législatif et exécutif. C'est Prévost (1811—1815) de douce et sympathique mémoire. Suisse d'origine, il partage notre mentalité. Son oeuvre de réparation fait honneur à son esprit large et à son bon coeur. C'est Sherbrooke (1816—1818), actif, intelligent, épousant nos légitimes griefs, excusant nos préjugés. Il faut lui savoir gré d'avoir compris cette chose si simple qu'il n'y a pas d'entente possible dans un pays quand la minorité veut gouverner au détriment de la majorité. C'est Dalhousie (1820—1830), Aylmer (1830—1835), deux hommes à la mentalité à peu près semblable, défenseurs acharnés des prérogatives royales contre ce qu'ils croyaient être les empiètements de la chambre d'assemblée. A côté de ces personnages de premier plan, on voit apparaître dans les coulisses parlementaires canadiennes et britanniques la sinistre figure de Ryland, l'impopulaire juge en chef Sewell, l'inconsolable anglican, Lord Mountain dont le titre d'évêque de Québec est maintenant partagé officiellement avec l'ancien "Surintendant de l'Eglise romaine au Canada."

En face de ces hommes, avec une tout autre mentalité et une religion différente, se dressent Papineau et Bourdages orateurs passionnés et véhéments, adversaires irréductibles de l'oligarchie anglaise et de la politique de compromis, dont certaines idées avancées laissent prévoir un dénoue-

ment tragique à la crise politique; Bédard, Viger, Nelson plus modérés main non moins sincères patriotes, au jugenent plus sûr et aux principes plus solides; Plessis et Panet, gloires de l'épiscopat canadien, admirateurs des institutions britanniques, loyaux sujets de la couronne anglaise mais prêts à voir tomber leur tête plutôt que de laisser un gouverneur ériger une seule paroisse et nommer un seul curé.

Que vont faire les bataillons que conduisent des chefs également fiers de leur race et de leur religion ? M. Chapais nous l'apprend. Pour la chambre d'assemblée, son rôle est de discuter les lois et de les voter. En grande majorité canadienne-française, elle tient compte des aspirations nationales et des préjugés de ses mandataires. Et les lois sont inspirées du plus grand désir de promouvoir le progrès intellectuel et matériel du Bas-Canada. Elles sont en très petit nombre. "Evidemment, remarque le distingué professeur, la manie de légiférer à outrance ne s'était pas encore emparée de nos législateurs. Quand, pendant de longues années, on a vu monter et se gonfler sans cesse le flot débordant et troublé des bills et des lois innombrables, on est médiocrement tenté de reprocher aux assemblées d'autrefois une production plus restreinte." Les questions des chemins, de la milice, de l'éducation, des douanes, des subsides, des juges, l'administration et la concession des terres publiques, occupent tour à tour et maintes fois nos législateurs. Ils firent de la bonne besogne; et en parcourant les recueils de nos lois canadiennes, il est facile de constater la sagesse de nos ancêtres. On comprend la fausseté de l'accusation lancée par certains historiens à la suite de gouverneurs malveillants: qu'ils ont perdu leur temps dans des luttes acrimonieuses et futiles.

Bien des bills votés, il est vrai, et des meilleurs, ne reçurent jamais la sanction royale et n'entrèrent pas dans nos

statuts. Mais à qui la faute ? Nous sommes bien forcés d'admettre, à la suite de M. Chapais, que les Conseils législatif et exécutif jouèrent, sous la constitution de 1791, un rôle peu enviable. Si les Français de la chambre d'assemblée se sont montrés quelquefois susceptibles et irritables, les Anglais, en grande majorité dans les autres branches de la législature, firent souvent oeuvre de parti pris et de fanatisme.

D'ailleurs, les griefs sérieux des Canadiens formulés dans des requêtes à Londres, exposés devant l'électorat à l'époque des élections ou étalés dans les colonnes des journaux, sont là pour témoigner en favaur de l'esprit de justice et de la loyauté sincère de nos vieux parlementaires. Lisez dans M. Chapais la sixième conférence du présent ouvrage et vous verrez, qu'à moins d'abdiquer sa dignité d'homme libre et de trahir son mandat populaire, on ne pouvait que s'élever fortement contre le cumul des fonctions et l'excès des salaires, la mauvaise composition des Conseils, la mainmise sur les biens des Jésuites au profit de l'éducation protestante, la dépense des deniers publics sans l'autorisation de la Chambre, la tenue des terres, le projet d'union des deux Canadas. Que dans l'ardeur de la lutte il y ait eu des manoeuvres risquées, des exigences intraitables de la part de nos députés, personne n'en sera surpris, On ne peut quand même trop admirer la large conception qu'ils se firent du régime constitutionnel et leur reprocher d'avoir voulu l'appliquer ici selon l'idée première de William Pitt, son auteur. "En divisant la province en deux, prétendait ce grand homme d'Etat, les causes actuelles des controverses disparaîtront, et, autant que les circonstances le permettent, les habitants de cette colonie auront tous les bienfaits de la constitution britannique. Dans le Bas-Canada, comme les résidents sont principalement des Canadiens, leur assemblée sera adaptée à leurs coutumes et à leurs idées particulières. Le Haut-

Canada étant presque uniquement peuplé par des émigrants de la Grande-Bretagne ou de l'Amérique, la religion protestante sera la religion établie, et les habitants de la province auront la jouissance des lois de tenure anglaise." [1]

Alors que venaient faire ici les conseils tels que créés par la même constitution: arrêter tout travail parlementaire, empêcher la province de se gouverner selon ses vues et ses idées, permettre à une faible, très faible minorité de gouverner une forte, très forte majorité. C'est là qu'est le noeud de l'imbroglio parlementaire du Bas-Canada. C'est sans doute "à ses vieillards malfaisants" des Conseils que pensait Gosford lorsqu'il parlait "d'une certaine classe d'Anglais à qui tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination insupportable; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage à l'exclusion des habitants d'origine française. C'est à eux surtout qu'il faut attribuer les troubles et les animosités."

M. Chapais fait plus qu'esquisser les portraits des hommes influents de cette époque et nous mettre au courant des travaux de notre législature: il juge les hommes et les événements. Ses appréciations sont loyales et motivées. On sent bien une tendance à trouver le plus de largeur de vue possible chez les parlementaires britanniques, mais personne ne peut lui enlever le droit de croire encore au *fair-play* britannique. En tout cas, le culte des mères patries ne doit pas nous empêcher de désirer de plus amples informations sur cette période troublée de notre histoire. Et ceci m'amène à une seconde série de réflexions écrites en marge de ce Cours d'Histoire du Canada.

[1] Chapais, *Cours d'Histoire du Canada*, tome 11, p. 20.

II

M. Chapais nous sert une pénétrante étude psychologique sur nos hommes politiques et une riche histoire parlementaire de cette époque, mais rien de plus. Le lecteur a pu s'en convaincre dans l'exposé précédent. Notre situation matérielle, administrative et religieuse ne se dessine qu'en autant qu'elle touche à la vie de la chambre d'assemblée. Nous n'avons même que de légers aperçus sur nos systèmes scolaire et judiciaire. Nous désirerions davantage; et avec d'autant plus de raison que P. Bédard dans son *Histoire de cinquante ans* nous avait donné un substantiel exposé de notre histoire politique de 1791 à 1841, travail bien fait déjà par Garneau lui-même.

Qui voudra nous dire notre développement économique à cette époque ? Il y a là matière à une très belle et très précieuse étude. On sait que sur ce terrain l'Anglais tenait le haut du pavé. Dès l'occupation définitive du Canada, tout le trafic et les industries passent en ses mains. Mais on sait également qu'il n'eut pas vis-à-vis de Londres ses franches coudées. L'Angleterre gardait la colonie sous sa tutelle Et les fluctuations de ses lois restrictives ou libératrices retardèrent longtemps notre sort matériel et occasionnèrent même une forte émigration des nôtres vers d'autres terres.

Or, pendant que quelques-uns des nôtres cherchaient un peu de liberté au delà des frontières, on encerclait ceux qui restaient sur les rives de l'antique Nouvelle-France de townships et d'émigrés étrangers. J'ai sous les yeux une vieille carte de la période d'histoire qui nous occupe en ce moment, et je vois, pour me borner à la seule région de Montréal, tracé en lettres rouges le plan anglais de noyer l'élément français sous le flot de l'émigration anglo-saxonne. Les noms de nos comtés sont anglais: York, Effingham,

Leinster, Warwick, Surrey, Kent, Huntingdon. Anglais aussi les nouveaux townships: Chatham, Wentworth, Beresford, Kilkenny, Rawdon, Kildare, Brandon, Upton, Milton, Granby, Farnham, Standbridge, Hemingford, Hinehinbrook, Godmanchester...

Mais qu'importe les noms, me dira-t-on? Les citoyens des comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne, de l'Assomption, de Berthier, de Verchères, de Chambly et de Beauharnois n'en sont pas pour cela anglifiés. C'est vrai, mais les nouveaux cantons ouverts à la colonisation deviennent l'apanage exclusif des citoyens anglais. On espère ainsi étouffer les anciens colons sous l'élément nouveau, De 1792 à 1815 les gouverneurs ont concédé 2,203,709¾ acres de terre, la Couronne s'en est réservée près d'un demi million et autant le clergé protestant.[1] Or sur les 150 concessionnaires, dont quelques-uns reçurent jusqu'à 40,000 et 50,000 acres de terre, on peut à peine relever les noms de dix des nôtres.

Même état de chose dans le reste de l'adminitration du Bas-Canada. En 1834, sur onze juges, trois seulement étaient de notre nationalité. Sur 1600 actionnaires, 45 tout au plus d'origine française, et pourtant le Bas-Canada compte 600,000 habitants, dont 75,000 à peine d'origine anglaise.[2]

En face de cette situation, nous sommes loin de trouver révolutionnaire cette apostrophe de Papineau aux Anglais de la chambre d'assemblée, en 1835: "On nous dit: soyons frères! Oui, soyons-le. Mais vous voulez tout avoir, le pouvoir, les places, l'or. C'est cette injustice que nous ne

[1] *Bouchette's topography of Canada*, appendix, p. LIV.

[2] Abbé Groulx, *Nos luttes constitutionnelles*, conférence: La responsabilité ministérielle, p. 6.

pouvons souffrir. Nous demandons des institutions politiques qui conviennent à notre état de société."

Il faudrait encore, semble-t-il, dans une histoire complète de cette époque, un aperçu détaillé de notre situation éducative et religieuse. Heureusement ici que ce travail est fait, et de main de maître. Lisez dans la série des conférences *Nos luttes constitutionnelles* prononcées à Montréal par M. l'abbé Groulx, celle intitulée: La liberté scolaire. Vous trouverez, à la suite de cette lecture, le mot de lord Durham très juste: "Je suis fâché d'être obligé d'admettre que le gouvernement britannique, depuis qu'il possède la colonie, n'a rien fait ni rien tenté pour l'avancement général de l'éducation." Un publiciste canadien complètera la pensée du noble Lord, et écrira sans exagération: "Pendant plus de quatre-vingts ans, les Canadiens français furent systématiquement tenus, par le fait des autorités impériales, sous un régime plus vexatoire et plus injuste que celui que la Prusse a imposé aux Alsaciens et aux Polonais du duché de Posen."

A mon sens, le Cours de M. Chapais parle trop peu de ces questions capitales. Il n'écrit que l'histoire politique de cette époque. Et là encore il faudrait restreindre le titre. Nous trouvons dans ce volume la seule histoire parlementaire du Bas-Canada. Pas une page sur le Haut-Canada, si ce n'est incidemment au sujet de la question des douanes interprovinciales. Rien sur les provinces du Golfe. Suis-je bien alors en face d'un *Cours d'Histoire du Canada*? Je suis forcé de répondre qu'à partir de 1791, M. Chapais nous donne une belle et riche *histoire politique du Bas-Canada.*

Pourtant quel intérêt il y aurait à être renseigné sur ce qui se passe à l'est et à l'ouest de Québec. Puis, n'y-a-t-il pas possibilité de mal juger les incessantes réclamations des *Français* du Bas-Canada en ne disant rien de celles, en tout

semblables, des *Anglais* du Haut-Canada et des provinces de l'Est. On a tant dit, à la suite de rapports calomnieux, que la lutte au Bas-Canada était avant tout une affaire de race et de religion. Quand le lecteur sait que des Anglais, bien authentiques, du Haut-Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, ont lutté, eux aussi, énergiquement, contre une oligarchie toute-puissante et même que quelques-uns d'entre eux ont pris les armes pour défendre leurs idées avec l'énergie du désespoir, on comprend mieux que le fond de la question est plus qu'une affaire de race et de religion. Les revendications des Canadiens français apparaissent plus justes et j'ajoute même, plus opportunes.

Nos réclamations étaient justes. Les historiens — M. Chapais est de ceux-là — sont aujourd'hui d'accord pour l'admettre. Mais étaient-elles opportunes ? A l'époque où nous bataillions pour certaines libertés politiques, pouvions-nous prétendre raisonnablement que l'Angleterre nous les accorderait ? Est-ce que nous ne demandions pas plus que ne possédait l'Angleterre ? Nos politiciens d'autrefois auraient-ils poursuivi des chimères ? Je renvoie les lecteurs aux pages 51, 52 et 53 du présent volume du distingué professeur à Laval; ces idées y sont exposées et soutenues. Je me permets d'inscrire en marge de ces pages quelques modestes réflexions.

Que voulait nous donner l'Angleterre par la constitution de 91 ? En partageant la province en deux sections, William Pitt désirait procurer aux Canadiens les bienfaits de la constitution britannique et les établir maîtres chez eux.[1] Or avec des Conseils à la merci des gouverneurs, qui approuvent, amendent ou rejettent les bils sans aucune responsabilité aux Chambres, nous ne jouissons nullement des

[1] Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, tome 11, p. 21.

avantages de la constitution de la Grande-Bretagne et nous ne possédions aucune autonomie politique. Et les nôtres, en réclamant liberté plus grande pour la chambre d'assemblée, bien loin de demander des choses non praticables, demandaient ce qu'on voulait leur donner en 1791.

Ajoutons, et ceci est capital dans cette discussion sur l'opportunité de nos réclamations, que sur les deux points qui faisaient le fond même de notre lutte parlementaire: la responsabilité de l'Exécutif aux Chambres et le vote des subsides, la question était, vers 1800, à peu près définitivement réglée à Londres. Là-bas, le vieil adage normand: "Il est de droit que celui qui paie la dépense soit appelé à la consentir," était passé en coutume et l'Exécutif ou Cabinet siégeait aux Communes et lui rendait compte de ses actes. C'est bien vrai que, sur ces graves problèmes, la lumière était loin d'être complète ; n'empêche, que si l'Angleterre avait accordé à notre Chambre la somme de liberté dont jouissaient les Communes de Londres sur ces deux points, elle l'aurait parfaitement contentée. Les ministres, en étendant loyalement dans la colonie les principes du parlementarisme britannique, auraient tué sur nos rives toutes dissentions et auraient acquis un droit immortel à la reconnaissance des Canadiens. La révolte de 1837 ne serait pas venue tacher de sang nos annales politiques.

Mais voilà! aux yeux des ministres britanniques, dit M. Chapais, le *parlementarisme n'était pas un article d'exportation.* Serait-il vrai alors que William Pitt nous a joué un vilain tour, en soutenant qu'il nous octroyait une constitution semblable à celle de la Grande-Bretagne, qu'il nous rendait maîtres chez nous? Serions-nous en face d'une charte qui nous donne de belles libertés par certains de ses articles, rayées ensuite sournoisement par d'autres? Pour qui connait la clause du traité de Paris, en 1763, qui nous promettait

et nous enlevait dans la même phrase notre liberté religieuse, ne serait pas surpris!

Les faits semblent prouver que, malgré les mémorables dates de 1775 et 1812, malgré les lettres de Murray, de Carleton, de Prévost et de Sherbrooke qui disaient aux ministres des Colonies notre parfaite et sincère loyauté, le roi d'Angleterre, à cette époque, n'avait pas entière confiance en nous. Les Conseils du Canada, sous la constitution de 91, avaient pour but de mater la chambre d'assemblée en majorité française et aux idées prétendues révolutionnaires. Et on nous les laissait, tels que voulus et constitués par Londres.

Ailleurs, dans d'autres colonies anglaises, l'Angleterre a exporté son parlementarisme. Bien avant 1700, les Etats américains jouissaient d'une autonomie complète.[1] Aux alentours de 1835, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse voyaient les ministres britanniques redresser tous leurs griefs... Et pourquoi pas les nôtres, puisqu'ils étaient à peu près identiques. Je m'arrête, laissant aux lecteurs le soin de tirer les conclusions qui se dégagent de ces faits.

Le distingué professeur d'histoire à Laval, dirais-je en terminant, a droit à la reconnaissance des Canadiens. Son cours, qui est loin de manquer de solidité et de justes aperçus, soulève tant de questions épineuses que la lumière finira par se faire complète, sur cette période de notre vie politique, religieuse, économique et sociale.

Emile DUBOIS, *prêtre.*

Séminaire de Ste-Thérèse, 10 *mars* 1922.

[1] Decelles, *Les Etats-Unis*, ch. XV.

COUPS D'AILES [1]

Par Jean Bruchesi

En attendant une étude plus approfondie, nous tenons à signaler ici ce nouveau livre d'un jeune.

Plusieurs journaux en ont déjà parlé. Certains critiques ont dépassé les limites du dénigrement. Nous leur signalons un article de Hector Fabre, paru dans la *Revue Canadienne*, il y a un demi-siècle, qui les fera réfléchir. Evidemment, les *Coups d'ailes* de Jean Bruchesi ne remueront pas toute la France comme les *Méditations* de Lamartine et n'éblouiront pas les artistes comme les *Trophées* de Hérédia. Les éditeurs n'ont pas prétendu offrir au public un *chef-d'œuvre* parfait, (nous disons cette chose superflue parce que nous savons qu'il se trouvera quelqu'un pour les en accuser,) pas plus que les "jurys" de concours ne prétendent couronner des œuvres sans défauts. Il reste que ce recueil de vers de Jean Bruchesi est un livre jeune, gracieux et clair.

Cet étudiant en droit, — je parle de l'auteur, — n'est ni un rêveur, ni un dilettante, ni un décadent, il n'est même pas un catholique à la Barbey d'Aurevilly ou à la Léon Bloy, ni même à la manière compliquée et un peu sensuelle de la jeune école. Il l'est simplement, sans fanfaronnade, mais avec conviction et émotion.

Sa famille, ses souvenirs d'enfance, l'amour, la foi, son pays et la France sont les sources d'inspiration de M. Bruchesi Nous ne signalerons aucune pièce, préférant laisser au lecteur le plaisir de faire son choix. Mais nous affirmons que le poète, quelles que soient les faiblesses, les insuffisances qu'on lui indiquera dans son œuvre, a bien fait de la mettre au jour, parce que l'ensemble en est agréable et sain.

Louis Deligny.

[1] Bibliothèque d'*Action française*, prix : 75 cents.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA RACE IRLANDAISE

La presse canadienne a fait écho au congrès de la race irlandaise, tenu à Paris du 22 au 27 janvier, autant et davantage peut-être que la presse parisienne. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'étude et la discussion des problèmes nationaux suffisent à peu près à l'activité des journalistes français d'*opinion*. Au surplus, l'Irlande n'a jusqu'aujourd'hui et malgré les pirouettes scandaleusement égoïstes de M. Lloyd George pu se faire pardonner entièrement d'avoir boudé "notre illustre alliée, l'Angleterre", durant la guerre. Et c'est ce qui fait que...

Les journaux canadiens, dont l'*information* constitue l'essence et le mérite (?) n'avaient pas ces raisons de garder de la presse gauloise le silence prudent. Bien au contraire. L'analogie de certaines de nos questions politiques et nationales avec celles de l'Irlande, les raisons de solidarité (!) impériale, le besoin de satisfaire la clientèle irlando-américaine ou canadienne avide de renseignements sur les faits et gestes des congressistes, toutes ces raisons poussaient les éditeurs à donner une assez large place aux rumeurs rayonnant de l'Hôtel Continental. Et c'est ce qui fait encore que...

Malgré cela, et peut-être à cause de cela, il nous sera permis de tenter l'esquisse fidèle de l'importante réunion à laquelle une bonne fortune nous permit d'assister.

On nous croira si nous disons que dès son premier aspect cette modeste assemblée d'une centaine d'hommes et de femmes ne manquait pas d'un cachet de tragique grandeur. Cette centaine de personnes en effet représentait l'Irlande, non pas seulement l'État libre — d'hier, et

dans quelle mesure ? — et le Sinn Fein ou même l'île entière, mais la *plus grande* Irlande répandue à travers le monde, l'Irlande sanglante, déchiquetée et lancée en lambeaux aux quatre vents des hémisphères. Pour une semaine, ces lambeaux, à l'appel du corps mutilé, s'étaient rassemblés de quatorze pays divers, depuis la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Afrique-Méridionale, jusqu'aux républiques du Sud et aux États-Unis du Nord américains. [1]

Ici se dessinait la figure énigmatique et subtile du chef, Eamonn de Valera; tout auprès, de deuil enveloppée, la silhouette cornélienne de Miss MacSweeney, les traits fins, élégants et martialement énergiques de la comtesse Markievicz; puis, au hasard des groupes, les MacNeill, les O'Cealleigh, les Hyde, les Art. O'Brien, les O'Callaghan, de Cork, et les Lawrence O'Neill, de Dublin, etc., personnages connus et respectés d'un bout à l'autre du monde civilisé, grâce à l'audace fière, à l'intelligence et à la ténacité dont ils ont donné suffisamment la preuve; et enfin, c'est la foule anonyme des Cleary, des O'Reilly, des O'Sheehan, des Hughes, des O'Brennan, que sais-je encore ? Et qu'est-il besoin de noms ? les types y sont tellement caractéristiques : figures vermeilles et grassouillettes à la Redmond, binettes hâves et agressives à la Dillon, mentons glabres d'Amérique ou barbiches revêches du Donegal. Quelques-uns de ces congressistes à l'air si pacifique ont joué très gros jeu, il n'y a pas si longtemps, dans la partie qu'ils avaient engagée contre l'Empire sous les yeux duquel une pudeur puritaine défend au soleil de se coucher. Les lambris dorés de la *Salle des fêtes*, où se tiennent les délibérations, contrastent ironiquement avec les murs gris et humides des prisons d'Angleterre ou d'Écosse. Les belles déesses et les amours qui reluquent du haut des plafonds n'ont pas vu si souvent

---

Un seul délégué, Miss Hughes, représentait officiellement le Canada

à la fois tant d'êtres humains jadis exposés à perdre la tête, au sens propre du mot.

Et pourquoi sont venus ces hommes et ces femmes? Sans doute "pour resserrer les liens spirituels et intellectuels entre l'Irlande et les divers pays où vivent des citoyens de race irlandaise", [1] mais surtout dans le but d'élaborer et de mettre à point des "projets de nature constructive". "*Ces projets sont de deux sortes*", dira dans son discours d'inauguration le professeur MacNeill, de l'Université de Dublin, président de la première séance du congrès. "*La première peut être exprimée d'une façon générale dans les termes d'un vœu des volontaires de 1913 : saisir et conserver les droits et les privilèges communs au peuple entier de l'Irlande. La seconde est de réaliser pour les exilés de race irlandaise, dans tous les pays, l'occasion de partager pleinement tout ce qu'il y a de plus distinctif et de plus précieux dans la culture et la civilisation irlandaise.*" [2]

On conviendra que ce programme ne manquait ni d'ampleur ni d'appâts pour les instincts profonds et sacrés de la race. Au moment où le pays des ancêtres vient de se libérer au moins partiellement des mains qui le tenaillaient au cou depuis sept siècles, le rappel vers le passé devait résonner dans l'âme nationale comme la voix d'une mère au cœur d'un fils bien né. Au surplus les rapporteurs devaient rendre saillants les éléments essentiels de ce programme et démontrer qu'il s'adressait autant aux intelligences qu'aux cœurs encore saignants.

Le congrès, expliquent-ils, envisagera premièrement les problèmes *spirituels* qui s'imposent impérieusement à l'Irlande d'abord et, dans une mesure que détermineront les lieux et les circonstances, aux citoyens de descendance

[1] T.-H. Kelly, de New-York, sec.-hon. du Congrès.
[2] Traduction officielle du gaélique fournie par le Congrès.

irlandaise de l'étranger. En second lieu, seront abordées les *questions* de relèvement et de développement *économiques* de la patrie. L'homme ne se nourrit pas seulement de pain, c'est entendu; mais encore faut-il qu'il en ait un peu. De même un peuple, fût-il irlandais, ne saurait se consacrer longtemps à la métaphysique, s'il crève de faim.

La vulgarisation de l'histoire et de la langue irlandaises, la culture de l'art national en général, particulièrement des arts divins de la poésie, de la musique et de la danse, sont étudiées par les *spiritualistes* du congrès. L'histoire en premier lieu, et pour cause; car, s'exclamera le professeur MacNeill, c'est à l'ignorance pratique de son histoire que notre peuple a dû les principales de ses déchéances : la perte de la langue et, pour plusieurs, de la religion et du véritable caractère ethnique. Il adjure donc ses compatriotes, à travers les quelques dizaines qui l'écoutent, de se retourner vers le passé, "afin de connaître les origines de la nation et leur être fidèles". Cette histoire n'est pas faite comme elle devrait l'être. Un peuple étranger, un jour, a envahi le territoire, et, pour s'emparer des âmes après les terres, a essayé d'ennuager ou de ternir le passé. Mais les documents existent qui peuvent épuiser l'effort de plusieurs générations d'hommes : documents d'héroïsme, de générosité chrétienne, de sainteté; documents qui démontrent que l'histoire de l'Irlande est une partie de l'histoire de l'humanité, que ce qui existe de civilisation dans les pays de langue anglaise vient de l'Ile d'Émeraude. En passant, le professeur défie les peuples strictement anglo-saxons de montrer en quoi ils ont contribué au progrès spirituel des humains. On reste rêveur après ce défi.

La langue !

La langue irlandaise, c'est le gaélique. Le Dr Douglas Hyde, vieux Celte aux moustaches mérovingiennes et fon-

dateur de la Ligue gaélique, nous l'apprend "par raison démonstrative", ainsi que dit Molière. Combien y avait-il là d'Irlandais qui comprissent les syllabes exotiques et gutturales de l'antique idiome? une douzaine au plus. C'est néanmoins dans la langue des aïeux et avec la flamme brûlante propre au génie celtique qu'il préconise le retour au parler d'autrefois. Le spectacle est empoignant autant que pittoresque. Rappelons ici pour notre propre édification que, le premier jour du congrès, la langue française fut à l'honneur; qu'on salua en cette langue — la nôtre — les soldats de Fontenay et de MacMahon, que tous les actes officiels furent lus, prononcés et publiés en français d'abord, en gaélique ensuite, et enfin en...anglais *if it be necessary*. Hélas ! l'anglais était *encore...nécessaire*, et pendant quatre jours il régna sans conteste.

Mais, pour l'Irlande, l'anglais est une langue étrangère, selon le Dr Hyde très applaudi par ses compatriotes; et c'est pourquoi les deux-tiers des Irlandais ne peuvent avoir accès aux trésors de leur histoire. Il appartient au congrès de retrouver abondantes les syllabes de Gaël et de les remettre sur les lèvres de ses fils. Touchante et pratique pensée qui évoque le souvenir de Mistral donnant au monde en langue d'oc *Mireille* et les *Iles d'or*.

La poésie est encore une des formes abandonnées ou inexploitées de la richesse nationale, selon le poète Yeats. La mer, les lacs justement célèbres de Killarney, les monts, le shamrock, les nuages gris et la mélancolie qu'ils portent, les légendes féeriques du paysan, l'atavisme et l'hérédité accrochent naturellement des harpes aux doigts des enfants d'Erin. "Elle renaît, dit M. Yeats, la poésie d'Irlande, et déjà, malgré les vocables étrangers, elle illustre le théâtre contemporain dans la personne de notre grand Syng... A nous de profiter de l'ère nouvelle que nous ouvre la liberté".

A l'Irlande de profiter sinon de la liberté nouvelle — qu'il trouve illusoire — du moins de l'enthousiasme créé ces dernières années pour les *choses du pays*, ajoute De Valera, pour enseigner à ses enfants la musique et la danse *du pays*, si éloignés du tango nègre et du fox-trot animal, pour populariser le hurling et la paume, entre autres amusements nationaux.

Quant aux autres arts... Mais ne soyons pas excessifs, pour la première fois que nous tentons la patience des lecteurs de l'*Action française*.

Il va sans dire que l'assemblée était de cœur avec les rapporteurs. Aussi accueille-t-elle avec une ardeur de néophyte le nouvel évangile qu'ils annoncent, au grand dam des restes mortels de John Bull, pour la terre désormais ensoleillée d'Irlande.

Il est admis de même par tous les congressistes que l'étude de l'histoire et des arts nationaux est nécessaire aux Irlandais des pays étrangers, s'ils veulent profiter les premiers des richesses inexploitées et inépuisables de la mère-patrie et en faire bénéficier leurs pays d'adoption. On n'ose considérer comme très possible à l'étranger l'étude du gaélique, encore qu'on fasse des vœux pour que se conserve cette langue chez les descendants des *exilés*. On se rallie toutefois à la résolution de De Valera: "que les diverses ramifications de la Ligue internationale irlandaise, qui vient d'être créée — et au fond de laquelle un enthousiaste a souscrit séance tenante quatre mille livres sterling — prennent les mesures utiles pour atteindre de plus près l'idéal rêvé". L'exécutif de la Ligue assurera la publication d'un organe officiel en irlandais et en anglais, d'un dictionnaire biographique des grands hommes, d'un manuel populaire de l'histoire nationale; il s'occupera de la fondation de chaires irlandaises dans les universités des princi-

paux centres irlandais du monde, de bourses dans les écoles supérieures de la mère-patrie pour les étudiants de descendance irlandaise, etc. Par quoi, à notre avis, les délégués prouvent qu'ils n'ont pas traversé la mer pour broder plus ou moins éloquemment sur des projets chimériques, mais afin d'obtenir des résultats concrets et en quelque sorte tangibles.

* * *

La seconde partie du congrès, nous l'avons déjà dit, devait être consacrée à l'étude des questions économiques, en vue de libérer le pays des pouvoirs étrangers. Les théoriciens irlandais tiennent en effet qu'une des pires servitudes et des plus malfaisantes, c'est la servitude financière.

Le Vil Métal a tant de moyens occultes d'arriver à ses fins; tant de bonnes poires se laissent si facilement fasciner et guider par les reflets de l'or, qu'il est extrêmement dangereux pour un pays de laisser le domaine de la richesse en des mains étrangères. Tôt ou tard Rotschild ou Sassoon imposera son traité de Versailles ou sa conférence de Gênes. Cette doctrine se rencontre, si nous ne faisons erreur, avec celle de l'*Action française* prêchant à notre peuple l'indépendance économique avant... *l'autre*... et pour l'*autre*, ajouterons-nous. Doctrine au reste si logique, si conforme au simple bon sens et en quelque sorte à l'instinct populaire qu'on se demande comment il se peut qu'on doive répéter à temps et à contre-temps : "Pensons aux nôtres d'abord, dans nos affaires. *Business begin at home*" !

Le Congrès irlandais, là-dessus, aurait pu nous donner une leçon d'autant plus profitable qu'elle serait venue de l'étranger. Malheureusement la très grande partie des délibérations sur le sujet furent secrètes; et si par hasard un profane put en être le témoin et l'auditeur, il dut promettre de ne pas communiquer à la presse ce qu'il avait vu

et entendu. Il peut noter toutefois que la comtesse Markievicz et Mlle MacSweeney, pour ne parler que des orateurs du beau sexe, ne tiennent guère à la domination des capitalistes de la Grande-Bretagne. Le moyen de se libérer ? Le boycott, ni plus, ni moins, clament ces voix féminimes exaspérées. Moyen négatif et insuffisant rétorquent les réalistes qui songent plutôt à la création immédiate de ligues de bateaux indépendantes du capital anglo-saxon entre les ports d'Irlande et ceux des États-Unis, de la France et même de l'Allemagne.

N'allons pas plus loin, pour ne pas manquer au *pledge*.

* * *

Et nous ? car il faut en venir à cette question, si nous voulons tirer du congrès irlandais une leçon ou un exemple. Les situations ne sont pas exactement les mêmes : elles se ressemblent néanmoins sous de certains aspects. Comme les Irlandais, nous faisons partie de la grande agglomération britannique, et comme eux pourtant nous voulons suivre la voie que nous ont tracée la nature et le génie de notre race. A cette fin, il importe d'inculquer à l'âme nationale la fierté légitime de ses origines, de lui infuser les habitudes d'intransigeance et de ténacité sans lesquelles les plus ronflants discours et les plus radieuses résolutions ne sont que déclamations platoniques. Les révolutions et les sursauts patriotiques de l'Irlande, au cours des derniers siècles, prouvent que ce pays possédait les grandes vertus qui font vivre. Et pourtant, enserrés par l'élément anglo-saxon, ses huit millions d'hommes d'il y a un demi-siècle, réduits aujourd'hui à quatre millions, faillirent abdiquer : ignorance de l'histoire, perte de la langue, abandon des arts originaux. Il fallut que des idéalistes se missent à la tâche et activassent à tout prix, même au prix de leur vie, la flamme qui allait

s'éteindre misérablement au sommet du flambeau. Dévouement héroïque qui a étonné le monde, lutte couronnée d'une victoire, dont le congrès prouve qu'on ne veut pas en laisser perdre les fruits.

Et nous ?... Nous sommes à peine trois millions. Éparpillés sur tout un continent, nous manquons de la force que donnent la cohésion et les coudes qui se touchent; baignés d'anglo-saxonisme à l'ouest et à l'est, la vague de l'américanisme déferle de plus en plus sur nous du côté sud. Comme les Irlandais sans doute, nous avons une histoire — écrin de perles ignorées; comme eux nous avons nos gloires, à l'héritage desquelles nous ne pouvons renoncer sans trahison; mais, à la différence des Irlandais, jamais nous n'avons été un peuple *libre*. Nous manquons en conséquence de la force nerveuse qui se conserve au plus intime des peuples jadis indépendants, plus tard asservis par une puissance brutale : force mystérieuse qui mieux que toute autre a tiré la Pologne du tombeau et l'Irlande des fers.

Il faut donc demander à notre fierté, à notre ténacité, à notre intelligence nos moyens de survivance. Il faut donc à cette fin et à tout prix garder intacte et pure de tout alliage l'âme française, la rajeunir en la replaçant souvent en face de son berceau de douleurs et de gloires, la fortifier par l'addition à sa nourriture ordinaire de quelques aliments sains et virils importés du *vieux pays* — le ciel n'est plus haut et la France, plus loin — ; l'exalter en lui enseignant que nulle ambition n'est trop vaste pour le génie latin, dût-il fleurir sous les glaces du Nord; la convaincre que la Providence ne nous a pas placés sur le sol d'Amérique à seule fin d'y scier éternellement des madriers pour M. Booth ou d'y tracer des routes moëlleuses aux Irlando-Anglais, mais pour y être les sentinelles vigilantes du spi-

ritualisme français, les hérauts du catholicisme et de l'apostolat désintéressés.

Il faut donc considérer comme réglée à jamais la question du français au Canada, parler partout et toujours cette langue qui de nos chaînes nous délivrera, la parler le plus correctement possible, afin de nous honorer en honorant notre idiome.

Il faut en un mot ne pas nous contenter de déclarer que nous voulons vivre, mais tout simplement jouir dans toute sa plénitude du bien incomparable de la vie, convainquant de la sorte ceux qui nous entourent et qui sont susceptibles d'intelligence que nous sommes autre chose que "les porteurs des coins du poêle d'un glorieux passé." [1]

Voilà le programme. Une élite, chez nous, la réalise dans sa vie quotidienne. Les Irlandais en congrès ont cherché les moyens de pénétrer tous leurs compatriotes de pensées analogues : à quand le congrès *pratique* de la race française d'Amérique ? à quand les assises "faisant l'union dans la race", laissant de côté le clinquant et piquant droit à la besogne : création de chaires d'enseignement, fondations de bourses d'études destinées à des *espoirs* non politiques, encouragement efficace à notre art en enfance, enseignement à notre peuple d'un catéchisme économique libérateur des pattes anglo-judéo-américaines ?

Si pareille fortune arrivait à notre race, nous pourrions comme les Irlandais de 1922 proclamer avec fierté que "le monde ne peut soupçonner la grandeur future que les destins d'En-Haut nous tiennent en réserve."

F. LAFERRIÈRE.

---

[1] Sertillanges : *La vie intellectuelle.*

RENOVATION AGRICOLE

L'AGRICULTURE ET LE QUÉBEC

Deux de nos collaborateurs ont déjà eu l'occasion, dans les publications mensuelles de *l'Ecole sociale populaire* de parler de l'agriculture, l'un, le R. P. Alexandre Dugré, S. J., sous le titre : "Les avantages de l'agriculture", tract no 51, l'autre, le R. P. Adélard Dugré, S. J., son frère, sous celui de "La désertion des campagnes, ses causes, ses remèdes", tract no 50. Ces publications datent de 1915 et de 1916. Elles sont cependant encore d'actualité. On ne se souciera jamais trop de montrer à nos compatriotes les avantages que leur offre l'agriculture.

Le but de cet article est de faire voir que l'agriculture, comme toute autre industrie doit, au risque de rendre la vie des champs peu agréable et peu rémunératrice, évoluer et adopter des méthodes nouvelles. A un système routinier, préjudiciable à la classe agricole, doivent succéder des procédés modernes d'intensive production.

Le P. Alexandre Dugré avait raison d'écrire (tract no 51,. page 5) "Le temps n'est plus ou finira bientôt où un agriculteur se contentait de semer comme semait son grand-père, où l'on arrachait péniblement à la terre des demi-récoltes, des demi-vies et des demi-avenirs. Une nouvelle génération se lève qui fera pousser du blé, des fruits, et des légumes jusqu'au dernier pouce de terrain".... "Le retard, on peut bien dire la faillite qu'ont subie chez nous l'agriculture et la colonisation depuis soixante ans et plus, en laissant s'exiler de régions fertiles les deux tiers des fils de cultivateurs; le discrédit humiliant où la terre végète et d'où on a peine à la relever vient de la négligence de la dépu-

tation à s'occuper des choses agricoles, de la fausse tournure de l'enseignement qui n'oriente qu'aux affaires et de la formidable routine des fermiers qui ne savent tirer du sol que des produits inférieurs ou des demi-rendements." (Idem page 10).

Notre directeur, M. l'abbé Lionel Groulx, (Vers l'Emancipation, page 260), fait remonter à la cession et plus particulièrement au temps de l'acte de Québec, à l'année 1774, alors que l'on préparait notre avenir à Londres, la mauvaise orientation donnée à l'éducation agricole : "Dans un temps, écrit-il, où ne s'imposait plus, avec autant de force, le besoin d'une éducation militaire, où l'ère parlementaire n'était pas encore ouverte, où l'entraînement général conviait les activités aux choses de l'agriculture et du commerce, en un temps où se découvrait un idéal nouveau, est-ce témérité de le présumer ? la seule culture classique eut paru moins opportune, les programmes se seraient orientés d'eux-mêmes dans le sens des besoins du pays et par le labeur éclairé d'une élite appropriée, les Canadiens auraient pris, dans l'agriculture et le commerce, le rang qu'ils ont encore à conquérir, et qui sait ? notre noblesse eût peut-être été sauvée."

La province de Québec devrait occuper un plus haut rang, au point de vue des rendements agricoles. Devrons-nous toujours, en agriculture, nous contenter des dernières places ? Dans d'autres sphères, nous sommes les premiers. Au point de vue de l'administration de la chose publique, nous n'avons qu'à nous féliciter, ce qui ne veut pas dire qu'il ne nous reste rien à apprendre des autres : on peut toujours apprendre du voisin. De toutes les provinces du Canada, le Québec est la seule (on ne parle pas du gouvernement fédéral, sous le régime unioniste) qui ne nage pas dans les dettes et les déficits. C'est une situation qu'on ne saurait

trop mettre en lumière. Au chapitre de l'instruction publique, de l'assistance aux écoles, du nombre des naissances, de la moralité, du peu de criminalité, de la voirie, le Québec arrive en tête des provinces de la Confédération. Au sujet de la colonisation, le Québec fait grandement depuis un an ou deux. Mais au point de vue agricole, un réveil s'impose. Le gouvernement provincial doit redoubler d'efforts. Il est bien disposé, certes, mais l'opinion publique exige davantage. Elle demande des réformes, de l'aide. Le ministère de l'agriculture devra dépenser largement pour faire de nos fermes expérimentales des modèles du genre, des exemples frappants et visibles de bonne administration agricole, de bonne gérance, par l'emploi justifié de méthodes nouvelles, de procédés modernes et d'un système scientifique de culture. Ainsi démontrera-t-il que l'agriculture rapporte amplement pour que nos cultivateurs y trouvent prospérité, joie et bonheur.

Les tableaux de statistiques agricoles prouvent indiscutablement que la fertilité du sol diminue de façon alarmante, qu'elle n'est plus ce qu'elle était il y a 5 ou 6 ans, et que dans certains cas, elle est moindre que ce qu'elle était il y a 20 ans. Le *Financial Times* du 10 septembre 1921 constatait ce fait en commentant le rapport mensuel de septembre de la Banque Royale. M. Léo Brown, surintendant des fermes de démonstration du ministère de l'agriculture du Québec, dans un bulletin no 14, page 15, dit à ce sujet : "Tous les cultivateurs s'accordent à dire que la plupart des vieilles terres de la vallée du Saint-Laurent, autrefois si productives sont bien loin de donner maintenant les plantureuses récoltes qui ont réjoui et enrichi leurs ancêtres. Les rendements d'aujourd'hui, tous l'admettent, valent à peine la moitié de ceux de jadis". En ce qui concerne la province de Québec, l'annuaire statistique du

Québec, année 1920, fournit à la page 237, les rendements moyens par acre jusqu'à l'année 1919 inclusivement. Si nous comparons ces chiffres avec les rapports donnés dans les journaux pour l'année 1921, nous pouvons voir que les rendements de la saison dernière sont fort en arrière des rendements maxima atteints antérieurement. Nous donnons ces chiffres dans le tableau suivant :

RENDEMENT MOYEN PAR ACRE POUR LE QUÉBEC

RÉCOLTES	1921	Maximum	ANNÉE DU
Type	En boisseaux		Maximum
Blé	15.50	19.88	1915
Avoine,	23.05	31.74	1914
Orge,	22.75	26.60	1914
Seigle	17.50	17.50	1914
Pois,	15.25	18.00	1914
Fèves	19.50	21.89	1915
Sarrazin,	23.25	26.44	1912
Maïs à grains,	27.00	48.60	1900
Graines mélangées,	24.00	30.00	1914
Lin,	11.25	11.89	1916
Pommes de terre,	162.50	189.66	1914
Navets, etc	319.00	390.60	1900
	EN TONNES		
Foin et trèfle,	0.95	1.90	1911
Maïs fourrager,	8.95	9.17	1910
Luzerne,	2.02	3.76	1911

La statistique officielle ne vient que d'être rendue publique, pour l'année 1920. Nous y voyons que pour le seigle seul le maximum a été atteint et même un peu dépassé, alors qu'ailleurs les rendements se maintenaient dans la moyenne. Toutefois cet état de choses n'est pas satisfai-

sant. Il ne s'agit pas de nous maintenir, il faut faire rendre davantage au sol de notre province. La production mondiale, pour l'année 1918, année normale pour le Québec mais année peu favorable pour bien des pays d'Europe, va nous fournir matière à réflexion. Nous prenons nos chiffres dans l'annuaire du Canada, 1919, page 237.

RENDEMENT MOYEN EN BOISSEAUX PAR ACRE—
PRODUCTION MONDIALE

Pays	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Maïs	Patates
Allemagne.....	25.72	37.52	28.07	22.30	.....	160.59
Danemark.....	44.76	39.88	36.06	23.73	.....	223.05
France,.....	19.78	27.55	21.93	13.38	17.52	80.59
Angleterre,.....	33.16	47.23	33.83	.....	.....	247.88
Écosse,.....	40.74	47.76	27.55	.....	.....	253.23
Irlande,.....	36.13	60.35	45.17	27.08	.....	205.50
Norvège,.....	26.47	45.40	36.06	27.56	.....	218.44
Pays-Bas,.....	33.75	45.10	37.73	23.10	.....	233.90
Suède,.....	25.58	30.44	25.84	21.19	.....	210.85
Suisse,.....	34.94	56.42	29.93	25.81	48.27	259.33
Japon,.....	20.97	73.74	27.88	.....	26.13	151.22
Égypte,.....	25.28	.....	29.37	.....	.....	.....
N.-Zélande,.....	28.25	40.15	.....	.....	.....	.....
États-Unis,.....	15.17	32.54	26.58	14.33	24.06	95.02
Canada,.....	19.00	28.75	24.50	15.25	56.75	142.00
Québec,.....	17.25	27.25	24.00	16.25	21.75	147.00

Certains chiffres de l'année 1918 manquant, notamment pour la France, nous avons pris ceux de 1917. Ce que nous croyons être une erreur dans la colonne de 1918, pour la récolte des pommes de terre en Suède, où on donne 17.73 comme le rendement de l'année 1918, nous a décidés à prendre le rendement de 1917. S'il n'y a pas erreur, la récolte en Suède, cette année-là, a dû manquer totalement, ce qui ne nous justifierait pas de prendre 17.73 comme représentant une véritable moyenne.

Quelle triste impression nous laisse la lecture de ces chiffres ! Je veux tout d'abord faire remarquer que j'ai omis volontairement de la liste, les chiffres concernant l'Espagne et l'Italie. Ils sont pitoyables et bien en-dessous de ceux du Québec. Les rendements de la France également font pitié comparés à ceux des autres pays. Est-ce à dire que les pays latins n'auraient pas d'aptitude pour l'agriculture ? N'est-ce pas plutôt parce qu'ils semblent moins aptes à sortir de la routine, à adopter ce que d'autres pays plus pratiques s'empressent de tirer des nouvelles méthodes scientifiques ?

Peut-être fera-t-on remarquer que la position des Etats-Unis n'est guère meilleure que celle du Canada et du Québec. A part quelques céréales où les Etats-Unis offrent des rendements supérieurs, le rang qu'ils occupent n'est pas comparable à la plupart des autres pays. Mais il faut admettre que les Etats-Unis sont vastes et que bien des régions du Sud, fort arriérées, contribuent à faire baisser le rendement moyen. Mais dans les Etats du Nord, que de progrès ! Depuis 1850, l'attention publique est fort éveillée aux Etats-Unis. Le déclin des rendements contribua à faire ouvrir les yeux. On s'aperçut que les méthodes employées jusqu'alors conduisaient à un désastre si on ne s'empressait de les changer totalement. Cette constatation amena la création des départements de l'agriculture dans chaque Etat américain, l'établissement de collèges d'agriculture, la constitution de fermes expérimentales, la formation d'organisations de fermiers, la fondation de journaux et de revues agricoles, la nomination d'agronomes et de chimistes. Tous ces organismes sont aujourd'hui bien vivants, et avant peu d'années, on en verra sortir des résultats magnifiques.

Sans doute le Québec n'a pas les ressources de nos voisins et il ne pourrait tout créer tout d'un coup. Mais il reste tant à faire qu'il faut se hâter, si on veut pouvoir rattraper les autres provinces. "L'esprit français, écrivait M. Antonio Perrault (*Action française*, 1921, p. 182), est capable autant que tout autre de s'intéresser aux choses positives et de vaincre les réalités". Heureusement, que depuis quelques années, à la suite de l'effort personnel du ministre actuel de l'agriculture de notre province et sous l'impulsion de tous ses employés, il y a quelque progrès.

Les annuaires du Canada, 1918 et 1919 démontraient que des 9 provinces et du Canada, pris comme un tout, pour les moyennes annuelles des rendements des récoltes, par acre, pour le Canada et par provinces, sur quinze récoltes différentes, le Québec détenait, pour la période 1908-1917 : le dernier rang pour le blé, l'orge, le seigle, les pois, les haricots, les grains mélangés, le lin, le maïs à grain, le foin et trèfle, soit pour 9 récoltes; l'avant dernier rang pour l'avoine, le sarrazin, les pommes de terre, soit pour 3 autres récoltes; le 8ème rang : pour les navets et la luzerne; le 6ème rang : pour le maïs fourrager. Ce qui indique que pour cette période, sur 10 places tenues, par le Canada comme tout et les 9 provinces prises séparément, le rang moyen du Québec était de 9.19, soit une place inférieure à l'avant-dernière et un rang bien près de la queue.

Même constatation pour la période décennale 1909-1918 :—le dernier rang pour 5 récoltes, le 9ème rang pour 5 autres récoltes, variable pour les autres. Premier nulle part. Rang moyen 8.28. Pour la période décennale 1910-1919 : — le dernier rang encore pour 5 récoltes, le 9ème rang pour 3 récoltes seulement. Meilleur rang pour les autres. Une 1ère place. Rang moyen 7.41. Pour l'année 1919 spécialement : — le dernier rang pour une récolte

seulement, le 9ème rang pour une seule également, le 2ème rang pour 2 récoltes, le 1er rang pour 3 récoltes. Rang moyen 5.40.

Donc pour l'année 1919, la dernière année fournie par la statistique, le Québec, parmi ses sœurs canadiennes, détient un rang inférieur à la moyenne. Cependant même la Nouvelle-Ecosse, qui arrive assez bonne première, est loin d'atteindre les rendements des pays étrangers. Qu'est-ce à dire ? C'est qu'au dire du P. Adélard Dugré, tract No 50, page 13 : "Le cultivateur canadien d'aujourd'hui porte et portera probablement longtemps la peine de l'habitant d'autrefois. Celui-ci, en effet, s'est trop laissé devancer. La campagne canadienne, comme celle d'autres pays, a été trop longtemps le refuge de la routine et du laisser-aller. Je n'apprends rien à personne : le paysan n'est pas progressif de son naturel. Ayant la subsistance assurée, il n'est pas stimulé par la lutte pour la vie. En faisant comme il a vu faire et comme il a toujours fait, il est sûr du lendemain, tout en goûtant la plus délicieuse indolence, sans surmener son esprit par le désir d'invention ou de perfectionnement, sans s'imposer le surcroît de travail qu'exige toute innovation. Il est si enclin à rester dans la tradition qu'il se défie des nouveautés et parfois s'en irrite". "Les habitudes routinières des générations qui nous ont précédés ont épuisé un sol pauvre d'avance, et les humbles qui ont hérité de pareilles terres n'ont ni l'énergie, ni le talent, ni les moyens de les fertiliser. Naturellement timides et défiants, ennemis des risques et des innovations, ils se contentent presque toujours de faire ce que faisaient leur père et leur grand-père, et d'admirer, sans le pratiquer, ce que leur prêchent les conférenciers agricoles. Les conseils qu'on leur donne, ils ne les saisissent pas ou ne les croient pas pour eux." (page 15).

Bien d'autres passages seraient à citer de cette intéressante étude sur la désertion des campagnes. Comme l'auteur voit juste.! Le paysan canadien-français, un peu normand, craint de bouger. Le département de l'agriculture se doit donc de donner l'exemple. A notre avis, le ministère doit poursuivre sa bonne politique de fermes modèles dans chaque comté. Il ne doit pas se contenter de nommer des agronomes, dont les conseils pourraient paraître suspects, vu la méfiance du paysan, mais il doit continuer à acquérir des fermes et cultiver lui-même ou faire cultiver sous ses soins. Quand notre agriculteur aura vu, il comparera et il se décidera à en faire autant. Avec les moyens dont dispose le ministère, bien des méthodes inconnues du cultivateur pourront être employées, en se confinant surtout aux procédés les plus économiques. Ces moyens scientifiques vulgarisés détermineront une augmentation de rendement vite perceptible, si on s'empresse de les répandre et d'en faire connaître la facilité et le bon marché.

"L'expérience est faite, écrivait l'abbé Groulx, (*Action française,* 1921, p. 107), quelques interventions plus intelligentes, une ou deux découvertes scientifiques peuvent changer totalement les rapports primitifs entre l'humanité terrestre. La Mésopotamie devient désert ou sol luxuriant dans la mesure où elle succombe ou échappe à la domination des Turcs. La prospérité du pays flamand est l'œuvre exclusive d'une population laborieuse".

Un point sur lequel on doit insister, c'est la nécessité d'éliminer l'acidité du sol. Car, fait remarquable, malgré l'usage de plus en plus répandu des fertilisants et des engrais chimiques, et un peu à cause de cet usage, les rendements ne s'élèvent pas plus qu'autrefois. Les terres du Québec sont trop acides pour bien produire; elles ne sont même pas dans une condition physique suffisamment bonne pour retirer

des engrais chimiques et même du fumier qu'on y sème parfois avec profusion, les résultats qu'on est en droit d'en attendre. Mais cette question de l'acidité du sol exigerait toute une série d'articles que nous chercherons à écrire les mois prochains. En attendant qu'il nous suffise d'espérer que l'hon. M. Caron continuera de prendre les moyens d'augmenter la production. La nomination récente d'un certain nombre de nouveaux agronomes nous fait espérer qu'il les aidera, les encouragera et les documentera comme il l'a fait pour les anciens. Nous enregistrerons avec plaisir toutes les initiatives prises pour l'avancement de l'agriculture, base de toutes les industries, fondement de l'indépendance économique des Canadiens français.

Louis HURTUBISE,
Ingénieur-Conseil.

LES CHARGES SOCIALES DE LA PROPRIÉTÉ

Monseigneur Georges Gauthier vient de les rappeler aux propriétaires. Dans la lettre que Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal adressa aux fidèles à l'occasion du présent carême, Sa Grandeur avertit les propriétaires que dans la location de leurs immeubles ils ne doivent pas songer uniquement aux revenus qu'ils en peuvent retirer. A titre de propriétaires, ils ont d'impérieux devoirs à remplir. Cette réflexion se rattache à l'idée générale des obligations qui incombent aux riches. Les biens matériels sont des moyens qui doivent servir aux fins ultimes de l'homme. Mgr Gauthier insiste sur les répercussions que l'égoïsme des propriétaires peut avoir sur nos mœurs, en particulier sur les traditions catholiques et françaises de notre race. Nous souhaitons que ces opportunes remarques de Mgr Gauthier soient mises en pratique par notre population et qu'elles l'aide à tirer plus généreux parti de la richesse.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS CONFÉRENCES

Comme on le sait, l'*Action française* ne limite pas ses conférences à la métropole montréalaise. Elle est heureuse de répondre aux invitations qui lui viennent d'autres villes. C'est ainsi que le 6 décembre, elle déléguait à Coaticock, où nous comptons un groupe fervent d'amis, le R.P. Louis Lalande, S.J. Inutile de dire que la soirée obtint un plein succès. "Vos conférenciers, remarquait un auditeur, savent toujours nous intéresser davantage, d'année en année." L'éloge n'est pas banal, nous souhaitons de continuer à le mériter.

CHEZ LES PUBLICISTES CHRÉTIENS

C'est aussi une conférence d'action française que notre directeur donna à Paris, le 9 février, au dîner mensuel de la corporation des publicistes chrétiens. La presse catholique de France lui a consacré d'assez larges comptes rendus. Vu l'importance du sujet, on nous permettra de reproduire ici celui de la *Libre Parole*:

"Lors de leur dernière réunion confraternelle, que présidait M René Bazin, les publicistes chrétiens ont entendu et justement applaudi un discours fort remarquable de M. l'abbé Groulx professeur d'histoire à l'Université de Montréal. M. l'abbé Groulx parla de sa patrie, de son passé et de son présent, avec la plus éloquente émotion. Et il exprima, avec délicatesse mais avec force un certain nombre de vérités qu'il n'est point inutile sans doute de faire entendre au vaste auditoire de nos lecteurs.

"L'hôte des Publicistes chrétiens s'est justement plaint que les Français ignorent beaucoup trop le Canada, n'aient sur lui que des notions incertaines ou légendaires. Combien croient encore sur la foi d'historiens superficiels que les premiers Français qui émigrèrent sur les rives du Saint-Laurent étaient des aventuriers ou des hommes de moralité suspecte. Mensonge! C'étaient au contraire des colons laborieux, honnêtes et d'un passé parfaitement honorable. Leur oeuvre même en est la preuve.

"Toutefois, cette oeuvre ils ne l'auraient point réalisée, au milieu des difficultés multiples et graves qu'elle a connues, si l'Eglise n'avait point

veillé sur le berceau de la Nouvelle-France et discipliné l'humeur indépendante de ceux qui lui avaient donné la vie. Nulle part mieux que dans la province de Québec, dans "le Québec," on n'a pu constater les fruits merveilleux que peuvent produire les vertus foncières de la race française et les forces visibles ou cachées du catholicisme. Leur union seule a permis ce prodige de peupler, de plus de quatre millions de Français, tous ou presque tous descendants des émigrants du XVIIe siècle, le Canada, de Français qui parlent la langue la plus pure, qui ont maintenu leurs plus bienfaisantes traditions , qui sont aujourd'hui capables de rayonner leur foi et leur civilisation par le monde entier, puisqu'ils envoient des missionnaires jusqu'au centre de l'Afrique et jusqu'en Chine. Or, tout cela a été réalisé en dépit de l'oubli cruel où la mère-patrie avait laissé ses fils, en dépit des efforts de toutes sortes tentés par les Anglais pour briser complètement les liens qui pouvaient les unir à la France.

"Tant de vaillance, tant de fidélité d'une part, et il faut bien le dire tant de légèreté, de la part de la France du XVIIIe siècle, nous imposait des obligations précises.

Nous sommes susceptibles, déclare M. l'abbé Groulx, très susceptibles comme tous ceux qui ont beaucoup souffert et qui ont subi de graves injustices. Ne vous étonnez donc pas que nous soyons émus quand nous voyons tant de vos compatriotes nous méconnaître si absolument, nous tenir pour des demi-sauvages, ou pour des indigènes de civilisation encore médiocre, ou bien pour des sujets de seconde zone de la Grande-Bretagne. Ne vous étonnez point que nous soyons fachés de l'indifférence que la grande majorité d'entre vous manifestent pour les frères de race que nous sommes, alors que vous montrez tant d'encouragement, un peu surprenant, pour de jeunes nations desquelles vous n'avez pas à produire que des témoignages de gratitude. Nous vous demandons d'abord de nous mieux connaître pour nous mieux comprendre, de nous aider à poser dans le monde la réalité de notre existence non pas comme une colonie anglaise, mais comme une nation ayant ses traditions, sa langue, ses moeurs, son individualité. Nous demandons surtout un peu de sympathie active, visible, efficace. Nous vous demandons, vous qui avez le coeur si grand et si généreux, de nous aimer comme vous savez aimer.

"Que de vérité utile dans tout cela et qui serait singulièrement féconde si les Français voulaient y réfléchir avec sérieux."

NOTRE COMITÉ DE PARIS

Du reste ce n'est pas la seule semence que l'abbé Groulx aura jetée en France. Le comité de propagande canadienne-française, dû à son initiative, ne demeure pas inactif. Les dernières chroniques reçues de Paris nous donnent quelque idée de ses activités. Elles ne pourront qu'augmenter de jour en jour. Une telle institution était nécessaire. Les Français bien pensants l'accueillent, à mesure qu'ils la connaissent, avec la plus vive sympathie. On lui demande des renseignements, des conférenciers, des brochures et des livres. C'est $50.000 qu'il faudrait envoyer à ce comité si nous comprenions quelque peu nos intérêts, disait récemment un de nos lecteurs. Nous confions à ses confrères le soin de répondre....

NOTRE ENQUÊTE ANNUELLE

L'événement cependant le plus important de ces derniers mois, celui qu'il faudra consigner en lettres grosses d'espoir non seulement sur les tablettes de notre oeuvre mais encore dans les annales de la race, c'est l'enquête sur notre avenir politique inaugurée si magistralement en janvier dernier. "Le professeur de dignité nationale, écrit à ce sujet le R.-P. Lamarche O. P.(1), qui vient de restaurer dans la lumière l'idéal entrevu par les principaux mainteneurs de la tradition française en ce pays, a mérité pour jamais — de même que le groupe qu'il représentait avec tant d'autorité — l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens." Malheureusement, et c'est une remarque du même religieux, cet article initial n'a pas recu l'accueil qu'il méritait. La grande presse ne l'a pas signalé. Peu de revues en ont parlé. Ces paroles lumineuses devraient cependant être lues et méditées par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race. Il n'y a qu'une solution: recruter de nouveaux abonnés à la revue.

CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

Aussi est-ce le mot d'ordre — nous l'avons déjà lancé en décembre dernier — que nous répétons à tous nos lecteurs et amis: que chacun mette la main à la roue et nous envoie sans tarder, un, deux, cinq, dix abonnés nouveaux. Qui n'en est capable, qui n'en peut recruter au moins

(1) Revue Dominicaine, mars 1922, p. 138.

un ? L'occasion est propice. Cette enquête que vient de commencer la revue, qui se poursuivra durant toute l'année, à laquelle collaborent des hommes éminents, touche à un problème vital dont personne, dans les sphères instruites, n'a le droit d'ignorer les données. On recherchera plus tard avec soin, on se disputera à prix d'argent cette série précieuse d'articles projetant sur notre avenir une si vive lumière et tirant, de notre histoire et de nos traditions, les armes bien trempées qui nous permettront de gagner la grande bataille de demain. Pourquoi ne pas en profiter aussitôt ? Pourquoi ne pas s'assurer aujourd'hui même cette étude unique ?

CONTRE LE CINÉMA CORRUPTEUR

L'*Action française* a été la première revue, avec la *Vie nouvelle*, à signaler la résolution adoptée par les syndicats catholiques au sujet du cinéma et à demander que nos associations religieuses et patriotiques l'appuient vigoureusement. Plusieurs ont déjà répondu, et non des moindres: la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Société de St-Vincent de Paul, l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne française, la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, l'Union catholique, l'Association catholique des Voyageurs de commerce, le Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, la Ligue des femmes chrétiennes, la Ligue des Retraitants de Sherbrooke, l'Union Saint-Joseph, etc D'autres sans doute voudront adopter la même attitude, surtout après le rapport que vient de déposer le chef de la police de Montréal. Devant la marée montante des crimes, en particulier chez la jeunesse, M. Bélanger jette un cri d'alarme et indique, comme principales sources du mal, les cinémas et les salles de *pool*.

Le mot d'ordre que nous avions publié à ce sujet a été reproduit même en France, où on lutte contre les films américains, par quelques journaux comme la *Croix et la Libre Parole*, de Paris. De telles reproductions nous honorent. Elle aident surtout les causes que nous défendons. Et pour ce motif nous nous en réjouissons. Nous invitons même les grands organes de la presse à prolonger ainsi notre action. Mais, comme le faisaient récemment le *Droit* d'Ottawa, et *Le Patriote de l'Ouest*, en reproduisant notre mot d'ordre sur la langue française, il conviendrait, semble-t-il, d'indiquer la provenance de ces articles. Plus d'un journal cependant l'oublie.

NOS PUBLICATIONS

Dans un article récent où il se plaignait du peu d'encouragement donné à nos auteurs, M. L.-O. David écrivait: "Malheureusement, dit-on, les livres canadiens sont plus chers et ils n'ont pas aussi belle apparence que les livres français, leur couverture n'est pas aussi jolie. On s'occupe peu du contenu pourvu que le contenant ou l'enveloppe fasse un bon effet sur l'enfant. Mais si la demande était assez considérable, nos libraires trouveraient bien le moyen de faire des livres dont la couverture serait aussi jolie que celle des livres de France et qui ne coûterait guère plus cher." C'est ce que vient d'accomplir notre librairie d'action française. Elle met actuellement en vente un choix considérable d'ouvrages canadiens dont la typographie soignée, la reliure élégante, la couverture en couleur répondent aux desiderata exprimés. Nos maisons d'éducation et nos commissions scolaires devraient demander au plus tôt notre catalogue de livres de prix. Ils trouveront de quoi les satisfaire.

Outre ces ouvrages, l'*Action française* offre aussi deux nouveaux livres: *Contre le flot* de Magali Michelet, et *Coups d'ailes* de Jean Bruchési. Ils ont été tirés, chacun, à deux éditions dont l'une, de luxe, peut rivaliser avec les meilleures publications françaises. Celle de *Coups d'ailes* s'est enlevée en deux jours. Paraîtront aussi bientôt, dans les mêmes conditions, *Autour du métier* de notre collaborateur l'abbé Emile Dubois, *Feuilles éparses*, chroniques de chez nous, de Lise, *Comment ils ont grandi* de Joyberte Soulanges, etc.

Mentionnons enfin la publication , sous le titre de *Refrains canadiens*, d'un recueil de chansons faisant suite aux *Refrains de chez nous*, dont 25,000 exemplaires ont déjà été écoulés. Chaque chanson est accompagnée de la musique. Ces nouveaux Refrains ne se vendent que 10 sous l'exemplaire, $1.00 la douzaine, $8.00 le cent.

LA FÊTE DE DOLLARD

Il ne nous reste que quelques lignes pour dire un mot de la fête de Dollard. Il faudrait la célébrer cette année d'un bout à l'autre du pays. Bustes, statues, roses, timbres: autant de moyens de rendre la célébration de plus en plus populaire et générale. Trois cent mille timbres à l'effigie du héros ont circulé l'an dernier; nous visons, cette année, au million, mais il serait bon de commencer aussitôt. De même pour la rose. Chacun devrait la porter le 24 mai. Plusieurs groupes n'ont pu en obtenir l'an dernier pour avoir envoyé leur commande trop tard. Qu'ils s'y prennent plus tôt cette année.

Pierre HOMIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

FRANCO-AMÉRICAINS ET CANADIENS FRANÇAIS

Le R. P. Adélard Dugré, S.J., a publié dans le *Messager Canadien* du Sacré-Cœur, (février 1922), une très intéressante critique de *L'évolution de la race française en Amérique.* Nous faisons nôtres les remarques suivantes du distingué jésuite:

"Quelle doit être l'attitude des Canadiens devant ce spectacle passionnant où nos frères se débattent contre les flots qui les entourent, les compénètrent et menacent de les engloutir? C'est plus que de l'intérêt, c'est une ardente sympathie, c'est l'appui moral de leurs vœux lès plus sincères, c'est leur concours le plus efficace qu'ils doivent leur apporter. Bien peu de Canadiens français n'ont pas, dans les États de l'est, de proches parents, des amis d'enfance, des condisciples de collège: entretenons soigneusement les relations qui nous unissent à eux, ne laissons pas se détendre les liens du sang ou de l'amitié. Accueillons à bras ouverts les frères lointains quand ils reviennent, sachons les comprendre et nous en faire comprendre. Tâche parfois délicate, car les Franco-Américains ne sont déjà plus canadiens, et nous, nous résistons de notre mieux au courant américanisant.

Faut-il faire davantage et souhaiter qu'une émigration continue aille grossir les rangs des nôtres établis dans la république voisine? Personne, je crois, ne serait de cet avis. Les Franco-Américains eux-mêmes ne veulent pas perpétuer, dans leurs villes manufacturières, ces *petits Canadas* dont on s'est moqué si longtemps. Ils savent aussi que l'émigration nous a déjà coûté trop cher et qu'elle nous deviendrait fatale. Dans l'intérêt de tous les groupes français de l'Amérique du Nord, c'est dans la province de Québec que nous devons désormais nous agrandir. Là est le domaine que la Providence nous a confié, le berceau de notre peuple, le théâtre de nos grands faits d'histoire, l'unique endroit où nous soyons maîtres chez nous. Les écoles publiques, les collèges, les universités y sont à nous, sans double taxe, et travaillent à nous faire ce que nous voulons rester. C'est là notre force. Tout progrès de la province de Québec sur le terrain économique, intellectuel, moral ou religieux, toute influence qu'elle acquiert par le nombre, la richesse, le talent et l'action de ses enfants, tout cela rejaillit sur les Canadiens français de partout. Ces progrès sont rapides, ils sont universels et pleins de promesses : les nôtres, où qu'ils soient, doivent être les premiers à les connaître, à s'en réjouir, à les favoriser. C'est une province de Québec florissante et cultivée qui, semble-t-il, peut désormais le mieux contribuer à la gloire de la race française et de l'Église catholique dans l'Amérique du Nord".

COURRIER DE LA LIBRAIRIE (1)

Fadette — Lettres (5ième série) — Imprimerie du *Devoir*, Montréal. 1 vol. broché, 4 x 6¾, 185 pp.....75

Ce petit livre–petit par le format mais grand par ses enseignements–est le cinquième de la série des lettres qui font les délices des lecteurs du *Devoir*. Les écrits qu'il contient ont le rare mérite de survivre à l'article de journal — leur première forme; c'est dire combien est réelle leur valeur. Un collaborateur analysera cette nouvelle série dans un prochain numéro.

Letondal (Henri) *Fantoches*. Imprimerie des Éditeurs, Montréal. L'*Action française* distributrice pour le gros 1. vol. broché, 4¾ x 7¼, 144 pp.....1.00

Oeuvre d'un jeune, cet ouvrage orné de dessins par l'auteur même, offre seize petites scènes dialoguées prises sur le vif, ou à l'observation réaliste se mêle une ironie à la fois légère et piquante.

Daudet (Léon) — *Les œuvres dans les hommes*, Nouvelle Librairie Nationale, Paris. —1 vol. broché, 4¾ x 7¼, 294 pp.....90

Études littéraires pleines de cette verve et de cette pénétration psychologique qui ont fait le succès des *Souvenirs* et de l'*Hérédo*. Nous pénétrons cette fois dans l'intimité de Hugo, Mistral, Zola, Dumont, Charcot, pour aussi visiter le grenier d'Edmond de Goncourt.

Daumas (Gustave) — *Pour former une élite*, causeries familiales, 1ère série, Gabriel Beauchesne, Paris. — 1 vol. broché, 5¼ x 8, 214 pp.....90

Ce livre "vécu" trace un plan complet d'éducation collective, raisonnée dans ses moindres détails. Il repose sur l'expérience quotidienne et la collaboration étroite entre le maître, les parents et les élèves. Il est le fruit de notes réunies pendant dix ans.

---

(1) Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal, (ajouter 10% pour le port).

Duchaussois (R. P., O.M.I.) — *Aux glaces polaires*, Indiens et Esquimaux. L'œuvre apostolique de Marie-Immaculée, Lyon. 1 vol. broché, nombreuses illustrations en demi-ton noir, avec une carte 5½ x 9, 476 pp.....1.25

Pages fortement documentées d'un missionnaire de l'Ouest canadien pleines de "réalités plus belles que les romans, dont le simple récit émeut, passionne, emporte tout".. a dit avec raison un critique français. Il est la *somme* d'un apostolat de soixante-dix ans accompli par les admirables missionnaires Oblats, sous les latitudes extrêmes du monde habité.

Arthuys (Jacques) — *Comment éviter la banqueroute* — Nouvelle Librairie Nationale, Paris. — 1 vol. broché 4½ x 7½, 280 pp.....1.00

Cet ouvrage écrit avec simplicité et clarté, pour le public français à qui il montre la vanité des panacées, sera lu avec profit de ce côté-ci de l'Atlantique : il enseigne le retour à la notion de la vie dure et. saine N'est-ce pas la seule voie de salut économique ?

LES SYNDICATS CATHOLIQUES ET L'INTERNATIONALE.

A son assemblée tenue le vendredi 24 février 1922, le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux a adopté la résolution suivante:

"Considérant qu'il est dans l'intérêt du pays que le travail syndiqué canadien soit soustrait à toute ingérence américaine, le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal endosse pleinement les fières paroles que M. Taschereau a prononcées en Chambre, le mercredi, 15 février, à l'occasion de la grève de l'union typographique internationale à Québec et félicite chaleureusement le premier ministre de l'attitude si patriotique qu'il a prise en dénonçant les unions internationales et promettant d'encourager de toutes manières les unions canadiennes.

Le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux profite de l'occasion pour adresser un appel chaleureux à tous les patrons que préoccupe l'intérêt supérieur de la société de donner une loyale préférence à la main-d'oeuvre des syndicats catholiques et nationaux en vue de hâter le jour qui marquera la délivrance défénitive du travail syndiqué canadien de la tutelle américaine."

A NOS AMIS

L'appel qui se glissait modestement, en mars dernier, dans la Vie de l'*Action française, nous le reprenons aujourd'hui, et cette fois, bravement, en première page. Puissent tous nos lecteurs l'entendre ! Puissent tous y répondre !*

S'ils apprécient en effet l'œuvre que poursuit la revue depuis cinq ans, ils voudront aider à son maintien, lui assurer des bases vraiment solides qui permettent d'utiles accroissements. Or, pourquoi le nier ? Ces bases nous manquent encore.

Vivre n'est pas tout. Il faut en outre que ce soit d'une vie pleine, robuste, rayonnante. Nous y tendons. Nous n'y sommes pas encore complètement. Nous y serons bientôt si nos amis le veulent.

Les entreprises collectives ont ceci d'avantageux qu'elles obtiennent avec un minimum d'efforts, un maximum de rendement. Or c'est une entreprise de ce genre que nous préconisons. Que chacun de nos lecteurs nous recrute un nouvel abonné — s'il peut en recruter davantage, tant mieux, mais nous en demandons au moins un — et du coup nous relevons considérablement notre budget, tout en étendant notre influence.

La combinaison nous semble excellente. Nos lecteurs la jugeront-ils ainsi ? Nous n'en avons aucun doute. Mais qu'ils veuillent bien ne pas tarder à passer de l'idée à l'acte. Un service rendu à temps double sa valeur. Celui que nous demandons presse. C'est aujourd'hui même qu'il faut se mettre à l'œuvre.

L'ACTION FRANÇAISE.

L'ÉTAT FRANCAIS ET SA VALEUR D'IDEAL POUR NOUS

"Il n'est pas conforme à l'intérêt général que dans un État où, comme en Angleterre ou en Autriche, les races sont diverses, une seule étouffe les autres et gouverne."

Étienne LAMY.

Tout homme, par le seul fait qu'il est homme, a le droit de vivre dans le plein épanouissement de ses facultés et de ses moyens, dans la latitude où l'exercice de ses prérogatives ne va pas à l'encontre des lois divines et humaines.

Il a le devoir de cultiver en lui et de développer, le plus qu'il lui est possible, tout ce qui constitue sa personnalité : la force et la santé de son corps, et plus particulièrement la partie la plus noble de lui-même, son âme avec les belles facultés qui la distinguent : l'intelligence et la volonté. Il parvient ainsi à la virilité intellectuelle qui confère à la créature raisonnable le privilège d'avoir une sorte d'empire sur elle-même, et de se déterminer librement vers le but qui lui est assigné. C'est le langage de saint Thomas: "Creatura rationalis habet dominum suî,... libère se agens ad operationem".

L'homme met ainsi à profit toutes les puissances et toutes les ressources que Dieu a déposées dans sa nature. Il pourvoit lui-même à sa subsistance, devient capable de lutter, de s'étendre, d'exercer autour de lui une action, qui elle-même suscite la vie. L'homme, disait Ollé-Laprune, "n'a tout son prix que si, par l'effort constant de sa

libre volonté, il a fait son œuvre propre et personnelle. Autrement ce n'est qu'un enfant: on peut admirer en lui les dons de la nature, on ne l'estime pas lui-même".

Mais si l'homme retire de si grands avantages à développer sa personnalité morale, ne trouve-t-il pas profit à cultiver sa personnalité nationale? N'y a-t-il pas dans sa vie une période où sa nationalité ne doit plus ressembler à un état d'enfance dépourvu de toute conscience propre?

Le colonialisme est un état de sa nature transitoire. Il dure pourtant depuis trois cents ans pour nous. Des familles françaises vinrent s'établir sur nos bords, y multiplièrent leurs générations. Elles dépendirent de la France pendant cent-cinquante ans. Un cataclysme vint arrêter la croissance du pays, quand le drapeau blanc ferma son aile pour repasser les mers. Un nouveau maître s'empara de nous. Livrée à la souveraineté d'un peuple rival, privée de tous les moyens de recrutement, de ravitaillement, soumise à toutes les tentations, à toutes les influences, à tous les efforts de coercition et de séduction de nature à lui faire perdre ses éléments constitutifs, notre nationalité aurait pu succomber à cette formidable épreuve. On nous le prédisait, et l'on prévoyait le jour où nous serions fusionnés, assimilés, anglicisés. Nous avons résisté à tout; nous avons survécu; nous avons travaillé sans relâche au développement de notre race. C'était notre droit.

"Si, comme dit Taparelli, la nationalité consiste dans l'unité sociale obtenue au moyen de l'identité d'origine, de territoire, de langage et d'institutions publiques, pour développer et perfectionner la nationalité, il suffit de développer l'unité sociale, la communauté de langue et d'origine, de territoire et d'institutions. L'unité se peut développer de deux manières, voulues l'une et l'autre par la nature de l'homme: par voie de propagation, comme quand une

famille en se multipliant devient un peuple; par voie d'association, comme pour les peuples qui se réunissent (se fondent ensemble) et constituent une nation. L'unité se perfectionne, en perfectionnant toutes les institutions, surtout politiques qui tendent à unir dans une même pensée, un même sentiment et jusque dans les mêmes habitudes extérieures, les divers membres de l'association.

La communauté d'origine s'étend et se perfectionne en défendant la société contre l'invasion étrangère, en protégeant ses droits domestiques, particulièrement la sainteté du lien conjugal, source constante de descendance légitime.

La défense du territoire contre les armées étrangères sert aussi à maintenir l'unité de langage; mais celle-ci deviendra encore plus forte et plus étendue en inspirant aux générations l'amour et le respect des générations antérieures et de leurs traditions, ces traditions prenant dans la parole un corps et une âme nationale, se transmettent aux descendants sous leur forme patriotique, quand ceux-ci ne sont pas dupes et victimes de la manie, de l'engouement des importations politiques. L'unité de la langue se développe aussi par l'usage officiel dans les institutions publiques, en obligeant tous les citoyens à s'en servir et à s'y perfectionner.

En quatrième et dernier lieu, l'unité territoriale se développera, se perfectionnera, en veillant sans cesse à saisir l'occasion d'étendre le territoire dans les limites naturelles, sans léser aucun droit."

Nous, descendants des Français sur cette terre d'Amérique, nous avons dans une large mesure réalisé ces conditions. Sans doute que nous avons à déplorer la perte de nombreux compatriotes qui se sont exilés sous le drapeau voisin; mais les familles, qui se sont multipliées chez nous, ont gardé la langue et le sol natal. Mais avons-nous le droit de rester indifférents en face de notre avenir national ?

N'avons-nous pas un immense travail à accomplir pour nous préparer un lendemain digne d'une nation adulte, qui, sans aucune provocation de sa part, peut être appelée demain à devenir indépendante ? C'est l'évolution logique de l'autonomie canadienne vers la souveraineté.

Dans son étude sur les nationalités publiée dans le beau volume "Un siècle 1800-1900", Etienne Lamy dans une grande synthèse nous montre comment les nations naissent, grandissent, parviennent à la maturité, tombent en décadence et meurent parfois. Il y a une action que les peuples exercent les uns sur les autres; nous voyons des races dominantes et des races dominées; mais celles-ci finissent par se former une personnalité; c'est tout gain pour l'humanité, parce qu'elles apportent des énergies, des vertus, des aptitudes qui demeureraient étouffées, sans cette formation d'une âme nationale. La société serait appauvrie si les races arrêtées dans leur développement spontané ne lui préparaient de moissons nouvelles; et "plus demeureront nombreux les peuples sous le joug, et lourd le joug des peuples dominants, plus seront grandes les pertes de la civilisation."

"D'où résulte", poursuit-il, "que l'autonomie de chaque race adulte n'est pas seulement le droit de chacun et la condition normale de sa vie propre mais l'intérêt de toutes les autres, et la forme la plus parfaite de l'ordre dans le genre humain.

"Mais quel indice révèle avec certitude que dans ce genre humain, tel groupe doit former une personne distincte, et qu'il est temps de servir par son indépendance la civilisation ? L'unité *de sang, de langue, de foi, d'histoire de pays, de mœurs*, d'intérêts est sans doute la force préparatrice des groupes nationaux".

Nous nous posons la question. A nos lecteurs d'en chercher la solution. Où en sommes-nous dans le développement de ces divers éléments constitutifs d'un peuple ?

D'abord, sommes-nous attachés au territoire qui est nôtre, comme il convient ? N'avons-nous pas perdu par un colonialisme poussé à l'excès l'amour de la patrie ? Nos regards se sont dirigés tantôt vers la France, tantôt vers l'Angleterre. Incapables de penser par nous-mêmes, nous nous tournions instinctivement vers nos mères-patries pour recevoir des directives et des formules toutes faites. C'est surtout pendant la dernière guerre que l'on a voulu d'une façon absurde nous créer à l'égard de la France des obligations qui n'ont jamais été reconnues, qui ne peuvent exister entre deux nations politiquement indépendantes, l'une de l'autre, quelles que soient les affinités de leur tempérament, de leurs idéaux, voire la communauté d'origine, de sang et de langue. On nous a poussés vers l'Angleterre pour trouver le mot d'ordre sur les bords de la Tamise. Là non plus, nous ne pouvons prendre racine. La nation canadienne-française est née sur les bords du Saint-Laurent. Elle s'y est développée. N'est-il pas temps qu'elle élise enfin domicile au Canada et au Canada seulement ? C'est la véritable notion de l'amour du pays. Autrefois la patrie de chaque homme était, dit Fustel de Coulanges, "la part du sol que sa religion domestique ou nationale avait sanctifiée, la terre où étaient déposés les ossements de ses ancêtres et que leurs âmes occupaient. La petite patrie était l'enclos de la famille avec son prytanée et ses héros, avec son enceinte sacrée et son territoire marqué par la religion".

Si nous voulons développer notre personnalité nationale, il nous faut refaire notre conception du territoire et de l'amour qu'on doit lui porter.

...La Patrie est le lieu
Où l'on aima sa mère, où l'on connut son Dieu !
Où naissent les enfants dans la chaste demeure,
Où sont les tombeaux des êtres que l'on pleure.

Et que l'on ne dise pas que cette réalité est contraire aux principes d'une saine philosophie. Ici encore, le développement de cet élément constitutif de notre nationalité est conforme à la raison. L'espoir d'être un jour un peuple nous force à revenir à la véritable conception de l'amour de la patrie, qui tient compte de ce que nous devons à Dieu, à l'humanité, à la famille, à nous-mêmes.

Chez les anciens, l'on a connu les mauvais jours du despotisme de la nationalité avec le mépris absolu de l'humanité: ce fut un des fruits du particuliarisme païen. A ce particularisme farouche de l'ancienne Rome succéda le cosmopolitisme vague des stoïciens, puis celui des faux humanitaires. Aujourd'hui le vent de l'impérialisme souffle sur nos têtes. [1] On veut nous déraciner du sol natal; et l'on taxe d'égoïsme ceux qui veulent que l'on s'attache d'abord à l'amour de sa famille, de sa patrie, de l'humanité ensuite.

Si je suis canadien-français, c'est que je suis de telle famille et de telle ville ou village. La famille n'est qu'une patrie commencée, comme celle-ci n'est qu'une famille agrandie, et l'humanité une extension de la patrie. Qui

---

1 Il nous plaît de citer ces paroles si autorisées de Mgr L.-A. Paquet dans son dernier volume "Études et appréciations", Thèmes sociaux, p. 196. Il dit en parlant de l'impérialisme : "Aucune nation capable de se gouverner elle-même ne porte sans frémir le joug d'un conquérant. L'instinct d'indépendance est ancré au cœur des peuples. Et si certaines circonstances, certains droits historiques peuvent, parfois, imposer à cet instinct de justes lois, il n'en est pas moins conforme aux desseins de la nature et aux aspirations communes que les sociétés se développent dans le sens de leur autonomie.

Cette tendance naturelle ne peut être contrariée sans un malaise souvent très profond.

Et là même où l'impérialisme n'engendre pas de révolution, il crée de sérieux obstacles à la paix sociale."

accuserait Bossuet d'égoïsme pour avoir dit: "Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie où notre bonheur et celui de nos familles et de nos amis est renfermé" ? Une âme bien faite — et nous souhaitons que toutes les âmes canadiennes le soient — ne supprime pas la famille pour fortifier le patriotisme comme le voulait Platon; elle ne s'élève pas à l'amour de l'humanité sans passer par l'amour de la patrie, comme le veulent certains modernes.

Elle préfère Bacon qui écrit: "L'amour de la patrie commence à la famille et les vertus domestiques sont le meilleur apprentissage des vertus civiles. Elle conserve et développe le culte de la patrie en dépit de ces cosmopolites que Rousseau flétrissait, lorsqu'il dit : "Ils vont chercher au loin des devoirs qu'ils dédaignent de remplir chez eux".

Que notre idéal à nous, soit de développer un culte de la patrie également éloigné du fanatisme exclusif des païens et du cosmopolitisme insensé des sans-patrie !

Avec l'amour du territoire nous devons garder soigneusement le culte de notre langue. Savons-nous assez que nous avons des devoirs envers elle, comme envers la patrie même, et qu'il faut défendre l'intégrité de l'esprit français comme l'intégrité du territoire ?

La langue est la patrie spirituelle. "C'est par la langue maternelle que nous entrons en rapport avec les concepts dont s'alimente notre esprit, par elle que nous sommes initiés au secret des sciences, de la littérature, de la philosophie, et nous ne pouvons aimer la culture intellectuelle, source d'une si haute perfection, de jouissances si nobles, sans aimer la langue nationale, dont nous usons pour l'acquérir et que nous employons aussi comme un véhicule pour

répandre les idées qui sont le prolongement glorieux de notre âme". [2]

Ce qui est vrai pour la France, l'est également pour nous. Nous devons jalousement garder chez les nôtres la communauté de langue pour établir ces liens plus étroits et plus intimes qui doivent exister entre les citoyens d'une même patrie. Et quand cette langue est sa majesté la langue française, elle a des droits spéciaux de survivance.

Dans sa conférence sur le génie latin, Brunetière fait remarquer que les nations se font d'elles-mêmes. "Rome," dit-il, "a conquis la Gaule en la civilisant, en l'associant moins de cent ans après Auguste, à l'empire du génie latin. Si nous sommes devenus des latins, c'est que nous l'avons voulu, et la preuve, Messieurs, c'est que nous ne sommes pas plus tard devenus des Germains, ni des Arabes, deux conquérants dont il s'en est peut-être établi sur notre sol autant et plus que de Romains. Nous ne sommes pas devenus non plus des Anglais. Fidèles à notre premier choix nous avons latinisé, pour le nationaliser tout ce que nous avons pu réaliser depuis lors de progrès ou d'acquisition de toute nature, intellectuelle ou morale, politique ou sociale' .

Établis sur les bords du Saint-Laurent et passés par la conquête sous le régime de l'Angleterre, nous ne sommes pas encore anglicisés. Toute notre histoire depuis 1763 s'explique par la persistance de notre effort à maintenir, à revendiquer, à défendre notre caractère français, notre latinité, contre les envahisseurs du dehors ou les ennemis du dedans.

Ne devons-nous pas un jour recueillir le fruit de tant de travaux? Canadiens français, nous avons notre patrie,

---

[2] Janvier, Exposition de la morale catholique, La charité, Carême 1914.

nous avons notre langue. Nous croyons que la Providence nous appelle à former au Canada un État français, parce que l'Amérique du Nord devrait avoir elle aussi, sa France, avec son idéal propre et ses aspirations, avec la langue française qui emprunte son élégance, sa clarté, sa simplicité aux Grecs et aux Romains, mais qui emprunte sa force, son vif éclat, les tours les plus frappants de son intelligence, les images les plus sublimes à la Bible où elle puise à pleine main. Pendant quinze siècles, elle s'est imprégnée de christianisme. Elle est essentiellement catholique. Elle possède encore une pensée, une volonté, une vie catholiques. Nous voudrions la faire progresser dans l'Amérique du Nord.

Nous avons conscience qu'en développant notre "intégrité française," nous travaillons à développer "notre intégrité catholique". Le progrès de l'une est intimement lié au plus complet épanouissement de l'autre. Elle n'est plus à refaire ici la thèse de la langue, gardienne de la foi. La première des langues dites romanes, née directement du grec et du latin, est de trop pure essence chrétienne pour ne pas continuer de prêcher chez nous la doctrine du Christ que ses vocables ont annoncée aux fidèles, redite aux aïeux à tou es les phases de leur histoire. Aujourd'hui elle n'a pas seulement à vivre sur ses conquêtes, elle aspire à les étendre; elle veut accroître ses forces pour faire face à ses destinées.

Au surplus, la foi qui remporte les victoires, paiera amplement de retour la langue française qui se met à son service.

Les catholiques de France reconnaissent que le plus beau présent, après la foi, que la Rome chrétienne ait fait à leur pays, c'est la culture latine. Par elle, admettent-ils leur est parvenue la civilisation attique transportée sur les bords du Tibre, idéalisée par l'Evangile. Notre foi vécue

nous aidera à conserver cette civilisation supérieure sur notre territoire français. C'est elle en effet qui crée la plus forte unité entre nos compatriotes. Des observateurs sérieux, auxquels pourtant cette vision surnaturelle manqua, n'ont pu s'empêcher de le constater avec une froide impassibilité. L'un d'eux s'est un jour inquiété du dilemme suivant. [3] "Ou bien les Canadiens français resteront étroitement catholiques, et alors ils auront dans leur isolement un peu archaïque, quelque peine à suivre la rapide évolution du Nouveau-Monde; ou bien ils laisseront se détendre les liens qui les unissent à l'Église, et alors, privés de la cohésion merveilleuse qu'elle leur donne, plus accessibles aux pressions étrangères, ils verront peut-être de graves fissures se produire dans le bloc séculaire de leur unité". Ce que nous voulons retenir de cette constatation, ce sont les services que la foi nous a rendus en conservant notre unité sociale.

Qu'elle ne perde rien de sa vigueur à l'heure où plus que jamais nous devons mettre en culture tous les éléments constitutifs d'une nationalité qui prend conscience d'elle-même!

Au surplus, Taparelli lui-même souligna "les avantages inestimables que la nationalité retire des liens par lesquels elle est unie à l'Église ainsi que la noblesse de cette dépendance à laquelle elle soumet les élans de son patriotisme en le sanctifiant dans les eaux du baptême".

C'est qu'en effet l'Église renferme en elle-même des éléments très puissants pour conserver et perfectionner cette unité de race, de territoire, de langue, d'institutions d'où doit résulter l'unité sociale qui fait vivre un peuple et lui crée une personnalité nationale.

---

[3] *Le Canada*, (*Les deux races*), André Siegfried

Principe de l'ordre, elle respecte tous les droits; avec son sens profond de la tradition, elle protège dans chaque peuple les éléments de sa nationalité. Benoît XV n'était que l'écho de la grande voix de ses prédécesseurs quand il défendait notre langue nationale.

Avec son esprit de conquête, l'Église fait pénétrer son influence dans les institutions civiles et politiques. Elle introduit partout cette unité dont elle est dépositaire, de par le droit divin : unité de croyance, unité d'espérance, unité d'intérêts et d'affections, unité qui pénètre les intelligences et les volontés par un ensemble de dogmes et de préceptes qui s'emparent de l'âme et la dirigent vers sa fin suprême. Et précisément, "cherchant d'abord le royaume de Dieu et de sa justice" elle travaille par surcroît au bonheur temporel des peuples.

Au tombeau de Pasteur, on lit gravées sur la muraille, ces paroles que ce grand chrétien prononça sous la coupole de l'Académie :

"Heureux qui porte en soi
Un Dieu, un idéal de beauté,
Et qui lui obéit
Idéal de l'art, Idéal de la science,
Idéal de la patrie,
Idéal des vertus de l'Évangile".

Cet idéal fut continuellement devant les yeux de l'illustre savant : il le soutint aux heures difficiles pour accomplir ses glorieuses destinées. Puisse-t-il être celui de chacun des nôtres. Car, suivant la remarque de Roosevelt, "un homme est sans valeur s'il n'a pas en lui une haute dévotion à un idéal".

Mais si l'idéal est nécessaire à chaque individu pour que ses forces arrivent à leur perfectionnement et donnent leur maximum de rendement, il n'est pas moins urgent que chaque nation ait son idéal pour diriger ses efforts aux

heures les plus sombres de son existence, et coordonner toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes ses activités.

Canadiens-français, *Sursum corda !* Quel est votre idéal ? Qu'est-ce que la divine Providence vous réserve ? Avons-nous le soin de tenir devant nos yeux un programme de vie pour montrer à la volonté ce qu'elle doit vouloir ? Il s'agit de nous préparer en faisant le devoir de chaque jour, sans faiblesse, sans forfanterie, le front haut, et le cœur à la bonne place. Toutefois, pour orienter nos destinées, nous devons tenir compte du passé. Nous devons l'existence à une nation dont Léon XIII a pu dire : "La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Église catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais". Montrons-nous dignes de notre mère sur les bords du Saint-Laurent. Gardons notre vie propre. Développons-la avec énergie. Cultivons toutes les qualités ancestrales qui nous donnent un caractère particulier. Ainsi, "nous maintiendrons", dit Mgr Pâquet, "sur les hauteurs le drapeau des antiques croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas parce qu'elle est éternelle; nous l'élèverons, fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations".

Abbé Philippe Perrier.

L'ENTAILLAGE

Un soleil radieux étale ses diamants
Sur les mares songeuses, et sur le toit de tôle;
La rustique cabane ouvre ses deux battants:
Le canadien paraît, sa vrille sur l'épaule.

II

Dans l'immense forêt où vivent tous les bois
L'homme a choisi l'érable à l'écorce rugueuse;
Lui pousse jusqu'au co ur la longue tige et voit
Ruisseler de l'aubier la liqueur savour use.

III

Il souffle dans le trou obstrué qui reluit,
Enfonce du marteau la brune gouttereIle.
Le sang canalisé goutte à goutte jaillit
Et tombe, en résonnant dans l'oblongue gamelle.

IV

Plus loin l'homme reprend son oeuvre de bou reau:
Chaque érable reçoit une ronde blessure;
De ces veines ouvertes un succulent ruisseau
Grossit de son ding, dong, le sylvestre murmure.

V

Dans la brume du soir, j'écoute la chanson
De la goutte qui perle et tombe en la chaudière;
Le vent fait frissonner l'érable et ce frisson
Chasse de ses rameaux la sève printanière.

VI

A jets continuels comme le poulx qui bat
Va s'épuisant la vie, en l'érable qui saigne.
— Si par amour du gain, homme, tu ne crains pas
De, trouer l'arbre cher . . . sa vaillance t'enseigne

VII

Que ton âme française, est faite de ce bois
Qu'on blesse librement, qu'on entaille et mutile;
On l'a voulu tuer déjà combien de fois ! . . . . .
Elle revit toujours; leur haine *est inutile.*

L.-N. AUMAIS, *ptre,*
Collège de Valleyfield

(*22 mars 1922*)

"COUPS D'AILES"

Il est un fait qu'on ne doit pas perdre de vue, en lisant les "Coups d'ailes," c'est que leur auteur est né il y a tout juste vingt ans ("ce siècle avait deux ans!...") et que ses vers, les premiers qu'il publie, sont peut-être aussi les premiers qu'il écrit. Il aurait pu se contenter d'en donner lecture à quelques intimes qui, l'amitié aidant, n'auraient entendu que les beaux passages. Mais, sachant la vanité des réputations mondaines, il a préféré subir l'épreuve du public, le seul vrai juge; car, contrairement aux auditeurs de salon, il n'écoute que ce qui l'intéresse; il n'applaudit pas afin d'être applaudi à son tour, et n'est pas embarrassé par les convenances pour faire connaître son sentiment sincère.

Le public a rendu un arrêt favorable; il a lu et lit les "Coups d'ailes; et, si M. Jean Bruchesi a l'oreille fine, il aura pu, en se promenant, entendre porter sur son livre des jugements qui, bien que souvent naïfs et simplement exprimés, n'ont pas dû le flatter moins agréablement que les éloges de la presse.

Voilà de quoi satisfaire largement son amour-propre, et lui donner confiance en lui même; et pourtant ce n'est point là le gain le plus précieux qu'il puisse tirer de son acte courageux: ses qualités, on les connaît toujours, mais ses défauts! Il est heureusement des critiques qui, guidés par une admirable charité, viennent à votre secours et ne se font pas prier pour vous faire toucher du doigt vos défauts, qu'ils découvrent avec un infaillible instinct. Je conseille vivement à M. Bruchesi de profiter de leur dévouement: les critiques les plus sévères ne sont pas les moins utiles.

L'on comprend que le public ait fait aux "Coups d'ailes" un sympathique accueil: ces vers l'ont touché, parce qu'ils sont sincères. Et cette qualité n'est point si commune qu'on pourrait le croire. Combien de jeunes poètes se font une sensibilité littéraire, aux douleurs factices et aux désespoirs de convention, ou au contraire affectent une précoce impassibilité, comme s'ils avaient déjà tout compris et tout éprouvé. M. Jean Bruchesi a cru qu'il nous intéresserait avec les vrais sentiments de sa jeunesse, et il a eu raison, car il s'est trouvé exprimer ainsi les sentiments de beaucoup d'âmes jeunes, qui lui en ont su gré. Il a donc chanté les joies d'une enfance et d'une jeunesse heureuses réchauffées par les affections de la famille, et éclairées par la foi religieuse et patriotique.

Famille, religion, patrie, vous voyez que M. Jean Bruchesi puise aux sources les meilleures, à toutes à la fois. N'allez point toutefois vous attendre à ce qu'il trouve, sur ces thèmes, des accents nouveaux et profonds; ce serait une exigence déraisonnable et vous seriez déçu. Mais si vous lui demandez de sentir vivement et de traduire simplement ce qu'on peut sentir à vingt ans, vous serez servi à souhait; lisez seulement : *La main de ma mère, Vieux chapelet, Nos clochers, Les Croix.* M. Jean Bruchesi a su exprimer, parfois avec bonheur, l'espoir ardent, l'attitude fiévreuse en face de la vie, quand on se sent l'âme forte et qu'on brûle d'entrer dans la mêlée, bien décidé à frapper dur pour la bonne cause (*En relisant l'histoire*). Enfin, contrastant avec ces strophes enthousiastes, on trouve de ci de là quelques chansons mélancoliques, inspirées par la douce tristesse qui se dégage des vieilles choses, et dont la meilleure est sans doute: *Orgue de Barbarie.*

Cette analyse succincte des "Coups d'ailes" montre assez les principales qualités du talent poétique de M. Jean

Bruchesi. C'est , avec la sincérité, la noblesse et la variété de l'inspiration; ses vers font plaisir à lire, car ils sont sans artifice et laissent transparaître un coeur droit, une fine et riche sensibilité.

Faut-il s'étonner, qu'étant sans artifice, ces vers soient trop souvent sans art? Non, si l'on pense que le simple n'est souvent séparé du fade que par l'épaisseur d'un cheveu, et que, pour ne se laisser jamais entraîner à franchir la limite, il faut être bien maître de son talent. Or, qui le serait à vingt ans?

Il faut aussi bien connaître son talent, pour ne pas le forcer. C'était un précepte des anciens, de ne rien tenter au delà de ses forces. M. Bruchesi ne l'a pas toujours respecté; on ne saurait lui en vouloir. Il nous a montré qu'étant doué d'un coeur vibrant, d'une âme à la fois fine et forte, il était capable de pitié comme d'enthousiasme, et pouvait réussir dans tous les genres de la poésie "intérieure." Je le crois moins bien doué pour la poésie "extérieure," celle qui exprime les couleurs, les sons et les parfums. Sa langue est pauvre; il ignore les mots expressifs et colorés, les mots qui font image. Aussi ses essais de paysages sont-ils très faibles; je pense à des pièces comme *Midi "Le Soir"*, à des strophes comme:

Midi, la mer est tranquille,
Couverte de diamants:
Il semble même que l'île
S'y reflète par moments.

Plus belle que tout un monde,
La dune est un ruban d'or,
Qui se déroule sur l'onde
Pour se perdre loin du bord.

où des comparaisons comme "couverte de diamants," "plus belle que tout un monde," "la dune est un ruban d'or," sont plates, sans valeur descriptive ni pittoresque.

Ce n'est pas que M. Jean Bruchesi soit dénué d'imagination; mais pour que ses images "sortent," il faut qu'elles soient soutenues par un sentiment, par le sentiment religieux, par exemple, dans ces vers:

D'un geste qui ne finit pas
De grands Christs solitaires
Etendent, jour et nuit, leurs bras,
Sur nos campagnes claires.

L'image évoquée est belle et émouvante (bien que la strophe soit un peu gâtée par la dernière épithète), parce qu'elle touche à un sentiment profond de l'auteur et que c'est ce sentiment de piété et d'amour qui domine ici.

Lisons au contraire la dernière strophe de *Paspéias* où M. J. Bruchesi s'essaie à décrire le mouvement des faucheurs d'algues:

Quand le froid les saisit, les hommes se redressent
Et l'on peut voir, au lieu de leurs faux qu'ils abaissent,
De fins croissants d'argent plonger dans le flot bleu.

Ne pensez-vous pas que la comparaison finale, faite simplement pour le plaisir, ressemble à un affreux dessus de pendule, et qu'au lieu de couronner ce sonnet, d'ailleurs mauvais, elle l'écrase?

Il se peut que je me trompe et je suis le premier à souhaiter que M. Jean Bruchesi devienne avec l'âge un poète des formes et des couleurs. Mais je ne me tromperai certainement pas en affirmant à M. Jean Bruchesi qu'il est fréquemment victime de sa facilité. C'est elle qui est res-

ponsable des "barques légères" des "campagnes claires" des "ailes d'ange, ou de gloire" qu'on rencontre trop souvent dans ses vers.

Mais faisons trêve aux reproches, et donnons-nous le plaisir de voir le beau côté des choses — Relisons "*Vieux Chapelet.*"

C'est un vieux chapelet tout noir et tout usé.

. . . . . .

C'est un bon compagnon, c'est un ami fidèle,
Et lorsque sous les doigts s'égrènent un à un
Les modestes avé, c'est comme si quelqu'un,
Dans l'ombre, près de moi, faisait de la dentelle.

La bouche alors voudrait ne plus balbutier;
Le coeur oublie un peu le poids de ses misères
Et se remet à croire aux paroles sincères:
Sur les vieux chapelets l'âme sait mieux prier !

Devant ces deux strophes et ce dernier vers, il n'y a qu'à s'incliner; on y sent passer l'âme d'un poète.

Citerai-je encore "*Croix du chemin*"

Mais lorsque souffle le grand vent,
Les croix résistent avec peine;
Et par les froids d'hiver, souvent,
Les croix grelottent dans la plaine.

Ou encore "*la Main de ma Mère*" si émue et si doucement émouvante.

O la douce main de ma mère,
Toi qui me berçais chaque soir
Et qui guidais avec mystère
Mes premiers pas tout pleins d'espoir.

M. Jean Bruchesi a quelques uns des dons du poète: il en a l'enthousiasme, la sensibilité et parfois, quand il veut s'en donner la peine, les bonheurs d'expression. Qu'il cultive ces dons précieux; qu'il cherche à comprendre davantage, à sentir davantage, à s'émouvoir davantage, au contact de la Vie et de la Beauté et à ces conditions, il ne laissera jamais tarir en lui la source de l'inspiration. Surtout qu'il ait le respect de son art, qu'il se défie des épithètes banales, des rimes faciles, des images usées. Qu'il médite ces conseils de Verlaine :

Ce qu'il nous faut à nous, c'est l'étude sans trêve,
C'est l'effort inouï, le combat sans pareil,
C'est la nuit, l'âpre nuit du travail, d'où se lève
Lentement, lentement, l'Oeuvre, ainsi qu'un soleil !

et, peut-être, la voix pure, mais frêle encore et mal posée que nous venons d'entendre. nous donnera-t-elle des chants pleins et mélodieux, sans note fausse, et que nous pourrons admirer sans réserve.

Henri Dombrowski.

Professeur de littérature française à l'Université de Montréal.

Incendies. — Ils constituent une calamité pour notre province. Les statistiques, il est vrai, démontrent que, durant les années 1920 et 1921, le feu fit aux Etats-Unis et même en Europe plus de ravages qu'auparavant. Il semble qu'il n'en fait nulle part autant que dans le Québec. Eglises, collèges, couvents, magasins, maisons particulières incendiés, la liste s'allonge chaque jour. La cause ? Mains incendiaires ? Négligence grossière ? Incurie ? Il faut redoubler d'efforts pour arrêter le fléau. Nos biens matériels ne sont pas considérables. Qu'on ne les laisse pas disparaître ainsi en fumée.

POUR LA FÊTE DE DOLLARD

Rien n'aura manqué à la fête de Dollard pour l'instituer solidement, pas même l'étrange aventure qu'il ait fallu la justifier. Pour quelques-uns, l'entrée des héros dans la gloire serait l'entrée dans le silence et l'oubli. Une fois placés sur leur socle, ils n'auraient plus qu'à se taire, dans l'attente de la patine sous le soleil et la pluie. Pour quelques autres, excellents esprits que n'avaient pas troublés les pétards du *Victoria day*, cette nouvelle fête française est vraiment la malvenue. Ils ont peur que la grande ombre de Dollard n'éclipse le patron chrétien, Saint Jean-Baptiste.

Peur gratuite ! penseront un bon nombre, mal persuadés que le pire danger pour un peuple soit de se souvenir deux fois l'an de la patrie. Au risque de faire sourire les sages à barbe fleurie, nous l'écrivons ingénûment: il y a ici bien autre chose. Il s'agit de l'idéal même de notre jeunesse et de l'usage que nous allons faire des moyens de le lui former, à la convenance de ses devoirs, à la mesure de son âme. Notre jeunesse, nous voyons vers quoi l'entraînent l'autre civilisation, l'air du pays et du continent, les engouements de l'époque. Suffira-t-il à des jeunes gens d'âme catholique et de race française de ne s'éprendre que pour l'idéal sportif, de n'admirer que les nababs anglicisés, les statues trop souvent vides de la politique ? Essaierons-nous, au contraire, de leur faire un idéal qui soit de leur foi et de l'esprit de leur culture, où chaque chose, chaque valeur apparaisse à son rang, un idéal qui les individualise, qui les marque, parmi les autres, du signe de leur naissance ? Le voudrons-nous à l'heure surtout où, pour s'orienter dans les chemins nouveaux, la jeunesse a besoin de voir se lever devant elle

une plus grande lumière ? Si oui, arrière alors cette confiance par trop crédule qu'en une telle œuvre, l'on puisse faire l'économie d'un seul moyen de formation.

Nul ne voudrait que restât inemployée la valeur éducative de l'histoire. L'attitude des esprits dénaturés à qui la seule évocation des ancêtres donne l'agacement hystérique, ne fait encore envie, Dieu merci, qu'à eux-mêmes. Mais si l'on prétend garder l'histoire, sera-ce pour écarter la bienfaisance d'un des noms les plus grands, l'un des faits merveilleux où elle se synthétise, selon la noble ordonnance de l'esprit chrétien ? Personne, non plus, nous aimons à le croire, ne voudra contester la valeur de cet enseignement, non pas abstrait, non pas fugitif comme une leçon d'école, mais qui aboutit à ressusciter, puis à maintenir plusieurs jours, sous le regard spirituel de jeunes âmes, le héros et sa vertu contagieuse. Il est inutile de nier l'expérience. Il est des noms qui plus que d'autres ont une puissance suggestive. De quoi est faite cette puissance ? Ceux qui ont le goût de ces recherches spéculatives peuvent se livrer à celle-ci tout à leur aise. Quand un amour où domine l'enthousiasme pieux s'en va vers un héros comme Dollard, ils se demanderont, par exemple, si la fascination n'est pas faite du charme de la jeunesse, charme d'une beauté qui s'immole dans le robuste épanouissement de la vie, charme mélancolique dont s'enveloppe tout destin prématurément brisé. Ils chercheront encore si la puissance d'attirer comme un aimant n'appartient pas en propre à ceux qui ont incarné une heure plus pleine, plus représentative de l'existence d'un peuple. Quand la minute plus grave avait haussé toutes les âmes, quelques-unes d'une plus riche humanité ont dépassé toutes les autres. En elles, les vertus qui font l'orgueil d'une race, où elle se plaît à retrouver la plus noble émanation de soi-même, avaient éclaté

comme une fleur merveilleuse. Ces noms, ces âmes, dira-t-on, sont promises à l'enthousiasme des foules. Et le patriotisme qui ne saurait se passer d'une sorte de liturgie, dresse des statues et crée des fêtes pour les grands noms de son martyrologe.

Ainsi l'on voudra raisonner sans trop manquer à la vérité. Nous ne voulons pas, après tant de fois, redire ici, en quelle mesure le glorieux immolé du Long-Sault incarne l'un des beaux moments, sinon le plus beau de la vie de la Nouvelle-France; en quelle mesure aussi, il symbolise la chevalerie française panachée de jeunesse, d'enthousiasme, mais surtout réglée, exhaussée par la foi. Nous préférons souligner une autre évidence: le nom de Dollard, le souvenir de Dollard ont passionné notre jeunesse. Qu'on se rappelle l'universalité où spontanément, l'année dernière, atteignit la célébration. D'un bout à l'autre de l'Amérique française ce fut un courant ininterrompu, un élan unanime. Vainement pour expliquer ce phénomène parlerait-on de propagande ou de mots d'ordre. Il ne faut point chercher dans l'artificiel ce qui déborde tout artifice. Ces spontanéités, ces larges mouvements d'ensemble ne trouvent leur raison complète que dans une sorte d'atmosphère déjà diffuse à travers toutes les âmes, dans une harmonie préétablie entre le sentiment intérieur et les manifestations sensibles où il se rencontre et s'exalte. Nous regardons alors du côté de la jeunesse et nous découvrons qu'un sens plus aigu du passé la tient et la possède. Aujourd'hui plus qu'autrefois ses maîtres lui inculquent un patriotisme fondé sur les bases essentielles : la connaissance de la patrie et le culte des ancêtres. Ceux qui ont sondé les couches nouvelles, qui ont regardé venir depuis vingt ans la génération montante, qui ont écouté quelques-uns de ses mots, observé quelques-uns de ses gestes, ceux-là ne me désavoueront

point : il semble que notre jeunesse ait quelque clair instinct que de grandes choses, l'avenir de sa race et de son pays se jouera sur sa tête. Sous l'empire, sans doute, de cette prescience, elle a le dégoût du verbalisme, des clichés opiacés avec lesquels se gargarisa jusqu'à l'anesthésie une autre génération. Elle s'éprend, au contraire, des choses concrètes, des devoirs précis, positifs. Et si elle fête Dollard avec un tel entrain, c'est qu'il figure pour elle le héros de son élection. L'histoire de demain pourra projeter des clartés nouvelles sur le berceau de Ville-Marie, sur le fait d'armes du Long-Sault; toujours il restera que les chevaliers de 1660 ont tout sacrifié à la défense de la civilisation chrétienne et à l'avenir de la Nouvelle-France. Et le sacrifice, ils l'ont accepté librement, pour des raisons lumineuses sans doute, mais sans l'impératif rigoureux d'un devoir, sans rien qui leur imposât ce point sublime dans la générosité. Pour tout dire, les morts puissants qu'elle célèbre remettent sous les yeux de notre jeunesse un héroïsme d'essence très capiteuse mais aussi bien française, une image très suggestive et très pure où elle aime à se mirer et à s'entraîner. Pourquoi donc empêcherions-nous ce qui lui est si bienfaisant et peut-être si nécessaire ?

Ce n'est pas là prétendre qu'une simple célébration puisse dispenser des autres moyens de formation morale et nationale. C'est y voir seulement un moyen d'une incontestable valeur et, pour cela même, s'interdire de le rejeter. Ce n'est pas à dire, non plus, que le culte de Dollard puisse suppléer le culte des saints, ni que le 24 mai doive conduire à la suppression du 24 juin. Par quelle logique paradoxale ce qui ne peut qu'enrichir notre patriotisme aboutirait-il à le déformer ? Par quelle rare merveille, le culte d'un héros qui ne s'éleva si haut que pour avoir appuyé sa force sur les fondements surnaturels, renverserait-il, dans l'esprit

des enfants, l'ordre des valeurs morales? Comment donc le peuple à qui se sera dévoilée plus parfaitement la noblesse de son histoire, voudrait-il ne pas se tourner avec plus de piété vers les puissances qui ont fait cette noblesse et la soutiennent? Non, que l'on réserve ses craintes pour des périls moins douteux. Si les fêtes devaient toujours se nuire l'une à l'autre, il y a longtemps que l'Église aurait dû raccourcir la liste des siennes. Pas plus que le culte de Jeanne d'Arc avant la canonisation de la vierge guerrière, ne faisait tort aux saints de la France, le culte de Dollard ne pourra ruiner la dévotion au protecteur céleste de la patrie. Il arrivera même, si ce n'est déjà fait, ce que n'ont pas prévu les bonnes âmes timorées d'aujourd'hui: la Saint-Jean-Baptiste profitera du 24 mai comme d'une vigile féconde. Bénéficiant des émotions qui l'auront précédée, de la substance plus ferme que la première fête aura fait entrer dans la notion de notre patriotisme, la célébration nationale perdra de plus en plus le caractère factice, par trop oratoire dont les fervents actuels du 24 juin feraient mieux de s'inquiéter.

* * *

Nous allons donc continuer de fêter Dollard; nous allons même essayer de maintenir à la fête les formes originales qu'elle prend peu à peu. Nos amis d'Ottawa à qui nous serons redevables de tant d'idées généreuses, ont inauguré l'an passé une émouvante manifestation. Eux qui plus spontanément que personne avaient adhéré à la célébration du héros tombé près des marches ontariennes, ont eu cette pensée magnifique de faire sonner, à l'heure de midi, par tous les clochers de la capitale, le glas des morts du Long-Sault. "Idée sublime!" nous disait une vénérable femme de lettres dont l'œuvre réflète plus que toute autre le sens de notre histoire.

Tous voudront souhaiter que l'idée se propage. Tout

au plus, si nos amis d'Ottawa nous le permettent, y ferions-nous une légère modification. Les cloches de la capitale ont sonné à l'heure de midi. Pourquoi ne pas fixer la sonnerie à l'heure de l'angelus, la veille au soir ? Tombant sur nos villes et nos villages à la fin du jour, le risque serait moins grand pour elle, ce nous semble, de se perdre dans le bruit, dans le brouhaha des distractions. Puis quelle vigile plus solennelle que celle-là à la grande journée ! Nous formons donc le vœu ardent que l'appel des clochers de la capitale soit alors entendu de tous les clochers français d'Amérique. L'unanimité de nos clochers, ces grandes voix des paroisses canadiennes, la rose de Dollard épinglée le même jour à toutes les poitrines avouons-le, ce serait tout de même, dans notre famille française, une affirmation d'unité. Où serait le mal, au surplus, si nos fêtes venaient ajouter à notre vie un élément de grandeur, voire une note de touchant pittoresque ?

Pour les mêmes motifs l'on voudra continuer dans les collèges, les couvents et les écoles, l'heureuse floraison littéraire que la fête a provoquée. Il importe surtout d'y maintenir le même esprit, celui qui nous a frappé, l'année dernière, dans les nombreux essais que nous avons tenus dans nos mains : nous voulons dire, le souci d'échapper aux amplifications vides, enflées, trop sonores, la volonté de dire des choses claires, à la mesure exacte des aspirations, emportant avec elles de l'action pratique. Il nous fut reproché parfois d'avoir découvert un peu tardivement le héros, puis de n'avoir su tirer jusqu'ici, de son souvenir, aucune ombre de chef-d'œuvre. Reproche bien prématuré et bien sévère ! La gloire de Jeanne d'Arc n'est pas si ancienne en son propre pays. Et n'a-t-il pas fallu quelques siècles, au riche terroir de France, avant que le souvenir de l'héroïne y eût fait jaillir des œuvres dignes d'elle ? Qui ne sait la vieille vérité ? Il faut laisser le temps à la subs-

tance de l'art de s'amasser, de se pétrir, avant que remodelée par l'esprit d'un grand artiste, elle se réalise dans les formes sensibles. L'art, comme la nature, a-t-on coutume de dire, procède par lentes et multiples ébauches. Comptez au pied du grand arbre, les germes éteints, les pousses avortées et mortes qui ont annoncé, puis soutenu la croissance du géant. Jacques Brassier écrivait ici même, au mois de juin dernier, en présence des premiers essais de poème, de récit qu'avaient inspirés les premières fêtes : "Une littérature Dollard est en train de se créer, tout comme s'est créée une littérature Jeanne d'Arc. Oh ! sans doute, le chef-d'œuvre n'est pas encore né. Mais tous ces essais de musique et de poésie nous présagent pour bientôt, nous semble-t-il, le grand artiste qui nous harmonisera la cantate de Dollard et le grand poète dont les beaux vers chanteront dans toutes les mémoires".

La consigne est donc d'attendre en travaillant et notre confiance est de compter les œuvres déjà belles qui vont rester. La fête est d'hier et cependant elle nous a donné de fort belles pages de M. Thomas Chapais, le monument, les bustes de Laliberté, une toile de Delfosse et le récit de Joyberte Soulanges qui vient de se voir attribuer un "prix d'action intellectuelle".

Le chef-d'œuvre le plus beau, une main diligente n'a pas attendu si longtemps pour commencer à le sculpter quelque part ailleurs. Celui qui écrit ces lignes a pu assister à quelques fêtes de Dollard en nos maisons d'enseignement primaire. Il se rappelle les mots qui furent prononcés devant lui, l'accent particulier dont ils vibraient sur les lèvres des tout jeunes. Ceux qui ont connu d'autres temps sont heureux de s'en apercevoir : grâce à l'admirable esprit de nos communautés religieuses, grâce au dévouement éclairé de tous ceux qui enseignent, aujourd'hui, dans nos plus petites écoles ,l'on sculpte de l'espoir.

Lionel Groulx, *ptre*

AUTOUR D'UN ANNIVERSAIRE

L'*Action française* est heureuse de pouvoir publier le texte de l'allocution prononcée par M. Labelle, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, à l'occasion de la soirée organisée par *La Ligue d'Action française* pour célébrer le 150ème anniversaire de la mort de la Vénérable Mère d'Youville, en décembre dernier. Le conférencier était M. le curé Noel Fauteux.

Dans son Introduction à la Vie dévote, Saint François de Sales recommande à Sa Philotée de ne point quitter l'oraison sans "cueillir un petit bouquet de dévotion".

"Et voici", dit-il en sa langue exquise, "ce que je veux dire : Ceux qui se sont promenés en un beau jardin n'en sortent pas volontier sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorer et tenir le long de la journée : ainsy notre esprit ayant discouru sur quelque mystère par la méditation, nous devons choisir un ou deux ou trois pointz, que nous aurons trouvés plus à notre goust... pour nous en ressouvenir le reste de la journée et les odorer spirituellement".

IIème P. ch. VII.

Si vous me le permettez, je vais suivre le précepte du saint Docteur et former notre petit bouquet de reconnaissance et d'admiration.

Et d'abord nous avons goûté le plaisir de méditer ensemble, ce soir, la vie et les œuvres de la Vénérable Mère d'Youville.

La vie humaine est si courte et ses problèmes sont si nombreux, si pressants que nous n'avons plus aujourd'hui le loisir d'étudier notre passé.

D'ailleurs, nous voulons être de notre temps, vivre dans le présent, connaître les besoins de notre époque, y satisfaire par la mise en œuvre de nos ressources et appor-

ter à ses maux les remèdes qui conviennent. Et c'est juste, puisque nos devoirs sont actuels; et c'est sage, parce que s'associer aux choses d'aujourd'hui, c'est préparer le progrès pour demain.

Toutefois le souci du présent ou du futur ne nous absorbent-ils pas jusqu'au point de ne vouloir plus entendre parler du passé ? L'*Action française* ne le pense pas. C'est même un de ses buts "de tenir notre peuple en contact intime avec les sources vives de son passé". Ses penseurs, ses écrivains, ses conférenciers ont la mission d'entretenir dans l'âme canadienne, le souvenir de ses origines, le culte de ses ancêtres et l'amour de ses saints.

Puis à l'époque des grands anniversaires de nos héros ou de nos héroïnes, elle nous réunit pour nous enseigner leurs gestes sauveurs et pour leur rendre un hommage de pieuse et fière admiration.

Que l'*Action française* agrée nos très sincères remerciements !

Je l'en remercie d'autant plus cordialement qu'elle m'a fait l'honneur de présider cette soirée.

Je n'y vois aucun mérite sinon que je suis le successeur de Louis Normant du Faradon dont Dieu s'est servi pour réaliser l'œuvre sainte et féconde de M. Marguerite Dufrost de la Jemmerais. Quand la pieuse femme de Villemarie confia au sulpicien français son projet de former, avec quelques amies, une congrégation religieuse, consacrée au Père éternel et vouée au service des pauvres dans tous leurs besoins, celui-ci mit tout en œuvre pour en assurer l'exécution.

Il éprouva sa sainteté, il guida ses essais, il assura, en dépit de mille obstacles, à la communauté naissante la possession de l'Hôpital général alors menacé d'une ruine complète, il rédigea les constitutions du nouvel institut,

il lui obtint l'approbation bienveillante de l'évêque de, Québec. Et depuis 150 ans, l'œuvre n'a pas cessé de grandir et de prospérer à l'ombre de Saint-Sulpice.

Encore une fois, merci à l'*Action française*, au nom de 3,000 sœurs Grises, filles de la Mère d'Youville et de M. Olier.

Mais les fonctions que l'*Action française* a bien voulu me confier m'imposent surtout le devoir de remercier M. le conférencier.

Ici, je tiens à vous en faire immédiatement l'aveu : si j'ai l'impérieux devoir de choisir un ou deux ou trois points de la conférence que nous y avons trouvés plus à notre goût, je suis l'homme le plus embarrassé du monde. Car, nous avons tout goûté, tout admiré dans ce portrait à la fois si simple et si fidèle de la Vénérable Mère d'Youville. Nous n'en pouvons rien retrancher sans regrets. De chaque fait, de chaque parole, de chaque geste enregistré s'échappe un parfum de vertu, une odeur de sainteté qui embaume l'âme et la pénètre de confiance et de vénération pour elle. De sorte que ce n'est plus une fleur ou deux que chacun de nous veut cueillir pour son bouquet spirituel, c'est la gerbe toute entière !

Or ceci, je crois, fait déjà beaucoup votre éloge, mon cher conférencier.

Bossuet affirme que la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé. Pour faire ressortir la gloire de la Vénérable Mère d'Youville vous n'avez eu recours à aucun artifice de langage; vous vous êtes caché pour ainsi dire derrière votre personnage pour le mieux observer; et le portrait que vous en avez donné est d'une ressemblance d'autant plus frappante qu'on sent avec quelle exactitude, avec quelle conscience vous l'avez tracé.

Aussi nous n'oublierons point cette figure incontestablement très belle de la Mère d'Youville.

Nous garderons l'impression salutaire et profonde qu'a produite en nous la révélation de cette âme de sainte. Nous remercierons Dieu de l'avoir choisie en terre canadienne pour y planter cet arbre de bénédiction: l'Institut des Sœurs de la Charité qui abrite toutes les infortunes et dont les rameaux s'étendent sur l'Amérique septentrionale

Nous ferons mieux, nous prierons Dieu de glorifier lui-même sa servante et de donner à ses filles, et à l'Église canadienne toute entière, la consolation d'entendre bientôt le Souverain Pontife reconnaître solennellement l'héroïcité de ses vertus.

Cela ne peut tarder. Nous en avons la promesse formelle du Saint-Père lui-même. Voici le câblegramme qu'il a fait adresser hier à la Mère générale et que je suis honoré de vous communiquer ce soir.

"Décembre, le 14, Supérieure générale, Sœurs Charité, Montréal.

Saint-Père, heureux apprendre que vous allez célébrer 150ème anniversaire fondation cet institut; forme vœux prospérité croissante pour votre Congrégation, et, comme gage faveurs divines, vous envoie de tout cœur ainsi qu'aux membres de votre famille religieuse bénédiction apostolique.

Saint-Père et Congrégation des Rites prennent particulier intérêt à la cause béatification vénérable fondatrice. Lettre suit."

(Signé Cardinal GASPARRI.

Monsieur l'abbé, lorsque un conférencier suscite d'aussi nobles sentiments dans l'âme de ses auditeurs, il a sûrement réussi. Je vous remercie d'avoir assumé votre tâche et je vous félicite de l'avoir si bien accomplie.

PLAIDOYER POUR LE BON GOUT

M. le Maire ayant dit, devant les ruines de son hôtel-de-ville : "Nous reconstruirons plus vaste, mais ailleurs, en un lieu plus central", il se trouva tout de suite quelqu'un pour répondre : "Non, monsieur : nous reconstruirons au même endroit, en nous servant des mêmes murs, et s'il nous faut nous agrandir, ce sera par le haut".

Et voilà !

Su le champ, nous avons imaginé ce que pourrait bien être le nouveau "palais municipal". Nous l'avons vu, aggrémenté de deux étage supplémentaires, en brique jaune, par économie... Les tours nous sont apparues couvertes en tôle galvanisée : celle du milieu, dominée par un magnifique castor en ferblanc, tandis qu'au sommet des autres brillent une rose, un trèfle, un chardon, une feuille d'érable, [1] admirablement découpés et tournant au gré du vent. Sur la façade du Champ-de-Mars, la mieux placée pour être admirée et pourtant la plus négligée jusqu'ici et la plus insignifiante, on a ajusté à un certain nombre d'ouvertures, jusqu'au troisième étage, les principaux types d'escaliers qui caractérisent notre ville : en montagne-russe, en vrille, en zig-zag, en courbe fantaisiste, en... asymptote. Ainsi l'accès aux divers bureaux sera extrêmement facile. Et puis on mettra par-dessus tout cela une immense affiche électrique portant la devise : *Concordia Salus*, que l'on apercevra de Boucherville...

Mais nous nous amusons ! Il reste que M. le Maire avait raison. L'hôtel-de-ville, transporté aux environs de

[1] Les meubles du blason municipal.

l'intersection des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, serait devenu directement accessible des quatre points cardinaux. Nous avions l'occasion de construire un monument plus en harmonie avec l'importance et les destinées de notre cité : nous la manquons. Heureusement, on nous affirme qu'aucun étage ne sera ajouté. Mais encore une fois l'exemple du *rafistolage* nous est donné par ceux qui, d'instinct, devraient le mépriser. Dans une revue de jeunes,[2] un critique faisait récemment justice de notre déplorable palais de justice. Notre hôtel-de-ville, pour avoir plus d'unité, ne valait guère mieux, quoiqu'on ait souvent répété qu'il était copié de l'hôtel-de-ville de Paris.. Ineptie !

* * *

De récents incendies d'églises — trois dans une semaine, — ont inspiré quelques excellents articles dans la presse du pays. Les uns insistaient sur l'insuffisante protection de nos villes et de nos villages contre le feu, les autres sur la matière combustible de presque tous nos monuments civils ou religieux. On ne peut douter qu'il ne soit urgent de trouver une formule, en même temps économique, durable et artistique, pour nos églises futures. L'architecte Audet remarque que nous en sommes, au Canada, au point où était la France, avant l'invention du système de voûte ogival : c'est-à-dire plus de huit siècles en retard. Et nous sommes sans excuse. Au moyen âge, on ne connaissait pas le béton. Sans doute ce matériau n'est guère esthétique : aussi ne s'agit-il pas d'en faire des murs intérieurs ou extérieurs, mais des voûtes, très légères et à l'épreuve du feu. Pour le reste, qui nous empêche d'employer la pierre, la brique de diverses couleurs ? Et nous en aurions enfin

[2] *Le Semeur*, février 1922.

fini avec la latte et le plâtre, que le feu consume comme de la paille. Nous appelons de tous nos vœux l'artiste qui saurait construire une église, adaptée au climat et aux besoins de notre pays; une église si séduisante et si bien réussie que tout le monde, — curé, marguilliers, francs-tenanciers, — serait convaincu qu'il faut désormais l'imiter.

Peut-être ce nouveau type nous éloignerait-il de notre vieille église traditionnelle. Raison de plus, nous semble-t-il, pour conserver avec soin celles qui nous restent de nos anciennes constructions religieuses. De ce point de vue, on ne peut s'empêcher de regretter les modernisations infligées à certaines façades vénérables, également précieuses par leurs souvenirs historiques et leur style désuet. Saint-Denis-sur-Richelieu est encore debout; l'an prochain, rien n'en demeurera. Nous accordons que les églises sont faites pour le peuple et non pour les esthètes de la ville, et que les fidèles ont le droit d'exiger qu'on ne laisse pas crouler un temple sur leur tête. Mais nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux solidifier l'édifice branlant, tout en conservant ses formes. L'extérieur de Saint-Denis a des traits que nous rechercherions en vain ailleurs dans la province et qui l'apparentent aux édifices religieux de l'Amérique latine : deux clochers trapus, mais fort légers, sur la façade, et coupole à l'intersection d'une sorte de transept.

L'église de Berthier, — elle aussi menacée nous dit-on, — n'a pas la même originalité extérieure, mais elle conserve un admirable sanctuaire en bois sculpté, un peu défiguré par un badigeon blanc et saumon. La population de cette aimable ville riveraine sait-elle assez quel trésor elle possède ? Va-t-elle imiter Louiseville, — sa voisine — qui a remplacé son vieux temple par une pseudo-cathédrale où abonde le fer blanc ? Je sais qu'il ne faut pas se frapper avec exagération : il ne s'agit pas pour nous, comme pour la

France, au commencement du siècle dernier, de sauvegarder des chefs-d'œuvre authentiques du moyen-âge. Mais nos monuments, si modestes soient-ils, "avec leurs simples lignes de pierre"[3] et leur vieux toit rouillé "sont en elles-mêmes une fascinante étude d'architecture". Et nous ne parlons pas des souvenirs qui y palpitent.

* * *

Par une heureuse rencontre, nos compatriotes anglo-protestants semblent tout autant que nous tenir à conserver nos vieilles églises et nos vieilles demeures. Nous citions, tout-à-l'heure, un article de M. Lomer, bibliothécaire de McGill; il avait été devancé en juillet 1919, par M. Ramsay Traquair, professeur d'architecture à la même université, dans la revue *House and Garden.*[4] Tous deux admirent, sans arrière-pensée, nos anciennes maisons de pierre, de la campagne ou de la ville. Ils décrivent leur haut toit incliné où glisse la neige; leurs épais murs de pierre qui défient les pires tempêtes d'hiver et conservent la fraîcheur en été; leurs cheminées, doubles souvent, aux deux extrémités; leurs hauts parapets de pierre, continuant le pignon au-dessus du toit; leur unique étage, éclairé de fenêtres plutôt petites, aux châssis carrelés, aux contrevents massifs; la galerie sans balustre, garnie de géraniums; les S de fer dans la muraille. M. Traquair les compare avec nos modernes maisons, qui sont, dit-il, "trop souvent des monstruosités de brique et de pierre, munies de hideux escaliers extérieurs, — véritable grimace d'un beau motif architectural, — avec des ornements en bosse, laids et compliqués, cloués justement aux endroits où convenaient seuls

[3] Interesting old stone houses in Quebec — par Gerhard R. Lomer, dans *The House Beautiful,* de novembre 1920.

[4] Avant eux, M. Fernand Préfontaine s'en était avisé. Voir son excellent article du *Nigog* 1918, p. 209.

la simplicité et le repos, enfin avec des ferronneries dépourvues de sens, tordues et enroulées, sortant du pignon et de la toiture, — bref la vivante antithèse de tout ce qui faisait une belle chose de la maison ancestrale, simple et pleine de caractère." [5]

Tout cela n'est que trop vrai. Il n'est personne d'entre nous qui, de la portière d'un wagon, n'ait aperçu ces architectures de folie, ou encore ces boîtes carrés à toit plat, qui déshonorent nos délicieux villages. Hélas ! il y a bien trois quarts de siècle que nous nous évertuons à forcer ainsi notre talent, à singer le cottage américain, à maquiller le visage de notre patrie. Nos ancêtres, aidés de leur seul bon sens, avait fixé le type de la maison canadienne, adaptée à notre climat, à nos matériaux, à nos besoins. Nous ne connaissons rien au monde, de mieux, comme demeure familiale, que ces vastes manoirs, de quatre, six, huit fenêtres de front, qui ornent encore de leur charme sérieux et discret, quelques rares vieilles paroisses de notre province. S'il y a une campagne à entreprendre pour réhabiliter le type, ne perdons pas de temps. Si nous tardons, il ne nous en restera plus que des photographies.

Louis DELIGNY.

---

[5] Article déjà cité.

———— o ————

Les écoles de Green Valley. — Il vient de se produire à leur sujet, un fait digne de mention. Ce n'est pas le premier; vraisemblablement, il ne sera pas le dernier. Les commissaires demandant $300. pour soutenir leurs écoles françaises, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, le **Devoir** ouvrit une souscription. En quelques jours, il recueillit plus de cinq fois le montant réclamé. Nous félicitons le **Devoir** de son initiative et de son succès. Tout de suite, l'attention du public s'est éveillée à son appel pour ces écoles de la province de l'Ontario. Autre preuve que l'esprit de race est vivant chez les Canadiens français. Ils ne veulent plus être indifférents aux faits liés en notre pays à la cause française.

LE COMITE DE PROPAGANDE A PARIS

Selon la promesse qu'il en avait faite, le Comité tient à mettre ses amis du Canada au courant des plus récentes manifestations de son activité à Paris.

Ce compte-rendu, nous l'adressons à tous nos compatriotes afin qu'ils s'intéressent de plus en plus à cette œuvre modeste mais opportune; cependant nous considérons le devoir d'abord à nos généreux souscripteurs, dont la liste s'allonge chaque semaine et que nous ne saurions trop remercier de la confiance qu'ils nous témoignent et de l'encouragement substantiel que nous en recevons. Pouvoir le faire par l'entremise de l'*Action française* nous est particulièrement agréable.

* * *

Le 22 janvier, sous le patronage des Amitiés catholiques françaises, nous étions conviés à une grande manifestation à S. Denys de la Chapelle. La vieille église de S. Denys de la Chapelle se dresse dans le nord de Paris au milieu d'un quartier très animé. Depuis de longs siècles, elle a contemplé déjà bien des foules et elle garde sans doute la confidence de bien des secrets de toutes les générations qui y sont venues prier. Parmi tant de pèlerins qui sont passés là, elle conserve avec une piété particulière le souvenir d'admirables servantes de Dieu et de la Patrie, de grandes saintes et patronnes de la race française. Sainte Geneviève de Nanterre, patronne de Paris, ne manquait jamais de s'arr ter ici, en se rendant au tombeau du premier évêque de Paris, à la basilique de S. Denys.

Sainte-Jeanne d'Arc, blessée tout près de là pendant un siège de Paris, y vint aussi prier en souvenir de Geneviève. Et, c'est sur cette paroisse vénérable que la Bienheureuse Louise de Marillac, fondatrice avec saint Vincent de Paul des Filles de la Charité, vint installer la maison de son ordre.

Voilà, ce que nous rappelait le prédicateur, M. le chanoine E. Beaupin.

Aussi, n'était-ce pas sans émotion que nous assistions à cette belle cérémonie, présidée par Mgr Baudrillart, dans ce sanctuaire cher à la France, où avaient prié pour la race française ces grandes saintes que nous aussi, Canadiens, nous considérons à juste titre comme nos saintes. Il nous faut encore souligner dans l'allocution de M. le chanoine Beaupin un magnifique passage dont nous n'avons malheureusement pas le texte, mais dans lequel ce bon ami avait tenu à exprimer fort brillamment la communauté d'aspirations et d'esprit apostolique qui unit Français et Canadiens.

L'on avait eu la délicate attention de nous inviter à assurer la partie musicale de la manifestation. Appréciant à toute sa valeur l'honneur que l'on nous faisait, un chœur d'étudiants canadiens sous la direction de M. Hervé Cloutier de Montréal chanta le salut du Saint-Sacrement. Un défilé des drapeaux, à la suite d'une bannière de Jeanne d'Arc, devait clore la solennité. Chaque groupe d'étudiants escortait et arborait son drapeau. Un Carillon de chez nous figurait en bonne place et fut fort remarqué. Toute cette fête aura été pour nous une grande satisfaction et un grand bonheur. Nous voir en pareille communauté, en considérant tant de siècles écoulés et tant de fortunes adverses et diverses pendant ce long espace de temps !

La série de nos conférences s'est heureusement développée.

En janvier, M. l'abbé Fortin, du séminaire de Rimouski, licencié ès-lettres, parlait du Canada à Saint-Roch, vieille paroisse historique, sur laquelle décédèrent Bossuet et Corneille, et dont l'église est une de celles qui renferment le plus d'œuvres d'art à Paris. Notre confrère avait étayé son entretien d'une documentation remarquable, il apportait là une abondance de renseignements et de mises au point qui parut intéresser vivement son auditoire. Il y mit un à propos et une chaleur communicative qui ne manqua pas de produire une forte persuasion.

M. l'abbé Largier, après avoir remercié fort aimablement le conférencier, voulut bien recevoir chez lui les quelques canadiens présents.

Le 5 février, M. l'abbé Groulx était invité par les Publicistes chrétiens à leur dîner mensuel.

Ici, la tâche du rapporteur devient très délicate. M. le directeur de l'*Action française* ne me pardonnerait pas d'exprimer dans cette revue toute la satisfaction profonde qu'ont ressentie ceux qui avaient l'avantage d'être présents à ces agapes fraternelles et de rapporter textuellement toutes les paroles élogieuses que nous avons entendues ce soir-là. Ses amis et tous ses lecteurs connaissent trop bien M. l'abbé Groulx, son patriotisme ardent, sa haute compétence de nos questions nationales, les convictions profondes qui l'attachent tout entier aux grandes causes auxquelles il dévoue toutes ses énergies, pour ne pas deviner facilement ce qu'une discrétion...imposée nous empêche de leur dire. C'est là une de nos excuses et notre dédommagement. Nous savons d'ailleurs qu'un premier écho est déjà parvenu au Canada par les journaux de Paris.

Qu'il suffise donc — puisque les circonstances nous obligent à certain silence — de rapporter que M. René Bazin, président des Publicistes, après avoir présenté le con-

férencier en des termes charmants pour M. l'abbé et notre cher Canada, lui fit une promesse dont nous souhaitons vivement de voir la réalisation pour le plus grand honneur de notre nationalité. L'auditoire n'a pas ménagé à notre confrère ses applaudissements distingués et de chaudes félicitations. Quant à nous, nous étions vraiment heureux et fiers d'entendre énoncer tant de choses que nous avions sur le cœur, disons mieux: dans le cœur, et de les entendre dans une pareille langue.

M. Bernard de Vesins, membre des comités-directeurs de l'*Action française* de Paris, assis en face de notre abbé, s'est empressé de réclamer le texte de notre conférencier pour en faire une brochure de propagande à répandre par toute la France sous le patronage de l'*Action française*. La brochure est actuellement sous presse.

Le 17 février, M. l'abbé Groulx encore allait entretenir du sujet qui nous est cher le cercle catholique des élèves de l'Institut Agronomique. Ce milieu est particulièrement intéressant et favorable, composé de jeunes gens des grandes écoles qui, demain, se disperseront aux quatre coins de la France, allant jeter partout les bonnes idées, les bonnes semences, et éminemment aptes de par leur formation à faire rendre cent pour un un.

Vers la fin de février, M. l'abbé Groulx toujours se rendait dans la paroisse de Notre-Dame de Plaisance. Muni de cartes murales, de projections et de sa précieuse documentation, il avait la joie de poursuivre heureusement sa tâche de faire connaître et aimer toujours davantage la patrie canadienne.

Nous avons de plus jugé opportun d'adresser quelques observations ou rectifications à certains conférenciers ou inspirateurs d'articles de revues. On pourra s'en rendre

compte et apprécier quelques spécimens dans la partie documentaire de cette revue.

Déjà, nous avons remercié tous ceux, en général, qui s'intéressent à notre modeste initiative. Il nous reste à exprimer plus spécialement ici notre reconnaissance à l'*Association catholique de la Jeunesse*, comité central de Montréal, 100 francs, l'*Association catholique de la Jeunesse*; comité régional de Montréal, 100 francs; l'*Association des voyageurs de commerce* de Saint-Hyacinthe, une année d'abonnement au *Devoir*.

Nous devons encore adresser un cordial merci aux RR. PP. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., 100 francs; et Philémon Bourassa, O.M.I., de Hull, 100 francs; ainsi qu'à MM. Raymond, avocat de Montréal; Guy Vanier, et Omer Héroux, pour leur chèque de 100 francs, chacun.

Une souscription nous a particulièrement touché, celle des élèves finissants de 1922 au collège Sainte-Marie.

Nous avons encore reçu d'autres envois qui vont nous être d'un puissant secours: une centaine de projections sur verre données par le Pacifique Canadien par l'entremise de MM. Raoul Cloutier, Jean Désy et Paul Riou. De même trois douzaines de photos documentaires, pittoresques et charmantes de la province de Québec par M. le docteur Gauvreau.

Si quelque regrettable oubli s'était glissé dans cette énumération ou si quelque envoi ne semblait pas nous être parvenu, l'on voudrait bien en avertir M. l'abbé Armand Chaussé, secrétaire, 9, rue Jean-Bart, Paris VIe.

L'œuvre entreprise reçoit tous les jours tant en France qu'au Canada de sympathiques approbations. On reconnaît donc qu'elle était opportune. C'est là pour nous un précieux encouragement à poursuivre cette tâche et l'on peut être assuré que nous y consacrerons tout le loisir que

nous accordent nos études. Que l'on n'oublie pas en effet que nous sommes pour la plupart des étudiants, que nos ressources personnelles sont très limitées et que le développement de cette propagande dépendra en très grande partie de l'assistance que nous recevrons de nos compatriotes du Canada.

Armand CHAUSSÉ, *ptre*

MAISON CANADIENNE A PARIS

Nos lecteurs savent qu'il est toujours question d'ouvrir cette maison destinée aux jeunes Canadiens qui vont étudier à Paris.

L'un de nos directeurs vient de recevoir à ce sujet d'un de ses amis de Paris une lettre datée du 18 mars 1922. Nous croyons devoir en reproduire certains extraits. Nous espérons qu'ils feront réfléchir tous ceux qui s'intéressent aux jeunes gens de chez nous qui vont étudier là-bas; ces remarques les amèneront à prendre des mesures propres à mettre en pratique les opportunes réflexions de notre collaborateur :

"A l'heure où cette lettre vous parviendra, le commissaire du Canada à Paris, M. Philippe Roy, sera déjà au pays depuis une semaine ou deux. Il s'efforcera de faire pousser le plus possible son projet de "Maison canadienne". Notre province va se mettre sur les épaules un assez lourd fardeau et pour des résultats plutôt douteux. C'est vraiment grand dommage. Les bonnes volontés chez nous se sont facilement laissées arrêtées par la perspective d'édifier à Paris un collège canadien comme celui de Rome et par le coût énorme que représentera une telle construction et son entre-

tien annuel. Une enquête minutieuse que j'ai faite en ces derniers temps me permet d'affirmer qu'un hôtel de 30 à 40 chambres, dans le quartier latin, ferait facilement ses frais chaque année et n'exigerait rien d'autre qu'un déboursé initial. Pour vous donner des chiffres précis; le loyer d'un pareil hôtel, pour une période de 10 à 15 ans s'élève à 12 ou 15,000 francs par année. Il faudrait, en outre, et c'est le déboursé initial, acheter le mobilier et il y en aurait alors pour la somme de 250,000 à 300,000 francs au cours d'aujourd'hui. Cette somme versée, c'en serait fini pour toujours; la maison subsisterait par ses seuls revenus et facilement comme font tous les hôtels et toutes les maisons de pension du même genre. Il n'y aurait plus pour en faire un bon foyer catholique qu'à trouver le prêtre qui en accepterait l'administration et la direction. Et c'est peut-être l'élément le plus difficile à trouver. Il y faudrait un homme d'un grand tact pour faire accepter sa présence et sa direction par des jeunes gens qui ne sont plus des collégiens et qui ont droit à toute la liberté compatible avec la bonne tenue d'une telle maison; il y faudrait aussi un intellectuel qui se tiendrait en relations avec les professeurs des grandes écoles, saurait concentrer chez lui tous les renseignements dont a besoin un étudiant canadien tombant à Paris, s'il veut s'épargner des tâtonnements et des pertes de temps qui n'en finissent plus; le même homme devrait aussi se ménager des entrées chez les intellectuels catholiques et préparer des contacts entre eux et nos jeunes gens. L'on voit d'ici quelle œuvre admirable deviendrait possible. Une maison d'étudiants ainsi organisée constituerait le plus facilement du monde un foyer de propagande et de vie proprement canadienne-française, ce que nous ne pouvons pas attendre de l'autre maison, étant donnés son but et sa population mêlée.

Il me semble qu'il y a là une œuvre d'une très haute gravité. Dans les conditions actuelles nos jeunes gens laïcs n'ont à peu près aucun contact avec les milieux et les œuvres catholiques de Paris. Ils sont entièrement livrés à eux-mêmes et à l'influence des professeurs qu'ils rencontrent dans les Écoles de l'État. Sans doute, je ne veux pas dire que tous subissent sans réagir. Mais je ne puis pas non plus ne pas entendre autour de moi beaucoup de ces jeunes gens gémir eux-mêmes sur l'extrême facilité avec laquelle un trop grand nombre de leurs camarades se laissent chavirer la tête. Et cependant, qu'on y songe bien; ce ne sont plus comme autrefois de simples professionnels qui viennent se former à Paris; ce sont des publicistes, ce sont surtout des professeurs d'université. C'est donc notre haut enseignement catholique qui est plus ou moins en jeu. Si cet enseignement doit, en effet, donner chez nous sa pleine efficacité, s'il doit y être une grande force sociale, un haut enseignement de vérité, il faudra autre chose, pour en occuper les chaires, que des esprits neutres ou sournoisement hostiles— je ne mets pas en doute les intentions des fondateurs de la "Maison canadienne" — je veux même leur concéder qu'ils feront tout en leur pouvoir pour en rendre aussi favorable que possible l'atmosphère morale. Mais enfin elle ne sera pas, elle ne peut pas être avant tout, une maison catholique; elle est même créée pour ménager les contacts que l'on sait. Et s'il plaît à quelques-uns de chez nous de traiter la chose à la légère, je constate que les catholiques américains n'ont pas notre bonace optimisme, eux qui viennent de créer, sur la rue Féron, spécialement à l'usage de leurs étudiants catholiques, un club strictement catholique, alors qu'aux coins des rues Fleurus etGuynemer existait déjà l'*American university club*".

SUR UNE PRÉFACE DE CHARLES MAURRAS

Nos lecteurs connaissent le rôle que tient en France, au point de vue des idées, le directeur de l'*Action française*, de Paris. De sa pensée et de son œuvre, M. Henri de Maublanc faisait récemment une intéressante critique, ici-même, dans une conférence à l'Université de Montréal. Pour faire mieux apprécier la pensée et l'œuvre de l'auteur de l'*Enquête sur la monarchie*, nous croyons utile de résumer la remarquable préface qu'il mit au livre de Marius André : *La fin de l'Empire espagnol*, reproduite dans la *Revue de l'Amérique latine* (livraison du 1er février 1922). Maurras précise dans cette étude sur les *forces latines* ses idées touchant république et monarchie, génie latin et catholicisme.

* * *

Maurras félicite Marius André d'avoir "substitué la vérité historique à l'entreprise de sophistication qui a été florissante durant près de cent ans". Il ajoute :

"Le vrai vaut par lui-même. Mais il y a des vérités amères et des vérités douces. Il y en a d'utiles, il y en a de dangereuses. Il y en a qu'il faut réserver pour les sages et d'autres qui conviennent à la nourriture de tous. Où donc allons-nous mettre les vérités restituées par Marius André ? Sont-elles pour la huche à pain ou pour l'armoire aux poisons ? Vérités favorables au catholicisme, vérités favorables à l'idée d'organisation, à l'idée de réaction politique, intellectuelle, morale, quel en sera le retentissement sur les rapports des Latins d'Amérique et des Latins d'Europe ? Seront-elles ou non favorables à la bonne entente du monde latin ?"

Il convient de resserrer les liens qui unissent les diverses parties de ce monde latin. "Bientôt, écrit Maurras, tous ceux qui parlent français, au Canada, en Belgique, en Suisse, dans nos colonies, se sentiront appelés et mobilisés pour cet effort général d'association à nos frères de langue et d'intelligence".

Il faut que cet effort dure et trouve le succès. Les divers peuples latins marcheront désormais dans une voie moins encombrée. "L'énorme obstacle matériel de la puissance allemande, l'énorme préjugé intellectuel de la primauté germanique étaient faits pour briser beaucoup de bonnes volontés". Les peuples latins furent trop divisés. La guerre ne parvint pas à faire "l'union complète de la latinité." "Ni je ne m'étonne, ni je ne m'irrite, ni je ne me plains, cela serait trois fois indigne d'une philosophie politique," constate Maurras. "Ne parlons pas Espagne, ni Amérique, ni France. Parlons du monde latin comme d'un même corps à organiser". La chose est-elle possible ?

Au moyen-âge, la latinité fut consciente et prédominante dans les élites scientifiques, politiques, morales. "La réforme religieuse du XVIème siècle arrêta toute évolution en ce sens. Du moment que l'Europe était coupée en deux par Luther, il fallait renoncer au magnifique rêve de prolonger l'esprit romain aux frontières du genre humain."

La tendance à rétablir la paix romaine universelle continua d'exister chez un certain nombre de peuples modernes. A preuve, les tentatives, les traités qui "inclinent à la vieille fraternité unificatrice." L'idée survécut à "la Révolution qu'on appelle Française". Napoléon l'adopta. Elle demeure. L'esprit révolutionnaire est son ennemi. Comprenons le génie latin; ne renions pas, "au nom du latinisme, l'essentiel du legs commun aux Latins". A ce titre Maurras combat les idées révolutionnaires. Est-ce à dire qu'il vou-

drait voir le système monarchique adopté par tous les peuples et en tous pays? Non. "Je ne viens pas prêcher la monarchie à l'Amérique... Monarchie, République, ne sont que des moyens, comme la liberté ou l'autorité. Chacun vaut ce qu'il vaut pour donner aux peuples l'ordre, le progrès, la justice, la prospérité et la paix. Il y a des pays où la république est une nécessité nationale. Il y en a d'autres où, comme l'a observé notre Renan, ce mot est synonyme d'un certain développement démocratique malsain et signifie un encouragement, une excitation à l'anarchie."

Maurras croit que la France est de ceux-ci, que la monarchie y assura longtemps la sécurité, la force, l'influence et l'honneur, que l'"esprit de la Révolution y fut importé", qu'il y "vint de Suisse avec Rousseau, de Londres avec Montesquieu, de Prusse avec Mirabeau", qu'il "provint plus profondément de l'influence trouble développée depuis le XVIème siècle par l'esprit politique de la Réforme". A son jugement, les idées révolutionnaires ne sont ni françaises ni latines; on ne les trouve pas dans l'héritage gréco-romain. Le moyen-âge exalta et pratiqua les idées de hiérarchie et de subordination; la Renaissance porta au comble le sentiment d'inégalité entre les vivants; la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, aux époques de grande prospérité politique, intellectuelle et morale, ignorèrent les idées révolutionnaires ou les combattirent avec vivacité. "Pour des causes historiques et géographiques, l'Angleterre de Cromwell et du Covenant a trouvé le moyen de vivre et de durer en composant avec l'anarchie religieuse et le parlementarisme : quel est le peuple latin qui s'est bien trouvé du rotativisme, de la révolution, du gouvernement des partis?... "Nulle part les erreurs de la démocratie révolutionnaire n'ont plus complètement échoué que dans l'Europe latine.

C'est peut-être qu'elles y sont un produit germanique, n'y représentant rien de naturel, de spontané, d'indigène. C'est peut-être aussi que nos populations sont trop sensibles à la parole des tribuns qui les agitent et les bouleversent : les institutions d'un peuple ne doivent pas correspondre uniquement à ses défauts, mais les équilibrer par la discipline de ses vertus." Bismarck et après lui Guillaume II affaiblirent la France en la divisant par le régime des partis. Ils lui imposèrent "la manie anticatholique", nous séparant ainsi moralement, note Maurras, "de nos frères de race ou de culture, les Espagnols, les Canadiens, les Belges, et même de cousins brouillés avec qui nous aurions pu nous entendre, comme les Autrichiens, les Hongrois et certains Allemands du sud".

Si les idées révolutionnaires menacent de dissociation intérieure chacune des nations qui composent le monde latin, l'anticatholicisme peut détruire "la matrice de son unité future". Au jugement de Maurras, le catholicisme est étroitement lié au maintien du monde latin et à son progrès. Comment se fait-il "que latinisme ou latinité aient été si longtemps donnés pour les synonymes d'anti-catholicisme, autrement dit d'admiration du protestantisme? Peuples latins, peuples catholiques, dit l'histoire, exception faite pour la lointaine Roumanie. Qu'est-ce qui a opté pour Léon X contre Luther? Est-ce la Saxe, est-ce le Brandebourg, est-ce l'Angleterre? Non : les peuples latins. Comment la Belgique, en partie néerlandaises, s'est-elle séparée de la Hollande pour affirmer son âme, sa foi et sa nationalité? Par sa fidélité au catholicisme. Où la Réforme a-t-elle réussi à fond dès le premier jour? En des pays germaniques et anglo-saxons. Les peuples latins sont ceux où la Renaissance a réussi, où la Réforme a échoué".

On ne peut que par une "abstraction monstrueuse" "dissocier l'histoire des Latins d'avec l'histoire de l'organisa-

tion religieuse née sous l'enseigne de Rome et qu'ils ont si fidèlement défendue contre les infiltrations et les assauts étrangers. La race n'est pas la religion, la religion n'est pas la race, mais ces deux termes sont souvent unis."

"Toute tentative d'unité latine qui comportera la haine ou le dédain de l'esprit catholique est condamnée au même insuccès naturel" (que rencontrèrent certains efforts de rapprochement avec l'Espagne).

Pourquoi, du reste, les peuples latins auraient-ils honte de leur caractère de peuples catholiques? Le catholicisme n'est cause d'infériorité à aucun point de vue. "Commercial? industriel? Regardez l'Argentine, regardez la Belgique. Au point de vue militaire? Regardez la France et ses généraux victorieux, la plupart élèves des Jésuites. Au point de vue artistique? littéraire? scientifique? Laissons ces enfantillages, revenons au fait, le fait est que, en tenant compte de toutes les différences et de toutes les nuances, l'Occident religieux se distribue entre les peuples qui se sont séparés de Rome au XVIème siècle et ceux qui lui sont restés fidèles. La fidélité à cette tradition fut le partage des Latins. Qu'elle cesse, ils perdront l'un de leurs caractères, un caractère sur lequel peut être assis leur union. Ce caractère peut constituer un grand avantage". Le latin, gardé par le catholicisme pour organe rituel, est pour les pays latins "un moyen permanent de compréhension réciproque". Cette vieille langue "est mise au service des affinités de l'esprit," littérature, philosophie, etc.

Supprimer le catholicisme, c'est désorganiser la latinité. "Le catholicisme est idéalement et moralement organisé, la latinité ne l'est pas. Le catholicisme est formé, la latinité ne l'est pas encore ou elle ne l'est plus. Pour vivre ou revivre, elle peut bénéficier de cette organisation, elle ne peut la suppléer. Ce que perd le catholicisme, elle le

perd donc. Telle est la vérité pratique. Je convie tout esprit politique et toute âme vraiment humaine à y réfléchir. Ne nous détruisons pas nous-mêmes, ne détruisons pas le véhicule des forces qui nous rassemblent, c'est la première des conditions de notre progrès".

Charles Maurras croit retrouver ce conseil jusque dans la doctrine d'Auguste Comte. Cet agnostique reconnaissait la nécessité de s'unir à la papauté contre le désordre universel. Maurras reprend à son compte ce conseil; il l'invoque en faveur de l'union latine. Ses raisons paraissent être du même ordre que celles d'Auguste Comte. Maurras semble être, tout autant que l'était le philosophe positiviste, éloigné, par la pensée, de la métaphysique et de la théologie catholique. Lisez cet aveu :

"J'en parle avec d'autant plus de liberté que je n'ai ni l'honneur, ni le bonheur de compter parmi les croyants au catholicisme. Mais indépendamment de la foi, rien ne peut faire que nous ne soyons pas nés catholiques. Nos habitudes spirituelles et morales ont été contractées entre le baptistère, la Sainte table et l'autel catholique. Cela peut varier d'homme à homme ou de village à village; mais à prendre la grande moyenne de nos populations, nous sommes faits ainsi et pas autrement, cela ne dépend de personne pas même de nous".

* * *

"Rentrons dans le pays de l'ordre comme un propriétaire rentre chez lui", termine Charles Maurras. Que les Canadiens français n'en sortent jamais, concluons-nous.

Les extraits de ces très belles pages auront suggéré au lecteur d'opportunes réflexions. Quelques-unes s'en dégagent que nous souhaitons n'être jamais oubliées par notre peuple.

Il y a sur terre diverses agglomérations d'hommes ou de peuples, "nations asiatiques", "race anglo-saxonne", "monde latin". Les Canadiens français appartiennent à celui-ci. Ils sont les maîtres d'un patrimoine enrichi par les habitudes spirituelles du catholicisme, par les vertus latines et françaises, désormais soutenues par des traditions venues de France et enracinées au sol canadien. Nous conserverons habitudes, vertus et traditions, nous atteindrons un plein développement, si nous savons rester fidèles à nous-mêmes, grandir dans le sens de notre être, maintenir les qualités de mesure et de clarté, d'équilibre et d'ordre dont s'enorgueillit à juste titre la race française. Il nous faut pour cela puiser notre sève morale et intellectuelle au tronc latin. Il nous faut pour cela persister à faire du catholicisme la source de notre vie spirituelle. Sa doctrine et l'Eglise catholique ne doivent trouver chez les Canadiens français que de respectueux et dévoués amis. Cette vérité est sans doute admise par les nôtres qui, au dire de Charles Maurras, ont l'"honneur et le bonheur de compter parmi les croyants au catholicisme." Elle devrait l'être aussi par les Canadiens français qui n'accepteraient ni ses dogmes ni son culte. Ressemblant en cela à Maurras, il leur resterait à garder, comme lui, à l'égard du catholicisme une attitude toute de respect et d'active sympathie.

Héritiers du legs gréco-romain, fils de France, les Canadiens français contractèrent eux aussi leurs "habitudes spirituelles et morales entre le baptistère, la Sainte table et l'autel catholique". Aucun fils de notre race n'a le droit de méconnaître ce fait historique. Par le catholicisme et par l'esprit français, demeurons fidèles au génie latin.

Antonio PERRAULT.

L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE QUEBEC, 1921

Le monde est un organisme fort compliqué. Si on le considère des points de vue économique , social ou politique, on remarque une foule de données qui s'imposent à notre attention et auxquelles il faut souvent se référer. La plupart de ces données se trouvent dans les recensements et les statistiques annuelles des gouvernements. Or, ces inventaires n'ont de valeur et d'utilité que si on les groupe sur un nombre d'années relativement considérable. Les dernières tirent tout leur intérêt des comparaisons qu'on en peut faire avec les précédentes.

Le Québec a son *Annuaire statistique;* c'est un des services du secrétariat provincial. Déjà considérable dès sa première année de publication en 1914, cet annuaire, qu'on a pas cessé de perfectionner, contribue d'une façon notable à donner figure d'État politique à notre province. Avoir son annuaire statistique, c'est, me semble-t-il, posséder un attribut, un indice d'autonomie presqu'aussi important que de battre monnaie et d'imprimer ses timbres-poste. C'est que, dans le monde moderne, pour compter à l'égard des autres, il faut avoir tout d'abord compté ses propres forces.

On chercherait en vain quelle tête de chapitre on a pu omettre dans ce recueil de statistiques bien ordonné, puisqu'il fournit la réponse nette et simple à toute question d'ordre économique et social.

S'il m'était permis de faire quelques réserves, je dirais que l'annuaire se raprocherait encore de la perfection si on soignaint davantage les graphiques, ces ingénieuses récapitulations, en ne perdant pas de vue que les plus simples sont les plus éloquents, et si on voulait s'en tenir aux tableaux et aux graphiques, en restreignant le texte à ce qui est rigoureusement indispensable. On éviterait ainsi de rendre l'ouvrage volumineux, afin qu'il se répande davantage, sans qu'il coûte cher.

Emile MILLER.

LA FETE DE DOLLARD

Un peu partout au Canada et même aux États-Unis l'on se prépare à fêter Dollard le 24 mai prochain. *La Ligue d'Action française* s'occupe d'organiser les diverses manifestations dans la région de Montréal. Voici quelques renseignements au sujet de ces fêtes :

23 mai — *Veillée des armes*, église St.-Enfant-Jésus (rue Saint-Dominique) à 8 heures du soir. Salut solennel par curé Perrier. Allocution de circonstance par abbé Verschelden.

24 mai— 5ème pèlerinage historique à Carillon. Sous les auspices de *La Liyue d'Action française* et la direction du capitaine J.-O. Normand, à bord la Duchesse d'York.

Le départ aura lieu à 7 heures précises du matin, au canal vis-à-vis de la rue Atwater, avec arrêt à Lachine, d'où le bateau partira à 8 heures. Le prix des billets est de $1.50 pour les adultes et de 75 sous pour les enfants. Ils sont en vente aux endroits suivants :

L'*Action française*, 369 rue Saint-Denis; Le *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent; Librairie Granger, Place d'Armes; Librairie Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques; Librairie Déon, 251, rue Sainte-Catherine est, N.-W. Tanguay, 781, rue Sainte-Catherine est; Pharmacie Désilets, 213, rue Bourbonnières, Maisonneuve; Librairie Pineault, 280, rue Rachel est; J.-A. Payette, 1882, rue Notre-Dame ouest; Au Presbytère, 1939, rue Saint-Dominique; A l'Immaculée-Conception, 1083, rue Rachel est.

A Lachine : Pharmacie Lecavalier, 135 rue Notre-Dame; Maison Martin, coin 6ème et Saint-Joseph; Alex. Carignan, 417 rue Saint-Joseph.

Buffet au prix de la ville — Dîner à bord $1.00 le couvert.

A Carillon des fleurs seront déposées à l'endroit où combattirent Dollard et ses compagnons. Les élèves du collège Bourget, de Rigaud, se sont chargés du chant et de la partie musicale. Quelques allocutons seront prononcées. Nous comptons que notre directeur, M. l'abbé Lionel Groulx, sera de retour de Paris et que ses paroles éloquentes contribueront à rehausser l'éclat de cette fête.

Que le 24 mai tous portent la rose de Dollard.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Campagne opportune

Le mot d'ordre lancé par l'*Action française* en janvier dernier n'a pas été vain. Dans presque toutes les parties du pays il a suscité ou stimulé de fécondes initiatives. La plus intéressante est sans contredit celle de nos compatriotes de la Saskatchewan. Là en effet, c'est tout un groupe, compact, bien organisé, servi par un vaillant journal et guidé par des chefs intrépides, qui entre en lice.

Après avoir reproduit intégralement la page de l'*Action française*, l'un des rédacteurs du *Patriote de l'Ouest*, M. Donatien Frémont, avoue qu'un tel appel a déjà retenti plus d'une fois, qu'il n'a peut-être pas encore obtenu, du moins dans la Saskatchewan, de grands résultats mais il ajoute aussitôt ces lignes :

"Là où les efforts individuels ont jusqu'ici fatalement échoué, une campagne organisée et soutenue, partant de toutes nos paroisses, de tous nos groupes, ne peut manquer de produire des résultats. Cette campagne, nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle est sur pied et que nous entendons la poursuivre avec vigueur. Tous les cercles de l'A. C. F. C. de la province ont reçu le mot d'ordre et nous avons la ferme confiance qu'il sera fidèlement suivi. Nous réitérons ici notre appel pour qu'il soit entendu de toute la population française de la Saskatchewan."

Une première victoire

Et signalant sur le champ un des détails de la lutte, M. Frémont demande à ses compatriotes d'exiger du service de l'impôt sur le revenu des formules françaises. Ce conseil a été suivi. Si nombreuses furent les réclamations que les autorités durent se rendre. Le point gagné, ont-elles même assuré, l'est non seulement pour cette année, mais pour les années subséquentes.

Cette belle ardeur et cette victoire ont vite fait lever dans les provinces voisines, des énergies semblables.

Le mouvemeut se propage

La Liberté, l'organe de nos compatriotes du Manitoba, s'empresse, comme on pouvait s'y attendre, d'adhérer au mouvement. "Nous ne voulons dire qu'un mot aujourd'hui, écrit-elle, de l'article en question. Le *Patriote*

y commente le mot d'ordre que donnait, il n'y a pas longtemps à son public d'élite, la revue montréalaise, l'*Action française*, sur le souci des détails. Nos lecteurs ne sont pas tout à fait étrangers à cette doctrine; nous sommes revenus sur ce sujet à diverses reprises. Pour bon nombre des nôtres ces détails ne sont que des balivernes. Ceux qui ont observé répondent : c'est d'importance majeure, notre vie ne se consume-t-elle pas en détails ? Et après quelques faits, cette conclusion : "Remisons les phrases ronflantes et sortons les petits actes. Mettons-y toute la persévérance que d'autres mettent à nous passer au moule déformateur, et nous aurons bien mérité de la patrie, nous aurons fourni notre part à la défense commune".

Enfin c'est l'*Union* d'Edmonton qui lance le même appel aux Canadiens français de l'Alberta. Elle signale elle aussi les formules de l'impôt sur le revenu. "Personne ne peut nous forcer de les remplir si elles ne sont pas en français... Soyons fermes sur ce chapitre et n'en démordons pas, nonobstant les remontrances, explications, supplications ou menaces".

Agents precieux

Voilà une campagne bien engagée. Si elle réussit comme il est probable, le mérite en reviendra surtout aux journaux, à cette presse française des provinces de l'Ouest, dont l'effectif est encore peu nombreux mais qui par son patriotisme et son courage vaut bien des gros bataillons. Une fois de plus nous apparaît la puissance incomparable du journal.

Il est une autre institution cependant, qu'il faut placer à côté de la bonne presse et qui, sur un plan différent, assure non moins efficacement les victoires de demain. C'est la maison d'éducation, depuis l'humble école de village jusqu'au grand collège classique. Un exemple.

En plein Outario

Nos compatriotes de l'Ontario devaient, à leur tour, entrer dans cette campagne. Qui allait cette fois prendre les devants, battre "gaillardement" la marche, stimuler et entraîner la masse ? Un collège, le collège des jésuites de Sudbury. Le *Devoir* et le *Droit* ont raconté cette belle manifestation française organisée par les Pères et les élèves et qui dura cinq jours. Si intéressants que fussent ces comptes rendus, il nous a été donné d'en lire un exposé plus attachant encore, plus vibrant surtout.

Nos lecteurs ne connaissent probablement pas *Le Gaillard*, organe du cercle Philippe Landry de l'A. C. J. C. et publié au collège du Sacré-Cœur de Sudbury. C'est une modeste revue, ni mensuelle, ni hebdomadaire — *Gaillard paraît, quand il est prêt* — mais où bat, en pulsations vraiment françaises et catholiques, le cœur des Franco-Ontariens. Nous y avons lu quelques-uns des discours prononcés par les orateurs de la manifestation où figuraient des élèves de toutes les classes, depuis le grave philosophe jusqu'au jeune élémentaire. Les qualités de la langue française, notre droit de la parler en terre ontarienne, les raisons d'en user constamment, les obstacles qui s'y opposent, les moyens de les combattre... tous les sujets ont été traités avec vigueur et clarté. "Que nos croisés tiennent leurs promesses, écrivait avec raison le chroniqueur de cette inoubliable manifestation, et dans quelques années, la langue française sera remise à la place d'honneur qui lui revient dans les professions, le commerce, l'industrie et les services d'utilité publique, dans tous les domaines, en un mot, où nos compatriotes emploient à peu près exclusivement le français". Bravo, les gars de Sudbury !

La jeunesse quebecoise

Et le Québec, s'apprête-t-on sans doute à me demander, le Québec bouge-t-il ? A lui revient l'honneur de donner l'exemple ! — La vieille province, je suis heureux de l'affirmer, va faire son devoir. Si la masse de la population est lente à s'ébranler, les jeunes au moins, plus libres d'entraves et au patriotisme sans alliage, sont déjà à l'œuvre.

Voici en effet que l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* a choisi comme sujet d'étude, pour son prochain congrès, la lutte de la survivance française au Canada. Dans un substantiel article que publie le *Semeur* de mars, le notaire Lucien Germain, l'un des secrétaires de l'Association, précise et délimite ce sujet. L'extrait que nous allons citer est peut-être un peu long, mais il apporte à notre dossier un si précieux document que l'abréger nous paraît difficile.

Enquête et campagne

"Dans le très court espace de temps qui la sépare de son prochain conseil fédéral, l'A. C. J. C. se propose une enquête et une campagne : une enquête sur l'influence anglaise chez les nôtres, et une campagne contre elle. Elle demande à ses membres un effort d'observation et d'initiative : avec les rapports qui lui viendront elle fera le bilan des deux au conseil fédéral. Mais, à ce moment, si l'enquête est terminée, la campagne ne fera que de com-

mencer. Après entente et plan de campagne bien tracé, les comités régionaux dans leurs districts, les cercles dans leur paroisse, chacun de nous autour de lui, tous nous devrons observer et agir.

"Nous devrons d'abord nous demander comment nous subissons nous-mêmes l'influence anglaise. Par notre langue épaissie d'anglais, ou par celle que l'on parle autour de nous : par les journaux et revues que nous lisons, les théâtres que nous fréquentons, les annonces que nous voyons, les sports que nous aimons, le snobisme que nous pratiquons ou la lâcheté que nous n'avouons pas. Dans notre famille et même celle du voisin, quels sont les facteurs d'anglicisation de notre mentalité ? Y lit-on d'autres journaux que ceux qui n'offrent qu'une traduction de nouvelles reçues d'agences anglaises, juives et anticatholiques, des journaux qui puent le scandale et sentent l'anglais à deux cents milles, ou des journaux rédigés d'après des principes honnêtes en une langue soignée et qui ont une âme française et catholique. Dans quelle langue sont, autour de nous, les calendriers accrochés au mur ? Quelles images ornent notre demeure : celles qui rappellent une domination étrangère ou celles qui inspirent la fierté de notre race ? Y reçoit-on des catalogues français, de maisons qui sont nôtres, et fait-on ses achats de ces dernières ? Quelles chansons y sont chantées : "Vive la Canadienne" ou "*Mickey*" ? Y joue-t-on "*Miami shore*" ou "*My Man*" ? Nos fêtes nationales à nous sont-elles observées de préférence aux autres ?

"Au bureau de poste et à la gare, les avis sont-ils en français ? Y exige-t-on de la papeterie française et des billets libellés en français ? Les cultivateurs de notre paroisse laissent-ils croire aux voyageurs des chemins de fer que leur blé est du blé anglais en le laissant rouiller à l'ombre d'un panneau-réclame anglais ou permettent-ils au voyageur anglo-saxon de dire: Ce grange est à moâ, en permettant qu'une maison anglaise la peinture en anglais, avec de la peinture anglaise pour annoncer une marchandise anglaise ? Il est temps que nos granges cessent de prendre du *Castoria*, de fumer des *Players* et de mâcher du *Stag*.

"Avez-vous songé, dans votre paroisse, à protester contre l'unilinguisme de notre monnaie et de nos timbres-poste ? Avez-vous demandé à nos gouvernants leurs publications, édition française ?...

Initiative à imiter

Voilà, certes, des questions pratiques. Pourquoi non seulement les cercles de l'A.C.J.C. mais tous nos groupements à base nationale : les comités de la société Saint-Jean-Baptiste, des Artisans, des Voyageurs de Commerce, etc., n'entreraient-ils pas dans le mouvement ?

Plusieurs de nos associations se demandent souvent de quelle façon intéressante occuper leurs séances régulières. La chasse aux conférenciers devient de plus en plus difficile... Mais n'y a-t-il pas dans cette enquête une mine inépuisable ? Nous avons déjà signalé la méthode. Chacun fait, durant la semaine ou le mois, sa cueillette d'observations dans les conversations, les journaux, les annonces ou affiches, etc. Son enquête porte autour de lui, autant que possible. Et la séance venue, il rend compte de son travail : J'ai entendu tel anglicisme, comment le faire disparaître ? L'épicier du coin ne met que *grocer* sur sa vitrine, comment l'amener à s'amender ? Notre bureau de poste ne donne pas de formules françaises, comment en obtenir ? L'outil dont je me sers n'est connu que sous un nom anglais, comment l'appeler en français ? etc., etc. Que de séances intéressantes et fructueuses auraient ainsi lieu. Le temps alloué à ce sujet s'écoulerait trop rapidement... Des cercles pourraient même être fondés uniquement dans ce but, des cercles de cinq, huit, dix membres. Composés d'éléments actifs et énergiques, ils assainiraient peu à peu leur milieu, ils feraient œuvre de reconstruction française. Nous serions, pour notre part, très heureux d'aider leur bonne volonté, de guider leurs premiers pas.

A l'oeuvre

Campagne *opportune*, campagne *urgente*, campagne *nécessaire*, a-t-on répété de tous les côtés. Nous croyons ces paroles sincères. Eh bien ! qu'on agisse ! Nous avons mérité trop longtemps de passer pour de beaux parleurs. L'heure est venue de mettre nos actes d'accord avec nos paroles. Le champ d'action est bien délimité. Les moyens aussi. Ne tardons pas davantage. Piétiner sur place maintenant serait trahir.

Pierre Homier.

P. S. — Il nous tombe sous la main un article de l'*Évangéline* de Moncton. Il n'est pas tout à fait récent, mais peu importe. L'essentiel c'est la doctrine qu'il prêche. Or, lui aussi prône la même campagne, la même lutte par les détails pour la langue française. Donc d'un bout à l'autre du pays, c'est le même mot d'ordre qui retentit, qui stimule les volontés languissantes, qui fouette les faiblesses et les lâchetés. Cette unanimité ne présage-t-elle pas la plus belle des victoires ?

P. H.

PARTIE DOCUMENTAIRE

A monsieur F. Strowski

professeur à la Sorbonne

Monsieur,

Vous avez le désir sincère d'unir la France et le Canada par des liens d'une franche amitié. Les quelques conférences que vous avez données sur la mission Fayolle le prouvent éloquemment.

Toutefois, me permettrez-vous de vous le dire, vous avez sur un point particulier de leur histoire, une façon de penser qui non seulement nuit à votre projet, mais qui, j'en ai peur, le compromet très gravement.

Les Canadiens entendront toujours péniblement sur les lèvres d'un Français un blâme comme celui que vous leur jetiez l'autre jour à propos de leur conduite durant la guerre, blâme qui met hélas des armes trop commodes entre les mains de leurs pires ennemis.

Ne croyez-vous pas qu'il serait opportun de consulter sur un sujet si délicat ceux qui chez eux sont les vrais représentants de la pensée française, ceux-là mêmes qui leur ont toujours montré dans les desseins de l'impérialisme britannique la pire menace contre l'Ancienne et la Nouvelle-France.

C'est une simple remarque que très respectueusement je soumets à votre examen. Je me garderais bien de la faire si d'avance je ne vous savais tout dévoué au succès de la cause qui tous deux nous tient tant à cœur.

Veuillez agréer, monsieur, mes sentiments de haute considération.

Édouard LAFORTUNE, *ptre*

Note de la rédaction — Cette lettre fut adressée à M. Strowski à la suite d'une conférence que le professeur avait faite à l'amphithéâtre Richelieu en Sorbonne, sur la mission Fayolle au Canada. M. Strowski s'était écrié par deux fois, à propos de l'attitude des Canadiens relativement à la conscription et à leur prétention de servir d'abord chez eux la cause française : "Eh bien ! ils avaient tort, ils avaient tort".

Paris VIème, 9 rue Jean-Bart, 7 mars 1922.

Monsieur Vincent d'Indy Paris,

Monsieur,

Je viens de lire dans les *Tablettes de la Schola Cantorum*, (janvier 1922, p. 42), une courte relation de votre récent voyage au Canada où le Québec est décrit par l'un de vos collaborateurs, comme un pays "en grande majorité peuplé de Français... *parlant encore une sorte de patois normand du XVIIIème siècle*".

Je suis persuadé que votre collaborateur a singulièrement déformé quelqu'une de vos observations de voyage et je regrette de vous dire que cette réflexion sur le parler du Canada français produira chez nous l'impression la plus pénible. Nos frères de France savent-ils qu'en écrivant de ces choses, ils fournissent des arguments à nos pires ennemis en Amérique, à ceux qui invoquent la mauvaise qualité de notre langage pour prendre le droit de le supprimer ?

Nous sommes les premiers, monsieur, à reconnaître les imperfections d'une langue que nous avons défendue et conservée au prix de quelques difficultés et par notre seul effort. Nous croyons toutefois que cette langue mérite beaucoup mieux que le qualificatif de patois.

C'est d'ailleurs un fait dûment constaté par l'histoire, par les relations des voyageurs de cette époque, que les patois de France étaient disparus au Canada, par suite du mélange des colons, dès le commencement du XVIIIème siècle. La Potherie écrivait vers 1700 : "On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de personnes de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes". "Nulle part on ne parle plus purement notre langue", écrit Charlevoix. Un autre voyageur, l'inspecteur militaire français, Franquet, affirme des femmes de Montréal, "qu'elles parlent un français épuré, n'ont pas le moindre accent". Et Montcalm laisse tomber dans son journal cette petite phrase : "J'ai observé que les paysans Canadiens parlent très bien le français".

Vous en conviendrez avec moi, monsieur : si les patois étaient déjà disparus au XVIIIème siècle, par quel miracle auraient-ils pu renaître, alors que l'immigration française avait cessé presque entièrement chez nous ? M. René Bazin, qui a séjourné quelque temps au Canada, écrivait récemment dans la *Revue des Deux-Mondes*, (1er octobre 1921, p. 544) ; "Nos cousins de là-bas, — ceux de la campagne surtout, — par-

lent encore un français importé tout vivant au XVIIème, au XVIIIème siècle... Il ne manque pas de gens pour appeler patois ce qui est notre langue même. L'erreur est plaisante ! Un peu d'accent ne fait pas un patois, et quant aux mots dont l'usage s'est perdu en France et conservé au Canada, je déclare que beaucoup sont savoureux et qu'il est fâcheux qu'on ne nous les serve plus".

Je ne vous demande point, monsieur, de publier dans les *Tablettes* cette lettre peut-être un peu longue. Serait-ce trop exiger que d'espérer un mot de rectification ? Ce serait empêcher que ne s'attachât un souvenir malheureux à une visite qui n'avait laissé chez nous que les sympathies les plus vives. Ce serait également faciliter la tâche à ceux qui comme vous, j'en suis sûr, ont à cœur de rapprocher les uns des autres, tous les groupes de la famille française.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Lionel Groulx, *ptre*

Professeur à l'Université de Montréal.

N. B. — Il va de soi que ni l'une ni l'autre de ces lettres n'a reçu de réponse.

Note de la rédaction.

La libre parole, de Paris (12 janvier 1922) a publié un sympathique article sur les *Choses du Canada*. Les lecteurs de l'*Action française* seront heureux d'y lire une flatteuse appréciation de notre œuvre.

"Certains Français ont parfois reproché à nos frères canadiens d'oublier l'ancienne mère-patrie. La vérité, c'est que les Canadiens se sont, par moments, tenus sur la réserve à notre égard, parce qu'ils nous accusaient de les tenir nous-mêmes en oubli. Les plus profonds malentendus entre les deux branches de la grande famille française ont eu ce point de départ. Irrités et peinés de notre indifférence, les Canadiens se sont repliés sur eux-mêmes et se sont habitués à chercher uniquement dans leurs propres ressources la force de vivre. Mais, quand même, il sont toujours demeurés fidèles à la langue et à la race, — et, souvent plus que nous autres, à la foi.

La langue et la culture françaises, ils s'y cramponnent et les gardent avec une passion tenace, fervente et, au besoin belliqueuse. Ils ont créé des associations pour les maintenir dans leur pureté traditionnelle, ou pour les défendre contre toutes les attaques.

On n'a pas oublié l'émouvant et puissant congrès du *Parler français* qui se tint, voici quelque douze ans, à Québec. M. Adjutor Rivard, qui en fut l'un des plus ardents promoteurs et l'un des collaborateurs les plus précieux, continue le travail patient d'enquête et d'érudition qu'il avait entrepris dès cette époque. Il pourchasse impitoyablement, dans le vocabulaire canadien, les infiltrations britanniques et met, au contraire, en relief, les vieilles survivances françaises.

* * *

Mais le *Parler français* n'est point la seule société qui se préoccupe de sauvegarder et de faire rayonner la langue des aïeux. La *Ligue d'action française*, établie à Montréal, mène aussi la bataille; elle s'attache surtout à maintenir les droits de la langue, contre les méconnaissances et les dédains anglo-saxons.

L'un de ses principaux dirigeants est M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire canadienne à l'Université de Montréal, actuellement en séjour d'études à Paris. Cet écrivain des plus distingués a composé plusieurs ouvrages qui pourraient figurer avec honneur dans les bibliothèques françaises. A côté d'œuvres historiques, telles que le recueil de ses conférences sur la *Naissance d'une race*, il a donné, sur la vie rurale au Canada, un petit chef-d'œuvre intitulé *Les Rapaillages*. C'est un recueil de tableautins, qui s'apparente au *Chez Nous*, de Rivard, récemment couronné par l'académie française. Il faudrait que les travaux de ce genre et de ce prix fussent connus en France; ils sont d'une langue et d'un esprit beaucoup plus français que certains volumes écrits sur les bords de la Seine, affichés aux vitrines des librairies et même couronnés par certains cénacles. Malheureusement, les livres canadiens sont introuvables à Paris.

En attendant, M. l'abbé Groulx a bien voulu me donner, ces jours-ci, deux petits livres, dont je ne puis conseiller l'achat à nos lecteurs, — ils devraient les demander au 369 de la rue Saint-Denis, à Montréal — mais que je veux du moins leur signaler.

Le premier, une simple brochure, expose, sous le titre *Consignes de demain*, la doctrine et les origines de l'*Action française*; le second, c'est l'*Almanach de la langue française*, édition de 1922, publié par l'initiative et les soins de la Ligue.

* * *

Comme ces deux publications pleines, alertes et bien troussées, sentent la France et sentent la vie !

Ce sont, surtout, deux pages d'histoire : histoire d'une institution, dans la brochure : histoire d'une année, dans l'*Almanach*.

La *Ligue d'action française* remonte à 1913; elle fut alors créée sous le nom de *Ligue des droits du français*. Elle naquit, pour ainsi dire spontanément, d'une campagne de presse engagée par le *Devoir* contre les empiétements excessifs et injustifiés de l'anglais et contre l'apathie de certains Canadiens. Sa première forme fut un secrétariat qui se donnait pour mission de classer et de clamer les réclamations surgies un peu partout. Le secrétariat se baptisa "ligue", afin de préciser son but militant; et il milita. En 1917, pour accentuer sa propagande et pour définir ses principes et son but, il fonda une revue, de format mince et portatif, arme plus que document, qui prit le nom d'*action française*. Enfin, l'année dernière, en vue d'unifier les différents organes du mouvement, l'association s'est reconstituée en *Ligue d'action française*.

La brochure qui nous résume cette carrière encore brève et déjà féconde, rend hommage, dès d'abord, à un homme dont j'aime à répéter le nom : le R. P. Archambault, de la compagnie de Jésus. "C'est en grande partie à ce dévoué jésuite, écrit M. Antonio Perrault, l'un des rédacteurs du travail, que revient le mérite d'avoir fondé notre œuvre, del'avoir conservée fidèle à son programme". Il suffit, pour caractériser le P. Archambault, de nommer les deux grandes initiatives auxquelles son nom, chez nos frères canadiens, restera toujours attaché : il est l'apôtre des retraites fermées et le président des *semaines sociales*. Il a, notamment, composé, sur les retraites, un livre qui est, sans contredit, l'un des plus topiques et des plus vibrants plaidoyers que je connaisse en faveur de ces incomparables exercices. Si nous possédions, à Paris, notre librairie canadienne, je dirais à tous les directeurs d'œuvres et à tous les chrétiens fervents de s'y procurer les *Forieresses du Catholicisme*. On ne peut les trouver, pour le moment, qu'aux bureaux de la *Vie Nouvelle*, à Montréal.

* * *

La personnalité du P. Archambault donne une idée de l'esprit de l'*Action française*. Un paragraphe de M. l'abbé Groulx complétera cette indication. L'éminent professeur expose que la *Ligue* ne veut pas se borner à un caractère négatif. "Elle comprend qu'affaiblie par des emprunts malsains, poursuit-il, notre âme a besoin d'être fortifiée par le dedans. Ces forces de réparation et de nutrition, elle veut les demander d'abord aux deux plus grandes sources de vie, à celle qui coule à Rome et à cette autre, celle de France, d'où nous est venue toute notre vie

naturelle. Pour notre élite intellectuelle, nous demandons la culture romaine et la culture française. La première nous donnera des maîtres de vérité, ceux qui fournissent des règles aux esprits, qui font briller de haut les principes sans lesquels il n'est point de ferme direction, point de fondements sociaux intangibles, point d'ordre permanent, point de peuple assuré de sa fin. Dans l'ordre naturel, la culture de France, l'éducatrice immortelle de nos pensées, activera le perfectionnement de nos esprits. Et, quand nous parlons de culture française, nous l'entendons, non pas au sens restreint de culture littéraire, mais au sens large et élevé où l'esprit français nous apparaît comme un maître incomparable de clarté, d'ordre et de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de la santé intellectuelle et de l'équilibre mental. Et nous entendons également non pas une initiation qui tourne au dilettantisme ou au déracinement, mais une culture qui serve sans asservir, qui sauvegarde nos attitudes traditionnelles devant la vérité, qui, devenue une force réelle et bienfaisante, permette à notre élite prochaine de s'appliquer plus vigoureusement à la solution de nos problèmes, au service de sa race, de son pays et de sa foi."

La citation est un peu longue; elle a empiété sur la place que j'aurais voulu consacrer à l'*Almanach;* mais elle éclaire si bien l'âme catholique et française de l'institution dont elle définit le programme et la pensée, que mes lecteurs ne l'auront certainement pas trouvée superflue.

De cet *Almanach de la langue française,* je dirai donc simplement qu'il est la réalisation, dans le cadre d'une année, de cet esprit français et catholique. Et, avec l'amour de cet esprit, le volume atteste l'ardeur persévérante que les Canadiens mettent à l'appliquer dans tous les domaines: depuis les institutions scolaires, qu'ils multiplient aux lointains de l'Ouest et chez les Franco-Américains, jusqu'aux fédérations ouvrières et aux Semaines sociales, qui grandissent, en même temps, d'une croissance rapide; depuis les groupements pieux, actifs et studieux, comme l'*Association catholique de la jeunesse canadienne,* jusqu'aux institutions économiques et techniques, dont le développement ouvre à la race canadienne un champ nouveau.

En vérité, sur les bords du Saint-Laurent, monte une vie intense et féconde; et c'est la sève de France, imprégnée et enrichie de foi, qui l'alimente et l'épanouit.

François VEUILLOT

257

MOT D'ORDRE
de l'Action française

L'ACTION FRANÇAISE
MAI 1922

LE FRANÇAIS DANS L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE.

Chaque jour nous recevons des plaintes au sujet de la méconnaissance des droits du français par les fonctionnaires fédéraux. Aux bureaux des chemins de fer de l'État, aucune formule française ni bilingue; dans certains ministères les employés ne parlent que l'anglais; à des lettres écrites en français certains employés fédéraux répondent en anglais.

Un fait typique a été dévoilé à la récente réunion de la Chambre de commerce de Montréal: le service des attachés commerciaux à Ottawa ne ferait usage que de la langue anglaise dans la correspondance avec les pays étrangers; seuls le chef de ce service et un autre employé parleraient le français.

Le mal est du reste général. Depuis quelques années, l'anglo-saxonnisme fait l'impossible pour faire reculer le français et le rejeter hors de l'administration fédérale. Il faut qu'il y ait changement. Les ministres canadiens-français et les députés de notre province se doivent à eux-mêmes, ils doivent à leur race d'obtenir que la langue française, l'une des langues officielles du Canada, soit remise à sa place.

Que le public seconde ce mouvement. Nous demandons, non une faveur, mais un droit.

L'ACTION FRANÇAISE.

L'ÉTAT FRANÇAIS ET L'AMÉRIQUE LATINE

Dans la préface de son roman *Pour la patrie*, édité à Montréal en 1895, M. J.-P. Tardivel, ancien directeur de la *Vérité*, écrivait ces lignes :

> "Dieu a planté dans le cœur de tout Canadien-français patriote *une fleur d'espérance.* C'est l'aspiration vers l'établissement, sur les bords du Saint-Laurent, d'une Nouvelle-France dont la mission sera de continuer sur cette terre d'Amérique l'œuvre de civilisation chrétienne que la vieille France a poursuivie avec tant de gloire pendant de si longs siècles."

Et l'auteur, tout plein de cette idée, ou plutôt de ce rêve, comme il le dit lui-même, nous donne dans un récit du XXème siècle, une tranche de vie politique canadienne. Les événements se passent en 1945. Le lien colonial vient d'être rompu et l'auteur imagine une lutte acharnée entre les tenants de trois différents projets de constitution politique dont la réussite voudra dire dans un cas, l'Union législative de toutes les provinces et, partant, l'anéantissement de l'élément catholique et français; dans le second, le maintien du *statu quo* c'est-à-dire de la fédération actuelle avec gouvernement central et administrations provinciales, et enfin, troisième alternative, la séparation du groupe français et catholique. "Pas d'Irlande, pas de Pologne en Amérique !" Voilà le cri de ralliement de ce dernier groupe,

On se l'imagine facilement, à la fin du livre le petit bouton de fleur d'espérance s'est épanoui et une république s'est fondée dans l'Amérique du Nord, la République de la Nouvelle-France.

Ce livre, trop peu connu dans un pays où pourtant les romanciers sont rares, ne manque certes pas d'intérêt. Et le lecteur est libre de trouver exagérée l'influence que prête Tardivel aux loges maçonniques. Cet intérêt, semble-t-il, se double quand nous relisons ces pages écrites il y a vingt-cinq ans. C'est vraiment devant la croisée des chemins que nous place Tardivel non pas tels qu'ils seront en 1945 ou 1950, mais comme ils se présenteront à nos descendants avant la fin de ce siècle. Il semble toutefois que les événements se précipitent. La Grande-Bretagne voit peu à peu les liens se desserrer qui retenaient les uns aux autres les dominions de son vaste empire. L'Égypte s'est donné un roi. L'Irlande, à peine baptisée du titre d'État libre, voit se déchirer entre eux ses fils héroïques, ivres de liberté et d'indépendance. L'Écosse réclame son autonomie. Les Indous luttent à leur manière contre leurs maîtres européens. Dans notre immense territoire, les malentendus sans nombre, le plus souvent machinés par d'ignares importés, aiguillonnent l'amour-propre des diverses races qui y ont campé leurs destinées et accélèrent la fêlure du bloc fédératif de 1867.

La carte géographique du continent Nord-Américain ne comporte pas encore de frontières définitives et inamovibles. Les siècles, les années peut-être accompliront de ce côté de l'océan, le travail laborieux de la gestation de nouveaux peuples. Les groupements ethniques continueront de grossir et de se modifier en empruntant aux voisins qu'ils coudoient les qualités et les défauts qui caractérisent les nations d'Europe dont ils sont les rejetons. Allemands, Français, Saxons, Italiens, Scandinaves, Irlandais voient aux États-Unis augmenter leurs effectifs. Certains États, certaines villes subissent leur influence immédiate. De même, au Canada, les groupes français hors du Québec se

ressaisissent avec un entrain que rajeunissent les épreuves et témoignent d'une vitalité qui décourage chaque jour l'élan de ceux qui voulaient les absorber ou plutôt les enfermer dans le cadre étouffant de leurs ambitions étroites. "Blue-noses" de l'est, Français de l'Acadie et de la vallée Laurentienne, Loyalistes d'Ontario et Américains de l'Ouest, dont la destinée a voulu qu'ils formassent la population canadienne, ont droit de rêver d'un épanouissement plus grand de leurs activités et d'aspirer même à jouer le rôle de seuls maîtres de la maison qu'ils habitent. Tardivel et les écrivains de l'*Action française* ont vu clair et juste, pensera le descendant qui les lira.

Mais nous-mêmes revenons un peu en arrière, et relisons ces lignes qu'écrivait en 1869, au gouverneur général, lord Monck, le ministre des finances du premier gouvernement qui suivit la Confédération, M. Alexander Galt.

> "Pour moi la fédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord est un premier pas sur la route qui doit en définitive les conduire à la séparation d'avec la Grande-Bretagne. Le lien actuel sans aucun doute est un embarras pour l'Angleterre dans ses relations avec les États-Unis et une source de malaise pour le Dominion que laisserait sans protection une rupture possible entre les deux Nations. Ce n'est pas la politique de la Grande-Bretagne, ni d'ailleurs le désir de la population de voir le Canada annexé aux États-Unis. C'est mon avis que le meilleur sinon le seul moyen de prévenir une telle éventualité, est d'enseigner au peuple canadien qu'il lui faut tendre à devenir une nation indépendante. Il faut rendre cette idée familière à tous les esprits: autrement tous deviendront convaincus que le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne,

une fois brisé, il n'y aura d'autre alternative que l'annexion."

Mais passons. Que cette unique opinion d'un anglo-canadien, l'un des pères de la Confédération, suffise à rassurer le lecteur timoré à la vue d'une perspective aussi audacieuse que celle de la création d'un État français dans l'Amérique du Nord. Ouvrons le roman de Tardivel au chapitre où l'auteur vient de décrire la rupture du lien colonial et demandons-nous sur quelles amitiés la jeune république pourrait compter parmi les nations d'Amérique, Et tout d'abord voici l'oncle Sam, notre plus proche voisin, qui devra sourire d'aise à la vue de sa doctrine Munroe renforcée d'un cran par le départ du drapeau britannique de ce coin de l'Amérique du Nord. Mais le bonhomme ne pourra s'empêcher de réfléchir quelque peu sur les ambitions du jeune voisin. Sans doute le connaît-il depuis longtemps ce pays québecois, qu'un fleuve sans pareil, véritable mer intérieure, rend accessible aux plus gros océaniques, créant ainsi une rude concurrence à ses ports de l'Atlantique; et ces forêts immenses, où depuis des années sous le couvert de compagnies dont les trois quarts sont sous sa main, il vient chercher tout le bois de pulpe qu'il ne trouve pas chez lui en assez grande quantité pour satisfaire la voracité de ses nombreux journaux; et cette houille blanche dont la Providence fut si généreuse à l'égard des Canadiens de Québec, et dont il s'est accaparé les plus beaux réservoirs, à peu de frais et presque sans résistance de la part de l'opinion publique; et ces mines d'amiante et de nickel qui fournissent les quatre cinquièmes de la production mondiale et qu'il exploite à son profit depuis si longtemps sans s'attirer d'autres embarras qu'un léger coup de griffe de la part de quelques rêveurs, malcommodes sonneurs d'alarmes. Mais il le connaît bien ce pays de Québec, l'oncle Sam. Il l'a par-

couru plus d'une fois en auto sur ses belles routes et à travers ses admirables paysages, surtout durant certaines années où chez lui sévissait un régime ultra sec. Souvent il a taquiné la truite et le saumon dans les lacs du nord et les rivières gaspésiennes qui formaient partie des territoires qu'un gouvernement apparemment trop poli pour les étrangers lui avait affermés, faute, bien souvent de preneurs canadiens.

Mais ce territoire-là, à dire vrai, c'est un peu à lui et la vallée du Richelieu devrait appartenir à l'oncle Sam. C'est en 1922 qu'il s'est offert à acheter la vallée du Richelieu, marchandise d'après lui aussi facile à négocier que la Louisiane au temps de Bonaparte. Par les nombreuses compagnies qui en exploitent les richesses forestières et minières et les forces hydrauliques, par les capitaux très considérables qu'il y a placés, il doit avoir son mot à dire dans les conseils de cette jeune nation. Mais au fait, pourquoi donc ne parlent-ils pas tous anglais ces gens-là ? Est-ce que par hasard, s'écrierait-il, mes volumineux journaux, mes magazines, mon cinéma, mes modes, mes mœurs, mon or, ne leur ont pas encore donné cette teinte Yankee si facilement assimilée par les autres peuples européens qui habitent maintenant chez moi, Allemands, Scandinaves, Italiens ou Irlandais ?

Et le bon géant, avec une population de 150 millions, qui a déjà connu dans la Louisiane les descendants de ces Français, frères de Lafayette, pour qui il a conservé un souvenir de reconnaissance émue, presque sans s'en apercevoir se sentira vite disposé à jouer le rôle du pot de fer auprès du pot de terre. Sera-ce chez lui, auprès de la population américaine, qui n'aura d'yeux que pour nos ressources naturelles encore inexploitées pour une bonne partie, que le groupe français trouvera aide et secours ? Sans doute,

partagerons-nous avec les autres petites nations du continent américain, la protection bienveillante des États-Unis en cas d'attaque extérieure par quelque pays d'Europe ou d'Asie. Nos échanges commerciaux se continueront avec nos voisins du Sud, mais trouverons-nous chez eux la sympathie, l'amitié, la bienveillance, le secours même, dont les peuples ont besoin tout comme les individus, à quelque moment critique de leur existence ?

Ils le savent bien ceux des nôtres qui ont voyagé dans les États les plus rapprochés de nos frontières. Combien parmi les citoyens américains se doutent que près de trois millions de Canadiens vivent au nord de la ligne 45ème, Canadiens de langue française augmentant chaque année en population, en richesse et en développement économique ? Quelques touristes, peut-être, qui sont allés se construire de superbes camps à l'embouchure de nos rivières poissonneuses, près des réserves indiennes. Ils y trouvent, pour leurs excursions, des guides et des gardes-chasse ou des gardes-pêche au langage moitié français et moitié anglais, assaisonné de mots iroquois, et voilà tout édifiée la légende des Canadiens-français, race bâtarde et arriérée, fils de ces coureurs des bois décrits par Fenimore Cooper.

Non, ce n'est pas auprès des Américains tels que nous les connaissons aujourd'hui, peuple composite et d'humeur par trop variable, que le jeune État français, trouvera les points d'appui nécessaires à sa vie et à sa durée. Nous ne pouvons pas y échapper, nous devons subir la loi de la nature: c'est en Amérique que sont nos intérêts et c'est sur ce continent que nous devons les chercher ces points d'appui qui nous permettront de jouer avec plus d'ampleur et de confiance en nous-mêmes notre rôle de nation libre dans le concert des nations américaines.

Hissons-nous au-dessus de la clôture de notre enclos

et jetons les yeux vers le Sud, par-delà les plaines de notre puissant voisin. Voyons ce que l'autre Amérique, celle du Sud, contient en réserve pour nous, d'amitiés et de sympathies.

Elles sont là, une vingtaine de républiques de toutes tailles mais toutes jeunes, depuis les miniscules États de Costa Rica, du Honduras et du Paraguay jusqu'aux grandes nations populeuses, riches, en pleine activité, qui ont nom Brésil et République Argentine. Une population totale de 65 millions s'agite dans cet immense territoire, fouille les entrailles du sol pour en extraire les richesses qu'il recèle, en cultive la surface fertile, y fait paître d'immenses troupeaux, grandit, voit ses forces croître rapidement, étend chaque jour son influence et se prépare, nouveau monde latin, à contrebalancer le nouveau monde anglo-saxon.

Nouveau monde latin, disons-nous, en l'opposant presque aux Saxons ou descendants de Saxons qui forment pour une grosse part la population des États-Unis. Et c'est avec raison, car dans l'examen rapide que nous ferons des différents peuples qui habitent l'Amérique méridionale, nous verrons quelle large proportion de sang latin coule dans leurs veines.

"De toutes les parties du monde," vient d'écrire un ministre plénipotentiaire qui a connu ces pays pour y avoir séjourné durant de longues années", l'Amérique du Sud est probablement celle qui est appelée à prendre au XXème siècle, le développement le plus brillant. Si le XIXème siècle a vu l'essor prodigieux de l'Amérique du Nord, le XXème siècle verra sans doute l'apothéose de l'Amérique du Sud, et par elle la revanche de la race latine dans le monde. L'Europe latine n'a jamais rien connu d'analogue au développement soudain de villes immenses et superbes comme Rio de Janeiro, Buenos-Aires et Montevideo."

Rapprochons le mot de sir Wilfrid Laurier: "Si le XIXème siècle a été le siècle des États-Unis, le XXème sera le siècle du Canada !" Ne craignons pas, nous, de Québec, de revendiquer les origines latines de notre naissance et préparons-nous à partager avec les nations sud-américaines la glorieuse destinée qui leur est prédite.

Et tout de suite, faisons connaissance avec ces cousines de l'Amérique du Sud. Voici un tableau qui nous fera connaître leur rang d'importance d'après le chiffre de la population et qui surprendra plus d'un lecteur. Il date de 1920 et ne fait aucune mention des possessions françaises, hollandaises et danoises.

Pays	*Habitants :*
Brésil	25,000,000
République Argentine	7,500,000
Colombie	5,100,000
Pérou	4,500,000
Chili	3,600,000
Venezuela	2,800,000
Bolivie	2,600,000
Haïti	2,500,000
Cuba	2,500,000
Guatémala	2,200,000
Équateur	1,500,000
Uruguay	1,300,000
Salvador	1,250,000
Paraguay	850,000
République Dominicaine	710,000
Nicaragua	600,000
Honduras	565,000
Costa Rica	415,000
Panama	340,000

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par la République des États-Unis du Brésil, le plus important de ces États en population, comme nous venons de le voir, et en superficie, car elle couvre presque la moitié du continent sud-américain. Découvert en 1504 par un marin français, Paulmier de Gonneville, qui en prit possession au nom de Louis XII et le baptisa "terre des Perroquets", le Brésil fut tour à tour possession portugaise, espagnole et portugaise encore, devint Empire en 1825 pour se constituer définitivement en République fédérative en 1889.

Catholiques pour la presque totalité, les Brésiliens parlent surtout la langue portugaise. Toutefois, l'italien, l'espagnol et le français y sont très répandus. C'est un pays qui a un passé et des traditions. Des hommes de race blanche l'habitent depuis plus de trois siècles. C'est aussi un pays de vieille culture. Durant de nombreuses années ses plus anciennes cités, sises sur les bords de l'Atlantique, tiraient leurs richesses et leur renommée du commerce du sucre. Les mines pendant ce temps s'ouvraient à l'intérieur pour ajouter encore aux ressources de leurs maîtres. Le Brésil, toutefois, à l'aurore du XXème siècle, peut être placé parmi les pays essentiellement agricoles, et M. Pierre Denis, dans son intéressant ouvrage, *Le Brésil au XXème siècle*, publié en 1909, au retour d'un long voyage dans le pays qu'il étudiait, déclare à plusieurs reprises avoir été frappé par le goût très prononcé de ses habitants pour la vie rurale. Contrairement à ce que nous trouvons au Canada et dans Québec, les jeunes Brésiliens quittent volontiers la ville pour aller vivre à la "fazenda", quelque chose d'intermédiaire entre une famille et un royaume et que nous serions tentés de comparer aux anciennes seigneuries québecoises.

Et M. Pierre Denis ajoute que dans la solitude où il vit, loin des villes et des grands centres, le "fazendaire" ne

reçoit que lentement les nouvelles du monde et consacre ses loisirs à cultiver son intelligence. Il est volontiers philosophe et l'influence exercée par les théories d'Auguste Comte n'est pas près de disparaître des campagnes, si les villes montrent toutefois une tendance à y échapper. L'hospitalité brésilienne est sans égale en Amérique ou en Europe et "dépasse en cordialité tout ce que l'Européen le plus hospitalier peut imaginer".

Comme dans Québec, les familles y sont nombreuses. Il n'y a rien d'extraordinaire à compter dix ou douze enfants; le respect des parents y est proverbial. Quant aux Italiens qui fournissent une quote-part considérable à la population brésilienne ils alimentèrent longtemps la main-d'œuvre nécessaire à la culture du café. Comme au Canada, les immigrants de cette race ne se fixent pas au sol : ils se déplacent de ville en ville, de fazenda en fazenda; c'est le peuple nomade par excellence, du moins au Brésil. Ajoutons que l'immigration portugaise ne ralentit pas et vient chaque année concurrencer, pour un temps, dans les grandes villes, Rio de Janeiro et Saint-Paul, les immigrants d'autres nationalités chez qui se recrutent les commerçants de toutes sortes, grands brasseurs d'affaires acharnés à s'enrichir au plus vite, mais qui n'exercent aucune influence sur la vie nationale.

En résumé, le Brésil est un pays de culture étendue où l'exportation du sucre, du café et du caoutchouc constitue, avec l'élevage des bestiaux, le gros facteur économique.

Combien se doutent parmi nos gens du Québec que les galoches qu'ils chaussent pour se protéger contre l'humidité et le coryza sont fabriquées avec le caoutchouc du Brésil, et que le café qu'ils dégustent le matin en lisant leur journal, vient fort probablement du même pays, sous une autre étiquette bien souvent? Il nous souvient d'avoir entendu

un excellent homme, qui par ailleurs se piquait de connaissances étendues, affirmer que les plus belles perles étaient celles du Brésil. Sans doute, avait-il encore dans l'oreille quelques refrains de l'opéra de David, *La perle du Brésil !* Et beaucoup, avouons-le, rendraient des points à ce personnage.

Traversons la frontière brésilienne et jetons un rapide coup d'œil sur l'Argentine, le plus grand territoire de l'Amérique du Sud après le Brésil. C'est le pays des "pampas" ou immenses plaines herbeuses, découvert en 1509 par les Espagnols qui s'y établirent en donnant au pays nouveau le nom de Vice-Royauté de Buenos-Aires. Ce n'est qu'en 1854 que l'Argentine fut définitivement organisée en République fédérative.

> "Toutes les variétés de sang latin, dit M. Albert Martinez dans l'*Argentine au XXème siècle*, ont contribué à former la nationalité argentine: l'Espagne et l'Italie lui ont fait les apports les plus considérables, et, de même, la France a fourni en son temps un certain appoint d'immigrants. L'Argentine s'est également assimilée une population de Basques, spécialement intéressante pour son aptitude au travail agricole et ses facultés d'adaptation à ce milieu nouveau. Enfin, les Anglo-Saxons sont aussi venus se joindre à l'élément latin et ont puissamment aidé à sa mise en valeur en faisant prévaloir dans ce pays leurs qualités d'initiative, leur sens du progrès et leur énergie."

Buenos-Aires, la capitale, est la plus grande cité latine du monde après Paris, et l'on va même jusqu'à dire que la population est plus purement latine qu'en France. La langue française y est en honneur, et le général Clément, chargé de mission, raconte dans une récente livraison de *France-Amérique-Latine* qu'on l'invita à faire une conférence

en français et que d'ailleurs toute la haute société est française. Bien qu'elle ait pris plus de temps à se faire sentir, l'influence française n'a pas moins joué un rôle de premier ordre en Argentine. Plus de 130,000 français y ont émigré, et les capitaux qu'ils ont apportés ou qu'ils contrôlent se chiffrent à plus de quatre milliards de francs, placés principalement dans les chemins de fer et les élévateurs à grains.

Pays aux ressources agricoles énormes, la République Argentine depuis 1880 exporte son blé et son maïs en Europe, nourrit des millions de chevaux et de bêtes à cornes, se place au second rang des pays producteurs de laine et expédie en Europe et aux États-Unis l'excédent de sa fabrication de sucre. De toutes les industries qui y sont implantées, la première sans conteste est celle des frigorifiques qui lui permet de conserver les viandes par la congélation et d'alimenter son commerce d'exportation. Quant aux richesses minières, or, argent, galène, plomb, antimoine, zinc et fer, elles ne font que commencer à apporter leur appoint, qu'une exploitation plus méthodique mettra davantage en vedette.

La Colombie, avec ses cinq millions d'habitants, presque tous catholiques, a gardé des traces profondes de ses origines espagnoles. Tous les genres de culture réussissent dans son sol fertile: tabac, café, canne à sucre, vanille et le fameux quinquina. Ses forêts immenses ont à peine été entamées et ses montagnes cachent dans leur sein, des mines de tous les métaux.

Pays minier également, le Pérou des Incas, dont le nom seul est synonyme de richesse et de puissance, mais aussi pays catholique et latin où la langue espagnole est officielle. Au Chili, unique pays producteur de salpêtre et second dans la production du cuivre, le catholicisme est religion d'État et l'Espagnol langue officielle là aussi. Tout le commerce

de gros dans sa capitale, Valparaiso, était, il y a vingt-cinq ans aux mains des Français, qui aujourd'hui doivent lutter contre la concurrence des Anglais et des Allemands, plus scientifiquement préparés à la lutte commerciale. Le Vénézuéla, mieux connu pour ses révolutions épidémiques et les tyrannies de Castro que pour l'exportation de ses produits; la Bolivie, dont le sous-sol contient d'inépuisables minerais d'or, d'argent et d'étain, et dont on a dit que c'était le pays des ressources éternelles; Haïti, dont la langue officielle est le français; Cuba, la perle des Antilles, dont le sol, un des plus féconds de la terre a enrichi par ses tabacs et ses sucres, plusieurs générations de planteurs; le Guatémala, pays des redoutables tremblements de terre; l'Équateur, patrie du croyant Garcia Moreno; tous ces jeunes États ont gardé profonde l'empreinte latine des ancêtres espagnols, tous professent pour la langue française et la religion catholique une sympathie et un attachement que les années n'effaceront jamais.

"L'Uruguay est le fils spirituel de la France", déclarait le 20 septembre 1921, le Président de la République en recevant officiellement le général Mangin. "Vos savants, vos écrivains, vos artistes, vos historiens ont donné à l'esprit de notre peuple, la sève dont il se nourrit. Notre sol même a été fécondé par le sang français généreusement versé pour cette patrie nouvelle avec un héroïque désintéressement."

A Panama, en 1919, les fêtes du 14 juillet, organisées par le comité France-Amérique durèrent deux jours et dépassèrent en éclat et en solennité la grande fête nationale. Le séjour des Français, premiers ouvriers du canal fameux, a laissé des traces profondes.

Mais il faut abréger. Tous ces peuples de l'Amérique du Sud entretiennent pour la France une sympathie remarquable. La mission dirigée en 1921 par le général Mangin

a soulevé partout sur son passage une grande vague de sympathie, non pas seulement une vague de surface, mais une vague de fond. Pour ces latins, la France est un modèle, Ils s'imprègnent de sa civilisation; dans les arts et dans les lettres, dans la politique et dans les lois, c'est aux maîtres français qu'ils s'adressent, et pour employer l'expression d'un chroniqueur, "ils cherchent à s'assimiler le génie français pour le faire revivre en terre américaine".

Ce sont bien des cousins que nous avons là en Amérique du Sud, cousins par le sang, par la race, par la mentalité, mais cousins inconnus et qui nous le rendent bien. Sans doute la distance qui nous sépare n'est pas un mince obstacle. C'est beaucoup plus que la traversée de l'Atlantique. Mais par contre, songeons un instant aux multiples avantages qui naîtraient pour nous, Français du Canada, de relations plus étroites avec ces descendants d'Espagnols et de Portugais qui ont conservé jusqu'à nos jours un tel attachement pour le génie français, attachement réfléchi, tenace et persistant, que la mauvaise fortune ne saurait atténuer, comme on l'a vu durant la dernière guerre alors que la victoire semblait déserter les aigles françaises.

Les plus importantes de ces républiques, comme le Brésil et l'Argentine, connaissent quelque peu le Canada par les capitaux que certains de nos compatriotes, de langue anglaise surtout, y ont exportés pour les placer dans les chemins de fer. Les raffineurs de chez nous font affaires avec les planteurs de Cuba, et plusieurs ont goûté l'an dernier l'amertume d'un "crash" dans les sucres. Depuis que le gouvernement canadien a bâti sa flotte de commerce, le pavillon de nos navires flotte au vent dans les ports de Rio de Janeiro, de Buenos-Aires et de Montevideo. Nos échanges commerciaux augmentent parce que nos moyens de transport direct deviennent plus faciles. Les exportations

de nos brasseries vers l'Amérique du Sud atteignent, dit-on, un chiffre fort respectable. Certaines de nos banques à capital anglais, bien entendu, y ont ouvert des succursales dont l'importance s'accroît de façon phénoménale. Mais nous, Français du Canada, nous donnons-nous seulement la peine de faire savoir à ces peuples si enthousiastes de tout ce qui est français que nous existons, que nous sommes plus de quatre millions dans l'Amérique du Nord, en comptant nos compatriotes émigrés aux États-Unis? Que nous parlons français, que nous sommes des latins comme eux, que nous sommes catholiques comme eux? N'y aurait-il pas intérêt à leur dire que notre sol à nous aussi est riche en matières premières dont ils ont besoin et que des échanges commerciaux plus fréquents entretiendraient et les affaires et l'amitié?

Tout l'Est du Canada, cadre futur de l'État français, a gardé pour la culture du sol ses meilleures énergies, sans négliger pour cela le côté industriel de sa vie économique. Depuis une vingtaine d'années de multiples industries se sont développées chez nous. Et certain ministre de notre province répétait tout récemment que Québec devrait viser à devenir province industrielle autant qu'agricole. Nos relations avec les Républiques de l'Amérique du Sud y gagneraient du coup, car ces pays, prenons-en note, sont de gros importateurs de produits manufacturés.

Comment y arriver? Les moyens à prendre sont connus; répétons-les au risque d'ennuyer. Nous avons des chambres de commerce, faisons-les travailler. Qu'elles ne se contentent pas de publier dans leurs bulletins mensuels ou annuels des listes d'agents importateurs ou exportateurs. Qu'elles mettent le public en général et surtout les commerçants qu'elles atteignent au courant des possibilités en réserve pour la jeunesse qui grandit. Nos nombreux collèges

pourraient avantageusement familiariser leurs élèves avec la géographie et l'histoire de ces peuples. Nos écoles de hautes études commerciales pourraient ensuite spécialiser quelques-uns de leurs meilleurs étudiants, que notre gouvernement provincial, continuant une politique récemment inaugurée, enverrait ensuite au Brésil ou en Argentine tout comme il en envoie d'autres à Londres ou à Paris. Utilisons une publicité de bon aloi. Prenons aux Anglais et aux Allemands ce qu'ils ont de bon. Servons-nous des nôtres pour la vente de nos produits. Des conférenciers bien outillés et surtout bien choisis seraient les bienvenus dans ces pays latins, où la langue française est en honneur et vaut à elle seule dix lettres d'introduction.

Les Anglais ont ouvert des comptoirs dans toutes les contrées du monde grâce à leur marine marchande. Pourquoi les Français du Canada, dont un bon nombre compte parmi leurs ancêtres des gens de mer et de hardis navigateurs venus avec Champlain, Marquette, La Salle et La Vérandrye, et qui s'enorgueillissent encore des prouesses d'un LeMoyne d'Iberville dans la baie d'Hudson, pourquoi ne prendraient-ils pas leur part du commerce maritime du pays ? Des navires canadiens à noms français, avec équipage de langue française, seraient la plus belle réclame des industriels de chez nous.

Le même problème s'était présenté au vaillant peuple de Belgique, petit par le territoire et la population, mais toujours à l'avant-garde dans les questions commerciales et industrielles, comme sur les champs de bataille. C'était avant 1914. A l'usage des élèves de ses écoles commerciales, il avait frété un joli navire au nom symbolique *L'Avenir*. A bord de ce vaisseau-école, les étudiants allaient terminer leurs études économiques. Ils meublaient leurs cerveaux d'une saine théorie, et en même temps, au cours d'une belle

croisière, recevaient une leçon pratique qui les familiarisait avec les pays lointains. Cela valait bien un train-exposition.

Ce que les Belges faisaient avant la guerre, pourquoi ne pas le tenter chez nous. Par le Saint-Laurent, nous avons accès aux grands lacs et à l'Atlantique. Les plus beaux ports de mer sont chez nous. Notre jeunesse, facilement enthousiaste, verrait s'ouvrir un nouveau débouché pour son activité. Les assises de l'État futur n'en seraient que plus solides. Mais cette politique de relations amicales et d'expansion économique ne sera adoptée que par cet État français. A lui seul apparaîtront urgentes les raisons de trouver en Amérique latine ses alliés naturels.

Le rêve de Tardivel sera alors devenu vivante réalité.

Émile BRUCHESI.

Mai 1922.

L'EUROPE ET SON GUIDE. — "L'Europe cherche son guide, écrit René Johannet ("La Revue universelle", 1er mai 1922), et, certes, ce n'est ni Lénine ni Lloyd George qui sont de taille à mener l'Europe. L'organisateur de la famine et le dissociateur de l'Empire ont donné sur d'autres théâtres la mesure de leur incapacité. Ce sont des fantoches pleins de nuées et de bourrasques. L'Europe se donnera non à eux, mais à celui qui agira, qui déblaiera, sans discours, sans experts et sans communiqués. La chose se fera d'elle-même et le cortège se formera tout seul".

LE LATIN ET LE FRANÇAIS.—Méditons cette pensée de Remy de Gourmont : "Le français, depuis son origine, a vécu sous la tutelle du latin... Je crois vraiment qu'en face de l'anglais et de l'allemand, le latin est un chien de garde qu'il faut soigner, nourrir et caresser".

LES ROSES DE DOLLARD

Un jour, Dieu qui passait en un repli du ciel,
Où l'azur, plus qu'ailleurs, flottait, immatériel,
Vit un saint qui songeait, les yeux clos, presque sombre...
—Le bonheur est sans voile et ne connait point l'ombre,
Dit Jésus, et Dollard en ce jour doit être triomphant.
Il appela : Dollard ! Que fais-tu, mon enfant ?
Et le saint répondit: —Seigneur, faites-moi grâce,
Mais un bruit est venu, grandissant, de l'espace
Que l'on nous oubliait, nous les gâs du Long Sault,
Et que nous sommes morts pour rien, comme des sots !

— Votre gloire, ô mon fils, est grande et tout entière.
Elle vit dans les coeurs, sous les fronts, et, très fière
Elle chante en ce jour de mai réjouissant,
La-bas, dans ton pays, aux lèvres des passants !
Mais je vois un désir—un autre—dans ton âme...
Quel est ce grain de sable oublié par la Flamme ?

—Seigneur, c'est vrai: j'ai faim de retourner là-bas,
De revoir le pays que je nommais tout bas
Et dont, même au sommet, Seigneur, de votre gloire,
Comme vous le voulez, j'ai gardé la mémoire...
Et je voudrais revoir avec mes yeux de chair
Le vieux Québec campé comme un défi dans l'air,
Et surtout la bourgade au pied de la Montagne,
Comme une enfant perdue en l'immense campagne,
Aux minuscules prés de culture âpre encor,
Mais d'où montaient déjà les blés parfilés d'or,

Et que je vois toujours, acclamante et fleurie,
Saluant ceux qui vont mourir—Ville-Marie !
Est-elle encore vivante et digne des aïeux ?

—Va voir; et paix, mon fils, à ton front soucieux.
Et le héros, quittant le ciel d'or et de gloire,
Vint alors au pays en revivre l'histoire,
Cherchant les siens, questionnant les sillons,
Les villages, les bourgs, les villes, les vallons,
Les foyers et les coeurs fidèles à la terre,
Et, parfois, inquiet du souffle délétère
Qui montait par instants de l'ombre jusqu'à lui:
Trahisons, lâchetés, désertions, oubli.
Il pensait, désolé: —Est-ce là ta conquête,
Maisonneuve, ô mon maître, et l'acquit de la Dette,
De la Dette d'honneur, d'héroïsme et d'amour,
Que pour les Canadiens tu contractas un jour ?

Mais il montait aussi des parfums d'espérance,
Et ceux-là venaient bien de la Nouvelle-France !
Un homme, un inconnu, passait, vif et joyeux,
Une rose à l'habit, une lueur aux yeux,
Comme on s'élance et court vers une autre conquête,
Et Dollard demanda: —Pardon, monsieur, c'est fête ?
—Mais oui.—Et vous parlez français ? —Toujours, monsieur,
Comme les conquérants et comme les aieux !
C'est notre épée à nous et c'est notre revanche,
Et nous nous en servons du dimanche au dimanche !
—Alors, il fut perdu ? —Mais il fut reconquis,
Et tous les ans, voyez ! nous en montrons l'acquit !
La voilà ! C'est la Rose ardente qui flamboie,
Et qui, sur tous les coeurs, s'épanouit en joie !

—Et la race? —Elle pousse! —Et son coeur? —Il grandit,
Et s'il défaille aussi, toujours il rebondit!
Mais pardon: voulez-vous assister à la fête?
Bien. Prenez une rose à cette enfant qui quête,
Piquez-là, rouge ainsi qu'une goutte de sang,
A votre boutonnière, et suivons les passants.
Nous fêtons la Victoire. —Une victoire? —Oui, celle
Qui fit notre âme fière et la rend immortelle,
Qu'en seize-cent-soixante s'éleva du rempart
Effrayant et sublime du Long Sault — de Dollard!
Venez!
Et sans attendre, atome de la houle,
L'homme alla se perdre au milieu de la foule.

Alors, Dollard, debout, remué, radieux,
Vers tous ses compagnons penchés au bord des cieux,
S'écria—d'une voix qui surpassait le monde
Tant elle avait d'ardeur et de force profonde,
—Frères, paix à vos coeurs trop vite désolés,
Le pays vit encore et n'a rien oublié!

Et Dollard, ramassant à pleines mains les roses,
Qui naissaient à ses pieds, ardentes, rouges, roses,
Frémissant, les jeta à ses frères ravis...
Et le soir, dans l'azur, éclatantes, l'on vit
Passer et repasser, sans mystère, sans voiles,
Des roses de Dollard au milieu des étoiles!

Antonin PROULX.

ETUDIANTS CANADIENS A PARIS

Nous avons publié, dans notre dernière livraison, une lettre touchant la fondation d'un foyer catholique pour les étudiants canadiens-français à Paris. Nos lecteurs ont sans doute reconnu la valeur des raisons apportées par notre collaborateur en faveur de cette entreprise. Quand sera-t-elle réalisée ? Que feront d'ici là nos jeunes compatriotes qui vont étudier dans les diverses écoles supérieures de la capitale française ?

Il existe actuellement près Paris une institution qui peut rendre de grands services à nos étudiants en attendant que soit ouverte la maison dont nous souhaitons la fondation. Il s'agit de la *Cité universitaire catholique* du *collège Montalembert* (238 boulevard Saint-Denis, Bécon (Seine). Fondée il y a quelques temps sous le patronage de personnes éminentes (le cardinal Dubois, Mgr Baudrillart, le maréchal Foch, le général de Castelnau, etc.,) cette institution fournira aux étudiants de nouveaux moyens matériels et moraux d'améliorer les conditions de leur séjour à Paris. Le supérieur, M. l'abbé Henry Duclaud, écrivait récemment à l'un de nos directeurs que le cardinal Dubois serait particulièrement heureux de voir l'école Montalembert donner asile aux jeunes Canadiens qui veut étudier à Paris. C'est pour aider à la réalisation de ce vœu de l'archevêque de Paris que nous citons quelques extraits de l'opuscule publié au sujet de cette œuvre :

"Il y a là une affaire matérielle légalement organisée et conduite administrativement. Notre ambition serait et l'ampleur de l'institution le demande d'intéresser à la *Cité universitaire catholique Montalembert*, non seulement les

catholiques de France, mais encore de l'étranger dont la jeunesse vient chercher à Paris les avantages de notre culture et de nos méthodes scientifiques.

"La *Cité universitaire catholique Montalemdert* est à cinq minutes exactement de la gare d'Asnières et ainsi à 12 minutes de la gare Saint-Lazare. Aux heures les plus utiles de la journée, les trains en partance ou à destination d'Asnières se succèdent à moins de dix minutes d'intervalle. Par Saint-Lazare, la Cité atteint rapidement au moyen du Métro, du Nord-Sud, des Autobus et des Tramways, tous les points intéressant les Étudiants. Par l'électrification des lignes déjà très avancée, par la construction en cours du pont de la Jatte, situé en face même du Collège Montalembert, nous pourrons dans un assez bref délai, nous dire aussi rapprochés du centre de Paris, des Facultés et des grandes Écoles que n'importe quel Parisien de Montrouge, de Passy ou de Montmartre. Nous avons mieux : l'éloignement des dangers de la capitale, le bon air, les grands arbres et le calme, autant d'avantages, éminemment favorables au travail et à la santé physique et morale, donc au succès.

"La *Cité universitaire catholique Montalembert*, offre aux étudiants, en dehors des avantages matériels, des avantages moraux, incontestablement supérieurs aux premiers. Il faut éviter toute méprise sur ce point capital. Nous estimons que le point de vue religieux et moral passe tous les autres en importance et en efficacité. Toute autre conception de la responsabilité nous paraît fausse et vouée à la stérilité.

"Le prix de la pension complète — logement, nourriture, chauffage, hygiène, éclairage, entretien courant du linge, service — varie de 450 à 500 francs par mois, suivant la chambre. Les frais généraux se réduisent à une somme de 50 francs, payables à l'entrée.

"Le droit d'entrée est uniformément fixé à 50 francs, quelle que soit la date de l'inscription et la durée du séjour. Les Étudiants peuvent fournir deux paires de draps ainsi que le linge de table et de toilette. Toutefois on peut s'entendre avec l'Économat pour un abonnement au linge et au blanchissage. La pension se paie suivant l'usage, toujours d'avance. Du 1er novembre au 1er juillet, tout mois commencé depuis plus de huit jours est dû en entier; du 1er juillet et 1er novembre la pension est comptée à la journée à raison du prix mensuel et toujours sans déduction des repas pris au dehors, sauf entente préalable avec l'Économat. Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Duclaud, supérieur de l'école Montalembert, directeur de la *Cité universitaire catholique* 238, boulevard Saint-Denis, Bécon (Seine)".

LA CONFÉRENCE DE GÊNES. — A ce sujet nous lisons dans la *Revue des Deux-Mondes*, (1er mai 1922) :... "Dans le domaine économique et financier qui lui était assigné, d'où elle ne devait pas sortir, et où elle a tant de peine à rentrer, la Conférence pouvait rendre des services, pourvu qu'on ne lui demandât que de préparer l'avenir. Mais les Anglais qui, se croyant à l'abri, dans leur île, des contre-coups militaires, n'aperçoivent dans la politique que les affaires, l'exportation et l'importation, dont l'impérieuse nécessité commande leur vie nationale, n'ont pas fait le départ nécessaire entre le principe raisonnable d'où découlait l'idée d'une conférence, et les manœuvres des fauteurs de désordre, Allemands et Bolchévistes, qui, dans les fluctuations de la politique européenne, ne cherchent que l'occasion d'échapper, les uns aux conséquences de leur agression et de leur défaite, les autres au châtiment de leurs crimes et de leurs folles expériences." Relisons ce jugement de M. Pinon, diplomate et écrivain de haut ton : "Mais les Anglais qui, se croyant à l'abri, dans leur île, des contre-coups militaires, n'aper çoivent dans la politique que les affaires, l'exportation et l'importation, dont l'impérieuse nécessité commande leur vie nationale"... Ah ! si les Français avaient pensé de même lors de la rédaction du traité de Versailles ! Souhaitons qu'ils n'oublient plus jamais cette vérité.

LE RÔLE DU PRÊTRE FRANCO-AMERICAIN

En vue de la présente chronique sur le rôle du prêtre franco-américain dans la lutte pour la survivance, nous avons relu les deux livres des Machabées. Et voici pourquoi. Elève de philosophie nous avions été frappé à la première lecture de ces livres par la similitude de situation entre celle des Juifs de cette époque, sous la domination grecque et l'infiltration de l'hellénisme en Palestine, et la nôtre, Franco-Américains, enveloppés que nous sommes par des courants d'idées et de moeurs aussi menaçants pour notre entité ethnique que les coutumes des gentils pour les Juifs de l'an 200 avant Jésus-Christ.

Et de même qu'au temps des Machabées le salut se trouva dans un prêtre zélé, clairvoyant, patriote ardent et désintéressé, comme Mathasias, aujourd'hui il nous paraît être là aussi pour nous. Tel le peuple hébreux nous sommes un peuple profondément religieux. Notre survivance comme race distincte est intimement liée à la conservation de notre foi, de nos moeurs, de notre langue, de nos caractéristiques propres.

Or, le gardien et le protecteur né de ces éléments de survie c'est le prêtre. Pour lui, veiller à l'intégrité de la foi, à la pureté des moeurs, combattre pour la langue et l'âme nationale (leurs appuis naturels) c'est mener la guerre sainte , et cela avec un désintéressement qui doit être poussé jusqu'au mépris des honneurs et de la vie.

"Plutôt mourir, disait le grand prêtre Mathathias, que de nous voir enlevé tout ce que nous avons de saint, de beau et de glorieux." Déjà plusieurs Juifs infidèles, désireux

de vivre et d'être honorés, avaient embrassé les coutumes et les moeurs des gentils, des peuples qui les entouraient, au grand mépris de la loi de Dieu et de ses préceptes et des traits distinctifs de leur race.

Nous avons, hélas! de ces enfants infidèles. Pour leur châtiment, il leur arrive assez souvent ce qui eut lieu pour les Juifs transfuges: de se voir méprisés par ceux-là mêmes qu'ils ambitionnent d'imiter. Mais lorsque Antiochus Epiphane eut voulu provoquer l'abdication en masse des Israélites, leur assimilation en bloc aux moeurs grecques "pour qu'ils ne fissent plus qu'un seul peuple," il envoya des messagers au prêtre Mathathias qui lui parlèrent en ces termes: "Tu es le premier en cette ville, le plus grand par la considération et l'influence. Rends-toi le premier avec les tiens et tu seras glorifié."

N'est-ce pas vrai également du prêtre franco-américain? Il est le plus grand par la considération et l'influence dans sa paroisse et au milieu de son peuple. Et dût-il se rendre, pris par la passion des honneurs, il risquerait d'entraîner après lui tous les siens. Mais non. Il est le Mathathias de son peuple. Et selon son modèle, il doit faire siennes les paroles du grand prêtre de Dieu et du noble défenseur de son peuple. "Nous suivrons l'alliance de nos pères. Dieu nous garde d'abandonner sa loi et ses préceptes." La loi et les préceptes, c'était toute la nationalité juive. Pour nous c'est la foi, les moeurs, la langue. nos qualités ethniques.

Le prêtre, par vocation, est le gardien de la foi et des moeurs. Par l'une et par les autres, nous sommes catholiques. C'est notre premier trait national que le prêtre franco-américain a mission de conserver et de fortifier. Il le fera d'autant mieux qu'il se rendra bien compte des besoins de son peuple dans un pays comme le nôtre, où, sur une population totale d'environ 110 millions d'habitants, moins de

20 millions sont catholiques. C'est dire que les dangers pour la foi et pour les moeurs chrétiennes résultant d'une telle situation sont très nombreux et très graves, de tous les jours et de tous les milieux.

La foi du Franco-Américain demande d'être éclairée, fortement étayée, virilisée, combative, pour offrir une résistance ferme et courageuse aux tentations et aux épreuves de l'entourage. Les temps et le milieu sont changés. Il faut bien nous en rendre compte et adapter nos méthodes de combat aux nécessités de la lutte actuelle. Les temps ne sont plus où nos gens vivaient dans une province et une campagne catholiques de traditions et d'ambiance. Aujourd'hui ils sont sans cesse en contact avec gens et influences non-catholiques. Les résultantes de cette situation ne doivent pas nous laisser indifférents. C'est par un enseignement religieux adapté aux exigences du milieu, la diffusion des bons livres et une propagande active de la bonne presse, que le prêtre zélé, sentinelle aux écoutes, s'efforcera de les combattre.

Le prêtre franco-américain de plus doit savoir guerroyer sans trève et d'une façon intelligente pour la sauvegarde des bonnes moeurs. Nos gens vivent constamment dans une atmosphère anti-chrétienne par les moeurs, les coutumes, les manières de penser, de parler, d'agir. S'ils ne sont sans cesse mis en garde contre ces dangers pernicieux, ils tomberont certainement victimes du matérialisme ambiant. Ils deviendront ainsi, comme tous les autres, des assoiffés de richesses et de plaisirs sensuels, des contempteurs des obligations saintes du mariage et de son indissolubilité, de l'autorité domestique, de la justice et de l'ordre social. Ils cesseront dès lors d'être catholiques et français. Le prêtre franco-américain, gardien toujours aux aguets de la foi et des moeurs chrétiennes, fait donc oeuvre patriotique et

nationale par excellence à la façon du Mathathias de l'ancien Testament.

* * *

Son rôle ne doit pas se borner à cela cependant. La foi et les moeurs du Franco-Américain ont des appuis naturels dans la famille et la paroisse, la langue et les traditions ancestrales. Défendre et sauvegarder celles-ci c'est protéger et donner vigueur à celles-là. Aussi le prêtre franco-américain a un beau rôle à remplir, en travaillant à maintenir l'esprit de famille traditionnel là où il existe, à le réintroduire dans les nombreux foyers d'où il est disparu, à le raffermir dans d'autres où il tend à disparaître.

Que le prêtre franco-américain insiste sur le respest de l'esprit de prière dans la famille et des traditions religieuses propres au foyer canadien; sur le respect de l'autorité par les enfants; de la tempérance et de la modestie dans le langage par les parents; sur l'observance des pratiques anciennes et des préceptes de la morale dans les fréquentations de leurs garçons et filles; sur la décence dans les habits et les modes; sur le bannissement des magazines et des journaux scandaleux et immoraux; des chansons populaires à la mode, louches et énervantes et véhicules d'anglomanie; sur la pénétration dans les foyers des bonnes chansons françaises, des bons journaux et des bonnes revues; sur les bonnes veillées de famille les jours de Noël et du nouvel an et souvent dans l'année.

Ce sont là autant de moyens pour le prêtre, vigilant et gardien de l'âme nationale, de maintenir et de développer l'esprit familial au sein des familles franco-américaines. Elles sont si menacées de l'extérieur que le prêtre ne saurait trop veiller sur elles.

* * *

Après la famille c'est sur la paroisse, la famille agrandie dont il est le père, que doivent se porter les sollicitudes du bon prêtre franco-américain. Il est de première importance pour l'avenir de la race de créer un fort esprit paroissial, c'est-à-dire une forte mentalité catholique et française.

Ce sont la famille et la paroisse qui ont sauvé nos pères après la conquête; ce sont elles qui nous sauveront nous-mêmes. Que le prêtre veuille donner à la paroisse une solide armature matérielle, c'est bien. Mais celle-ci ne peut remplir que la fonction du corps vis-à-vis de l'âme. Ce qui importe donc davantage c'est d'animer le corps de la paroisse d'une forte mentalité religieuse et nationale. Comment? Par la diffusion de la bonne presse, instrument de combat et de préservation nécessaire aujourd'hui; par de bonnes écoles bilingues, formatrices de citoyens franco-américains intelligents, connaissant leur statut dans le pays et sachant le respecter toujours; par des fêtes paroissiales productrices de culture française tout en restant fort agréables et à la portée des gens. A cette fin le prêtre patriote sait tirer profit des grandes fêtes patriotiques inspiratrices de fortes leçons religieuses et nationales, telles que les fêtes de Dollard, de la St-Jean-Baptiste et autres. C'est par de telles fêtes que se retrempent les esprits des paroissiens et qu'ils s'aguerrissent pour les luttes de tous les jours.

Pour nous c'est en ces circonstances que se perpétue le rôle du prêtre éducateur du XVIIIe siècle. En 1790 au Canada il consistait à enseigner l'arithmétique, la lecture, le dessin et autres matières qui sont le propre aujourd'hui des institutrices de paroisse. Mais le prêtre franco-américain reste quand même éducateur comme son prédécesseur du XVIIIe siècle en s'occupant de la création et de la

formation d'une mentalité nationale vigoureuse par des organisations paroissiales de bon ton et bien choisies.

On trouve que nos jeunes échappent trop à l'influence de nos fêtes et soirées. Efforçons-nous de rendre celles-ci très agréables en même temps que bienfaisantes pour l'esprit et le coeur et nous les rattraperons. On trouve que l'esprit de famille s'en va. que la chanson populaire américaine envahit nos foyers, que l'anglomanie, résultante d'une fierté nationale amoindrie, nous menace, ayons encore une fois des fêtes de paroisse agréables et instructives, qui combattent adroitement ces fléaux. De telles fêtes peuvent être en même temps fructueuses pour les oeuvres paroissiales. Elles ne le seraient pas toujours que ce serait mal de s'en désintéresser.

De grâce! pensons moins aux recettes, aux bénéfices nets d'une organisation; davantage à son influence morale sur nos gens, et le reste viendra par surcroît. Oui, il viendra par surcroît. Nous en avons des preuves. Nous connaissons des paroisses où l'esprit patriotique est intense, où tout bon apôtre de l'âme française est bienvenu, indépendamment des gros sous qu'il peut apporter à la caisse paroissiale.

Aussi en ces paroisses existe un bon esprit religieux et national et les besoins matériels n'y sont pas en souffrance. D'autre part, là où la grande préoccupation est le résultat financier d'une fête, il se trouve que le peuple est lent à répondre aux appels, parce qu'il manque de l'esprit paroissial et que la population s'en va vers l'assimilation.

Il est vain de construire des églises, des écoles, si nous nous occupons pas de créer une forte mentalité française qui seule puisse les maintenir et doit par ailleurs constituer leur raison d'être. Ce serait définitivement bâtir pour d'autres à nos propres dépens. Il faut bien nous en rendre

compte et agir en conséquence si nous avons souci de notre patrimoine national.

Le prêtre franco-américain tout en étant pasteur de son peuple est aussi citoyen. Comme tel il a de nobles traces à suivre pour imiter l'exemple de son confrère du Canada, tour à tour et souvent à la fois colonisateur, éducateur et patriote. Ici au pays, le rôle du prêtre colonisateur, bâtisseur de paroisse, est bien près d'être fini. Celui d'éducateur, de formateur d'âmes et de mentalités doit durer toujours. De même celui de patriote.

Aux Etats-Unis, le prêtre patriote peut faire une bonne besogne en encourageant la naturalisation, en combattant l'anglomanie, et se pénétrant bien de notre statut national pour mieux diriger ses paroissiens dans les questions du jour, en stimulant les nôtres dans les professions libérales, dans l industrie, le commerce, en développant des vocations sacerdotales et religieuses qui plus tard rendront de bons services à la race.

On constate parfois avec peine chez quelques jeunes prêtres sortis des séminaires américains certaines tendances ou attitudes d'assimilés et d'assimilateurs. Il faudrait, au contraire, que leur connaissance de l'anglais et leur formation sur les lieux, servent plutôt à augmenter leur influence auprès de leurs compatriotes anglophones et à les rendre plus aptes à défendre les intérêts des leurs sur tous les terrains. Cela serait plus conforme à la raison au simple bon sens, plus noble, plus digne d'eux mêmes et de leurs ancêtres.

* * *

De tout ce qui précède nous concluons sans façon qu'il ne faut pas que nous, Franco-Américains, jouissant présente-

ment de nombreuses paroisses bien organisées, de sociétés nationales puissantes, d'une presse qui promet beaucoup, qu'il ne faut pas, dis-je, que nous nous assimillions plus vite qu'à l'époque où tout était à faire.

Au commencement, nos pères, arrivés depuis peu au pays, ne sachant pas l'anglais, remplis de l'esprit religieux des Canadiens Français de la vieille province, se sont conservés malgré peu d'appuis extérieurs. Aujourd'hui ceux qui sont nés et ont été élevés au pays, parlent bien la langue anglaise, par suite subissent fatalement les mauvaises influences dont elle est le véhicule. En conséquence pour être conservés identiques à leurs pères, avec les traits fonciers de la race, ils ont besoin d'une forte formation et d'une surveillance continuelle.

Que le prêtre franco-américain réponde généreusement et fidèlement à ces besoins et, nous en avons le ferme espoir, nous vivrons.

Charles DOLLARD,

Salem, Mass., avril 1922.

Le 17 mai 1922. — Montréal célébrait ce jour-là, le 280ème anniversaire de sa fondation. Célébrait ? Ce mot est vraiment trop ample. Rien ne fut changé à notre train-train ordinaire. Seule la société historique déposa une couronne de fleurs au pied du monument Maisonneuve. Les passants à la Place d'Armes, voyant se faner ces œillets et ces roses, pensèrent au grand Français qui fonda le 17 mai 1642, la métropole canadienne. A l'hôtel de ville, personne ne songea à Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve. Echevins, membres du comité exécutif, fonctionnaires, tous, paraît-il, oublièrent l'événement. Mais, au fait, cet événement n'est-il pas plutôt simple détail ? Nos dirigeants municipaux ne sont-ils pas avant tout gens pratiques ? Et que pèse le souvenir d'un fondateur de ville au regard d'un pavé ou d'un égout ?

AUTOUR D'UN MOT D'ORDRE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous invite à célélbrer notre fête nationale, le 24 juin prochain, d'une manière pratique. Elle ne déconseille pas les démonstrations extérieures accoutumées, mais elle désire surtout que nous nous préparions à cet événement en faisant une toilette française à nos demeures.

Les journaux ont déjà noté l'à propos de l'usage du français dans le commerce, la finance et l'industrie, et ils ont raison. N'oublions pas cette vérité que M. Omer Héroux rappelle sans cesse à ses lecteurs dans *Le Devoir*: ce sont les détails qui comptent dans la vie d'un peuple. Mgr Béliveau et Mgr Latulippe attachent beaucoup d'importance à cette vérité capitale.

Beaucoup ont compris la justesse des conseils de ces observateurs perspicaces et ont déjà suivi leurs conseils. Mais, hélas! un trop grand nombre dédaignent encore les détails. Espérons et souhaitons que tôt ou tard tous admettront la nécessité d'un mouvement d'ensemble, sans faiblesse, au service de "Sa Majesté La Langue Française." Dès que nous serons tous décidés à emboîter le pas à la suite des vaillants éclaireurs que sont les membres de *L'Action Française,* il n'y a aucun doute sur le succès de l'ensemble des intérêts français chez nous.

Pour donner une toilette française à nos demeures il y a beaucoup à faire. Il faudrait enlever de nos portes les mots "Letters" ou "Newspapers." et des robinets les mots "hot" et "cold," pour les remplacer par les termes français correspondants: "Lettres," "Journaux," "chaud" et "froid." On dira peut-être qu'il est difficile de les trouver.

La plus grande difficulté réside plutôt dans l'apathie de nos compatriotes qui négligent sans excuse les "détails."

Nos architectes et nos constructeurs canadiens-français se doivent, les uns dans la préparation de leurs plans, et les autres dans leur mise à exécution, se doivent de substituer les indications françaises aux inscriptions anglaises. Que les propriétaires qui font construire des logements ou des édifices publics exigent de leur côté l'emploi du même idiome!

Mais où l'ambiance anglo-saxonne nous a causé le plus de tort, sans parler des anglicismes et des tournures à l'anglaise dont elle est chez nous responsable, c'est bien dans l'ameublement. Que voit-on la plupart du temps? Un piano, un gramophone de marque anglaise ou américaine des chansons étrangères de mauvais goût ou des romances langoureuses, ou les disques qui les reproduisent, des "jazz band" enfin tout le matériel d'une école de musique que déteste à bon droit M. Frèd. Pelletier, et bien d'autres.

Les murs de nos résidences sont souvent ornés de jolis tableaux, mais la légende explicative est-elle toujours française? Nous y voyons encore des calendriers anglais, mais il y a progrès de ce côté. Il ne faut pas en tout cas nous arrêter à mi-chemin, mais continuons la lutte entreprise.

Pénétrons plus avant dans les demeures, nous apercevons des boîtes et des assiettes à pain qui nous offrent du "Bread," des récipients qui nous invitent à y prendre du "Flour," du "Sugar," du "Salt," etc. N'en est-il pas ainsi pour les conserves et les différentes denrées servant à notre alimentation?

Enfin je crois que l'on peut soutenir que les neuf-dixièmes de tout ce qui sert à notre alimentation, à notre vêtement, à l'amusement de nos enfants et à l'ameublement de nos maisons sont de provenance anglaise ou américaine.

Que celui qui en doute observe autour de lui et il fera cette triste constatation. Quel désastre du point de vue de notre indépendance économique!

Il est pourtant facile de remédier à cet état de choses déplorable, si toute la race voulait s'en donner la peine et agir avec ensemble. Que chacun de nous fasse sa petite enquête autour de sa maison, comme de Maistre autour de sa chambre, qu'il note ses observations et entreprenne courageusement les changements nécessaires aux exigences de la toilette française à sa demeure! Le mot d'ordre est donné, respectons le mot d'ordre!

C'est le temps des déménagements et des "grands ménages;" donnons donc tous un vigoureux coup de balai à tout ce qui n'est pas français et mettons y à la place des articles de marque ou de source française. Ces derniers ne manquent pas; il y a, par exemple, les phonographes "Casavant," les pianos "Pratte" et "Langelier," les poêles "Légaré," les conserves "Raymond," etc.

Il faut que la poussée soit telle que les fournisseurs fassent pression sur les manufacturiers, et que ces derniers produisent l'article qui satisfasse nos goûts avec nos besoins. Les manufacturiers et les marchands canadiens-français profiteront économiquement d'un tel mouvement; les compagnies d'assurances et les banques n'en ont-elles pas déjà ressenti les bienfaits? De la sorte cette campagne aura donc un double effet: développer dans nos demeures une atmosphère toujours plus française, et favoriser l'industrie canadienne-française, en la dégageant peu à peu des liens qui la privent de l'indépendance économique à laquelle elle a pourtant bien droit.

Roch BERGERON.

DÉCLIN ET RECONSTRUCTION

On n'entend que plaintes chez gens d'affaires. Crises financières, faillites, chômage, rien ne manque à ce sombre tableau. Les optimistes apportent leurs consolations : Quand les affaires reprendront... tout ira mieux ! Mais quand reprendront-elles ? Pas avant que la liquidation des entreprises gonflées, maladroitement ou malhonnêtement conduites ne soit complète; pas avant que toutes choses ne soient rentrées dans l'ordre économique. Les affaires ne se replaceront pas toutes seules en une meilleure situation; il sera bon que hommes pratiques et penseurs se préoccupent de ces problèmes. Connaître les conditions de la crise, rechercher les moyens de l'atténuer, c'est l'une des nécessités de l'heure. Plusieurs des nôtres s'y emploient. A leurs idées ajoutons celles d'écrivains étrangers. Les relations sont si fréquentes entre les différents pays, la situation économique d'un peuple réagit si fortement sur celle de son voisin qu'il est utile de regarder au delà de nos frontières.

Quel est l'état des affaires en Europe ? Sa reconstruction matérielle est-elle possible ? On ne saurait se désintéresser de ces sortes de problèmes. A la conférence de Gênes, il fut question d'un consortium où le Canada fut invité à prendre place. Quelles idées avons-nous touchant la situation économique que firent aux pays européens la guerre et la paix ?

Deux livres aideront nos lecteurs à compléter à ce sujet leur information : "Le déclin de l'Europe" et "La recons-

truction économique de l'Europe".[1] Ces deux ouvrages se complètent sur plus d'un point; tandis que le premier fait voir l'affaiblissement de l'Europe, le second indique les moyens de lui redonner vigueur et puissance.

* * *

Que l'Europe soit sur son déclin, M. Demangeon n'en doute pas. Son domaine se démembre; il se produit un déplacement de fortune. Sur des territoires différents, à des titres divers, les héritiers de l'Europe sont les Etats-Unis et le Japon. Ce déplacement du centre de gravité du monde n'est pas un fait nouveau. Il commença avec la naissance des foyers de haute puissance que constituent les Etats-Unis et le Japon. "Cette évolution, écrit M. Demangeon, dure déjà depuis un demi-siècle; elle ne doit rien, dans ses origines, à la guerre; mais la guerre l'a précipitée et consolidée". La guerre accrut l'"évolution économique qui fermente à l'intérieur des sociétés et dont le dénouement paraît être conforme à l'idéal de justice du plus grand nombre des hommes." M. Demangeon considère, dans son livre, ce déplacement de fortune non pas du point de vue social, mais du point de vue international.

La guerre, à son dire, eut trois effets directs sur l'économie européenne. L'arrêt de la production obligea l'Europe d'acheter à l'étranger, achats qui l'endettèrent et la rendirent débitrice de ses anciens créanciers. La destruction des biens la força à se reconstituer, l'Europe perdant ainsi les moyens de créer de nouvelles richesses à échanger. La mort de millions d'hommes a tari une source d'énergie. Depuis l'époque des grandes découvertes, l'Europe avait imposé à l'Univers sa direction économique. La fin du

---

Le *déclin de l'Europe* par A. Demangeon, maître de conférences de géographie à la Sorbonne; *La reconstruction économique de l'Europe*, par Georges Valois.

dix-neuvième siècle révéla la vitalité et la puissance de certaines nations extra-européennes. La guerre de 1914-1918, précipitant l'essor de ces nouveaux venus, diminuant les vertus productrices de l'Europe, fit passer la fortune de celle-ci aux mains des peuples de l'Amérique et de l'Asie.

En matières alimentaires, l'Europe tombe sous la dépendance des autres pays; les rendements de son agriculture s'abaissent, la production s'accroit ailleurs. Au chapitre des récoltes, nulle part l'essor ne fut plus rapide que dans l'Amérique du Sud. L'achat de denrées de consommation et d'articles manufacturés a valu à l'Europe d'énormes dettes. Quelques pays — la France, en particulier, — ont d'autres charges résultant des dommages, des destructions, des pillages. Certaines régions de l'Europe ont donc vu leur épargne passer entre les mains de leurs fournisseurs; il leur reste à payer leurs créanciers et à réparer leurs ruines. A cette situation malaisée s'ajoute le "déchet humain". La guerre a supprimé pour l'Europe plus de huit millions et demi d'hommes. Comptons aussi les morts prématurées, songeons au ralentissement du mouvement des naissances. Comment pourra se réparer cette perte de capital humain? Il y a raréfaction de la main-d'œuvre. Il existe un autre aspect du problème. "L'influence, que depuis des siècles l'Europe exerce dans le monde, ne procède pas seulement de la puissance de ses ressources matérielles : elle repose aussi sur l'abondance de son personnel humain". De vastes pays se sont peuplés d'Européens. "Ce trop plein d'hommes, qui a engendré le plus puissant mouvement de colonisation de l'histoire, va-t-il continuer à s'écouler de notre vieux continent?" M. Demangeon croit que l'Europe ne peut plus "assumer cette fonction de semeuse d'hommes". Le nombre des émigrants diminuera. Puis, "le niveau social des immigrants s'abaisse tellement que la nation amé-

ricaine craint de ne plus pouvoir les assimiler". Pensons à ce fait, ici au Canada. Elevons contre le flot de l'immigration une barrière suffisamment haute pour qu'elle arrête les étrangers ignorants, incultes, ou tarés. Non seulement le rôle de l'Europe comme productrice d'hommes décline, mais M. Demangeon pense même que maints récents arrivés retourneront en Europe. "Un renversement d'influence se prépare : c'est l'Amérique qui vient en Europe; la marche de la civilisation change de sens".

Non seulement l'Europe ne pourra plus coloniser, mais en maints pays sa suprématie sera de plus en plus contestée. M. Demangeon, en des pages fort intéressantes, raconte les efforts qu'accomplissent les races indigènes pour secouer la tyrannie européenne.

"Au cours de son expansion universelle, écrit-il, l'Europe trouva l'un de ses moyens d'action les plus énergiques et les plus fructueux dans l'exploitation des peuples dits inférieurs : sur leur propre terre elle appliqua leur force à travailler et à produire pour elle". Une révolution va se produire dans les rapports entre les Européens et les autres hommes. L'Europe voit surgir le problème des races. Que deviendra la domination européenne dans les pays de colonie et de protectorat? Il "s'agit d'un procès entre la civilisation européenne et les civilisations indigènes que l'Europe tient asservies."

Chez les autres peuples de la terre, l'européen fut "avant tout, marchand; il s'agissait pour lui d'acquérir des biens et d'accroître ses richesses". En certains pays, il extermina les indigènes; "dans l'Australasie et dans l'Amérique du Nord, régions de climat tempéré où il put vivre et faire souche, il a fait place nette". "Par contre, dans les pays chauds, il n'a pu trafiquer qu'avec leur collaboration, parce qu'elles (les races indigènes) sont adaptées

au climat et seules capables de travail corporel : il s'est implanté là comme directeur de la production et guide de l'exploitation". On veut repousser cette tutelle; il y a dans certains pays, friction vive entre Européens et non-Européens. Les idées d'émancipation se répandent parmi les races assujetties à l'Europe; "elles appartiennent à un mouvement universel qui ébranle la fortune de l'Europe et la suprématie de la race blanche. Aucune colonie européenne n'est à l'abri de cette effervescence". Révolte des nègres aux Etats-Unis, foyer de nationalisme et d'émancipation indigène en Egypte, insurrections dans l'Inde, font connaître aux Européens cette nouvelle attitude. "Une révolte de l'Inde qui chasserait les Anglais, ébranlerait les fondements de l'Empire britannique; elle changerait la carte du monde". Il semble que cette événement doive se produire. "On assiste dans l'Inde au lent travail qui prépare une solidarité nationale en face de la domination européenne". L'autonomie partielle que l'Angleterre accorde aux Hindous ne fera que les aider à travailler dans l'intérêt de leur pays et pour une complète indépendance.

Mais ce déclin de l'Europe ne profitera pas seulement aux races indigènes soumises jusqu'ici à sa domination. Les Etats-Unis et le Japon seront au premier rang des bénéficiaires. "L'unité de la terre s'était réalisée sur un plan européen; plusieurs plans qui s'ébauchent vont dissocier cette œuvre; certaines parties de la terre s'uniront sur un plan américain, d'autres sur un plan japonais; il n'y aura plus unité, mais pluralité d'influences". M. Demangeon montre, en face de l'Europe appauvrie, deux pays en train de devenir les maîtres du monde, la République américaine et le Japon. Puissances financières, puissances maritimes, les Etats-Unis et l'Archipel japonais paraissent devoir rem-

placer l'Europe dans son rôle d'agent financier, commercial, manufacturier, colonisateur.

L'Europe a-t-elle donc fini son règne ? M. Demangeon se console en écrivant que la grandeur des peuples se fonde sans doute sur le territoire qu'ils occupent, mais aussi "sur le nombre des hommes, sur leur état de civilisation, sur leur progrès mental, sur leurs aptitudes à dominer la nature". Mais il note qu'il s'"agit ici plutôt de valeur que de grandeur". L'Europe, à son dire, perdra son rang dans l'"échelle des grandeurs", mais conservera, grâce à sa forte originalité, "une place toute personnelle dans l'échelle des valeurs".

* * *

Quelle que soit la réalité des causes du déclin de l'Europe, M. Georges Valois appelle de tous ses vœux sa reconstruction. Il y travaille de son mieux. A preuve son récent ouvrage, recueil d'études composées en 1921 et 1922.

Il faut commencer cette reconstruction, écrit M. Valois, par la Belgique et la France. "Ensuite, on verra, on ira de l'ouest à l'est, pour regagner petit à petit les terres européennes à la civilisation. Mais la méthode qui consiste à commencer par la fin, c'est-à-dire par l'Oural et les régions de la Caspienne, et avec le concours des Ravageurs cette méthode est bien faite pour achever de ruiner l'Europe que l'on prétend reconstruire. C'est la méthode de Cannes ; si elle est celle de Gênes, l'Europe peut commander ses vêtements de deuil". La reconstruction européenne est une affaire, disent les uns. Pour la France et la Belgique, c'est un acte de justice, répondent les autres. Il est "très imprudent d'opposer la Justice à l'Intérêt", ajoute M. Valois. Lorsque "l'on ne peut faire que ce qui est juste soit fort, il faut faire que ce qui est fort soit juste". Rappelons que "la base de la reconstruction économique européen-

enne, c'est l'ordre politique, c'est l'ordre social, et que la base de l'ordre politique et de l'ordre social n'est pas dans le pommeau de l'épée, mais dans la tête et dans le cœur de chacun". Il y a, au jugement de M. Valois, deux plans possibles de reconstruction de l'Europe : l'un, d'origine allemande, vise la Russie; l'autre, l'Europe centrale. Celui-ci est le meilleur.

Au nom de l'ordre, M. Valois dénonce les agents de dislocation. Le bolchevisme n'est pas un phénomène économique, mais un phénomène politique. Il met en péril la civilisation européenne elle-même. Le bolchevisme est l'"organisation, en un système universel, des appétits de destruction qui demeurent au cœur de l'homme, que les sociétés s'ingénient à contenir mais qui, parfois, brisent, en une génération, l'œuvre d'ordre des siècles". Fermons l'Europe à la propagande soviétique. Pour se sauver que la Russie se débarrasse du gouvernement des Soviets, régime politique incapable de la conduire. Tant que ce gouvernement dirigera les affaires de la Russie, même les secours fournis par les autres nations à sa population en détresse ne serviront à rien. Défions-nous à ce sujet de l'Allemagne. Première protectrice des bolchevistes, elle cherche à tirer parti de tous les événements, heureux ou malheureux, qui se passent en Russie. M. Valois est opposé à la forme de syndicalisme que représente la Confédération générale du Travail. Celle-ci "est une organisation de classe, fondée pour la lutte des classes et pour l'établissement de la dictature du prolétariat". Elle "n'est pas une formation professionnelle, c'est une formation de guerre civile ou sociale qui constitue une armée qu'elle recrute par profession". Elle est aujourd'hui "le seul obstacle au développement du syndicalisme, à sa participation à l'organisation de l'économie nouvelle".

Après diverses études liées aux problèmes d'ordre économique (chômage et production, inflation et déflation, bonne et fausse monnaie, banques et impôt sur le capital), M. Valois touche aux moyens d'action propres à reconstruire la fortune des nations européennes. Pour "réunir en un seul faisceau les forces actives de l'Europe", M. Valois adresse trois émouvants appels : aux intellectuels, aux peuples travailleurs, au Souverain Pontife. Les intellectuels, dit-il, sont les maîtres de l'avenir de l'Europe. "Selon ce qu'ils décideront, selon ce qu'ils enseigneront, ou l'Europe pacifiée reprendra la tête de la civilisation, ou elle sera détruite de fond en comble, du nord au sud. C'est fini de rire... Intellectuels, les idées que nous lançons dans le monde ce ne sont pas choses de bibliothèque ou de salon. Ce sont ou bien de grandes bienfaitrices ou bien de terribles ennemies de l'humanité." Que les intellectuels soient prévenus contre le péril des salons littéraires; qu'ils le soient aussi contre cet autre péril que constituent "les assemblées où l'on met en contact les intellectuels et les hommes d'affaires". Il ne faut pas, certes, que l'intelligence s'isole de l'industrie. Mais il faut que le contact s'établisse entre représentants de corps organisés, alors que les industriels y gagnent des idées générales, les intellectuels des vues plus justes sur le rôle des chefs d'industrie. Les résultats sont moins heureux quand les rencontres se font "entre personnalités n'engageant qu'elles-mêmes, dans des conditions qui créent une sorte de vie mondaine. L'intelligence a eu le dessous; elle est entrée dans la servitude des hommes d'argent". "Si l'homme d'affaires est un homme de première utilité dans une nation, il est parmi ceux qui sont les moins qualifiés pour donner des directions à l'esprit". Aux intellectuels revient la fonction d'être les vigilants gardiens de

l'esprit devant les hommes d'affaires afin de ramener ceux-ci au service de la nation.

Aux peuples, M. Valois rappelle que le salut est dans le travail. Il les convie à s'associer afin d'écarter la guerre, d'organiser la paix du monde. Pour les y aider, il proclame d'essentielles vérités, celles-ci, par exemple. La reconstruction est d'abord une oeuvre de l'esprit. "C'est l'esprit même de l'Europe qu'il s'agit donc de reconstruire tout d'abord, si l'on veut que la reconstruction matérielle aboutisse." Redonnons aux peuples européens une doctrine éprouvée qui serve de base au travail, l'idée de la propriété individuelle des biens et du produit du travail de chacun. Ajoutons, du reste, que l'idée de la propriété individuelle n'acquiert ses pleines vertus que lorsqu'elle apparaît comme un bienfait social, "lorsque l'homme qui possède est regardé, sans que son droit propre soit nié, comme l'administrateur social des biens qu'il possède." L'Europe a été fondée sur cette idée même que "la propriété, bien qu'elle soit rigoureusement individuelle, est une charge sociale." Avec l'organisation du travail reposant sur l'idée de la propriété individuelle, la nation apparaît comme un ensemble de corps organisés. Recréons donc d'abord les conditions intellectuelles et morales nécessaires au travail, puis, cette "réfection intellectuelle étant décidée," commençons la reconstruction matérielle.

Mais pour mettre tous ces projets à exécution, il faut la collaboration, il faut l'union des efforts. Quelle est la nation qui appellera les autres à une coopération? M. Valois invite les peuples à solliciter, dans ce but, "l'intervention d'une puissance qui nous dépasse tous par sa nature et par son objet, la seule puissance qui, attentive à notre prospérité matérielle, nous rappellera toujours que notre plus grande obligation est de l'ordre de l'esprit, et que rien

ne nous sera donné si nous l'oublions." M. Valois a rédigé cet appel au Saint Père qu'il remit aux Associations professionnelles françaises. Il demande aux hommes et aux groupements des divers pays de le reprendre en leur nom. Les adhésions individuelles ou collectives à cet appel pour la reconstruction intellectuelle et économique de l'Europe, ne manqueront pas de toucher le Souverain Pontife. Pie XI pourrait-il demeurer insensible à la lecture de ces pages empreintes de tant de mesure et d'ordre, marquées d'une si haute spiritualité ? La paix des âmes est signée, mais la paix des âmes n'est point faite, y avouent les peuples de la terre. Nous craignons le réveil des forces obscures qui nous jetèrent les uns contre les autres. La seule vraie paix est celle de l'esprit. Seule Votre Sainteté peut appeler toutes les âmes à la vraie paix. Assemblez donc les peuples aux pieds de son Siège. C'est de vérité que ces peuples ont faim autant que de pain. La défiance demeurera partout aussi longtemps que les nations n'auront pas entendu la parole suprême qui rappelle à tous la mission de l'homme, des peuples et des Etats. Autour du Siège romain, se doit ordonner la réfection du monde. Les nations s'uniront pour l'oeuvre de paix si elles y sont appelées, non plus par l'une d'elles, non plus par le Fer ou par l'Or, mais par la Parole du Successeur de Pierre.

* * *

C'est sur ces idées morales et religieuses que M. Valois termine son étude d'économie politique. M. Demangeon commence la sienne par cette affirmation que la guerre démontra avec force le rôle des facteurs économiques dans la vie du monde, que ce qui mène d'abord les hommes, c'est la sécurité des moyens de vivre, la conquête du bien-être ma-

tériel et le souci du pain quotidien, que la recherche du progrès économique se place en tête des aspirations des peuples, que l'on croit toujours que le moyen d'être heureux est de posséder la force économique. Pour M. Demangeon, la guerre, par sa destruction de tant de richesses, précipita l'Univers dans cette course à la fortune; le travail matériel dominera dans les aspirations des hommes; "il y aura là, pour un temps indéterminé, une régression de l'esprit;..... c'est dans la mesure où ses mains collaboreront à cette oeuvre (de reconstruction matérielle) que se déterminera la valeur sociale d'un homme."

M. Valois, lui, veut que "la valeur sociale d'un homme" se détermine aussi par autre chose. Une loi demeure au-dessus des pierres et des sacs de blé, au-dessus du bois et du métal. Les nombres, au moyen desquels l'on compte ces richesses, "obéissent à d'autres nombres, invisibles, mais plus réels. Dans cet âge du Fer, que nos oeuvres soient dominées par cette pensée que la paix ou la richesse des cités réside, non point dans les nombres qui représentent les choses crées par notre main et que dénombrent les calculateurs, mais dans ces nombres qui représentent nos biens spirituels."

Pensée profonde que doivent méditer en tous pays intellectuels et politiques, économistes et hommes d'affaires.

Antonio Perrault.

LIVRES DE PRIX. — Voici venir la fin de l'année scolaire. Collèges, couvents, commissions scolaires, parents donneront des livres à nos écoliers et écolières. Choisissons, de préférence, pour ces récompenses, des ouvrages canadiens-français. On encouragera ainsi nos auteurs, on encouragera également nos maisons d'édition et de reliure. A la lecture de ces livres traitant des choses de chez nous, nos enfants sentiront grandir leur patriotisme et leur amour de notre race.

PRÉPARONS LE SOL

Dans un article précédent, nous avons écrit que pour obtenir une grande production il était nécessaire de rendre le sol neutre, en d'autres mots d'en éliminer l'acidité. C'est le moyen de le mettre en condition physique suffisamment bonne pour lui permettre de retirer des engrais chimiques, et même du fumier, tout le bien qu'on est en droit d'en attendre. Voyons ce que sur cette question pensent certains agronomes des Etats-Unis et du Canada.

Un agronome de l'Iowa, E.-U., le professeur P.-E. Brown, dans un bulletin du collège d'agriculture de cet Etat, No 150, page 5, affirme que la moyenne des agriculteurs, loin de cultiver la terre, font l office de mineurs et minent le sol d une façon inconsciente et criminelle. Au lieu de maintenir le sol dans un état propre à conserver la fertilité, ils en soutirent aveuglément tout ce que certaines récoltes peuvent leur rapporter sans s'arrêter un seul instant à l'idée que les éléments de fertilité que ces récoltes enlèvent ne reviendront plus jamais, s'ils négligent de remettre à la terre ce qu'elle a si généreusement fournie. Ils minent ainsi leur ferme et s'aperçoivent un bon jour qu'elle ne rend plus; alors ils l'abandonnent et laissent derrière eux un sol appauvri, improductif et désolé qu'ils quittent pour aller ailleurs, sur un sol vierge, recommencer leur travail de destruction. A la page 33, il constate qu'aujourd'hui il est reconnu universellement qu'un sol acide n'est pas un sol fertile et que des moissons récoltées sur un sol semblable ne fournissent pas de rendements satisfaisants. Dans un bulletin 228, de l'Université de Kentucky, à la page 122,

on lit ce qui suit. "C'est une erreur communément partagée de croire que la fertilité est simplement dûe à la présence dans le sol des éléments nutritifs de la plante (azote, potasse, acide phosphorique et chaux). Pour que les récoltes puissent utiliser avec profit ces éléments nutritifs, il est essentiel que le sol soit bien constitué, et souvent beaucoup d'argent et de temps sont dépensés en pure perte par le fait d'étendre des engrais sur des sols en mauvais état physique."

L'acidité du sol est-elle seule alors la cause du manque de fertilité d'une terre ? Non. On admet que pour arriver à une grande fertilité, les cultivateurs ont à leur portée, plusieurs moyens qui doivent tous être employés, lorsque le besoin s'en fait sentir. Ces moyens sont l'assolement, la sélection des semences, l'emploi du fumier, l'usage des engrais pour suppléer au manque des éléments fertilisants, un excellent drainage et enfin et surtout, l'amendement du sol pour rendre la terre propice à une forte production. Parmi tous ces facteurs nécessaires à la bonne production, l'amendement du sol est de très grande importance, et on doit y avoir d'abord recours, si, comme c'est le cas pour le Québec, la terre n'est pas dans un état physique suffisamment excellent pour donner de bons rendements. Il serait en effet inutile de faire de l'assolement, succession méthodique de cultures combinées dans le but d'obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir, ou de surveiller le choix des semences, ou d'employer avec abondance le fumier de ferme, ou d'utiliser les meilleurs engrais, ou encore de posséder des champs bien drainés, si la terre qu'on cultive n'a pas une bonne texture ou si elle est acide. L'usage ou l'existence des premiers moyens produiront certainement des résultats, mais ces résultats seront fort amoindris, et les rendements seront fort désappointants, si on néglige l'amendement, qui aidera justement aux autres moyens et doublera

leur efficacité, en remplissant dans le sol plusieurs fonctions utiles dont les deux principales sont, la neutralisation d'acides et d'autres substances nuisibles et la modification de la structure du sol. Plus tard, en traitant de l'amendement, nous verrons son effet sur la structure du sol. Contentons-nous d'étudier cette fois les dommages produits par l'acidité contenue dans le sol.

Définissons d'abord l'expression sol acide. C'est un sol où ne se trouve pas l'élément qu'on appelle base, c'est-à-dire une substance qui, combinée avec un acide, produit un sel. En d'autres mots, un sol est acide quand ont disparu les sels nécessaires pour neutraliser les acides qui se sont accumulés dans le sol par la décomposition des matières organiques qui y sont contenues. Blair et Macy, du Collège d'agriculture de Floride, disent que l'acidité peut être attribuée à la formation d'acides organiques dûs à la décomposition de matières végétales, surtout dans les terres marécageuses. Conner de l'Université Purdue, Indiana, a trouvé que la présence de nitrate d'aluminium dans beaucoup de sols indiquait l'absence de sels capables de capter les acides qui se forment dans la terre. Un allemand Berzelius, en 1839, donna à des réactions chimiques tirées du sol le nom d'acide humique pour une réaction soluble et d'humine pour une réaction insoluble dans une solution alcaline. Cet acide humique est supposé être dû à la décomposition lente du résidu des plantes qui s'accumulent sur le sol. Karraker, de Kentucky, parle ainsi de l'acidité : "L'acidité est un défaut qui se trouve presque toujours dans le sol. Cette condition est due à la présence dans la terre d'acides, ou de substances favorisant la formation d'acides, ainsi qu'à l'absence de bases ou de composés alcalins. On croit généralement que la décomposition des matières organiques produit des acides. En réalité ceci n'arrive que dans des

terrains humides, non drainés. Cette décomposition dans la plupart des terres produit peu d'acidité et non d'une façon permanente, et il n'y a pas à craindre alors d'incorporer à la terre de nombreux débris de matières végétales. La condition acide des terrains élevés du Kentucky est due principalement à la présence de composés acides abandonnés par la pierre des temps anciens et d'où proviennent les sols, et aussi à la disparition de bases qui ont dû se trouver présentes à l'origine. Ces substances alcalines se dissolvent lentement dans l'eau des pluies et sont emportées dans le drainage souterrain. De cette façon tous les sols deviennent lentement acides et, avec le temps, même les sols sur fond calcaire voient leur surface devenir acide à moins que des substances calcaires y soient de nouveau incorporées".

Clinton du New-Jersey fournit 4 raisons de l'acidité. Les sols deviennent acides, dit-il : 1. Parce que la chaux est constamment enlevée par l'eau des pluies; 2. Parce que la chaux est accaparée par toutes les moissons en plus ou moins grande quantité; 3. Parce que la décomposition des matières organiques du sol produit de l'acidité; 4. Parce que certains engrais laissent des acides dans le sol. Le Dr William Frear, de Pensylvanie, s'étend considérablement sur cette question de l'acidité du sol, dans un bulletin No 261, du département de l'agriculture. Il écrit à la page 78 : — "Il est connu depuis longtemps qu'après une succession d'années de culture, des sols originairement neutres ou alcalins deviennent acides." Il explique à la page 81 comment les sols deviennent acides et plus loin à la page 103, que le plus grand degré d'activité se manifeste dans le sol seulement lorsqu'il est neutre ou légèrement alcalin.

Il est donc certain que certains acides finissent par apparaître dans la terre et que leur présence, indiquée par le papier bleu de tourne-sol que les acides ont la propriété

de tourner au rouge, est fort nuisible. Il est important pour obtenir une forte production de l'éliminer complètement.

Ames et Schollenberger, de l'Ohio, disent que le moindre degré d'acidité existant dans le sol est mauvais pour la production et que la neutralité du sol, ou mieux, qu'une faible alcalinité offre une condition des plus favorables à la poussée des plantes. Johnson, d'Oklahoma, affirme qu'alors même que certaines plantes résistent ou souffrent moins à l'acidité du sol, qu'un semblable état est loin d'être désirable, qu'il explique bien souvent les insuccès de certaines moissons et est la cause directe des faibles rendements. Conner, d'Indiana, rapporte que les expériences de laboratoire et que la pratique démontrent clairement que dans l'Indiana et partout ailleurs, l'acidité du sol est au détriment de la grande production. Frear de Pensylvanie note que l'acidité a pour effet de diminuer, et bien souvent de détruire entièrement la vigueur des bactéries que tout sol doit contenir pour produire. Il fait remarquer qu'il est vrai qu'un agriculteur peut choisir une rotation de culture qui ne souffrirait pas de l'acidité, mais qu'il est inconcevable qu'un système semblable puisse être adopté sur une terre acide et conduire à un succès financier, pour la simple raison qu'un tel assolement éliminerait la culture de moissons les plus en demande. Bachtell de l Ohio, assure qu'une agriculture acide n'est pas désirable, que c'est une alternative malheureuse laissée à ceux qui sont dans l'impossibilité de se procurer une base telle que la chaux.

Ajoutons le témoignage de quelques auteurs canadiens.

Dr Frank T. Shutt, agronome d'Ottawa, dans un bulletin No 27, page 4, écrit : "Nous ne devons pas dire aux cultivateurs que les rendements sont absolument, entièrement et exclusivement dépendants des éléments fertilisants du sol, ni même de la proportion de ces éléments contenus dans

le sol; il y a d'autres facteurs, l'humidité que doit contenir le sol, la température et nombre d'autres conditions qui font qu'une récolte donne le succès ou la faillite". Dans un bulletin subséquent, No 80, page 7, le Dr Shutt rappelle que l'acidité du sol est la cause de bien des insuccès en agriculture : "Acidity or sourness in a soil is a property or quality distinctly detrimental to the thrift of most farm crops; lime, and carbonate of lime, combine with and neutralize the soils acids and the excess used renders the soil slightly alkaline, a condition favorable to crop growth. In this way lime and other alkaline lime compounds may restore, and enhance fertility". Prof. R. Harcourt du Collège d'agriculture de Guelph (Bul. 238, page 8) dit que la présence d'une base dans le sol est essentielle à la poussée des plantes, et donc qu'il faut éliminer l'acidité. Dr. J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa (Rapport conférence à Winnipeg, page 12),mentionne que la majorité des fermes de l'Ouest ne produisent pas aujourd'hui comme elles produisaient il y a 20 et 30 ans. Les facteurs qui diminuent la fertilité et procurent de faibles rendements sont entre autres la présence des mauvaises herbes indiquant un sol acide et la pauvre condition physique du sol due aux mauvaises méthodes suivies. Prof. James W. Robertson, également d'Ottawa, parle dans le même sens. M. L.-C. Harlow de la Nouvelle-Ecosse prétend que le soin de la terre et le besoin de rendre au sol l'alcalinité perdue doivent être un des principaux buts que doit poursuivre le cultivateur.

Que faut-il penser du sol de la province de Québec? M. A.-T. Charron, directeur du laboratoire de la province de Québec, est celui qui est le plus en mesure de nous renseigner sur l'état du sol québecois. C'est à lui qu'on s'adresse pour connaître les traitements que nécessitent les

sols de la province. Chaque année, M. Charron fait rapport sur les études qu'il a eu occasion de faire avec les échantillons qu'on lui fournit. Voyons ce qu'il écrit dans chacun de ses rapports. Celui de 1915, page 20, mentionne que les sols humifères deviennent souvent improductifs, par la présence d'une surabondance d'acide (humique) provenant de la matière organique en décomposition. Ces terres sont sûres, dit-il. A la page 18, il écrit que les diverses variétés de calcaire, qui enlèvent au sol leur acidité, exercent une influence considérable sur la productivité des terrains cultivés. En 1916, M. Charron affirme que la plupart des échantillons de terre soumis à son appréciation accusait une forte acidité. "L'étude de ces résultats est très intéressante. Ce qui frappe d'abord c'est la forte proportion de ces sols qui sont acides. En effet 73% de ces terres accusent une acidité très prononcée."

Le rapport de 1917 fournit l'analyse de quelques sols de l'Ile d'Orléans. Il est remarquable, dit M. Charron, que de ces 16 échantillons de terre, deux seulement ne sont pas acides. Le même rapport donne l'analyse de onze sols de l'Abitibi. Tous à part un, dit M. Charron, accusaient une acidité assez prononcée. En 1918, M. Charron analyse certains sols de Saint-Michel, de Bellechasse, ouverts à l'agriculture depuis au delà de 2 siècles. Il n'en trouve que deux d'alcalins. Certains sols étaient fortement acides. Ces constatations lui font dire, page 111: — "L'analyse en effet a démontré que la plupart des sols dont les rendements diminuent sont acides et pauvres en chaux". Le rapport de 1919, sous la rubrique de "Terres arables", donne la vraie théorie sur la fertilité du sol. A certains correspondants qui lui demandaient l'explication du faible rendement de leurs terres, M. Charron explique que "pour que la plante exerce parfaitement ses fonctions, il faut non seulement

qu'elle trouve dans son habitation une abondance d'aliments convenables dans les proportions requises, mais qu'elle soit confortable et aucunement gênée. Une terre, riche en éléments essentiels de fertilité, peut être considérée par le chimiste très fertile, et cependant ne donner qu'une récolte médiocre, si elle ne possède pas les autres qualités nécessaires au bien-être des plantes". Rendant compte du résultat des analyses faites durant le cours de l'année, M. Charron constate que la plupart des sols analysés sont acides. En effet, 77% des échantillons reçus accusent une acidité considérable. L'examen des sols de la pépinière de Deschambault prouve que tous ont besoin de bases à des degrés divers. Les terres d'une ferme de Vaudreuil démontrent le même besoin. Le dernier rapport de M. Charron est celui de 1920-1921. De nouveau M. Charron est frappé de la généralité de l'état d'acidité des sols qu'on lui fait parvenir pour examen. Des 25 sols analysés durant l'exercice, il n'y en a qu'un qui ne soit pas acide. D'où il juge que bien qu'il ne reçoive généralement que des échantillons de terres qui ne donnent pas satisfaction sous le rapport du rendement, la seule conclusion qu'il puisse tirer de tous ces résultats analytiques, "c'est que les terres qui ne donnent pas des récoltes satisfaisantes sont surtout pauvres en acide phosphorique et en potasse, et souffrent d'acidité et du manque de matière organique".

M. Léo Brown, surintendant des fermes de démonstration du Québec, dit que pour la culture du trèfle, il faut éviter les terrains acides ou aigres. M. H.-M. Nagant, professeur à Oka, traite de l'amendement du sol dans un bulletin spécial, No 61. Il y est dit que l'alcalinité du sol est nécessaire à une foule de microbes utiles qui ont pour mission de convertir l'azote de l'humus de la terre en nitrate assimilable. Dans certains sols, très pauvres en chaux et

donc fortement acides, l'état alcalin est nécessaire, indispensable même. Commentant les expériences faites depuis de nombreuses années, sur les rendements, les engrais. l'acidité du sol, par les stations agricoles des états de Pensylvanie, de l'Ohio, d'Indiana, de New-Jersey, d'Illinois, de Massachusetts, etc., M. Nagant rapporte qu'une conclusion générale et unanime est formulée par les éminents agronomes qui dirigent ces stations : "C'est qu'en fait de fertilisants complémentaires, l'acide phosphorique et les amendements calcaires, conjointement avec le fumier, sont à la base du maintien et de l'augmentation de la fertilité du sol."

Je crois qu'il n'en faut pas plus pour démontrer l'avantage de l'amendement en culture agricole, et les dommages que peuvent causer la présence de l'acidité dans le sol et l'existence de la mauvaise condition physique de la terre. C'est pourquoi il est important que les cultivateurs s'occupent tout d'abord de ces deux questions, quittes à diminuer plutôt la superficie de leurs terrains ensemencés et à prendre le temps nécessaire pour améliorer leur sol et éliminer l'acidité qui s'y trouve en quantité plus ou moins considérable.

En agriculture il est moins important d'avoir d'immenses étendues sous culture que de retirer de forts rendements sur de moindres espaces. Il est certain que dans le premier cas, en voulant faire trop grand, on risque de négliger la qualité pour la quantité, tandis que dans le second, l'activité du cultivateur est concentrée à obtenir sur un petit terrain, dans le même temps, avec moins de main-d'œuvre et de dépenses, un résultat aussi élevé, parfois plus élevé, que sur un vaste champ. En d'autres mots encourageons la culture intensive plutôt que la culture extensive. Si Pierre réussit à retirer d'un arpent un rendement double de

celui de l'arpent cultivé par Paul, il est clair que Pierre retirera de sa culture un bénéfice aussi considérable que Paul; mais Pierre n'ayant ensemencé qu'un arpent, alors que Paul pour arriver au même résultat dut en ensemencer deux, il est également clair que Pierre a pu consacrer moins de temps à sa culture que Paul, que Pierre a pu se livrer à d'autres travaux qui lui ont rapporté d'autres bénéfices, et que les risques de son temps, en cas d'accidents, de gelées, de grêle, de dommages, ont été moindres sur un arpent que sur deux, que les réparations à apporter aux dommages occasionnés se sont faites plus vite par le premier que par le second. En ces années où le temps est de l'argent, il est évident qu'il est plus profitable d'obtenir de très forts rendements plutôt que de chercher à doubler le nombre des terrains en culture. Plus nous allons, plus ce sera profitable au cultivateur de retirer de son sol 60 boisseaux à l'arpent cultivé au lieu de 30 boisseaux par arpent pour deux arpents cultivés.

Ces quelques considérations nous amènent à espérer que les efforts de tous ceux qui ont pour mission d'encourager l'agriculture se porteront vers cet idéal des forts rendements. Qu'on recommande, par tous les moyens possibles. l'élimination de l'acidité du sol et la pratique de tout ce qui peut contribuer à améliorer la terre. Que l'objectif en vue soit les résultats obtenus dans les vieux et progressifs pays d'Europe, où la culture se fait cependant depuis des siècles, où le travail de la terre est intense, où l'appauvrissement du sol devrait être plus marqué que chez nous, mais où l'emploi de méthodes scientifiques et rationnelles a doublé et même triplé les rendements qui, il y a 50 ans à peine, tout comme chez nous, s'en allaient à vau-l'eau. Travaillons tous ensemble à faire obtenir les mêmes chiffres que ceux des pays européens les plus avancés; de la sorte,

nous verrons des problèmes troublants, la vie chère, la désertion des campagnes, le dégout de l'agriculture, le mécontentement des classes agricoles, disparaître par suite de l'aisance, du confort, des profits, de la vie facile et agréable qu'apportera à l'agriculteur l'augmentation des récoltes du Québec.

Louis HURTUBISE,

Ingénieur consultant.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Le 25 mars dernier, les directeurs et le personnel de la *Ligue d'Action française*, accompagnés de quelques amis, se rendaient en pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. La messe fut dite par le R. P. Archambault, S.J. Aussitôt après, l'abbé Philippe Perrier, président de la Ligue, donna la bénédiction du T. S. Sacrement. Puis la généreuse hospitalité des religieux de Ste-Croix, gardiens du sanctuaire, nous réunit à leur table.

Nos pères, ceux qui fondèrent le Canada français, avaient une grande dévotion envers saint Joseph. Ils obtinrent, dès 1624, qu'il fût choisi comme patron spécial de la Nouvelle-France. Se trouvaient-ils dans quelque besoin pressant, exposés à un grave danger, désireux de faire réussir telle entreprise importante, c'est vers lui qu'ils se tournaient. Et le saint Patriarche exauçait leurs prières. Puisse-t-il entendre aussi les nôtres! A l'exemple de nos ancêtres, nous lui avons confié nos oeuvres, nos projets, nos besoins. Le travail de reconstruction qu'a entrepris l'*Action française* ne saurait s'opérer rapidement. Ce sont des mentalités qu'elle veut refaire. Ce sont des ruines spirituelles qu'elle tend à relever. Oeuvre de longue haleine, difficile entre toutes. Oeuvre importante cependant, voire nécessaire. Elle réussira car elle s'appuie sur des dévouements sans bornes. D'autres étais toutefois sont aussi requis, des étais financiers. L'argent est le nerf de la guerre. Nous nous en apercevons à l'*Action française*, comme ailleurs. Où le prendrons-

nous? Nous comptons sur notre campagne d'abonnements, c'est-à-dire sur l'action personnelle de chacun de nos abonnés actuels. Nous comptons aussi sur celui qui fut le grand pourvoyeur de la sainte Famille et n'a cessé depuis d'aider toutes les oeuvres méritoires. Saint Joseph a reçu notre requête le 25 mars dernier. Il l'exaucera.

AIDE FRATERNELLE

Nous sommes toujours heureux de fournir, à ceux qui nous les demandent, des armes, conseils, références, documents pour mener le combat. Ces appels nous viennent parfois d'assez loin. Un des derniers partait du district de la baie Georgienne. Il y a là un brave Canadien français qui n'entend pas que ses compatriotes soient insultés. Il les défend vigoureusement à chaque occasion. Celles-ci se présentaient assez souvent autrefois. La presse locale se montrait en effet fortement francophobe. Mais notre homme conta leur fait aux directeurs. Il tint même des assemblées publiques de protestations. La méthode porta ses fruits. Et par crainte sans doute de se voir administrer de nouveau ce remède peu agréable, les journaux du district ont cessé leurs attaques contre notre race. Ils lui sont même maintenant presque favorables. Une seconde campagne entreprise par le même patriote n'a pas encore donné d'aussi bons résultats. Mais elle est nécessaire et se poursuivra quand même. Plus de douze mille des nôtres vivent le long de la baie Georgienne. Or l'école anglaise les dénationalise. C'est ce coulage que voudrait arrêter notre correspondant. Il s'y emploie de son mieux. nous avons essayé de l'aider. Et nous avons confiance que son patriotisme finira par triompher.

NOS PUBLICATIONS

Contre le flot, Coups d'ailes, Autour du métier, Feuilles éparses: ce sont les derniers ouvrages édités par l'*Action française.* Nos abonnés de $5.00 les ont reçus, mais les autres? Et cependant au mérite du fond et de la forme, aux idées saines exprimées dans une langue claire et élégante, ils joignent de rares qualités typographiques: impression soignée, riche couverture en couleur, beaux dessins. Ces ouvrages ont leur place dans toutes nos bibliothèques: et comme livres de prix, vraiment c'est l'idéal.

CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

Notre mot d'ordre était à peine lancé que plusieurs de nos abonnés y répondaient. "Je suis trop heureux, nous écrit l'un d'eux, de pouvoir vous témoigner ainsi l'intérêt et l'estime que je porte à votre oeuvre." et un deuxième: "Voici l'abonnement demandé. Je l'ai obtenu sans difficulté. Mais j'étais décidé à toutes les démarches pour l'avoir. Si nous étions moins craintifs, si nous avions chacun plus de zèle pour la bonne presse, nous obtiendrions davantage." Il y en a qui ne se contentent pas d'un abonnement: tel ce professeur jésuite du collège de Sudbury qui nous en envoie douze du coup!

La date avancée à laquelle nous sommes obligé de remettre ces notes ne nous permet pas d'en dire plus long aujourd'hui. Mais nous y reviendrons. La moisson s'annonce abondante. A chacun de l'augmenter encore. Nous engrangeons pour les bons combats.

Pierre HOMIER.

20 avril 1922.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LE FRANÇAIS DANS L'ADMINISTRATION

Dans le *Devoir* (6 mai 1922) un correspondant d'Ottawa qui signe "Observateur", publie la lettre suivante :

"Vos remarques à propos de cette lettre de M. Poussette du département du commerce, tombent bien, surtout celles qui formulent le souhait que nos compatriotes continuent de correspondre en français.

Si vous pouviez voir les dossiers des différents ministères, même ceux que dirigent des Canadiens français, vous n'en reviendriez pas de constater la négligence de notre langue par les nôtres de la classe commerciale et professionnelle. L'on dirait parfois qu'ils ne savent pas que le cabinet compte au moins quelques ministres canadiens-français, et le service civil un certain nombre de fonctionnaires de même nationalité. Or, l'une des conséquences d cette négligence, pour ne pas dire de ce parti pris, c'est de paralyser l'avancement des Canadiens français; les supérieurs anglais ne sentant plus qu'ils leur sont nécessaires pour dissimuler leur ignorance, les oublient, quand ils ne leur ferment pas complètement la voie.

Le commerce canadien-français ne s'occupe pas assez non plus des publications officielles.

Vous devez vous rappeler la réponse de sir Georges Foster à ce député canadien-français qui lui demandait pourquoi le *Weekly Bulletin* consacré exclusivement à l'information industrielle et commerciale de l'étranger, n'était pas publié en français :—"On nous en demande à peine une vingtaine d'exemplaires par année". Je ne crois pas que la demande soit beaucoup plus forte maintenant.

Autant de choses qui expliquent et, jusqu'à un certain point, excusent même l'indifférence officielle à l'égard du français, et encore davantage le mauvais vouloir là où il existe véritablement.

Car, après tout nous ne pouvons pas exiger que l'on nous donne du français malgré nous; et quelle conclusion autre voulez-vous que les Anglo-Canadiens tirent du fait trop vrai, malheureusement, que nous ne nous intéressons pas assez à tout ce qui pourrait généraliser l'usage de notre langue ?

Croyez-moi, cher monsieur, votre bien dévoué."

LA PROVINCE DE QUÉBEC, PAYS DE L'ORDRE

Voici l'extrait d'un discours prononcé au Sénat canadien le 14 mars 1922 par sir James Lougheed, avocat, homme d'affaires, ancien ministre dans les cabinets Borden et Meighen :

"Cette attitude (celle du Québec aux dernières élections) me surprend d'autant plus que dans les questions d'ordre moral, social ou séculier (sic), la législation du Québec est marquée au coin d'une grande modération. Je reconnais très volontiers que dans sa législation séculière (*legislation along secular lines*) (resic) le Québec montre plus de bon sens que certaines autres provinces du pays. Les lois morales et sociales du Québec dénotent moins d'intolérance que celles d'autres provinces A mon avis, LES PLACEMENTS D'ARGENT ET LA PROPRIÉTÉ SONT MIEUX PROTÉGÉS DANS LE QUÉBEC QU'EN TOUTE AUTRE PROVINCE DU CANADA. Le peuple du Québec a résisté à la vague qui pousse notre époque à chercher dans toute espèce d'élixirs et de panacées la guérison de maux imaginaires. C'est la seule province conservatrice que je connaisse dans la puissance du Canada. SI J'AVAIS DEMAIN A PLACER DE L'ARGENT DANS UNE GRANDE ENTREPRISE, OU A DIRIGER POUR D'AUTRES LE PLACEMENT DE CAPITAUX, JE CHOISIRAIS A PROVINCE DE QUÉBEC DE PRÉFÉRENCE A TOUTE AUTRE."

PATRONS ET EMPLOYÉS

La Banque Hochelaga vient de créer une œuvre nouvelle au profit de ses employés, — une caisse de retraite et d'assurance-vie. C'est un exemple qui mérite d'être suivi par maints patrons. Nous lisons à ce sujet dans la *Rente* (1er mai 1922) :

"Il y a quelques mois la Banque d'Hochelaga prenait l'initiative, nouvelle au pays, d'instituer à l'intention de ses fonctionnaires et de ses employés une caisse de retraite et d'assurance-vie. Cette caisse est alimentée uniquement par les subventions de la Banque et le revenu de ses propres placements; les primes d'assurance-vie sont à sa charge; en d'autres termes, le personnel en a tout le bénéfice sans y rien contribuer. Le bilan de son premier exercice annuel, clos au 31 mars dernier, indique un actif net de $257,640.25 représenté par $202,337.06 de placements et $55,303.19 d'espèces en banque. C'est déjà un résultat appréciable, et que nous proposons humblement comme sujet de méditation aux malformés qui croient que rien de bon ne peut sortir d'une banque canadienne-française."

LE CANADA ET L'EMPIRE BRITANNIQUE

Pour prouver l'opportunité de l'enquête que poursuit l'*Action française* depuis janvier, citons quelques paroles récemment prononcées par lord Northcliffe. Revenu d'un tour du monde, il fut l'objet à Londres le 10 mai d'un dîner offert par l'association des journaux de l'Empire. D'après le compte rendu de la *Gazette* de Montréal (11 mai 1922) lord Northcliffe : "warned Great Britain against alienating the affections of the Canadian people by neglecting the affairs of this Dominion. It must be remembered, he said, that small differences caused the separation from Britain of her American colonies at the time of the revolution.

Lord Northcliffe, touching briefly on the important points to which his attention had been drawn in his prolonged trip, devoted his address mainly to what he termed the most important question he had encountered—that of "the great slur cast upon the people of Canada by the British embargo placed on their cattle."

At the present moment, he said, there was no desire in Canada for severing connection with the Crown, but he was glad he did not join the present Cabinet when he was invited, if only because it could not be

said that he helped the beginning of the end of the British Empire by losing the prairie provinces of Canada.

Lord Northcliffe said : "We are not watching Canada closely enough, especially as to what is happening in the prairie provinces. One of the cleverest men I ever met, Lord Shaughnessy, said to me twenty years ago: "I wonder if I am right in thinking that the future of the Empire is largely wrapped up in what happens in Alberta and Saskatchewan?"

COURRIER DE LA LIBRAIRIE[1]

NOUVEAUTÉS

Dubois (abbé Emile) — *Autour du métier*, bibliothèque de l'*Action française*, Montréal, 1 vol. 6 x 9, 192 pp. couverture en 2 couleurs, dessin de Dubois, ...75

Edition de luxe sur "Antique" teinté, filet rouge encadrant le texte, numérotée à la main de 1 à 175.....1.25

Ce nouvel ouvrage qui sera analysé prochainement dans l'*Action française* est un recueil d'articles la plupart inédits, sur les œuvres du terroir et la vie canadienne. Dans la première partie l'auteur donne des impressions de lecture; dans la seconde, il se fait professeur d'énergie et de fierté en flânant dans le champ de notre histoire.

Foisy (J.-Albert)—*La langue maternelle.* Bibliothèque de *l'Action française*, Montréal. Une brochure 5 x 7, 32 pp. sur papier antique.....15

"Avec sa manière simple et nette de mettre les choses au point, dit la préface de cette plaquette, M. Foisy rend ici bien lumineuse la primordiale importance de la langue maternelle. Il met à la disposition des défenseurs de la langue, tout un petit arsenal de faits et d'arguments."

---

(1) Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal, (ajouter 10% pour le port).

Paquet (Mgr L.-A.) — *Thèmes sociaux.* Imprimerie franciscaine missionnaire, Québec, 1 vol. 5 x 7, 334 pp..

Cet ouvrage qui continue la série des fortes "études et impressions" sera comme ses devanciers un livre de chevet. Il est presque tout entier consacré aux problèmes sociaux qui préoccupent le plus vivement la pensée contemporaine. M. le curé Perrier en fera l'analyse dans la prochaine livraison de l'*Action française*

Michaud (abbé Jos.-D.) — *Notes historiques sur la vallée du lac Matapédia* — Préface par M. le chanoine Victor Côté. La voix du Lac, éd. Val Brillant. 1 vol. 6¼ x 9½, 242 pp..... $1.00

L'auteur nous révèle une région par trop ignorée; son ouvrage rempli de textes cueillis un peu partout, mais surtout dans les récits des anciens, dans les traditions des familles et dans les archives civiles, et religieuses, est une mine pour l'historien. Le lecteur ordinaire y trouvera également une lecture très intéressante.

Esdras du Terroir — *Sur le chemin de Damas* — Éd. par l'auteur à Sherbrooke, — 1 vol. 6 x 9¼, 160 pp.....75

Ce volume qui porte en sous-titre : "Essai de phychologie religieuse" est l'œuvre d'un prêtre. C'est, comme le dit l'auteur, un petit drame, dont le premier rôle est tenu par un de ces jeunes gens qui font des écarts moitié par légèreté et moitié par ignorance. Le récit déroule ses péripéties sur les bords du Richelieu; en même temps qu'il captive, il laisse dans l'esprit du lecteur une forte et salutaire leçon.

Commission de Géographie de Québec : *Noms géographiques de la Province de Québec* (2e édition). Département des terres et forêts. Palais législatif, Québec.-1 vol. 6 x 9, 158 pp.....

La Commission de Géographie de Québec s'efforce de fixer l'orthographe et la prononciation des noms géographiques de notre province; elle substitue même quelquefois des noms plus euphoniques à ceux qui lui paraissent trop barbares. Ce volume sera donc d'un grand secours aux professeurs et à tous ceux en général qui tiennent à donner à chaque lieu sa véritable appellation.

Beaume (Georges) — *Parmi les vivants et les morts.* Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1 vol. 5 x 7, 286 pp. . 75

Pittoresques souvenirs où l'on rencontre Alphonse Dauter, Zola, Hugo, Lamartine, Coppée, Sarcey et où tant de gloires des lettres apparaissent sous le jour cru des réalités.

Valois (Georges) — *La reconstruction économique de l'Europe.* Nouvelle Librairie Nationale de Paris, 1 vol. 5 x 7, 325 pp. 75

L'auteur, qui est une autorité en la matière, soutient ici la thèse que selon les principes qui les dirigeront les tentatives de reconstruction de l'Europe conduiront à une catastrophe ou à une renaissance. Et M. Valois montre la saine voie. Son livre est suivi d'un appel aux travailleurs pour l'organisation de la paix.

Daudet (Léon) — *Les dicts et pronostications d'Alcofribas, deuxième pour le bel an M. CM. XII.* Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1 vol. 5 x 7, 212 pp. 1.00

"Un maître livre, dit la notice de l'éditeur, où sonne une gaieté débridée, saine et franche qu'on n'avait point entendue depuis quatre siècles". Le lecteur trouvera cette opinion juste, il se rendra compte que l'auteur en adoptant un procédé de style nouveau pour notre siècle, n'a pas modifié son tempérament. Le style reste l'homme en dépit de son ton archaïque.... et comme jamais, les héros du livre en prennent pour leur *rhume* pour parler une langue plus moderne.

POUR DE BELLES ET FÉCONDES VACANCES

Ceci est dédié à la jeunesse. L'on sait la foule d'excur-sionnistes étrangers qui envahissent le Québec pendant les mois d'été. Des ingénieurs américains déguisés plus ou moins en touristes parcourent nos régions du nord, notre domaine inexploré. De l'autre coté de la frontière, on connaît mieux qu'ici notre géographie économique. D'autres s'en vont à travers nos campagnes, observer nos vieilles moeurs, raflant nos vieux meubles, nos vieux ustensiles, visitant nos lieux historiques. Notre pays a donc des attraits. N'en manquerait il que pour nous? Que la jeunesse québecoise prenne aussi le goût de ces excursions. Notre région du nord attend encore les découvreurs. L'histoire et ses souvenirs abondent le long du fleuve, le long de ses affluents. Quelques parties de la province font déjà voir un régionalisme de moeurs pittores-ques. En route, les jeunes! Vous y gagnerez de la santé, les muscles, le goût des initiatives vigoureuses. Votre esprit fera provision de beaux paysages, de notions d'histoire et d'économie précieuses. Vous aimerez mieux votre pays.

L'ACTION FRANÇAISE.

L'ÉTAT FRANÇAIS ET LES ÉTATS-UNIS

Poursuivons l'étude de nos relations extérieures. L'Amérique latine fit, le mois dernier, la matière des méditations et de la dissertation de M. Emile Bruchési; notre voisine, la grande république anglo-saxonne, retiendra aujourd'hui notre esprit. Et la prochaine fois,disons-le pour la meilleure intelligence du sujet, un collaborateur déjà connu et fort apprécié de nos lecteurs, traitera de ceux qui sont tout près de nous, de nos coassociés actuels de la confédération de 1867.

Je crois opportun de chercher tout d'abord une alliance , celle de l'ensemble des financiers, des commerçants et des industriels québécois. Une courte démonstration les convaincra sans doute facilement de la possibilité d'une telle coalition avec les tenants de la liberté politique; bien plus elle leur en fera vraisemblablement admettre la nécessité.

Les relations de l'indépendance économique et de l'état politique sont si étroites qu'il n'est pas possible d'étudier et à plus forte raison de posséder l'une sans l'autre. Le désintéressement des idéalistes est certes un facteur essentiel à la formation comme au maintien de l'indépendance politique. Qui oserait en effet nier la valeur de leur sentiment de la dignité nationale et de leur effort généreux apporté au plein épanouissement des facultés morales, intellectuelles et matérielles de leur collectivité ? Mais pour acquérir et maintenir la liberté politique il faut aussi l'indépendance économique.

Que l'on étudie l'histoire politique ou l'histoire commerciale d'un pays, et plus spécialement d'un empire, et l'on voit apparaître aussitôt le pouvoir politique sur l'emplacement des comptoirs commerciaux, aux lieux d'exploitation des mines et des puits de l'extérieur, et enfin, disons-le en tremblant, dans les pays saturés de capitaux étrangers. Le drapeau anglais fut précédé dans plusieurs Etats d'Amérique par des compagnies commerciales, telle la "Company of the Massachusetts Bay," telle la "Northwest Company." Et, en Afrique, c'est l'exploitation de l'or du Transvaal et du diamant de l'Orange qui y attirera le même étendard.

Si le pouvoir politique ne peut se passer de la finance, la finance est elle-même dépendante dans le domaine international du pouvoir politique. C'est en effet celui-ci qui noue et dénoue les relations diplomatiques, qui sanctionne les alliances et les traités. Avec quelle évidence saisissante cette vérité n'est-elle pas apparue à Washington, dans la discussion des intérêts alliés en Chine et dans le Pacifique , puis à Cannes et à Gênes, dans l'étude du sauvetage des mêmes intérêts, en territoire russe et allemand cette fois!

Pourquoi alors, au-dessus des gouvernements qui se succèdent à Ottawa — emportant avec eux à la fin de chaque régime leur politique administrative, leur tarif, leur système d'impôt avec les privilèges d'exception accordés à leurs protégés — les financiers, les commerçants et les industriels québécois ne saisiraient-ils pas loyalement la main que leur tendent des idéalistes, si l'on veut, mais aussi d'ardents tenants de la prospérité, de la grandeur et du rayonnement tant économique que moral et politique, de l'Etat français embryonnaire qu'est le Québec? Ces

"doctrinaires" ne sont pas d'ailleurs à redouter. Selon la formule de Benoit XV ils sont respectueux de l'ordre et des droits d'autrui. Tout ce qui les distingue c'est qu'on les trouve toujours et partout attentifs aux justes aspirations du Canada français, comme c'est leur droit.

L'organisation et l'indépendance économique du Québec seraient-elles synonymes d'isolement dans le monde de la finance et des affaires? L'une et l'autre sont au contraire les gages d'heureuses et de fructueuses relations extérieures . Les solides assises de la finance, de l'industrie, des banques, des assurances, du commerce canadien-français sur leur propre terrain rendraient ces derniers indépendants des collaborations actuelles. Et ainsi les nôtres, devenus capables de se replier sur eux-mêmes et d'agir séparément, ne se verraient plus obligés de se contenter de miettes, c'est-à-dire d'une petite fraction de jetons de présence et de dividendes soit de l'"Ogilvie Flour Mill," de la "Montreal Light Heat and Power," ou de la "Canadian Cottons." Ils seraient en état de faire des alliances commerciales avantageuses pour eux et leur collectivité dans toute l'Amérique et à travers le monde. Dans les conditions actuelles toutes les fois que l'un des nôtres s'enrichit dans une industrie, neuf ou dix de ses collègues anglais s'enrichissent du même coup. Et quelle cruelle ironie lorsqu'en plus il arrive qu'employés et clients sont en grande partie des Canadiens français!

***

Il est clair que le Québec a dès maintenant une politique extérieure. L'aspect particulier de cette politique devant nécessairement être ramené dans cet article à "l'Etat français et les Etats-Unis," considérons dans leur ensemble les

principaux traits physiques et moraux de nos voisins. Nous serons mieux en mesure de régler notre conduite à leur égard et nos relations avec eux.

Les Etats-Unis, avec une population d'un peu plus de 105,000,000 d'habitants,[1] sont un pays agricole, commercial et industriel, où l'exploitation du charbon, de l'huile, du cuivre, de l'argile y a pris une très grande expansion. Les financiers y pullulent, remarquables par la hardiesse de leurs entreprises, couronnées parfois de succès splendides, mais souvent aussi engouffrant les biens des petits épargnistes, jamais corrigés hélas! de leur tendance à soutenir les projets risqués.

Les habitants des Etats-Unis s'appellent eux-mêmes "Américains" du nom des habitants des deux Amériques! Ce manque de précision, doublé de prétention, loin de leur nuire, les sert. Un vague préjugé dispose généralement les esprits à admettre, qu'en dehors des Yankees il n'y a rien d'intéressant ni d'important en Amérique[2]. Il y a pourtant 200,000,000 d'habitants dans les deux Amériques, il y a donc autant de non-Yankees que de Yankees![3]

Les Etats-Unis ont un commerce intérieur et extérieur considérable. Veut-on en juger par quelques

---

[1] Dans son étude intitulée "L'Etat français et l'Amérique latine," M. Emile Bruchés i semble avoir grossi la population des Etats-Unis et diminué celle des républiques latines. *The New World Atlas*, édition de 1921, publié par P.-F. Collier & Son, que j'ai sous les yeux, donne une population de 105,710,620 aux Etats-Unis et à l'ensemble de leurs possessions 12,031,500 (dont 10,000,000 pour les seules îles Philippines). Nous sommes donc loin des 150,000,000 dont parle notre collaborateur.

[2] Suivant les chiffres fournis par M. Bruchesi, les 19 Etats latins du Sud auraient une population totale de 65,830,000. Dans l'Atlas déjà cité je trouve pour les mêmes pays 75,640,000. Si l'on y ajoute pour le Canada 8,500,000 et pour le Mexique 15,000,000, cela porte le total des sujets non-Yankees d'Amérique à 99,139,000.

[3] J'appelle Yankees les habitants des Etats-Unis. S'ils préfèrent un autre nom qu'ils le disent. Nomme-t-on "Américains" les habitants des Etats-Unis du Brésil, "Européens" ceux d'Allemagne?

chiffres? Leurs exportations pour avril dernier se sont totalisées à $321,000,000.00 et leurs importation à $217, 000,000.00 Pour une période de dix mois se terminant en avril toujours, puisque ce sont les chiffres que j'ai sous les yeux, leurs exportations se sont élevées à $3,131,000,000.00 et leurs importations à $2,095,000,000.00.

S'ensuit-il que les Yankees soient des modèles dans le commerce? Pas nécessairement. Un trait rapporté par un marchand de gros de Montréal jette un jour lumineux sur la méthode et l'esprit commercial yankee. "Il me tarde, disait-il, au cours de la guerre, de reprendre mes relations avec les maisons européennes. Depuis que je fais venir ma soie et ma laine du Japon et des Etats-Unis j'ai constaté que dans ces pays l'échantillon est rarement conforme à la marchandise. Aussi quand je vais faire mes achats à New-York, je m'y rends avec des assistants et nous mettons, là, nous-mêmes, dans les malles la marchandise achetée." [4]

Le succès du commerce et de l'industrie des Etats-Unis, comme celui de l'Allemagne, n'est-il pas dû tout simplement à la fabrication et à l'écoulement de marchandises à bon marché, quelle qu'en soit la qualité? Je le crois. Et il me semble qu'il se dégage de cette seule hypothèse une règle qui vaut la peine d'être exprimée.

Les industriels et les commerçants du Québec ne devraient mettre sur le marché que deux genres de marchandises: la marchandise à bon marché et la marchandise d'excellente qualité. Et encore faut-il que le produit recherché pour son prix modique ne se vende pas plus cher que la camelote yankee ou allemande et que celui qui est

[4] Ce procédé d'affaires déplorable, quelque peu imité par nos marchands, porte une grave atteinte à notre réputation et paralyse le développement de nos débouchés trop restreints.

destiné à être acheté pour sa qualité soit justement apprécié de l'acheteur. C'est une erreur trop commune chez nous de vendre un produit domestique de qualité inférieure au prix d'un produit étranger de qualité supérieure. Il y a là matière à réflexion pour les membres des chambres de commerce et pour les législateurs qui fixent les taux d'accise et de douane.

La grande activité du peuple des Etats-Unis devait nécessairement porter les Yankees à jeter les yeux sur les richesses naturelles du Québec. Aussi trop longtemps a-t-on vu ces derniers venir chercher notre matière première et la transporter chez eux avec de gros bénéfices. Le gouvernement du Québec a enfin prohibé l'exportation de notre bois brut. Il lui reste à prendre les mêmes mesures pour empêcher nos entreprenants voisins de s'enrichir avec notre amiante. La *Gazette* faisait récemment observer que les industriels étrangers manipulant l'année dernière une valeur de $12,000,000.00 d'amiante brut du Québec ont retiré de leur industrie $82,000,000.00.

Fort bien, prohibons l'exportation de l'amiante brut, mais tenons compte de l'erreur commise dans le passé, et favorisons en même temps nos nationaux, les industriels québécois. La prohibition de l'exportation du bois brut avait à peine été sanctionnée que notre territoire fut envahi par les industriels étrangers. Allons-nous nous contenter indéfiniment de remplir les fonctions inférieures dans la manipulation de nos richesses naturelles ? Ceux de nous qui voyagent dans le bas du Saint-Laurent sont humiliés autant qu'inquiétés par la multipliplicité des établissements industriels dirigés par des financiers des Etats-Unis ou d'Angleterre, des Etats-Unis surtout. La liste de leurs firmes peut être allongée presque indéfiniment. Citons au hasard: Brompton Pulp Compagny, Howard-Smith.

Brown Corporation de la Tuque, Laurentide Pulp de Grand' Mère, les compagnies de la rivière Bersimis, de la Manicouaguen, de la rivière Sherdrake, le Hammer Mill du Cap Chat, la compagnie de La Madeleine, l'Ontario Paper Co de Mont-Louis, la Chicago Tribune de Shelter Bay.

Il faut de toute nécessité que nous nous emparions, avec l'aide du gouvernement de Québec, de l'industrie de chez nous. Si notre action est trop tardive il nous faudra livrer un jour un corps à corps avec l'étranger sur notre propre territoire. Et ce dernier, bien qu'il connaisse chez lui le paganisme, le lynch, la mort aux prêtres [5], le divorce, et plusieurs autres prodromes de décadence, saurait bien alors, sous le prétexte d'ordre à rétablir, défendre avec les armes ses intérêts économiques, comme il le fait au Mexique et dans l'île de Haïti!

Satisfaits, sans doute, des bénéfices qu'ils retirent de l'exploitation de notre bien, les Yankees jettent de nouveau les yeux sur le Saint-Laurent. Ce qui rend leur projet troublant ce n'est pas tant les discours des impresarii Allen, du Kensas, Merrick et Barnes, de Chicago, ce n'est pas non plus l'intervention officielle du président Harding, c'est la recommandation qu'en font les délégués canadiens de la Commission des eaux limitrophes. Ces messieurs conseillent entre autres choses à leurs compatriotes l'internationalisation des parties exclusivement canadiennes du Saint-Laurent! Concéder à de plus forts que soi des droits égaux aux siens dans sa propre maison ne constitue pas précisément un acte de fine diplomatie! La politique canadienne c'est évidemment le creusement du canal de la Baie Geor-

---

[5] Au cours des derniers mois de 1921 trois prêtres ont été assassinés aux Etats-Unis: en Californie, dans l'Alabama et à Lead, dans le Dakota-Sud.

gienne, comme la politique du Québec doit être une opposition inébranlable au projet des Yankees. Soyons reconnaissants à M. Taschereau, président du Conseil de nos Ministres, de sa ferme attitude sur ce point important.

Gardons jalousement les parties du Saint-Laurent sur lesquelles nous avons un titre exclusif, en maintenant dans le domaine international cette règle de notre code civil : "Celui dont l'héritage est traversé par cette eau peut en user dans tout l'espace qu'elle parcourt, mais à la charge de la rendre, à la sortie du fonds, à son cours ordinaire."[6]

L'attitude de l'Ontario dans cette controverse démontre bien une fois de plus l'incohésion de la confédération canadienne, cet assemblage d'Etats embryonnaires aux intérêts et aux tendances contraires.

C'est assurément le droit des Etats-Unis de nous faire telle sollicitation qui est de nature à favoriser leur développement. Consultons les mêmes voix dans nos rapports avec eux et avec les autres. Cette règle paraît d'ailleurs conforme à la saine philosophie: "Deum instituisse societatem ut hominum jura in ea protegantur."

Le congrès des Etats-Unis ne nous a pas consultés avant d'adopter la loi Fordney qui nous frappe si directement.[7] Malgré le Tarif d'exception accordé à l'Angleterre cette dernière maintient l'embago sur le bétail canadien. Tout récemment encore le gouvernement anglais voulait acquitter au cours normal du change de la livre sterling une dette contractée pendant la guerre! Sachons

---

[6] Article 503 du Code Civil québecois.

[7] Au cours des derniers onze mois le Canada a exporté aux Etats-Unis du sucre pour une valeur de $2,257.00 contre $9,058,362.00, pendant la même période l'année précédente. L'exportation du blé a été réduite de $96,546,297.00 à $13,460,555.00. Et celle de la laine de $2,205,102.00 à $52,312.00. — "Commercial Intelligence Journal" (l'ancien "Weekly Bulletin"), numéro du 20 mai 1922, page 772.

donc nous débarrasser de l'humiliante tendance qu'un long colonialisme a développée en nous et qui nous fait considérer l'intérêt ou le désir des autres lorsque nous déterminons notre point de vue économique. L'exemple d'autrui aurait dû nous instruire depuis longtemps.

***

L'esprit de la politique des Etats-Unis n'est pas contraire, on s'en doute bien, à leurs besoins économiques. Aussi sont-ils franchement impérialistes, malgré le caractère officiel républicain et démocrate du gouvernement. Voici en effet une république, supposée décentralisatrice, qui ne trouve pas mauvais d'être annexioniste et conquérante.

Et c'est le souvenir de l'annexion de l'Alaska, acheté de la Russie en 1867, qui nous revient à la mémoire. En 1898 les îles Philippines, Hawaï, Porto-Rico et Guam passent au harem de l'Oncle Sam. En 1900 c'est le tour des îles de Samoa. Seize ans plus tard le même Oncle va chercher les îles de la Vierge, sans sourciller, après avoir loué à perpétuité, en 1903, la zone du canal de Panama. Et si les prétentions japonaines n'eussent pas été aussi fortes sur la petite île de Yap, au lieu de consentir à une possession indivise avec le Japon, on peut être assuré que le gouvernement démocratique et républicain des Etats-Unis aurait ajouté une île nouvelle à sa collection. Sans peut-être même s'en douter, les habitants de l'île de Yap auraient eu le bonheur de vivre officiellement à l'ombre du drapeau étoilé.

En rapprochant ces conquêtes des événements qui ont marqué la formation du territoire continental des Etats-Unis, les dernières annexions nous apparaissent bien comme

la suite naturelle de leur développement depuis la proclamation de leur indépendance.[8]

En 1920 le président Wilson reconnut dans un message adressé au Congrès que les Philippins, en maintenant chez eux un gouvernement stable, méritaient l'indépendance politique. Les îles Philippines ont toujours été depuis privées de la liberté, et elles le seront longtemps encore.

Si le gouvernement des Etats-Unis ajourne le problème philippin il s'occupe par contre de Haïti et Saint-Dominique. Déjà maître de Porto-Rico, il se croit tout désigné pour maintenir l'ordre intérieur de l'île voisine.Comment cet acte de charité internationale sera-t-il récompensé? Le gouvernement acceptera pour ses bons services de l'or, du platine, de l'argent, ou peut-être de la canne à sucre.

Ce qui paraît plus intéressant c'est la nature de l'occupation . Les pièces officielles venant de Haïti jusqu'à nous sont assez rares. Les journaux nous en ont toutefois transmis une récemment. C'est un bout du discours prononcé à Port-au-Prince par le sénateur Mc Cormick, de l'Illinois, en sa qualité de président de la commission d'enquête sur l'occupation de Haïti. "Nous sommes venus comme amis impartiaux et loyaux, dit M. McCormick, animés par un esprit de collaboration pour chercher une base économique et politique pour le progrès futur de Haïti et pour découvrir et assurer les moyens de maintenir parmi vous l'ordre social et administratif, la paix, la justice l'éducation et la prospérité."[9]

---

[8] En 1803 les Etats-Unis acquièrent le territoire français s'étendant de la Lousiane au Montana; en 1819 la Floride, alors terre espagnole; en 1842 le Maine par le traité d'Ashburton; en 1845, puis définitivement en 1870 l'Etat libre du Texas. Et l'on connait l'histoire récente du traité de Londres de 1903 où Lord Alverston sacrifia la frontière de l'Alaska.

[9] Le *Devoir*, 1er décembre 1921.

Ce discours a, paraît-il, été prononcé en présence du général d'Artiguenave, président de la république. Qu'a ressenti ce malheureux président ? Quelle fut l'expression de sa pensée ? car le général prit la parole après M. McCormick — le service de la presse associé ne nous le dit pas. — Maintenir en pays étranger "l'ordre social et administratif, la paix, la justice, l'éducation et la prospérité" n'est-ce pas se substituer proprement au pouvoir établi ? Puisque les soldats des Etats-Unis se conduisent déjà à Haïti comme en pays conquis, il reste peu de chose à dire au gouvernement de Washington pour compter une nouvelle colonie. Il trouvera bien un jour une formule obscure, à double sens, pour faire part officiellement aux gouvernements étrangers de sa dernière conquête. "The world is safe for democracy!" M. Wilson fut, à la vérité, un mauvais prophète.

***

Ne perdons pas, nous, notre temps à prophétiser, à nier la possibilité d'une évolution historique prochaine au Canada, ou à la prédire en spécifiant que ce sera l'annexion aux Etats-Unis, l'indépendance canadienne ou l'indépendance québécoise. Développons avec méthode et constance toutes les forces et toutes les ressources de notre famille ethnique. Quelle que soit la prochaine transformation politique, elle ne sera que transitoire si elle ne permet pas au Québec de prendre place dans le monde international en qualité d'Etat souverain français d'Amérique.

Tout nous porte à conclure à la nécessité de cet aboutissement final; la croyance, généralement répandue chez nous, à une mission providentielle de notre peuple catholi-

que et français,[10] le désir légitime de liberté qui existe dans l'âme de toute vaillante collectivité,[11] le sens de la dignité nationale, nos intérêts religieux, politiques et économiques dans le monde, et enfin le mauvais et faux esprit de nos coassociés anglais de la confédération — mauvais, parce qu'ils n'ont jamais consenti à nous traiter en égaux, faux, parce qu'ils n'ont pas fait du Canada leur unique patrie. La faillite de la confédération est complète du point de vue des Canadiens français. Après avoir été forcés de payer l'impôt du sang dans une intervention armée que la majorité de notre collectivité n'a jamais approuvée, nous payons à l'Etat des contributions énormes pour solder les frais de la même intervention et pour rétablir l'équilibre des finances publiques rompues par des entreprises de chemins de fer dont nos coassociés anglais sont seuls responsables. Sous la Confédération, comme sous l'Union, nous payons les dettes de ceux qu'il est convenu d'appeler les maîtres de la finance et des affaires. Nous rendons-nous compte enfin de la duperie dont nous sommes les victimes ?

Oui, développons toutes nos ressources matérielles, intellectuelles et morales dans le sens de la souveraineté. L'union des volontés tendant vers un but défini nous donnera bien vite la souveraineté intérieure, qui, elle, n'a besoin de la sanction d'aucun pouvoir.

Mais quelles relations pourrons-nous jamais entretenir avec les Etats-Unis, surtout si l'on tient compte de leur politique ? Nous pourrons avoir avec la république voisi-

---

[10] Gailly de Taurines le note dans son livre: "La Nation canadienne."

[11] Surtout si cette collectivité devient imposante par le nombre, comme c'est le cas de la nôtre. Dans une étude sur le Canada français M. le Chanoine Chartier explique comment nous serons vraisemblablement 4,000,000 dans Québec en 1941 et 8,000,000 en 1971 — *La Revue Trimestrielle* de décembre 1921.

ne tous les rapports de peuple à peuple, d'Etat à Etat si nous prenons les moyens nécessaires pour atteindre notre fin. Résumons-les.

Auparavant me serait-il permis de rappeler aux timorés que celui qui nous inquiète est parfois plus inquiété que nous-mêmes? Les Etats-Unis quoique jeunes ont tous les signes de la décadence: l'irréligion, la corruption des moeurs, la ruine des familles par le divorce, le lynch, les divisions intestines entre blancs et noirs, entre capitalistes et ouvriers, l'absolutisme de la ploutocratie, le réveil des races non-anglo-saxonnes,[12] la trop grande étendue de territoire. Ne posons pas en principe que nous sommes faibles et devrons demeurer faibles et que les autres sont forts et qu'ils demeureront toujours forts.

C'est la mentalité anglo-saxonne qui domine aux Etats-Unis; il faut faire preuve de force avec nos voisins. Nous serons forts dans la proportion où nous serons maîtres de nos richesses naturelles, en particulier de l'amiante, de la pierre calcaire, de nos forces hydrauliques, de l'exploitation des forêts, de l'industrie laitière et sucrière, de la culture du tabac, de la production des fourrures, de nos pêcheries, de notre commerce,[13] de notre agriculture.[14] Disposons enfin les routes, les chemins de fer, les usines de manière à favoriser la défense nationale.

---

[12] Il y a trente pour cent d'Allemands dans l'Etat du Wisconsin, près de vingt-cinq pour cent dans les Etats de New York, d'Illinois, d'Iowa et de Missouri — "*L'Action française*" no de janvier, page 13.

[13] Mais le marchand a besoin de la collaboration de l'acheteur. L'"Avenir du Nord" estimait récemment que la ville de Saint-Jérôme verse annuellement $75,000.00 à la maison Eaton de Toronto — Le *Devoir*, 6 mars 1922.

Les juifs s'établissent dans nos campagnes et nos compatriotes sont assez sordides pour les faire vivre, quoique après enquête faite au cours des deux derniers étés j'aie constaté que les marchands juifs ne vendent pas leurs marchandises à un prix plus bas que nos gens.

[14] Les juifs ne sont pas agriculteurs, mais peu à peu un certain nombre le deviendront si on les laisse se multiplier dans nos campagnes.

Faisons-nous connaître à l'étranger, c'est le premier pas vers les alliances. Québec devrait s'intéresser aux congrès de l'Union panaméricaine. Songeons-y dès maintenant, en nous plaçant, si l'on veut, au seul point de vue de nos relations commerciales. Le cinquième congrès de l'Union se tiendra à Santiago en mars 1923. Pourquoi n'y aurait-il pas au Chili l'an prochain un représentant au moins officieux des intérêts québécois? Pourquoi encore Québec ne serait-il pas représenté à Buenos-Ayres et à Rio-de-Janéiro comme à Washington ou à New-York et à Paris?

On ne saurait nier l'évolution constitutionnelle qui se produit nécessairement dans tous les pays. En Angleterre, comme ailleurs, peut-être plus qu'ailleurs, la coutume constitutionnelle évolue; le cabinet a été défait récemment sans juger à propos de remettre sa démission au roi. Les Dominions évoluent aussi. De l'aveu de M. Lloyd George ils sont "devenus de vraies nations, et se tiennent maintenant à côté du Royaume-Uni comme d'égaux partenaires." [15] Pourquoi l'état constitutionnel de Québec n'évoluerait-il pas lui aussi? Et pourquoi pas dans le sens de nos intérêts?

Il y a un peu plus d'un an les fabricants de papier yankees, constatant qu'avec le cours du change d'alors les fabricants norvégiens, suédois, hollandais et allemands, pouvaient vendre leur produit aux Etats-Unis à un prix moindre que le coût de revient, demandèrent au Congrès d'imposer une taxe spéciale de $15.00 la tonne sur le papier étranger, sauf sur celui du Canada. L'exception faite en notre faveur était due au fait que nous fournissons plus de 40 pour cent de la consommation yankee.

---

[15] Discours à la conférence impériale — Le *Devoir*, 21 juin 1921.

Avec son seul amiante, et son papier le Québec pourrait facilement obtenir des Etats-Unis une entente favorisant en retour le producteur,l'éleveur et le consommateur québécois. L'Etat français que nous sommes, parvenu à la souveraineté et, même dans les conditions actuelles, en étendant un peu ses prérogatives constitutionnelles, en les faisant évoluer dans le sens de ses intérêts, pourrait fort bien s'entendre avec un puissant voisin. Il suffirait d'y mettre de l'intelligence et de la fermeté.

Cela ne veut pas dire que la formule de nos relations extérieures doit être: la force, et rien que la force. Non, en latins et en catholiques choisissons plutôt le mot d'ordre de Son Eminence le Cardinal Amette au Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger: *"Curam habe de bono nomine."* Prenez soin de votre bon renom . Le Cardinal ajoutait: "cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus."

La balance du commerce québécois est favorable[16] et nos exportations, considérables.[17] Il est donc possible d'établir à l'extérieur des relations commerciales fort intéressantes pour les étrangers.

Si à ces liens économiques nous faisons valoir auprès de la France et des républiques latines de l'Amérique méridionale, les avantages de la solidarité du sang et de la sympathie, nous trouverons assurément de précieuses alliances économiques et politiques. Napoléon III expliquait jadis au général Forey, commandant en chef du corps expéditionnaire français au Mexique, que la France

---

[16] Nos importations s'élevèrent en 1921 à $362, 495, 158.00, et nos exportations, au cours de la même année, formèrent un total de $461, 497, 001.00 — Annuaire statistique de Québec, 1921.

[17] La proportion des exportations du Québec comparée à celles du Canada entier fut de 50.2% de 1869 à 1873 , et de 43.4% de 1917 à 1921 — Annuaire statistique de Québec, 1921.

en intervenant en ce pays se proposait: "1° de mettre obstacle à l'absorption de cette partie de l'Amérique par les Etats-Unis; 2° d'empêcher que la grande fédération anglo-saxonne ne devienne l'unique intermédiaire et le seul entrepôt pour les denrées et le commerce du continent nord-américain; 3° de rétablir le prestige de la race latine en Amérique; 4° d'accroître l'influence de la France au moyen de l'établissement au Mexique d'un gouvernement plus sympathique à ses intérêts."[18] Les mêmes motifs justifient aujourd'hui la France et les républiques latines du Sud de favoriser la formation d'un Etat français en Amérique.

***

Je ne puis terminer cet article sur l'Etat français du Québec et les Etats-Unis sans dire un mot des Franco-Américains. Le souveraineté du Québec n'aurait sur eux aucun effet direct; mais il semble évident que si leurs compatriotes d'origine italienne, polonaise ou suisse se ressentent du prestige et de la gloire dont peut jouir dans le monde leur patrie d'origine, tout ce qui s'ajouterait à la grandeur du Canada français ne pourrait être que bienfaisant à nos frères de là-bas. Ils peuvent beaucoup, du reste, pour nous préparer de bonnes relations entre leur pays et le nôtre et nous ne l'ignorons point. Que les Franco-Américains aient cette assurance: nous nous appliquons à les comprendre toujours mieux, évitant de demeurer plus longtemps à leur égard dans l'erreur où la France est tombée elle-même à notre endroit. Nous ne les considérons plus comme des émigrés ayant toujours besoin de notre tutelle et de nos conseils. Ils sont maîtres de leurs destinées.

---

[18] Le Droit international — par Charles Calvo.

Toujours il nous est agréable de recevoir les Franco-Américain dans le Québec et nous invitons tout spécialement leurs fils à faire ici des études utiles, comme la France invite elle-même tous les Français par le sang et la culture à recevoir chez elle les leçons de ses maîtres. Nous allons à eux pour les mieux connaître et pour être mieux connus d'eux, pour réaffirmer une vieille alliance morale au bénéfice de la civilisation française en Amérique.

Par le moyen de l'organisation économique, qui fit du Zollverein un levier politique, préparons l'accomplissement de cette prophétie de Louis Fréchette:

"La plante qui va naître étonnera le monde
"Car, ne l'oubliez pas, nous sommes en ce lieu
"Les instruments choisis du grand oeuvre de Dieu."[19]

Anatole VANIER.

---

[19] Ce n'est assurément pas à l'état de colonie que nous accomplirons quelque chose de remarqué dans le monde, ni même en Amérique, où tous les pays possèdent la souveraineté, sauf le nôtre.

Du 16 au 19 février 1922 s'est tenue à Heidelberg ce que les Allemands ont appelé "une véritable semaine alsacienne." On pourra voir par cet extrait du discours du professeur Oncken qu'en Allemagne même on se soucie de l'avenir politique des Germano-Américains. Et nul ne saurait dire à quoi peut aboutir le problème des races dans la grande république:

"L'idée centrale du discours d'Oncken fut que le peuple allemand a une sorte de vie double; il y a une civilisation allemande et il y a un Etat allemand, dont les limites ne coïncident pas et n'ont jamais été plus distantes qu'à l'heure actuelle. Au delà du monde clos que constitue l'Etat allemand, vit un autre monde allemand formé par toutes les races de civilisation germanique, qui glissèrent en dehors des frontières du Reich. C'est, autour de l'Allemagne, un invisible "imperium germanum." Entre ces rameaux dispersés, Tyrol méridional, Burgenland, Carinthie, Sturie, Allemands des Etats-Unis, etc., et l'Allemagne, il existe une communauté de culture supérieure à toutes les frontières. C'est dans ce même et large cadre qu'il faut placer le problème alsacien-lorrain; il n'est qu'un aspect symbolique de la double existence de l'Allemagne."

"THÈMES SOCIAUX"

Mgr L.-A. Paquet vient de publier un nouveau volume d'études et d'appréciations[1] qui ne le cède en rien aux autres ouvrages que nous tenons déjà de sa plume théologique si experte à appliquer aux problèmes de chez nous les éternels principes du dogme et de la morale catholiques.

Sur divers thèmes sociaux, il promène la lumière évangélique ; et de son humble cellule du Séminaire de Québec, il continue de répandre l'enseignement de l'Eglise et du Pape sur les questions qui sollicitent l'attention de la nation canadienne aussi bien que celle de tous les peuples. Il se penche sur le corps social pour constater quelques-uns de ses maux et lui appliquer les remèdes opportuns.

L'individu ne peut pas vivre pleinement sa vie humaine, s'il est isolé de ses semblables; et pour tendre efficacement à la complète réalisation de l'idéal humain, il a besoin du concours de tous ses frères; il doit profiter de tous les avantages de la vie sociale pour satisfaire aux besoins les plus légitimes et les plus profonds de son intelligence, de sa volonté, de sa sensibilité. Vivre en société, c'est une condition indispensable posée par la nature à tout individu qui veut vivre en homme et réaliser l'épanouissement de sa vie personnelle.

Dans ce tout organique et vivant chacun doit apporter sa part de richesses intellectuelles, morales et matérielles; chacun agit en être raisonnable et libre, travaille, se nourrit,

---

(1) *Etudes et appréciations. Thèmes sociaux.* par Mgr L.-A. Paquet, 1922, 1 vol. prix $1.00. Imprimerie franciscaine missionnaire. Depôt général à L'Action Francaise, 369 rue St-Denis, Montréal.

s'habille, s'abrite, se repose même et se divertit et contribue à sa manière au bien commun sous la direction de l'autorité sociale.

Ce que pense saint Thomas sur cette question, Mgr L.-A. Paquet avait plus que tout autre, des titres pour le dire à ses compatriotes. Sa longue intimité avec l'ange de l'école lui a rendu familière la pensée intégrale du maître incomparable. Il a scruté tous ses écrits. Aussi bien il ne manque pas de nous dire avec quelle hauteur de vue et quel sens profond de la réalité, le théologien du Moyen-âge arrive à une conception vraiment humaine de la vie sociale.

Deux choses, enseigne saint Thomas, contribuent au bonheur temporel de l'homme. "L'une qui est capitale; c'est une vie vertueuse, car la vertu gouverne les conditions de l'existence. L'autre qui est secondaire et comme instrumentale, laquelle consiste dans une qualité suffisante de biens matériels dont l'usage est requis pour la pratique de la vertu". Voilà donc les deux objectifs subordonnés l'un à l'autre, où doivent tendre tous les efforts de toute bonne administration politique. Et Mgr Paquet qui a sa manière d'être canadien, d'aimer notre patrie, notre histoire et notre vie, soumet à ses lecteurs des considérations que tous les citoyens du Canada pourraient méditer sérieusement pour établir d'abord chez nous la paix nationale dans la justice et la charité.

"Mais, dans la société, ni les biens de l'ordre spirituel, ni ceux de l'ordre matériel ne peuvent suffisamment s'acquérir au milieu des conflits extérieurs et des luttes fratricides. L'un des premiers devoirs de l'autorité séculière, est donc d'établir les peuples dans l'unité d'une paix solide et féconde, de repousser les assauts du dehors, de redresser les griefs, de corriger les abus, de courber les volontés sous

l'empire d'une salutaire discipline. Dans la pensée du Docteur Angélique, rien n'est plus contraire au vrai patriotisme que la conduite de ceux qui par leurs injustices et leurs vexations, alimentent les conflits de races et de langues, et l'antagonisme des classes sociales. De même, dit-il, que l'homme ne peut rien faire de bien sans l'union des parties qui le composent, de même un peuple qui n'a pas l'unité de la paix, est entravé dans sa marche par les divisions intestines."(page 49)

***

Pour répondre aux désirs, soit des organisateurs de congrès, soit des dirigeants de Semaines Sociales, Mgr Paquet fut amené à parler de l'action sociale du Tiers-Ordre, de l'action sociale catholique, de l'organisation professionnelle, de la participation ouvrière, du rôle social de l'Etat.

On sait bien à qui recourir quand il s'agit de faire pénétrer dans la conscience de tous les catholiques les idées élémentaires du christianisme, et de mettre à la portée des nôtres les enseignements des souverains pontifes. Et l'on n'est jamais déçu. Le 24 décembre 1919, dans un discours au Sacré Collège, Benoit XV qui, pendant son pontificat de sept ans, s'efforça de rendre possible avec les peuples "une paix juste et durable", disait: "Aujourd'hui, c'est entre les concitoyens une nouvelle et plus implacable guerre: guerre d'envie et de haine aveugle." Déplorant cette "lutte pour le partage des biens qui met aux prises les diverses classes de la société, lutte si acharnée qu'elle menace déjà d'aboutir à une catastrophe universelle" il en condamne les fauteurs. Ce sont d'abord les spéculateurs qui se sont injustement enrichis. "Une guerre prolongée, déclare-

t-il, est venue exaspérer encore cette haine entre les classes en raison surtout de ce qu'elle a imposé à la masse un intolérable renchérissement de la vie, tandis qu'elle procurait brusquement à de très rares privilégiés des fortunes colossales." [1] Et précisant encore, le Pape ajoute dans ce même *Motu proprio* : "A l'heure où les rivalités que nous avons signalées mettent aux prises riches et prolétaires, un grand nombre d'hommes semblent vouloir surexciter la haine des pauvres par un luxe effréné qu'accompagne la plus révoltante corruption." Mais dans son amour de l'équité, Benoit XV réprouve également les agents de haines civiles que sont les flatteurs plus ou moins intéressés des passions populaires: c'est ainsi que, dans une lettre à l'évêque de Bergame, il blâme sévèrement ceux "qui iraient jusqu'à exciter davantage l'animosité du peuple contre les riches" et il demande" aux prolétaires de veiller à ne pas mettre leur foi en péril par des revendications exagérées."

Toujours à l'affût de la pensée romaine, Mgr Paquet devait faire écho à tous ces accents pour prêcher la paix sociale et en indiquer les bases justes. Il revient à l'immortelle encyclique *Rerum novarum* dont il vulgarise les enseignements. Il travaille à sa manière à la formation des syndicats nationaux et catholiques. Lord Ashbourne croyait "que des routes nombreuses et variées peuvent mener des penseurs et des travailleurs divers au même rendez-vous." Il ne se trompait pas. Les membres du clergé qui sont dans le ministère actif et qui considèrent avec le Pape, "comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible à la science et au mouvement social par l'étude, le contrôle ou l'action" sont très heureux de l'apport apporté par notre éminent théologien à la paix sociale, parce qu'il veut bien

(1) *Motu proprio* du 25 juillet 1920, sur le Patronage de Saint-Joseph.

mettre à l'honneur les théories qu'ils s'efforcent de réduire en pratique.

"Toute réflexion, disait Renan, qui transporte l'homme hors du cercle étroit de son égoïsme est salutaire et bonne pour l'âme, quel que soit le tour que prennent ces réflexions." Tous les catholiques doivent sortir d'eux-mêmes pour jouer leur rôle dans la défense de la civilisation chrétienne, pour le maintien en particulier de cet ordre social que l'on a remarqué dans la province de Québec. Il fait bon de se sentir disciples de notre maître canadien de Québec pour lequel nous entretenons un culte de respect et d'honneur et de songer qu'il travaille avec nous tous pour répandre la lumière sur la route dans laquelle nous devons engager nos pas. Qu'il parle de bolchévisme ou d'assistance publique, qu'il dénonce l'impérialisme sans foi ni loi, il nous montre les écueils que nous devons éviter pour ne pas compromettre le patrimoine que les aïeux nous ont légué.

Puissions-nous tous ne faire qu'un coeur et qu'une âme dans le corps social du Christ pour vivre toujours et défendre sans relâche notre vie dans son intégrité catholique, dans son intégrité française!

Abbé Philippe Perrier.

NOTRE ORIGINALITÉ

Qui n'a entendu, sur des lèvres bien canadiennes-françaises, de ces boutades lassées, presque amères: "Bah! nous manquons d'originalité. Nous sommes un peuple sans caractère. Pas un signe au front qui marque la prédestination de l'être pour les nobles survivances, pour la gloire du grand art." Ainsi pensent et parlent ceux qui ne croient ni à l'avenir de notre race ni à celui de nos lettres.

Ces pessimistes ont-ils jamais regardé autour d'eux? Ont-ils jamais porté leurs regards quelques verges seulement au-delà de l'ombre très aristocratique que projette leur hautaine tour d'ivoire? Oh! sans doute, nous ne portons pas à la figure de notre âme les traits augustes et profonds des races millénaires. Et l'étonnant, ne serait-ce point qu'on pût les trouver au visage d'un peuple qui atteint à peine l'âge de l'adolescence? Mais si ces traits nous manquent, n'est-il rien vraiment qui nous distingue, qui nous fasse un visage, une âme à part dans la famille des peuples? Si, après trois cents à peine que nous sommes nés, l'originalité souveraine, définitive, n'a pas buriné en nous ses traits vigoureux, est-ce à dire qu'aucune ébauche d'originalité ne laisse transparaître son premier dessin à la physionomie de notre âme? Est-ce à dire surtout que les conditions matérielles et morales nous manquent de nous faire un esprit qui nous soit propre?

J'ouvre les yeux, je regarde autour de moi; je regarde plus loin que moi, là-bas, aux confins extrêmes de ce pays québecois que la Providence nous a assigné comme patrie. Et s'il est vrai que l'originalité d'une race est faite en premier

lieu du reflet du milieu, de l'image particulière imprimée en nous par le pays, est-ce que la patrie canadienne-française ne nous projette rien qui soit caractéristique ? Ailleurs, aux abords du golfe, sur les rives du Pacifique, ils ont peut-être le même pittoresque, les mêmes paysages variés: des plaines se mêlant aux montagnes dans un accord suffisamment harmonieux; peut-être en ces portions extrêmes du pays canadien,en ces régions que baigne la mer, le climat est-il ou plus chaud ou plus brumeux, moins propre, en conséquence, à maintenir l'équilibre d'un tempérament. Ailleurs encore, dans les plaines de l'Ouest, ils ont la monotonie solennelle et impressionnante des vastes espaces qui s'achèvent à l'horizon dans la même ligne uniforme. Mais, par cela même, j'en ai peur, la monotonie des aspects fera les hommes tout pareils, leur mettra au front un trait profond, sans doute, mais un seul; et gâtera, pour sûr, la richesse des tempéraments qui est faite de dons variés richement nuancés, se balançant dans l'équilibre parfait. Nous, les enfants du Québec, quel visage, quels dons trouvons-nous maintenant à notre pays, au cadre terrestre où s'est éployée notre race ? Le pittoresque est ici plus varié; nous avons de la plaine et des montagnes; une plaine magnifique, celle du Saint-Laurent, celle, où depuis le temps de Champlain, nos pères ont travaillé à asseoir les fondements de notre avenir. Mais il y a aussi vers le Nord, nos Laurentides dont la ligne bleue met du rêve un peu partout dans notre ciel, depuis les régions au-delà du Saguenay jusqu'aux rives de l'Outaouais. Nous avons surtout notre fleuve royal. Nos voisins d'Ontario possèdent, en vérité leurs grands lacs, bassins superbes, mais fermés ou à peu près et qui exposent un peuple à se replier sur soi-même, à se mirer en ses grands miroirs et peut-être à s'y complaire. Nous, notre joyau est un fleuve,

c'est-à-dire un grand courant en marche vers la mer; il met du mouvement , de l'élan dans le paysage de la patrie. Il invite nos esprits à sortir d'eux-mêmes, de leur égoïsme, pour s'élancer aux nobles chevauchées, aux ardentes conquêtes morales. Puis, si nos hivers sont durs, nos automnes, nos printemps sont beaux; nos étés sont chauds. Notre ciel ignore les longues brumes et les longues mollesses des chaleurs tropicales. Et voilà qui maintient l'âme de notre race dans une saine vigueur, dans un bel et solide équilibre.

Nous nous souvenons ensuite que voici bien quelque trois cents ans que ce pays, avec ses influences très particulières, agit sur un type de race française. Celui-ci ne s'est pas mis en garde contre la terre québecoise, ne lui a pas trouvé que des imperfections, des laideurs, mais l'a choisie, l'a aimée comme son foyer, sa terre d'élection; il s'est laissé façonner par elle autant que de ses rudes mains elle le façonnait. Mais alors croit-on que dans cette longue existence l'un près de l'autre, dans ces fiançailles de la terre et de l'homme, l'homme n'a rien pris de la patrie, ne porte point sur sa figure et en son âme quelques traits de l'auguste beauté ?

On connaît la page délicieuse de J. Lemaître sur l'amour de la patrie. Lemaître a regardé "l'harmonieux et noble paysage des Champs-Elysées;" il a lu quelque livre subtil d'un de ses compatriotes; dans la province, au foyer de famille, il a senti autour de lui" les vertus héritées," la patience, la bonté de cette race dont il est issu; d'une courbe de la rive il a embrassé la Loire étalée et bleue comme un lac, avec ses prairies, ses peupliers, ses îlots blonds, ses touffes d'osiers bleuâtres, son ciel léger, la douceur épandue dans l'air et non loin, dans ce pays aimé des anciens rois de France, il a aperçu "quelque château ciselé comme un bijou."

Et l'écrivain conclut avec amour: "Je songe que la patrie, c'est tout ce qui m'a fait ce que je suis; ce sont mes parents, mes amis d'à présent et tous mes amis possibles; c'est la campagne où je rêve, le boulevard où je cause, ce sont les artistes que j'aime, les beaux livres que j'ai lus. La patrie, je ne me conçois pas sans elle, la patrie, c'est moi-même au complet."

Pouvons-nous penser qu'un peu de cette ressemblance, de cette parenté physique et spirituelle, célébrée par le grand écrivain s'établit, s'affirme peu à peu entre nous et le pays de Québec? Sans doute les paysages élyséens, les flèches gothiques, les silhouettes gracieuses des vieilles constructions féodales ou des châteaux renaissance se font rares à nos horizons. Si nous possédons de grands et riches paysages physiques, pouvons-nous dire que chez nous, les paysages moraux les égalent en beauté, en puissance de rêve et de pensée?

***

Ici encore je dis: regardons.

Notre pays est un pays catholique et français. Cela seul, si je ne me fais illusion, dit déjà quelque chose. En est-il beaucoup de ce caractère en notre vaste Amérique? Et si de pareils reliefs nous échappent, est-ce la faute des choses ou la faute de nos yeux qui ne savent pas voir ou qui reportent sur toutes les réalités le voile déformateur de leurs souvenirs livresques?

Notre pays est un pays catholique. Quand je le parcours d'un village à l'autre, je m'aperçois que ce premier caractère projette sur nos horizons un trait déjà fort et beau: la ligne de nos clochers.

Nos clochers, ils dominent tout dans nos villes comme dans nos champs. Rien ne monte plus haut que leur élan

et ils attestent, a dit l'un de nos écrivains; "la hauteur des croyances dans les âmes." Regardons encore: ces clochers élèvent dans les airs un signe, un symbole: la croix. Et cette croix, il faut bien le dire, elle n'appartient qu'aux clochers québécois. Elle est nette, claire, franche comme une phrase latine ou française ; ailleurs elle se charge de traverses étranges ; on dirait qu'elle a honte de paraître si haut, qu'elle fait effort pour se dissimuler. Chez nous, c'est la croix latine, c'est la croix tout court que le prêtre nous a mise au front, à l'instant du baptême; et nos clochers l'arborent franchement, hautement, sans respect humain. Du reste, voyez à leur fine pointe, cet autre symbole qui entend marquer l'espèce de vaillance dont s'entoure chez nous, la profession de foi catholique: le coq gaulois s'est perché là-haut pour chanter à la française, un peu en panache, avec une sorte de fierté légère, aérienne, la confession du credo.

Mais les clochers qu'on voit de tous les points de la paroisse , ont aussi une voix que l'on entend de partout. Et par là l'église est bien, chez nous, le coeur de chacune de nos petites communautés sociales. Le coeur, cela veut dire que, par l'Eglise, la vie reflue jusqu'aux membres les plus éloignés; et cela veut dire encore que, de ces membres eux-mêmes, par un mouvement de retour, la vie revient à l'Eglise. Oui, tels sont bien les échanges mystérieux qui, par nos clochers, beaucoup mieux que par une station de radio-télégraphie, se font, de l'église aux fidèles et des fidèles à l'église. La voix des clochers porte au loin des messages de foi, d'espérance. De loin, on lui répond par la prière, par un élan de charité qui, dans les plus modestes tabernacles des plus pauvres églises de chez nous et chez nous seul, va réjouir le Christ solitaire, et maintient entre Lui et les plus simples et les plus pauvres des hommes, la haute et

personnelle amitié d'un Dieu. Mieux que cela. Il semble que pour se sentir moins éloignés de l'église et de son clocher, nos pères aient voulu en multiplier les miniatures à travers leurs champs, le long de leurs routes. Ils y ont élevé la croix des chemins, croix franche, celle-là aussi, et, comme celle du clocher, surmontée du symbole de la race: le vieux coq gaulois.

Ne sont-ce pas là des caractéristiques, et de vraies et de belles ?

M. René Bazin écrivait un jour: "J'ai aperçu, enveloppé d'ormeaux, un clocher fin, tout blanc, d'où partait l'angelus du soir et j'ai dit: "Puisque mon Dieu est là présent, les Canadiens sont tout autour." Les Canadiens sont tout autour! Fine réflexion qui marque bien l'attraction, la force d'aimant que les clochers exercent sur nos âmes, mais qui indique aussi un autre élément de nos paysages religieux. Voyons bien ce qui chez nous se groupe autour des églises. Sont-ce des contreforts qui viennent se placer là pour soutenir le temple ? Oui, c'est un peu cela: c'est une magnifique germination spirituelle que l'Eglise, par sa seule puissance fécondante, a fait pousser autour d'elle. Je vois là des écoles, des couvents, des hospices, des hôpitaux: autant de monuments surmontés eux-mêmes de la croix et où la vie de l'Eglise reflue plus abondante comme en ses artères maîtresses. Et cela encore est spécial au Canada français. Si nous pénétrions dans ces hautes maisons si hospitalières, elles nous apprendraient que là s'affirme en outre une façon bien à nous de connaître, d'aimer et d'instruire l'âme des petits enfants; que là on y comprend et on y aime le pauvre, le souffrant, comme nulle part ailleurs on ne le fait en ce pays. Et si Maurice Barrès a consacré tout un chapître de son *Génie du Rhin* à faire voir ce que la charité française, parce que catholique,

avait apporté de noblesse plus fine, de moeurs plus douces aux pays rhénans, croit-on que tant d'admirables communautés, tant de femmes et d'hommes consacrés à Dieu et qui dispensent l'aumône du verbe et de la charité au Canada français ne lui font pas une noblesse d'essence très haute, très spirituelle ? Comme toujours, hélas! je ne m'arrête qu'à des traits de surface, qu'à des lignes plus générales! Il faudrait aller plus outre, pénétrer plus profondément dans nos moeurs, voir ce qu'y a déposé partout le catholicisme, ce qu'il y a mis de son parfum, ce qu'il a commandé aux attitudes de nos pères.

Mais notre pays, ai-je dit, est aussi un pays français. Glorieuse note qui, comme les autres, ajoute son trait au paysage moral. Sommes-nous vraiment comme tout le monde ? Existe-t-il au Canada un type français bien caractérisé, bien marqué à une effigie particulière ?

Je n'insiste pas sur les traits physiques en train pourtant de se dessiner avec leur ligne, leur relief et qui n'ont nullement besoin du microscope pour être reconnus. Je préfère écouter parler autour de moi.

Depuis la côte du Labrador, depuis le roc de Percé jusque là-bas, au-delà du Québec, jusque dans la péninsule ontarienne, sur une étendue de plus de quatre cents milles et qui va de chaque côté du fleuve jusqu'à quarante, soixante, quatre-vingts milles dans les terres, une seule langue résonne sur les lèvres humaines, langue qui est faite de vocables français bien authentiques, d'une source intégralement pure, qui traîne pourtant dans son flot clair, quelques fragments de métal plus ancien, nos vieux mots, traits de race, savoureux archaïsmes qui font dire aux voyageurs superficiels, aux découvreurs d'Amérique, que nous parlons un patois normand du XVIIe siècle. En quel coin de ce continent trouve-t-on un autre territoire de langue et

de culture française ? Et la race d'où nous sommes issus et la langue que nous parlons ne vont-elles point marquer à jamais cette terre d'un caractère impérissable ?

Au besoin, son histoire seule, la marquerait du sceau immortel. Ah! notre histoire! je sens que je serai impuissante à faire entendre comme il convient cette grande voix souveraine et mystérieuse, voix de lyrisme et d'épopée!

Vous qui daignez me lire, vous êtes passés, une fois au moins, devant le monument de Dollard, celui de Jeanne Mance, de Maisonneuve; vous êtes partis, un de ces jours, errer comme font les poètes, le long de la vieille rue tortueuse de Montréal, la rue Saint-Paul, qui fut autrefois le centre de Ville-Marie. Vous avez reconstruit autour de vous l'antique décor; près de vous ont passé les chevaliers de jadis, traînant leur épée sur le pavé de bois, les missionnaires revenus des lacs lointains, les beaux aventuriers arrivés d'hier des pays d'en haut ou des rives du Mississipi, l'humble soldat des grandes guerres iroquoises, le modeste paysan, l'héroïque défricheur. Dans les yeux de tous, petits et grands, un éclair brillait qui pour vous les apparentait aux preux des plus belles histoires, des plus belles chansons de gestes. Dites-moi, n'avons-nous point le droit, sans mauvais chauvinisme et sans gauche ostentation, n'avons-nous point le droit de penser et d'écrire que bien peu d'histoires ont montré au monde de pareils exemplaires d'humanité et que cela encore nous est un titre original autant qu'une raison de fierté ? Quand il me plaît de faire une réconfortante évocation, je prends une carte de notre pays; je suis sur le papier ces longues veines bleues qui courent à l'intérieur du continent, à partir de Montréal et qui sont le Saint-Laurent ou l'Outaouais, celle-ci qu'on appelait autrefois la Grande-Rivière. Je longe cette dernière, en passant par Carillon illustré par les sublimes

sauveurs; puis je continue, en glanant l'histoire, le long de ma route; je continue jusqu'aux grands lacs, jusqu'à l'Huronie, la terre des martyrs, jusqu'au Michigan, le poste des grands explorateurs; je suis ces "coureurs de fleuves" dans leurs randonnées prodigieuses autour du bassin de l'Ohio, vers le delta du Mississipi, vers les montagnes rocheuses, à la recherche de la Mer Vermeille; et je me demande si aucune race en Amérique fournit jamais pareille légion de chevaliers de la forêt vierge, pareille armée de conquistadors audacieux? Il y a là une histoire qui émeut profondément les étrangers, qui les émeut plus que nous parce qu'ils la savent mieux que nous.

Un autre élément d'originalité, je crois le trouver enfin dans notre dernière histoire. Il est un fait que nul ne peut nier: colonie anglaise depuis cent soixante ans, nous sommes restés une nationalité d'esprit français, de langue et de culture françaises. Ce spectacle de survivance est-il chose encore si commune au Canada et en Amérique? Certes, nous connaissons des groupes qui ont eu à soutenir, pour la préservation de leur idéal national, des luttes passagères. Mais une lutte perpétuelle comme la nôtre, combien l'ont soutenue et surtout l'ont gagnée? Cet exemple est-il si peu rare, dans le Nouveau-Monde, d'un petit groupe qui a placé plus haut que tous les intérêts matériels, plus haut que tous les sacrifices, plus haut que toutes les batailles et les défaites partielles, le salut de son âme! D'autres aux côtés de nous se sont élancés à la conquête des richesses, y ont mis toutes leurs énergies, toute la vertu de leur esprit, toute la force de leur volonté. Nous, nous n'avons pas négligé de gagner notre pain, d'agrandir et d'embellir notre maison; mais au-dessus de tout, nous avons placé l'orgueil de rester catholiques et français. Rien n'a été mis par nos pères au-dessus de ce bien qu'était leur âme.

* * *

Nous n'existons pas seulement, nous existons distinctement. Que ceux qui ne le voient point se gardent d'en accuser la réalité; qu'ils n'en accusent que leurs yeux, je ne veux pas dire leur parti pris. Le pays si grand, au climat tempéré, mais d'un sol si dur à prendre nous a fait des âmes ambitieuses; il nous a doués d'équilibre et aussi de patience, de résistance froide et indomptable. Notre foi catholique, qui a tenu nos coeurs toujours au-dessus des dures besognes, nous a gardés joyeux; elle a fait voir ce miracle d'un peuple dont la vie fut pénible parfois jusqu'aux approches de la désespérance et qui, pourtant, ne renonça jamais à la gaieté. Enfin notre sang français nous a conservé le goût des choses de l'esprit , le goût de l'idéal, le goût de nous battre pour être fidèles à notre âme et à notre histoire.

Si l'on veut apprendre, en une seule minute, tout ce qu'ont de particulier notre âme et notre vie, je dirai: écoutez un soir, écoutez sonner l'angelus dans les montagnes du Nord, en quelque petite paroisse nouvellement ouverte, perdue au fond des bois. Spectacle vieilli, cliché démodé! Et pourtant que l'on écoute bien: cette cloche du soir, il n'y a que chez nous qu'elle sonne; il n'y a que du haut des clochers catholiques que l'on chante trois fois le jour, la salutation de l'ange à la Vierge immortelle. C'est déjà dans le paysage une note originale. La voix de cette cloche est ample, elle est faite pour résonner au loin, pour se faire entendre d'un peuple nombreux; ce n'est pas le son grêle des clochers des sectes habitués à ne parler qu'à un petit groupe de fidèles. La voix de ce bronze est française; c'est le même métal, la même voix que les vieilles cloches lointaines, que la cloche de Louisbourg, que les cloches des petites chapelles des

missionnaires qui, jadis, annoncèrent au pays vierge, sa prise de possession au nom de l'Eglise et de la France. Par ces voix, nous voilà donc reliés à l'histoire. Mais en même temps, à ce petit clocher des Laurentides, d'autres clochers ont répondu; d'un bout à l'autre du beau paysage français, tous les clochers, à la même heure, au même instant, s'ébranlent, semble-t-il, à un signal venu d'en haut; ils s'ébranlent à l'unisson: et les voilà qui sonnent , qui carillonnent la foi d'une race qui seule, en ce vaste pays, emprunte la voix de ses clochers pour chanter sous le ciel, dans l'accord unanime de ses fils, la prière de son âme; et qui seule aussi sent vibrer autour de ses clochers. . . . . "l'écho sonore"

Des sombres âges glorieux,
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer.

Qu'attendent donc les poètes, les artistes de chez nous pour accorder leur inspiration à cette voix-là ?

Joyberte SOULANGES.

LOTS ET LOTERIES

Un désastreux incendie vient de détruire l'Hôtel-de-ville de Montréal. C'était, paraît-il, une modeste réplique de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Devons-nous verser des larmes sur cette disparition ou suivant le mot d'un journaliste de langue anglaise, nous réjouir de ce que le feu purificateur ait anéanti ce qui fut, dit-on, lieu de perdition pour l'âme de nombreux échevins? Une seule chose est certaine: si nous ne versons pas des larmes de joie ou d'amertume, nous devrons bientôt verser nos écus.

Il est question de trois millions; peut-être en faudra-t-il cinq. Un emprunt sera lancé, et, comme on ne prête qu'aux riches, nous aurons l'argent parce que la renommée de la ville lui tient lieu de ceinture dorée. Et la dette municipale continuera de s'enfler pour atteindre bientôt les 150 millions.

Un Etat prudent doit toujours viser à rembourser sa dette un jour. Il est donc naturel qu'une administration sagement dirigée cherche à se libérer de ses dettes au meilleur compte possible et sans que l'impôt paraisse une charge intolérable au contribuable. Or, ce que fait la ville de Paris, ce qu'ont fait dans le dernier demi-siècle plusieurs gouvernements européens, ne pourrait-il pas servir d'exemple à nos gouvernements, fédéral, provincial ou municipal? Montréal ne connaît que depuis peu les fonds d'amortissement. Or c'est justement le mode de remboursement employé par la Ville de Paris qui mériterait d'attirer l'attention de notre argentier municipal. Nous voulons parler des obligations à lots.

Il ne s'agit pas d'une simple loterie dans laquelle des millions de petites mises sont perdues au profit du gagnant d'un gros lot et surtout au profit du promoteur, mais bien d'une émission de bons ou obligations portant intérêt, remboursables au pair dans un ordre laissé au hasard, mais dans un délai ultime déterminé, v.g. 40 ans ou 50 ans, et participant à des tirages réguliers de lots ou bonis dont l'importance peut s'échelonner de $500.00 à $50,000.00.

Faisons immédiatement la distinction entre l'obligation à lot et la loterie. La loterie est un jeu de hasard où les joueurs paient une mise et courent le risque de perdre ou de gagner un objet quelconque ou une somme d'argent. Voilà la définition donnée par les auteurs de droit, et ce qui caractérise cette loterie c'est le tirage au sort. Le droit civil la qualifie de jeu et la fait tomber sous le coup de l'article 1927. Le droit criminel va plus loin et en fait une offense punissable d'une amende de $2,000.00 et même d'emprisonnement qui peut aller jusqu'à deux ans, réserve faite, bien entendu, pour les loteries de charité. Nous venons de dire que la caractéristique de la loterie c'était le tirage au sort. Dans l'obligation à lot il y a également le tirage au sort, mais seulement pour la date du remboursement de l'obligation et le paiement de la prime. Dans tous les cas, et ceci est à retenir, le porteur des titres retrouve toujours ce qu'il a versé.

L'usage des loteries est fort ancien et dans les festins des Saturnales que les patriciens romains donnaient à leurs amis, toujours une loterie était offerte aux convives par le maître de la maison. Les heureux gagnants recevaient des petits objets d'art, bagues, bracelets ou statuettes. Peu à peu cette mode, originaire d'Italie et conservée par nombre de familles chez nous, au dîner des Rois par exemple, fut importée en France. En 1713 de nombreuses loteries étaient

lancées pour couvrir les frais de construction et de réparations des églises ou pour le soutien des communautés religieuses, s'il faut en croire les annales du temps qui mentionnent entre autres l'église paroissiale de St-Louis-en l'Isle à Paris, et le couvent des Religieuses Bénédictines de la Présentation.

En 1747, les autorités s'occupèrent de la réglementation de ces loteries dont la vogue ne faisait qu'augmenter. Vers la même époque eurent lieu les grandes loteries dont le produit devait servir à construire l'église St-Sulpice, à Paris, et l'Hôpital des enfants trouvés. Le croira-t-on facilement ? la vente des billets pour la seule loterie de l'église St-Sulpice , rapporta 16,282,000 livres. Mais ce mode facile de prélever des fonds avait trop de succès pour que l'Etat ne décidât pas d'exploiter cette mine d'or à son profit. Dès 1700 la loterie royale fut installée en France et jusqu'à la Révolution de 1793 il y eut tirage tous les deux mois. Le coup de vent qui démolit la Bastille fit disparaître la loterie. Elle ne tarda pas toutefois à rentrer en faveur auprès du nouveau gouvernement qui dès 1797 ne trouva pas de moyen plus rapide de remplir des coffres toujours vides. Jusqu'en 1836, tous les deux mois, le sort continua la distribution de ses aveugles faveurs à une poignée d'heureux gagnants. C'était la seule taxe dont personne ne se plaignait. Il fallait l'abolir.

En Angleterre, même vogue, car le détroit fut vite franchi. Dès 1694 Guillaume III ne trouva pas de meilleure combinaison pour solder ses frais de guerre contre la France et Jacques d'Ecosse. Et l'on n'aura pas de peine à s'imaginer que ces frais durent être assez forts. Nous pourrions multiplier les citations de ce genre. Qu'il nous suffise de dire que cette *taxe sur les imbéciles,* pour employer l'expression ironique d'un économiste, fut prélevée dans tous les pays, et

même aujourd'hui certaines nations scandinaves, que la guerre n'a pas enrichies, ne se font pas faute d'en jeter l'appât un peu partout. Même l'an dernier, les postes américaines et canadiennes étaient inondées des prospectus-réclames expédiés par des sociétés opérant sous la direction du ministre des finances des pays intéressés. Il fallut une surveillance sévère des autorités pour en purger le pays.

Quant aux obligations à lots, nous l'avons déjà dit, elles n'empruntent à la loterie que le mode de remboursement lequel, le mot l'indique, attribue certains avantages à ceux dont les titres sont remboursés suivant l'ordre indiqué par le sort. Ce système a été imaginé en vue d'accroître la séduction des obligations amortissables. L'intérêt payé sur ces sortes d'obligations est moindre que sur les autres, car la fraction *en moins* est réservée à la prime attribuée aux numéros gagnants. C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu d'émettre un emprunt à 5½% remboursable dans 50 ans, le taux d'intérêt ne sera que de 4% et le 1½% de différence constituera le fonds d'amortissement. Il se trouve sur le marché français en particulier, une foule d'obligations de ce genre. Ne mentionnons que les plus connues et les plus solides: Crédit Foncier et surtout Ville de Paris. Beaucoup de Canadiens les connaissent pour en avoir glissé quelques coupures dans leurs portefeuilles depuis le grand *crash* du change français. Il y a également d'autres obligations remboursables par tirage au sort et dotées de lots ou primes qui vont jusqu'au million de francs, mais avec une différence notable qui les rend moins recommandables à la petite épargne et surtout à la grande épargne: elles ne portent pas intérêt, v.g. les Bons de Panama dont Montréal et les campagnes de Québec furent inondées il y a quelques années. Il y faut noter toutefois que le prix d'émission de ces bons s'éloignait du pair et s'en tient

encore aujourd'hui à distance respectueuse, car l'intérêt a été en quelque sorte escompté par le prêteur.

Cette question des emprunts à lots offre non seulement un intéressant sujet de dissertation pour un économiste comme LeRoy Beaulieu, mais soulève une discussion d'ordre moral que les philosophes ne se sont pas fait faute d'engager.

Personne n'a jamais mis en doute la séduction des loteries sur l'épargne populaire. Il fut constaté à maintes reprises qu'à Rome, chaque fois qu'il y avait tirage, il se vendait moitié moins de pain et c'était une course aux guichets où se distribuaient les billets. En conséquence, frappés du rôle par trop important laissé au hasard dans le remboursement des emprunts à primes, certains moralistes se sont faits les adversaires sérieux de ce système financier et n'ont pas hésité à porter leurs arguments devant le parlement de leur pays. Armés de cette phrase fameuse de Franklin aux ouvriers: "Tout homme qui vous dira que l'on peut acquérir la fortune autrement que par le travail et l'économie est un empoisonneur," ils accusent ce mode d'emprunt de corrompre les moeurs et le cerveau des masses. "Ils oublient, comme le fait remarquer M. LeRoy Beaulieu, que le travail et l'économie et même le talent ne sont pas les seuls facteurs des fortunes individuelles; il y a un autre élément dont la part est très grande, c'est le bonheur, en d'autres termes, le hasard."

Or combien de gens doivent au hasard une bonne partie de leur fortune? D'abord, hasard de la naissance, qui ne leur a pas permis de choisir leurs père et mère et qui à certains hommes donnera des biens considérables pour la possession desquels ils n'auront en nulle manière contribué par leur travail. D'autres, plus rares, il est vrai, trouvent des trésors dans leurs champs. Des mines d'or, d'argent

ou de houille cachées au sein de la terre ont soudain transformé en millionnaires de pauvres paysans. De nos jours dans le sud-ouest des Etats-Unis, tous les membres d'une tribu indienne, en échange de leurs droits d'exploitation du pétrole découvert sur le territoire qui leur était réservé, touchent chaque année des royautés considérables et le cinéma nous les montrait récemment, pourchassant leurs immenses troupeaux, non pas à cheval comme autrefois, mais en de somptueuses limousines!

Quel mal y aurait-il alors de permettre à un pauvre hère, ouvrier, commis, ou saute-ruisseau, notaire ou avocat, d'acheter une obligation à lots et de faire deux ou quatre fois l'an des rêves d'or. Y a-t-il là de quoi empêcher ces citoyens de continuer à travailler ferme, à accroître leur avoir par l'économie? Ce qui s'est passé en France se répètera ici. Bien des gens qui ne connaissent pas même de nom l'obligation, prendront peu à peu l'habitude d'acheter des titres de premier ordre qui leur verseront régulièrement un intérêt plus fort que celui de la banque d'épargne et qui de temps à autre offriront en plus un petit capital à l'heureux porteur. M. LeRoy Beaulieu, dans son traité de la *Science des finances*, mentionne que les ouvriers de Paris, avant 1914, bien entendu, n'avaient guère que deux sortes de valeur mobilières: obligations à lots de la Ville de Paris ou du Crédit Foncier. Combien d'ouvriers à Montréal peuvent exhiber un titre de rente municipale?

Ce n'est pas ici le lieu de discuter le mode d'émission des obligations à lots, ni le fonctionnement de leur remboursement. Qu'il suffise de mentionner que nous avons chez nous certaines compagnies qui rachètent régulièrement un certain nombre de leurs titres à primes fixes variant de $15.00 à $20.00 par coupure de $100.00. Et c'est au hasard qu'on laisse le soin d'indiquer quel porteur jouira de cet avantage.

Pour terminer, qu'il nous soit permis d'emprunter à M. LeRoy Beaulieu ces deux phrases qui résument les avantages de ce mode d'emprunt: " l'obligation à lot, c'est comme le trésor du bonhomme mourant de La Fontaine; elle n'enrichit pas seulement ceux à qui le lot échoit, mais ceux qui, afin d'avoir cette chance de fortune, se donnent un surplus de peine et économisent la modique somme qu'elle coûte. Les emprunts à lots sont en outre très utiles aux villes ou aux Etats, parce que les capitalistes, surtout les petits, séduits par les riantes perspectives qu'ils présentent, renoncent à une part d'intérêt beaucoup plus grande que n'est la proportion du montant des lots à l'annuité de l'emprunt."

Ce que les Français, les Belges ou les Turcs ont essayé avec succès, pourquoi ne pas le tenter chez nous ? Il faudrait peut-être amender les statuts qui défendent les loteries, ce que nos députés ne nous refuseraient pas. Montréal emprunterait, sur place, de ses gens, leur servirait un bon intérêt, distribuerait l'aisance dans de nombreux foyers et en enrichirait plusieurs. Beaucoup y apprendraient la saine économie, ce qui leur serait sûrement plus profitable que leurs placements chez les financiers véreux.

Emile Bruchési.

Avril 1922.

LES FRANCO-AMERICAINS ET NOUS

La Saint-Jean-Baptiste vient de nous ramener une fois de plus à la réalité de notre situation. La fête nationale n'est plus guère chez nous une pure réjouissance, si jamais elle le fut. L'état d'esprit de ces peuples qui, en un pareil jour, n'ont aucune ombre à leur soleil, n'est point notre lot. Partout où une pensée vraie cherche à s'exprimer le 24 juin, le discours prend de lui-même un ton grave, chargé d'inquiétude. Nous discourons, nous délibérons avec le sentiment que l'ennemi est quelque part à nos frontières, qu'il a même des intelligences dans la place. Et si nos paroles exaltent les ancêtres, ce n'est point uniquement pour nous mirer dans notre gloire, c'est encore pour nous encourager à la résistance.

Entre tant de vérités pénibles, la fête nous remet à l'esprit cette donnée grave que la majorité des fils du Canada français vivent en dehors de l'ancien foyer. L'émigration ne nous a pas seulement décimés, elle nous a démembrés. L'appel récent des Franco-Américains est venu après tant de fois nous le rappeler: les fils de la dispersion sont plus nombreux que les fils de la maison. Près de deux millions de nos frères vivent au-delà de la ligne quarante-cinquième. Et cela seul suffit à marquer le malheur irréparable de nos démembrements et les devoirs rigoureux de notre fraternité française.

Les Franco-Américains peuvent-ils compter sur l'aide du Québec ? Ils n'en doutent plus, espérons-le, après les réponses qu'ils ont reçues. Dans le passé, un état d'esprit étrange a pu régner parmi nous; depuis nous avons été plusieurs à développer, entre tous les fils de la race, le sens de la solidarité.

Lorsque l'*Action française* formula ici-même sa doctrine, elle se souvient, pour sa part, qu'elle l'adressa "à tous nos frères des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis qui sentent comme nous , que le devoir pressant est de fortifier l'énergie de notre vie nationale." [1] Vers le même temps l'un de ses mots d'ordre rappelait à nos compatriotes du Québec "les devoirs de notre fraternité française d'Amérique..." "Fraternité, disions-nous, veut dire unité et soutien...Qu'au-dessus de notre dispersion demeure, pour nous garder unis, le lien vigoureux de la langue, de la race et de la foi...Le soutien de nos frères doit passer avant toutes les oeuvres exotiques... Pour qu'ils s'y appuient, accroissons, pour eux, nos forces morales, intellectuelles, économiques. Le Québec a charge d'âmes." [2]

Nous n'avons pas voulu en rester aux paroles et aux conseils. Pour que l'entr'aide fût soutenue par une sympathie intelligente, nous avons voulu que les groupes apprissent à se connaître. La revue institua un service de chroniques où notre ami Charles Dollard fut en particulier le chroniqueur de la vie franco-américaine. Nous avons tâché d'unir la vaste famille par des liens encore plus forts. La gloire de Dollard commençait à monter. Nous avons travaillé de notre mieux à propager sa fête. Nous l'avons fait, sans doute, pour les enfants du Québec d'abord, mais aussi parce que le héros, fils glorieux de toute la race, nous avait paru un merveilleux rassembleur de forces. Aujourd'hui enfin, si nous ambitionnons de restituer au Canada français son ancien idéal politique, il est bon qu'on le sache: c'est un peu, c'est beaucoup pour la puissance d'expansion qui devra lui en revenir. Nous croyons qu'un

(1) *L'Action française*, janvier 1921, p. 32.
(2) *L'Action française*, février 1921, p. 65.

ples adultes, à ceux qui vivent leur propre vie, dont la personnalité s'est dégagée de toute chaîne.

Qu'on nous passe de revenir sur ces choses. Nous ne faisons point cette revue pour en tirer vanité, mais pour démontrer plus vivement, si possible, l'état d'esprit du Québec et sa volonté de bien remplir ses devoirs.

* * *

L'aide qu'on attend de lui quelle sera-t-elle ? C'est à nos frères plus qu'à nous qu'il appartient de la définir. Déjà, du reste, les Franco-Américains ont commencé de le faire. Ils ont compris qu'un premier secours leur viendra du maintien, parmi eux, de nos traditions et de notre histoire qui sont aussi les leurs. Idée heureuse que celle-là et qui révèle la claire vision qu'il ont prise de leurs problèmes. Leur vie française, le premier instinct les avertit qu'ils doivent l'aller fortifier à ses sources prochaines. Un peuple pas plus qu'un arbre ne choisit ses racines. L'expérience humaine nous apprend quel malheur c'est toujours pour une nation que, dans une heure de folie, elle rompe brusquement avec ses traditions. L'effet ne peut être différent si la rupture est due à l'infortune plutôt qu'à l'égarement. Le malheur, dans un cas comme dans l'autre, c'est la rupture elle-même. Les traditions d'un groupe humain sont un épanouissement de sa personnalité. Ce n'est pas au hasard qu'il construit cet ensemble d'institutions, de lois, de moeurs, de coutumes, charpente intérieure et contreforts où il appuie sa durée. Ce n'est pas non plus du dehors qu'elles lui sont imposées. Un instinct supérieur suscite et ordonne la construction. L'âme collective, pénétrée elle-même de tous les ferments de la civilisation, façonne, au gré de ses besoins, ses organes essentiels. certain sens des responsabilités n'appartient qu'aux peu-

D'où il suit que, pour un peuple, s'arracher à ces cadres, à ces formes constitutives, c'est creuser au-dedans de soi-même un trouble affreux, c'est désarticuler profondément l'économie interne de sa vie.

Les Franco-Américains sont trop près de ces vérités pour les avoir perdues. Ils sont comme nous les fils de la France; mais plus immédiatement et au même titre que nous, les descendants des Français qui se fondèrent une patrie dans le Nouveau-Monde. Ici, au Canada, l'état social, les traditions du vieux pays conservées ou transformées par nos pères, ont été, nul n'y contredit, le système de forces qui a étayé notre survivance. Est-il téméraire de penser que beaucoup de ce capital moral n'a pas laissé de fructifier pour nos frères d'outre-quarante-cinquième? Eux-mêmes n'ont cessé de le redire: sa magnifique durée française aux Etats-Unis, leur petit peuple la doit à ce qu'il avait apporté avec lui de notre héritage commun. Traditions familiales et paroissiales, moeurs, institutions jaillies de la foi ou du génie de la race ont été, là-bas comme ici, ce qui a fait à notre âme commune une vigueur incorruptible.

Parmi ces soutiens et parmi ces ferments de progrès, il convient de faire aussi une place à notre histoire. Nul ne saurait supputer exactement ce que fut pour nous, depuis cent soixante ans, la contribution de cette autre force morale qu'est l'orgueil du passé, la mémoire des grands souvenirs. Ces impondérables échappent à nos manipulations. Et pourtant chacun sait que cette force a compté. Chacun sait qu'aux heures de crise, par exemple, nos réactions n'eussent pas atteint la même vigueur , si derrière nous, ne se fût élevée la voix de nos morts. Nos attitudes devant le conquérant n'eussent pas été, non plus, ce qu'elles furent, sans notre foi si ferme à la noblesse des ancêtres, à l'héroïs-

me de leur première existence, à la dignité de leur défaite; sans le rayon de fierté, pour tout dire, que l'histoire venait mettre à nos fronts.

Ce patrimoine, il appartient aussi aux Franco-Américains. Et pourquoi ne serait-il point pour eux ce qu'il fut pour nous ? Leur fierté française doit être faite, comme la nôtre, de toute la gloire qui fait le prestige de la vieille race. C'est notre droit de partager avec tous les Français l'honneur de la France, puisque, cet honneur, nos pères les plus anciens en furent aussi les ouvriers. Mais pourquoi irions-nous dédaigner notre histoire si elle ne déroge point à la dignité du passé français, si le chapitre que nous en avons écrit est de même substance, de même facture que les autres ? Pourquoi surtout nos frères dispersés supprimeraient-ils cette histoire de leurs souvenirs, s'il est vrai que, sur la grande scène de la tragédie humaine, les épreuves, les exploits des personnages nous instruisent et nous émeuvent selon qu'ils tiennent de plus près à notre chair et à notre esprit ?

Les Franco-Américains ne manqueront pas de se rappeler d'ailleurs qu'une partie de notre patrimoine historique leur appartient pour ainsi dire plus qu'à nous, puisque les partages de 1760 ont taillé en leur faveur à travers le domaine de notre gloire. Ils n'ont qu'à jeter un coup d'oeil sur la carte de leur pays pour apprendre qu'une grande partie de sa première histoire est proprement française. Qu'ils suivent le cours de l'Hudson, celui du Richelieu jusqu'aux bassins des lacs américains, ou que, plus à l'ouest, ils s'en aillent par la voie de l'Ohio, vers l'intérieur des terres; partout plane encore dans l'air le vol de la légende française; et les vieux champs de bataille sont célèbres par nos victoires en exil. Si, plus à l'ouest toujours, ils descendent du Michigan vers le Mississipi, vers l'arène immense que

sillonnent la grande rivière et ses nombreux affluents; là aussi, ils retrouvent, également vivante dans le jalonnement de ses noms français, l'aventure fabuleuse que coururent jadis nos explorateurs. Et les Franco-Américains qui cherchent des motifs de fierté, pourraient-ils tarder plus longtemps à s'emparer de ces souvenirs ? Ils comprennent, sans que j'y insiste, quelle valeur éducative peut prendre l'histoire de la Nouvelle-France, dans un pays où l'on met si haut les mâles vertus de la volonté, la hardiesse dans l'entreprise, la passion des rudes initiatives. Non, ce qui a tant ému Châteaubriand, Parkman, Milbert, Munro, Finlay, ne peut parler moins éloquemment aux propres descendants des héros. Et si l'on paraît ignorer parfois de quelle race ils sont issus, ils sauront rappeler à leurs compatriotes que la statue de Jacques Marquette orne le Capitole de Washington.

* * *

Mais, je le sais, pour qu'elle parût belle en dehors de nos frontières, il faudrait que cette histoire, nous du Québec, nous ne fussions pas les premiers à l'ignorer, ce qui est bien une façon de la mépriser. Allons-nous négliger indéfiniment les plus élémentaires vérités ? Les groupes de notre famille française ne s'appuieront sur nous que si nous sommes un véritable appui; c'est-à-dire une force. Nul groupe humain ne peut, par des moyens artificiels, imposer longuement à un autre l'admiration d'une culture qui ne s'impose plus d'elle-même par sa vigueur et sa beauté. Ne rayonne que ce qui est lumineux. Et l'on n'échappe pas à cette vérité en la déclarant trop simpliste. Nous avons songé parfois à des propagandes de parole ou de plume pour révéler notre existence à ceux qui nous ignorent. Entre-

prises excellentes, mais qui seraient vouées au plus sûr avortement si elles devaient nous faire oublier qu'un peuple fait d'abord chez soi, sa meilleure réclame à l'étranger. Un peuple compte devant les autres, moins par ce qu'il dit de lui-même que par ce qu'il est. Le savons-nous assez ?

Les Canadiens français du Québec voudront-ils entendre ces vérités ? Voudront-ils apparaître pour tous ceux de leurs frères qui ont les yeux sur eux, d'irrécusables témoins de la grandeur latine ? Ce n'est point par des emprunts plus ou moins adroits à la civilisation anglo-saxonne qu'ils pourront devenir des soutiens et des inspirateurs. Les Anglo-Saxons offrent au monde l'image d'une grandeur matérielle que nul ne saurait dépasser. Ce que les Franco-Américains et nos compatriotes des provinces canadiennes attendent de nous, c'est le témoignage de notre civilisation particulière en faveur du progrès humain; ils veulent être convaincus que l'idéal catholique et la raison française ne répugnent à aucun progrès et que le vrai moyen de grandir les forces matérielles, c'est bien de les mettre au service de l'esprit.

Voilà le simple témoignage que nous sommes appelés à rendre. Et comment ne pas songer, avec un peu d'émoi, que la démonstration ne tient après tout qu'à un effort un peu plus généreux que les autres ? Il suffirait de nettoyer enfin notre pays du maquillage étranger et de lui faire une figure française comme son âme. Ce serait la fin du scandale où un peuple qui exalte encore sa fierté et sa culture, en oublie trop souvent les gestes. Puis, ce redressement accompli, ce serait l'heure de convier au grand oeuvre toutes les inspirations, toutes les énergies de notre foi et de notre esprit. Une élite dirigerait de haut le travail unanime sans jamais rien sacrifier des règles souveraines. Et la construction s'élèverait , magnifique, dans la beauté harmonieuse que lui

feraient les principes de l'ordre latin unis aux inspirations de la plus haute doctrine. Mais là est le rêve ou la réalité prochaine. Oserons-nous être nous-mêmes et l'être grandement ? Au lendemain de ce 24 juin, comment ne pas nous tourner avec espoir vers les saints de la patrie ?

Lionel GROULX *ptre.*

A TRAVERS LA VIE COURANTE

En voyage L'été ramène la saison des voyages, en particulier des voyages à long cours. Les Compagnies transatlantiques, les agences de voyageurs donnent-elles au français la part qui lui est due ? L'occasion est bonne de l'examiner.

Nous avons justement sous la main quelques notes prises par l'un des pèlerins, en route pour le congrès eucharistique de Rome. Elles nous renseigneront sur deux compagnies importantes, la compagnie du Pacifique et l'agence Cook.

Sur le Corsican C'est sur le *Corsican* que traverse le pèlerinage. Le paquebot, sans être des plus modernes, offre aux voyageurs le confort désirable. A deux hélices, jaugeant 12,500 tonnes, il tient bien la mer. Le principal reproche qu'on puisse lui faire, c'est sa lenteur qu'augmente encore la brume qui l'enveloppe au début. La traversée dure dix jours.

Maintes inscriptions s'étalent sur les murs et les portes. La plupart sont permanentes, en lettres imprimées. Toutes, je crois bien — à l'exception d'une seule, bilingue: *Exit, Sortie* — ne sont rédigées qu'en anglais: *Music Room—Barber—No Smoking*, etc.

Inscriptions anglaises On voit aussitôt l'inconvénient du système, pour une compagnie qui transporte surtout des Canadiens. Sur cent neuf voyageurs, il y en a soixante de langue française. Et quelques-uns ignorent totalement l'anglais. Heureusement que les avis

spéciaux affichés chaque jour sont presque tous bilingues. Mais encore faut-il, pour obtenir la traduction française, la rédiger soi-même. Le scribe officiel la transcrit alors de sa grosse écriture, et elle figure en bonne place.

Sans cette intervention que nous permet notre nombre tout serait unilingue. Il y a donc là une première amélioration qui s'impose et qu'il faudrait réclamer. D'aucuns n'y manquent pas. Plus d'instances obtiendraient probablement le résultat désiré.

Menus bilingues

N'est-ce pas ce qui s'est produit pour les menus? Ceux-ci, aussi étaient unilingues. On en met maintenant sur les tables rédigés en français. Les mots laissent parfois à désirer. On trouvera, par exemple, *Sirop des érables*, *Filets de bar*, *Paté d'éminché*, *etc*, si bien qu'un brave homme disait, le long du voyage: "Est-ce curieux! Je ne sais pas l'anglais, et cependant je comprends mieux les menus anglais que les menus français!" Il est vrai par ailleurs que nous ignorons souvent les noms français des mets que nous mangeons. Quoiqu'il en soit, ces menus valent certainement ceux qu'on donnait au Viger à Montréal, voici quelques mois. On m'en a remis un récemment tout à fait ridicule.

Un trop grand nombre malheureusement n'emploient pas la carte française, soit par snobisme, soit parce que le garçon de table ne comprend pas très bien. Le nôtre éprouvait, lui aussi, quelque difficulté les premiers jours. Il consultait alors la carte anglaise. Puis il fit des progrès et put bientôt se tirer d'affaires seul. Ne lui avons-nous pas rendu service en tenant ferme ?

Garçons et billets

Presque tous ces garçons, comme d'ailleurs les officiers et les gardes-malades, ne parlent que l'anglais. Ici encore une amélioration s'impose, assez facile, semble-t-il, à réaliser.

Pour les billets, la remarque ne sera pas longue: aucun ne porte une ligne, voire un mot, de français. Il y a plus. On nous a remis une feuille qui nous permet d'obtenir de la Compagnie du Pacifique notre billet de retour à la date qui nous convient, Cette feuille rédigée en anglais contient des avis si importants qu'on les a traduits en quatre langues différentes. Or, le français n'en est pas.

Ces rapides observations prouvent bien l'urgence de certaines réformes. Elles ne sauraient mettre évidemment en cause la courtoisie et la bienveillance du personnel dont nous n'avons eu qu'à nous louer.

L'agence Cook Disons aussitôt la même chose de l'agence Cook. Nous pouvons en outre étendre ici le compliment, car son représentant, qui accompagna constamment les pèlerins et se dévoua pour leur bien-être est non seulement aimable et courtois, mais encore tout à fait nôtre par sa nationalité et sa mentalité. Cela ne l'empêcha pas d'ailleurs de traiter aussi bien les pèlerins anglais que les pèlerins français et de leur donner dans leur langue tous les renseignements dont ils eurent besoin.

Pour le reste, c'est-à-dire pour les papiers de voyage que nous fournit cette agence: lettre d'identification, carnet de chèques, cartes de bagage, enveloppes pour le courrier etc, nous avons presque les mêmes reproches à lui adresse qu'à la Compagnie du Pacifique. Ces papiers sont rédigés uniquement en anglais. Faisons exception pour le magnifique programme illustré publié à l'occasion du pèlerinage. Cette initiative, qui a grandement contribué au recrutement des pèlerins, nous permet d'espérer qu'elle sera suivie de plusieurs autres. L'intérêt bien compris de l'agence Cook le demande autant que notre propre fierté.

Passeport Une dernière remarque. Le passeport est bilingue. Chaque détail s'y trouve inscrit en français et en anglais. Personne n'en mourra assurément. Au contraire, plusieurs s'en portent mieux. Et la justice et nos droits séculaires ne sont plus de vains mots! Pourquoi nos compagnies de navigation et nos agences de voyageurs ne suivraient-elles pas cet exemple pour leurs papiers, leurs billets, leurs inscriptions, etc.

Osons du moins le leur demander et, au besoin, énergiquement. La moitié, les trois-quarts de la partie seront déjà gagnés.

Pierre HOMIER

BIBLIOGRAPHIE

NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. *Commission de Géographie, 2e édition, Québec,* 1921. Il y a quelque chose qui fascine dans les vocables géographiques; proches ou lointains, familiers ou étrangers, nouveaux ou anciens, conformes au génie de notre langue ou d'étymologie impénétrable, ils possèdent tous quelque vertu magique: ce sont des évocateurs d'images et de sentiments.

Peut-être n'y a-t-il rien d'aussi facilement déformable que les noms de lieu, les nôtres en particulier, parce qu'ils dérivent de plusieurs idiomes, parce que nos espaces libres sont progressivement occupés par une population clairsemée, mouvante, parfois sans fortes attaches traditionnelles, enfin parce que le chemin de fer, le grand industriel, voire le prospecteur sont comme sollicités de collaborer à notre toponymie, que des cartographes, des écrivains, des voyageurs propagent et vulgarisent, trop souvent en l'estropiant. Pour tous ces motifs, on peut dire que la fragilité de nos noms géographiques est plus grande qu'ailleurs.

A l'exemple des Etats-Unis et de la Confédération canadienne, notre province a sa Commission de géographie. Elaguer les noms sauvages "indisables" qui foisonnent et dont nous avons d'ailleurs une réserve par trop abondante, élaguer aussi les noms anglais injustifiés, rectifier l'orthographe des noms français, en suggérer de nouveaux, augmenter et conserver fidèlement l'ensemble, telle est la tâche de notre Commission géographique, dont le champ d'action va toujours grandissant.

Le deuxième rapport qui vient de paraître, et dont les auteurs ne se déclarent pas satisfaits, est cependant une oeuvre digne d'attention. C'est déjà une ébauche de dictionnaire, puisqu'on y trouve quelque 1900 articles donnant l'origine historique ou l'étymologie des vocables, ainsi que le signalement des formes orthographiques et des prétendus équivalents qu'il faut bannir.

Faut-il dire que cette Commission fait un travail nécessaire, impérieux? Félicitons-la de s'employer avec autant de conscience que de constance à fixer, selon les cas, l'orthographe, l'origine linguistique et le fondement historique de nos noms de lieu. Etude de minuties, de détails scrupuleux, mais qui s'impose, puisque la toponymie d'un Etat en est le vêtement moral. La Commission veut manifestement que notre pays acquière une physionomie en parfait accord avec l'âme de nos gens. Elle réalise à merveille une part considérable de ce voeu collectif d'affirmation française.

Emile MILLER.

Montréal, le 30 mai 1922.

NOS LIVRES EN FRANCE

ARTHUR GUINDON P.S.S., *En mocassins.* Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921. Prix: 1 dollar.

En "mocassins," comme nous dirions en espadrilles ou en galoches, M. Guindon nous propose d'explorer à sa suite les moeurs et croyances des deux grandes familles indiennes de l'Amérique, les Hurons-Iroquois et les Algonquins. Il note leurs traits distinctifs et nous les montre: les premiers enclins à la douceur, malgré leur apparente cruauté, les seconds violents et brutaux; ceux-ci vagabonds, amis de la solitude, insouciants de leur pauvreté et, dans l'ensemble, respectueux du bien

d'autrui, ceux-là, groupés autour des champs de maïs, de courges et de fèves, jaloux eux aussi d'indépendance, mais attachés à leurs cabanes qu'ils se plaisent à orner, et, d'ailleurs, peu scrupuleux en fait de vol; les uns et les autres éloquents, les Hurons avec plus d'habileté et presque avec argutie, les Algonquins avec plus d'émotion et de lyrisme. Nous appr nons quels furent ici et là le mode de gouvernement, les pratiques du commerce, les arts préférés, les traditions religieuses.

Cette substantielle étude résume les anciennes chroniques, telles que la Relation de Bressiani, le Journal de Charlevoix, les Lettres de la venérable Mère Marie de l'Incarnation, et les histoires générales ou particulières, elles de Lafiteau (Moeurs des sauvages), de la Potherie (Histoire de l'Amériqu septentrionale), de Sagard (Histoire du Canada), de Parkman (Conspiracy of Pontiac). Ethnologues et folkloristes y trouveront à glaner maint détail curieux.

L'auteur ne s'est pas contenté de puiser dans les travaux déjà existants. Il a composé "en marge des mythologies" plusieurs poèmes et récits originaux, qui, mieux peut-être que de savantes dissertations, nous éclairent sur les vagues doctrines superstitieuses et nous font pénétrer dans les âmes de ces primitifs. Neuf hors-textes représentent quelques-uns des monstres légendaires: lui-mêmes les a dessinés.

Comme l'écrivait à M. Guindon un juge bien qualifié pour l'apprécier, S. G. Mgr Guillaume Forbes, ancien missionnaire chez les Iroquois de Caughnawaga, "En mocassins" est l'oeuvre d'un maître.

Louis de Mondadon.

(*Etudes*, 20 avril 1922).

R. P. MIGNAULT, O.P., *La Résistance aux Lois injustes et la Doctrine catholique.* Montréal, Bibliothèque de l'Action française (canadienne), 1921, Brochure, 159 pp.

Exposé d'une parfaite rectitude théologique, où l'on trouvera l'enseignement des docteurs catholiques sur le droit ou le devoir (selon le cas) de désobéir à une loi injuste, et sur les diverses formes licites de la résistance, passive ou active. Nous avons rencontré avec plaisir mainte référence judicieuse aux théologiens français de l'époque contemporaine, y compris plus d'un collaborateur des *Etudes.*

Yves de la BRIERE.

(*Etudes*, 5 mai 1922).

LA VIE DE L'ACTION FRANCAISE

LA FETE DE DOLLARD

Faire la chronique de la fête de Dollard n'est plus aussi facile que les années passées. Et c'est un bon signe. La fête n'a plus lieu seulement sur de nombreux points de l'Amérique française; elle devient universelle. Elle est entrée dans les mœurs, nous écrit-on d'un peu partout. M. Joseph Versailles qui voyageait, ce jour-là, à travers la province, veut bien nous dire dans une lettre, que partout, dans les villages, il a vu les drapeaux au vent et les gens endimanchés réunis pour la célébration. Des centres franco-américains, de l'ouest canadien, de l'Ontario nous arrivent les rapports les plus enthousiastes. La rose de Dollard est devenue désormais l'insigne obligatoire le 24 mai. Un signe caractéristique, c'est la solennité qu'en beaucoup d'endroits a revêtue la fête. Il y eut convocation des enfants à l'église pour une messe solennelle, puis sermon; et, dans l'après-midi ou le soir, réunion au village où des orateurs ont célébré la gloire du héros et proposé des résolutions pratiques. Ailleurs, la fête fut plus simple, mais non moins touchante. Ce furent les fêtes des petites écoles ou des petites paroisses. Les enfants ont processionné le long des chemins, bannières au vent, en chantant *O Canada.* Des récits émouvants de pareilles manifestations nous viennent du lointain Alberta, de Saint-Paul du Métis, de Morinville. Puisqu'il est impossible de tout citer, rappelons pourtant ce numéro spécial qu'avait consacré à Dollard, le vaillant et vivant petit journal des collégiens de Sudbury, *Le Gaillard.* Ce numéro du *Gaillard* est un document; c'est le témoin de la fermentation généreuse que le haut fait de 1660 produit dans l'esprit de la jeunesse. Car nos jeunes amis de Sudbury ne nous en voudront point si nous leur disons que le souffle de Sudbury, les adolescents de tous nos collèges le sentent quelquefois passer au-dessus de leurs têtes et, au besoin, le numéro spécial que *Le Progrès de Valleyfield* consacrait, lui aussi, à Dollard, le prouverait.

C'est bien ce même sacrifice qui animait la jeunesse réunie à Montréal, à l'appel de l'A.C.J.C., auprès du monument Dollard, et l'autre jeunesse, celle du collège Bourget en particulier qui, cette année

encore, fut au rendez-vous de Carillon pour apporter cette fois, au héros de son culte, l'hommage d'une superbe cantate. Nous laissons de côté les rapports de fête déjà publiés par la grande presse, les articles spéciaux que tous les journaux de langue française ont consacrés cette année à la gloire de Dollard. Ce dernier fait est assez significatif par lui-même. Nous répétons ici ce qu'écrivait notre directeur: une fête qui obtient une telle universalité répond à un besoin. Elle restera parce que la noble excitation qui lui vient de l'épopée du Long-Sault est devenue nécessaire à notre génération. Le besoin de retourner aux sources de l'histoire, de fortifier le patriotisme au coeur des enfants préoccupe l'esprit de tous. Une autre preuve récente de cette disposition d'esprit c'est bien l'heureuse initiative de notre Comité catholique du Conseil de l'instruction publique qui vient de recommander à toutes les écoles de la province de chanter au moins une fois par semaine, *O Canada.*

NOS PUBLICATIONS

La liste de nos publications s'est notablement allongée depuis quelques mois. Ainsi la *Bibliothèque de l'Action française* aura édité en fort peu de temps: *Autour du métier* de l'abbé Emile Dubois, *Coups d'Ailes* de Jean Bruchési, *Contre le flot* de Magali Michelet, *La langue maternelle* de J.-A. Foisy, *Aux temps héroïques* de l'abbé Arthur Guindon, *Comment ils ont grandi* de Joyberte Soulanges, *Feuilles éparses* de Lise. Notre courrier de librairie a déjà annoncé les premiers volumes de cette série. Et nous espérons publier sur eux prochainement quelques articles de bonne critique. Pour cette fois nous recommandons les derniers parus. *La langue maternelle* de J.-A. Foisy est une petite *somme* d'arguments à l'usage de tous ceux qui ont besoin de se renseigner rapidement pour la défense de la langue française. C'est une brochure à répandre un peu partout et particulièrement dans les oeuvres de jeunesse, dans les maisons d'éducation. *Aux temps héroïques* de M. l'abbé Guindon est un beau volume illustré avec goût. Il suffira pour recommander le talent de l'auteur de se reporter à l'appréciation qu'ont publiée les *Etudes* de Paris sur son premier volume, *En Mocassins,* et que nous reproduisons dans le présent numéro de la revue. Joyberte Soulanges qui nous avait déjà donné *L'épopée du Long-Sault racontée à la jeunesse,* ouvrage primé au concours des Prix d'Action intellectuelle, nous apporte aujourd'hui *Comment ils ont grandi,* recueil d'histoires pour enfants dont la préface de Fadette nous dit le grand mérite. Ceux qui

veulent introduire à leur foyer, pour l'éducation des tout jeunes, de jolies histoires héroïques, tirées presque toutes du fond national, achèteront ce volume où Joyberte Soulanges a mis un talent qui s'est encore affermi. L'ouvrage contient aussi de jolies illustrations dues au crayon de Joseph Dubois et il en existe une édition de luxe qui ne manquera point d'être recherchée par les amateurs. Dans le même format et avec des illustrations du même dessinateur vient aussi de paraître *Feuilles éparses* de Lise, recueil de chroniques écrites par une femme qui sait voir et méditer; et cette femme est aussi une mère qui, devant son encrier, songe à ses enfants, et laisse aminer ses pages par le plus haut sentiment moral. Nous ajoutons à cette liste une brochure qui n'appartient pas à notre bibliothèque mais que beaucoup, sans doute, voudront se procurer; et c'est la *France d'Outre-mer* de notre directeur, conférence faite à Paris à une réunion des Publicistes chrétiens et qui a été éditée par l'*Action française* de France.

POUS NOS ABONNÉS DE $5.00

On sait que sur réception de $5.00 nous envoyons au souscripteur, jusqu'à épuisement du crédit et sans appel particulier, toutes nos publications, sauf l'*Action française*; à l'épuisement du crédit, un avertissement parvient au souscripteur et, si ce système lui convient, il n'a qu'à renouveler sa souscription. Il va de soi que ce service de notre librairie plaît beaucoup à ceux qui s'y abonnent. Il leur épargne des timbres et la peine d'envoyer une commande chaque fois que paraît un nouvel ouvrage. Nous avons donc résolu, pour être agréable à notre clientèle, de perfectionner encore ce service. Désormais l'expédition de toutes les publications de la *Bibliothèque de l'Action française* sera faite franco à tous les abonnés de $5.00. De ce fait ils réaliseront une économie de 15% et pourront acheter aux mêmes conditions qu'à notre comptoir. Donc qu'on se le dise, et que chaque abonné de $5.00 se souvienne qu'en souscrivant cette somme il aide à la diffusion des bons ouvrages canadiens.

NOTRE ENQUETE ET LA REVUE

Notre enquête sur *Notre avenir politique* se continue avec succès. Des lettres nombreuses que nous apporte notre courrier, il ressort que la mise à l'étude de ce grave problème répondait au désir secret d'un

grand nombre. Nos correspondants louent sans réserve la haute tenue des articles parus jusqu'à ce jour et aussi le ton de parfaite sérénité qu'y maintiennent nos collaborateurs. L'occasion est propice de nous recruter des abonnements. Ceux qui tiennent à la diffusion d'idées qui sont aussi complètement les leurs et qu'ils estiment si utiles à l'avancement du Canada français, doivent nous aider d'abord à étendre notre propagande. Pendant le mois dernier, il s'est trouvé de nos amis qui nous ont envoyé une dizaine de nouveaux abonnements. Nous les citons à l'ordre du jour et les proposons en exemple à tous nos lecteurs.

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DE LA LANGUE

Il s'est fait de bonne besogne depuis quelque temps. Il faut continuer. L'oeuvre à faire est encore immense. Et c'est à force de ténacité que nous ferons céder une race qui a trop abusé dans le passé de notre ineffable passivité. Une excellente besogne, c'est celle qu'accomplit la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en priant particulièrement nos compatriotes de faire, cette année, à l'occasion de la fête nationale, une toilette française à nos villes. Non moins excellent le Congrès que va tenir à Hull l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, congrès qu'elle a fait précéder d'une minutieuse enquête, et où nous apprendrons , comme peut-être jamais nous ne l'avons su, la profondeur, l'étendue du mal de l'anglomanie et les moyens de nous en délivrer. Pendant ce temps à l'Action française nous continuons nos campagnes, selon les méthodes qui nous sont propres. Cette année encore, nous avons fourni des orateurs et des conférenciers à ceux qui nous en ont demandé pour la fête nationale. Et c'est ainsi que M. l'abbé Philippe Perrier est allé prêcher le 24 juin à Woonsocket et que M. l'avocat Adélard Leduc qui avait déjà pris la parole à la fête de Dollard à Mont-Laurier, a été le 24 juin, l'orateur de l'*Action française* à Coaticook.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

TRADUCTION ET LANGUE FRANCAISE

Le 1er février 1922, M. Albert Benoit donna sur ce sujet une remarquable conférence à la séance publique de la Société du Parler français au Canada. Le *Canada français* (mai 1922) en contient le texte. Nous en reproduisons des extraits. M. Benoit fut durant plusieurs années traducteur au Sénat canadien. Son expérience donne grande autorité à ses réflexions sur le mal que cause la traduction à la langue française.

M. Benoit affirme que "la traduction est le virus qui, dès le lendemain de la conquête, s'attaque si violemment à notre langue qu'elle en subit aussitôt une déformation sensible." Voyez l'oeuvre funeste de la traduction. On y dénature le sens propre des mots. On allie des vocables qui n'ont pas l'habitude de voisiner et on oublie d'en réunir qui demandent à l'être pour rendre clairement une idée. On transporte les locutions particulières d'une langue telles quelles dans une autre, sans s'inquiéter des groupements traditionnels de mots et des constructions de phrases propres à chaque nation. Les idiotismes et les gallicismes doivent céder leur place à des termes hybrides et à des tournures inusitées. On parle et on écrit avec des à peu près. On ne dit pas ce qu'on pense dire, et un esprit vraiment français comprendrait autre chose que ce qu'on désire faire entendre. En d'autres termes, c'est la déformation de la pensée. Nos pères furent dans la nécessité de faire de la traduction, d'en faire abondamment, en toute hâte et sans relâche, précisément le jour où ils entreprirent de jouer un rôle dans l'administration du pays, et où ils signifièrent aux bureaucrates qu'ils allaient se régir eux-mêmes d'après les institutions anglaises. . . en français!

Notre langue commença d'être pervertie par les traducteurs de 1793.

Que faire sous un pareil régime d'isolement, sinon traduire? Et lorsqu'on traduit, on ne regarde pas de très près à la pureté du langage,

obsédé qu'on est par le texte à rendre. Tout cela passe dans les journaux qui en sont à se multiplier à Québec et à Montréal. Comme ces organes ont été fondés pour aider ceux qui luttent dans l'arène parlementaire, le style de la Chambre s'y déverse à jet continu.

Tout ce jargon parlementaire remplit les journaux qui ont une petite circulation, mais que chacun prête aux voisins et commente *dans les termes*. Ces mots et ces tournures s'imprègnent dans l'esprit des députés, qui les répètent aux assemblées publiques devant des milliers de personnes. A y regarder de près, on constate que la traduction joue un rôle effroyable.

Tant de traduction explique, sans qu'il soit besoin de chercher d'autre cause, pourquoi les premiers rédacteurs et collaborateurs du *Canadien*, MM. Bédard, Viger, Panet, Blanchet et Bouthillier, n'ont jamais appris à écrire convenablement.

Dès lors notre race se composera de deux classes dirigeantes bien tranchées. L'une qui lit, se cultive, se rattache à la littérature française, se détache d'autant des textes anglais et recherche sans cesse l'expression juste et la tournure française. L'autre prise par les affaires, surtout par la politique, et trop entraînée par l'effervescence que provoque l'Union des deux Canadas pour s'arrêter à corriger la langue dans la quelle se sont faites jusque là les luttes parlementaires. Mais le sentiment français s'affirme partout et avec d'autant plus d'impatience qu'il a dû se contenir plus longtemps.

La Confédération, agréée de part et d'autre comme la meilleure forme de compromis, est instaurée. Notre contact avec les Anglais s'étend et se généralise. Reconnue officielle, au même titre que l'anglais, la langue française n'en demeure pas moins fatalement dans l'administration une langue de traduction. Pour permettre aux Anglais de comprendre, nos représentants doivent même parler anglais à la Chambre. Et nos journaux se remettent à traduire de plus belle. Ces organes de l'opinion publique se multiplient selon le nombre des opinions individuelles en état de s'affirmer. Les plus puissants estiment de bonne guerre d'engouffrer les petits. Ils accroissent leur circulation par des méthodes qui ne sont pas à proprement parler des leçons de bon langage et de littérature, et ils déforment la langue de leurs lecteurs sans éprouver le moindre scrupule. La langue anglaise nous cerne de tous côtés. Elle nous vient d'au delà des mers, elle franchit chaque jour la ligne quarante-cinquième dans un amas de journaux et de revues. Elle s'impose dans les villes, et s'insinue dans nos campagnes. Elle

occupe le haut du pavé dans les avenues de l'administration fédérale, du commerce et de l'industrie. Avec l'énorme afflux dans l'Ouest d'immigrants anglais, et de races mêlées qui feront nécessairement de l'anglais le véhicule de leurs relations, nous en sommes réduits à lutter contre la horde des envahisseurs un contre trois. La somme de traduction qui nous est imposée grossit dans une proportion équivalente. Depuis un siècle que les Canadiens français exercent ce pénible métier de traducteur, plus d'un sera instinctivement porté à se demander : Traduit-on mieux de nos jours ? Rend-on l'anglais en meilleur français ? Pensons-nous toujours en français ? Nous nourrissons-nous d'assez de français pour réagir contre le microbe de l'anglais ? Si le témoignage d'un traducteur de carrière, qui a passé sept années à traduire des livres bleus et des lois, ne semble pas trop suspect, il est permis de répondre oui. Les traducteurs officiels valent mieux que ceux de 1793 et le grand massacreur de la langue française, Cugnet, a de nos jours moins d'émules. A Ottawa, les traducteurs ont fondé un Institut technologique. Ils cherchent les véritables équivalents français et s'asservissent le moins possible à la phrase anglaise. En face d'un texte anglais, ils en étudient le sens, puis se demandent tout aussitôt comment ils auraient exprimé la même pensée en français. S'ils sont en peine, ils consultent les ouvrages français correspondants et tâchent de s'y former un vocabulaire, qui les libère de la phraséologie anglaise. Mais il se trouve dans notre langue parlementaire, et surtout dans nos lois, des formules consacrées, auxquelles on défend aux traducteurs de toucher comme s'ils devaient y porter une main sacrilège. Nos légistes prétextent que toute une jurisprudence a été établie autour de ces formules et qu'elle serait infirmée ou rendue inutile par un changement de rédaction. Tout comme si à rendre clairement une idée on en change le sens, et que notre législation doive être en une langue incorrecte et obscure pour fournir constamment matière à de nouvelles interprétations.

S'ils vont étonner parfois un Français par trop curieux, nos Statuts fédéraux et provinciaux ont au moins le mérite de se dérober à la lumière dans la poussière des bibliothèques. Il n'en va pas de même des documents parlementaires.

Les dangers de toute nature auxquels nous expose la traduction s'étendent à notre histoire. Au lieu des pièces savoureuses qui forment nos archives de la domination française, ce sont des documents anglais que nous avons à traduire pour rapporter et commenter ce qui s'est passé depuis 1760. Non seulement sommes-nous menacés d'avoir com-

me fond de notre histoire un français tout déformé, mais des erreurs grossières peuvent se glisser dans la traduction qui changent tout le caractère d'un homme ou d'une époque.

Nous aurons le coeur moins gai, si, en face de ce régime de traduction auquel nous sommes assujettis, nous analysons l'altération et la déformation de la pensée qui s'ensuivent. Nous sommes sans cesse exposés à transporter dans notre langue la manière d'écrire des Anglais. Pour habiller en français les pensées anglaises, nous nous servons d'un style qui n'est pas formé à l'école française, et qui s'est accoutumé à emprunter les constructions anglo-saxonnes. Esclaves du texte, nous ne savons pas résoudre l'expression étrangère dans notre langue. C'est précisément parce qu'il s'agit de deux idiomes aussi opposés l'un à l'autre que les langues française et anglaise, que nous devrions user de prudence, de discernement. La langue française évite les propositions accessoires, de crainte qu'elles n'apportent à l'ensemble de la phrase de la lourdeur et ne nuise à la clarté, la première qualité qu'elle ambitionne. Le souci de l'élégance, de la vivacité et de la grâce lui fait également éviter les périodes étendues et compliquées, que la langue anglaise recherche, au contraire, avec une prédilection presque germanique. Parce que la manière de sentir et de concevoir n'est pas la même, la pensée s'énonce et se développe de façon toute différente.

Forcés de nous défendre sans cesse et partout contre l'emprise de la traduction, appliquons-nous à acquérir et à transmettre à nos enfants une connaissance instructive de la langue française, un goût inné de ce qui est français. Quand il s'agira de transporter dans notre sphère française des sentiments formulés et des idées énoncées en anglais, voyons à leur donner au préalable une tournure qui leur permette de pénétrer dans notre esprit et dans nos moeurs sans les déformer. A cette fin, il ne uffira pas de subordonner cette transposition aux règles de la grammaire; il faudra que le tout soit revêtu d'un caractère français. Si nous avons le plus grand intérêt à bien connaître l'anglais, la culture anglaise et la culture française ne doivent pas se développer parallèlement en nous. Il importe que la culture rançaise domine et qu'elle n'ait aucunement à souffrir du contact de l'anglais. Les deux cultures peuvent coexister en notre pays bilingue, c'est leur droit. Elles peuvent s'influencer mutuellement, ce peut ne pas être un mal. Mais il ne faut absolument pas que notre idiome soit calqué sur l'anglais. Consentir à une traduction servile, c'est nous assujettir à l'anglais. Et dès qu'il y aura asservissement, nous aurons perdu ce qui caractérise un peuple de sang français."

TABLE DES MATIÈRES

Vol. 7 — 6ème ann e 1er semestre 1922

JANVIER— PAGES

Mot d'ordre — *Pour la langue française* 3
Notre avenir politique — LA DIRECTION 4
Feu Mgr Brunet — LA DIRECTION 25
Méthode de travail personnel — François HERTEL 27
La Jeunesse et les carrières économiques — Joseph VERSAILLES 31
Les premiers pas — Alonie de LESTRES 43
L'enseignement antialcoolique s'impose — Un INSTITUTEUR 47
Un Canadien en Ukraine — TESTIS 50
La vie de l'Action française — Pierre HOMIER 58
Partie documentaire — *Unions internationales* — *Moyens d'intimidation* 61

FÉVRIER—

Mot d'ordre — *Pour l'agriculture* 65
Aspirations du Canada français : Fondement philosophique — abbé Arthur ROBERT 66
Benoît XV et Pie XI — La DIRECTION 82
Le cinéma et les enfants — L'ACTION FRANÇAISE 85
Quelques vérités — P. Adélard DUGRÉ, s.j. 86
Le comité de propagande à Paris — Paul RIOU 96
L'organisation syndicaliste catholique au Canada — Mgr Eug. LAPOINTE 98
La Petite Guerre — Anatole VANIER 117
A travers la vie courante — Pierre HOMIER 123
Courrier de la librairie — - - - 125

MARS—

Mot d'ordre — *Contre l'Internationale* 129
Notre avenir politique : *La croisée des chemins* — Louis-D. DURAND 130
Notre Directeur à Paris — La RÉDACTION 151
En marge d'un cours — abbé Émile DUBOIS 153
Coups d'ailes — Louis DELIGNY 164
Le congrès international de la race irlandaise — F. LAFERRIÈRE 165
Rénovation agricole — Louis HURTUBISE 175
La vie de l'Action française — Pierre HOMIER 185
Partie documentaire — *Franco-Américains et Canadiens-français* 190
Courrier de la librairie - - - 191

AVRIL—

Mot d'ordre — *A nos amis* 193
Notre avenir politique : *L'Etat français et sa valeur d'idéal pour nous* — abbé Philippe PERRIER 194
L'entaillage (poésie) — abbé L.-N. AUMAIS 206
Critique : *Coups d'ailes* — Henri DOMBROSKI 207
Pour la fête de Dollard — abbé Lionel GROULX 213
Autour d'un anniversaire — René LABELLE, p.s.s. 220
Plaidoyer pour le bon goût — Louis DELIGNY 224
Comité de propagande à Paris — abbé Armand CHAUSSÉ 229
Maison canadienne à Paris 234
Sur une préface de Charles Maurras — Antonio PERRAULT 237
L'annuaire statistique de Québec 1921 — Émile MILLER 244
La fête de Dollard 245
A travers la vie courante — Pierre HOMIER 246
Partie documentaire 251

MAI—

Mot d'ordre : *Le français dans l'administration fédérale* 252
Notre avenir politique : *L'Etat français et l'Amérique Latine* — Émile BRUCHÉSI 258
Les roses de Dollard (poésie) — Antonin PROULX 275
Etudiants canadiens à Paris 278
Le role du prêtre franco-américain — Charles DOLLARD 281
Autour d'un mot d'ordre — Roch BERGERON 289
Déclin et reconstruction — Antonio PERRAULT 292
Préparons le sol — Louis HURTUBISE 303
La vie de l'Action française — Pierre HOMIER 313
Partie documentaire 315
Courrier de la librairie 318

JUIN—

Mot d'ordre : *Pour de belles et fécondes vacances* 321
Notre avenir politique — *Les Etats-Unis et l'indépendance du Canada français* Anatole VANIER 322
Thèmes sociaux — abbé Philippe PERRIER 339
Notre originalité — Joyberte SOULANGES 344
La vie économique — Émile BRUCHÉSI 355
Nous et les Franco-Américains — abbé Lionel GROULX 362
A travers la vie courante — Pierre HOMIER 369
Bibliographie — Émile MILLER 372
Nos livres en France 373
La vie de l'Action française 375
Partie documentaire 379

Fin du septième volume

SIXIEME ANNÉE
2e Semestre
1922

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

Directeur;
Abbé Lionel Groulx

VOLUME VIII

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
369 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL.

L'ACTION FRANÇAIS

est l'organe de la Ligue d'Action française, *centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.*

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe Perrier, président ; MM. le Dr Joseph Gauvreau registraire du collège des médecins, vice-président ; Anatole Vanier, avocat, secrétaire général ; Louis Hurtubise, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal ; MM. Omer Héroux, journaliste, et Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1922

IMPRIMÉ AU *DEVOIR*
43, rue Saint-Vincent
MONTRÉAL

1922

MOT D'ORDRE
de l'Action française

L'ACTION FRANÇAISE
JUILLET 1922

NOS CALENDRIERS

Ils sont un élément qui compte dans la physionomie du foyer. Ils s'affichent à nos murs. Ils portent la gravure qui tire l'œil le plus assidûment. On s'y reporte à tout instant du jour. Et pourtant que valent nos calendriers pour la physionomie française du foyer, pour l'éducation artistique des enfants? La plupart ne parlent que la langue anglaise et la gravure qu'ils étalent propage un goût toujours douteux, sinon franchement mauvais. Fabriqués pour un autre public, par des étrangers à notre esprit, les calendriers qu'on nous distribue ne prétendent d'ordinaire qu'à la vulgaire réclame. Mettons fin à cet état de choses. N'acceptons chez nous que des calendriers artistiques et des calendriers qui respectent notre langue. Les clients doivent insister auprès des distributeurs, ceux-ci auprès des éditeurs. Il faut que, pour le Canada français, l'on s'habitue à fabriquer des calendriers spéciaux. Il le faut pour l'éducation du goût et pour la physionomie française de nos foyers.

L'ACTION FRANÇAISE.

ET NOS FRÈRES DE LA DISPERSION?

L'OBJECTION

I

Qu'un *État* catholique et français puisse au cours du siècle qui s'annonce prendre place dans la vallée du Saint-Laurent, voilà qui n'est plus, au sentiment de plusieurs, une pure utopie, mais un idéal digne d'ambition, un espoir solidement fondé. Et que la vocation surnaturelle de la race française en Amérique acquière de ce chef son plein épanouissement; que l'indépendance politique rêvée mette notre nationalité dans le rôle auguste auquel la dispose comme de longue haleine l'éternelle Providence; qu'elle devienne ainsi le flambeau d'une civilisation idéaliste et généreuse dans le grand tout que fusionne l'avenir américain; qu'elle soit en un mot, au milieu de la Babylone en formation, l'Israël des temps nouveaux, la France d'Amérique, la nation-lumière et la nation-apôtre : c'est une divine faveur qu'il y a lieu de demander et dont il est sage et religieux de nous rendre dignes par la réflexion et par le courage qui font les peuples grands.

Or, à cette fin, il faut que le nôtre garde son âme, qu'il la soustraie aux contacts dissolvants, qu'il s'échappe des compressions qui pourraient l'étouffer, qu'il pare les coups qui voudraient l'entamer.

Sans quoi, un État français futur n'aurait pas sa raison d'être dans ce nouveau monde septentrional; bien

plus, il ne pourrait s'assurer ni la force intime qui engendre l'héroïsme et les victoires dont il a besoin, ni les secours extraordinaires que le Très-Haut accorde à ceux, individus ou peuples, qui rêvent beau pour sa gloire et risquent tout pour la lui procurer.

Telles sont, il me semble, les conclusions substantielles auxquelles nous a fait aboutir l'enquête poursuivie sur notre avenir politique par l'*Action française*, depuis sa livraison de janvier.

***

Le dirais-je ? Je sais pertinemment que de ce magistral programme d'orientation politique proposée à la race française du Canada, d'aucuns se sont, et non sans des motifs considérables, profondément émus. Le coup de clairon avertisseur et électrisant qui a pu fouetter d'enthousiasme et d'espoir le sang vif des fils du Québec, aura résonné avec des accents d'une mélancolie inquiète en plus d'une âme, chez nos frères de la dispersion, — et de celles qui sont restées elles-mêmes, c'est à dire en communion avec nous, de celles qui réfléchissent, qui scrutent l'avenir, qui veulent leur part de gloire chrétienne et d'épopée française.

Or, ils sont nombreux ces rejetons que nous sommes allés planter partout, au hasard de notre fécondité et de notre esprit d'aventure, en vertu d'un idéal plus généreux que réfléchi, par nécessité, parfois mais aussi en raison d'un patriotisme un peu court et par trop bohème. Ils sont allés aux États-Unis, depuis l'est jusqu'à l'ouest et même au midi, généralement à contre-cœur, malgré les avis de nos chefs et de nos voyants. Ils sont allés vers l'ouest canadien à l'appel de voix autorisées, graves, pressantes, qui ne pouvaient tant prévoir, auxquelles il pouvait seoir de se prêter à un optimisme que nous ne pouvons plus décemment affecter. Ces hommes n'entendaient point comme nous les

bruits sourds et lointains, préludes de la débâcle plus ou moins prochaine de tel grand empire ostentateur, non plus que les craquements significatifs d'une fédération à laquelle il serait franchement osé de prédire un avenir séculaire; ils n'avaient point vu les migrations européennes envahir la place en un jour et s'y installer sans se gêner et pour longtemps, avec un idéal et des intérêts exotiques, migrations sollicitées du reste par des politiciens qui n'avaient rien des bâtisseurs de peuples.

***

Leur inquiétude d'aujourd'hui, à ceux-là des nôtres, il faut le reconnaître, a de quoi faire songer.

— Et nous ? disent-ils.

S'il est vrai que, [1] pour garder notre âme, notre âme apostolique, exemplaire et incarnation de la civilisation que par vocation nous devons faire lever au sein de l'Amérique du nord, il nous faille échapper à tout contact fatal d'un esprit étranger, à toute compression mortelle d'une civilisation égoïste et mercantile, comment le pourrons-nous si vous nous abandonnez ?

Pour réaliser un idéal que nous partageons avec vous, prendrez-vous la hache et trancherez-vous du tronc les rameaux nés de votre sève, de votre esprit, les rameaux que vous avez poussés ? Faudrait-il que nous étouffions de votre propre fait, pour vous laisser en paix ruminer l'espoir problématique d'une indépendance lourde à porter, qui risquera bien plus d'être une simple substitution d'allégeance et de servitude ? Pendant que se préparera votre enlisement dans les sables de la grande démocratie voisine, faudra-t-il que nous soyons submergés dans l'Ouest par la

[1] L'*Action française*, janvier 1922, p. 117.

vague montante de l'océan étranger, tel un îlot qui a perdu contact avec le continent ?

* * *

Ainsi parleront à peu près, ces Français de notre *diaspora*. Et ainsi penseront-ils tous, je le crains.

Au fait, pourrions-nous dans la tourmente qui s'annonce, préparer de la sorte notre sauvetage, d'un œil sec, d'un cœur sans émoi, avant même, comme l'on dit en famille, que d'avoir vu *aux enfants* ? Est-ce tout pour une mère, au moment du naufrage, de saisir la planche qui s'amène ou de monter dans une barque qui invite, alors que sur des épaves incertaines ou qu'isolés sur des récifs arides et encerclés d'abîmes, les plus jeunes tendent leurs bras et font éclater leurs appels ?

Au total, ne considérerions-nous pas trop à la légère, dans cette enquête sur notre avenir politique, le cas de nos frères des avant-postes, eux qui ont eu l'heur de succéder à nos grands ancêtres, les éclaireurs, les avant-courriers, les découvreurs, les civilisateurs : des Français qui goûtaient les horizons larges, qui avaient le regard audacieux et aigu, l'idéal ambitieux, qui nous ont taillé une nouvelle France plus grande que l'Europe, parce qu'ils aimaient à tailler grand dans la terre comme dans l'étoffe du pays ?

Ces liens coloniaux et fédératifs qu'au sens de notre loyauté nous ne jugeons pas imbrisables, les rompre n'amènerait-il pas des brisures saignantes, trop cruelles à la famille française du Canada, trop funestes à notre permanence et à notre mission communes ?

* * *

Soyons exacts. Un commencement de réponse a été fait à ces scrupules de notre conscience nationale aussi bien

qu'aux alarmes de nos frères d'outre-État. Il nous suffira d'en prolonger les perspectives, d'en analyser les éléments.

"Notre attitude n'implique aucun abandon," disait l'article-programme [2]. "Nous ne courons au-devant d'aucune séparation; nous n'accepterons que celles-là seules que nous imposeront la nécessité et les hasards de l'histoire, et contre lesquelles par conséquent ni les uns ni les autres ne pourrions quelque chose.

"D'ailleurs, qui dit séparation ne dit pas nécessairement frontières fermées ni surtout hostiles. Et ce sera notre devoir autant que notre intérêt de regarder pendant longtemps, du côté de nos associés d'hier où continueront de nous retenir de si puissantes attaches.

"Nos compatriotes savent, au surplus, que notre loyale amitié pour eux, que notre volonté ardente de coopérer à leur vie, ne sont aucunement conditionnées par les liens politiques actuels. Ces sentiments procèdent d'une solidarité plus spontanée, d'une fraternité plus profonde. Ils savent qu'elles-mêmes, cette solidarité et cette fraternité ne pourront s'accroître avec la personnalité nationale que du Québec."

Dans un enchaînement nécessaire et complet, quatre parts de réponse sont par là insinuées à propos des griefs formulés ci-dessus contre le grand dessein d'avenir qui hante présentement nos maîtres de patriotisme et de dignité nationale, ceux qui, aux yeux de toute la race, tiennent haut le flambeau de l'idéal.

1. De gré ou de force, le tronçonnement du Canada s'en vient; nous n'aurons pas à l'opérer; nous avons plutôt à le prévoir, à en prédisposer les cassures : et l'on serait mal venu, voire injuste, de nous en incriminer.

---

[2] L'*Action française*, janvier 1922, p. 22.

2. Au reste, la séparation d'ordre politique qui pourrait en résulter pour divers groupes franco-canadiens, ne détruirait ni notre *devoir* ni notre *intérêt*, ni les *sentiments* ni l'*idéal* qui nous poussent présentement à maintenir et à fortifier nos attaches ethniques avec tous les centres français d'Amérique, avec ceux-là surtout qui sont le plus liés à nous et le plus homogènes, le plus désireux de rester ce que nous sommes dans les desseins de l'histoire.

3. Il serait difficile en outre de le contester, le brisement des cadres actuels ne saurait guère diminuer la puissance de nos secours à nos compatriotes d'outre-frontières. Car, sans littérature et sans emphase, au regard du demi-siècle qui vient de s'achever, qu'ont-ils été sous le régime fédératif, ces compatriotes, sinon entravés, affaiblis, annihilés avec des textes de lois hypocrites, perfidement retournés contre eux chaque fois que, dans leurs plus justes réclamations, ils les ont invoqués ?

4. Tout au contraires enfin, un État français fort, pratiquement homogène, totalement libre dans ses mouvements, formerait la plus sûre garantie de survie et d'intégrité pour l'âme des nôtres des avant-postes, couverts qu'ils seraient en quelque sorte par le feu d'une puissante civilisation catholique et française, laquelle tiendrait en respect puis en échec les forces toujours éphémères, des civilisations ambitieuses mais divergentes et matérialistes, qui montent et qui nous avoisinent.

Voilà comme, au point de vue même des groupes français restés à l'extérieur, un État français réduit à de plus modestes mais à de sages proportions,demeurerait encore par sa transcendance le meilleur moyen de servir les intérêts universels et supérieurs de toute la race.

Essayons d'en appuyer la démonstration.

LA RÉPONSE

II

Nous ne courons au-devant d'aucune séparation. Nous la regardons venir; car elle nous vient. Elle se pressent; on l'entrevoit, à des indices, à des signes même sans équivoque. Il faut bien y songer.

Rappelons brièvement ces symptômes révélateurs. Ne mentionnons que pour mémoire la rupture d'équilibre qui s'accomplit présentement dans le monde au détriment de l'Europe, et dont nous aurons fatalement à subir les contre-coups.[3] Nous avons d'autant lieu de redouter ces commotions européennes que c'est l'Angleterre, superbe et toujours avide, mais à qui le ciel paraît verser le vin du vertige, qui est exposée aux plus funestes branle-bas. Entre temps, les Dominions, le nôtre aussi, quoique moins ouvertement, suivent lentement, par la force même des principes, leur évolution constante sur la trajectoire du *self-government.*[4] Ce séparatisme, ajouté aux fissures de plus en plus profondes de l'Empire, n'est pas pour en garantir l'indubitable pérennité.[5] "Le Canada marche à l'indépendance totale", jugeait à son retour en France le maréchal Fayolle l'an passé.[6] Le temps s'éloigne, si tant est qu'il ait existé, où nos seules obligations envers la métropole eussent consisté à boire à la santé de la reine.[7] Le loyalisme nous coûte

---

[3] Ces observations ont été développées dans l'article précité de l'*Action française* et aussi dans celui de M. Durand, ib. mars 1922.

[4] Voir le bref et solide aperçu qu'en a donné M. L.-P. Desrosiers dans le *Devoir*, 6 mars 1922.

[5] Cf. le malaise de l'Empire britannique, dans le *Correspondant*, 10 et 25 avril 1922.

[6] *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1921; article résumé dans L'*Ami du Clergé*, 19 janvier 1922.

[7] *Revue trimestrielle canadienne*, déc. 1921, p. 373.

maintenant des subsides, des dreadnoughts, de la chair à canon, ce qui atténue la serviabilité.

Or quand le lien des nations impériales se dénouera, si le Canada veut être une vraie nation, il ne demeurera sûrement pas *un* seul Canada. Car à part les forces qui rompront nos attaches à l'Empire, il en est d'autres qui préparent la solution des liens fédéraux. Les États-Unis ont 110 millions d'habitants. Le Canada, au total, en a 7 ou 8. L'histoire autant que la psychologie que nous avons de nos voisins n'autorise point à croire qu'ils n'aient parfois les désirs d'Achab pour la vigne de Naboth. Que si, en pays canadien, des provinces entières sont déjà toutes américanisées, non seulement par la langue commune, mais par les idées, les sentiments et les goûts; par les intérêts, les affaires, les amusements; par les sectes, l'école, le théâtre, les magazines et les journaux quotidiens; par une égale licence dans la vie morale, indifférentisme religieux, divorce, malthusianisme, féminisme, démocratie libertaire, égalitarisme social; par un semblable matérialisme dans les idéaux, par un paganisme aussi éhonté dans la jouissance; bref, par une mentalité de même acabit, et une civilisation aussi bornée dans ses horizons; et si en quatre années, de 1910 à 1914, il serait passé (dans l'Ouest canadien) plus d'un million et demi de sujets américains [8], est-il possible de prétendre qu'à l'heure du débat, ces provinces ne consentiraient point au grand honneur de se faire annexer? que d'ores et déjà, malgré une superficielle couche de britannisme, elles ne hâtent plus ou moins consciemment cet impérialisme permuté?

Quelque chose résistera-t-il dans le temps aux convoitises de l'ogre voisin? Oui. Telle province, où une civilisation faite de catholicisme et d'idéalisme gallo-latin, aura cultivé des répugnances à l'alliance nouvelle. L'élément

qui aura peur pour des droits supérieurs à ceux de la finance et du plaisir pour lesquels il croit que mieux vaut mourir que forligner, cet élément seul fera face au colosse qui viendra parlementer. Et l'on voit bien que le Canada français n'aura point alors le choix de rester ou de ne rester pas uni au bloc du Dominion, pour peu qu'il veuille être fidèle à son idéal et ne point dévier des voies providentielles que ses origines lui ont tracées.

* * *

Plaise à Dieu que la résiliation du pacte fédéral précède plutôt le marchandage politique au sujet du Canada qu'entreprendront dans leurs conseils les maîtres du monde! Le morceau français risquera moins de suivre comme un simple accessoire. Mais se pourrait-il donc que la désintégration du Dominion se fasse en marge des forces américanisantes? On peut sans témérité, quoique d'autres esprits restent encore hésitants,[9] opiner dans le sens de l'affirmative, sans qu'il y ait lieu de mettre la main à ce que telles prévisions passent à la réalité. Il suffit de sonder le Dominion pour y découvrir, hors de notre fait, les prodromes d'une dissolution avancée.

Entre l'Est et l'Ouest, il y a la *distance ennemie.*[10] En vain a-t-on espéré effacer cet éloignement qui donne à notre pays l'étendue d'un empire, par la construction d'interminables et coûteux chemins de fer. Le pays y aurait trouvé la banqueroute, à moins que les provinces qui n'ont point à s'en servir ne paient pour celles qui en ont l'usage; ce qui

---

[9] Article de M. Émile Bruchési, dans l'*Action française*, sept. 1 20 : Si la Confédération disparaissait ?

[9] Cf. "Le Canada français", article de M. le chanoine Chartier, dans la *Revue trimestrielle canadienne*, déc. 1921.

[10] M. Léo Paul Desrosiers, dans le *Devoir*, 4 février et 6 mars 1922.

n'est guère une répartition propre à cimenter l'unité. Du reste, les divisions naturelles, en un territoire qui est, comme on a dit, une *absurdité géographique*, partagent nettement les intérêts, imposant le libre échange là-bas, réclamant la protection tarifaire ici. Je sais bien que la *géographie humaine* [11] ne prend pas fatalement ses mesures sur les fleuves ni sur les montagnes, et que les frontières politiques qui demeurent sont plutôt celles de l'esprit national que les tracés de l'arpentage. Mais c'est par une solidarité étroite d'intérêts et d'esprit commun que les fossés géographiques peuvent être comblés. Dans l'espèce, c'est ce qui fait précisément le plus défaut.

La diversité des intérêts est patente. Les divergences d'âme sont plus profondes encore.

Ni la langue, ni les traditions sociales, ni les aspirations religieuses, ni les habitudes d'esprit, ni la formation morale, ni les institutions publiques, ni les lois civiles, n'ont la moindre convergence. Elles ne pourraient se lier intimement que si notre personnalité catholique et française offrait sa complète abdication. Ce ne sont point ces milliers d'immigrants venus de partout, facteurs de socialisme et de révolution, et dont on veut *criminellement* [11] peupler l'Ouest, qui resserreront les attaches interprovinciales. Leur inassimilation à un idéal effectivement canadien fera longtemps languir encore chez eux le civisme généreux et fidèle qu'il leur faudrait à telle fin. Et quand l'orangisme montera-t-il plus haut que lui-même jusqu'à nous juger équitablement ? Quand fournira-t-il à l'organisme du pays autre chose que fiel et amertume ? [12]

Quand le cerveau anglais concevra-t-il l'idée d'un pays effectivement bilingue, avec le respect mutuel de deux races

[11] La *Géographie humaine* par Jean Brunhes; la *Géographie de l'histoire* par Brunhes et Vallaux; cf. le *Correspondant* 25 déc. 1921.

[12] Cf. "Le préjugé sectaire", par Mgr Pâquet, *Nouveaux mélanges canadiens.*

dont l'une ne soit ni mâtinée ni domestiquée au profit de la première? Ajoutons à cela le fanatisme religieux propre à toute dissidence en matière de croyance; l'étroitesse particulière d'une population qui n'a point de lumière, que ne relie à la tradition des grands siècles ni la foi, ni l'éducation, ni la philosophie purement humaine; dont la science est une mécanique, la logique la force du nombre, et dont l'unique étalon pour évaluer toute chose reste toujours le chiffre du dollar et le poids du lingot. Pouvons-nous oublier des habitudes toutes faites de chauvinisme sectaire, et du vitriol en réserve pour les jets périodiques contre la *French domination, the priest-ridden Province,* et le *roman-popism*? [13] Pouvons-nous ne point faire état des effervescences de la passion politique, qui mettent en ébullition, à chaque renouvellement des mandats populaires, les ambitions des partis en lutte dont l'acharnement n'a d'égal que le fanatisme qu'ils savent déchaîner dans toute la presse organisée, et qui heurtent jusqu'à les fracasser les unes contre les autres des Provinces en bloc. Jugez si le *Clash* peut se renouveler longtemps encore sans que le pot de fer ne finisse par briser le pot de terre.

On peut rêver de jeter un pont sur l'abîme qui sépare les deux races, *Bridging the Chasm;* c'est une mécanique nouvelle; qui devra l'inventer? A tout prendre, le voudrions-nous par politique ou par intérêt, de plus en plus nous n'aurons que faire de consolider pour notre part l'édifice de la Confédération. Une nation est un organisme moral; c'est le fruit de la nature; la mathématique n'y peut rien. Aussi Joseph de Maistre a-t-il pu se moquer d'une assemblée d'hommes se mettant en frais de faire une nation. Toute fédération est précaire par son essence même. A combien

[13] Le mot, on le sait, est de l'ancien ministre sir Clifford Sifton : *A crime against Canada :* cf. le *Devoir*, 26 avril 1922.

plus forte raison quand des forces sourdes mais grandissantes travaillent à son écartèlement.

Nous pourrions bien taire ces appréhensions propres à rendre soucieux. Mais nos partenaires le font-ils ? "Une suggestion opportune, écrivait un Westerner il y a peu, dans le *Regina leader*, reproduit par la *Gazette*[14] de Montréal, c'est que quand les provinces de la prairie seront compactement groupées dans leurs parlements provinciaux, sous le drapeau progressiste, les dites provinces dont les besoins et les progrès sont diamétralement en opposition avec ceux des provinces de l'Est, fassent d'elles-mêmes les démarches pour s'assurer leur complète indépendance; on pourrait difficilement s'opposer à leur réclamation, si ces provinces faisaient bloc. Et cela ouvrirait ensuite la voie à des traités réciproques avec les États-Unis".

Ainsi le Canada aura son hégémonie politique. Par voie de conséquence à peu près irréfragable, il en résultera, si elle ne précède, la dissociation de ses parties composantes. A supposer que nous y tendions nous-mêmes, elle ne sera sûrement pas le résultat exclusif de nos agissements. Nous en serons plutôt les témoins. Nos compatriotes de l'Ouest peuvent redouter ce dénouement; ils en souffriront peut-être, au point de vue national, particulièrement. Les uns et les autres nous aurions tort de n'y point réfléchir comme des hommes et de n'en point parler apertement, C'est désormais, pour un avenir plus ou moins lointain, une fatalité.

Présentement, il n'importe pas de chercher à déterminer lesquels d'entre les nôtres seront forcés par les événements futurs à rester hors des frontières du Québec libéré et agrandi. D'abord, il y aura la part des contingences im-

---

[14] 16 janvier 1922 ; cf. le *Seme r*, février 1922, p. 166.

prévisibles. Mais il y aura aussi le jeu des forces mises librement en marche que d'autres auront à préciser. Les groupes franco-canadiens dispersés par exemple dans la grande prairie qui forme le bassin intérieur du continent nord-ouest canadien, seront inévitablement les plus exposés à cette distraction d'avec la province-mère. A qui la faute, ? A l'histoire sans doute, qui travaille parfois en marge de la sagesse humaine et des préférences du sentiment. Mais la Providence ourdit quand même sa trame toujours mystérieuse et dont on peut découvrir plus tard le plan magnifique dans la suite et dans la chute des empires. Nos vœux, nos espoirs, — et le plus cordialement, souhaitent au Québec d'aujourd'hui de retenir demain tous ses rejetons ; il ne faut point néanmoins se bercer d'espoirs chimériques, que contredisent les symptômes analysés précédemment. Quand l'immense squelette canadien se désossera, la *Puissance* du Canada français de toute nécessité devra borner ses ambitions territoriales conformément aux indications géographiques et surtout aux facteurs ethniques capables d'unité; sans quoi le futur État ne serait point stable; il ne saurait subsister. Disons simplement qu'il ne saurait entrer dans un concept qui ne fût pas un être de raison.

Est-ce à dire cependant que nous nous résignerons à abandonner sans plus les nôtres, par exemple d'outre-Ontario ? Nullement.

* * *

Quatre éléments, on l'a déjà exposé, forment une nationalité particulière : l'*origine*, la *langue*, le *territoire*, la *forme de gouvernement*.[15] Ces éléments sont d'inégale importance; les deux premiers sont l'âme, les deux autres le corps plutôt d'une nation. Autant l'esprit dépasse la matière,

[15] Taparelli, *Droit naturel*, cf. art cles de l'abbé Robert, en février, et de l'abbé Perrier, en avri de cette année, dans l'*Action française*.

autant faut-il que l'unité d'origine et la communauté de langue l'emportent sur celles de la territorialité et la forme politique. Une famille est plutôt faite des liens du sang que des rapports de commensalité.

Or, s'il y a un devoir de charité individuelle, il y a aussi un devoir de charité nationale; et si l'ordre de la charité est mesuré par celui de l'union des cœurs, sans oublier celui des besoins, il va sans dire que la cessation de l'unité politique et la division des territoires n'éteignent point les prescriptions du devoir national, parce qu'ils n'en détruisent point au total les fondements. Ils en laissent subsister la meilleure part, les liens formels, les liens d'âme, ceux par lesquels le tempérament moral foncier reste identique, la communauté d'idéal demeure, les esprits et les cœurs se façonnent de la même manière sous l'influence des vocables familiers qui portent dans leurs ailes les mêmes pensées supérieures et les mêmes visées souveraines. Par où l'on voit que, séparés par des frontières juridiques, les liens du sang ne seraient point tranchés entre nous, mais continueraient de nous imposer les obligations d'une effective fraternité.

Jugerait-on que ce devoir ne susciterait chez nous que de platoniques sympathies et des dévouements à courte échéance ? Ce serait oublier des faits récents qui nous ont révélé aux uns et aux autres de quels actes notre fraternité nationale, malgré ses imperfections, nous rend capables. La question ontarienne, Green Valley, Gravelbourg, pour ne prononcer que quelques noms, en sont une éloquente démonstration. En plus, que l'on veuille bien l'observer : ces générosités n'ont point jailli de l'unité fédérale mais d'un patriotisme plus conscient de ses devoirs et mieux averti. C'est notre avis que l'indépendance qui nous donnerait une patrie plus à nous développerait par le fait même un civisme plus entreprenant et de plus large envergure.

* * *

L'intérêt du reste confirmerait aussi les injonctions du devoir.

État français, né des évolutions du temps, nous n'aurions pas, il faut le présumer, la puérilité de viser à l'isolement et à l'insularisme. Les frontières ne suppriment point le voisinage. Bouder nos voisins, anciens associés devenus nos compétiteurs, serait du coup notre ruine. Il faudrait transiger. Notre politique, notre commerce, notre vie sociale ne pourraient en aucune façon faire abstraction des leurs; car la solution de nos gouvernements ne dissiperait point du même coup des problèmes communs, nés de nécessités et de dangers pareils. Nous aurions besoin des eaux de leurs lacs, comme eux de celles de nos fleuves. Nos chemins de fer finiraient chez eux, les leurs chez nous. Que tout cela nous obligeât à des relations permanentes, aussi étroites bien que plus indépendantes qu'à cette heure, nous n'avons pour le savoir qu'à nous rappeler nos relations nécessaires et si imprudentes, avec nos puissants voisins des États-Unis. Aussi, quel avantage, pour ces rapports avec les autres États canadiens de demain, d'avoir des intelligences dans la place, des cerveaux faits sur notre moule, des hommes politiques, des publicistes, des coreligionnaires capables de comprendre nos situations intérieures et de nous mettre au fait des conditions de leur milieu. Évidemment, il y aurait des nuances entre leurs vues et les nôtres; mais empêcheraient-elles les affinités intimes et les accords de fond ? Surtout, si par un commerce d'esprit et de mœurs, nous nous employions tous à garder notre tempérament originel.

Et puis, présentement, qu'est-ce qui nous incite du côté du Québec à voler au secours des nôtres du lointain,

sinon un idéal religieux et patriotique qui ne s'arrête point aux courbes du méridien. ? Ce que nous ambitionnons par-dessus tout, c'est que notre foi catholique se maintienne et se fortifie en tous les cœurs nés de notre race. Nous estimons inappréciable le trésor de la religion; à tout prix, nous entendons pour le moins autant le conserver à ceux qui l'ont reçu avec le baptême, qu'aller le porter aux étrangers qui sont encore dans les ombres de la mort.[16] Et combien plus à ceux qui sont nos frères et nos neveux. Je comprends qu'avec le temps les liens de consanguinité se relâcheront. Il s'en créera d'autres par les alliances de famille. Et puis alors, nous serons plus forts et nos compatriotes aussi là-bas. En tout cas, s'ils le veulent avec nous, ils seront demeurés nos conationaux. Car, puisque nous saurons que la langue est la clé de la liberté et la gardienne de la foi[17] que les traditions ancestrales sont l'involucre qui protège la fleur de la religion; que l'âme du peuple ne subit point de meurtrissures profondes dans ses habitudes individuelles, familiales et sociales, sans que soient meurtris, et souvent d'une manière funeste, ses sentiments religieux : nous continuerons par idéal apostolique et par prosélytisme français à gratifier les nôtres de par-delà les *lignes*, d'un intérêt vigilant et de sympathies efficaces.

Pourquoi ce qui s'est fait un peu, pour les franco-américains, à la faveur, il faut l'avouer, d'un patriotisme moins réfléchi et trop candide, ne se poursuivrait-il pas et mieux encore, à leur endroit et à celui de tous les autres qui seraient fixés hors de notre sphère politique, mais non point étrangers à nos attractions morales et à la flamme de notre génie ? Au demeurant, malgré qu'elles clochent tou-

---

[16] Voir le *Canada apostolique* de M. Henri Bourassa.

[17] Voir les brochures : *La langue, gardienne de la foi*, par M. Henri Bourassa, *La langue et la foi*, par M. Albert Foisy.

jours, des comparaisons peuvent ici nous fournir quelque confirmation. La France politique nous a négligés, oubliés, méprisés même, parce qu'exclusivement politique; la France intellectuelle, littéraire et sociale, ne nous a accordé que fort peu d'attention, et tardivement, parfois gauchement, parce que placée dans un autre continent, séparée de nous il y a deux siècles, en un temps où l'éloignement forçait à l'ignorance. Mais la France religieuse, et la plus traditionnelle, ne nous a-t-elle pas envoyé sans nombre ses religieux et ses prêtres; et par eux ne nous a-t-elle pas prêté sa littérature, conservé le souvenir de son histoire qui fut la nôtre aussi d'abord, insufflé son enthousiasme, et n'a-t-elle en aucune mesure activé le foyer de notre survivance nationale? Il serait injurieux de le méconnaître. Des indiscrétions auraient pu être évitées; des inintelligences auraient dû d'abord s'éclairer; mais ce sont là, pour une part au moins, des misères humaines nécessaires. Jamais nous n'aurons l'outrecuidance de mettre en doute l'influence que, même depuis le régime anglais, l'esprit de la France a eu sur notre mentalité nationale. Et qui empêcherait donc notre charité française, en un siècle où les touristes et les visiteurs ne voyagent pas moins librement que les livres et les journaux, de prendre ce même rôle et de le magnifier, de le remplir avec plus de détermination, plus de sagesse et plus de fruit, envers les petits Canadas dispersés en Amérique? Ce qui, à simple titre de province-sœur, ligotée par le respect superstitieux des autonomies provinciales, a pu s'accomplir sous le régime fédératif envers les nôtres de là-bas, comment ne pas le décupler dans un État aussi respectable par le nombre qu'une Belgique ou un Portugal en Europe? Plus facilement encore pourrait-il être rempli ce rôle, dans une Amérique où notre civilisation par son originalité et sa transcendance traditionnelle, et par l'homo-

généité de son esprit religieux, serait comme un phare brillant à tous les yeux, un exemplaire aperçu de toutes parts ?

III

Au surplus, pourrait-on légitimement nous suspecter de trahir la cause de nos obligations fraternelles envers les Canadiens qui ont quitté les vallées laurentiennes et outaouaises, parce que nous entendrions nous retirer même librement de l'association politique des provinces. Car nous posons la question catégoriquement : quel profit véritable autre que ceux d'un réconfort présumé et d'espoirs toujours vains, le lien fédéral a-t-il procurés aux nôtres des provinces anglaises ? La Confédération, peut-être a eu l'avantage d'éloigner de nous le péril de l'annexion, le spectre de jadis. Aujourd'hui, nous l'avons marqué, le régime aggrave plutôt ce péril pour nous; il le fait renaître. Pour ce qui est de la protection religieuse et nationale des minorités françaises d'outre-Québec, qu'est-ce que la Confédération nous a vraiment assuré ? Il y avait, à l'origine et dans la pensée des Pères de la Confédération, de sincères quoique relatives concessions de liberté. Qu'en est-il advenu dans la pratique ? L'orangisme s'est-il éteint, le fanatisme attiédi ? Et l'affaire Riel ? Et le décret *Ne Temere ?* Et les prétendus troubles de Québec pendant la guerre ? Et le mariage Despatie-Tremblay, pour ne mentionner que quelques-uns des accès les plus injustifiés ? Est-ce la Confédération qui a concédé à l'Ontario des écoles séparées, c'est à dire catholiques, ou l'intérêt de la minorité protestante du Québec, et l'excès même du fanatisme haut-canadien ?

Mais n'est-ce pas la Confédération qui a dénié des écoles confessionnelles au Nouveau-Brunswick ? Et n'est-ce pas

la Confédération qui nous en a privés au Manitoba en 1896, dans l'Alberta-Saskatchewan, en 1905, au Keewatin, en 1912? Et n'est-ce pas aussi la Confédération qui nous a refusé ses interventions fédérales, et dont les timides bills rémédiateurs ont été méprisés quand nous avons voulu y recourir?. N'est-ce pas la Confédération qui a pratiqué toujours à notre égard le littéralisme qui tue, dans l'interprétation du droit, et qui n'a jamais compris que les lois qui vivifient, ont une âme? N'est-ce point la Confédération qui nous impose le divorce, le suffrage féminin, la conscription impériale, tous principes de dissolution sociale, morbides à la race? N'est-ce point elle qui veut encore nous doter de l'école d'Etat, unilingue et neutre; et de lois uniformes où vont périr les derniers vestiges d'esprit français qui animent nos institutions civiles et juridiques?[18] N'est-ce point elle aussi qui méconnaît à nos syndicats nationaux et libérateurs le droit d'être, incapable qu'elle est de juger le vrai sens de l'ordre et le profit qu'il y a à sauvegarder les saines libertés? N'est-ce pas elle en plus, qui parcimonieusement nous mesure le français partout dans les services publics; qui l'interdit à nos tout petits dans plusieurs provinces, et l'ostracise avec injure et mépris?

N'est-ce pas enfin la Confédération qui a anglifié toute la politique de nos représentants publics, les mettant à la remorque du navalisme, du militarisme, de l'impérialisme le plus aventureux? On ne calculera jamais la dépression morale qui est résultée pour notre sens politique de ce rôle que nous avons tenu depuis 1867.

Par elle-même, reconnaissons-le, la Confédération n'a été en ce qui concerne nos intérêts nationaux qu'une

[18] Se rappeler les lettres et les articles de M. l'avocat Antonio Perrault, dans une polémique piquante, mais grave.

banqueroute lamentable, qu'une déception humiliante et amère . Si nous avons avancé depuis son institution, c'est beaucoup malgré ses cadres; nous l'avons dû à notre croissance naturelle, à nos institutions catholiques, à notre ardeur française, au progrès du temps , et fort peu à la tutelle fédérale qui n'a pas été pour notre vitalité le treillis protecteur et l'appui que nous attendions. Et j'omets les critiques que, du point de vue politique, on pourrait exprimer contre l'oeuvre de la Confédération pour le développement de l'esprit *canadien* au sens large.[19]

Voilà , en définitive, l'espèce de puissance que le pacte fédéral nous a mise entre les mains pour nous permettre d'aider nos amis et nos frères de l'Ouest dans leur développement et leur survivance.

Voudraient-ils s'en contenter ?

IV

Envisageons plutôt , — sans vain optimisme, mais à la lumière du coeur, — les facultés d'un Etat québécois pour l'expansion de la force française en Amérique.

L'enfant qui devient homme, l'adolescent qui devient majeur, c'est un progrès pour la famille, pour la nationalité: c'est le dessein de la nature qui s'est achevé; et la nature non dévoyée incline au bien, elle y aboutit. L'esclave qui sort de ses liens, le pupille qui laisse la tutelle, le colon qui s'affranchit, l'homme de la plèbe qui gagne ses libertés civiles, quand ils savent le prix de la liberté et la façon d'en user, tout cela est un bien pour la société, et pour la civilisation humaine. Ainsi une colonie qui deviendrait une

---

[19] Le *Devoir*, 4 mai 1922.

nation, une Province qui deviendrait un Etat, par l'évolution régulière et juridique des finalités sociales, ce serait un gain pour l'humanité. On en citait l'autre jour ce témoignage expressif: "L'autonomie de chaque race adulte n'est pas seulement le droit de chacune et la condition normale de sa vie propre, mais l'intérêt de toutes les autres, et la forme la plus parfaite de l'ordre du genre humain." (Etienne Lamy). Ajoutons-y celui du grand Evêque d'Hippomue: "Les choses iraient bien mieux dans le monde si tous les royaumes étaient petits, vivant à côté les uns des autres dans une joyeuse concorde; aussi , il y aurait dans le monde beaucoup de nations, comme il y a dans une ville beaucoup de maisons et de familles. Guerroyer et soumettre les peuples afin de dilater l'empire, c'est un bonheur pour les mauvais, pour les bons c'est une nécessité qu'on subit..." [20].

Estime-t-on que le profit commun à la société humaine qu'implique l'indépendance d'un peuple ne serait point particulièrement appréciable pour des organismes ethniques tout familiers à notre diapason, je veux dire les groupes français disséminés hors de notre territoire? Ce serait avoir l'oeil superficiel et manquer de psychologie sociale. Non pas. Quel tableau que celui d'une race française aux bords du Saint-Laurent, restée pure dans ses traditions, une dans sa composition , libérale à ses hôtes de passage ou établis à demeure, et qui, à travers les avatars des âges contemporains, aurait gagné les hauteurs de la liberté, en aurait fixé les drapeaux aux regards de l'univers et de l'histoire! Elle présenterait le modèle d'un gouvernement autonome , saturé de sagesse parce que la foi en imprègnerait les hommes et les institutions. Elle donnerait alors, avec

[20] Cf. le *Devoir*, 1 juillet 1913 ; l'abbé Groulx, dans l'*Action française*, juillet 1917, et dans son livre, *Confédération*, passim.

une ampleur et un éclat agrandis, des exemples de sens social et de magnifiques largesses, comme ceux qu'on loue à l'heure présente, en faveur de l'éducation, des arts et des lettres, de la religion et du progrès public. Dégagé de ses ligatures, notre Parlement le serait aussi de ses allures de *conseil de comté.* Il donnerait à des penseurs élevés parce que latins, à des gestes civilisateurs parce que catholiques, leur plein essor. Tenant en main les maîtresses pièces des problèmes sociologiques qui se posent, le génie de la politique d'ordre et la grandeur chevaleresque qu'il a dans le sang par atavisme trouveraient à s'exercer sur un plan assez large pour développer dans toute leur puissance les plus beaux instincts de notre âme collective. On devine si cela serait pour nuire à nos frères éloignés, si cela n'aurait point pour eux la force d'un idéal qui décuple la résistance et répare toute usure.

On nous objectera qu'aux Etats-Unis les nôtres sont en voie de perdition, au dire de plusieurs. Et que pouvons-nous pour eux ?

Rappelons d'abord qu'aujourd'hui notre pouvoir est lié; que les nôtres d'au-delà le 45e partirent la plupart à une époque où chez nous le sens national était moins avisé, et chez eux la défiance moins vive des altérations possibles de la race au sein de l'étranger. Désormais, tout cela pourrait beaucoup changer. Osons demander plutôt si les prêtres que nous leur avons donnés, les chefs que nous leur avons formés, l'attention et l'estime dont nous les entourons, l'amitié fraternelle que nous voulons leur conserver, toutes les attaches sociales qu'ils sont libres de garder avec nous, ne sont pour rien dans leur vitalité française ? Or, répétons-le, il pourrait y avoir mieux.

On ne fait pas suffisamment état que c'est l'idée qui mène le monde: *Mens molem agitat.* Or, quelles forces dans nos Universités, nos collèges et nos couvents qui rayonneraient par-delà nos frontières, et dont les portes continueraient d'être ouvertes aux fils et aux filles des nôtres de partout: telles les grandes Ecoles des siècles passés qui formèrent l'Europe néo-latine et donnaient une si large part à l'influence française. Est-ce que le type de nos institutions sociales ne pourrait point continuer de se transplanter sous les ciels étrangers pour s'y développer, sans doute avec une originalité propre, mais sans perdre ses idiosyncrasies? Est-ce que notre pensée canadienne coulant à pleins bords dans notre littérature et nos arts, dans nos moeurs et nos expériences, dans nos foyers et nos paroisses, n'irait plus baigner ces groupements de l'étranger et féconder là-bas nos colonies émigrées? Puis, nous serions plus forts, indépendants et libres: l'exode d'un surplus de population nous ferait courir des risques moins grands, et nous pourrions avec moins de péril opérer la transformation du sang. Un coup d'oeil sur la géographie de l'histoire, les noms de l'Irlande, de la Pologne, du Tyrol, du Trentin, de la Lettonie, de l'Esclavonie et des Balkans, apporteraient à ces vues hâtives et qu'on pourrait taxer d'optimisme, des confirmations significatives; confirmations capables de justifier les plus beaux espoirs de ceux qui, avec nous, inclinent à croire que le jour où le Québec et les portions adhérentes formeraient un Etat véritable, avec pleine maîtrise de sa personnalité nationale, ce jour-là verrait luire pour tous les Canadiens français d'Amérique, ceux du dehors aussi, une aube nouvelle, messagère d'un beau jour de labeur et de gloire dans l'histoire des peuples.

Veut-on nettement ramasser en quelques phrases,

les conclusions majeures de ces développements que nous venons d'exposer ?

A notre humble sens, nos frères du lointain ont peu ou prou à s'inquiéter du régime politique qui les relie présentement à nous, et dont le ciel se révèle trop peu protecteur. Ce qui leur importe avant tout, c'est de lutter à nous garder leur âme; et ce que nous leur devons plutôt, c'est de la foi catholique et une authentique civilisation française.

Qu'ils ne blâment point trop ceux qui hésitent, d'ici, à leur envoyer tout de suite des contingents nouveaux: l'on hésiterait à moins. Mais qu'ils sollicitent plutôt ce qui pourra enraciner en eux le vouloir de rester français, et fortifier la conscience d'être, comme disait le grand blessé de l'Ouest, Mgr Langevin, de la plus belle race qui soit au monde.

Qu'ils amènent là-bas des prêtres héroïques et qui sachent le prix de l'école française à côté du clocher paroissial. Qu'ils se forment, les venant chercher ici s'ils le veulent, des maîtres qui apprendront aussi à leurs fils l'harmonie des syllabes ancestrales et les leçons du patriotisme qui s'enflamme au foyer de l'histoire.

Qu'eux-mêmes, comme nous, écoutent les enseignements de nos communs professeurs d'énergie nationale; que nous ayons tous l'ambition incoercible de monter toujours vers la supériorité ; que nous nous rappellions les uns et les autres qu'une race est toujours partiellement dans le devoir, et qu'elle tisse elle-même, par son énergie immanente et son désir de vivre, le manteau de chair qui l'enveloppe aux regards de l'histoire humaine. Eux et nous, nous aurons alors demain des destinées grandioses parce que nous aurons su mettre en valeur les dix ou les cinq talents qui nous ont été départis. Notre malheur égal serait de les enfouir dans l'inertie ou la médiocrité.

J.-M. Rodrigue VILLENEUVE O.M.I.

FIGURES D'AUTREFOIS [1]

I

LE DOCTEUR LABRIE

Aetas incuriosa *suorum!* Sommes-nous vraiment "si peu curieux de nos gloires" que nous méritions ce reproche que Tacite adressait à ses contemporains. Si l'oubli des aïeux a pu prendre racine dans nos coeurs, il semble bien que nous faisons de louables efforts pour l'en expulser. Je ne voudrais pour preuve de ceci que les intéressantes monographies historiques parues en ces dernières années. La mémoire des aïeux vivra. C'est pour contribuer à répandre "ce culte du souvenir" que nous aimerions faire revivre dans cette revue quelques-unes de ces "Figures d'Autrefois."

* * *

Nous voudrions évoquer aujourd'hui la douce et sympathique figure du docteur Jacques Labrie([1]). Une grande idée domine toute sa vie: "Bien servir son pays." Et ne croyez pas que je fais ici une pure hypothèse. Je trouve dans le prospectus par lequel le docteur Labrie

([1]) Cette étude porte le numéro I. Nous espérons publier, d'ici quelque temps, quelques autres biographies de notre collaborateur Pierre Dupont.

Abbé Auguste Gosselin : Le docteur Labrie, volume in-12 XVI-174 pp. Québec — Laflamme & Proulx, 1907. Nos citations sont empruntées à cet ouvrage.

annonçait la fondation du "Courrier de Québec" ces paroles qui sont révélatrices: "Chercher à rendre utiles à son roi, à son pays, à ses concitoyens les prémices de sa jeunesse, doit être la passion des âmes vertueuses et bien nées. Il semble que sur la fin de sa carrière, rien ne doit la rendre plus agréable que le souvenir d'une jeunesse consacrée uniquement à ses devoirs et à l'utilité publique." Et le journal avait pour épigraphe ces vers de Juvénal:

Gratum est quod patriae civem populoque dedisti si facis ut patriae sit idoneus

Notre meilleur titre à la reconnaissance des générations futures sera, non pas tant d'avoir donné des citoyens à la patrie, que de lui en avoir donné qui fussent aptes à la servir. C'est à la réalisation de cet idéal qu'il s'employa constamment.

* * *

Jacques Labrie naquit à Saint-Charles de Bellechasse le 4 janvier 1784. Il entra au séminaire de Québec vers 1798. Sur ses années d'études nous avons peu de renseignements. Il ressort cependant des données que nous possédons qu'il s'est toujours appliqué à acquérir ou à développer ces vertus intellectuelles et morales qui font le bon citoyen et peuvent le rendre utile à son pays.

Le docteur Labrie n'a pas été ce qu'on est convaincu d'appeler un homme supérieur. Il n'était pourtant pas dépourvu. Les contemporains lui reconnaissent "de brillants talents." Mais il importe peu d'avoir des dons précieux si l'application au travail ne leur vient pas en aide. Les professeurs du jeune Labrie nous signalent avec insistance son amour du travail. "Orné des plus brillantes qualités de l'esprit, affirme l'un d'eux, ce jeune homme

s'est appliqué au travail durant toute l'année avec ardeur et persévérance; il s'est acquitté de ses devoirs avec le plus grand soin et succès." Même constatation de la part de son professeur de seconde: "Il est le plus sage de toute la classe, au témoignage unanime de ses condisciples, et on ne peut donner assez d'éloges au soin et à l'application qu'il apporte à l'accomplissement de tous ses devoirs."

Il s'efforçait, en même temps, de perfectionner ces heureuses dispositions d'un bon naturel qui attirent et gagnent les coeurs. Un de ses maîtres nous certifie — je cite textuellement "qu'il était doué d'un caractère doux comme le miel". — Son biographe nous apprend "qu'il s'est toujours fait remarquer par la douceur et l'affabilité de son caractère." Il avait aussi, paraît-il, un coeur aimant, une âme tendre et sensible.

Ces dispositions ont sans doute influé sur le choix de sa carrière. Il opta pour la médecine. Il était naturellement incliné à consacrer sa vie au service de cette partie souffrante de l'humanité qui souvent est aussi la plus délaissée. Il voulait aussi servir ses compatriotes en soulageant leurs misères physiques. Il étudia la médecine sous le docteur François Blanchet, "l'une des gloires de la profession médicale au Canada." Un bienfaiteur, probablement le docteur Blanchet, lui permit de compléter ses études à l'université d'Edimbourg. Le docteur Labrie n'y séjourna qu'une année. Mais il avait si bien profité de son temps qu'il revenait d'Ecosse avec "tout le prestige d'un lauréat de grande université et membre de la Royal Physical Society d'Edimbourg."

C'est à cette période de sa vie, 3 janvier 1807 — il était encore étudiant — que remonte la fondation du "Courrier de Québec." Nos pères possédaient pourtant un journal, "Le Canadien." Mais pour un certain nombre "le Canadien

paraissait un peu trop intransigeant, un peu excessif" dans sa manière de combattre les abus et de revendiquer nos droits. "Quelquefois, dit Ferland, il dépassait les bornes de la modération et de la prudence." Le docteur Labrie par tempérament, par éducation aussi, répugnait à cette impétuosité. Ce fut peut-être le motif qui le détermina à fonder un journal "pour représenter l'opinion des patriotes modérés et combattre énergiquement les ennemis des Canadiens français." Ce n'est pas à dire qu'il fut "opportuniste." Loin de là. Il était de ceux qui soutenaient franchement les droits des Canadiens à la conservation de leur langue, de leurs lois et de leur religion. Mais il différait d'opinion sur les moyens à prendre dans cette lutte. Il y a des nuances même dans le patriotisme le plus sincère.

De retour d'Ecosse au Canada, le docteur Labrie alla s'établir à Montréal. Il quittait cette ville peu après pour se fixer définitivement à Saint-Eustache.

Inutile d'apprécier ici le docteur Labrie comme médecin. Disons seulement qu'il jouissait de l'estime de ses confrères de la "faculté" et de la confiance de ses concitoyens. Les études sérieuses faites à Québec et à Edimbourg lui avaient acquis un certain prestige. On le consultait de divers côtés. On se sentait attiré vers lui par son affabilité, ses prévenances, ses bons procédés, son dévouement surtout. Si l'on ajoute qu'il était médecin habile et honnête on comprendra sans peine l'estime dont il était l'objet. A tant de vertus civiques il se fit toujours un noble orgueuil de joindre les pratiques religieuses. Il n'avait pas peur," le dimanche, d'aller à la messe," Il ne lui répugnait pas "d'être en bons termes avec son curé."

La pratique consciencieuse de sa profession n'absorbait pas toute l'activité du docteur Labrie. En ce temps-là, paraît-il, les maladies étaient moins fréquentes que de nos

jours. Les médecins avaient des loisirs. Le docteur Labrie n'était pas homme à perdre ces précieux moments en de vains commérages à la porte du magasin du village. Il résolut d'employer ce temps d'une manière plus utile.

A cette date, où tant de choses étaient à créer dans le Bas-Canada, ce qui manquait c'était une bonne organisation scolaire. Aussi, le docteur Labrie eut-il une part remarquable au grand mouvement d'éducation qui prit naissance dans les premières années du XIXème siècle en notre pays. C'est l'époque de la fondation de plusieurs de nos collèges classiques. Le docteur Labrie sentait toute l'importance de l'éducation. Il était convaincu qu'un "peuple qui veut se gouverner doit d'abord s'instruire." Il fit les plus grands sacrifices pour l'éducation de ses compatriotes. Les contemporains sont unanimes à le reconnaître. "Il fonda sur un grand pied à Saint-Eustache, dit Bibaud, des écoles-modèles ou académiques pour les deux sexes, et il les surveilla lui-même." Son école de filles, ajoute le Dr Meilleur, était une véritable école normale." Il avait voulu que ses écoles fussent agréables et attrayantes. Elles étaient vastes, confortables, bien aérées et situées dans un site charmant. On peut donc souscrire à ces paroles de l'Abbé Gosselin: "Il a été vraiment un précurseur pour toutes les bonnes idées modernes en fait d'éducation."

Il rendit un autre service à l'éducation en la rendant populaire. Il avait institué, dans ce but, à la fin de chaque année, des examens publics. "Ces examens affirme le Dr Meilleur, étaient de véritables fêtes littéraires; chacun voulait y assister." On y accourait de tous les coins de la paroisse, on y voyait affluer des visiteurs " des endroits les plus éloignés, même de Québec." Ce jour là, l'école principale du village, ornée de drapeaux aux vives couleurs, revêtait un grand air de fête. La salle des examens, tout

enguirlandée de verdure, se remplissait longtemps d'avance. L'enthousiasme était à son comble lorsqu'on y voyait entrer "Monsieur le Curé" accompagné du "Docteur." Les programmes d'examens étaient alléchants, variés et remplissaient agréablement toute une journée. Le soir, avait lieu le couronnement des élèves. "Parfois, dit une chronique, la fête se terminait par un feu d'artifice et l'ascension d'un ballon." Et tous s'en retournaient joyeux et contents. Le docteur Labrie n'aura pas peu contribué à populariser l'éducation par l'éclat donné à ses "examens d'école."

Malgré ses nombreuses occupations, le docteur Labrie ne se désintéressait pas des affaires publiques. Lorsque vers 1827, on le pria de se porter candidat à l'Assemblée législative pour le comté des Deux-Montagnes, alors York, il céda aux instances de ses amis. Il fut élu sans difficulté.

Il inaugura sa carrière politique par la publication d'un opuscule sur la constitution britannique. "Il était destiné principalement, dit l'auteur, à l'instruction politique de la jeunesse canadienne." Cet écrit venait à propos. Nos pères connaissaient mal les droits que leur assurait la constitution anglaise. Dans une série d'observations l'auteur faisait un parallèle entre la constitution britannique et celle du Bas-Canada. Il indiquait le mécanisme de la première, il signalait ce qui manquait à la nôtre, ses principaux vices et suggérait "quelques-uns des moyens probables pour y rémédier. Ecrit avec autant de modération que de compétence, cet opuscule produisit un heureux effet."

La carrière politique du docteur Labrie fut très courte, 1827-31. Elle fut cependant bien remplie. Il prit surtout une part active à la préparation de la loi de 1829 sur l'éducation. Cette loi favorisait l'établissement d'écoles élémentaires dans les comtés du pays; elle accordait une aide

généreuse pour la construction des écoles et pour le paiement des instituteurs. C'était la réalisation d'un rêve de toute sa vie. Aussi travailla-t-il de toutes ses forces à l'exécution de cette loi bienfaisante. On le vit alors, véritable pèlerin de l'éducation, parcourir les différentes paroisses de son comté, ouvrir des écoles, les visiter, les diriger même au besoin. Il accomplissait ce surcroît de travail avec joie et désintéressement.

En chambre il s'intéressait à toutes les questions qui regardaient le bien public. Il était là dans son véritable rôle. l'Abbé Gosselin nous a tracé ce portrait du docteur Labrie député. "Nous ne nous le figurons pas orateur, et rien ne nous autorise à croire qu'il avait le don de l'éloquence. C'était un homme d'études, de travail. Il avait de grandes connaissances et était très versé surtout dans les sciences historiques et le droit constitutionnel. C'était un esprit droit, lucide, une âme généreuse, essentiellement honnête, sincèrement dévouée au bien de son pays; avec toutes ces qualités, il ne pouvait manquer d'être au parlement un député très utile, consulté et respecté. Mais il n'était nullement d'un tempérament à jouer un rôle de chef de parti. "Un homme droit, écrit Emile Ollivier, un homme instruit, sensé, ferme, vaut, quoique muet, mieux qu'un parleur même bon, qui a l'esprit faux et pervers; il y en a toujours trop dans les assemblées; les affaires iraient bien mieux si la parole n'était prise que par les chefs de parti."

Le docteur Labrie devait mourir en servant. Il avait assisté à la session de l'assemblée Législative, au printemps de 1831. De retour à Saint-Eustache, il s'était occupé avec son zèle ordinaire de l'organisation de ses écoles. Il entreprit de les visiter et parcourut sans relâche toutes les paroisses du comté des Deux-Montagnes. Sa constitution délicate ne put résister à ce surmenage. Il y prit une

pneumonie. Le 29 octobre 1831, il mourrait à l'âge de 48 ans.

Le 30 novembre suivant, l'Assemblée Législative du Bas-Canada, formée en comité général sous la présidence de Roch Charles de Saint-Ours, adoptait la résolution suivante: "Résolu qu'il est expédient de faciliter la publication de l'"Histoire du Canada" composée par feu Jacques Labrie, écuyer, en autorisant l'achat, au nom de la province, de tel nombre de copies dont le montant ou prix de vente d'icelles, sera le plus près et n'excédera pas la somme de cinq cents louis courants."

Une des dernières paroles du docteur Labrie avait eu pour objet cette Histoire du Canada. Il avait exprimé l'espoir qu'elle serait un jour publiée, et qu'ainsi, même après sa mort, il pourrait continuer à rendre service à ses compatriotes. L'assemblée Législative venait de donner à ce suprême désir un commencement de réalisation. Accepter cet héritage, c'était le meilleur hommage qu'elle pouvait rendre à ce "bon patriote"

Cette Histoire, par suite de diverses circonstances, ne fut jamais publiée. Lors de l'incendie de Saint-Benoît en 1838, le manuscrit fut détruit. C'était une perte pour les lettres canadiennes. Il nous est difficile de nous faire une idée de cette oeuvre. Nous avons cependant quelques témoignages des contemporains. "Cette "Histoire du Canada," dit Papineau, je l'ai vue naître sous mes yeux; j'ai suivi l'auteur d'un oeil attentif, et j'ai été à même de juger, de chérir et d'admirer son ouvrage. Il n'a reculé devant aucun travail, aucun sacrifice, aucune privation même pour amasser les matériaux nécessaires à la création de son oeuvre... A son pays, il lègue une oeuvre immortelle. Acceptons avec reconnaissance cet héritage." Et Auguste, Norbert Morin, l'auteur de la résolution pour la publica-

tion de cette histoire, ajoutait: "Je connais le manuscrit de l'Histoire du Canada de feu Jacques Labrie, ayant eu l'occasion de l'examiner à plusieurs reprises et d'en conférer avec l'auteur depuis plusieurs années. Je sais que M. Labrie, qui y a travaillé, surtout depuis 1825, s'est procuré et a consulté, outre un grand nombre de manuscrits, presque tous les écrivains français et anglais qui se sont occupés de l'histoire de cette partie du globe, depuis l'époque de sa découverte. Je regarde son histoire comme exacte et impartiale." Ces éloges s'imposent à notre attention; même en faisant la part de l'hyperbole, celle de la vérité reste encore assez grande.

Le docteur Labrie écrivait un jour à propos de John Neilson , ce fidèle ami des Canadiens-français: "Cet homme doit mourir populaire." Cette parole peut lui être appliquée. Sa mort excita des regrets universels. Il avait gagné l'estime de ses concitoyens par sa grande bienveillance, l'aménité de ses manières, son dévouement à la chose publique. "L'humanité, dit l'un de ses panégyristes, déplore la perte d'un zélé défenseur, notre profession, un de ses plus riches ornements, la patrie, un de ses meilleurs citoyens. La postérité qui recueillera le fruit de ses travaux, lui assignera son rang parmi les écrivains bienfaiteurs de l'humanité." Il laissait un nom respecté et le souvenir des services précieux rendus à son pays. Il laissait surtout le grand exemple de son zèle, de sa persévérance dans le travail, de son dévouement à sa patrie, ce que Tacite appelle" forma mentis acterna" et qu'il propose à notre imitation "quam tenere et exprimere tuis ipse moribus passis."

Pierre DUPONT.

LES MALADIES DES MAISONS

Nous entendons dire que, en matière de construction, notre génération a perdu le bon goût que possédait nos ancêtres. Autrefois, les plus riches d'entre les nôtres se bâtissaient de vastes demeures de pierre, très simples, d'un seul étage surmonté d'un haut toit pointu, à lucarnes; l'hiver, la neige y glissait à merveille pendant que, à l'intérieur, sous les poutres de bois et autour des profondes cheminées, régnait une bonne chaleur. On ne voyait pas alors, comme maintenant au-dessus des calorifères, cette poussière noire, qui se colle sur le plâtre des murs et finit par gâter nos appartements. De nos jours, trop souvent, la simplicité a fait place à la complication et à l'exotisme. Le cottage américain s'est répandu. Il plaît à première vue; il fatigue à la longue, à cause de ses coins et recoins, ses toitures diverses, ses fenêtres de toutes formes et de toutes dimensions. Ou bien nous avons, obéissant à je ne sais quelle préoccupation belliqueuse, surmonté nos façades de créneaux, enjolivé nos encoignures d'une tour ronde ou carrée, coiffée d'un capuchon en cône tronqué, le tout de fer blanc à moins que ce ne soit de cuivre bronzé.

A la campagne, au lieu de conserver l'ancien type de maison à toit pointu, on a construit des boîtes carrées de deux étages, dont la couverture, légèrement en pente vers l'arrière laisse tout juste s'écouler l'eau de pluie et invite la neige à séjourner. On aurait pu utiliser cette plate-forme et modifier heureusement la silhouette de l'habitation en la couronnant d'une balustrade, ou de quelque édicule léger, comme serait une pergole. On ne l'a point fait. Et ces blocs uniformes, qui restent parfois des années sans

galerie ni balcon malgré les madriers qui les attendent, surgissent le long de nos routes et de nos chemins de fer.

* * *

La pire maladie qui menace l'esthétique de nos villes est sans contredit l'*escalier extérieur*. Aussi longtemps que chaque famille habita une maison entière, nous eûmes des *perrons*, c'est-à-dire quelques marches montant du trottoir au plancher du rez-de-chaussée. Quand les constructeurs voulurent utiliser les sous-sols pour l'habitation, il fallut les élever; et les perrons devinrent de véritables escaliers d'une dizaine de marches. On aurait dû dès ce moment enrayer un mal qui ne pouvait manquer de devenir épidémique... Mais ce fut bien autre chose, quand on se mit à ériger des maisons de rapport, des *flats* autrement dits: chaque ménage voulut posséder son escalier en propre. Les architectes, — si tel est le nom qu'il faut leur donner. — s'ingénièrent à atteindre le premier, le second, et parfois le troisième étage, au moyen de véritables échelles, presque à pic, ou affectant la forme d'une spirale. Comme il fallait éviter de passer devant une fenêtre, — ou si l'on y passait, la masquer le moins possible, — on substitua au bois, le fer plus facile à évider. Ainsi on finit par créer ce type de façade, vraiment ahurissant , capable de défigurer les plus jolies rues. Quand, à tous ces balcons, vérandas et escaliers, on joint, au bord du trottoir, des poteaux chargés de batteries électriques et de fils téléphoniques, on atteint le comble de la laideur.

* * *

Hélas! nous nous trompons. Notre génie nous a fait trouver pire :je veux parler de la maison à *tumeur*. Nos pères,

plus sensibles que nous au charme de la perspective, prenaient soin d'élever leurs façades à quelques pieds du trottoir: ce qui leur permettait de planter à leur porte un peu de gazon et quelquefois des fleurs. Mais du jour où le goût de l'argent s'exaspéra chez nous, ces espaces vides se virent menacés. Ne pouvait-on pas les utiliser et les faire produire un revenu? Néanmoins, tant que certaines rues restèrent uniquement domiciliaires, il fallut se résigner à attendre. Dès que ces mêmes rues, jadis ombragées et paisibles, furent tacitement sacrifiées au commerce, on se mit à massacrer façades et alignements avec une espèce de barbarie.

Deux sortes de réglementations auraient pu intervenir: aucune n'intervint. Il semble que la perspective d'une rue appartienne à tous ceux qui sont en bordure, de sorte que ériger un mur de pierre ou de brique jusqu'à la limite extrême du trottoir est un attentat à leurs droits. On ne le comprit pas. [1]

Si encore on avait cherché une formule pour rendre aussi esthétique que possible cette adjonction aux façades. Mais le pays est mauvais pour les esthètes! Nous nous rappelons avoir vu jadis dans une revue parisienne tel projet de maisons en terrasses, dont les étages allaient se rétrécissant vers le sommet et dont le profil général imitait un côté de pyramide à degrés. Entre ce plan ingénieux et le *rafistolage* de nos maisons d'habitation au moyen d'une aile de brique, toujours consacrée au commerce, il y a un

---

[1] Un exemple pénible de ce procédé, entre mille. L'élégante façade de la bibliothèque Saint-Sulpice était à peine debout, que s'éleva t à droite une maison de rapport, masquant la vue du côté de la rue Ontario. Quelques années plus tard, un voisin de gauche construisait un magasin de briques. Résultat : on ne voit plus la bibliothèque que lorsqu'on est dessus.

abîme. Et qu'on ne dise pas que c'est du provisoire: le provisoire est trop souvent, chez nous, définitif.

Ajoutons à toutes ces maladies de nos maisons la liberté de l'affichage qui entraîne, en pleine rue domiciliaire, le peinturlurage d'immenses pans de murs, où trônent des pots de confiture, et nous aurons le tableau complet de nos extravagances décoratives.

* * *

Résumons-nous. Créneaux en fer blanc, galeries superposées, escaliers en échelle ou en ressort, poteaux du télégraphe, magasins-tumeurs, affiches monstres; tout cela est en train de nous rendre célèbres jusqu'en Polynésie. Et si jamais toilette fut peu française, c'est bien celle-là.....

Louis Deligny

———— o ————

Le maniement des langues modernes est d'une nécessité primordiale (et qui va croissant) dans beaucoup de professions, et la société, l'État, sont donc intéressés à ce qu'il se répande dans toute la mesure souhaitable. Mais ce n'est là qu'un apprentissage en quelque sorte matériel qu'un jeune homme un peu tenace et débrouillard, parvenu au seuil de sa carrière, mènera vite à bien, et facilement. Il peut et doit y être pourvu par des instituts spéciaux, des combinaisons professionnelles. Ce n'est pas l'objet de l'enseignement secondaire, fait avant tout pour apprendre ce qui ne s'apprend que longuement et lentement, et pour opérer sans cesse sur la plasticité des jeunes esprits. Je vais plus loin : cette plasticité même rend dangereuse une assimilation intensive trop précoce des langues qui n'ont pas de parenté avec la nôtre comme l'anglais et surtout l'allemand; le développement de l'intelligence en est compromis et y perd de sa franchise; on pense dans une langue et non dans deux. Un bilinguisme mental est peu favorable à la force et à la clarté de l'esprit. (C'est en un sens tout contraire qu'il faut parler du latin, générateur du français, et qui est incomparable, unique pour nous introduire dans la moelle de notre propre langue, dans le fond de nos grands auteurs). Pierre Lasserre, *Cinquante ans de pensée française*, pp. 242-243.

LES ANNALES DE L'HOTEL-DIEU DE MONTRÉAL REDIGÉES PAR LA SOEUR MORIN[1]

A l'occurrence, avec quelle émotion n'avons-nous pas considéré le vieux manuscrit de la Sœur Morin, la première hospitalière de Saint-Joseph ! Il est conservé à l'Hôtel-Dieu de Montréal et daté le 29 juin 1697, à Ville-Marie. Les religieuses, gardiennes de cette relique deux fois centenaires, se prêtent toujours avec bonne grâce et la courtoisie la plus délicate à ce geste de piété historique. Et alors, souvenons-nous !... En présence des pages amincies, tachetées de brun et de jaune, à la vue de la large et naïve écriture de la moniale est-ce qu'un regret, soudain, ne nous mordait pas au cœur ? "Ah ! songions-nous, pourquoi ne nous est-il pas donné de consulter à loisir le texte imprimé de ces Mémoires ? Le cloître le garde trop jalousement. Pourquoi ne pas pouvoir s'en délecter l'esprit tout autant que les yeux ? La substance de ce modeste travail serait utile aux érudits. Elle enchanterait les amis du passé. Ce sont d'imposants et précieux personnages que les témoins oculaires d'événements héroïques; et lorsque leur caractère moral nous fait espérer un récit assez véridique et impartial des faits, nous brûlons du désir de les entendre ou de les lire".

Ces plaintes, la Société Historique de Montréal les exprima sans doute elle-même très souvent. Mais comme

1 Collationnées et annotées par MM. Aegidius Fauteux, E.-Z. Massicotte et C. Bertrand.

elle possédait aussi, et mieux que quiconque, le pouvoir de les faire cesser, le temps devait venir où elle prendrait d'effectives résolutions. En faisant appel à quelques-uns de ses membres laborieux et doctes, elle savait que les travaux de collation et d'annotation, tout comme la parution du volume, seraient rapidement poussés. Elle s'y décida enfin. Elle engagea sa promesse et son honneur. A sa prière, trois érudits, bien connus du public liseur, s'y employèrent avec diligence : MM. AE. Fauteux, E.-Z. Massicotte et C. Bertrand. Tel que prévu, les mémoires paraissaient bientôt. Avec une joyeuse satisfaction, les dévots du Canadiana et de l'histoire rangeaient, sur les rayons de leur bibliothèque, le joyau nouveau, longuement désiré.

Il faut savoir gré à ceux qui, comme MM. Fauteux, Massicotte et Bertrand facilitent l'étude des sources de l'histoire. Leur labeur patient et austère, qui exige du savoir, sert les meilleurs intérêts du chercheur. Elle met à sa portée, classés, épurés, plus au point, des matériaux de premier ordre. C'est grâce à ces fervents du texte original si l'atmosphère véritable d'une époque enveloppe l'historien; si, parfois, elle le domine. Sa puissance de résurrection s'en accroît et se raffermit. Car la crainte et le doute le dépriment peu, et sa probité, son amour de la véridicité se sentent moins heurtés et déçus. Il va. Sur la route où il chemine, soudain plus allègre et le front éclairci, de vieux sillons enfoncés ont reparu. Confiant, il les suit.

Mais ouvrons le volume. Avec un sourire, nous faisons aussitôt connaissance de l'auteur. Dès le début, Sœur Morin s'intitule si plaisamment "la chétive historienne !" Nous voilà avertis. C'est qu'elle n'était pas dupe, la bonne petite nonne, de la faiblesse de sa vision historique et de ses insuffisances de styliste. Ne lisait-elle pas Sainte-Thérèse, son livre ardent, ingénieux, plein de mouvement

des "Fondations" ! Elle le lisait "avec beaucoup d'application par le plaisir qu'elle en prenait", nous assure-t-elle. Elle a donc pu comparer, mesurer la distance séparant la géniale espagnole de l'humble religieuse du terroir, vivant et s'éduquant dans une colonie lointaine, à peine établie. "Bah ! s'avouait-elle sans doute le plus tranquillement du monde, une fleurette de la forêt possède de bien grandes herbes pour se voiler et disparaître. Qu'elle s'y réfugie ! Aux beaux lis seuls il appartient de rayonner au soleil, dans des parterres de choix !" Elle ne se doutait guère, cependant, que, toute modeste, "sans capacité et talent", qu'elle se dit, un jour viendrait où son nom serait loué au dehors du monastère; où des yeux critiques, savants, curieux quoique remplis de respect, se poseraient longuement sur son œuvre. Non, certes, elle n'avait pas prévu cette épreuve. Et son étonnement eût encore dépassé son émoi. On sent si bien que nul retour d'amour-propre n'est possible dans cette nature sensée, très brave, ami de la mesure et du naturel. Lorsque les événements la contraignent à parler d'elle-même il faut voir de quel ton peu emphatique elle s'acquitte de sa tâche, bien qu'elle ne taise aucun détail. Sœur Morin s'entretenant de la Sœur Morin est une leçon charmante de bienséance, de désintéressement et de simplicité.

Pourquoi écrivait-elle, la très occupée dépositaire de l'hôpital de Ville-Marie, en l'an de grâce 1697 ? "Elle est bien interrompue", ayant à répondre aux nombreux "charpentiers, maçons, tailleurs de pierre, menuisiers qui rebâtissent le monastère", brûlé deux ans plus tôt. Pourquoi ? Mon Dieu, fort plausiblement, parce qu'elle possédait le don de narration et avait su intéresser ses correspondantes de France : les religieuses de Laval. Celles-ci l'avaient priée, insistant même, pour qu'elle continuât le récit d'événements sans égal, lui conseillant de donner à ses

relations la forme pleine d'abandon et de charme des annales. La Sœur Morin n'accède que lentement, après réflexion sérieuse, à ce vœu d'outre-mer. Elle croit bon d'y joindre un mot d'excuse : "Si je ne savais vous faire plaisir en écrivant ceci, dit-elle, je ne l'aurais jamais commencé, ne voulant pas m'exposer à la censure des sages, qui possible se moqueraient de mon entreprise."

Elle se méprenait. Nul ne songea à se divertir, pas plus en ces temps lointains que de nos jours. Ses entretiens sans pose furent agréables. "Ce frêle chroniqueur d'une époque héroïque", ainsi que l'appelle M. Victor Morin, dans son attachante préface, fut écoutée comme elle méritait de l'être. On se pencha vers elle avec intérêt. On ne voulut perdre aucune des rares inflexions de son débit un peu monotone. On désira n'être frustré d'aucun des détails rapportés avec une si heureuse aisance de mémoire. Quelques inexactitudes lui échappèrent, elle fit sourire par des puérilités et des naïvetés. Qu'importe ! La bonne moniale manquait de plusieurs qualités propres aux historiens classiques. Cela se devinait. Mais elle possédait néanmoins comme eux le souci du fait, une parole facile, au sens clair malgré le fatras des mots, et surtout la curiosité. La curiosité des yeux, du cœur et de l'esprit, la curiosité, qui est au fond l'instinct le plus irrésistible du chroniqueur, parce qu'il est sa possibilité de recueillir, enfin, le document rêvé. Chez Sœur Morin, la curiosité, très active, fut toujours bienveillante. Nous en avons la preuve dans un aveu fort candide et délicieux de l'annaliste elle-même. Lorsqu'il s'est agi de raconter certains traits de mysticité touchant la Mère de Bresolles, elle s'interrompt soudain, disant : "Vous serez peut-être étonnées, mes chères Sœurs, que je puisse savoir ces particularités, mais vous ne le serez plus, je m'assure, quand vous saurez qu'il n'y avait qu'une simple plan-

che entre sa chambre et la mienne, dans laquelle j'avais fait un petit trou pour la voir et l'entendre à mon aise à son insu". Mais ainsi font souvent les biographes des saints toujours empressés à fuir les regards.

Ce qui émeut et captive dans ce travail historique ce sont bien les portraits des contemporains de la Sœur Morin. Elle les a tracés avec tant d'amour et de scrupuleuse fidélité ! Lisez ceux de M. de Maisonneuve, de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys, des trois fondatrices de l'Hôtel-Dieu : les Mères de Bresolles, Macé et Maillet. Ajouterais-je que celui que je prise entre tous, c'est celui de M. de Maisonneuve "ce gentilhomme de robe de la Reine du Ciel". Il semble qu'ici l'admiration de l'annaliste ait quelque chose de religieux, de "vénérant". Il semble aussi que la reconnaissance de l'hospitalière pour le bienfaiteur de la maison ait craint de ne pas se manifester assez dignement. M. de Maisonneuve avec ses attachantes qualités morales, sa chevalerie, sa mysticité et jusqu'à sa grâce parfaite d'homme du monde est dépeint de façon inoubliable par la Sœur Morin. On revient avec joie à ces passages qui exaltent la mémoire de Paul de Chomedey. Cet humble historienne dont la bonne foi ne peut être suspectée a mis de nouveaux rayons à l'auréole du héros. Nul ne ternirait ce nimbe, sans mettre ce témoin oculaire, très sincère, en contradiction avec lui-même. Qui oserait le tenter ?

Marie Morin, la fille d'Hélène Desportes et de Noël Morin qui ont été les contemporains du premier colon, Louis Hébert; Marie Morin, l'enfant grave et sans peur qui a grandi sur le sol canadien, qui est venue à l'âge de treize ans à Ville-Marie, dans l'espoir de souffrir le martyre entre les mains des Iroquois; Marie Morin, devenue la Sœur Morin de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, n'a pas failli à sa mission, bien que cette mission fût différente de celle

qu'elle aurait désirée. Derrière les palissades ensanglantées du Montréal héroïque, elle a vécu pour noter avec simplicité des actes pleins de grandeur, pour observer avec son œil clair, sagace, infatigable ceux qui l'entouraient et qui étaient, pour la plupart, des saints tout autant que des héros. Elle a regardé et elle a écrit cette moniale qui demeure la doyenne des auteurs féminins du terroir canadien. A la demande de ses supérieures sa main active et miséricordieuse a tenu une plume, que l'on a jugée exquise de mesure, de naturel et de loyauté. C'est là beaucoup d'honneur et un peu de gloire. Ils baignent de lumière la petite hospitalière docile et bien disante. Son geste d'obéissance a fait sa renommée.

Marie-Claire DAVELUY.

Montréal, 5 juillet 1922.

"Une nationalité est constituée par un groupe humain dont la cohésion résulte d'une communauté de sang ou de langue, ou de religion, parfois même d'une triple communauté de sang, de langue et de religion. La nationalité tend à conquérir une conscience politique qui lui crée des droits vis-à-vis des groupes humains voisins ou hostiles et qui, par la reconnaissance de ses droits politiques ou confessionnels, l'achemine à devenir une *nation*."

"La *nation* elle-même tend à s'installer sur un territoire qui lui soit propre et qui lui appartienne à titre exclusif. En second lieu, elle tend à affirmer son existence et à couronner son effort par cette consécration organique supérieure qui en fait un *État*."

(Jean Brunhes et Camille Vallaux, *La Géographie de l'histoire*, p. 599).

A PROPOS DE "COMMENT ILS ONT GRANDI" ?

Je viens de lire tout d'un trait le livre de Joyberte Soulanges, intitulé : "Comment ils ont grandi".

Par cette journée torride de juillet, la lecture de ces pages ont produit chez-moi l'effet d'une brise fraîche,venue des champs.

Ce petit livre se ressent de la jeunesse de sentiment de l'auteur. Celà est neuf, naïf, débordant d'une vie saine et forte, tout comme était celle des premiers héros canadiens que chante Joyberte Soulanges.

Certains épisodes, "un vieux cimetière", par exemple, se terminent brusquement par une phrase saisissante qui vous étreint; et je suis sûr que l'auteur, à mesure que se développera son talent, saura tirer bon parti de cette particularité de son style.

Quoi qu'il en soit de ce livre, qui en vaut bien d'autres, je ne veux pas aujourd'hui faire œuvre de critique littéraire, mais désirerais plutôt exposer quelques idées que cette lecture m'a inspirées. Et si, à prime abord, l'on s'étonnerait du peu de relation qui semble exister entre ces pensées et ce livre, que l'on veuille bien ne pas perdre de vue que notre développement national n'est pas une "affaire individuelle" mais bien plutôt une œuvre d'ensemble où tout se tient et où chaque acte a sa répercussion.

Une race peut mourir de deux façons : La première est la mort violente, la suppression foudroyante par le feu et le sang. C'est de cette sorte que, dans l'antiquité, a péri Carthage. Rome inquiète a tout détruit. Ses légions ont passé la charrue là où se dressait auparavant la cité vaincue et n'ont laissé vivre que ce qui devait servir au triomphe.

L'autre façon est la mort lente. Elle consiste dans l'infiltration, tant dans nos relations extérieures qu'au foyer, de coutumes, d'expressions de langage, de tournures de penser et de vivre, empruntées à l'étranger. Considéré séparément, chacun de ces détails a l'air de rien du tout; pourtant, si l'on y prend pas garde, cela tue : c'est une sorte de consomption. Petit à petit, la nation perd sa vie, sa mentalité, son génie propres. Ce qui effarouchait d'abord entre peu à peu dans les habitudes; puis, un jour vient rapidement où tout est fini. Voilà ce que Joyberte Soulanges appelle joliment "la défaite des âmes". C'est de cette dernière façon que, de nos jours, est morte la Louisiane française. Si, en ces dernières années, le législateur y abolit, dans ses statuts, l'usage officiel du français, c'est que cette langue était déjà disparue de la vie publique.

Est-il besoin d'ajouter que pour nous, Canadiens français, c'est de ce dernier côté que vient le danger. Et l'un des moyens de nous prémunir contre lui, celui que prêche Joyberte Soulanges, est de rester intimement unis à notre passé en étudiant et en étant fiers de notre histoire et en maintenant nos traditions.

Mais, pour important que soit cet aspect du sujet, peut-être à lui seul ne suffirait-il pas à nous sauvegarder. Nous vivons en effet en minorité, dans un pays qui, matériellement tout au moins, se développe rapidement, trop rapidement semble-t-il. C'est une sorte de croissance fiévreuse et hâtive, comme si l'Amérique n'avait pas, plus que l ope, l'avenir devant elle. Nous vivons trop vite. Or, au cours de cette croissance, les diverses races qui nous enveloppent, évoluent, bien ou mal là n'est pas pour le moment la question. L'agriculture, le commerce, l'industrie, la finance, l'instruction se développent. Et comme sur le terrain économique tout comme dans l'ordre intellec-

tuel, il faut bien que, nous aussi, nous nous développions, un autre problème se pose. Précisément parce que nous sommes une minorité, nous devons tirer le meilleur parti possible de nos forces nationales; ce qui veut dire que chacun de nous doit donner son effort, de préférence dans la direction qui convient à ses dispositions naturelles.

Et ceci m'amène à toucher du doigt une plaie sensible que l'on ne m'en voudra pas, j'espère, de signaler. Nous perdons beaucoup de nos forces vives parce que beaucoup de nos jeunes gens font fausse route dans le choix d'un état : ils manquent leur vocation. Prenez ce mot "vocation" dans son sens large, je veux dire, l'inclination que chacun ressent pour un état plutôt que pour un autre. Et pour me restreindre à certains états qui me touchent de plus près, un trop grand nombre de nos jeunes gens sont dirigés vers les professions libérales sans en avoir les aptitudes, le feu sacré. Voilà la racine du mal.

La première conséquence d'un pareil état de chose est l'encombrement de ces professions. Nous avons, particulièrment, plus d'avocats et de notaires que n'en requiert le besoin de notre population. Et à ce propos, on ne sait pas assez que le nombre d'avocats pratiquant à Montréal, — remarquez que je ne tiens pas compte de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'exercent pas leur profession, — dépasse six cents. En France, où le nombre des études est limité par la loi, il existe huit mille notaires pratiquants. Le nombre des notaires pratiquant dans cette Province est d'environ huit cent trente. En égard à la population de la France, nous devrions être cinq cents. Paris, avec ses richesses et ses trois millions d'habitants, compte cent cinquante études notariales. Le district de Montréal, avec environ huit cent mille de population, en compte trois cents.

Il résulte en second lieu que seuls réussissent dans ces carrières, ceux qui à force de travail opiniâtre, soutenus d'ailleurs par les dispositions naturelles voulues, ont pu faire la lutte. Les autres manquent leur vie. Quelques-uns iront chercher refuge dans un bureau d'administration, avec un salaire de famine, variant de mille à quinze cents dollars; et songez bien qu'un conducteur de tramway, sans instruction, et ayant tout simplement du cœur, peut en gagner plus de deux mille. Il est vrai que le conducteur de tramway, que je respecte, travaille le dimanche tout comme la semaine, la nuit comme le jour. D'autres professionnels las de toujours lutter, finissent dans l'ivrognerie, le vol et le déshonneur. Et par là s'explique bien des malheurs.

Et pourtant combien de ces jeunes gens, s'ils eussent seulement frappé leur voie, eussent été d'honorables et d'utiles citoyens. Pourquoi plusieurs d'entre eux ne continuent-ils pas tout simplement l'exploitation de la terre paternelle, en y introduisant les méthodes modernes de culture ? Mais non, la vie de ville, comme une sirène malfaisante, attire précisément ceux qui ne la connaissent pas pour ce qu'elle est véritablement, avec ses luttes incessantes, avec ses rues bruyantes et chaudes comme des étuves, avec cette existence toute de fièvre et de hâte dont les effets désastreux sur la génération qui pousse commencent déjà à préoccuper nos sociologues. Jamais le cultivateur n'abandonnerait son champ de liberté si seulement il pouvait savoir le bonheur qu'éprouve le citadin quand, s'arrachant à ses occupations et aux grands murs de pierre, il peut venir en rase campagne, mendier à nos champs canadiens quelques bonnes heures de silence et de soleil. Seulement, voilà, le cultivateur ne veut pas savoir.

Que les pères et mères de famille y songent donc à deux fois avant d'engager leurs fils dans ces carrières libérales.

Qu'ils n'oublient pas que le titre d'avocat, de notaire ou de médecin vaut tout juste ce que vaut celui qui le porte.

Est-ce à dire qu'il faille arrêter le recrutement de ces professions libérales? Non pas. Exercées dans les conditions voulues, elles constituent pour la société des rôles bienfaisants. Est-ce à dire davantage qu'il faille enrayer chez les nôtres l'instruction secondaire et même l'enseignement supérieur? Pas davantage. La haute culture intellectuelle est la plus belle des semences. Il la faut donc jeter à pleines mains, mais encore faut-il qu'elle tombe dans des intelligences susceptibles de la bien recevoir et d'en profiter. Le cultivateur intelligent sème-t-il indistinctement toutes sortes de grains dans une même sorte de terre?

A quoi j'ajouterai que le développement considérable qu'ont pris chez-nous, dans ces dernières années, la haute finance, l'industrie et le commerce, ouvre maintenant à nos jeunes gens de formation classique des horizons nouveaux, à la fois honorables et lucratifs, que ceux de ma génération n'ont pas connus. Nos chefs d'industrie, nos importateurs, nos directeurs de banque recherchent de préférence des employés supérieurs possédant une instruction secondaire parce qu'ils en reconnaissant la supériorité. Ce fait relativement nouveau n'a pas échappé, j'en suis sûr, à l'attention toujours en éveil et si éclairée de nos maisons d'enseignement secondaire, qui sauront en tirer pour leurs élèves tout le profit qu'il convient.

Est-ce à dire enfin qu'un échec dans un examen doive indistinctement décourager un étudiant consciencieux? Non. Rappelons-nous qu'au concours du Conservatoire de Paris, les plus grands artistes, presqu'invariablement, ont passé inaperçus. Sarah Bernhardt n'obtînt qu'un second prix de tragédie et un accessit de comédie. Jean Mounet-Sully n'obtînt également qu'un accessit. A l'École Normale

et à l'examen de Licence, Brunetière subit un double échec. Il est vrai que c'était Brunetière.

Non, tout cela veut dire simplement que l'encombrement des professions libérales, chez nous, en les chargeant de membres parasites, les empêche de remplir convenablement leur rôle social. Et en effet, la culture supérieure de l'esprit à laquelle se consacre l'homme de profession libérale lui livre la clef des idées générales et des vues d'ensemble. Elle lui permet pour cette raison de diriger dans une large mesure la pensée de la nation, et de rendre au pays, dans ce domaine, d'inappréciables services. N'oublions pas que les plus belles figures de notre vie politique furent des avocats, des notaires ou des médecins. Dès lors et à raison même de cette haute culture que l'on est en droit d'exiger d'eux, nos corps professionnels doivent nécessairement constituer une élite. Que dirait-on d'une armée dont tous les soldats voudraient être de l'état major ?

Et pour que cet état major soit davantage à la hauteur du rôle national qui lui incombe, nos corps professionnels tout comme nos universités se préoccupent de plus en plus de leur procurer la meilleure formation technique possible. Les stages universitaires tendent à se prolonger pour devenir plus efficaces. Les examens au Barreau et à la Chambre des Notaires deviennent plus difficiles, et il est à souhaiter que le Barreau, sans se décourager par un premier échec, obtienne que tout aspirant à l'étude du droit soit porteur d'un certificat de cours classique complet. Cette condition est depuis longtemps dans nos Statuts comme condition d'admission à l'étude du Notariat. Voilà autant d'indices encourageants dont il est permis d'augurer d'heureux résultats.

Et nous voici assez loin, direz-vous, de l'ouvrage de Joyberte Soulanges. Est-ce bien sûr ? Qui ne voit au

contraire que, dans cette organisation de nos forces nationales, tout se tient, et qu'il n'en faut négliger aucun aspect. Voilà "comment nous grandirons".

"Il faut, écrit Joyberte Soulanges, que chaque petit Canadien français se prépare à valoir quelque chose comme deux hommes". Commençons, dirons-nous plutôt en terminant, que chacun d'eux s'efforce, en embrassant la voie que lui désigne sa vocation, de devenir un homme d'abord, ce qui déjà ne sera pas si mal.

Gustave BAUDOIN.

Montréal, ce 20 juillet 1922.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monsieur Émile Bruchesi nous adresse la lettre suivante :

Montréal, ce 14 juillet 1922.

M. l'abbé Lionel Groulx,

Directeur de l'*Action française*,

Monsieur,

Je lis dans la livraison de juin de l'*Action française*, une note de M. Anatole Vanier, page 325, au sujet de l'article *État Français et l'Amérique latine*. Votre collaborateur trouve que j'ai exagéré la population des États-Unis en donnant un total de 150 millions. Il suffira de se rappeler que je reporte le lecteur à la fin du XXème siècle et que ce chiffre, sur l'an 2,000, sera, selon toute probabilité, en deçà de la vérité.

Quant à la population des républiques latines de l'Amérique du Sud, dont les chiffres ne concordent pas avec ceux de M. Vanier, je me contenterai d'en indiquer la source, c'est-à-dire un tableau publié dans une récente livraison de *France-Amérique-Latine*.

Vous remerciant d'avance de votre hospitalité, je vous prie de me croire, monsieur, votre dévoué serviteur,

Émile BRUCHESI.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

LES MANIFESTATIONS DU MOIS DE JUIN

Sommes-nous à la veille de quelques graves événements? Quelle est donc cette force secrète qui mobilise depuis quelque temps les plus actives de nos sociétés nationales pour la défense du français? Personne n'en disconviendra, croyons-nous: jamais nous n'avions vu, en si peu de temps, autant de manifestations aussi impressionnantes où fut posé, avec d'aussi austères lumières, le problème de la langue, et, avec lui, la survie même de notre esprit français. L'*Action française* qui n'a jamais voulu monopoliser l'action patriotique, qui ne fait que ce qu'elle peut, selon l'esprit de ses méthodes et selon l'état de ses ressources, applaudit avec joie à tous les efforts parallèles aux siens. Elle est trop heureuse, du reste, d'observer que l'imposante unanimité de ces manifestations confirme les plus chères de ses idées et de ses propagandes. Des réactions comme celles qui viennent de se produire, sont le signe d'un péril qui s'accroît et d'une conscience qui veut être plus maîtresse d'elle-même. Or trop souvent, dans cette revue, nous nous sommes efforcés d'éveiller nos compatriotes à la réalité du péril, trop de fois nous avons indiqué l'é at d'âme d'un peuple qui serait plus conscient de ses droits, plus résolu à bâtir lui-même sa destinée, comme l'unique et vrai remède, pour que les symptômes actuels ne nous réjouissent point.

LA FETE NATIONALE

Pierre Homier consacre quelques-unes de ses notes aux récents congrès de la région outaouaise. Un de nos collaborateurs nous parlera plus spécialement, le mois prochain, du Conseil fédéral de l'A.C.J.C. à Hull. Il faudrait aussi signaler au Manitoba, le congrès de l'Association d'éducation, le congrès de la jeunesse catholique tenu à Saint-Boniface et où nos frères de l'Ouest communièrent à nos préoccupations. Sur ces autres réunions l'*Action française* espère aussi publier prochainement quelques pages Pour le moment nous voulons nous borner à la fête nationale. L'effort a été méritoire pour la rendre à la fois populaire et pratique. L'on a laissé subsister les processions, le déploiement des vieux souvenirs dont a besoin, sans doute, l'âme du peuple qui s'instruit par les yeux plus encore que par l'ouïe; mais l'on a voulu faire autre chose et faire mieux. La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'est

ici noblement signalée. Comme mot d'ordre, elle a demandé à nos compatriotes de travailler efficacement à faire plus française la physionomie de nos villes. Elle ne s'est pas arrêtée là : dans la région de Montréal elle a organisé une vaste quête pour la défense du français. Ce caractère pratique de la fête s'est manifesté en d'autres endroits, notamment à Charlesbourg.

Là, l'on y a fait acclamer par un vaste auditoire une ésolution demandant le timbre-poste et la monnaie bilingues. La fête a également pris grand éclat et signification encore plus émouvante chez les Franco-Américains. Le grand ralliement se faisait, cette année, à Woonsocket. L'*Action française* fut de la fête, puisque le président de notre ligue, M. l'abbé Philippe Perrier alla porter à nos frères de là-bas, le réconfort de son éloquente parole, et aussi parce que l'on joua *Contre le flot* de Magali Michelet, la pièce primée à notre dernier concours. Le succès que l'on fit à la petite comédie est à lui seul le plus consolant des symptômes. Et nous connaissons des pèlerins du Québec qui sont revenus des fêtes de Woonsocket franchement émus de la vitalité française qu'ils ont pu admirer chez les Franco-Américains.

Ici, au Canada, le dirons-nous, la fête manqua cependant d'un élément de vie. Aucune insigne, aucun emblème ne s'affichait aux revers des habits Trop de drapeaux et trop divers flottaient ce jour-là dans la brise. Cette profusion d'étoffes et de couleurs trahissait l'incohérence, à tout le moins l'imprécision où se maintient toujours la conscience nationale Le signe de l'universel ralliement, le signe de notre idéal, celui qui incarne la patrie, ne s'est pas encore levé sur nos têtes. Souhaitons que l'entente se fasse une bonne fois et que les Canadiens français s'affirment prochainement par leur drapeau, le témoin d'une nationalité.

LA REVUE ET NOS ABONNÉS

Nous répétons aussi après tant de fois qu'un millier au moins de nos abonnés de 1921 n'ont pas encore payé leur abonnement à l'*Action française.* Il en est même qui ne s'en aperçoivent qu'après six mois et qui attendent notre facture pour se désabonner. Nous avertissons les retardataires qu'ils empêchent notre œuvre de progresser et que deux à trois mille piastres d'arrérages comptent dans un modeste budget comme le nôtre. Mais puisqu'on le sait, pourquoi n'en pas tenir compte.

Nous répétons à nos abonnés de $5.00 ce que nous leur disions le mois passé : désormais l'expédition de toutes les publications de la *Bibliothèque de l'Action française* leur sera faite franco. De ce fait ils réaliseront

une économie de 15% et pourront acheter à distance aux mêmes conditions qu'à notre comptoir. Donc qu'on se le dise et que nos abonnés actuels propagent autour d'eux la bonne nouvelle.

Que les amis généreux continuent aussi de nous recruter des abonnements. C'est un travail que nous pouvons accomplir difficilement nous-mêmes et c'est une collaboration à la portée de tous. Que nos propagandistes songent parfois à l'atmosphère que porte avec elle-même l'*Action française.* Si nous étions tentés de douter de notre œuvre, notre courrier de chaque jour ranimerait notre courage. Ainsi un jeune collégien qui serait prêt, nous dit-il, à recruter à travers toute sa paroisse, des signatures en faveur du timbre et de la monnaie bilingues, nous écrit ces autres choses : "Je reçois votre *Action française* tous les mois... comme je n'avais pas les deux premières années, je n'ai pas cru que le déboursement de $5.00 pût les payer trop cher. Je vois la lutte que vous soutenez sans cesse pour soutenir nos justes droits. Je vous en f licite. Quoique jeune, j'ai commencé à suivre votre exemple en réclamant du français à divers endroits et surtout en m'occupant d'épurer mon langage de l'anglicisme, particulièrement dans mes jeux". Un autre, jeune professeur d'École normale, esprit généreux et distingué qui a vendu, à lui seul, 400 roses de Dolla d, qui dans sa petite ville, rêve pour chaque 24 mai d'un journal spécial de 4 pages consacré aux héros du Long-Sault, nous écrit, lui aussi : "L'*Action française* est la plus vivante revue que nous ayons chez nous... Vous osez, sur notre avenir politique, des articles que je lis et relis avec une joie sans mélange. L'État français, c'est mon rêve depuis toujours..."

QUELQUES PUBLICATIONS

La *Bibliothèque de l'Action française* connaît à peine l'interruption des vacances. Ainsi l'on nous annonce pour la fin d'août ou pour les premiers jours de septembre, un grand roman canadien : L'*Appel de la race.* Ce sera l'analyse de l'un des cas les plus dramatiques que posent beaucoup trop de foyers de chez nous. Ceux qui ont tenu le manuscrit de L'*Appel de la race* dans leurs mains, sont unanimes à louer le haut intérêt de cette œuvre nouvelle. Nous signalons aussi à nos lecteurs : *Lendemains de conquête,* (Saynète tirée du livre de l'abbé Lionel Groulx, représentée pour la première fois à Montréal, par le cercle Marie Rollet, le 12 juin 1921). Cette brochurette joliment imprimée n'appartient point à notre *Bibliothèque* et elle a paru sans nom d'auteur. Mais ceux qui la liront, reconnaîtront, sous le charme aisé du dialogue, une fine et noble intelligence de notre histoire. Nous recommandons également

une récente brochure de l'un de nos directeurs : *Le chaulage du sol* de M. Louis Hurtubise. Ceux qui s'intéressent aux problèmes agricoles trouveront là des chiffres et des idées qu'il convient de peser.

LA PROPAGANDE EN EUROPE

Nous espérons publier prochainement un rapport des activités du *Comité de propagande canadienne-française à Paris.* Car l'œuvre continue là-bas et a bonne envie de vivre. En même temps que le comité poursuivait à travers Paris et la province sa campagne de conférences populaires avec cartes géographiques et projections, il ne négligeait point les milieux intellectuels. Il ambitionne d'y pénétrer en se faisant ouvrir les portes des grandes revues françaises. C'est chose déjà commencée et en plein développement. Ainsi le comité aura fait passer dans la *Revue hebdomadaire,* un très judicieux et très vivant article du R. Père Lamarche, O. P. sur *Maria Chapdelaine.* Une large étude du Père Adélard Dugré, S. J. sur l'*Apostolat des Canadiens français* vient d'être publiée dans les toutes récentes livraisons des *Études.* La conférence de notre directeur aux publicistes chrétiens, *La France d'outre-mer,* conférence imprimée là-bas à plusieurs milliers d'exemplaires par l'*Action française* de Paris, était aussi une contribution à la même propagande. Nos amis du comité répandront largement en Europe, nous le savons, et *La France d'outre-mer* et l'étude du Père Dugré.

Jacques Brassier.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

En marge d'un congrès

L'œuvre poursuivie ici eût-elle besoin d'une justification, que le récent congrès [1] de l'A.C.-J.C. la lui aurait apportée ! La *Ligu d'Action française* n'est pas une fondation de dilettantes. Elle naquit, on le sait, du sursaut d'indignation qu'éprouvèrent quelques patriotes à la vue de l'anglicisation croissante de notre race. Ils comprirent que sans une réaction énergique et méthodique le flot des infiltrations étrangères aurait tôt fait de nous submerger.

[1] En réalité ce n'était qu'un conseil fédéral. L'importance du sujet traité et l'intérêt qu'il suscita lui donnèrent l'apparence d'un congrès.

Et sur le champ ils se mirent à l'œuvre. Seuls ceux qui y participèrent activement savent le travail lent et difficile, le travail de déblaiement, de préparation des intelligences, j'oserais dire, auquel il fallut d'abord se livrer. Mais qu'importe le rude labeur d'hier, si aujourd'hui la moisson lève abondante ! Et tel est bien le cas.

L'éveil des esprits

Le choix même du sujet, mis à l'étude cette année par les membres de l'A.C.J.C., prouve péremptoirement que chez un groupe important de la jeunesse, le meilleur, — le plus sain, le plus cultivé, le plus actif, — on comprend la nécessité vitale de cette réaction. Et l'intérêt avec lequel les différents rapports ont été accueillis dans les milieux les plus divers indique aussi que presque partout les campagnes entreprises récemment ont au moins éveillé les esprits.

Que ces campagnes n'aient pas encore donné tous les fruits désirés, la chose n'est pas pour nous étonner. On ne remonte pas, en quelques années, une pente sur laquelle on dévalait depuis un demi-siècle. Nous ne l'ignorions pas en commençant. Les rapporteurs ont su d'ailleurs remarquer les progrès accomplis et en rendre hommage à qui de droit. Reste qu'il y a encore un long chemin à parcourir, long autant que rude. Et cette constatation, loin de nous décourager, affermit notre œuvre. Elle justifie, comme nous le disions au début, notre action. Elle prouve son opportunité, voire son urgente nécessité.

Infiltrations dans la famille

Dans les deux domaines en effet qu'ils ont explorés, dans la famille et dans la cité, nos jeunes amis ont découvert une situation lamentable. Il faut vraiment que le sang qui coule dans nos veines soit d'une qualité bien pure pour avoir résisté à de telles infiltrations.

Dans la famille d'abord. Oh ! le sombre tableau qu'a fait surgir sous nos yeux le premier rapporteur. Qu'est devenue la maison canadienne, ce foyer familial si cher à tous les peuples, où naît et grandit la race, où elle s'imbibe des traditions ancestrales, où se conservent et se défendent comme en un dernier refuge, les mœurs et l'idéal national ? Hélas ! le flot des infiltrations étrangères n'a pas su la respecter. Il l'a peu à peu envahie. Regardez. Les gravures et les calendriers suspendus aux murs, les meubles et les ustensiles, les moindres objets : bibelots, articles de toilette ou instruments de travail, tout porte ordi-

nairement quelque inscription ou marque anglaise. Qui en est directement responsable? Pas toujours les habitants de la maison. Plus souvent un ami, un fournisseur, les circonstances... Mais l'objet une fois rendu, on le tolère malheureusement. On ne fait pas l'effort, qui coûte toujours, pour le refuser ou l'échanger.

L'effort nécessaire

Et cependant cet effort est nécessaire. Hier encore un excellent curé de Montréal avait la douloureuse surprise en rentrant, accompagné de quelques amis, dans son presbytère auquel les peintres venaient de faire une toilette neuve, d'apercevoir partout, sur les rampes d'escaliers, sur les portes, sur les plinthes, de telles inscriptions : *Wet paint.* Vous voyez d'ici sa mine ! Mais il n'est pas, lui, partisan du moindre effort. Et les inscriptions durent vite déguerpir. Le coup cependant avait été fait par des ouvriers français, au service d'un patron français.

Que dire maintenant des coutumes, des vieilles coutumes ancestrales, qui disparaissent peu à peu sous la poussée de mœurs nouvelles, de mœurs étrangères? Que dire des noms qu'on donne aux enfants, des journaux et des revues qu'on reçoit, des sports qu'on pratique?

Remèdes

Oh ! la liste serait longue de toutes les transformations ou déformations, de tous les méfaits accomplis au foyer par les infiltrations anglo-saxonnes. Mais il faut courir aux remèdes.

Le rapporteur s'adresse en premier lieu aux pères et mères de famille. C'est à eux de veiller sur le foyer, d'y monter la garde. Puis viennent les instituteurs et les institutrices, les gardiens de l'école où l'âme de l'enfant continue à se mouler, puis enfin les journalistes qui, eux aussi, enseignent et modèlent les âmes. Il y a là maints conseils clairs et précis. Nous ne pouvons les résumer. Ils seront vraisemblablement publiés. Ce serait certes pour le plus grand bien de notre race.

Infiltrations dans la cité

Ces dernières remarques s'appliquent non moins au second rapport. Il traitait de la cité, des infiltrations étrangères qui pénètrent notre vie publique. Comme dans le premier, les faits abondent vivement révélateurs. Le gouvernement fédéral ne nous a jamais aidés. C'est plutôt vers l'autre race que sont allés ses encouragements et ses faveurs. D'où ces noms anglais imposés à des cantons, des villes, des villages français. D'où aussi une monnaie et des timbres unilingues, contrairement à l'esprit de notre constitution. D'où encore ces publi-

cations officielles, ces formules de douane, ces quittances de la secrétairerie d'État, presque toujours uniquement en anglais.

Situation non moins déplorable dans le commerce et l'industrie. L'anglais y règne en maître. Nos ouvriers reçoivent leurs ordres dans une langue étrangère. Ils ignorent bien souvent les noms français des articles qu'ils fabriquent ou des instruments qu'ils emploient. Mais ici encore il nous faut nous borner. La liste des remèdes est complète. Elle en comprend dix. Les exposer nous mènerait trop loin. Mais, nous le répétons, de tels travaux méritent la publication. Ils l'exigent même.

Pour un plein rendement

Ce récent congrès de l'A.C.J.C. constitue un de ses meilleurs gestes. Peu d'actes aussi utiles auront été accomplis au service de la race. Il n'a pas encore produit cependant tous ses fruits. C'est de jour en jour qu'ils doivent germer. Et ils sortiront de l'exécution du programme tracé, de la mise en pratique des résolutions adoptées. Le but à atteindre est là sous nos yeux. Le premier élan pour y parvenir a même été vigoureusement donné. Ne le laissons pas retomber. Soutenons-le, au contraire, de toutes nos forces. Au mal exposé attaquons-nous aussitôt et sans répit. Que chacun s'y emploie généreusement. Qu'il s'examine d'abord lui-même. Qu'il observe ensuite le milieu dans lequel il vit. Et comme l'union fait la force, qu'on se groupe, deux, trois, cinq, huit, pour accomplir un meilleur travail.

Des organisations sont déjà sur pied — cercles de l'A.C.J.C., sections de la Saint-Jean-Baptiste, cercles des Voyageurs de commerce, succursales des Artisans, etc — qui peuvent établir des comités spéciaux. Là où de telles organisations n'existent pas, il est facile d'y suppléer. L'*Action française* nous l'avons déjà dit, sera heureuse de seconder ces initiatives. L'important est de marcher sans tarder. La besogne sera relativement facile. Le questionnaire publié par l'A.C.J.C. aidera les bonnes volontés. Il ouvre un vaste champ d'étude et d'action. A l'œuvre donc, pour purger notre race des infiltrations étrangères qui la contaminent. A l'œuvre, aujourd'hui même !

Pierre Homier.

PARTIE DOCUMENTAIRE

NOUVELLE PERIPETIE

Pour le malheur de ceux qui ne pensent pas comme nous et pour la satisfaction de nos amis nous poursuivons une tactique déjà ancienne: nous argumentons autour d'un incident, pour en tirer une conséquence, favorable à nos idées ou à nos intérêts. Il s'agit encore d'une correspondance au sujet du français dans les compagnies d'utilité publique. Voici le texte des lettres échangées:

Montréal, le 29 avril 1922.

A monsieur le Ministre des chemins de fer

Ottawa

Monsieur le Ministre,

L'un de nos directeurs, M. Antonio Perrault, qui avait acheté un billet de chemin de fer de l'Etat — réseau du Grand Tronc — se vit récemment dans l'obligation de le remettre à la compagnie ne pouvant entreprendre le voyage projeté. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand il apprit que l'administration du Grand Tronc ne possédait pas de formules françaises de reçu à cet effet. Il dut se contenter d'un reçu anglais.

Nous ne croyons pas que les voyageurs de langue anglaise se contenteraient d'un service aussi défectueux du point de vue de leur langue, et ils auraient raison. Nous n'entendons pas, nous de langue française, nous en contenter davantage. Aussi vous prions-nous de faire remédier au plus tôt à cette lacune que nous vous signalons.

Votre tout dévoué,
Le secrétaire général de la Ligue d'Action française
Anatole VANIER.

Le 22 mai M. J.-E. Dalrymple, vice-président du Grand Tronc, nous écrivit, disant que le Ministre des chemins de fer lui avait transmis notre plainte et qu'il allait lui-même s'occuper de notre grief.

Quelque temps après nous reçumes la lettre attendue.

Montreal, June 17th 1922

Mr. Anatole Vanier, secretary, Ligue d'Action française

Montreal

Dear Sir,

"With further reference to above (Printing of Receipts in French as well as English) and yours of April 29th addressed to the Honorable the Minister of Railway, Ottawa, Ont. There is really not much involved in this particular matter, but in order to satisfy the complaint made, I have pleasure in advising you that both the Canadian National Railways and Grand Trunk Railway System will arrange at an early date for the receipt forms to which you refer, to be printed in both English and French, for use in the Province of Quebec.

Yours truly,
J.-E. D LRYMPLE
Vice-Président.

Montréal, le 22 juin 1922

M. J.-E. Dalrymple, Vice-président du Grand Tronc
Montréal

Monsieur;

"Je vous accuse réception de votre lettre du 17 et vous exprime la satisfaction des directeurs de la Ligue d'Action française, puisque vous vous rendez partiellement à leur demande.

Permettez-moi toutefois de faire deux observations. En acquiesçant à notre désir vous écrivez: "There is really not very much involved in this particular matter." Trouveriez-vous vous-même les compagnies de chemins de fer sans reproche si elles ne faisaient usage que du français? J'en doute beaucoup, en vérité! Que fit l'Angleterre en assumant l'administration de la Palestine, où elle ne possède légalement qu'un titre de mandataire? Elle s'empressa d'afficher l'anglais sur les timbres-poste! Le gouvernement de Westminster attache évidemment une importance considérable à certains détails. Et nous aussi.

Vous vous proposez de mettre les nouvelles formules, dont il est question dans cette correspondance, à la disposition des seuls voyageurs du Québec. Vous faites là, à mon avis, une erreur du point de vue de la

Confédération. Mais pour ma part je ne m'en plains pas trop, car devant la faillite politique et économique de la Confédération, je mets ailleurs mes préoccupations d'ordre politique, ne collaborant désormais au régime de la Confédération qu'avec la pensée d'une liquidation.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes bons sentiments.

Le secrétaire général, de la Ligue d'Action française

Anatole VANIER.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE [1]

Nouveautés

LAMONTAGNE (Blanche) — *Récits et légendes*, librairie Beauchemin, Montréal. 1 vol. 4¾ x 7½, 136 pp. . . .50

Ce petit livre que l'auteur offre à la jeunesse canadienne contient dix-sept petits récits pleins de sève savoureuse. C'est la sève du terroir que l'on goûte avec tant de plaisir dans toute l'œuvre de la poétesse devenue pour l'instant "prosateur" avec un égal bonheur.

MASSICOTTE, (E.-Z.) — *Faits curieux de l'histoire de Montréal.* Préface et index par Casimir Hébert. Librairie Beauchemin, Montréal. 1 vol. tranché, 4½ x 6¾, 224 pp. 50

M. Massicotte se propose — avec succès disons-le — de cultiver chez ses lecteurs, une "saine curiosité" pour l'histoire d'où naîtra un plus grand amour de traditions. "Soyons curieux et nous serons sérieux" dit M. Hébert. Nous ajouterons : Connaître le passé, être témoin de la vie des ancêtres, c'est aller à une classe de fierté.

---

(1) Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal, (ajouter 10% pour le port).

AUCLAIR, (abbé Élie-J. Auclair) — *Pau, Fayolle, Foch.* Préface de L.-O. David. Librairie Beauchemin, Montréal. 1 vol. tranché, 4½ x 6¾, 158 pp. 50

A lire ce livre: "On apprends à aimer davantage la France, dit M.David à admirer les grands hommes qu'elle ne cesse de produire, et qui, autrefois, au Canada comme dans toutes les parties du monde ont laissé des souvenirs impérissables de leur courage, de leur valeur et d'une puissante mentalité".

MARIUS — *Coquillages*, crayons et impressions. Préface de Léo-Paul Desrosiers. Imprimerie des Sourds-Muets, Montréal. 1 vol. 5 x 7½, 212 pp. dix culs-de-lampe par le Fr Henri Paquette, C.S.V. 60

Une soixantaine de merveilleux coquillages cueillis sur nos rives. Les uns après les autres, ils nous chantent dans leur murmure, les beautés de leur pays d'origine, le nôtre... "Coquillages légers et charmant, dirons-nous, avec le préfacier, tous les voudront" conserver avec soin pour la joie des jours qui s'écoulent."

— *Le problème industriel au Canada français*, A.C.J.C., Montréal. 1 vol. 6½ x 9½, 308 pp. 1.50

(Rapport du congrès de l'A.C.J.C. en 1921). — Recueil de travaux remarquables sur un problème vital. On sait avec quelle conscience, les jeunes de l'A.C.J.C., préparent les travaux de leurs congrès. Ils aiment aussi à s'entourer de spécialistes. On trouvera les études des uns des autres dans ce magnifique volume.

GROULX, (abbé Lionel) — *La France d'outre-mer.* Librairie de l'*Action française*, Paris. 1 broché, 6 x 9 36 36 pp. 15

Conférence prononcée à Paris à un dîner mensuel des *Publicistes chrétiens* qui, au dire du préfacier, "produisit un effet si intense qu'aussitôt on en demanda la publication". "Il y avait intérêt national à la faire connaître au public français" ajoute-t-il. Le lecteur Canadien trouvera aussi profit à la lecture de cette brochure pleine d'enseignements et d'arguments fort utiles pour dissiper certaines erreurs.

MOT D'ORDRE
de l'Action française

L'ACTION FRANÇAISE
AOUT 1922

"O CANADA" DANS LES ÉCOLES

Dans quelques jours nos écoles s'ouvriront. Pour se conformer au désir de nos plus hautes autorités scolaires, les enfants chanteront, désormais au moins une fois par semaine, le chant national: O Canada, terre de nos aïeux! *L'innovation est des plus heureuses. Les maîtres de notre jeunesse apporteront de la ponctualité à cette nouvelle et noble fonction. Ils voudront que le chant patriotique rende tous ses fruits. Qu'ils expliquent bien tout d'abord à nos petits enfants les paroles du chant national. Il importe qu'ils sachent, nos écoliers, que ce Canada, "terre de nos aïeux," est leur pays à eux plus qu'à tout autre, et qu'à cette patrie si noble par sa beauté et par son histoire, doit aller, avant toute autre, l'allégeance de leur esprit et de leur coeur. C'est pour développer le patriotisme à l'école que le Conseil de l'Instruction publique a pris cette louable initiative. Le patriotisme c'est une foi et c'est un dévouement. Mais chez nous ce doit être aussi un enracinement et une fierté.*

L'ACTION FRANÇAISE.

LES OBSTACLES ECONOMIQUES A L'INDEPENDANCE DU CANADA FRANÇAIS

Il y a toutes sortes d'obstacles à la formation d'un état français en Amérique. Ils sont peut-être plus nombreux dans l'ordre économique qu'ailleurs. Est-il possible de surmonter ou de tourner ceux-ci ? De quelle manière ?

Plusieurs, chez nous, se sont déjà bercés de chansons follement optimistes. Notre race, à les entendre, devait conquérir le Canada tout en tier. D'autres, pessimistes, ont cru qu'il ne nous restait plus qu'à nous laisser assimiler ou à nous coucher pour mourir. La mentalité est autre, aujourd'hui. Nous voulons vivre. Pour vivre, nous savons qu'il faut lutter. Avant et pendant la bataille, il est bon de voir où nous en sommes, comment nous pouvons améliorer notre situation, comment il faut nous préparer en vue de cette double éventualité de plus en plus rapprochée: rupture de la confédération canadienne, formation d'un Etat français autonome, aux bords du Saint-Laurent.

Presque partout l'étranger nous domine, nous tient. Il est le grand obstacle. Nos gouvernants, sans clairvoyance ou pressés d'avoir des recettes, d'où qu'elles vinssent, et des surplus aussi, ont laissé des gens d'autre langue, d'autre race, s'emparer à vil prix de presque tout notre patrimoine. Que nous reste-t-il encore, dans l'ordre visible, matériel? Nos champs. Et même, aux environs des grandes villes, nous en avons déjà trop cédé aux spéculateurs étrangers. Ils s'en sont enrichis, tandis que les anciens propriétaires, déracinés du sol, sont venus manger ou jouer dans la cité le produit de leur vente; et leurs fils sont passés pour la plu-

part dans les rangs des oisifs malfaisants, ou des employés de bureaux quelconques, domestiques d'autrui, quand ils auraient dû rester sur la terre ancestrale. Ils y eussent constitué une sorte de bourgeoisie terrienne, tandis qu'aujourd'hui ils s'acheminent presque tous vers le prolétariat.

A part nos champs, dont une sage politique de colonisation peut encore accroître l'étendue, si nos gouvernants veulent réparer les erreurs du passé et facilitent par des règlements intelligents l'oeuvre du défrichement en marge de la forêt, qu'avons-nous ? De rares industries, un peu d'argent, pas assez encore si nous voulons le bien employer, trop, déjà, si nous sommes pour aller l'engager et le perdre à la bourse ou dans des spéculations imprudentes, comme tant des nôtres en ont pris la déplorable habitude.

Et pour le reste ? Anglais, Américains ou Juifs, les hommes d'ailleurs nous encerclent.

Nous sommes prospères, dit-on. Le vrai, c'est que les autres le sont, chez nous, et que, chez nous, nous les servons. Il nous faut mieux que cela. Une enquête de l'*Action française*, l'an dernier, a montré ce que nous avons à faire dans le champ des différentes activités humaines, pour atteindre à l'émancipation économique. Voyons, cette fois-ci, quelles solutions s'offrent, dans ce même domaine, à ceux qui estiment possible l'existence d'un état français autonome, en terre d'Amérique.

* * *

Et d'abord, nos richesses naturelles.

Nous n'avons plus guère de forêts accessibles qui nous appartiennent. C'est pourtant une de nos richesses, et des plus précieuses. Une partie en a été définitivement aliénée aux étrangers, de 1900 à 1910. Nous ne pouvons pas la recouvrer. L'Américain l'a exploitée à fond. Il n'a pas pensé à reboiser les vastes espaces dénudés par la hache ou

par l'incendie. Que, demain, nous soyons nos vrais maîtres, l'étranger restera également chez nous. Nous n'en pourrons le chasser. Les fautes du passé nous lieront. Certes,-mais il nous reste de veiller à ce qu'il exploite sagement ses réserves, d'établir, d'accord avec lui s'il le veut, sans lui, s'il est récalcitrant, un régime de prévention contre l'incendie dans la forêt. Ses titres de propriété l'obligent à respecter les règlements de la province; nous avons la ressource, pour empêcher un déboisement trop grand, de les resserrer, de prendre des mesures pour les faire observer.

Sur d'autres points de notre province, la forêt est affermée pour un terme assez long d'années; mais nous sommes propriétaires du fonds. Là, ce sera moins difficile de restreindre à la longue l'étranger à la portion congrue. Outre une surveillance constante et inflexible de la mise en coupe, la vigilance la plus éveillée, quant aux violations des clauses du bail d'affermage et des règlements provinciaux, une initiative intelligente dans la lutte contre les feux de forêts et dans le reboisement suivi des terres mises en coupe réglée, nous devrons resserrer les clauses des baux, à leur renouvellement. Ce sera le temps, alors, ou de reprendre notre domaine pour nous, ou, si nous l'affermons de nouveau d'en modifier les conditions d'exploitation, de hausser le prix du loyer, et le reste. Nous ne garderons plus d'étranger dans ces forêts que si cela s'accorde avec notre politique de développement économique. Il devra se plier aux exigences de l'Etat, ou quitter le pays.

Plus loin, dans des régions encore assez inaccessibles de la province, il y a des bois inexploités. Le feu y a fait des trouées, mais ce qui est debout constitue notre réserve véritable, l'industrie ayant largement entaillé les autres. C'est la dernière tranche de notre richesse forestière. Si nous voulons nous préparer à l'indépendance politique

d'après-demain, comme à l'indépendance économique, ne cédons plus un mille carré de ces réserves à personne de l'extérieur ; interdisons même, si nous en affermons des parties à des gens de chez nous, qu'on les puisse passer ensuite à des étrangers. Cela doit nous rester. Plutôt la forêt vierge et inexploitée, d'ici de longues années, que la forêt à bail à l'étranger, même à prix forts. Ce serait de l'imprévoyance d'aliéner les derniers domaines boisés de la province; on doit les garder pour la génération d'après-demain, celle qui doit être maîtresse chez elle, si elle veut être citoyenne d'un pays indépendant. Au moins aurait-elle alors les vestiges d'un bien gaspillé ou insuffisamment défendu.

Adoptons , pour nos mines, le même régime. Ainsi notre amiante ne doit plus sortir à l'état brut de notre province. Qu'on oblige les étrangers qui l'extraient ici à l'ouvrer ici. Un gouvernement quelque peu éclairé sur le danger de laisser déboiser nos forêts au seul bénéfice de l'industriel de l'extérieur a fini par frapper d'un droit d'exportation le bois abattu sur le domaine public et transporté jusque là hors de nos frontières à l'état brut. Les successeurs de ce gouvernement doivent à la province d'adopter pareils règlements quant à notre amiante. Qu'on n'en cède pas de gisement en pleine propriété. Il ne faudra désormais consentir à l'étranger, tout comme au citoyen canadien, que des baux emphythéotiques, et pour un terme relativement court, à la condition de fabriquer sur place. Procéder d'autre façon, ce serait folie; car le Québec a les plus beaux gisements d'amiante du monde, les plus faciles d'accès et d'exploitation.

Quant aux autres minerais et mineraux québécois, une politique de concessions prudemment surveillées s'impose. En règle générale, si l'étranger veut exploiter nos gisements, il le fait parce qu'ils sont riches et l'attirent, à cause des possi-

bilités de gain qu'il y voit; forçons-le au moins à s'installer chez nous, à n'exporter qu'un produit ouvré ici, et, toujours, réservons la majeure partie de ces gisements pour les nôtres. S'ils ne peuvent les mettre en valeur aujourd'hui, qu'importe. Tout nous montre que ces réserves vaudront dix fois plus cher, dans vingt, cinquante ans. Préparons notre avenir, même s'il faut , pour cela, refuser des avantages matériels immédiats. Ceux d'après-demain seront autrement plus grands.

On dit que, du côté du Nouveau-Québec, vers l'Ungava, des richesses naturelles considérables existent, presque inconnues encore, inexploitables d'ici longtemps. Pour aucun prix, même s'il semble élevé aujourd'hui à cause de leur inaccessibilité, n'en cédons quoi que ce soit. Si on nous en fait des offres alléchantes, c'est qu'on saura que la valeur en est plusieurs fois plus grande. Nous serions en ce cas imprudents de conclure quelque marché que ce soit. Puisqu'on a aliéné de façon imprévoyante, à ce qu'il paraît aujourd'hui, une trop vaste part des ressources naturelles du vieux Québec, ne commettons plus cette faute, dès qu'il s'agit d'un territoire neuf. S'il ne recèle pas grand'chose, nous ne devons pas permettre à des brasseurs d'affaires étrangers de se servir du bon nom de notre province pour monter en Angleterre ou aux Etats-Unis le coup de l'Ungava, où des gens laisseraient des millions, au détriment de la bonne réputation du Québec. Et s'il y a dans le Nouveau-Québec des richesses minières et forestières véritables, elles sont la part d'héritage de nos neveux et de nos petits-fils. Elle ne sera pas trop grande, en comparaison de ce que nous avons déjà laissé aliéner à leur détriment.

Pareillement, il faut veiller aux concessions possibles de sources d'énergie hydro-électriques, dans notre province. Tout comme nous avons fait de nos forêts et de nos mines,

nous en avons déjà vendu à tout jamais d'importantes. Elles travaillent au profit tout à fait discutable et lointain de quelques milliers des nôtres, au bénéfice direct d'Américains ou d'étrangers qui les ont harnachées. Il nous faut un nouveau régime des eaux. A l'heure présente, des groupes financiers importants, de l'étranger ou qui agissent ici pour des étrangers, rêvent de s'assurer, par de longs baux, nos sources d'énergie hydro-électriques. Nous ne devons pas tolérer qu'un gouvernement aille leur céder ce qu'ils convoitent et dont la possession , plus tard, leur serait un instrument puissant, pour dominer nos industries, tenir à leur merci nos fabriques, nos municipalités, nos réseaux de transport, faire payer trop cher à nos paysans la force motrice dont ils auront de plus en plus besoin, à mesure que l'agriculture s'industrialisera. Ce qui est perdu est perdu. Ce qui est libre et accessible doit le rester; c'est dire qu'en prévision de l'avenir nos gouvernants n'ont désormais plus droit de consentir des baux emphythéotiques de plusieurs décades. Et surtout, que ces concessions n'aillent qu'à des sociétés exclusivement canadiennes. Au surplus, tous ces baux devront renfermer des clauses explicites, obligeant les adjudicataires d'assurer d'abord l'énergie électrique au marché domestique, à un prix satisfaisant, avant d'en exporter aux Etats-Unis ou ailleurs. Un contrôle rigoureux devra s'exercer sur cette exportation. Nos chutes d'eau travailleront pour nous d'abord, pour l'étranger ensuite. Ainsi nous nous assurerons pour plus tard, puisque le nouvel Etat français d'Amérique ne paraît renfermer aucun gisement de houille ou de pétrole considérable, sauf les gisements de houille bitumineuse de la Nouvelle-Ecosse, si elle fait partie du nouvel Etat, l'énergie motrice à nos industries. C'est à prévoir, à une époque où le combustible fait déjà prime, où les grèves des

charbonnages sont fréquentes, où nos plus grandes sources d'approvisionnement sont à l'étranger, où l'énergie hydro-électrique tend à se substituer de plus en plus à l'anthracite et au charbon bitumineux, dans les pays où les cours d'eau sont nombreux.

En résumé, quant à nos matières premières, l'obstacle à l'indépendance économique, étai indispensable à l'indépendance politique, c'est, on le voit, le quasi-monopole qu'exercent sur elles des sociétés et des groupes étrangers à notre race. Il est donc plus que temps, si nous voulons préparer l'avenir, de dresser l'inventaire complet de nos richesses naturelles disponibles ou qui peuvent le devenir assez facilement, bois, gisement miniers, chutes et cascades susceptibles d'être mises au service de notre industrie, et d'adopter sur ce terrain un programme compréhensif, dont on ne peut aujourd'hui qu'ébaucher les grandes lignes. Aux techniciens et aux spécialistes d'en étudier le détail, d'en formuler les directives complètes.

* * *

Dans le domaine industriel, les obstacles sont aussi considérables, et l'étranger reste, ici aussi, le principal.

Au cours de l'enquête menée ici même l'an dernier, nous avons exposé sommairement la situation de notre industrie, où elle en est , ce qu'il faut faire pour la relever, pour assurer à nos maisons un marché domestique dont elles auraient, sinon le monopole, du moins une très large part. N'y revenons pas au long. Citons simplement cette conclusion: "Quand nous nous suffirons à nous-mêmes, le progrès sera déjà immense. Quand nous aurons assuré la durée de nos maisons présentes, leur expansion chez nous, nous aurons fait à peu près tout ce à quoi notre race peut s'attendre dans le domaine industriel. . . Multiplions surtout

les industries rurales, celles de la ferme, de l'élevage, celles qui en découlent, lainages, cuirs, peaux, beurres et fromages; industrialisons, en quelque sorte, l'agriculture et le sol. Notre principale industrie tiendra d'ici longtemps au fonds découvert et défriché par nos aïeux". Devant la perspective de l'indépendance politique, ces objectifs importent plus que jamais. Il faut nous efforcer de consolider notre situation industrielle, de garder la place prise, de préparer, de hâter le développement de nos maisons, d'y adjoindre des industries dont un comité d'initiatives économiques pourrait dresser la liste. Et surtout, assurons à celles qui existent déjà un personnel de techniciens de notre race, un appui effectif, dans nos achats, dans notre façon de placer notre argent pour le faire valoir, afin d'enrayer chez nous la vague d'américanisation qui est en train de submerger l'industrie anglo-canadienne et peut d'ici quelque temps s'attaquer à ce qui nous reste d'industries prospères. Cette américanisation graduelle de l'industrie canadienne est, ne le dissimulons pas, un des dangers considérables de demain, pour nous tout comme pour le reste du Canada. Nous n'avons pas de temps à perdre, si nous voulons empêcher cette infiltration dans nos trop rares usines. Et si nous n'y prenons garde, le danger grandira, du jour où nos industries seront plus prospères et auront de beaux bilans, notre conquête industrielle par l'étranger fera à tout jamais de nous ses tributaires économiques.

Pour empêcher que cet obstacle barre notre route vers l'indépendance réelle, nous avons le devoir de conserver nos capitaux, de les faire servir à nos fins à nous. Nous n'en avons pas encore autant qu'il en faut pour dresser une armature économique forte au point de résister à la pénétration extérieure. Mais le demi-milliard de dollars dont se compose approximativement la fortune liquide ou dispo-

nible, à brève échéance, du Canada français, peut être un facteur important dans la conquête de cette indépendance si nous savons faire valoir cet argent avec prévoyance, ne le plaçant qu'en toute sûreté, directement ou conseillés par des intermédiaires de confiance, dans nos maisons de banque à nous, ou dans des titres de chez nous, prêts provinciaux ou municipaux, ou dans des titres d'une autre espèce, prêts gagés par l'Etat fédéral et dont nous serons sûrs du remboursement, avances faites en toute sûreté à des industries qui sont nôtres, et bien administrées. Nous avons assez longtemps mis dans des institutions étrangères nos épargnes, elles y ont trop souvent servi moins à aider les nôtres qu'à soutenir des maisons et des entreprises dirigées par des administrateurs d'autre langue. Augmenter la proportion de notre argent placé ailleurs que dans nos banques, nos caisses d'épargne, nos industries, ce serait étayer l'obstacle dressé par la force même des choses contre nous. Nous ne le devons pas.

* * *

Où le problème se complique, c'est quant aux transports par terre et par mer. Un pays a beau avoir des ressources naturelles, les exploiter soi-même, fabriquer mille articles d'usage répandu, alimenter de ses capitaux des industries à soi, il est en quelque sorte pris dans les mailles d'un filet, si les chemins de fer et les transports maritimes par où circulent et se distribuent ses matières premières, ses produits industriels et marchands, appartiennent à des capitalistes étrangers. Voyons les Etats-Unis; ils ont des marchés domestiques considérables, leurs industries sont puissantes; mais ils n'ont que depuis quelques années des transports maritimes à eux. Et si, jusqu'ici, leurs marchés domestiques, ainsi que ceux de leurs voisins, le Canada et le Mexique, ont absorbé d'énormes quantités de produits

américains, les Etats-Unis n'ont pu, à vrai dire, placer leurs marchandises en Amérique du Sud et sur les marchés européens que du jour où ils ont eu des cales à eux, pour les y transporter. A la veille du grand conflit de 1914, l'Angleterre et l'Allemagne, parce qu'elles avaient l'une et l'autre des navires marchands en grand nombre, tenaient les premières places sur les marchés sud-américains, où les Etats-Unis ne réussissaient pas à leur faire une concurrence heureuse, malgré leur production industrielle intense. Anglais et Allemands transportaient leurs produits d'abord, les cargaisons américaines ensuite. Pareillement, l'industrie française ne se développe guère beaucoup au dehors. Elle était menacée sur les marchés extérieurs, dès avant la guerre, elle le reste, parce que la marine marchande française n'était pas alors tout ce qu'elle aurait dû être, et ne l'est pas encore.

Aussi bien, tant que les chemins de fer et les navires appartiendront, chez nous, à des gens d'autre langue, comme c'est le cas, serons-nous dans une situation périlleuse; car nous verserons à ces étrangers, chaque année, des millions en frais de transport, millions sortis de notre trésor pour aller grossir la fortune d'autrui, à notre détriment. Et c'est pourquoi la question des transports est manifestement l'une des plus difficiles à résoudre. Nous reviendrons tantôt sur ce sujet.

* * *

Voilà, groupées dans un raccourci imparfait, les maîtresses données du sujet. Les principaux obstacles économiques à l'existence d'un état français autonome, taillé à même le Canada, tiennent, on ne le répétera jamais assez, à la présence de l'étranger chez nous, à sa mainmise sur nos matières premières, nos ressources naturelles, nos industries, nos chemins de fer, nos voies de transport maritimes. Plus

riche de capitaux que nous, plus entreprenant aussi, il a pris des initiatives que nous ne pouvions prendre, que nous hésitions à prendre ou que nous avions abandonnées, pour cause d'insuccès partiel, de manque d'argent, d'absence de techniciens entendus. Aujourd'hui, des étrangers ont chez nous des intérêts acquis, nous leur avons fait des concessions sur lesquelles ils ont des droits légaux indiscutables; nous devons les subir, ceux-là. Prêcher la xénophobie serait absurde et nous nous attirerions, à tenter pareille politique, des représailles où nous n'aurions pas le dessus. De toute nécessité, il faut donc trouver un moyen terme. Ce moyen terme, nous pensons l'avoir indiqué, quant à nos ressources naturelles, à notre industrie, à nos capitaux. L'adopter, ce sera travailler à préparer l'indépendance économique et politique d'après-demain, de demain peut-être.

Mais, dira-t-on, il se trouvera tout de même que si l'indépendance politique du Canada français arrive, l'étranger déjà installé ici ne voudra plus y rester. Il disposera de ses intérêts, fermera ses usines, retirera ses capitaux, s'en ira: et ce départ créera des embarras à notre régime économique, ce sera une grande crise, le pays sera presque ruiné.

Cette objection est spécieuse. Croit-on que l'étranger installé ici sacrifiera ainsi ses intérêts ? S'il veut les vendre, nous les achèterons, à supposer qu'il préfère s'en aller. Les acheter, ce sera regagner peu à peu la maîtrise de ce qui nous avait d'abord appartenu. S'il ne trouve pas preneur chez nous, ou s'il estime qu'il a tout à gagner à rester ici, à y faire travailler ses capitaux, la situation reste ce qu'elle est, il n'y a pas de crise; et nous sommes libres de travailler à améliorer notre état.

Pour ce qui est de retirer ses capitaux, pense-t-on que l'étranger s'y résoudrait ? On a déjà cité, dans l'*Action française* et ailleurs, ce passage d'un discours d'un ancien ministre des cabinets Borden et Meighen, sir James Lougheed, homme pourtant assez peu porté envers notre province et notre race, où il dit en substance: "Dans les questions d'ordre moral, social ou séculier, la législation du Québec est marquée au coin d'une grande modération. Je reconnais très volontiers que dans sa législation séculière le Québec montre plus de bon sens que certaines autres provinces du pays. Les lois morales et sociales du Québec dénotent moins d'intolérance que celles d'autres provinces. A mon avis, les placements d'argent et la propriété sont mieux protégés dans le Québec qu'en toute autre province du Canada. Le peuple du Québec a résisté à la vague qui pousse notre époque à rechercher dans toutes sortes d'élixirs et de panacées la guérison de maux imaginaires. C'est la seule province conservatrice que je connaisse dans la Puissance du Canada. Si j'avais demain à placer de l'argent dans une grande entreprise ou à diriger pour d'autres le placement de capitaux, je choisirais la province de Québec de préférence à toute autre." Et combien d'autres, étrangers comme lui à notre race et à notre province, tiennent un langage analogue, depuis quelques années ?

Au surplus, les maisons qui font valoir ici ces capitaux sont dans notre province presque toutes depuis longtemps; elles s'y sentent à l'abri, protégées, bien traitées, elles se sont fait dans notre coin de pays une excellente situation, elles sont aux tout premiers rangs des institutions de l'Est du Canada. A rester ici, que risqueraient-elles, advenant notre indépendance économique ? Elles savent que l'homme du Québec traite bien la minorité de race et de langue différentes, qu'il est peu enclin, par son tempérament et sa

formation, à manifester de l'hostilité envers l'étranger, qu'il est plutôt accueillant, confiant, trop confiant, souvent, et loyal. A la façon dont notre population les a considérées jusqu'ici, ces maisons savent comment elle continuera de les traiter. Si elles allaient déplacer leurs sièges sociaux, parce que le Québec ne ferait plus partie de la confédération, ou parce qu'il ne voudrait pas de l'annexion aux Etats-Unis, où s'en iraient-elles ? Aux Etats-Unis ? Elles n'y tiendraient qu'un rôle tout à fait secondaire, elles y seraient sur un plan négligeable, à côté des immenses institutions financières, commerciales, industrielles qui y existent déjà. Arrivant en pays encombré, elles ne seraient plus qu'une une goutte d'eau dans la mer américaine. S'en iraient-elles dans l'une quelconque des autres provinces du Canada présent ? Mais où ? Dans l'Ontario, le Manitoba, la Colombie ? Un ferment de socialisme d'Etat travaille ces provinces: on y est de plus en plus hostile à l'exploitation, par l'initiative privée des sources d'énergie hydro-électrique, des chemins de fer, des utilités publiques; la société y est rongée par l'étatisme, qui peut avoir certains avantages discutables, mais dont assurément les inconvénients sont considérables surtout pour les entreprises particulières de quelque envergure. Il y a déjà des banques d'Etat, des commissions hydro-électriques, en Ontario, des téléphones, des tramways d'Etat ou de municipalité, dans l'Ouest. Et ce sont ces provinces, de l'Outaouais à l'Océan Pacifique, qui ont pratiquement obligé par leur politique, leur conduite et leurs déclarations subséquentes l'état fédéral à nationaliser les chemins de fer qui s'appelaient autrefois le *Grand-Tronc*, le *Transcontinental national*, le *Grand-Tronc-Pacifique* et le *Nord-Canadien*. Aucune de ces provinces donc n'offrirait à ces grandes industries, à ces maisons d'affaires, à ces sociétés commerciales ou financières de Mont-

réal et du reste de la nôtre les garanties de tout genre que leur donnent nos institutions publiques, notre population, notre régime économique et législatif. Or les chefs de ces maisons d'affaires, les administrateurs de ces chemins de fer, sont des réalistes, en politique. Si leurs sentiments et leur intérêt matériel s'accordent, ils vont où la résultante de ces forces les dirige. Mais un intérêt d'abord les meut, l'intérêt matériel, le souci du lendemain, du point de vue économique. Ainsi donc, et dans cet état d'esprit, consentiront-ils, pour rester malgré tout dans des milieux de langue anglaise, à sortir définitivement d'une région où tout leur promet le minimum d'ennuis sérieux ? Voudront-ils faire passer leurs capitaux et leurs affaires dans des pays où des tracasseries de tout genre les harcèlent déjà ? Sacrifieront-ils des avantages assurés pour le seul plaisir de décontenancer quelque peu, de désorganiser jusqu'à un certain point des gens dont l'ambition serait de fonder en Amérique un état français autonome ? Et ne peut-on les croire d'avance mieux fixés sur les conséquences dès aujourd'hui évidentes de leur abandon de notre province, sur les répercussions que cela pourrait avoir dans leurs propres affaires ?

Nous ne tenons pas à ce que ces étrangers restent; nous prétendons seulement que leur intérêt matériel les enracine ici, qu'ils auront droit d'y rester et qu'en gens avisés nous devrons tirer le meilleur parti possible de leur présence chez nous, même si elle nous embarrasse.

* * *

Notons, au surplus, qu'une solution paraît s'imposer, du fait que des chemins de fer, des maisons de transport maritime, le haut commerce et de grandes institutions financières ont leur siège social à Montréal ou à Québec.

Quant aux chemins de fer dans la province, ils sont de deux catégories: ceux de l'Etat et ceux qui appartiennent à l'initiative privée: les chemins de fer nationaux, *Intercolonial, Grand-Tronc, Transcontinental National, Nord Canadien*, et, d'autre part, le *Pacifique Canadien* et ses filiales, *Québec Central* et *Témiscouata*. Que demain, la confédération se disjoigne d'un commun accord, ou qu'elle se rompe après une querelle, nous devrons avoir une tranche du premier groupe de ces chemins de fer, s'ils sont encore alors propriété d'Etat; car nous avons fait partie de la confédération, nous avons aidé de notre argent à la construction de ce réseau. Il incombera aux spécialistes et aux techniciens, de définir cette part. La proposition la plus simple, en apparence, ce serait d'attribuer au territoire de l'Est qui formerait le nouvel Etat autonome tout le réseau ferré national compris dans ses limites; il devrait en retour prendre à ses charges, à même la dette ferroviaire totale, une part proportionnée au nombre de milles qui lui seraient ainsi attribués. Ce règlement serait déjà assez onéreux, puisque l'Est n'a jamais ou presque jamais garanti de subsides à ces chemins de fer, qu'il en a déjà payé une grande partie du coût, pour le compte des provinces du Centre et de l'Ouest, et à leur bénéfice.

Pour ce qui regarde le *Pacifique Canadien* et ses filiales, et le reste des chemins de fer de la province, si l'exploitation par l'Etat ne dure pas, un intérêt bien entendu leur conseillera de garder leurs têtes de lignes et leur siège social dans le nouvel Etat français. Car c'est dans ce nouvel état que se trouveraient le principal port de mer du Canada présent, Montréal, les principaux entrepôts à marchandises, et celui de Québec, incomparable par son étendue et ses facilités d'accès. Transporter le siège social du *Pacifique* et des autres chemins de fer à Toronto, ce serait

laisser ceux-ci sans issue directe bien accessible sur la mer; le transporter à Halifax ou à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick,) si ces villes ne font pas partie du nouvel état autonome, ce serait avoir des ports de mer trop éloignés des grandes villes marchandes de l'intérieur. Si Halifax et Saint-Jean sont du nouvel état autonome, la solution marquée reste encore plus possible.

* * *

Soulignons en terminant quel facteur puissant d'indépendance économique et politique sera pour l'Est du Canada le fleuve Saint-Laurent. C'est le seul débouché géographique ouvert sur l'Atlantique à tout un *hinterland* immense; il est l'artère par où doivent passer les échanges commerciaux entre la partie nord de notre continent et les ports du Royaume-Uni, de l'Europe continentale, du bassin de la Méditerrannée et du littoral africain, de Tanger au Cap. Il est à nous , il relie l'intérieur du pays à l'extérieur, c'est la grande route maritime du continent, à part d'être une source d'énergie hydro-électrique incalculablement puissante. Nos voisins le reconnaissent si bien qu'ils pensent à s'en servir pour le canaliser, pour amener des navires jusqu'à l'intérieur même de leur pays, pour leur donner de l'énergie motrice. Il offre à la navigation océanique une route merveilleuse, jusqu'à mille milles à l'intérieur du continent nord-américain. Un chemin de fer comme le *Pacifique Canadien* ne peut pas ne pas rester à Montréal, à cause de ses nombreux paquebots qui remontent en toute sûreté au coeur du pays, sans transbordement coûteux, leurs vastes cargaisons et les déchargent dans des wagons , à quai. Et puis, ce fleuve assure à Québec, à Montréal, à notre coin de pays, la durée à perpétuité,

chez nous, de grands établissements d'importation et d'exportation, de vastes industries, intéressés à se trouver au terminus de la navigation océanique et des chemins de fer. Or quels endroits, plus que Montréal et Québec, leur assurent pareils avantages? ***

Certes, il existe d'autres obstacles que ceux dont nous parlons ici à notre autonomie politique et économique, à la constitution finale d'un Etat français autonome, en Amérique. Il faudra des années d'efforts, de travail et de détermination active pour les écarter tous, pour atteindre au but ultime. Mais, d'autres pays en ont franchi d'aussi considérables, et sont arrivés enfin à leur émancipation totale. Nous avons pour nous, par ailleurs, d'importants facteurs. Et puis, il y a, pour nous aider à atteindre au but, des éléments impondérables, mais puissants, la volonté de devenir quelqu'un, de vivre notre vie nationale pleinement. Nous y arriverons, si nous y pensons à chaque heure, si nous nous y obstinons, si nous savons vouloir, agir, si nous agissons. L'issue finale n'en vaut-elle pas la peine? Et qui, ayant la perspective d'une vie indépendante, mais difficile et modeste d'abord, irait préférer à cela la fusion dans la masse, ou la domesticité la plus dorée, mais perpétuelle?

Georges PELLETIER.

A consulter: collection de l'*Action française*, 1921-1922, notamment l'enquête de 1921 sur le problème économique; l'*Indépendance économique du Canada français*, par Errol Bouchette; le *Problème industriel au Canada français*, compte rendu du Congrès de l'A.C.J.C. à Québec, 1921; *Les voix du passé*, conférence d'Etienne Parent à Québec, 1846, reproduite dans le *Devoir* du 24 juin 1922; l'*Avenir des industries chimiques au pays*, article de Louis Bourgouin à la *Revue Trimestrielle*, décembre 1920; la *Conquête industrielle*, article de Paul-Emile Piché à la *Revue Trimestrielle*, juin 1922; collection de la *Rente*, 1919-1922.

LE COMITÉ DE PROPAGANDE A PARIS

...Et voici comment les membres du Comité ont pu continuer depuis avril leur modeste travail.

Dans la dernière quinzaine de son séjour en France et malgré les multiples occupations des dernières heures toujours précieuses, M. l'abbé Groulx a trouvé le moyen de faire largement sa part et de laisser encore à ses successeurs avant de les quitter quelques heureux exemples de la manière de faire. Sur la pressante invitation de M. l'abbé Gouin, — le dévoué sulpicien, qui, pendant plusieurs années, s'est donné à nos oeuvres de Montréal et qui, aujourd'hui, nous garde un souvenir fidèle, — notre fondateur s'est rendu à Nantes et là, devant une assemblée d'élite, a exposé l'histoire de la vie catholique au Canada: son établissement, sa survivance, sa vigueur et ses promesses d'avenir pour l'Eglise canadienne et pour les pays de missions.

Des relations multiples unissent déjà Nantes à Montréal. Cette bonne ville de Bretagne où la foi est restée vive et généreuse, nous a donné quelques-uns de ses meilleurs fils qui dépensent leur vie dans nos communautés de Montréal, et parmi lesquels nous pouvons ici mentionner tout au moins notre cher M. Lecoq. D'autre part, plusieurs Montréalais entretiennent d'excellents rapports d'amitié avec quelques professeurs nantais. Au surplus, le Canadien qui voyage par là, en rapprochant en esprit les personnes et les choses, trouve avec plaisir une ressemblance souvent frappante et qui se révèle dans maints traits de moeurs et jusque dans les traits de physionomie de la population. C'est bien

là l'un des coins de France où l'on se sent plus vite en famille. Aussi pour autant est-il facile de comprendre l'aimable accueil qu'à reçu notre conférencier sur ces bords de la Loire. Tout ce qu'il pouvait dire du catholicisme au Canada apparaissait du coup comme la suite parallèle d'une même histoire admirable dans son cours et ne pouvait qu'intéresser vivement ses auditeurs heureux d'entendre raconter comment le catholicisme garde sur la terre d'Amérique toute sa sève et sa fécondité et comment le Canadien français, bien que violemment isolé, a pu maintenir très haut sa foi, l'esprit d'apostolat de sa race, son idéal latin.

* * *

En revenant de Nantes, M. le Directeur de l'*Action française* s'arrêtait à Chartres où se tenait le Congrès général de l'Association de la Jeunesse Catholique Française. Il devait prendre la parole au banquet de clôture. Là encore, il sut charmer les assistants. Nous tenons de plusieurs amis congressistes et plus particulièrement du nouveau président de l'Association, M. Charles Flory, que le jeune et vibrant auditoire se laissa facilement porter jusqu'au véritable enthousiasme. Ce n'est pas sans une vraie satisfaction que nous enregistrons ces événements, car il est évident que tout cela contribue à faire estimer et aimer davantage notre cher pays — ce qui est proprement le but de notre action.

* * *

Puisque nous sommes à Chartres, je signale à ceux qui auront l'occasion d'y venir quelque jour de ne pas manquer d'aller voir au trésor et aux archives de la cathédrale, certains cadeaux curieux faits autrefois à Notre-Dame par

les Hurons, nos co-diocésains au temps de Monseigneur de Laval. Ces bons sauvages avaient adressé leurs offrandes à Notre-Dame-de-Chartres de préférence justement parce que le premier évêque du Canada était originaire du diocèse de Chartres. Et cela est si vrai que les fêtes qui doivent avoir lieu au Canada en avril prochain en l'honneur de Monseigneur de Laval, auront leur réplique ici, en France, d'abord par l'érection d'un monument à Marcilly, au diocèse de Chartres et, ensuite, par la pose d'une plaque commémorative dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés à Paris où le premier évêque canadien fut sacré.

Et c'est ainsi que ces souvenirs historiques ménagent la transition et nous conduisent à S. Germain-des-Près où M. l'abbé Groulx donnait sa dernière conférence la veille même de son départ. C'est en effet à cette église, chère au pèlerin canadien et reste imposant de la vieille abbaye illustrée par Mabillon et tant d'autres bénédictins célèbres, que notre historien donnait sa dernière leçon d'histoire en France. Le public était ici tout à fait choisi, composé en bonne partie d'hommes d'études et d'écrivains. Aussi était-ce une grande satisfaction pour notre confrère que d'avoir encore, après une bonne heure de cours, à répondre à une foule de questions qui lui témoignaient le vif intérêt que l'on avait pris à son exposé.

Le lendemain, M. le Directeur de l'*Action Française* partait pour le Canada, où il allait reprendre son poste de dévouement et de vigilance. Il a pu rentrer au pays avec la conviction justifiée d'avoir en passant fait oeuvre utile. Nos compatriotes lui en garderont reconnaissance, mais nos bons amis ne manqueront pas de souhaiter au Comité un successeur animé d'un pareil esprit de judicieuse initiative et nous aideront sans doute à combler les vides.

Dans le courant de mai, M. l'abbé Alphonse Fortin prenait son tour. C'est à Choisy, près Paris, que l'on réclamait une conférence avec projections. Cette fois, il s'agissait de développer devant un auditoire de jeunes gens, les ressources agricoles et économiques du Canada, le tout bien entendu après introduction générale historique et géographique. M. l'abbé Fortin, spécialiste en histoire et en géographie, était l'orateur tout désigné. L'impression rapportée a été excellente.

A peu près dans le même temps, M. l'abbé Chaussé avait à entretenir du sujet évidemment toujours le même: "le Canada mieux connu," les paroissiens d'Auteuil. Cette magnifique paroisse d'Auteuil si joliment située en bordure du Bois-de-Boulogne, sur les pentes qui conduisent à la Seine, est l'une des mieux organisées de Paris. Les oeuvres y sont très prospères et la population répond admirablement au zèle de son nombreux clergé. Aussi était-ce devant plusieurs centaines de personnes qui constituent un "groupement familial" d'élite que la conférence avec projections devait être donnée. Pendant près de deux heures, cet auditoire a témoigné d'un intérêt aux choses religieuses canadiennes et d'une curiosité pour les innombrables péripéties de notre histoire vraiment remarquables.

C'est toujours une grande joie pour le conférencier que de voir affluer après séance les demandes de renseignements supplémentaires, plusieurs réclamant une plus ample documentation — imprimée de préférence; mais le lendemain une autre satisfaction nous était réservée. Nous recevions une lettre d'un jeune assistant de la veille qui nous annonçait s'être entendu avec quelques amis, tous élèves finissants d'un lycée, pour faire de la propagande canadienne, si nous voulions bien les accepter comme auxiliaires et leur fournir tracts et brochures.

A notre courte honte, nous avons dû répondre que nous n'avions pas hélas ! les "munitions" nécessaires. Devant cette bonne volonté, si aimablement exprimée, une leçon nous reste à tirer pour les années prochaines. Un travail, nous semble-t-il, serait à entreprendre, et qui pourrait être éminemment utile. D'abord l'on devrait nous écrire quelques tracts courts mais précis sur un certain nombre de questions canadiennes-françaises importantes avec quelques statistiques soigneusement contrôlées, claires et expressives — il est en effet hors de conteste que si les statistiques encombrent toujours un discours, le rendent trop souvent fastidieux et ne sont guère retenues, pour éloquentes qu'elles soient, il n'en reste pas moins excellent et parfois indispensable que les auditeurs mis en éveil puissent consulter à loisir ces évaluations numériques présentées en bon ordre dans un texte qui demeure.

Pour notre histoire, il nous faut continuellement y recourir , mais il est excessif qu'un conférencier soit obligé à développer incessamment toute une période de cette histoire pour expliquer un simple fait ou pour faire saisir tout le sens d'une citation. Comme d'autre part il serait puéril de s'attendre à ce que chaque auditeur ait déjà lu quelque volume bourré de faits et considérations, ou même qu'il ait parcouru les 5 fascicules en tableaux synoptiques d'un de nos historiens, ne serait-il pas souhaitable que l'on pût distribuer, et en nombre, quelque brochure de format moyen qui tiendrait à la fois du résumé d'histoire et du tableau synoptique, laissant de côté toutes les réflexions et développements qui font justement l'objet de la série des conférences ? Et pourquoi n'y serait-il pas joint quelques cartes géographiques — à légendes françaises — de grâce! et surtout des cartes qui ne soient pas un simple décalque et sur lesquelles les textes ne soient pas simplement

de mauvaises traductions dites officielles. A quoi seraient ajoutés quelques plans, schémas et graphiques si commodes pour l'éclaircissement d'un exposé.

Nous soumettons ces réflexions à nos amis du Canada, car c'est au pays même seulement que ce travail doit être mis au point et peut être bien fait.

En plus des conférences, nous avons à dire un mot de notre collaboration aux revues de Paris.

Nous rappelons ici pour mémoire le travail du P. Lamarche, O.P. sur *Maria Chapdelaine,* travail qui contient de si judicieuses réserves et que tous ont pu lire dans la *Revue Hebdomadaire* où il est paru au numéro du 1er avril 1922, par l'entremise du Comité. A signaler aussi un article que M. Gaston Jolicoeur, membre du Comité, a fait paraître dans la revue d'organisation commerciale: *Mon Bureau,* Cet article sur la Publicité et le Canada a été fort remarqué et a fourni à son auteur, spécialiste en la matière, l'occasion de placer à propos plusieurs bonnes vérités. Enfin, une très belle étude du Père Adélard Dugré, S.J. a paru dans les *Etudes* du 5 et du 20 juin 1922 sur l'Oeuvre Apostolique des Canadiens français. Les Pères Jésuites de Montréal, après avoir défrayé toutes les dépenses d'un abondant tirage en brochure séparée, ont offert cette édition au Comité qui ne saurait trop les remercier et qui tâche de mettre toute la diligence possible à répandre dans tous les milieux catholiques cette magnifique vue d'ensemble de notre effort apostolique. Des centaines d'exemplaires ont déjà été distribuées dans toutes les directions, et plus spécialement en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, et jusqu'aux plus lointains pays susceptibles d'apprécier l'oeuvre de nos missionnaires, de s'en réjouir et de favoriser tant de dévouement et de sacrifices. La distribution de *La France d'Outre-mer* de M. l'abbé Groulx

a encore occupé tous nos loisirs ces dernières semaines. Le Comité mettra toujours toute son activité à répandre des travaux de cette marque et de cette qualité. Nous saisissons ici l'occasion de rendre hommage au bienveillant concours que vient de nous fournir dans cette tâche, le P. Paquette, notre compatriote des Missions Etrangères de Paris.

A remarquer le dévouement à notre oeuvre de M. Albert Larrieu qui met tout son soin à aider notre propagande par plusieurs articles à la Croix et dans diverses publications françaises. Nous avons à son endroit à regretter et à réparer un malheureux oubli. M. Larrieu avait adressé il y a plusieurs semaines, un chèque de 100 francs à notre secrétaire. Nous n'avions pas manqué d'enregistrer sa souscription et d'en faire mention dans l'un de nos derniers rapports. Hélas! notre merci a dû s'égarer dans l'engrenage compliqué de quelque linotype. Nous tenons à lui réitérer ici l'expression de notre reconnaissance. A regretter encore que des renseignements insuffisants nous aient empêché de remercier d'abord et avant tout M. Hébert, officier général de la Compagnie du Pacifique, pour l'envoi de la belle collection de vues canadiennes sur verre.

Il nous reste à dire le vif plaisir que nous avons éprouvé de la souscription de 250 francs, versée à Paris au nom de la Maison Rougier Frères, de Montréal, ainsi que de la libéralité de M. l'abbé Narcisse Riou, curé de l'Echourie, au diocèse de Gaspé. Enfin, à souligner l'envoi de nombreuses brochures, photos et documents par M. J. Boulanger, médecin d'Edmonton.

Tout le monde au pays s'intéresse aux succès universitaires de nos étudiants de Paris, car tous se rendent compte sans doute que ces succès sont de nature à bien servir le Canada auprès de l'étranger. Les amis du Comité

ne trouveront pas hors de propos que le rapporteur leur indique en terminant la brillante réussite de deux membres de notre groupe, je veux dire de M. Augustin Frigon, professeur de l'Ecole Polytechnique, et de M. Paul Riou, professeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.(1)

LE SECRETAIRE.

(1) P.S. — Malgré les changements d'adresse exigés par fin de séjour, l'on voudra bien continuer d'adresser toutes communications comme suit: M. le Secrétaire du Comité de Propagande Canadienne-française, 9, rue Jean-Bart, Paris VIe.

O CANADA DANS LES ECOLES

Nous reproduisons ici, à titre documentaire, cet extrait d'une circulaire du Surintendant de l'instruction publique aux Commissaires et aux Syndics des écoles catholiques de la province de Québeç, en date du 20 avril 1922. Le document en vaut la peine. Tous les patriotes voudront féliciter de leur décision les vénérables membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Aux Commissaires et aux Syndics des écoles catholiques de la province de Québec.

O CANADA!

Messieurs,

A la dernière réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique (1er février 1922), le voeu suivant a été adopté: "En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne, il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter au moins une fois par semaine, l'hymne national *O Canada* '"

Au point de vue patriotique, cette sage décision du Comité catholique est d'une très grande importance. Je vous prie donc d'user de votre autorité pour amener tous les directeurs et directrices d'écoles sous contrôle et tous les instituteurs et les institutrices à se conformer à cette opportune décision de la plus haute autorité scolaire en notre province. L'*Enseignement Primaire* de mai prochain fera connaître le désir du Comité catholique et rappellera que cette revue a déjà publié les paroles et la musique de notre hymne national, notamment en octobre 1920, pages 96 et 97.

LA SECONDE SEMAINE DES ECRIVAINS CATHOLIQUES[1]

RÉFLEXIONS D'UN TEMOIN [2]

La seconde "Semaine des Écrivains catholiques" — tenue à Paris du 12 au 18 juin — vient de se terminer. Comme on sait, ces sortes de congrès de la pensée catholique ont été lancés par une petite revue, les *Lettres*, fondée en 1913, reparue après la guerre, et qui, sous la direction d'un jeune écrivain entreprenant, M. Gaétan Bernoville, est en train de devenir une revue de premier plan.

Convaincu qu'il était plus nécessaire que jamais, après la grande guerre, de recenser les forces catholiques, et de tenter, sur le terrain des réalisations pratiques, l'union des catholiques que divisent — malheureusement, dirons-nous pour notre part — des divergences "philosophiques" assez tranchées, M. Bernoville eut l'idée d'organiser, chaque année pendant une semaine, des échanges de vues entre les

1 L'*Action française* avait tenu à se faire représenter officiellement à la seconde semaine des écrivains catholiques. On lira avec intérêt ce rapport qui est de l'un de nos licenciés de Sorbonne.

N. D. L. D.

2 L'*Action française* a voulu être représentée à cette réunion : c'était son droit et même un peu son devoir, puisque rien de ce qui intéresse la pensée catholique et française ne peut lui être indifférent. Son directeur réclame, en plus, les impressions d'un Canadien sur cette semaine... Le *Témoin* honoré de cette confiance s'exécute bien volontiers. Mais il prend d'abord la liberté de s'excuser de la rapidité et de la composition un peu lâche des notes qu'on va lire. Le temps lui manque, sinon la bonne volonté de faire mieux et plus court.

écrivains de toute catégorie, romanciers et poètes, publicistes et professeurs, qui affirment ouvertement leur foi catholique.

La première de ces rencontres eut lieu en mai 1921 et on y traita d'un peu de tout, de la "vie intérieure", de l'"école", de la "défense de l'esprit", des "devoirs envers la vérité", et même de l'"Internationale catholique". Cette Semaine réunit environ quatre cents congressistes, et nous savons, pour y avoir assisté, que si elle donna lieu parfois à d'étranges controverses, rares il est vrai, — mais quel congrès bien organisé peut se passer d'incidents imprévus ?— on put voir d'autre part, chez tous les semainiers, une intelligence assez nette de leurs responsabilités, et surtout une bonne volonté parfaite et un désir d'union plus étroite pour la défense de l'Église et la revendication des droits du catholicisme. La deuxième Semaine a réuni plus de 800 congressistes. C'est le double des adhésions de l'an dernier, et cela suffit à faire voir que l'on comprend l'importance de ces réunions.

La Semaine est réservée en principe, aux écrivains français. Cependant les écrivains étrangers peuvent aussi y adhérer. Et cette année encore nous avons vu, dans les salles de l'Institut catholique, beaucoup d'étrangers, venus de Belgique, de Suisse, d'Autriche, d'Italie, d'Angleterre même, et aussi quelques Canadiens de passage à Paris, parmi lesquels le Père Papin-Archambault et M. Henri Bourassa qui ont suivi la plupart des séances.

* * *

On l'a vu plus haut, la première Semaine avait abordé beaucoup de sujets. Trop de sujets même, a-t-on pu dire. A tout prendre, ce n'était pas si malheureux, car on s'est trouvé ainsi à provoquer des échanges de vues fort intéressants et à prendre contact du même coup avec toutes les

nuances de la pensée catholique en France. Bien entendu, on n'avait pu "fouiller" ces questions complexes du statut scolaire, par exemple, ou encore de l'"Internationale catholique". Il était bon cependant qu'on fit voir dès le début à combien de sujets précis les Semaines futures pourraient s'appliquer.

Le Comité d'organisation voulut donc restreindre un peu le programme d'études de la seconde Semaine. C'est pourquoi cette année, on s'est attaqué à une question déterminée: l'étude du Laïcisme.

Le Laïcisme ! c'est assurément un sujet d'envergure : et si délimité que ce sujet ait paru au premier abord, on s'est vite rendu compte, cette année encore, qu'il eût fallu le circonscrire plus étroitement. Car, en somme, le laïcisme, c'est une sorte de religion, l'antireligion même, ainsi que l'a montré le P. Emonet, S. J., dans son lumineux exposé du premier jour de la Semaine. Historiquement ce n'est pas un épisode des luttes entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. En France, — et ailleurs — le laïcisme est une machine de guerre, et la plus dangereuse qui soit, car elle attaque le catholicisme dans tous les domaines. Essentiellement, comme dira le P. Peillaube résumant le rapport du P. Emonet, c'est "la négation de l'autorité divine", c'est "l'autonomie du moi", du sens personnel, c'est la raison humaine campée à son tour sur le Sinaï. Il ne s'agit plus ici de la distinction nécessaire entre clercs et laïques et des froissements qui ont pu se produire entre eux au cours des âges : le laïcisme moderne s'en prend à toute la religion. Le laïcisme, à l'analyse, paraît bien être une religion, mais fondée sur l'antique et éternel rationalisme, sur l'idéal de l'émancipation de la personne humaine. Et qui ne voit encore que le laïcisme postule l'anarchie, puisque la créature qui veut se suffire et nie ce qu'elle a reçu est

amenée fatalement à prendre parti contre toute la civilisation traditionnelle ?

Le problème à étudier n'était donc pas de mince importance. Il s'agissait de toute l'organisation antireligieuse de l'ère contemporaine. Après l'analyse théorique du laïcisme tel qu'il se présente aujourd'hui, on devait étudier l'apport de cette doctrine dans la désorganisation sociale actuelle. Aussi bien la Semaine n'a-t-elle pu envisager que certains aspects de la lutte antireligieuse. On a traité des méfaits du laïcisme dans la recherche scientifique, au théâtre, dans la poésie et le roman, dans la conduite de l'Etat et dans la politique internationale. Le champ couvert par ces travaux est assez étendu, mais il n'est pas moins vrai qu'il eût été intéressant d'aborder encore l'étude du laïcisme dans l'enseignement et dans la presse, non moins que de ces caractères concrets, par exemple, dans l'opinion publique, dans l'esprit des ouvriers et des paysans. Cette judicieuse observation fut d'ailleurs présentée au cours d'une conversation générale le dernier jour.

On ne nous demandera pas d'entrer dans le détail des rapports qui furent présentés et qui furent l'objet d'observations et de discussions fort courtoises. Quelque intérêt que cela puisse avoir pour les lecteurs canadiens, toujours soucieux de ce qui se fait de meilleur au pays de France, l'exposé, même abrégé, de ces travaux remarquables nous entraînerait trop loin. D'ailleurs quiconque est averti du mouvement catholique se doute un peu de la teneur des conclusions présentées.

Nous nous en tiendrons donc — en nous excusant — à l'énumération des rapports.

12 juin. — Présidence du P. Peillaube, doyen de la faculté de Philosophie à l'Institut catholique de Paris.

Le laïcisme, sa définition, ses origines, ses intentions, rapport du P. Emonet, S.J. de Marseille.

13 juin. — Présidence du P. Grand'maison, S.J. rédacteur aux *Etudes*. — Le laïcisme et la recherche scientifique, rapport de M. J. Wilbois, directeur de l'Ecole d'Administration.

14 juin. — Présidence du chanoine Roblot (Jacques Debout), directeur des "Cahiers catholiques." — Le laïcisme au théâtre, rapport de M. Henri Ghéon.

15 juin. — Présidence de M. Emile Baumann (le romancier bien connu). — Le laïcisme et la poésie, rapport de M. Robert Vallery-Radot. — Le laïcisme et le roman, rapport de M. Louis Martin-Chauffier.

16 juin. — Présidence de M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix*. — Le laïcisme et la conduite de l'Etat, rapport de M. René Johannet.

17 juin. — Présidence de S. G. Mgr Baudrillart, de l'Académie Française, Recteur de l'Institut catholique de Paris. — Le laïcisme et la politique internationale, rapport de M. Pierre Ravier du Magny, professeur de droit international à l'Université catholique de Lyon.

Présidents et rapporteurs furent à la hauteur de leur tâche, est-il besoin de le dire ? Il importe cependant de souligner, avec l'exposé remarquable du P. Emonet, spécialiste en la matière, (voir son article: Laïcisme, au *Dictionnaire de théologie* de Vocant-Mangenot, Letouzey, édit.), les deux rapports tout à fait hors pair de René Johannet et de Ravier du Magny. Ces deux travaux ont d'ailleurs été publiés en entier dans la "Documentation catholique," et chacun pourra se convaincre de la valeur de ces documents autant que de l'émotion bienfaisante qu'ils ont produite.

Le dimanche, 18 juin, eut lieu la réunion de clôture, séance publique au collège Stanislas. Plus de 2000 personnes se pressaient dans la salle des Fêtes du célèbre collège. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, présidait, entouré de Mgr Baudrillart, de MM. Pierre de la Gorce et Henri Lavedan, de l'Académie Française, de M. Georges Blondel, du collège de France, de M. Georges Goyau, élu le jeudi précédent à l'Académie (qui devait présider le banquet du soir), de Mgr Pierre Batiffol, de l'abbé Labourt, directeur du collège Stanislas, et de plusieurs autres personnalités du monde catholique.

Le discours d'apparat — prononcé l'an dernier par M. Louis Bertrand, le biographe de saint Augustin et le romancier de "Sanguis Martyrum" — fut donné par le poète Francis Jammes. Délaissant "les Muses et la chasse," l'auteur des "Géorgiques Chrétiennes" et du "Curé d'Ozeron" était donc venu d'Orthey en Béarn apporter à Paris le fruit de ses réflexions. Nous avons eu un discours de poète, d'une prose un peu inquiétante, tour à tour panachée et naïve, remplie de bons conseils et d'images...généreuses. Comme l'oiseau, dit en somme l'orateur, construit son nid sur les plus hautes branches, ainsi devons-nous prendre de l'altitude par la pratique de la vie intérieure. L'oiseau tapisse son nid de mousse humble et tendre, c'est l'emblème de la charité que nous devons avoir pour nos frères: il protège sa couvée en entrelaçant des épines au dessus du nid; recueillons ce conseil de prudence contre les ennemis de notre foi: et voilà la leçon du poète cueillie au hasard des courses sous les futaies béarnaises... Cette homélie poétique a été très applaudie.

Après le rapport général de la Semaine , présenté de façon fort intéressante par M. Bernoville, le cardinal Dubois complimente les organisateurs de la Semaine et termine

son discours en lisant à l'assemblée un télégramme de Pie XI, dans lequel le Saint-Père félicite les écrivains catholiques et "forme des voeux pour que la noble initiative réunissant tant de précieuses énergies isolées contribue puissamment à la réalisation de l'idéal chrétien pour le plus grand bien de leur cher pays."

Ce souhait du Souverain Pontife sera exaucé. La Semaine de 1922 fera encore plus que son aînée pour l'union des bonnes volontés, car elle fut suivie avec plus d'intérêt et avec le souci encore plus évident d'aboutir à des résultats tangibles.

Il n'est besoin d'autre preuve que de rappeler, en finissant ces notes, l'excellent travail des "séances d'études" de la Semaine, — qu'il faut distinguer des "séances générales" du soir, où furent présentés les rapports ci-haut mentionnés. En effet, les organisateurs de la Semaine de 1922 avaient cru utile de consacrer chaque matin une courte session à l'examen des réalisations pratiques obtenues au cours de l'année écoulée. C'est pourquoi les différents rapporteurs de 1921 vinrent, à tour de rôle, causer du travail accompli depuis un an. Plus que les séances générales, où il y a toujours un peu d'apparat, sans qu'il faille cependant en nier l'incontestable utilité, à cause de l'"atmosphère" qu'elles créent et des attentions qu'elles éveillent, les réunions intimes du matin, suivies d'une soixantaine de personnes au plus, ont fait du véritable travail. On y a recueilli, sur la situation scolaire, par exemple, des renseignements fort instructifs: on a commenté certaines initiatives, discuté certains projets, éclairci des points obscurs, stimulé l'ardeur de tous par l'espérance du succès entrevu: on y a fait un grand pas vers l'union efficace des forces intellectuelles du catholicisme français.

Car, notons-le bien, il ne faudrait pas inférer de ce qui précède qu'il existe un organisme, un comité permanent si l'on veut, destiné à coordonner les efforts des écrivains catholiques. Cet organisme, si nécessaire qu'il soit, et, cette année, on a paru en comprendre mieux la nécessité, ne pouvait être constitué à pied d'oeuvre sans effaroucher beaucoup de braves gens. C'est un fait trop évident que les catholiques, un peu partout, semblent avoir peur de s'organiser... Et d'ailleurs, en bon diplomate, M. Bernoville et ses amis se sont toujours défendus de vouloir autre chose que de rapprocher les esprits et les coeurs. Il faudra tout de même en arriver à la constitution d'une commission centrale qui pourrait donner, sinon des ordres, sinon même des mots d'ordre, au moins des indications et des renseignements à tous ceux qui s'intéressent autrement que des lèvres à l'action catholique. Ainsi, par exemple, les deux Semaines ont traité d'action internationale, l'une à propos de l'*Internationale catholique*, la dernière en s'occupant d'étudier le *laïcisme international*. Voilà qui est très à propos. Il y a vraiment beaucoup à faire pour éclairer les catholiques étrangers à la France, et même, dirons-nous, pour recevoir du dehors et centraliser les renseignements qu'utiliseront ensuite ceux qui tiennent les positions du catholicisme à travers le monde.

Ainsi que le disait René Johannet dans un article de la *Croix* du 30 juin, où il fait le bilan des sessions de la seconde Semaine: "deux larges avenues s'ouvrent devant elle (la Semaine): la première, de resserrement catholique à l'intérieur de la nation... Quant à la seconde, elle conduit également à fortifier le lien catholique, mais de nation à nation, cette fois."

Sans doute, et Johannet le dit clairement, la Semaine, même en s'occupant du catholicisme à l'étranger, vise

"à servir la patrie en servant l'Eglise." Et nous ne saurions être offusqués de ce point de vue, qui paraîtrait peut-être un peu étroit. Considérons plutôt que la Semaine est une initiative "française." Cependant il reste que les catholiques canadiens-français, pour ne parler que de nous-mêmes, pourraient, tout en apportant leur concours et peut-être aussi leur petite part d'expérience à ce travail d'organisation de défense catholique, retirer quelque bénéfice de cette institution.

A tout événement, et en attendant avec patience la fondation de ce comité central, qui sera vraisemblablement constitué sur le modèle du Conseil des Semaines sociales, et qui dirigera les "précieuses énergies isolées" dans l'action intérieure et extérieure, le Canada français se doit de suivre avec beaucoup de sympathie et d'intérêt les "Semaines des écrivains catholiques." La France nous est chère, d'abord. Et qui ne comprend ensuite que notre peuple, qui va chercher en France la plus grande part de sa nourriture intellectuelle, ne doive être l'un des principaux bénéficiaires du travail des Semainiers ? Les Écrivains catholiques français luttent pour la défense du catholicisme et la survivance de la civilisation traditionnelle dans leur beau pays. Catholiques et Français nous-mêmes, nous leur adressons nos voeux ardents de succès.

TESTIS.

Paris, 3 *juillet* 1922.

REIMPRESSIONS

Une preuve assez évidente du succès de nos livres, c'est qu'il nous faut les réimprimer. Aussi nous venons de faire un nouveau tirage de *Chez nos ancêtres* de l'abbé Lionel Groulx. L'exemplaire de la nouvelle édition sera vendu 35 sous, ce qui est une réduction sensible du prix de l'édition première. Nous réimprimerons également en septembre, l'*Epopée du Long-Sault racontée à la Jeunesse*, de Joyberte Soulanges, avec même réduction du prix primitif. *Les Refrains de chez nous* passeront, vers le même temps, à leur 30ème mille; et nous croyons que ce seul chiffre suffit à marquer la popularité du petit recueil.

VERS L'INDÉPENDANCE DU CANADA

En 1800, la population des Etats-Unis s'élevait à 5,308,000 âmes; elle est aujourd'hui de 110,000,000. Celle du Canada, d'après le recensement de 1901, se chiffrait à 5,390,000. Entre 1900 et 1921, la population canadienne s'augmente de 3,517,311 immigrants, par comparaison avec 184,000 nouveaux sujets reçus par les Etats-Unis entre 1800 et 1820. On peut donc prévoir qu'à la fin de ce siècle le Dominion, est et ouest, aura une population d'au moins 75,000,000 d'habitants. Les Canadiens français, y compris les Acadiens et les Franco-Américains du Nord-Est, compteront probablement de 20 à 25 millions d'individus, peut-être 30,000,000, si l'on se décide à faire dans le Québec de l'immigration assimilable.

Est-il possible de supposer qu'un pays arrivé à un tel développement sera encore, à cette époque, à l'état de colonie sous la tutelle d'une puissance européenne ? D'autre part, est-il raisonnable de penser que le territoire occupé par 20 ou 30 millions de Canadiens parlant le français continuera d'être "une possession" du Dominion ?

D'après mon humble opinion, le Canada sera ou indépendant, ou annexé, ou associé dans une alliance impériale.

Mais l'Empire britannique existera-t-il encore hors d'Europe à cette époque relativement lointaine ? Il est permis d'en douter, à cause de l'expansion du sentiment nationaliste actuel aux Indes, en Egypte, en Afrique du Sud et ailleurs. Subsistera-t-il même en Europe, si le mouvement travailliste anglais continue sa marche vers le pouvoir et fonde, sur les ruines de la monarchie, la républi-

que sociale démocratique ? Les deux alternatives les plus probables, pour notre pays, toujours d'après mon humble opinion, sont l'indépendance complète ou l'annexion. Et encore, l'annexion serait une solution en faveur de l'indépendance, puisqu'elle ferait des Canadiens les membres participants et égaux d'un grand état souverain, tandis qu'actuellement nous sommes tous les jours exposés aux conséquences de la politique extérieure d'un pouvoir transatlantique qui n'est responsable que devant les électeurs anglais. Ainsi, avant la fin de ce siècle l'indépendance de l'Amérique britannique, sous une forme ou sous une autre, sera un fait accompli; c'est une fatalité inéluctable dont bien peu doutent encore. L'indépendance est donc une échéance certaine. Or, il faut toujours faire provision pour une échéance; il est peu sage d'attendre au dernier moment. Les enfants qui naissent aujourd'hui, ceux qui formeront la prochaine génération, assisteront à ces événements et y tiendront un rôle. La question est donc d'actualité pour les pères qui ont le devoir d'indiquer une direction à leurs fils.

* * *

L'honneur de faire partie de l'Empire britannique comporte avec lui l'éventualité la plus redoutable pour une jeune société: la guerre défensive, l'invasion et la conquête. Le fait est certain: quand l'empire est en guerre le Canada est en guerre et toutes les dépendances abritées par l'Union Jack, sont également en guerre. La situation est sans doute moins dangereuse si l'ennemi est éloigné ou d'une importance secondaire, si c'est, par exemple, la Russie, comme en 1854, l'Afghanistan ou le Transvaal; mais avec les Etats-Unis ou le Japon comme adversaires, c'est-

à-dire avec une puissance maritime de premier ordre, l'état de guerre aurait immédiatement pour le Canada ses conséquences les plus formidables: invasion, dislocation, annexion.

La guerre avec les Etats-Unis? Beaucoup l'ont cru et la croient encore possible un de ces quatre matins. La conférence de Washington est elle-même la meilleure preuve que cette guerre était imminente. Rappelons-nous seulement l'avertissement donné aux correspondants de journaux à Londres, l'hiver dernier, par l'ambassadeur anglais sir Auckland Geddes: que les Etats-Unis et l'Angleterre s'acheminaient vers la guerre (*were treading the paths that lead to war*). Deucalion, dans le *Daily Herald* (Londres), démontra, au début de 1921, que des préparatifs se faisaient en vue d'une nouvelle guerre mondiale dans le Pacifique. Au mois de janvier 1920, l'amiral Sims commit l'indiscrétion de livrer au public une partie des instructions qu'il reçut du ministère naval américain en partant avec sa flotte pour les eaux anglaises. Le ministre lui avait dit:

Dont let the British pull wool over your eyes. We would as soon fight Britain as Germany.

L'ambassadeur américain Harvey, à la suite de M. Lloyd George, a confirmé à Londres, au banquet de la chambre de commerce donné à l'anniversaire de Washington, le 22 février dernier, la gravité de la situation avant la conférence du désarmement, en disant que celle-ci avait été convoquée *in the nick of time*, autrement dit, juste à temps. Ce sont des paroles sérieuses dites par des gens sérieux. Le danger était grand et nous n'en savions rien en Canada.

Peut-on dire que c'est le traité anglo-japonais qui était la cause principale de cet état d'esprit? Les raisons en sont plus profondes. Lord Salisbury les a clairement

exposées il y a une vingtaine d'années. "Quiconque, disait-il, a observé le cours de l'histoire, sait bien que les Etats du Nord ne pourront jamais être nos vrais amis, pour cette raison évidente... que nous sommes des rivaux dans le domaine politique et commercial. Nous envions d'occuper la même position; nous aspirons chacun de notre côté à la maîtrise des mers; nous sommes deux nations industrielles, et dans tous les ports du monde comme auprès de toutes les chancelleries, nous nous livrons concurrence." (*Expansionist*, N. Y.).

La maîtrise des mers? Elle était déjà passée aux Etats-Unis qui, à la date du 1er février 1921, possédaient, suivant des états officiels publiés par les différents pays, 555 bâtiments de guerre de tout genre de moins de 20 ans d'âge construits et en construction, contre 387 à l'Angleterre. Pour les opérations, en haute mer, les Etats-Unis, ont déjà conformément à ces états, une supériorité écrasante sur la flotte britannique, en cuirassés d'escadre, en contre-torpilleurs et en sous-marins(Dépêche au *Citizen* d'Ottawa, 9 août 1921):

Cuirassés	Angleterre 29 unités	Etats-Unis 47
Contre-torp.	Angleterre 191	Etats-Unis 318
S.-marins	Angleterre 97	Etats-Unis 149

Les navires de haut bord, dans lesquels la flotte américaine est nettement supérieure — 47 contre 29 — peuvent seuls traverser les grands océans qui séparent le nouveau monde de l'ancien et aller mener la lutte au loin. En outre, les Américains possèdent des hydravions de bombardement capables d'aller détruire les flottes en mer à 500 milles des côtes. En concédant que l'amirauté anglaise pourrait leur opposer des avions aussi puissants portés sur des bâtiments construits exprès, il en partira

toujours plus des côtes américaines pour aller à leur rencontre que les bâtiments spéciaux ne pourront en emporter des ports anglais. Il est désormais impossible à une flotte anglaise d'approcher de moins de 100 milles des rivages de l'Amérique et, à plus forte raison d'y, débarquer une armée avec ses services et tout son matériel.

Quels changements depuis une douzaine d'années seulement! A l'époque où les puissances discutaient à La Haye sur la limitation des armements, l'Angleterre possédait une marine de force égale à celle que pouvait réunir la coalition des deux ou trois plus fortes marines du monde. A cette époque, le *two power standard* formait le credo de l'Amirauté anglaise. Hors de là point de salut.

Pour donner l'exemple de l'économie, l'Angleterre déclara à La Haye qu'elle consentait à réduire sa flotte de quelques unités; toutefois, elle voulut bien faire savoir qu'elle devait garder la "suprématie nécessaire à sa protection."

A la chambre des communes, lord Balfour affirmait que la Grande-Bretagne "était et resterait toujours la puissance navale la plus forte, en gardant les moyens de s'augmenter plus rapidement que les autres."

Ceci se passait en 1907. Or, en 1921 la place de l'Angleterre est déjà occupée par les Etats-Unis, et, sans la conférence de Washington, le Japon lui-même était en train de passer bon second. Trente-deux pour cent (32%) de son revenu pour 1921-22 étaient consacrés à l'exécution de son programme de constructions navales qui, complété en 1927, devait lui donner presque l'égalité de force avec les Etats-Unis et reléguer l'Angleterre au troisième rang comme puissance maritime.

Le 1er avril dernier, le président Harding annonçait la détermination des Etats-Unis de garder les positions

conquises. "Il faut, disait-il, que la flotte américaine devienne la plus puissante du monde et dépasse même la flotte anglaise..., car c'est ainsi seulement que l'Amérique sera libérée à jamais des menaces de l'étranger et que la Doctrine Monroe restera inviolable et échappera à toutes les visées des nations rapaces du vieux monde."

A quelque temps de là, la principale de ces nations rapaces du vieux monde tint une conférence avec les représentants de ses possessions d'outre-mer et il fut résolu à l'unanimité que l'empire britannique devait maintenir comme minimum l'égalité de force avec n'importe quelle autre puissance navale. Cette décision fut publiée officiellement dans le discours du trône lu par le roi en prorogeant le Parlement anglais, le 10 novembre dernier, à la veille de la réunion à Washington de la conférence sur la limitation des armements. Le 3 août précédent, dans la discussion à la Chambre des communes, du projet de construction de quatre navires de guerre du type *Hood*, le ministre des colonies, M. Winston Churchill, avait déclaré que le *one power standard*, c'est-à-dire la règle ou la théorie de l'égalité avec le plus fort pavillon, devait être l'extrême minimum à adopter. L'Angleterre relevait le gant jeté par le président des Etats-Unis. C'est pourquoi sir Aulckand Geddes put dire, en parfaite connaissance de cause, que les deux pays s'acheminaient vers la guerre.

On sait le reste. La conférance de Washington vint, sur les propositions du gouvernement américain, consacrer la victoire anglaise, mais victoire partielle seulement, et même peut-être victoire à la Pyrrhus, puisque l'Angleterre dut la payer de la dénonciation de son traité d'alliance avec le Japon, l'adversaire des Etats-Unis.

Du même coup les Anglais perdent l'appui éventuel de la flotte japonaise qui serait devenue aussi forte et même plus forte que la sienne en 1927.

La limitation des armements navals, la quadruple entente dans le Pacifique écartent apparemment tout danger immédiat de guerre *de ce coté*, car ces décisions établissent au moins l'existence d'un désarmement moral; elles laissent toutefois subsister entière la rivalité économique tant redoutée par lord Salisbury vers 1900. Cette rivalité n'a pas cessé de grandir et par conséquent n'a pas cessé d'être dangereuse. J'en donnerai un exemple. Le charbon américain a supplanté la houille anglaise en Amérique du Sud. En 1915, les Etats-Unis avaient exporté au Brésil 648,303 tonnes de charbon. En 1920, le total de leurs exportations passait à 966,029 tonnes, soit une augmentation de 50 p. 100. D'autre part, l'Angleterre dont les mines exportaient au Brésil, en 1915, 498,340 tonnes, ne lui en a vendu en 1920 que 158,140 tonnes. Pour l'Argentine, les exportations des Etats-Unis se sont élevées en 1920 à 1,718,493 tonnes contre 786,967 tonnes en 1915. soit une augmentation de 60 p. 100. La diminution est également importante pour l'Angleterre qui, alors qu'elle exportait à l'Argentine 1,618,603 tonnes en 1915, n'a pu lui vendre en 1920 que 273,668 tonnes, environ sept fois moins. Le *Times* de Londres, corroborant à vingt ans de distance lord Salisbury, disait en septembre dernier:

"*The grounds of war are to be found in economic relations. The grounds of war between the United States and Japan, with the rest of the world involved, are to be found in the competitive business of exporting to foreign markets.*" Le président Wilson exprima le même avis en septembre 1919 à Saint-Louis. Voici ses paroles: "La paix? Mais, mes chers concitoyens, existe-t-il un homme ou une femme — je dirai

même un enfant — qui ignore que le ferment de la guerre dans notre société moderne est la rivalité commerciale et industrielle ? La guerre mondiale a été une guerre commerciale et industrielle, non une guerre pour un but politique. Le motif de l'Allemagne en provoquant la guerre qui vient de finir, résidait dans la crainte que ses rivaux n'obtinssent l'avantage sur elle, et la raison pour laquelle *certaines autres nations* se sont jetées dans la guerre contre l'Allemagne, c'est qu'elles redoutaient que celle-ci ne prît l'avantage sur elles. Le motif de la jalousie, le motif de la haine profonde qu'on se portait se trouve dans la rivalité agressive et effective des nations dans le domaine de l'industrie et du commerce.'' (Voir: *Ottawa Citizen*, 23 août 1921).

Cette rivalité existe, comme chacun le sait, entre les Etats-Unis et le Japon d'une part, principalement en Chine et en Sibérie, et d'autre part entre l'Angleterre et les Etats-Unis dans toutes les parties du monde.

Au cours d'une étude sur les conséquences de cette rivalité grandissante, M. Norman Angell écrivait récemment dans la *New Republic*, de New-York, que la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre demeure une *open possibility*. C'est une corroboration de l'opinion de sir Auckland Geddes, citée plus haut. De son côté M. Peter Leckie, un socialiste d'Ottawa, qui a publié une brochure intéressante sur les causes économiques de la dernière guerre, terminait un article dans le *Western Clarion* du 16 décembre 1920 intitulé: *The coming war with America* , par cette conclusion: "Je ne serais pas surpris que la guerre avec l'Amérique eût lieu, et dans ce cas, la France, suivant mon opinion, se rangerait aux côtés des Etats-Unis." Or, selon l'amiral Fournier, les bases navales françaises de l'Atlantique balancent les bases navales anglaises. Aucun marin, dit-il, ne peut ignorer que, dans une lutte pour la maîtrise

de l'Atlantique ou entre la flotte britannique et une flotte rivale au moins équivalente en unités de combat, le cadre de nos bases navales, selon qu'il donnerait alors son appui et la libre disposition de nos ressources à l'un des belligérants, deviendrait pour celui-ci le facteur décisif de sa victoire." Cette révélation de l'ancien amiralissime français perce à jour, aux yeux du monde, la tactique des Anglais pour obtenir l'affaiblissement de la France, pendant qu'eux resteraient, suivant la formule chère à lord Balfour, les plus forts sur mer, "en gardant les moyens de s'augmenter plus rapidement que les autres."

* * *

Comment serait accueillie en Canada l'éventualité d'un conflit entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ou entre l'Angleterre et la France, ou avec les deux ?

Nous connaissons l'état de l'opinion anglo-canadienne à l'égard des Etats-Unis. Sait-on généralement dans la province de Québec qu'en cas de guerre avec l'Amérique nos concitoyens anglais refuseraient de marcher ? C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Ceux qui lisent le *Star* de Montréal ont dû remarquer ce passage dans une lettre de M. Albert Carman, le correspondant attitré de ce journal à la conférence de Washington, publiée le 26 novembre dernier: "Une entente anglo-américaine sur les armements navals nous garantirait contre la seule guerre propre à amener notre ruine. Une guerre entre le Japon et les Etats-Unis nous mettrait dans un péril extrême avec ou sans l'alliance. L'Etat de neutralité offrirait pour nous des difficultés et des dangers à chaque instant. L'alliance elle-même n'ajoute rien à ces dangers, puisqu'elle nous relève de l'obligation de combattre les

Etats-Unis — *which we would never , never do* — et elle contribue à assurer la situation de l'Angleterre dans les Indes et en Australasie." Deucalion , déjà cité, affirme dans le *Daily Herald* (Londres), au début d'avril 1921, que si la Grande-Bretagne appuie le Japon contre l'Amérique, le Canada et l'Australie se sépareront aussitôt de l'empire. M. Steed, le rédacteur en chef du *London Times*, que nous avons entendu à Montréal cet hiver, est convaincu qu'en cas de guerre entre le Japon et les Etats-Unis, les colonies anglaises seront entraînées à lier partie avec la république anglo-saxonne. M. Ewart, l'éloquent avocat de l'indépendance du Canada, terminait un article sur le traité anglo-japonais dans la *Canadian Nation* (avril 1921), par ces paroles comminatoires: "*Canada's interests are bound up with those of the United States. If, in disregard with those interests, the United Kingdom maintain its alliance with Japan, Canada must plainly assert that not that way can she proceed.*" Sur la même question le *Toronto Star*, du 28 mai, a ceci à dire: "*It is Canada's supreme interest that friendship with the United States shall forever be the corner stone of British policy.*"

L'intérêt suprême du Canada se trouve dans l'amitié des Etats-Unis! Cela veut dire qu'il n'y en a pas d'autre de supérieur à celui-là, pas même le salut de l'empire britannique. Cette précision est apportée par le *Standard* de Kingston, qui demandait au gouvernement anglais de rayer dans le traité japonais la stipulation par laquelle l'empire, ou l'une quelconque de ses parties, s'engage à venir en aide au Japon en cas de guerre. Il y a deux raisons pour cela, dit ce journal: la première, c'est que *les Canadiens ne s'estimeront pas engagés par cette convention*; et la seconde, parce que l'existence de l'empire serait mise en danger. Mais même dégagé expressément de cette

convention, le Canada devrait encore se considérer lésé, d'après le *Star*, de Toronto, qui conlut en ces termes: "*The renewval of the Anglo-Japanese alliance, even with Canada expressly excluded from it — as she must and would be — could but be regarded in this country as a considerable draw back and detriment in connection with our own supreme foreign interest.*" Le *Globe* (Toronto) du 3 mai 1921, après avoir constaté que les hostilités entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, comme conséquence du traité japonais, feraient du Canada le théâtre des principales opérations sur terre, que le sang canadien coulerait à flot et que nos femmes et nos enfants seraient soumis à toutes les horreurs des guerres modernes, recommande que dans la modification du traité on fasse savoir sans équivoque au Japon, qu'en cas de guerre avec les Etats-Unis, l'empire britannique avec toutes ses possessions se tiendra à l'écart.

Dans l'Ouest on est tout aussi catégorique.

A Londres, au mois de juin dernier, notre premier ministre a nettement fait comprendre au gouvernement anglais que le Canada est résolu à n'adhérer à aucune convention impériale qui compromettrait la cordialité de nos relations avec les Etats-Unis. Notre représentant a fixé le principe que dans toute question surgissant entre le Canada et les Etats-Unis l'avis du gouvernement du Dominion doit prévaloir à Londres. En commentant cette attitude, le *Citizen* (Ottawa) du 27 juillet constate que la politique énoncée par M. Meighen porte officiellement pour la première fois à la connaissance du monde entier que notre pays est une puissance nord-américaine. "Un fort lien sentimental rattache le Canada au Royaume-Uni, ajoute-t-il, et il n'y a pas de raison pour que ce lien soit brisé jamais; mais les liens crées par les intérêts communs (avec

l'Amérique) ont une influence très considérable sur le cours des affaires humaines."

* * *

Constatons que, suivant l'opinion anglo-canadienne, les droits de la couronne britannique sur le Canada se sont mués en simple lien sentimental, qui apparaît bien aléatoire en regard de cet autre lien qu'on appelle hardiment *our own supreme foreign interest:* les Etats-Unis.

L'opinion anglo-canadienne, qui ne représente pourtant que 50 p. 100 de la population du Dominion, déclare qu'elle livrera ce pays aux Américains plutôt que de le défendre.

J'adjure mes compatriotes de prendre acte que le Traité de cession de 1763 au roi d'Angleterre est tombé en caducité, par rapport du moins à nos relations avec les Etats-Unis.

Il n'est que temps que le Canada français fasse savoir qu'il ne reconnaît pas aux autres parties de la Confédération, le droit de disposer de lui sans son consentement, ni de le dépouiller, contre sa volonté, de la protection britannique. Comme au temps de Cromwell, les sujets catholiques du roi, groupés principalement dans l'est du pays, se verront peut-être forcés un jour d'imiter la conduite des Irlandais demeurés fidèles à leur souverain légitime contre les Roundheads et les séditieux du Long-Parlement. Quoi qu'il en soit, la situation est nette: en cas d'hostilités avec les Etats-Unis, le Canada anglais ne marchera pas.

Cependant, quand l'Anglererre est en guerre le Canada est aussi en guerre. Tout pays arborant l'Union Jack devient de droit l'objectif des coups de l'ennemi. Les Américains mettraient aussitôt la saisie sur nos biens situés dans leur

territoire, sur nos vaisseaux ancrés dans leurs ports; s'empareraient de nos expéditions en mer, et nous ne pourrions échapper à l'invasion qu'en abaissant le drapeau anglais sur Rideau-Hall et en proclamant notre indépendance, prélude de l'annexion.

Mais si les Anglais du Canada sont déterminés à faire cause commune avec les Etats-Unis, par raison d'intérêt, leur attitude est toute différente à l'égard des nations européennes. Contre tout le reste du monde, l'empire britannique est un et indivisible. Consultés, l'été dernier, dans la question de Silésie, dans celle du condominium franco-anglais des Nouvelles-Hébrides, dans la question du Pacifique, celle de l'Extrême-Orient, etc, les représentants des Dominions se sont trouvés d'accord avec le point de vue anglais. Du reste, il ne peut en être autrement, avec l'unité diplomatique exigée par les autorités impériales, comme l'a expliqué M. Lloyd George, le 14 décembre 1921, à la Chambre des communes, à propos du traité irlandais. Les voies diplomatiques des Dominions resteront les voies diplomatiques du gouvernement anglais avec son département des affaires étrangères et ses ambassadeurs. Et M. Lloyd George a ajouté: "*It is impossible that it could be otherwise. That has been accepted by all the dominions.*"

L'unité d'action, l'égalité de responsabilité est le nouveau dogme des pays britanniques dans la conduite des affaires extérieures, tel qu'il ressort des déclarations du premier ministre anglais à la conférence de juin, et plus récemment à la Chambre des communes (14 déc. 1921): "*The dominions, since the war, have been given equal right with Great Britain in control of the foreign policy of the Empire. These rights were won by the aid they gave us in the great war...*"

"The control of foreign policy is now invested on the Empire as a whole. That is the new fact. Joint control means joint responsibility."

Ainsi se trouve accomplie, comme malgré nous, une des trois alternatives prévues dans l'évolution politique du Canada: l'association ou l'alliance impériale, sorte de fédération ou commonwealth sans constitution écrite.

Mais comme une alliance ne peut exister qu'entre égaux, il s'ensuit que l'alliance impériale elle-même nous fait participer à la souveraineté en commun avec toutes les autres dépendances de l'empire.

De toute façon donc, le Canada s'achemine rapidement vers l'indépendance sous une forme ou sous une autre, comme je l'ai dit au début. En Angleterre, on le comprend et on l'admet sans difficulté. On y est revenu à l'opinion des Bright et des Cobden. Le *Manchester Guardian*, à la date du 7 novembre 1919, reconnaît que les Dominions sont maintenant en fait des républiques sous le protectorat anglais. S'ils décidaient de se séparer complètement de l'empire, on ne ferait en Angleterre aucune opposition à leur volonté. La *Pall Mall Gazette* du 18 janvier 1921 déclare que les Dominions sont aujourd'hui, sous tous rapports, émancipés de la tutelle impériale. Chacune de ces grandes colonies est maîtresse de sa destinée et *son association à l'empire peut être maintenue ou rompue suivant sa volonté.* L'adhésion des Dominions au Commonwealth britannique est absolument volontaire. M. Bonar Law, chancelier impérial, a reconnu à la Chambre des communes (30 mars 1920), dans la discussion du projet de loi sur l'Irlande, que l'union des Dominions avec l'empire dépend d'eux-mêmes, et que s'ils désirent jamais se retirer, on ne cherchera pas à les retenir de force. Le régime autonome

(*Dominion Home Rule*) leur reconnaît le droit de choisir eux-mêmes leur destinée.

Lorsque la délégation nationaliste du Sud-Africain, ayant à sa tête le général Hertzog, est allée en 1919 demander à M. Lloyd George de la faire entendre au Congrès de la paix, le gouvernement britannique n'a pas fait d'objection sur le fond, mais a simplement répondu qu'il ne reconnaissait qu'au parlement de l'Union sud-africaine le droit de parler pour le peuple sud-africain. Discutant l'attitude que devait prendre l'Australie à la conférence impériale, M. Hughes, premier ministre délégué, déclara, avant de s'embarquer pour l'Angleterre (avril 1921), que son pays y figurerait comme état indépendant muni de tous les pouvoirs de l'autonomie gouvernementale.

Au Canada, l'*Evening Journal* (Ottawa), organe officieux du parti conservateur dans la capitale, publiait, à la date du 20 décembre dernier, que le régime autonome (*Dominion status*) comporte l'indépendance. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Africain sont des nations indépendantes. Toutes et chacune pourraient demain sortir de l'Empire, sans opposition de la part du gouvernement anglais. Une guerre civile pourrait éclater dans la colonie pour empêcher ce mouvement mais les autorités anglaises n'interviendraient pas. L'association impériale, pour être puissante, n'en est pas moins purement volontaire. Sir Robert Borden, dans une conférence à l'université de Toronto (7 octobre 1921), nous apprend que la nomination du gouverneur général du Canada doit préalablement recevoir l'approbation du gouvernement fédéral. Ce fait a été confirmé dans une lettre de M. Lloyd George, en date du 13 décembre, lue devant le Dail Eireann par M. Griffith.

Nous sommes loin des jours de lord Metcalfe qui gouverna seul durant neuf mois sans ministère. On mesurera le chemin parcouru en se rappelant ce qu'écrivait le *Daily News*, de Londres (2 déc. 1920), à l'occasion du retour en Angleterre du prince de Galles, sur la fonction des gouverneurs généraux envoyés aux colonies. "Leurs fonctions sont de pure forme, disait ce journal, et l'on se demande si elles pourront être conservées encore longtemps, toutes limitées qu'elles sont." Il y a juste deux ans, les libéraux du centre de l'Ontario, réunis en congrès, adoptaient, le 21 janvier 1919, deux résolutions affirmant le droit du Canada à l'indépendance diplomatique:

"Dans toute assemblée où les nations du monde se trouveront réunies en conférence le Canada y sera représenté de droit et par des délégués accrédités sur un pied égal aux autres délégués présents.

"Dans l'élaboration des traités le Canada devra avoir le droit de négocier directement avec les autres pays."

* * *

Il résulte des faits et des déclarations ci-haut rapportés que l'intérêt est bien réellement le mobile des actions des hommes et des Anglo-Canadiens en particulier, et que ce n'est pas eux qui tireront le dernier coup de canon pour la défense des droits de la couronne anglaise sur ce pays. Ils n'en font point mystère, comme on l'a vu. Placés entre l'obligation onéreuse de défendre le drapeau anglais contre les Etats-Unis et la rupture du lien britannique, ils opteront pour la rupture.

Cette rupture aurait des conséquences sérieuses pour le Canada français, sûr de voir disparaître les garanties

énoncées dans la loi impériale de 1867 qui perdrait toute sanction par le fait.

Les Anglais ne s'embarrassent point de ce scrupule. Ils n'ont pas l'air de se douter que la province de Québec aurait son mot à dire dans la question. Ils ne pensent qu'à leurs intérêts. Eh bien, pensons aussi aux nôtres. La perte de la protection du parlement britannique nous mettrait automatiquement à la merci d'une majorité hostile et qui s'est montrée, partout où elle avait la force, dure pour nos compatriotes de sang français.

Notre intérêt est de nous prémunir contre cette éventualité. La rupture du lien britannique ayant, en droit, rendu à notre race, à la Nouvelle-France sa liberté d'action, à quel parti se décidera-t-elle ?

A mon avis, elle devra chercher son salut dans une séparation politique, à l'amiable, avec l'Ouest cosmopolite et l'Ulster ontarien, préparée par une entente cordiale avec l'élément irlandais et les populations plus homogènes de l'Est maritime.

Wilfrid GASCON.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE.

Nous songeons à notre Almanach. Il y a même longtemps qu'il est sur le chantier. Nous croyons pouvoir répondre, cette année, aux voeux de nos propagandistes qui le voulaient un peu moins grave, ayant moins l'allure d'une revue. Nous avons fait les sacrifices qu'il convient de faire aux désirs de nos lecteurs. Nous en avertissons pourtant en toute franchise nos amis: il faut à tout prix que l'*Almanach de la langue française* reste digne de son nom, conforme au caractère de l'oeuvre qui s'en fait un instrument de propagande. Autrement ce ne serait pas la peine, on l'avouera, de mettre un autre almanach sur le marché. Nos amis doivent donc entendre cette vérité et mettre leur effort à relever le niveau des lectures parmi le peuple, à lui donner le goût des publications qui visent à l'instruire plus qu'à l'amuser.

EMILE MILLER

*Emile Miller vient de mourir. Un collaborateur lui rendra ici-même prochainement l'hommage qui lui convient. Dès aujourd'hui nous voulons payer à sa mémoire un premier tribut d'admiration et de regret. Emile Miller fut un collaborateur de l'*Action française. *Notre revue conservera de lui quelques études où ce jeune savant marquait les belles promesses de son esprit. Avec lui c'est un spécialiste qui s'en va, et le spécialiste d'une matière bien peu courtisée. Emile Miller aimait la géographie canadienne par amour de la science, mais aussi par ferveur patriotique. Ses livres et son enseignement en prenaient une flamme conquérante. Puis, derrière la parole et l'oeuvre, apparaissait l'homme, d'une modestie charmante qui tournait au plus entier désintéressement. Il fut de ces travailleurs qui donnent le labeur de leur pensée comme l'arbre du chemin donne ses fleurs et ses fruits, pour le simple service, par besoin de remplir les plus hautes fins de la vie. Il est mort comme il avait vécu : pour sauver son enfant, dans un geste naturel et sublime. Sur cette tombe prématurément fermée, il convient de s'incliner profondément.*

CONTRE LE BLASPHÈME, TOUS!

Sous ce titre qui sonne le ralliement, l'Oeuvre des tracts publiera prochainement une remarquable étude du R. Père Alexandre Dugré. On sait quelle plaie hideuse est devenue chez nous le blasphème. La dignité nationale est intéressée elle-même à le faire disparaître. Le Père Dugré veut bien nous permettre de publier ici un extrait de sa brochure. Nos lecteurs feront leur profit de cette primeur. — (Note de la direction).

Enfin, pour ceux que ne parviendraient pas à toucher les raisons de foi, de bonne éducation et d'intérêt national, il reste un autre argument, un argument désespéré, bien humiliant à employer, mais pourtant nécessaire tant qu'il y aura de la canaille sur la terre: c'est l'argument de la force, la Loi: $50.00 d'amende ou six mois de prison. Voilà quelque chose de précis, de pratique, de touchant pour ceux qui ne font pas de sentiment. A toutes les époques où la foi et l'honneur personnel sont en baisse et ne font plus impression sur les coeurs et les cerveaux racornis, l'on voit apparaître les sanctions légales: moins il y a de conscience, plus il faut de police. Dieu ordonnait au peuple hébreux de lapider les blasphémateurs. En France, tous les rois, de Charlemagne à Louis XV, édictèrent des peines très fortes, depuis l'amende à la première faute, en graduant jusqu'à l'amputation de la langue à la huitième. Le grand Louis XIV lui-même confirma cette législation, et Louis XII ordonnait de dénoncer les blasphémateurs.

La loi anglaise comporte une sanction suffisante qu'on n'avait que le tort de ne pas utiliser. La vaillante Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada vient de l'exhumer du Code et avec l'aide de cette arme

ajoutée aux autres, ils ont entrepris une guerre à mort contre le fléau du blasphème.

Les Voyageurs de commerce sont peut-être, par leur profession, qui les met sur tous les trains, dans tous les hôtels, magasins et boutiques, les plus en mesure de rencontrer des gens qui sacrent et de sonder cette affreuse plaie qui nous dévore et nous déshonore. Déjà, depuis quatre ou cinq ans, ils avaient résolu de faire quelque chose. Ils essayèrent d'abord du motif religieux; ils imprimèrent à leurs frais et répandirent partout des images du Sacré-Coeur avec l'inscription: *Ne blasphémez pas*! Plus de 400, 000 ont été par eux fixées dans les hôtels, boutiques, chantiers, moulins, etç., produisant une salutaire influence chez les gens droits qui jurent sans y penser. Mais pour les autres, comme pour de mauvais élèves, il faut la manière forte, et les Voyageurs, faisant taire leurs répugnances personnelles, se sont bravement résolus à l'employer.

En décembre dernier, ils faisaient imprimer des avis publics: *Gare aux blasphémateurs*, qu'ils se mettaient à placarder et à distribuer partout sur leur passage. Des lettres circulaires, adressées à nosseigneurs les Evêques et à Messieurs les Curés, leur valurent, comme on pouvait s'y attendre, de hautes approbations, de précieux encouragements et des commandes de milliers de pancartes, que prêtres et laïques, Ligueurs du Sacré-Coeur, Zouaves et apôtres de tous rangs clouaient en bonne place. Après les chefs religieux, les chefs civils, gouvernants et industriels, tous ceux qui se reconnaissent une responsabilité dans le mal de la société, parce qu'ils ont à conduire des hommes. Les Voyageurs de Commerce entrevirent le premier Ministre de Québec, le Maire de Montréal, les directeurs d'industries ou de compagnies de service public, telles que le Canadien-Pacifique et les Tramways de Montréal.

Partout, l'accueil fut chaleureux: tout le monde souffre de cette hideuse tache du blasphème, et l'occasion est excellente de susciter le mouvement général que l'on désire depuis longtemps.

L'honorable M. Taschereau trouve la loi actuelle parfaitement apte à la répression des jurements et il s'engage à la faire afficher, aux frais de la Commission des Liqueurs, dans toutes les buvettes, puisqu'on s'y oublie peut-être plus souvent qu'ailleurs.

Les divers hangars, boutiques et casernes de police de la Corporation de Montréal et de la Compagnie des tramways seront placardés *par ordre*; et les policiers doivent appréhender les jureurs dans la rue. Plusieurs chefs d'industrie, même protestants, affichent le texte de la loi et enjoignent aux contremaîtres de congédier tout employé qui sacre. La maison J.-J. Joubert va jusqu'à s'assurer d'avance que les aspirants n'ont pas ce vice.

Les Voyageurs, qui avaient déjà le talent de persuader les individus, entreprennent maintenant de convertir les foules: ils se font conférenciers. Entre deux courses ils consacrent leurs samedis et dimanches à pousser leur campagne dans plusieurs paroisses de Montréal et des environs, de Québec, de la Beauce, du Nord et du Sud. Et partout ces bonnes paroles de laïques, suivies de distributions d'imprimés, produisent les meilleurs résultats: c'est quelque chose de nouveau chez nous que ces leçons de morale tombées des lèvres de joyeux gaillards en habit de ville, qui ne font pas profession spéciale de vertu et qui prennent tout de même les jurements au sérieux.

Les journaux sont très sympathiques à ce mouvement nécessaire, et très empressés à reproduire les comptes-rendus des démarches et des assemblées des Voyageurs de commerce. Une autre forme de propagande imprimée

qu'on propose à ceux qui font usage de papeterie officielle, comme nos sociétés nationales, religieuses ou industrielles, c'est d'imiter la bonne Presse de Paris qui apostille ses lettres du voeu: *Dieu sauve la France*, et d'apposer sur leurs en-têtes ou leurs enveloppes les mots: *Ne blasphémez pas; Empêchez le blasphème.* Quelques Voyageurs le font déjà.

L'idée est de saisir l'opinion, de faire penser, de réveiller les honnêtes gens, de provoquer une réaction déjà en retard de cent ans.

Des résultats tangibles se font déjà sentir de tous côtés: certains rappels à l'ordre, des arrestations et quelques amendes ont permis aux distraits de réfléchir sur ce qu'il en coûte maintenant de s'oublier. Comme l'écrit S. G. Mgr Hallé: "les Voyageurs de Commerce détruisent le dernier rempart des blasphémateurs: celui qui se nomme: *Ca m'échappe sans que j'y pense.* Il viendra peut-être un temps où ça n'échappera pas cent fois par jour *sans qu'on y pense !*"

Conclusion. Appel à tous.

Il faut abslument guérir notre peuple de cette hideuse gangrène du blasphème; comme *catholiques*, nous le réprouvons de toute la force de notre foi; comme *Canadiens français*, nous devons empêcher de souiller, de discréditer, de ruiner notre belle langue française; comme *gens bien élevés*, nous devons éviter ces grossièretés énormes qui n'ont de place que dans les bas-fonds de la société.

Tous et chacun, nous devons seconder de toutes nos forces la campagne noblement entreprise et vigoureusement conduite par les Voyageurs de Commerce; sachons tous ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire, puis faisons-le. Dans un tel fléau général, comme aux temps de grippe, chacun doit veiller sur soi, et autour de soi.

D'abord les *bons*, l'immense majorité de ceux qui, Dieu merci! ne sont pas affligés de ce vice, tous les bons, hommes et femmes, devront cesser leur indulgence bonasse qui fait qu'un vaurien qui jure est redouté précisément parce qu'il jure. Son vice est toute sa force. Qu'on n'endure pas une minute un scandaleux dans sa maison ni à son emploi: qu'on fasse l'opinion là-dessus; qu'on ridiculise, qu'on accable, qu'on discrédite le matamore de paroles, comme on a discrédité l'ivrogne, qui maintenant se cache pour boire. Que la polissonnerie tourne enfin contre son auteur, au lieu d'être pour lui un signe de vigueur et de supériorité. On a vu un contremaître de voirie terroriser toute une équipe, toute une paroisse, sans que ces dizaines et ces centaines d'isolés eussent le courage de le mettre à la raison. Un coup de téléphone à la police ou au juge de paix, et l'affaire était réglée, réglée comme elle devait l'être, par la révocation, l'amende, la prison.

Les employeurs surtout ont la meilleure chance de guérir leurs hommes, et en conscience ils sont tenus d'y voir. Le patron est responsable du mal qu'on fait chez lui, avec son consentement. Si l'Ecriture Sainte nous enseigne que "Dieu ordonne à chacun de veiller sur son prochain," c'est surtout aux meneurs d'hommes que l'obligation s'applique. C'est pour eux surtout que la religion n'est pas affaire personnelle, ainsi que le veut un faux libéralisme, mais affaire d'apostolat. Autrement, comment peuvent-ils souhaiter sincèrement à Dieu que son règne arrive sur la terre comme au ciel, s'ils le laissent insulter chez eux!

Que les bons qui ne peuvent faire de l'action directe y suppléent en appelant l'aide de Dieu sur ceux qui luttent. En 1853, Mgr Bourget recommandait "la récitation des trois *Gloria Patri* pour l'abolition du blasphème." Aujour-

d'hui, S. G. Mgr Léonard encourage ses diocésains à réciter à la fin de la messe, comme cela se pratique en Italie, les louanges réparatrices qu'on dit ici après la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Quant aux gens qui jurent sans y penser, qu'ils se choisissent d'autres *patois*, qu'ils prennent tous les moyens, petits et grands, de ne pas s'oublier: qu'on porte un noeud dans son mouchoir, une épine à sa manche, un caillou dans sa poche, que sais-je! Et si l'on s'oublie malgré tout, qu'on s'impose des sanctions, qu'on paie l'amende aux pauvres, qu'on dise immédiatement un Pater ou un Gloria Patri, qu'on se pince ou qu'on se pique, mais qu'on fasse quelque chose! La santé ne s'acquiert pas par contagion, comme les maladies, il faut des remèdes, un traitement parfois énergique, une opération qui taille dans le vif.

Quant aux endurcis, aux blasphémateurs conscients, qui se plaisent dans leurs horreurs et qui ne veulent pas se corriger, c'est pour eux, comme pour les voleurs et les autres scélérats, que la loi est faite: servons-nous-en! Il est inutile d'insister. Demandons seulement aux champions du bien, d'avoir le courage de ne pas reculer devant les suppôts du mal. Ils sont l'immense majorité, qu'ils soient donc aussi la vaillance. Un troupeau de moutons ne chassera jamais une poignée de loups. Mais si, au lieu de loups, ce n'étaient que des mâtins, des roquets, de vilains caniches, et si les bons n'étaient pas des moutons, mais des hommes!...

C'est ce que sont les apôtres laïques de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, et c'est ce que nous serons tous pour Dieu, pour notre patrie, pour notre dignité d'hommes.

Contre le blasphème, tous!

Alexandre DUGRÉ, s.j.

"COMMENT ILS ONT GRANDI" DE JOYBERTE SOULANGES

L'*Action française* enrichit graduellement sa *Bibliothèque*. Editions de tout genre se succèdent avec une régularité qui témoigne du bon renom de cette maison. La toilette de chaque ouvrage répond d'ordinaire au genre de matières qu'il traite. Deux in-octavo cependant viennent de paraître; *Autour du métier* (abbé Dubois, et *Comment ils ont grandi* (Joyberte Soulanges) auxquels pour ma part j'eusse accordé de moindres dimensions. Il est vrai que "l'in-octavo est déjà le père des petits formats, des livres et des pamphlets rapides, légions innombrables d'esprits invisibles qui vers l'an 1530 filèrent dans la nuit." (Michelet) Il est vrai encore que l'ampleur des marges dénote chez les éditeurs la prédominance du souci artistique, tandis que leur louable dessin d'offrir ces volumes en récompenses de fin d'année justifie l'adoption du format réputé savant. Nos écoliers paraissent doublement heureux quand ils peuvent rapporter sous leur bras un très gros livre à la maison.

De réels progrès s'accusent dans ce deuxième ouvrage de Joyberte Soulanges, l'auteur de *Dollard raconté à la jeunesse*; ils ne proviennent pas du fait que l'écrivain, cette fois, visa l'âge mûr presque autant que l'âge tendre: le moindre initié sait combien difficile il est de parler à des mioches, sans austérité ni mièvrerie; ces progrès se manifestent par la trame plus serrée du récit, un tour mieux

cadencé de la phrase et en général un goût littéraire mieux averti. Quand on songe au peu de temps écoulé entre les premières velléités d'écriture et l'affrontement du public, il faut mettre en balance une âpre volonté de vaincre unie à un persévérant labeur, si l'on veut comprendre les étapes de ce généreux talent et expliquer aux lecteurs *comment ils ont grandi.* Mais c'est l'ouvrage et non pas son auteur, que j'ai à leur présenter dans ces quelques paragraphes.

Comme il s'agissait d'inculquer des notions assez courantes, l'habile narratrice les relève et les appuie d'une érudition familière et surtout leur insuffle une vie neuve, à force de sincérité et de zèle patriotique. Le premier entretien, qui sert d'avant-propos à tout le volume, fait songer à un ardent catéchiste qui n'aurait plus qu'une heure pour préparer ses enfants à la première communion. Du reste, ce sera la première communion de Jean à sa grande et à sa petite patrie. L'une et l'autre lui sont peintes à traits larges, précis, éloquents.

Plus loin, c'est *L'école de Françoise* où une mise en scène animée et pittoresque fixe des souvenirs lointains et pleins de charmes, et nous révèle l'emprise des idées patriotiques sur des âmes d'enfants, pour peu que l'écrivain ou l'orateur possède cet instinct communicatif, naturel à ceux qui aiment passionnément leur terre natale. Dans le chapitre intitulé *Héroïsme d'enfant,* domine encore cette note exaltée et saine tout à la fois. N'est-ce pas François Hertel en personne qui nous visite sous la pieuse figure d'un petit contemporain? Enfin, d'un bout à l'autre du recueil, circule une flamme qu'un vent brusque soulève parfois en panache et qui retombe ensuite au niveau égal sans jamais s'éteindre complètement.

J'en conclus qu'il faut savoir lire ces pages et s'adapter au sentiment qui les fit naître, non pas pour passer à tra-

vers, — car il n'est pas question d'ennui une seconde, — mais pour en fixer le mérite et les bien situer dans cette littérature patriotique dont les produits se multiplient de jour en jour. Elles y font figure des plus honnêtes. L'auteur sera jugé plus sévèrement quand il délaissera les sentiers pour la grande route, exhibant des oeuvres d'une seule venue sur des sujets unifiés. Mais il saura alors se hisser à la hauteur des circonstances, dérouter une fois de plus la critique et rallier tous les suffrages autour de ses grandes et légitimes ambitions.

M. Joseph Dubois a fourni les dessins dont un bon nombre, surtout parmi les culs-de-lampe, sont d'une remarquable ingéniosité.

M.-A. LAMARCHE, O.P.

L'APPEL DE LA RACE.

C'est dans les premiers jours de septembre que sera mis en vente l'*Appel de la race* d'Alonie de Lestres, roman canadien de 300 pages. "L'*Appel de la race*, écrivait récemment à l'auteur un critique de grande autorité, symbolise magnifiquement l'effort du peuple canadien-français pour s'arracher à l'emprise anglo-saxonne. Ce symbole qu'on sent partout, confère à l'oeuvre une sorte de pathétique plein de grandeur. Ce n'est plus un individu, une famille qu'on voit lutter, souffrir. C'est presque un peuple et cela agrandit singulièrement l'émotion."

Nous ajoutons, pour compléter ces renseignements, que le sujet du roman a été inspiré à notre ami de Lestres par les luttes de ces derniers temps et que son oeuvre nous transporte au plus vif de nos préoccupations patriotiques.

HENRI D'ARLES

Nos lecteurs savent déjà que l'Académie française vient de décerner la Médaille d'or Richelieu à l'*Acadie* d'Henri d'Arles. En couronnant cette oeuvre, M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie et rapporteur de la Commission des études historiques, a prononcé les paroles les plus flatteuses à l'adresse de notre éminent collaborateur. Nous ajoutons que dans l'une de leurs dernières livraisons, les *Etudes* de Paris ont consacré à *Nos historiens*, autre ouvrage d'Henri d'Arles, un compte-rendu très élogieux. De ces deux succès nous félicitons bien chaleureusement celui qui les a noblement mérités par son travail et son talent.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE MAITRE, LE PASSÉ !

Notre maître, le Passé! Ce joli mot est d'André Beaunier. Il implique toute la vertu enseignante de l'histoire, le profit du contact avec les ancêtres, bâtisseurs de l'avenir plus encore que de leur temps. C'est parce que, dans le Passé, elle a toujours vu un maître insigne que l'*Action française* a porté si haut, depuis qu'elle existe, le culte de l'histoire. Elle applaudit donc de tout coeur aux célébrations des grands anniversaires historiques, comme ceux que l'on a fêtés récemment à contrecoeur, à Saint-Ours. Les organisateurs de ces fêtes sont bien inspirés. Tout ce qu'on ressuscite d'un grand passé s'ajoute à l'âme d'un peuple pour la fortifier. Et c'est nul autre que le grand penseur Ollé-Laprune qui l'a dit: "Ressaisir, ressusciter par l'histoire les choses passées, c'est reconquérir sur la mort des pensées, des sentiments, des actions, des produits de l'esprit humain et de l'âme humaine, qui reprennent vie et qui suscitent à leur tour en beaucoup d'hommes vivants une activité nouvelle." Voilà pour nous consoler des critiques qui nous ont reproché parfois de multiplier ces sortes de manifestations.

PELERINAGE HISTORIQUE

L'*Action francaise* a propagé les leçons de l'histoire en célébrant quelques grands anniversaires, mais surtout en organisant des pèlerinages historiques. Elle se propose bien de convier ses amis à quelques autres pèlerinages d'ici peu. Ainsi, à une date que nous fixerons prochainement, nous irons à Boucherville. On érigera sous peu, à la façade du Parlement de Québec, la statue de Pierre Boucher. A cette occasion un descendant du fondateur de Boucherville, venu de l'ile Maurice où il a lui-même noblement continué sa lignée, viendra rendre hommage à l'illustre ancêtre. Nous espérons qu'il sera aussi de notre pèlerinage. Pierre Boucher, comme l'on sait, ne fut pas seulement auprès de la métropole, l'avocat de la Nouvelle-France, à une période critique de notre histoire; il fut aussi le type du fondateur de seigneurie, celui qui se livra au défrichement comme à un apostolat et fit briller dans sa vie les hautes vertus patriarcales où s'illumine la perspective de notre histoire. Il convient de ressusciter ces beaux souvenirs pour l'enrichissement de notre âme présente. Tout cela, qu'on ne l'oublie point, c'est exécuter méthodiquement le programme de notre oeuvre. Nous nous proposons de reconstituer notre intégrité française. Cette intégrité est faite de toute la tradition française, mais aussi des glorieux apports de notre passé à nous. Nous avons un être national bien caractérisé, riche de substance. La tâche urgente c'est d'en rassembler les éléments pour nous les incorporer.

NOS PUBLICATIONS : 1° L'OEUVRE APOSTOLIQUE DES CANADIENS-FRANÇAIS.

Nous recommandons particulièrement à nos propagandistes l'*Oeuvre apostolique des Canadiens français*, du R. Père Adélard Dugré, S.J. C'est la réimpression faite à Paris de deux articles de notre collaborateur parus dans les *Etudes* des 5 et 20 juin 1922. Depuis *Le Canada Apostolique* de M. Henri Bourassa, l'on n'avait pas encore tracé, croyons-nous, un tableau aussi émouvant et aussi précis de notre expansion religieuse. Nous pouvons dire ici que l'étude du Père Dugré a été hautement appréciée en France. Ecrits pour des Français, ces articles n'en gardent pas moins une vive actualité au Canada. Les Canadiens français sont souvent dans la dure obligation de plaider leur cause, de repousser la calomnie, de justifier leur droit à la vie. Parce qu'ils sont un peuple jeune et faible, souvent, hélas! ils ont besoin d'avoir deux fois raison. Qu'ils ne laissent pas échapper les armes solides que de bons travailleurs leur forgent. Des études précises, documentées comme celles du Père Dugré instruisent et rendent fiers.

2° LA LANGUE MATERNELLE.

Cette brochure de M. Foisy est aussi une arme précieuse. Nous la signalons aux directeurs et aux directrices de Cercles d'étude. Ce n'est pas tout que les enfants professent pour la langue française un amour sentimental. Il importe, surtout à l'époque où nous sommes, que leur amour soit raisonné, appuyé sur des motifs précis, indiscutables. On trouvera tout cela dans la brochure de M. Foisy. D'un format commode, elle est le plaidoyer que l'on peut lire partout, que l'on peut porter sur soi pour en assimiler patiemment la riche substance.

3° L'APPEL DE LA RACE.

Ce grand roman inédit d'Alonie de Lestres paraîtra dans les premiers jours de septembre. Nous le signalons également à nos lecteurs et à nos propagandistes. Il y a longtemps que l'on se plaint, chez nous, de la mort du roman. Pour plusieurs c'était même un mystère que la propagande patriotique ne se fût pas emparée de ce merveilleux instrument. Nous croyons qu'Alonie de Lestres apporte une vigoureuse contribution à la résurrection du genre. L'*Appel de la race* est une oeuvre essentiellement canadienne et par le sujet et par l'auteur du roman. L'on y verra les douloureux conflits que la mariage mixte peut introduire dans un foyer, ainsi que la puissance de fascination que peuvent exercer sur un anglomane le visage de la petite patrie et la voix des morts. Ceux qui aiment les romans d'idées où la thèse n'exclut pas cependant le pathétique, trouveront leur compte dans l'*Appel de la race* d'Alonie de Lestres.

Jacques BRASSIER.

L'ACTION FRANÇAISE
AOUT 1922

ÉTUDE DES SCIENCES SOCIALES

La récente Semaine Sociale d'Ottawa en a rappelé l'importance. Il y faut fixer l'attention de notre public, des jeunes surtout.

Connaître les principes qui règlent l'activité humaine sous ses formes multiples et les rapports, spontanés ou volontaires, se formant entre les hommes ; connaître les lois auxquelles sont liés la production des biens matériels, leur échange et leur consommation, apparaît comme l'une de nos besognes les plus urgentes. Orientons nos efforts vers ces disciplines intellectuelles, si nous voulons créer l'élite, les hommes de doctrine et d'action qui découvriront les meilleurs moyens d'accroître la richesse de notre pays et d'aider notre population à mieux vivre.

Cette pensée porta l'Université de Montréal à fonder son "École des sciences sociales, économiques et politiques". Elle fait maintenant appel à ceux qui veulent accomplir une œuvre sociale, occuper les fonctions administratives, entrer dans le journalisme ; ses professeurs veulent éclairer nos questions d'économie sociale, de politique intérieure et extérieure. Leur enseignement peut être bienfaisant si nous nous donnons la peine d'en tirer profit.

Quand l'on songe à tant de loisirs gaspillés par nos jeunes hommes, l'on regrette que l'idée de responsabilité, le sens social, l'amour de leur race ne soient pas chez eux plus vivants, ne les portent pas davantage vers l'étude de la sociologie. Qu'il y ait enfin un renouveau ; que nos jeunes, par la formation du caractère et l'enrichissement de l'esprit, soient demain égaux à leurs tâches.

L'ACTION FRANÇAISE.

LA PRÉPARATION INTELLECTUELLE

L'heure n'est plus où l'on entretenait autour de nous l'espoir de nous absorber peu à peu dans la civilisation anglo-saxonne. Solidement accrochés au sol, refoulant tous les jours davantage l'élément étranger hors des limites de notre province, sortis définitivement de cette apathie qui entravait notre essor économique et mettait notre culture française en danger, nous comprenons enfin la nécessité de séparer notre destinée de celle des peuples qui nous entourent et de l'orienter librement dans le sens de nos traditions.

Cette séparation ira-t-elle jusqu'à l'autonomie politique ? Les esprits les plus clairvoyants et les plus sérieux le prédisent, le souhaitent, le proposent même comme l'idéal vers lequel doivent converger tous les efforts. "L'autonomie de chaque race adulte," écrivait naguère M. Etienne Lamy, " n'est pas seulement le droit de chacune et la condition normale de sa vie propre, mais l'intérêt de toutes les autres, et la forme la plus parfaite de l'ordre dans le genre humain." [1]

Cette autonomie n'en reste pas moins toutefois une chose un peu lointaine, une chose conditionnée par des circonstances que notre volonté peut diriger, mais qu'elle ne peut contrôler complètement. Ce qui s'impose dès aujourd'hui et ce qui ne dépend que de nous, c'est de la préparer en la méritant, en nous en rendant dignes, en acquérant cette virilité intellectuelle qui fait les peuples adultes. Une vie intellectuelle propre: voilà la suprême conquête

[1] *Un siècle*, p. 40.

vers laquelle les autres n'étaient qu'un acheminement et qu'il nous faut nous assurer au plus tôt, si nous voulons survivre et être prêts à l'heure où la Providence nous remettra notre destinée entre nos mains. Ce sera la première partie de ce travail que nous tâcherons de faire aussi brève que possible. Dans la seconde, nous établirons que cette vie intellectuelle doit être française, canadienne et catholique.

I

Nécessité de la Préparation Intellectuelle

Une première condition pour qu'un peuple puisse aspirer à l'autonomie et espérer ensuite en retirer quelque profit, c'est que conscient de sa personnalité propre, il se soit mis en mesure d'en assurer la survivance. C'est une vérité que les articles déjà parus de la présente enquête ont bien mis en lumière. Et j'ajoute que, pour un peuple sorti de l'enfance, la création d'une vie intellectuelle qui lui soit propre est l'un des moyens les plus efficaces de préserver cette personnalité de toute altération.

Ce sont les idées qui agissent le plus profondément sur l'âme et la vie d'un peuple. Elaborées sous l'influence de la pensée religieuse ou philosophique, répandues dans toutes les classes de la société par le livre ou le théâtre, elles s'infiltrent rapidement dans l'organisme social, pénètrent les institutions, inspirent les moeurs et peuvent finir par modifier en grande partie la mentalité d'une race. Une nation n'est donc jamais assurée de se survivre tant qu'elle n'a pas mis à la base de sa vie nationale une vie intellectuelle qui lui soit propre.

Il y a deux étapes dans l'existence d'un peuple. Dans la première, il doit vivre, résister à l'absorption, conquérir

ses droits politiques, organiser sa vie économique; dans la seconde, c'est pour son âme qu'il lutte. Il doit prendre conscience de sa personnalité et la défendre contre les infiltrations étrangères. Nous avons franchi la première étape; la seconde commence. Jusqu'ici, les idées et les livres n'ont pas eu chez nous une influence profonde. Mais ce qui est vrai pour hier, l'est déjà moins pour aujourd'hui et ne l'est plus du tout pour demain. Nous serons dans cinquante ans ce que les influences intellectuelles que nous aurons subies nous auront faits. C'est sur le terrain intellectuel que la lutte suprême va se livrer; c'est donc là qu'il faut concentrer de plus en plus nos forces.

A quoi nous servirait l'autonomie politique si nous devions continuer à subir indéfiniment le joug intellectuel des autres peuples? A quoi nous servirait d'avoir résisté à l'absorption brutale par la force et le nombre, si nous devions subir cette autre absorption qui se fait par les idées et par les livres? Si donc nous voulons garder notre physionomie propre, il faut nous hâter de nous faire une vie intellectuelle puisée aux sources de notre vie nationale et en harmonie avec elle. Et c'est une première raison de la *nécessité de notre préparation intellectuelle.*

***

Il en est une seconde. Elle a été donnée par la direction de l'Action française elle-même dans son article-programme. C'est qu'un peuple "n'advient à la vie indépendante que s'il en a conquis la dignité et la force, que s'il a su créer par son effort persévérant les organes essentiels de sa nouvelle existence."

Ce qui constitue une nation, c'est sans doute l'unité de sang, de langue, de croyance, de traditions, de souvenirs

et d'espérances. Il ne peut y avoir de groupements disdincts sans quelques-uns au moins de ces éléments d'attraction. Mais une nation pourrait les réunir tous sans posséder pourtant le droit des nations adultes à une vie propre et autonome. Il lui resterait encore à créer les organes essentiels de sa nouvelle existence et en particulier une élite intellectuelle dont l'influence directrice puisse se faire sentir dans tous les domaines de la vie nationale.

M. Edouard Montpetit écrivait ici-même, en 1917: "Pour le moment, il nous semble que tout notre effort doit tendre à créer ce faisceau de compétences: une élite, à qui nous confierons de répandre, par l'exemple et par la parole, les idées sur lesquelles nous nous serons accordés, les idées nécessaires, qui prendront la valeur de vérités banales, ferments de l'action du plus grand nombre. L'expérience a formé chez nous d'habiles praticiens mais nous avons trop peu de spécialistes et trop peu de cultivés". Revenant sur cette idée, l'an dernier, il écrivait de nouveau: "Rien n'est appréciable comme une compétence, et dans tous les domaines. L'agriculture, l'industrie et le commerce en exigent plus que jamais: et la nation en réclame à son tour."

Or ces compétences, nous ne les multiplierons qu'en nous mettant en demeure de les former chez nous; qu'en créant le milieu intellectuel favorable à leur éclosion. Personne n'ignore ce que la supériorité dans le domaine le plus humble exige de connaissances étendues et variées. Elle est comme la résultante d'efforts multiples et souvent assez disparates qui exigent la collaboration des esprits. Elle n'est donc possible que là où circule une vie intellectuelle intense. Soyons bien assurés qu'aussi longtemps que le goût d'apprendre ne se sera pas généralisé, n'aura pas fait surgir des travailleurs consciencieux dans toutes les

branches du savoir humain, les compétences resteront chez nous une chose d'exception et, en grande partie au moins, une chose d'importation. "Pour persévérer et survivre," c'est toujours M. Montpetit que je cite, "pour prouver que nous sommes ceux que nous croyons être et manifester notre personnalité... pour que nous soyons, dans une civilisation qui en partie n'est pas la nôtre, des égaux que l'on respecte et chez qui l'on est forcé de reconnaître des qualités de race et l'intelligence victorieuse: —préparons-nous dans le culte de la supériorité."

***

Mais ce n'est pas tout. Il ne suffit pas à un peuple qui aspire à s'imposer aux autres peuples, comme groupement distinct et autonome, d'avoir organisé sa vie agricole, industrielle et commerciale sur une base scientifique qui lui en assure la durée et la fécondité. Il lui reste une dernière, une suprême conquête à faire: celle d'une philosophie, d'une science, d'une littérature, d'un art qui sont comme l'aboutissant de ses efforts séculaires et le signe le plus certain de sa virilité. Tant qu'un peuple tient, comme disait M. Etienne Lamy "la queue d'idées qui ne lui appartiennent pas," tant que sa science reste une chose d'emprunt, tant que sa personnalité ne s'est pas affirmée dans des livres et des oeuvres d'art qui en portent l'empreinte, ce peuple ne peut prétendre à réclamer une place à part au grand foyer de la civilisation humaine.

Dans une étude sur le mouvement littéraire au XIXe siècle, Brunetière est allé jusqu'à dire que s'il existe intellectuellement des nationalités scandinaves ou russes, c'est à leur littérature qu'elles le doivent. "Suédois, Norvégiens, Danois, il leur a paru que la littérature européenne,

allemande ou française, italienne ou anglaise, n'exprimait que très imparfaitement ce qu'ils sentaient en eux s'agiter de particulièrement scandinave... Ils l'ont voulu dire, ils l'ont dit; leurs compatriotes se sont reconnus dans la manière dont ils le disaient... Avertis de leurs qualités nationales, ils se sont efforcés de les dégager de tout alliage exotique et dans la mesure où ils y ont réussi, c'est dans cette mesure qu'il existe une littérature et intellectuellement une mentalité et une nationalité scandinaves." [2] En appliquant le même procédé aux recherches scientifiques, à la philosophie ou à l'art, on pourrait montrer que c'est en grande partie, par ces moyens divers que les autres peuples se sont imposés comme tels au monde, qu'ils ont acquis une influence et laissé des traces dans l'histoire. C'est le cas pour la Grèce et pour la France, ce l'est même pour l'Allemagne, et ce le sera sûrement pour nous.

Nous pourrons rivaliser avec les races qui nous entourent sur le terrain industriel ou commercial, nous ne les dépasserons pas. Il n'y a qu'un terrain sur lequel nos hérédités françaises nous prédisposent à conquérir une certaine supériorité; et ce terrain, c'est celui de la culture intellectuelle. C'est par ses idées, par sa littérature et son art que la France s'est placée au premier rang des nations européennes. C'est de la même façon que nous compterons pour quelque chose en Amérique, que nous mettrons en relief nos qualités nationales et que nous remplirons toute notre mission.

On a, à plusieurs reprises, ici même, dressé le bilan de nos richesses intellectuelles, signalé les déficits et indiqué les moyens à prendre pour les combler. Il n'y a donc pas à y revenir. La seule chose qu'il importait de démontrer

---

[2] *Un siècle*, p. 604.

et qui se dégage , nous l'espérons au moins, de ce que nous avons dit, c'est que pour survivre, pour être prête à l'heure où la Providence lui remettra sa destinée entre ses mains, il faut que la Nouvelle-France s'efforce d'être "sur ce continent, en même temps que la fille aînée de l'Eglise, la fille aînée du progrès, dans les hautes sphères de la poésie, de la science et des arts." [3]

II Ce que sera cette Vie Intellectuelle

L'oeuvre de la civilisation est une oeuvre collective. C'est un trésor commun formé des richesses intellectuelles de tous les peuples et où chacun doit aller puiser à son tour. Si brillante qu'elle soit, la culture d'un peuple est en danger le jour où il s'isole et se replie sur lui-même. Et s'il en est ainsi des civilisations qui ont un long et glorieux passé, avec combien plus de raison ne doit-on pas l'affirmer de civilisations qui. comme la nôtre, commencent à peine à s'édifier. Ce serait une profonde illusion de croire que nous pouvons, avec nos seules ressources actuelles créer le foyer de vie intellectuelle dont nous sentons le besoin. Pour un long temps encore, pour un temps dont il n'est pas possible de fixer les limites, il nous faudra emprunter à l'étranger, avec le goût et l'élan qui nous font défaut, les richesses intellectuelles que nous ne possédons pas encore.

La connaissance à peu près universellement répandue dans notre classe cultivée des deux langues, anglaise et française, met à notre portée deux grandes civilisations. Vers laquelle irons-nous ? Il ne peut être question, d'abord, de les posséder toutes deux également. Un peuple n'a

[3] Paroles d'Edmond de Nevers, citées par M. A. Perrault, *L'Action française* 1919, p. 209.

qu'une culture comme il n'a qu'une langue. Et la véritable supériorité d'un peuple comme d'un individu ne consiste pas dans la connaissance superficielle de deux langues ou de deux civilisations, mais bien dans la mesure où il a réussi à épuiser les richesses de l'une d'entre elles.

Nous n'aurons donc qu'une culture. Est-il besoin d'ajouter qu'elle sera *française*? Nous sommes français de sang, de langue, d'âme. La France est depuis de longs siècles le foyer le plus intense de la civilisation européenne. Notre intérêt est donc d'accord ici avec nos sentiments. Pour conserver notre âme nationale, pour mettre notre vie intellectuelle en harmonie avec elle, il faut que nous fassions de la France, selon une expression bien connue, notre patrie intellectuelle. "Nous nous devons, écrivait M. Louvigny de Montigny, "de nous tenir dans la lumière pour vivre la vie que nos pères nous ont transmise." [4] De son côté, M. l'abbé L. Groulx préconisait ce contact avec la pensée française, "non seulement parce que les maîtres de la pensée française doivent rester les maîtres de notre insuffisance, mais parce qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture." [5]

Je n'ignore pas tout ce que ces relations intellectuelles avec la France de la pensée, avec la France littéraire inspirent de crainte à un bon nombre d'entre nous. Ces craintes, il serait facile de les justifier. Mais si, d'un côté, la haute culture est devenue chez nous d'une urgente nécessité, si, de l'autre, il nous faut absolument aller la chercher ailleurs, pour ma part, même au point de vue de nos intérêts religieux, je préfère le milieu intellectuel français

[4] *La langue française au Canada*, p. 111.
[5] L'*Action française*, 1917, p. 35.

où circulent toujours des courants de pensée catholique intenses, au milieu protestant ou matérialiste de l'Angleterre ou des Etats-Unis. Il importe par-dessus tout, sans doute, que l'élite intellectuelle de demain reste en communion d'âme avec le peuple qu'elle aura mission de diriger; mais nous croyons aussi que la France est plus qu'aucune autre nation apte à former cette élite. Personne ne peut trouver mauvais toutefois que nous souhaitions et même que nous exigions que les relations intellectuelles de notre jeunesse avec la pensée et la littérature de France s'inspirent de la prudence et s'entourent de protection.

Et maintenant quelles limites mettre à l'anglo-saxonisme dans notre vie intellectuelle? Maurice Barrès écrivait à propos de l'influence allemande en France: "Il ne peut pas être question que nous ne prenions pas contact avec la pensée allemande. Il n'est pas possible d'établir une cloison entre les nations, pas plus entre leur pensée qu'entre leurs produits matériels. Ce n'est pas possible et ce n'est pas souhaitable. Mais cette prise de contact doit être raisonnée..... Nous ne prétendons pas dresser une digue totale, mais nous voyons la nécessité d'une digue de protection." [6]

Toutes proportions gardées, en tenant compte du milieu où notre vie intellectuelle est appelée à se développer, des influences que nous avons dû subir, c'est à peu près l'attitude que nous devons avoir vis-à-vis de la civilisation anglo-saxonne. Ce n'est pas tout à fait celle que nous avons eue dans le passé. Sans doute, jusqu'ici, c'est surtout par les moeurs, les coutumes, que l'anglo-saxonisme ou plutôt, ce qui pour plusieurs en est une dégénérescence, l'américanisme s'est infiltré dans notre vie nationale. Mais pour

[6] *La Revue universelle*, 1er janvier 1922.

secrète qu'elle ait pu être, son action n'en a pas été moins profonde. "L'Amérique, cette vivante antithèse de la civilisation athénienne," écrivait Louis Arnould, "a lancé par-dessus sa frontière nord, à l'assaut du Canada, ces bataillons plus redoutables que les autres, qui se nomment—outre hardiesse, énergie, respectabilité:—amour du lucre, réalisme pratique, vanité grosse, relâchement de la famille, excitation de la sensation, corruption politique et sans-gêne" [7]. Que ce contact avec nos voisins ait accentué quelques-unes de nos qualités françaises, il nous est permis de le croire; mais combien d'autres plus précieuses et plus caractéristiques de la race courent le risque de disparaître? Il y a là un discernement à faire et une lutte à organiser. Notre survivance française est à ce prix.

Dans cette organisation de notre vie intellectuelle que nous appelons de tous nos voeux, le contact, impossible à éviter avec la culture anglo-saxonne va nous offrir les mêmes ressources et nous exposer aux mêmes dangers. Il ne s'agit pas, comme disait Barrès, de dresser "une digue totale;" mais "une digue de protection" s'impose. Il y a, dans la culture anglo-saxonne, des éléments à caractère universel, humain, qu'aucun peuple n'a le droit de dédaigner; il y en a à caractère plus particulier qui peuvent s'adapter quand même à notre vie française; mais il y en a qui sont d'autant moins latins et français qu'ils sont plus anglo-saxons et américains; il y en a qui sont comme la source et la justification intellectuelle de cette morale, de cette façon de sentir, de cette conception de l'art, de l'action, de la vie qui nous ont déjà fait tant de mal. C'est contre ces derniers éléments qu'il faut dresser une digue de protection. Il faudrait tout un autre travail, et plus consi-

[7] *Nos amis les Canadiens*, p. 89.

dérable que celui-ci, pour montrer ce qui dans l'organisation de l'enseignement de nos voisins, dans leurs méthodes scientifiques, dans leur philosophie et leur littérature, peut s'incorporer avec profit à la substance de l'esprit français, et ce qui y reste absolument réfractaire. Il suffit d'avoir donné le principe selon lequel doit se faire ce discernement. L'application elle-même est une chose complexe, difficile; une chose sur laquelle sans doute l'expérience de demain projettera de plus abondantes lumières.

Ce qui est incontestable, en tout cas, c'est que le Canada "est par destination", comme disait M. Hanotaux, "le défenseur des origines françaises et latines." Et nous conclurons avec lui: "Restez attachés au sol, là d'où vient votre sève, là où sont vos racines, où est votre force. Si le Canada cherchait une alliance ailleurs qu'en France, il se délatiniserait." [8]

***

Notre vie intellectuelle sera, en second lieu, *canadienne*. Et si nous ajoutons ceci, ce n'est pas pour contredire ce que nous venons d'affirmer, mais bien pour le préciser davantage.

"Nous sommes une province de France," s'écriait un jour M. Montpetit, "la plus éloignée, la moins connue, la plus oubliée, mais une province de France quand même." [9] C'est, en effet, quelque chose comme cela. Mais personne n'ignore que l'âme française n'est pas tout à fait la même si on l'étudie en Provence, en Bretagne ou à Paris; personne n'ignore non plus que toutes ces nuances se retrouvent

[8] Cité par M. E. Montpetit : *Au service de la tradition française*, p. 91.

[9] *Les survivances françaises au Canada*, p. 44.

à leur tour dans la littérature du pays. C'est Brunetière qui soulignait chez les écrivains bretons, "quelque chose de plus local et de plus particulier, je ne sais quel génie du terroir, quelque chose d'autre et de plus original,"[10] et cela, au moment même où il prêchait contre la décentralisation.

S'il en est ainsi en Bretagne, à plus forte raison doit-il en être ainsi au Canada ? Il y a trois siècles que le pays agit sur le type français. Etablis dans ces régions si différentes de la France, en perpétuel contact avec les Anglais, soumis à des conditions de vie absolument nouvelles, il ne se peut pas que nous n'ayons été profondément modifiés. Et puis, on ne peut pas faire qu'il n'y ait un siècle et demi d'histoire entre la France et nous; un siècle et demi de crises politiques et intellectuelles pour la France, et, pour nous, de lutte obscure pour notre survivance. La France continue une histoire plusieurs fois séculaire, et nous commençons à peine la nôtre. Nous avons des souvenirs, des intérêts, des préoccupations et des espoirs qui ne sont plus tout à fait les mêmes. Si donc l'âme canadienne est une âme française, elle est une âme française avec des caractères distincts, particuliers, dont on doit tenir compte dans l'organisation de notre vie intellectuelle.

Une première conséquence, c'est que la culture française, en passant chez nous, doit chercher à s'adapter. Cela veut dire qu'elle doit tenir compte des croyances, des sentiments, des aspirations, qui font partie de notre âme nationale. Elle ne doit pas démolir, mais achever; elle ne doit pas nous détourner de notre voie, mais nous donner de nouvelles et de plus profondes raisons d'y persévérer.

---

[10] *Discours de combat :* 2e série, p. 33.

Cela veut dire encore, que dans l'introduction de la culture française chez nous, nous ne devons pas oublier que c'est un travail d'édification que nous faisons. Parmi ces richesses sans nombre que la France nous offre, tout n'est pas également apte à servir de base à une vie intellectuelle en formation. Il y a dans la philosophie, dans la littérature, dans l'art de France, à côté d'un élément éternel, un élément friable et éphémère, dont nous n'avons que faire. Je choisis un exemple qui m'est plus familier. Depuis Descartes, la philosophie française a connu toutes les aventures. Elle a édifié des systèmes sans nombre qui se sont tour à tour écroulés. Ces trois siècles de spéculation représentent sans doute l'un des efforts les plus intenses et les plus sérieux de la pensée humaine; mais il n'en reste pas moins vrai, qu'à aucune de ces étapes, la philosophie française n'offre un abri sûr et durable. Ce sont de simples tentes que la pensée en marche dresse pour un jour. Nous avons ici, au Canada, une philosophie qui est celle des deux plus beaux moments de l'humanité, une philosophie qui est à la base de toutes nos institutions religieuses ou sociales, une philosophie dont on prédit la renaissance dans l'Europe revenue de ses vieilles erreurs. N'est-ce pas suffisant pour que nous la préservions de toute infiltration moderne? Ne peut-il nous suffire d'être en communion avec la partie catholique, c'est-à-dire la partie la plus traditionnelle et peut-être la plus française de la France?

Passant maintenant de la philosophie à la littérature ou à l'art, ne pourrait-on pas faire entre les divers courants littéraires ou artistiques une distinction analogue? Il est désirable, sans doute, que l'élite intellectuelle chez nous prenne contact avec toute la culture française; mais il n'en est pas moins vrai que tout dans cette culture n'est pas à

importer, tel quel, sans discernement et sans discrétion. Et déjà c'est une première façon de donner à notre vie intellectuelle une orientation franchement canadienne.

Il en est une seconde. S'il est vrai, comme l'affirmait Brunetière, qu'il y a un "génie du terroir" pour les différentes provinces de France, pourquoi n'y en aurait-il pas un pour "la plus éloignée" ? Et s'il y a un génie canadien, pourquoi les ouvrages canadiens ne le reflèteraient-ils pas ? Dans ce moule travaillé par les siècles qui s'appelle la phrase française, qui nous interdit de mettre nos pensées et nos sentiments, nos préoccupations et nos rêves, nos façons de sentir et de voir et ainsi de les incorporer à la substance de l'esprit français ? "Et nous servirions la France en illustrant cette province qu'elle n'a pas perdue, par une renaissance inspirée, mais toujours possible, de son impérissable génie. Nous la servirons en chantant les clochers de chez nous, les paysages qui en sont les décors harmonieux, les humbles pleins de mérite, la légende même étrangement féconde, tout ce qui, n'étant qu'un coin de France, la contient pourtant toute entière, à la fois héroïque, tenace vaillante et généreuse." [11]

Et ne serait-ce pas le moyen de faire de notre littérature autre chose qu'un médiocre et fade décalque de celle de France ? "La grande puissance géniale, disait Emerson, consiste à souffrir que l'esprit de l'heure passe sans obstruction à travers la pensée." L'esprit de l'heure c'est le génie national, c'est lui qui inspire les chefs-d'oeuvre. Et c'est parce qu'il y a un génie canadien, qu'une littérature ou un art canadien sont possibles, qu'il faut les désirer et, en les désirant, tâcher de les faire naître.

---

[11] M. Ed. Montpetit : *Les survivances françaises au Canada*, p. 45.

* * *

En dernier lieu, notre vie intellectuelle sera *catholique*. Elle sera catholique d'abord parce qu'elle sera française. "Tout ce que nous ferons, tout ce que nous laisserons faire contre le catholicisme," écrivait Brunetière,[12] "nous le laisserons faire et nous le ferons au détriment de notre influence dans le monde, au rebours de toute notre histoire, et aux dépens enfin des qualités qui sont celles de l'âme française."

Elle sera catholique encore parce qu'elle sera canadienne. Notre pays est né d'une pensée d'apostolat. C'est à la foi qu'il doit le bienfait de sa survivance et elle reste, à l'heure actuelle, son plus solide rempart contre les idées et les moeurs de nos voisins, le gage de son prestige et de sa durée. Tout ce que l'élite intellectuelle de demain ferait contre la foi ancestrale, qu'elle sache bien qu'elle le ferait, — pour me servir des mots de Brunetière,— au détriment de notre influence en Amérique, au rebours de toute notre histoire, et aux dépens des qualités qui sont celles de l'âme canadienne.

Notre vie intellectuelle sera catholique enfin parce que nous voulons qu'elle soit féconde et qu'elle dure. Il faut à la base de toute civilisation qui s'édifie, un ensemble de vérités indiscutables et indiscutées qui nous éclairent sur le mystère de notre destinée ici-bas, qui fournissent à ces grandes institutions de la société, de la famille, de la morale, une raison d'être plus haute qu'elles-mêmes; un ensemble de vérités qui soient et le point de ralliement de tous les esprits travaillant dans le vaste champ de la culture humaine et le moyen de coordonner, d'unifier leurs efforts;

---

[12] *Discours de combat,* 1ère série, p. 193.

un ensemble de vérités dont la lumière se projette sur toutes les routes de l'esprit pour le guider, le préserver contre les fantaisies, et le protéger de l'erreur. Or, y a-t-il, en dehors de l'Eglise, une vérité indiscutable et indiscutée ? Dès que la religion est méconnue, toutes ces données de la raison naturelle qui formaient comme la charpente séculaire de la civilisation européenne, s'écroulent une à une. La philosophie et la science continuent leur effort, mais un effort dispersé, marqué par des avances et des retours, des incertitudes et des tâtonnements. C'est un sable mouvant sur lequel on ne peut rien construire d'éternel.

Un vieux cliché qui sert encore à certains esprits attardés dans le passé, c'est que la foi et la science ne sont guère compatibles, que l'une met fatalement des entraves à l'autre. C'est ignorer que la science se renferme tous les jours davantage dans le domaine du relatif; par delà il y a celui de l'absolu rationnel où règne la philosophie; plus loin encore le surnaturel qu'illumine la foi. Maîtresses absolues sur leur propre terrain, reconnaissant sur les terrains mixtes la hiérarchie des certitudes, la science, la philosophie et la foi ne sont pas faites pour se nuire, mais bien pour s'entr'aider et marcher de concert à la conquête de l'unique et éternelle vérité. Ce sont les trois parties maîtresses de l'édifice spirituel, et tout édifice auquel il en manque une est un édifice inachevé ou un édifice en ruines.

Nous sommes sans contredit l'un des peuples les plus croyants du monde. Nous en avons la fierté et nous avons raison. Il nous reste à enraciner profondément cette foi dans notre âme, à en pénétrer toute notre vie, notre vie intellectuelle, comme notre vie morale et notre vie publique. C'est à cette condition et à cette condition seule qu'elle sera féconde. Notre vie intellectuelle et notre vie religieuse ne se

prêteront un secours réciproque qu'à condition de se pénétrer mutuellement, de rester indissolublement unis et de s'élever ensemble vers la lumière.

***

Dans une étude aussi brève, nous avons dû nous contenter d'effleurer en passant quelques-uns des aspects de ce vaste problème. Les lecteurs de l'*Action française* à qui ces idées sont familières, en achèveront en eux-mêmes le développement.

Cette vie intellectuelle, créatrice de pensée et créatrice de beauté, dont on peut dire qu'elle sera la suprême conquête de notre race, l'*Action française*, depuis sa fondation, l'appelle de ses voeux. En faisant, cette année, de cette même vie, la condition d'une grande espérance, elle nous apporte une raison nouvelle d'en hâter la pleine réalisation. Tenons nos yeux fixés sur cet idéal et bientôt, peut-être, verrons-nous monter à l'horizon l'aube du jour longtemps attendu.

Fr. M.-Ceslas Forest, O.P.

NÉCESSITÉ DE LA HAUTE CULTURE PHILOSOPHIQUE

Pour souligner la belle et solide étude du Père Forest sur *La préparation intellectuelle* à notre avenir politique, nous reproduisons cette réflexion que le Père de Grandmaison vient d'inscrire en marge du *Stupide dix-neuvième siècle* de Léon Daudet :

"La faiblesse congénitale du dix-neuvième siècle, son impuissance à remonter le courant révolutionnaire, même sur le terrain politique, et en dépit des penseurs clairvoyants, réactionnaires de droite ou de gauche, de Maistre à Maurras, de Bonald à Comte, de Balzac à Bourget, qui ne lui ont jamais manqué; sa médiocrité en résultats généraux et durables, nonobstant la grandeur de ses réussites dans le domaine des sciences particulières, de la littérature et de la critique, tous ces traits s'expliquent, selon nous, en dernière analyse, par l'absence d'une métaphysique une et véritable. Elle a manqué à tant d'esprits distingués et puissants comme pourrait manquer la formation classique, grecque et latine aux écrivains et aux orateurs d'une époque donnée dans nos pays d'Occident. Qu'on veuille bien peser la comparaison, qui est ici raison". (*Les Études*, 5 août 1922.)

CHANSON DU PAYS

Poème inédit

L'onde brille comme un miroir,
Où l'oeil divin aime à se voir;
Le ciel est pur comme un lac pâle.
La nuée a des tons d'opale,
Et les monts d'ardentes couleurs;
Les parfums des vallons en fleurs
Inondent la route et l'espace:
C'est l'âme du pays qui passe ! . . .

Derrière la verte forêt
L'infini du ciel apparaît,
Et l'immensité se déroule
Comme une intarissable houle...
Sur les rivages où tout dort
Passe le large vent du nord,
Le grand vent rigoureux et libre:
C'est l'âme du pays qui vibre ! . . .

Quand juillet reparaît enfin,
On voit dans les sillons sans fin
Onduler les moissons fécondes,
Ployant sous leurs parures blondes;
Océans d'or, fleuves d'épis !
Du fond des côteaux assoupis
Monte une voix qui nous enchante:
C'est l'âme du pays qui chante ! . . .

Le dimanche, dès le matin,
Au loin, au loin, l'écho lointain
Apporte une rumeur sublime,
Qui s'envole de cime en cime,
Et qui , sous le chaste ciel bleu,
Célèbre la gloire de Dieu,
Dans une douceur infinie:
C'est l'âme du pays qui prie ! . . .

Mais quand novembre, mois des morts,
Chargé de deuils et de remords,
Revient frapper à notre porte,
Suivi de la triste cohorte,
Du sein des champs, du sein des flots,
S'élèvent de larges sanglots,
Et le glas résonne à cette heure:
C'est l'âme du pays qui pleure ! . . .

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

UNE PETITE SŒUR LOINTAINE [1]

Des continents et des océans séparent l'Ile de France, communément appelée Maurice, du pays que Pierre Boucher, dans son livre dédié à Colbert, dénommait ainsi: "La Nouvelle France, vulgairement dite le Canada."

Entre les destinées de l'immense territoire conquis sur les Peaux-Rouges et celles de la petite île trouvée déserte au fond de la Mer des Indes, il y a cependant plus d'une analogie.

L'Ile de France et la Nouvelle-France sont les filles de la même Mère et ont reçu le même baptême. Elles sont nées de l'apostolat civilisateur pour lequel la France et l'Eglise ne faisaient qu'un.

---

[1] Note de la rédaction:

On inaugurera prochainement à Québec une statue à Pierre Boucher. Un descendant de l'illustre ancêtre, M. Anatole de Boucherville, descendant lui-même d'une branche de la famille émigrée à l'île Maurice, assistera à l'inauguration au nom des de Boucherville de Maurice et de France. M. Anatole de Boucherville raconte ici lui-même, et l'on verra de quelle façon émouvante, l'histoire de sa petite patrie et de sa glorieuse famille. L'*Action française* est heureuse de publier ces pages d'un écrivain qui a si noblement continué la gloire et les traditions de sa lignée. Voici, du reste, quelques notes biographiques que veut bien nous fournir sur M. Anatole de Boucherville, un de ses parents canadiens :

"Créé par le Pape Léon XIII, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et décoré de la croix de *Pro pontifice et ecclesia,* l'un des principaux fondateurs de l'Union catholique de l'île Maurice dont il fut le président, inspecteur en chef des écoles catholiques, membre du conseil d'éducation, fondateur de la société d'Émulation intellectuelle de la colonie, membre de la société de géographie de Paris, fondateur et directeur du *Journal du Soir,* fondateur et directeur de la *Croix du Dimanche* et directeur jusqu'à juin dernier de *Croix et Patrie;* ancien président de la société Saint-Vincent de Paul de Curepipe, fondateur et président du cercle d'études et de conférences de l'union catholique, ancien assistant-secrétaire du gouvernement colonial, puis conseiller municipal de Port Louis, etc., En un mot c'est une des plus belles, des plus hautes intelligences de l'île Maurice, pour ne pas dire la plus belle; âme généreuse, cœur dévoué aux plus grandes et aux plus nobles causes, comme l'est l'*Action française* au Canada".

Lorsqu'un officier français, en 1721, prit possession de l'Ile que les Hollandais avaient appelée Mauritius et abandonnée, il lui imposa le nom d'Ile de France et fit ériger sur le rivage une grande croix, sur laquelle étaient gravées des fleurs de lys, suivies d'une inscription se terminant ainsi:

Tubet Gallia hic stare crucem.

La France voulait, ordonnait que le christianisme implanté là, sous son égide, fût indéracinable.

En Amérique, comme l'a si bien exposé M. l'abbé Groulx dans la conférence qu'il a faite en Février, à Paris, à la corporation des Publicistes chrétiens, la force française ne s'est établie que pour servir le catholicisme.

Il n'est pas besoin de rappeler ce que l'Eglise a fait, non seulement pour le Canada, mais pour l'Amérique entière. Son oeuvre à l'Ile Maurice ne pouvant guère être connue ici, nous allons l'esquisser.

Dès que s'établirent les premiers colons, des missionnaires lazaristes leur furent envoyés. Des concessions de terres leur ayant été octroyées, ils concoururent au défrichement et à la mise en culture du pays, et furent assurés de ressources pour les besoins du culte. En 1792, l'administration locale, voulant singer ce qui s'était fait en France, décida de prendre possession de ce que l'on appelait les terres curiales et de mettre à la charge de l'Etat l'entretien du clergé et l'assistance aux pauvres. Le nouvel état de choses ayant été régularisé par un concordat, un budget du culte fut établi.

Lorsque l'Angleterre s'empara de l'île en 1810, il fut stipulé dans l'acte de capitulation que la colonie conservait ses lois, sa religion, sa langue, de sorte que le système concordataire fut maintenu . Il est encore en vigueur.

Le clergé n'a pas eu seulement à pourvoir aux besoins spirituels de la communauté chrétienne constituée par les colons. Il était appelé à évangéliser les Africains introduits au moyen de la traite pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie. Autant que son insuffisance numérique le lui a permis, il a donné aux malheureux esclaves des notions de religion et de morale. Mais lorsque l'affranchissement est arrivé, il restait une oeuvre immense à accomplir. Heureusement un missionnaire de la Congrégation du St-Esprit (dont le procès en béatification se poursuit), le Père Laval , entreprit de christianiser cette population. Il forma des catéchistes, multiplia les chapelles rustiques, se fit tout à tous; et il eut des émules et des successeurs, de sorte que toutes les classes d'origine africaine sont aujourd'hui catholiques. Les prosélytes qu'ont faits les ministres protestants sont en très petit nombre.

Les classes supérieures n'ont pas été négligées. Des ecclésiastiques d'un grand mérite ont fortifié chez elles la foi et la piété et la religion est en honneur chez toutes les familles respectables.

Le clergé a été et est grandement aidé par des congrégations religieuses vouées surtout à l'enseignement, mais il est trop peu nombreux. La difficulté de le recruter au dehors a décidé l'évêque actuel, Mgr Murphy, à créer un Séminaire. Un certain nombre de jeunes Mauriciens s'y préparent déjà au sacerdoce.

Un autre apostolat s'impose, celui dont a besoin la population indienne, qui forme les deux tiers de la population totale de l'île. Plus ou moins déracinée de ses croyances et de ses traditions, elle arrivera, si elle ne devient pas chrétienne, à ne plus connaître de frein moral. Convertir les adultes est presque une impossibilité, mais on préparerait un meilleur avenir au moyen d'écoles, qui

seraient en partie agricoles et industrielles, d'orphelinats, de salles d'asile, de patronages, d'oeuvres charitables et sociales. Les bonnes dispositions des Indiens sont marquées par ce fait que, tout en restant païens, ils vont nombreux au tombeau du Père Laval, pour demander des grâces, des guérisons.

Bien que l'on rencontre çà et là des mosquées, des temples hindous, et aussi des églises protestantes , la colonie est, comme le Canada, profondément catholique. L'arbre de la Croix étend ses rameaux, répand sa bienfaisante influence même sur ceux qui ne savent pas quels fruits de vie il produit.

Et, de même aussi que le Canada, le pays est resté foncièrement français. Il l'est par les sentiments, la mentalité et surtout par la langue; non seulement on ne parle que le français dans les classes cultivées, mais le patois qui est pour la masse de toute origine une monnaie courante d'échange, est dérivé du français. Malgré les persévérants efforts tentés pour l'implantation de l'anglais, cette langue ne sert qu'à des usages officiels. Tous les voyageurs qui ont passé à Maurice ont ratifié cette définition donnée par un Gouverneur: une Colonie française administrée par des Anglais.

De même donc que les Canadiens, les Mauriciens sont restés fidèlement attachés à leur patrie d'origine. Ils ont même réussi à faire, dans une certaine mesure, partager leurs sentiments à des populations de provenance étrangère. Il est vrai qu'ils n'ont pas eu, comme les Canadiens, à soutenir, pour la défense de leur patrimoine national, des luttes héroïques, qu'ils n'ont été en opposition avec aucun autre groupement européen important, la plupart des Anglais, venus comme fonctionnaires ou pour gagner de l'argent, n'ayant été que des oiseaux de passage. Mais

l'absence d'institutions représentatives, d'organisation politique les a mis dans des conditions d'infériorité. Maurice est une "Crown colony" et le régime autocratique permet au Gouverneur, on l'a vu dernièrement, de supprimer aussi bien la liberté de la Presse que celle de la parole.

Aux points de ressemblance si frappants qui invitent le majestueux Dominion à tendre à la petite île lointaine une main amie s'ajoute un trait-d'union familial. Des familles de l'Ile Maurice sont apparentées, de même que des familles de France, à un groupe important de familles canadiennes et revendiquent avec lui l'honneur de descendre de Pierre Boucher, à qui un si juste hommage va être rendu.

La transplantation, à si grande distance, d'un rejeton de l'arbre canadien-français, mérite d'être expliquée.

* * *

Louis René Boucher de Boucherville, petit-fils du fils aîné de Pierre Boucher, était entré à 12 ans, en 1748, au Service du Roi, en qualité de cadet, dans la compagnie de la marine détachée du Canada. En 1752 il fit la campagne de la Belle-Rivière et l'année suivante, envoyé en Acadie, il y resta jusqu'à la prise de Beauséjour, où il fut blessé d'un éclat de bombe. Nommé enseigne en second en 1755, il fit les campagnes des deux années suivantes et reçut le brevet d'enseigne en pied en 1757. L'année d'après il fut envoyé à l'Ile Royale, sous M. de Boishébert. Il revint ensuite à Québec où il prit part à la bataille du 13 septembre 1759. Il y fut blessé et fait prisonnier.

Libéré ou évadé, il ne voulut pas rester dans un pays qui lui était cher, mais qui avait passé sous la domination anglaise, et il se rendit en France. Embarqué à Bordeaux il eut la mauvaise chance, le vaisseau sur lequel il se trouvait

ayant été pris par un croiseur anglais, de devenir de nouveau prisonnier et d'être emmené à Plymouth. Au moyen d'un échange il put rentrer en France. Le traité par lequel la France abandonnait le beau domaine qu'elle devait à l'énergie et à l'héroïsme de ses fils ayant été signé, Louis René de Boucherville fut averti par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris qu'il avait à retourner au Canada, sous peine de voir confisquer le patrimoine qu'il y possédait. Il n'hésita pas à répondre qu'il sacrifierait tout plutôt que de cesser d'être Français. La création d'un régiment des îles de France et de Bourbon ayant été décidée en 1766, il y fut incorporé avec le grade de lieutenant. Ce régiment n'était pas destiné à tenir garnison; il devait prendre à la guerre maritime une part active. M. de Boucherville fit dans la Mer des Indes de nombreuses campagnes et, en 1772, il était nommé capitaine et commandant de la 8ème compagnie.

En 1775, ayant pris part à 69 combats où il avait, à deux reprises, reçu de graves blessures, il reçut la croix de Saint-Louis. Ayant atteint sa 41ème année, il voulut se créer un foyer et épousa à l'Ile de France une jeune fille de 15 ans, Mlle Drouet. De cette union devaient naître neuf enfants. La plupart se sont mariés et ont laissé de nombreux descendants.

Ce mariage ne devait pas être le terme d'une carrière déjà glorieuse. En 1782 le capitaine de Boucherville s'embarqua avec le 4ème bataillon de son régiment pour aller combattre dans l'Inde sur l'escadre commandée par le Bailli de Suffren.

Les Anglais, ayant compris que l'Ile de France était la clef de l'empire de l'Inde, organisèrent une expédition colossale pour s'emparer de la petite île qui n'était défendue que par une poignée de soldats et quelques volontaires.

Après que le célèbre combat du Grand Port eut couronné une belle épopée maritime, le général Decaen dut capituler, mais jamais capitulation — Napoléon lui-même l'a déclaré —ne fut plus glorieuse. La garnison était rapatriée avec les honneurs de la guerre et la conservation de leurs lois, de leur langue, de leur religion, de tous leurs biens, était assurée aux habitants. Agé alors de 75 ans, entouré d'une grande famille, M. de Boucherville dut se résigner à voir flotter le drapeau sous lequel il n'avait pas voulu vivre. Mais le Gouverneur, Sir Robert Farquhar, l'entoura des plus grands égards et lui demanda de conserver le poste de Commandant de la Rivière Noire, quartier où se trouvaient ses propriétés.

M. de Boucherville vécut quinze années encore et s'éteignit le 14 Octobre 1825, à l'âge de 90 ans. Le journal semi-officiel de l'époque lui consacra une longue nécrologie. Après avoir rappelé sa carrière héroïque, il a tracé de sa personne et de son caractère cette peinture touchante:

"M. de Boucherville était remarquable par une taille avantageuse, par son attitude vraiment militaire. Il l'était également par la politesse de son langage et de ses manières, par une simplicité de moeurs et une franchise naturelles au pays de sa naissance. La sérénité de son âme se reflétait sur tous ses traits. Accoutumé à braver l'ennemi en face, il eût craint d'offenser un enfant. Il se présentait avec cet air tranquille, cette noble assurance d'un guerrier qui sait qu'il est né pour servir son pays et son roi et que son devoir est de mourir pour eux..." [1]

---

[1] Les détails biographiques qui précèdent ont été puisés dans l'Histoire, encore inédite, de Pierre Boucher et de sa descendance, œuvre de longue patience et de conscience scrupuleuse, entreprise par M. Louis Dugas, de l'Isère. Arrière petit-fils par sa mère, née de Boucherville, de Louis-René, M. Dugas a eu notamment pour collaborateur M. Montarville de la Bruère, directeur des Archives publiques du Canada.

Bien digne de devenir à son tour un grand arbre était donc le rameau détaché du tronc si solidement implanté par Pierre Boucher dans le sol de la Nouvelle France.

L'ambiance d'une colonie dite de la Couronne—titre qui devrait être un honneur et qui n'a rien d'honorable, a été naturellement moins favorable au développement de la race que la terre où un peuple homogène a pu vaillamment lutter pour ses foyers et ses autels. Mais, qu'ils soient Mauriciens ou Canadiens, les descendants de Pierre Boucher ont ceci de commun avec leurs cousins demeurés au vieux pays qu'ils sont presque tous restés fidèles à la religion et à la patrie. Unis, même si l'immensité des océans les sépare, dans l'hommage qui va être rendu à leur admirable ancêtre, ils démontreront que le sang est plus fort que l'eau.

Mais ce n'est pas seulement l'union d'une famille qui sera solennellement consacrée. C'est de tous les Canadiens français que nous attendons qu'ils considèrent les Mauriciens comme des frères. Ils voudront sympathiser aux aspirations de l'île lointaine. Le petit peuple jeté par la force hors de sa voie, et qui ne peut que languir et dépérir sous un régime anormal, a tressailli lorsqu'il a entendu les premiers hommes d'Etat du monde proclamer le principe de *self determination*, le droit qu'a toute communauté de vivre sa propre vie. Il a tendu les bras vers la France et lui a crié: "Je suis de votre sang, reprenez-moi!"

Des voix autorisées, en France, ont fait écho à cet appel. Au Sénat, un discours éloquent a été prononcé par M. Réveillaud, un des historiens du Canada. De nombreuses municipalités, des Chambres de Commerce ont appuyé la demande. D'excellents articles, dans les revues, les journaux les plus influents, des conférences en ont démontré le bien fondé. Mais le Gouvernement de la République

ne s'est pas encore décidé à agir. Il attend que d'autres questions soient résolues. Ne serait-il pas d'une meilleure politique de mettre sur le tapis toutes les difficultés pendantes et de faire disparaître pour l'avenir tous les sujets de mésintelligence, de froissement ?

L'opinion publique , au Canada, est à la fois éclairée et modérée. Elle serait d'un grand poids, tant en France qu'en Angleterre.

L'intérêt porté par les Canadiens à la petite sœur des Tropiques mettrait au coeur de celle-ci une gratitude ineffaçable.

Anatole de BOUCHERVILLE.

POUR LE MOIS PROCHAIN.

Nos lecteurs liront, dans notre prochaine livraison, un article sur la dernière Semaine sociale d'Ottawa et un autre sur le *Problème industriel,* compte rendu du dernier congrès de l'A. C. J. C. L'*Action française* ne perd jamais une occasion d'attirer l'attention de ses lecteurs sur ces sortes de manifestations. Nous sommes avec toutes les propagandes d'idées qui préparent notre pleine autonomie et qui feront régner, chez nous, dans tous les domaines, l'influence des principes catholiques.

MOT D'ORDRE DE LA DERNIERE HEURE.

*L'*Action française *ne fait pas de politique. Mais le problème que l'heure vient de poser dépasse la politique. Au nom du mouvement de pensée que nous représentons, nous protestons contre toute action qui porterait atteinte à la neutralité absolue du Canada dans le présent conflit anglo-turc.*

J'AI TROUVÉ SUR MA TABLE.....

AUTOUR DU METIER: abbé Emile Dubois [1].

Vous en savez autant que j'en pouvais connaître en apercevant ce livre pour la première fois, si vous n'en avez jamais encore entendu parler. Sans doute le nom de l'auteur flotte-t-il avantageusement dans notre atmosphère littéraire, mais il a fallu m'apprendre que c'est celui d'un professeur éminent du collège de Saint-Thérèse, déjà connu parmi nos meilleurs hommes de plume et de pensée. Mais là s'arrêtaient les renseignements du mauvais Montréalais que je suis, et j'en fais ma coulpe avec un regret profond. Car depuis, j'ai laissé me parler ce livre et cet auteur, et désormais M. l'abbé Dubois compte un lecteur fidèle et respectueux de plus. Je le défie de rien écrire dorénavant dont je ne cherche à m'approcher par tous les moyens. Les cerveaux meublés avec goût et abondance ont ainsi une force d'attirance à laquelle on ne peut plus échapper après l'avoir une fois ressentie. Et quel est ce besoin du coeur humain de conserver toujours dans son voisinage, dans son orbite, ce qui lui a une fois parlé comme il aime qu'on lui parle, c'est-à-dire rendant un son de vie sincère ? Je ne suis pas ici pour l'expliquer, heureusement pour le lecteur, mais faisons notre oeuvre et voyons ce que l'on rencontre autour du "métier" d'abord énigmatique dont parle la bonne et franche voix régionale qui s'élève à Blainville.

La vignette qui orne le couvert vous dit tout de suite qu'il s'agit du bon vieux "métier à catalognes" de nos

---

[1] 1 vol. 6 x 9, 192 pp. Bibliothèque de l'*Action française*, 1922, 75 sous.—Edition de luxe sur papier teinté, numéroté à la presse, $1.25.

vraies rurales, qui tissent encore, Dieu merci. En tout cas, c'est un métier bien canadien, autour duquel on cause ou plutôt l'on écoute un auteur disert et savant raconter d'un ton posé une variété de choses instructives et douces à la fibre canadienne de chacun de nous. Mais il y a, avant d'entrer, une inscription qui nous situera tout de suite dans la manière de l'auteur et son intention, et que nous lirons avec respect: "A la mémoire de celle dont les doigts agiles, infatigables, sur un large métier de chêne, ont tissé amoureusement la solide étoffe du pays de mes habits d'enfance, ma mère, je dédie à mon tour ces rudes pièces d'étoffe du pays, cousues entre elles, simplement, par le fil d'or de l'amour pour les vieilles gens et les vieilles choses de chez nous."

Le moyen d'entrer là-dedans autrement que chapeau bas et tête penchée, presque avec timidité? Heureusement, un mot de trop s'y est glissé, qui nous permet une observation critique, sans quoi ce serait à s'enfuir comme devant une intime réunion de famille où l'on n'est pas invité. C'est à savoir le mot "rude" qui se trouve là-dedans sans le moindre droit. Il en sortira ou bien nous resterons, pas plus intrus que lui. Et comme l'on voit bien qu'il s'obstinera, nous voilà dans la place et pressés de regarder tout autour . . .

* * *

Il y a d'abord une préface dont trois lignes nous diront de quoi il s'agit au cours du volume: "M. l'abbé Dubois . . . n'a nullement la prétention de viser à la grande écriture ou à la grande histoire telle que nous la servent les Groulx et les Chapais. Son ambition est plus modeste . . . Il s'en va furetant les petits coins où l'âme des anciens s'est accrochée . . . et il finit par entendre des leçons dont il

nous fait part simplement et chaudement... D'autres fois il nous sert des études critiques que lui ont suggérées ses lectures historiques. Et là encore il trouve moyen de nous plaire et de dégager des leçons de fierté, utiles à tous.

"L'âme des anciens... lectures historiques..." on commence à penser aux "Anciens Canadiens" et à la "Naissance d'une race;" et ce n'est pas si mal deviné, ainsi que le révèle tout de suite la table des matières. Aubert de Gaspé y figure en effet avec M. l'abbé Lionel Groulx, M. Adjutor Rivard, M. Thomas Chapais, M. Henri d'Arles, puis il y a des chapitres qui s'intitulent quelque chose comme "l'âme de notre histoire," etc, auxquels on ne peut s'empêcher de donner en passant un coup d'oeil interrogatif. Il y est répondu d'un mot: le souffle de Dieu dans notre histoire, c'est-à-dire sa paternelle protection. Elle s'est fait sentir de bien des façons (p. 125); "Le doigt de Dieu est là et il frappe d'insuccès toute tentative de colonisation, car l'âme de Cartier n'est pas celle de ses successeurs. C'est Roberval en 1543, avec ses repris de justice, qui essaie mais en vain d'implanter une colonie au Cap-Rouge c'est le marquis de la Roche, en 1598, qui laisse ses forçats dans l'île de Sable; c'est Chauvin en 1599, de Chastes, de Monts en 1603, qui n'ont pas plus de succès que leurs prédécesseurs: leurs recrues se composent de huguenots et leur entreprise est avant tout une affaire d'argent. Ce ne sont pas les ouvriers que Dieu a marqués pour jeter la pierre angulaire de la nation canadienne." Et voilà comment, ajoute Champlain, les entreprises qui se font sans fondement réussissent toujours mal." Le fondateur de Québec, et Chomedy de Maisonneuve, ne se prêtaient pas à ce reproche, et leur oeuvre fut entourée de succès et de bénédictions. Telle est la conclusion d'un chapitre qui élève l'âme et grandit la fierté du Canadien, par un ferme

rappel de la noblesse de ses origines, ainsi que la protection qu'il a reçue au bon moment contre les souffles desséchants de la Révolution. "Dieu permit que la France nous cédât à l'Angleterre au moment où elle allait se séparer de tout un passé qui avait été sa force et sa vie. Le vieil arbre français allait être secoué par les tempêtes: le jeune rameau plein de vie, planté sur les bords de notre fleuve, fut épargné..."

Et par centaines de mille, aujourd'hui, se vend l'oeuvre d'un jeune Français racontant de quelle façon le rameau a grandi et s'est fortifié, loin de certains souffles délétères. Les enfants bien nés ont comme cela souvent des façons de faire la morale en exemple aux vieux parents qui ont bifurqué...

* * *

Dirai-je qu'il y a ici sur Philippe Aubert de Gaspé un chapitre délicieux? Le sujet, évidemment, s'y prêtera toujours, mais M. l'abbé Dubois a su en tirer des effets nouveaux, de charme et d'intérêt. On y trouve sur la vie et la carrière de Gaspé un récit et des lumières qui le rendent plus familier, et tout ensemble plus cher encore à tout coeur canadien. Et cette carrière est résumée en fin d'étude en quelques lignes sobres et fortes: "De cette vie si variée et de cette oeuvre si précieuse se dégagent pour nous de solides leçons. De Gaspé est un écrivain original et canadien. Il s'est mis en face des spectacles de notre nature grandiose pour en peindre les mille aspects changeants et en saisir les voix harmonieuses; il est allé au peuple, il a écouté ses conversations et nous les a rapportées embellies, mais dans une langue forte, savoureuse. Aussi on peut dire quand il raconte une légende: "Quel aimable conteur;" quand il décrit un paysage: "Quelle fraîcheur

et quelle émotion;" quand il analyse le coeur humain: "Quel fin psychologue." Il nous apprend à voir les choses canadiennes."

Aubert de Gaspé a eu des successeurs, amoureux comme lui de l'âme pittoresque de notre pays et de son peuple, et cela nous vaut entre autres bénéfices des historiens comme M. l'abbé Groulx et M. Thomas Chapais, sans parler de poètes comme M. Rivard et l'auteur déjà nommé des célèbres *Rapaillages*. Il en est parlé du reste "Autour du métier," dans des termes dont nous extraierons les suivants , qui résument le reste:

"L'auteur, (M. l'abbé Groulx) a écouté la leçon des érables; à l'âme des vivants il mêle l'âme des morts. Son oeuvre est celle d'un patriote, elle gardera l'avenir. Comme nos fiers érables, plongeant leurs racines dans l'humus des grands érables morts, il chante l'âme et la romance des aïeux. Il aime nos gens, simples, pieux; l'"habitant," ce héros d'idéal, de courage et de simplicité, fondateur de pays et fondateur de race, pionnier de la civilisation et pionnier de la foi, ancêtre qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et de l'autre élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé. Toute l'histoire de nos ancêtres en raccourci, dans leur vie humble, familière, mais rehaussée de toute la noblesse de la vie surnaturelle qui imprégnait

"Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux."

* * *

M. Thomas Chapais s'est taillé dans les lettres une telle distinction que l'on oublie en le mentionnant de lui

accorder les titres auxquels il a droit. Ne serait-ce pas le diminuer, en effet, que de l'appeler simplement le sénateur Chapais ? Tel est bien, assurément, l'opinion de M. l'abbé Dubois, qui consacre un chapitre plein d'observations déférentes à l'auteur de "Talon," "Montcalm" et du récent "Cours d'histoire du Canada." Nous sommes ici en présence de deux compétences, M. l'abbé Dubois étant lui-même professeur d'histoire, ainsi que l'on s'en aperçoit souvent "autour du métier," et dans les appréciations qu'il fait de l'homme devant lequel il s'incline en connaisseur. "M. Chapais est maître de son sujet, dit-il, et le traite en main de maître. Il garde pour lui la poussière des vieux documents et l'ennui de leur lecture. Il donne au lecteur la joie d'une pensée forte, précise, qu'appuie, de temps à autre, une citation heureuse. A ce point de vue, le cinquième cours, qui nous introduit au parlement impérial au jour de la discussion de l'Acte de Québec, est un véritable chef-d'oeuvre."

Il faut lire en entier ce chapitre comme les autres, sous peine d'être passé, sans tourner la vue, à côté d'une riche moisson de connaissances et de précisions nouvelles sur un fond qui est nôtre, et nous doit concerner au-dessus de tout autre dans le domaine humain. Nous n'avons fait qu'effleurer imparfaitement l'oeuvre diserte et bien parante de M. l'abbé Dubois, n'ayant même pas mentionné encore, les "bribes d'histoire" palpitantes que sont par exemple l'*Oiseau bleu* et "Sur la route de Carillon." qui font vibrer la fibre nationale de la plus haute fierté patriotique. Aussi bien faut-il renoncer à établir un inventaire exact des richesses d'émotion et de savoir qui se trouvent ainsi tout autour du métier filialement vénéré par M. l'abbé Dubois. Les lecteurs nombreux qu'il a déjà lui ont élevé un bien plus riche monument de reconnaissance que nous

ne saurions le faire en y prolongeant notre agréable flânerie.

* * *

L'espace nous manque maintenant, nous le regrettons, pour parler d'une autre jolie publication, les savoureux *Coquillages* du Fr. Bernard, C.S.V. qui ont déjà reçu de la presse et du public l'accueil le plus favorable, et, vraiment , le mieux mérité. Comme l'a dit élégamment son préfacier, M. L.-P. Desrosiers, tout le menu bruit de la vie circule dans ces pages remplies de saine réflexion et de bonne et sûre observation. On y perçoit des mouvements de l'âme notés d'un crayon sûr, et des envols qui atteignent les cimes les plus hautes. Ame de poète rendant un son de cristal fin, celle de *Marius,* car c'est ainsi qu'il a voulu signer — nous avons tous eu trente ans, et rêvé de Provence — l'âme de Marius s'est exprimée en des articulets qui sont comme des chants entendus à travers la campagne, en même temps que le bruissement sec de la pierre sur les faulx affûtées. Nous apprenons que l'auteur fera prochainement un voyage d'étude en Europe; il n'y entendra pas d'accents plus sincères, c'est-à-dire plus près de la Beauté pure, que ceux qu'il nous traduit dans ses fidèles et délicats *Coquillages.*

Ernest BILODEAU.

CE QUI VAUT MIEUX QUE PROPAGANDE

On parle souvent de propagande à l'étranger, et c'est très bien. Mais d'abord agissons et grandissons. Quand nos poètes, nos historiens, nos penseurs propageront, à travers le monde, avec le prestige du grand art, les formes originales de notre vie; quand nos valeurs industrielles, financières seront disputées sur les marchés, sans aucun camouflage pour en masquer la provenance; quand nous serons un peuple de dix millions d'âmes, nous serons tout de même un fait que l'on ne pourra pas escamoter.

LA PROPAGANDE EN FRANCE

L'on a pu lire, dans le dernier numéro de la revue l'appel pressant du Comité de propagande canadienne-française à Paris. Une vérité se fait jour à travers les divers rapports que le Comité voulut confier depuis un an, à l'*Action française*, et c'est l'immensité de la besogne qui s'impose là-bas.

Il faut dire les choses comme elles sont: le Canada français est profondément inconnu en France. Ce n'est pas là méconnaître les nobles amitiés qui honorent notre pays. En cherchant bien, on trouverait même à Paris quelques spécialistes des choses canadiennes. Mais il est temps de se dire qu'une élite est une élite et que parler en pareil cas, de milliers d'individus, c'est commettre une grave hyperbole. Ces connaissances mêmes du Canada qu'il faut accorder à un petit nombre, combien, s'il fallait les contrôler d'un peu près, nous apparaîtraient plus légères que l'impondérable. Mes amis du Comité de propagande n'ont pas oublié l'exclamation de surprise qu'arrachaient invariablement aux auditeurs de nos conférences, des notions aussi élémentaires que la superficie du Canada ou du Québec ou les statistiques de la population canadienne-française. Et qu'était-ce s'il fallait élargir la somme de ces connaissances jusqu'à un résumé de notre histoire et de notre situation présente ?

Mais à côté de ceux qui nous connaissent mal ou ne nous connaissent qu'à demi, il y a ceux qui ne nous connaissent point du tout, qui ignorent jusqu'au fait même de notre existence; et ceux-là, avouons-le, quoi qu'il en coûte à notre vanité, sont la majorité des intellectuels

et la grande masse, pour ne pas dire la totalité du peuple. Cette opinion ainsi formulée paraîtra sévère, je le sais, à quelques-uns de nos amis de France. La vérité n'en reste pas moins ce qu'elle est. Et nos amis penseraient comme nous s'ils prêtaient un peu moins généreusement à leurs compatriotes.

Mais que devient, en tout cela, me diront quelques-uns, l'oeuvre de notre Commissariat canadien, l'effort de nos agents de commerce, du Comité France-Amérique ? Que faites-vous des volumes publiés là-bas, des ouvrages de Rameau, d'Arthur Buies et de tant d'autres ? des conférences du Chanoine Emile Chartier, des *Survivances françaises* de M. Edouard Montpetit, des 500,000 vendus de *Maria Chapdelaine* ? Et notre contribution de guerre ? Et le passage de nos soldats dans les Flandres ?... Ce témoignage, ce dernier surtout qui nous a coûté si cher, n'aurait-il éveillé qu'un écho sans profondeur dans la vieille mère-patrie ?

Trop de réponses viennent ici sous la plume pour qu'un choix ne s'impose point. On fera bien d'observer tout d'abord qu'il n'existe en France aucune institution spécialement dévouée à la propagande canadienne-française. Nous avons à Londres une *Agence* de la province de Québec; il n'en existe point à Paris. Le Commissariat canadien du boulevard des Capucines n'est pas, — c'est un peu son droit et il en use largement — un commissariat canadien-français. Il faut dire la même chose du Comité France-Amérique. Son nom seul nous en avertit; le rayonnement de son action embrasse un domaine aussi vaste que celui des deux Amériques. Et s'il est vrai qu'une section spéciale s'est réservé les choses de notre pays, cette fois encore il importe de se rappeler que les intérêts canadiens et les intérêts canadiens-français sont deux réalités bien distinctes.

N'allons pas nier, certes, les précieux services rendus par ces diverses institutions, grâce à quelques hommes qui se souvenaient de leur race et qui croyaient justement que la propagande canadienne n'exclut pas la propagande canadienne-française. Mais trop souvent et c'est le point qu'il faut retenir, ces propagandes se restreignaient à des objets spéciaux, aux choses économiques plus particulièrement et, par cela seul, s'interdisaient les larges publicités.

Il en faut dire presque autant des conférences et des volumes qui furent offerts aux Français. Quelques-uns de nos compatriotes ont recueilli là-bas de beaux succès; ils s'adressèrent à une élite. Mais qu'est-ce encore qu'un auditoire de quatre à cinq cents personnes ou deux à trois mille acheteurs d'un volume ou d'une brochure, au sein d'un peuple de trente-cinq millions ? Puis, une conférence, un livre passent vite un peu partout; la génération d'aujourd'hui n'est pas obligée d'avoir lu les mêmes choses que celle d'hier. Et comment donc nos écrits et nos paroles iraient-ils moins vite en un pays où les choses du Canada demeurent forcément à leur rang d'importance et n'ont trop souvent que l'incertaine saveur d'un exotisme ? Le demi-million d'exemplaires de *Maria Chapdelaine* et le plus long succès de cet ouvrage ne changeront rien à l'affaire. Outre les confusions regrettables que le roman propage sur notre compte, le cadre, pour beaucoup de lecteurs français, est ici fort indifférent. Qu'on se dépouille au plus tôt de cette dernière illusion. En France, *Maria Chapdelaine* nous aura moins nui que servi; mais ce n'est pas une simple idylle de colons, si bellement racontée soit-elle, qui puisse mettre beaucoup d'histoire et de géographie canadiennes où il n'en existe aucune notion. Et plusieurs exemples concrets ont pu me convaincre moi-même que la lecture du roman de Louis Hémon n'a pas toujours réussi à faire de Québec ou

de Montréal autre chose que des banlieues de San-Francisco.

Veut-on enfin que, pendant la guerre, les clairons de nos régiments aient obtenu meilleure fortune et que le témoignage du sang ait prévalu où les autres avaient failli ? Il est indéniable que notre contribution en hommes a été comptée pour une appréciable valeur. Nos soldats ont aussi laissé derrière eux un excellent renom. Tout le monde sait et répète en France que Canadiens et Australiens servaient de paravents aux régiments britanniques et que les postes de danger leur furent scrupuleusement réservés. Cette préférence légèrement intéressée, assez peu flatteuse pour les métropolitains, a mis une louable auréole de bravoure au front des soldats coloniaux. Mais la nationalité de nos régiments fut-elle connue d'une large portion du public français ? Ici encore mettons les choses comme elles sont. Ces fils du Canada venaient en réalité d'un Dominion anglo-français, mais d'un Dominion où le nom de notre race, et par notre faute, a été proprement rayé de toutes les effigies officielles. Pour nos cousins de France, ces soldats venaient donc d'une colonie simplement anglaise et pour le grand nombre cette indication fixait péremptoirement leur origine. Y avait-il d'ailleurs quelque hésitation sur ce point, que le plus spontanément du monde, ou en faisait des Peaux Rouges, plutôt que d'en faire tout simplement des Français. Puis, on ne l'aura pas oublié, leur passage en France ne fut pas salué que par des acclamations. A l'heure même où nous rendions à la France les 65,000 Français qu'elle avait laissés ici en 1760 — le mot est de Mgr Baudrillart — des journalistes parisiens à la solde de l'étranger nous prenaient violemment à partie et, de haut, nous reprochaient ce qu'ils appelaient notre tiédeur.

Il faut tenir compte de tous ces faits pour s'expliquer beaucoup d'ignorances ou d'indifférences, comme il im-

porte de se souvenir de la longue durée du mal pour en mesurer la gravité. Notre pays ne s'est peut-être jamais relevé de la mauvaise presse qu'il eut en France au dix-huitième siècle. Le Canada, écrit M. Emile Salone, fut alors "mal connu et méconnu." Voltaire nous poursuivait de ses sarcasmes jusqu'après la séparation. Dans son *Précis du règne de Louis XV*, il parlait encore de "ces quinze cents lieues dont les trois quarts sont des déserts glacés; il déplorait que le gouvernement français n'eût pas trouvé à s'accommoder avec les Anglais "pour un petit terrain litigieux vers le Canada" et il trouvait à s'étonner que "les colons du Canada *aimassent* mieux vivre sous les lois de la Grande-Bretagne que de venir en France."

Raynal dont *l'Histoire philosophique* obtint, en ce temps-là, le plus grand succès de librairie, reprenait en mineure les mêmes antiennes et remettait en circulation contre nos ancêtres les pires diffamations de La Hontan. Et afin qu'un plus haut témoignage consolât l'opinion française de nous avoir perdus, les *Mémoires de M. le duc de Choiseul* allaient bientôt révéler "que la Corse est plus utile , de toutes manières à la France, que ne l'était ou ne l'aurait été le Canada."

Combien de livres, combien d'articles de journaux ou de revues furent écrits depuis lors contre nous, depuis surtout qu'auprès d'un si grand nombre de publicistes français, notre persévérant catholicisme nous a donné figure de peuple arriéré, pour ne pas dire risible et méprisable. L'année dernière encore, il ne se passait guère de mois et même de semaine où un journal ou l'autre de Paris ou de Province ne nous prodiguât quelques aménités. Je sais bien que des Français mieux éclairés et plus généreux ont souvent écrit d'une autre encre; mais ceux-ci avaient à lutter contre une opinion déjà malveillante, tandis que les

autres enfonçaient leurs préjugés et leurs légendes dans des esprits tout préparés. De ce malheur l'on ne saurait trop déplorer les conséquences, si rien n'est moins facile à retourner que le sentiment d'un Français. Et qui ne se rappelle ce conférencier parisien de l'hiver dernier, chaudement acclamé chez nous, trop chaudement acclamé peut-être, puisque la mesure n'est pas notre fait, et qui, pour avoir ramassé quelque part, sans doute, ce préjugé, parlait ensuite dans sa revue de notre patois normand du dix-huitième siècle ?

A beaucoup de ces attaques, notre dignité s'est fait une loi de ne pas répondre. A quelques autres le silence fut une réponse plus commode qu'opportune. Charlevoix arrivait trop tard contre les dénigreurs de son temps. Aujourd'hui ce sont de pareilles négligences qu'il nous faut réparer. Dès lors, qui aurait le droit de s'étonner, que la besogne promit d'être longue et ardue ?

Elle serait plus simple et plus facile si notre pays pouvait compter sur la curiosité bienveillante que devrait naturellement éveiller, ce nous semble, la révélation de ses jeunes forces et de son histoire. Mais nous l'écrivons parce que c'est encore la vérité: en France, et nous ne disons pas en tous les milieux, mais en beaucoup, le Canada français n'est pas de soi-même un sujet intéressant. Le Français actuel qui volontiers se définit lui-même "un Monsieur généralement décoré et qui ignore totalement la géographie et les langues étrangères," le Français contemporain qui a la passion des idées universelles; qui, artiste, écrivain, missionnaire, porte si noblement devant les yeux, les larges horizons de l'humanité, est néanmoins l'homme du monde le plus enfermé dans les frontières de son pays. L'impérialisme moral, et en particulier celui qui s'appuie sur les liens de la race, les Français l'ont vu

se constituer autour d'eux; ils s'en sont plaints quelquefois et en ont pris peur; jamais ils n'ont paru vouloir le constituer à leur profit, même en ce qu'il a de plus légitime. Au début de la guerre, la France eut à créer, presque de toutes pièces, sa propagande de presse à travers le monde. Aujourd'hui encore les esprits clairvoyants chez elle ne cessent de gémir sur l'apathie du public français pour les problèmes de politique étrangère. Les colonies actuelles, c'est là-bas une plainte aussi constante qu'unanime, n'obtiennent guère de ferveur plus enthousiaste que les anciennes. Et je me souviens encore de la boutade de cet étudiant d'une grande école qui coupa court à ma curiosité sur l'Algérie, en m'apprenant que c'est un pays "où il y a des Algériens."

Comment concilier ces indifférences superbes et ces tranquilles ignorances avec le goût de l'universalité et l'esprit catholique du Français? Ce ne peut être, comme ailleurs, par mépris de l'étranger. Ce serait plutôt le sentiment d'une vieille race qui plonge trop profondément en son pays, l'un des plus nobles et des plus beaux sous le ciel, pour placer ensuite bien loin les limites du monde habité. Ou encore, si l'on préfère, c'est l'attitude d'une vieille nation aristocratique qui s'acquitte avec une haute conscience de ses charges sociales, qui les accomplit même souvent avec une sublime charité, mais en ménageant scrupuleusement les distances entre elle et la roture. Pour avoir, très souvent et avec grande raison, confondu et mêlé les intérêts de la France et ceux de l'humanité, beaucoup de Français en sont venus à croire, très loyalement d'ailleurs, que leur amour de la France les tient quittes à l'égard du reste de l'univers.

* * *

En face d'un pareil état d'esprit, n'est-ce pas courir après la plus inconsistante chimère que d'essayer une pro-

pagande canadienne-française à Paris ? Un rapprochement est-il possible entre la France si repliée sur elle-même et notre jeune peuple si petit et si lointain ? Nous sommes de ceux qui répondent affirmativement. Et notre réponse est pleine d'espoir parce qu'aujourd'hui n'est plus hier et qu'entre les deux peuples trop d'intérêts sont convergents.

La France trouve chez nous une clientèle économique. L'on bannit moins que l'on ne pense le sentiment, du domaine des affaires. Les financiers et les négociants français doivent savoir, qu'à parité de valeur, nos préférences iront plutôt vers les marchandises et les coupons de Paris que vers ceux de Londres ou de Berlin. Près de cinq millions de consommateurs sont un chiffre qui représente tout de même une valeur commerciale. Et pourquoi donc la communauté de la race et de la langue ne serait-elle point, ici comme ailleurs, un acheminement aux échanges, une porte ouverte à toutes les pénétrations ?

Cette clientèle économique se double, du reste, d'une clientèle intellectuelle qui a aussi son importance. Le secrétaire de rédaction à la "Revue universelle" nous confiait à nous-même que sa revue née d'hier compte néanmoins au Canada plus de lecteurs qu'en tout autre pays, la France et la Belgique exceptées. Combien de revues, combien de journaux parisiens, dont les registres d'abonnement établiraient les mêmes statistiques ! Combien de libraires de Paris pourraient faire les mêmes relevés ! Le fait est là : la France nous fournit la plus grande partie de notre nourriture intellectuelle. Et cela aussi, elle doit le compter pour quelque chose.

Surtout si elle tient compte que la clientèle intellectuelle se double à son tour de la clientèle morale. Les chefs-d'œuvre spirituels d'une nation constituent ses meilleurs agents de propagande à l'étranger. La culture qu'un

peuple adopte de préférence à toute autre, il la choisit d'abord pour la valeur humaine qu'elle porte en elle, mais aussi et peut-être avant tout autre motif, pour les affinités qu'elle offre à son esprit. Entre la France et nous, il y a plus cependant que les sympathies développées par les échanges intellectuels et l'identité de la culture; il y a aussi la parenté du sang et de l'histoire; il y a encore la communauté de la langue et de l'idéal. Or, aucun peuple aujourd'hui, si puissant soit-il, n'ose plus traiter légèrement les amitiés qu'un pareil ensemble de circonstances lui ont préparées. En France même où l'on a paru si indifférent jusqu'ici à la solidarité ethnique, quelques penseurs commencent de s'en préoccuper et en rappellent le haut prix. Dans leur récent ouvrage sur la "Géographie de l'histoire", MM. Jean Brunhes et Camille Vallaux écrivent proprement: "Dans les jours où il faut conquérir fortement et vite les esprits, c'est beaucoup pour une nation, que d'occuper, pour ainsi dire, par la langue, sur la carte du monde, de vastes étendues du globe et d'avoir comme "fidèles" de nombreux groupes d'humanité".

Serait-ce alors trop présumer de la France qui en est aujourd'hui à compter ses amis, qui, depuis le jour où ses canons et ses grands soldats ont fait taire la menace germaine, a eu le temps de peser les terribles chances de l'isolement, serait-ce trop présumer de sa clairvoyance que d'en espérer une autre attitude à l'égard du Canada français? Nous ne demandons ni bienveillance ni faveur qui soit au-dessus de notre importance réelle. Mais peut-être la vieille mère-patrie pourrait-elle accorder aux cinq millions de Français d'Amérique, au groupe des fils de son sang le plus considérable en dehors de chez elle, un peu de la sympathie attentive que les Anglais d'Angleterre accordent à leurs co-nationaux de l'Égypte ou de l'île de Malte, un peu de la

solidarité que les Allemands d'Allemagne se reconnaissent avec leurs frères du Wisconsin ou de l'Amérique du Sud. La France voudra-t-elle enfin s'aviser que, pour avoir de larges horizons, elle n'est pas tenue de répudier la voix du sang et que les intérêts de la race sont tout de même inclus dans ceux de l'humanité ?

Quant à nous, nos intérêts les plus élevés nous commandent d'espérer cette sympathie. Ce n'est plus le temps d'inventorier les emprunts que nous faisons à la France pour le soutien de notre vie morale et intellectuelle. Qu'après cent-soixante ans de conquête anglaise, nous n'ayons encore, d'une année à l'autre, que trois ou quatre étudiants à Oxford et près de cent-cinquante à Paris, indique plus que toute chose vers quel pôle s'orientent opiniâtrément nos esprits. Petit groupe de Latins isolé en Amérique, comme un îlôt dans la mer, nos espoirs s'en vont vers la France comme au représentant de la plus haute culture humaine, comme au chef de la parenté latine. Plus que jamais depuis la guerre, depuis l'effondrement du monde slave et depuis la défaite germanique, l'univers semble appelé à choisir entre l'idéal anglo-saxon protestant et l'idéal catholique latin. Si la vieille civilisation issue du christianisme doit être sauvée dans sa forme la plus parfaite; si, pour résister aux forces adverses, l'unité latine doit se réaliser, quel autre peuple que la France garde assez de puissance et de prestige pour réaliser ce grand œuvre ?

Et qui ne voit qu'en ce prochain avenir se trouve engagé beaucoup de notre avenir à nous-mêmes ? Une commune croyance en Europe veut que toute l'Amérique du Nord soit ou devienne anglo-saxonne. Quel mal affreux cette opinion courante nous a fait; combien d'amères déconvenues elle nous a préparées auprès d'une diplomatie où se discutent nos intérêts les plus chers, l'histoire de ces der-

nières années est là pour en témoigner durement. Au jugement de beaucoup en Europe, nous ne sommes qu'une petite nationalité condamnée à mort, une poussière de peuple, un grain de sable devant la vague anglo-saxonne. Qui dira au monde et jusqu'aux sommets où il importe que cette vérité soit dite, la destinée plus probable de l'Amérique ? Qui saura établir avec assez de force qu'il n'est point souhaitable pour l'avenir de la plus haute civilisation que tout le continent appartienne à une seule puissance, à une seule race ? Qui saura exposer, comme il convient, la vitalité du peuple canadien-français, ses véritables chances de durée, ses droits imprescriptibles à la vie ? Qui peut tenir ce langage et le tenir victorieusement où d'autres voix s'efforcent de tout couvrir, si ce n'est la France redevenue consciente de la solidarité latine et française, la France encore assez puissante pour être écoutée ?

* * *

Sans doute, me dira-t-on, ces espérances sont magnifiques ? Mais le moyen de les réaliser ? Est-il possible encore une fois d'intéresser la France à notre avenir et jusqu'à ce point où elle dépasserait les vœux platoniques, pour nous accorder son aide effective, le secours même de sa diplomatie ? Prenons garde ici de nous créer une autre illusion. Ce serait d'un esprit peu réaliste que d'envisager le Quai d'Orsay comme notre principal bastion de défense. Nos intérêts ne seront jamais mieux défendus que lorsqu'enfin nous aurons pris le parti de les défendre nous-mêmes. Notre faiblesse se changerait vite en force dans les chancelleries où se joue notre sort, si, au lieu de n'y faire entendre que des voix isolées ou l'écho de nos criminelles divisions, l'intérêt national nous inspirait d'y apparaître avec la dignité d'un peuple.

Aussi bien, pour suppléer notre faiblesse, ce n'est point

tant le secours diplomatique de la France que nous voulons obtenir, que l'appui moral de la haute pensée française. Ce n'est pas un protectorat, mais une protection que nous souhaitons. Or obtenir cet appui n'est nullement une entreprise chimérique, si nous en croyons les résultats obtenus l'année dernière par notre comité de propagande canadienne-française à Paris. L'élite française peut être gagnée à notre cause. Il n'y aurait qu'à développer, qu'à perfectionner là-bas nos moyens d'action, qu'à rendre permanent ce qui a été jusqu'ici intermittent ou accidentel.

L'élite peut être atteinte par la conférence, par l'article de grande revue, par le livre. Des conférences comme celles de Mgr Georges Gauthier et de M. Henri Bourassa au Congrès de Lourdes, ou comme les *Survivances françaises* de M. Edouard Montpetit; des discours comme celui de M. Athanase David à l'Institut catholique l'année dernière, et surtout les leçons de M. le chanoine Émile Chartier sont des témoignages qui frappent les esprits et laissent après eux les plus durables souvenirs. Faisons que ces sortes de prédications se multiplient. Celui qui écrit ces lignes, n'a eu qu'à se louer de l'accueil que lui ont fait les directeurs des grandes revues parisiennes. Puisque ces hautes tribunes nous sont ouvertes, ne refusons pas d'y monter, nous souvenant que par elles nous prenons contact, non seulement avec l'élite française, mais avec une clientèle qui est l'élite universelle. L'article de revue devra se compléter par la propagande du livre. M. René Bazin et combien d'autres nous ont prié d'établir quelque part à Paris un rayon de nos meilleurs livres canadiens. C'est un article introuvable là-bas. On ne saurait même le trouver au Commissariat du boulevard des Capucines. M. Beauchesne, directeur de notre service d'archives sur la rue de Richelieu, ne possède pas même les principaux ouvrages de nos historiens.

Faire lire quelques-uns de nos volumes les plus expressifs de notre vie, collaborer aux grandes revues, obtenir accès auprès des auditoires français, nous l'avons éprouvé l'année dernière, sont des entreprises relativement faciles. Nous pouvons compter, de la façon la plus ample, sur la coopération des groupements catholiques. Le *Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger*, ne demande pas mieux que de seconder nos efforts; et son actif secrétaire, M. le chanoine Eugène Beaupin, nous est un généreux ami. Les catholiques de France ne cachent point leur émotion au spectacle de notre vie religieuse. L'extraordinaire efflorescence de nos œuvres d'apostolat leur parle avec un langage souverainement éloquent. Et, plus que les autres, ils comprennent l'opportunité de conserver aux espérances de l'Eglise, ce jeune témoin de la foi catholique et de la pensée latine.

Un autre groupe qu'en toute justice nous ne saurions ignorer, c'est celui de l'"Action française". Serait-ce que par tradition politique, les monarchistes français sont plus préoccupés que les autres du prestige et du rôle de la France à l'extérieur ? Serait-ce que, par le fond même de leur doctrine, qui veut la cohésion plus forte de la race sous l'unité du chef, ils ont un sens plus aigu de la solidarité ethnique ? Une chose demeure et c'est leur sympathie agissante pour tous les groupes de la famille de France. Un Canadien français catholique et un partisan de l'"Action française" qui causent ensemble une heure durant, éprouvent cette joyeuse surprise de se sentir rapidement d'accord sur la plupart des problèmes qui intéressent l'ancienne et la nouvelle France. Ce sont les journalistes de l'"Action française qui ont le mieux compris notre attitude pendant la guerre. Nul parmi eux ne se permit à notre égard ce ton de remontrance hautaine qui nous a si justement déplu. Et celui qui tient ici la plume, peut affirmer que les intellec-

tuels du no 14 de la rue de Rome se préoccupent vivement de l'avenir du Canada français.

La propagande canadienne-française n'est donc pas une utopie en France et elle donnerait vite de substantiels résultats. Le point capital est de l'organiser avec méthode et persévérance et de lui donner les moyens d'agir puissamment. On ne saurait demander à de jeunes professeurs ou à des étudiants absorbés par leurs études de reprendre indéfiniment et seuls l'effort soutenu l'année dernière par notre Comité de propagande. Est-ce à dire qu'il faille constituer un organisme de montage considérable et coûteux ? Nous ne le croyons pas. La province de Québec aura sans doute avant peu son propre commissariat à Paris. En attendant cette maison officielle, une simple maison de nos étudiants, telle que nous l'avons toujours conçue à l'"Action française", s'acquitterait louablement de la mission. Il suffirait que la maison fût bien à nous, point encombrée par les trop hauts patronages et qu'elle fût dirigée par un homme de culture et d'initiative. Le plus naturellement du monde elle deviendrait un centre de propagande, un intermédiaire actif entre les propagandistes canadiens et leurs amis de France; elle serait l'agence d'information, le dépôt de nos revues et de nos livres; elle serait le foyer où étudiants canadiens-français et compatriotes en voyage prendraient contact avec la meilleure société française; on y pourrait parler librement, en langage clair, catholique et français, sans les retenues officielles qui prolongent les mensonges et entretiennent les pires malentendus.

Ce projet est-il trop simple pour réussir ? Nous prions qu'on se décide à quelque chose. Si nous laissons toujours faire, ajournant au lendemain ce qu'impose le devoir d'aujourd'hui, nous serons bientôt les seuls responsables des ignorances qui courent le monde sur notre pays.

Lionel GROULX, ptre

LE Ier CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada vient de manifester pour la première fois devant le public, son existence, sa force déjà imposante et surtout ses grandes promesses d'avenir. Son premier congrès qui s'est déroulé à Montréal, du 12 au 17 septembre, en même temps qu'il marque une date importante dans les annales ouvrières de notre pays, consacre définitivement l'avènement du syndicalisme ouvrier catholique et national au Canada et même en Amérique.

Le mouvement ouvrier catholique, comme toute autre œuvre sociale, a eu sa période d'incubation, de préparation et de tâtonnements. Je n'irai pas jusqu'à dire que cette période des débuts soit terminée, mais il semble bien que notre mouvement a acquis assez d'ampleur et de vitalité pour n'être plus appelé un mouvement qui naît mais un mouvement qui grandit. Cette période de préparation commencée en 1900 a duré jusqu'à la fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques, dont les bases furent jetées l'an dernier à Hull. "Période de préparation"! Comme cette expression cache d'efforts généreux et répétés, de sacrifices nombreux et inconnus, d'épreuves difficilement surmontées et d'incertitudes énervantes. Les soldats des premières années — ils vivent tous encore, — que ce soit à Chicoutimi ou à Québec, aux Trois-Rivières, à Hull ou à Montréal, se souviennent avec émotion des temps héroïques où ils n'étaient qu'une poignée pour entreprendre la grande croisade..., où ils avaient à combattre des menées défiantes ou rageuses de l'unionisme neutre en même temps que l'ignorance et l'apathie des travailleurs non organisés et même de toute une classe d'hommes dont la position

sociale aurait dû être plutôt une incitation à encourager le syndicalisme catholique naissant. Et la croisade se continue encore aujourd'hui avec des soldats plus aguerris et plus nombreux; les succès se font moins attendre et le gros des bataillons profite des escarmouches premières menées par nos soldats pionniers. La fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada a été préparée par quatre congrès généraux des syndicats catholiques et nationaux de la province. Les chefs du mouvement ouvrier catholique crurent bon en 1918 d'organiser un congrès des unions catholiques et nationales de la province et l'on vit se réunir à Québec une trentaine de délégués des différents centres où des syndicats catholiques avaient été fondés : Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Montréal, etc. Un courant de franche camaraderie et de vibrante sympathie s'établit aussitôt entre les différents délégués : les chances de réussite d'une organisation centrale étaient déjà fortes et les succès de celle-ci pratiquement assurés. En 1919, deuxième Congrès aux Trois-Rivières. En 1920, troisième Congrès à Chicoutimi. On rêvait déjà d'une Confédération. Les cadres et les effectifs grandissants du mouvement ouvrier catholique exigeaient l'établissement d'un bureau général doué de pouvoirs plus étendus, pouvant devenir un centre de vie syndicale d'où rayonneraient les impulsions puissantes, préparant doucement la voie à la formation de fédérations professionnelles, unifiant en un mot les efforts alors isolés de tous les groupements catholiques de travailleurs.

La Confédération des Travailleurs catholiques fut fondée en 1921 au Congrès de Hull. Quatre-vingt-dix délégués représentant une centaine de syndicats et environ 40,000 travailleurs assistèrent au Congrès et votèrent la fondation de la C.T.C.C. L'enthousiasme fut considéra-

le : ce n'était heureusement pas un feu de paille. La C.T.C.C. fut mise en marche en janvier cette année. Son ouage, cela va de soi, mit quelques mois à s'ajuster. En uin, tout allait avec entrain et la Confédération put tenir vec succès son premier Congrès au mois d'août de cette nnée. Cent-neuf délégués représentant à peu près le même nombre de syndiqués que l'an dernier assistaient à es solennelles assises.

***

Donner la physionomie d'un congrès, indiquer ses répercussions probables n'est pas toujours chose facile. L'on s'y trompe aisément. Il est aisé toutefois de mettre n lumière les idées directrices du 1er Congrès de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada; elles sont l'ordre professionnel, d'ordre moral et d'ordre patriotique. Défendre et promouvoir les intérêts matériels de la classe uvrière à la lumière des principes de la morale chrétienne t en harmonie avec les exigences d'un patriotisme éclairé, voilà bien, il semble, la formule qui résume le mieux les aspirations de la C.T.C.C. et qui dirige son action. Les résolutions et vœux adoptés par les délégués au Congrès de Montréal entrent tous dans les limites de cette formule générale. On demande une législation industrielle plus omplète et protégeant mieux les travailleurs : amendements la loi des accidents du travail, à la loi des établissements ndustriels pour obliger les compagnies à donner un meilleur ervice d'infirmerie et de pharmacie d'urgence, pour réduire s heures de travail des femmes et des enfants dans les s filatures, etc.; on réclame le rétablissement de l'apprenssage en obligeant les menuisiers, les plombiers, les peinres et autres à se munir d'un certificat de compétence; on eut plus de respect de la loi des salaires raisonnables qui

oblige en pratique les entrepreneurs du gouvernement à payer à leurs ouvriers le salaire fixé par le syndicat; on veut aussi une meilleure observance de la loi des ingénieurs stationnaires; on discute la possibilité d'une loi des maladies professionnelles; on parle de l'opportunité d'une loi d'assurances sociales, de pensions d'invalidité pour vieillards; on demande une meilleure loi sur les logements ouvriers. On demande aussi — et la résolution a soulevé en certains quartiers des protestations inattendues — la préférence en faveur de la main-d'œuvre des syndicats catholiques dans la construction d'édifices appartenant aux communautés religieuses, aux commissions scolaires, fabriques d'églises, etc. Qu'y a-t-il de mal à cela ? N'est-il pas légitime, de la part des syndicats catholiques, de demander aux corporations religieuses de les encourager de leur patronage ? N'est-il pas permis à ces corporations religieuses d'encourager les ouvriers catholiques qui obéissent à la voix du Pape, des évêques et des prêtres en se syndiquant sur une base catholique ? Que ne proteste-t-on pas contre les unions internationales qui maintiennent, là où elles le peuvent, l'atelier fermé, refusant catégoriquement de laisser travailler nos membres et se déclarant prêts à faire la grève plutôt que de permettre aux leurs de vivre à côté des nôtres ? Nos syndicats n'ont jamais refusé de laisser travailler les protestants avec eux; ils ont dans leurs constitutions des clauses qui prévoient le cas et qui protègent tout autant le travailleur non-catholique que le travailleur catholique.

Le bien-être moral de la classe ouvrière n'est pas laissé de côté dans les congrès de la C.T.C.C. Les délégués demandent avec instance le respect de la loi fédérale du repos dominical; ils insistent pour une meilleure protection morale de l'enfance en voulant interdire l'entrée du cinéma aux enfants de moins de 16 ans, accompagnés ou non de leurs

parents; ils expriment le vœu que la grande presse fasse une publicité moins malsaine aux crimes et que les magistrats sévissent contre tout abus dans ce sens. On accepte d'appuyer les instances qui se font auprès du Souverain Pontife demandant l'établissement d'une fête de Jésus-Ouvrier; on endosse la campagne contre le blasphème entreprise par l'A.C.V.C.

Les syndiqués catholiques n'oublient pas qu'ils sont canadiens : ils demandent le maintien du tarif de 35% sur la chaussure étrangère, ce qui est un excellent moyen de garder nos manufactures en activité et de donner du pain à nos ouvriers. Ils n'oublient pas non plus qu'ils sont pour la plupart de race française : ils demandent donc qu'on reconnaisse la Saint-Jean-Baptiste comme fête légale. On se souvient de leurs revendications récentes pour la monnaie et le timbre bilingues. La C.T.C.C. désire que des séries de conférences soient données aux cultivateurs pour leur montrer, sous son vrai jour, la vie dans les villes : travail énervant à l'usine, chômage, air malsain, dangers de toutes sortes. C'est une manière pratique et intelligente d'enrayer la désertion des campagnes.

Nous n'en finirions pas d'énumérer les résolutions nombreuses adoptées au cours du Congrès de la C.T.C.C. Ce tableau donne une idée suffisante de la besogne utile qu'on expédie au cours de ces congrès. Les ouvriers délibèrent avec plus de savoir-faire et d'intelligence qu'on ne se l'imagine. Leur connaissance de la procédure, leur habitude des assemblées délibérantes, la sincérité de leurs discours, tout s'unit pour rendre intéressantes et lumineuses les séances d'un congrès.

L'énumération presque sèche que je viens de faire de quelques-unes des résolutions adoptées au congrès de Montréal ne donne qu'une imprécise idée de l'atmosphère

vivifiante qui y a régné. La charité chrétienne a sans cesse présidé aux discussions qui ont été amicales et libres de toute attaque personnelle. On sent que les principes de la sociologie catholique ont pénétré l'âme de ces travailleurs et l'ont transformée. La présence des aumôniers n'accroît pas peu le sérieux des délibérations. On voit que la grande famille ouvrière canadienne-française est à l'aise avec ses prêtres qui représentent l'Église, la plus grande protectrice du travail. C'est la tradition, quelque peu rompue par l'internationalisme neutre, qui se reprend dans le syndicalisme ouvrier d'esprit catholique et à base nationale. La classe ouvrière s'est en quelque sorte ressaisie de ses égarements et elle revient toute belle à sa foi et à son patriotisme.

***

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada n'est pas une organisation parfaite; je l'ai dit au commencement de cet article: elle est encore à ses débuts, elle n'a pas un demi-siècle d'existence et de progrès, elle n'a qu'un an de vie. Malgré sa jeunesse, elle est une force puissante, une force qui compte et surtout une force qui grandit. Les progrès du syndicalisme catholique sont constants. Nos congrès annuels montreront au public nos effectifs grossissants et notre emprise sur la classe ouvrière de plus en plus profonde et solide. Le jour n'est pas éloigné, où dans une communauté d'idées splendide, les travailleurs catholiques de notre province, tous unis dans les syndicats catholiques et nationaux, donneront au monde le plus grandiose exemple de soumission aux principes chrétiens dans leurs revendications professionnelles et dans toutes leurs activités syndicales.

Gérard TREMBLAY,
Secrétaire général des syndicats
catholiques et nationaux de Montréal.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

,e catalogue anglais

Des nombreuses infiltrations étrangères signalées au dernier congrès de l'A.C.J.C., celles qui nous viennent du commerce et de l'industrie ont été par-culièrement dénoncées. Elles sont en effet parmi les plus pernicieuses. Elles exercent une action sourde et délétère. Elles opèrent constam-ıent. Elles atteignent tout le monde.

Or l'un de leurs principaux véhicules, c'est le catalogue. Modes, ports, remèdes, ferronnerie... articles de bureau, chaque branche de ommerce et d'industrie a maintenant sa brochure de propagande, — our ne pas dire son volume, — où s'entassent les termes anglais. Sou-ent l'équivalent français nous est inconnu. Avec l'objet qu'il repré-ente, le mot étranger se fixe dans la mémoire. C'est fini. Vous ne en délogerez plus. Et non seulement vous ne l'en délogerez plus,mais va croître, il va se multiplier. Le père ou la mère le prononceront à la ıaison. Les enfants et les serviteurs le répèteront. Ils le jetteront à ous les vents, au milieu de leurs compagnons de jeux, chez les fournis-eurs, à l'atelier... Semence funeste qui tombera dans d'autres esprits t, là aussi, lèvera en fruits amers d'anglicisation. Ainsi, de génération en énération, se contamine la race. Ainsi se façonne-t-elle—car les mots e sont pas, comme plusieurs le croient, des choses mortes, mais bien des rments actifs — une mentalité anglo-saxonne.

our enrayer le mal

Quel moyen de combattre ce mal ? En définitive, un seul : interdire au catalogue anglais l'entrée de nos demeures. La chose, nous l'avouons, n'est ıs toujours facile. Ils sont légion, ces catalogues. On y trouve des nseignements utiles, indispensables parfois. Et d'ailleurs ils se glis-nt à votre insu, sous toutes les formes, dont quelques-unes des plus ıbtiles. Qu'importe ! Cette attitude s'impose. Tant que nous ne ıdopterons pas, tant que nous ne serons pas décidés à la maintenir toutes circonstances, nous n'aurons rien fait pour enrayer ce mal.

Telle est la première résolution à prendre. Combien se sentent le eur assez ferme pour l'adopter et la mettre à exécution, même si le talogue est luxueusement édité, même s'il est orné de magnifiques ıvures, même s'il contient des choses utiles ? L'occasion est excel-ıte de sonder son patriotisme, d'en éprouver la trempe.

Une méthode constructive

Mais il y a plusieurs manières de bannir un catalogue de chez soi : celle, par exemple, qui consiste à le jeter simplement au panier, et celle, plus compliquée, qui le retourne à l'expéditeur avec une petite note sur l'opportunité d'employer, dans le commerce, la langue de ses clients...

Cette deuxième méthode — ai-je besoin de le dire — est de beaucoup préférable. Elle est vraiment opérante. Elle est surtout constructive. Que quelques centaines s'en servent en même temps, et c'est le désarroi chez le commerçant ou l'industriel dédaigneux de notre langue. C'est mieux que cela, s'il est homme d'affaires. C'est la réparation, aussi rapide que possible, de sa bévue. C'est l'impression d'un nouveau catalogue. C'est la substitution, dans des milliers de foyers, d'un excellent vulgarisateur de termes français à un perfide agent d'anglicisation.

L'effort qui coûte

N'y a-t-il pas là, en vérité, un résultat qui compte? Et comment se fait-il qu'un si grand nombre parmi les nôtres — parmi les convaincus, parmi les partisans du parler français, parmi les lecteurs de cette revue — hésitent, tremblent, et finalement reculent devant ce geste nécessaire?

Ah ! l'effort, l'effort qui coûte ! Que nous avons besoin de professeurs d'énergie, d'excitateurs de fierté nationale ! Puissent-ils surgir avant que nous n'ayons les reins complètement brisés !

Quelques exemples

De ces quelques considérations on peut facilement conclure quels encouragements méritent les industriels et les marchands qui nous donnent d'eux-mêmes des catalogues français ou bilingues. J'en ai là cinq ou six sur mon bureau, les uns reçus récemment, les autres il y a déjà assez longtemps : *J. D. Camirand & Compagnie*, les *Pianos Lesage*, la *Slater Shoe*, la *Dominion Rubber System*, la maison *William Davies*, et surtout la maison *Omer Deserres*, dont le catalogue bilingue d'accessoires d'automobiles est vraiment remarquable.

Or voici ce qu'une importante firme anglaise de Montréal écrit à l'un de ses clients : "Nous avons essayé une année de publier un catalogue français en ayant eu beaucoup de dépenses et bien du travail en triant tous les noms de notre immense clientèle afin d'envoyer un catalogue français à toute personne portant un nom français et un catalogue anglais à ceux ayant un nom anglais. Malheureusement ce fut sans succès car plusieurs personnes de notre clientèle française nous firent des remarques peu agréables nous disant que tenant un commerce

anglais, il était nullement nécessaire de vouloir se faire passer comme tenancier d'une maison française en envoyant des catalogues dans cette langue, etc. Inutile de vous dire comme nous fûmes peinés de toutes ces critiques que nous reçûmes après avoir eu tant de travail et de dépenses dans l'intention de donner pleine satisfaction à notre estimée clientèle française. Or depuis ce temps nous avons trouvé préférable d'imprimer le catalogue dans la langue anglaise seulement".

Leçon à tirer Nous n'enquêterons pas pour savoir si ces protestataires furent vraiment nombreux. On nous dit qu'il y en eut. Cela suffit. Cela suffit pour démontrer l'opportunité de féliciter et d'encourager les éditeurs de catalogues français. S'ils reçoivent quelques lettres de protestations — et à quoi ne pas s'attendre de certaines mentalités faussées — ils n'en seront pas alors trop émus.

Ainsi nous faut-il être toujours sur la brèche, constamment à veiller et à lutter. Nous avons des domaines à sauvegarder, nous en avons aussi à reconquérir. La moindre faiblesse, le moindre répit peuvent nous être funestes. Ne nous plaignons pas trop de cette situation. Voyons-en plutôt le beau côté. La vigilance et la lutte continuelle trempent les caractères et élèvent les âmes. Or c'est de caractères trempés et d'âmes élevées que se composent les races fortes, auxquelles Dieu réserve de hautes destinées. Pierre HOMIER.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

LE PÈLERINAGE A BOUCHERVILLE

Nous le ferons le dimanche après-midi, 1er octobre. On pourra lire, dans les journaux, des avis plus complets et plus précis. Ceux qui ont lu l'histoire de la paroisse de Boucherville par le Père Louis Lalande, savent combien de grands souvenirs ce pèlerinage devra ressusciter. Ce jour-là nous irons rendre hommage particulièrement à la mémoire de Pierre Boucher, l'une des plus nobles figures de notre plus vieille histoire. Que tous nos amis soient donc du pèlerinage. Nous aurons avec nous l'illustre Mauricien qu'est M. Anatole de Boucherville.

NOS PUBLICATIONS

Le roman d'Alonie de Lestres, *L'Appel de la race* est en librairie. Le grand nombre d'exemplaires enlevés en quelques jours atteste le vif intérêt que suscite cet ouvrage. *L'Appel de la race* est un excellent instrument de propagande nationale, nous disent ceux qui l'ont lu.

C'est donc un volume à propager. Qu'on le signale, qu'on le fasse lire autour de soi. Nous le recommandons particulièrement à nos compatriotes qui vivent en dehors du Québec, à ceux qui ont besoin de se protéger contre le mariage mixte.

Chez nos ancêtres de l'abbé Lionel Groulx, *L'Épopée du Long-Sault* de Joyberte Soulanges, les *Refrains de chez nous* viennent d'être réimprimés. Cela seul atteste le succès de ces ouvrages. Nos lecteurs voudront bien se reporter à nos pages d'annonces où ils verront à quelles conditions fort avantageuses pour eux, ces réimpressions viennent d'être faites.

Nous signalons à nos lecteurs, bien qu'elles n'appartiennent pas à notre Bibliothèque, trois récentes publications: *Le Spiritisme* de l'abbé J.-Ad. Sabourin, *Le Commerce extérieur du Canada* d M. Henri Laureys et l'*Histoire des Sœur de Sainte-Anne* de l'abbé Élie Auclair. Les deux premières sont de petites b ochures. L'on sait quelle actualité a prise un peu partout le spiritisme depuis la guerre. Il importe de savoir à quoi s'en tenir sur cet occultisme qui prétend s'élever jusqu'à la dignité d'une doctrine religieuse. La solide étude de M. le directeur du séminaire de Saint-Boniface apporte sur le sujet de lumineuses précisions. Nous n'avons pas à d crire longuement l'étude de M. Henri Laureys sur notre commerce extérieur. L'on sait avec quelle compétence le directeur de l'École des hautes études commerciales traite les problèmes économiques. Quant à l'*Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, qui est un fort volume in-8 de plus de 300 pages, il en sera parlé plus longuement dans l'une des prochaines livraisons de la revue. Disons seulement que M. l'abbé Auclair a su raconter, de façon fort vivante, l'histoire de cette communauté religieuse, l'une des plus méritantes dont s'honore le Canada français.

Ceux qui désirent se procurer *La France d'outre-mer*, de l'abbé Lionel Groulx, — conférence prononcée à Paris l'hiver dernier devant l'Association des publicistes chrétiens — feront bien de se hâter. Le millier d'exemplaires que nous avions commandé à l'*Action française* de Paris sera bientôt vendu. M. François Veuillot, dans la *Libre Parole* du 17 août, a consacré un premier-Paris à *La France d'outre-mer*. Voici un passage de son article : "J'ai lu bien des articles et des ouvrages sur les origines et les développements du Canada français, sur le caractère et les idées de nos parents d'Amérique. Je ne me souviens pas d'en avoir trouvé qui, sous un plus petit volume, enferment plus de substance et de vie. Tous les Français qui tiennent à connaître exactement ce brillant et vigoureux rameau de notre famille nationale, de-

vraient lire ce résumé. Il leur apprendrait, au surplus, avec quelle force, quelle couleur et quelle finesse on écrit notre langue, au Canada".

NOTRE REVUE

L'*Action française* irait presque bien si les retardataires se décidaient enfin à mettre la main à leur bourse. Nous le répétons : ils sont presque un millier qui ne répondent ni à notre 4ème ni à notre 5ème envoi de compte. Et cependant ils continuent à recevoir la revue. Et le jour où on leur présentera une traite, ils trouveront le procédé fort incorrect. Par bonheur, nous avons d'autres amis qui compensent abondamment ces tiédeurs. Un jeune collégien de l'Islet nous envoyait, l'autre jour, avec ses ardents hommages, plusieurs abonnements. Et nos amis liront avec grand plaisir ces autres paroles qui nous ont apporté le meilleur réconfort; elles sont d'un archevêque qui nous écrit : "Je vous souhaite tout le succès que votre travail intelligent et patriotique mérite et pour lequel tous ceux qui ont pour deux sous de sang français vous gardent une reconnaissance profonde".

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LES LANGUES VIVANTES ET LES HUMANITÉS CLASSIQUES

Nous dédions cette partie documentaire aux adversaires de la culture classique qui prônent de temps à autre, avec une ardeur que n'égale pas leur compétence, un enseignement *plus poussé* des langues modernes et en particulier de l'anglais Nous empruntons ce document au *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement* de France, (mars-avril 1922, pp. 145-148). L'Association des professeurs de langues vivantes avait prié la Chambre de commerce de Lyon de se joindre à elle pour réclamer le maintien d'une *section moderne* à côté de la section classique; elle la priait aussi d'exprimer le vœu que, dans la réforme des études secondaires, l'*enseignement des langues vivantes ne subisse aucune diminution.* Dans leur requête, les professeurs de langues vivantes disaient entre autres choses : "Ce dont la France a besoin, au lendemain de la guerre mondiale, pour mener à bien son œuvre d'expansion politique, intellectuelle et économique, conquérir les marchés et faire

rayonner l'influence de son génie, ce n'est point tant de chartistes et d'érudits, d'avocats et de légistes, que de négociants et de producteurs, d'hommes de science et d'action, tous connaissant, à des degrés divers, l'âme et le langage d'un ou de plusieurs peuples étrangers".

La Chambre de commerce de Lyon dans sa séance du 14 octobre 1921 a fait à cette requête la réponse que voici :

"Pour répondre à la question ainsi posée, il faudrait que la Chambre de commerce fût d'abord saisie du projet complet de réforme de l'enseignement secondaire; en effet, chacun des groupes d'enseignement, géographie, mathématiques, etc., pourrait faire valoir successivement ses différentes critiques.

"La question a été mal posée; mais à l'occasion de cette demande d'avis nous sommes amenés à faire les réserves les plus formelles sur le fond, et surtout sur la valeur de l'argumentation présentée par l'Association des professeurs de langues vivantes à l'appui de sa demande.

"L'opinion est faite en France sur les résultats regrettables des programmes de l'enseignement secondaire depuis plus de vingt années : l'abandon du latin et du grec, l'émiettement des cours, l'absence du professeur principal, qui aidait autrefois à former le caractère et la personnalité des jeunes gens ont eu pour résultat : qu'on ne sait plus le français et qu'on n'a pas appris davantage les langues vivantes.

"Il faut donc changer, et au plus vite, en revenant pour partie aux anciennes méthodes et aux anciens programmes.

"Nous n'oserons pas aller en arrière aussi loin que dans notre enfance, où l'on commençait le latin en huitième et le grec en sixième, mais nous trouvons raisonnable de faire uniformément du latin à partir de la sixième, et du grec, de la quatrième; le grec bien entendu d'une façon plus restreinte, et surtout pour apprendre les racines et étymologies.

"En apprenant le latin et le grec, nous apprenons le français. Le latin et le grec sont les deux portiers de notre langue.

"Pour ne citer qu'un exemple, c'est parce qu'on n'étudie plus le latin que, du haut en bas de l'échelle administrative, on vous dit au téléphone : "Monsieur, on vous cause." C'est une véritable douleur pour ceux qui aiment notre belle langue que de la voir écorcher de plus en plus par notre jeunesse; avant même de penser aux langues vivantes, et pour permettre aux Français, suivant les termes employés par l'Association des professeurs de langues vivantes, de faire rayonner l'influence du génie de la France, il est indispensable de leur faire mieux apprendre la langue française.

"C'est le latin qui nous apprend la construction du discours et le sens des mots, et le grec les étymologies et la langue scientifique. C'est une erreur absolue de croire que toutes les humanités classiques doivent être réservées à un petit nombre de jeunes gens, aux avocats, aux érudits ou aux chartistes.

"L'appel à l'opinion des commerçants et industriels sur ce point tombe mal. Nous reconnaissons, dès la première lettre écrite par un employé, celui qui a appris ou non le latin. Une simple lettre de commerce comporte un ordre logique, une sorte d'exorde, ensuite le corps du discours, et enfin une manière de péroraison, c'est-à-dire en petit ce qu'est le discours latin; et que dire lorsqu'il s'agit d'un rapport ou d'une étude plus importante !

"La clarté, la bonne disposition des arguments et la netteté des conclusions, voici les qualités principales que nous exigeons pour la lettre de commerce, et c'est le génie latin qui seul procure ces qualités.

"Nous demandons donc au contraire, conformément aux intentions manifestées par le ministre de l'instruction publique, que l'étude du latin et du grec, dans la limite indiquée plus haut, soit imposée comme un bienfait général, absolument à tous les élèves de l'enseignement secondaire, quelle que soit leur orientation ultérieure vers des cycles divers d'instruction quelconque.

"Nous pouvons préciser à ce propos, grâce à des statistiques, que, dans nos écoles de commerce, les premiers élèves sont précisément ceux qui ont fait du latin.

"Quant à l'étude des langues vivantes, nous sommes étonnés que les professeurs, auteurs de la lettre dont il s'agit, ne demandent pas eux-mêmes l'étude du latin comme le meilleur exercice préparatoire à l'étude des langues vivantes.

"Dans plusieurs langues étrangères, l'allemand par exemple, il y a des déclinaisons, des cas, des accords entre adjectifs et subtantifs, des inversions même, tel l'accusatif précédant le verbe qui le régit, qui sont de simples règles latines; on est bien forcé d'admettre que l'élève qui connaît le latin se pénètre bien plus rapidement des règles de grammaire de la nouvelle langue, lorsqu'il possède déjà un certain bagage de latiniste. Il est inutile d'insister davantage sur les vérités évidentes.

"Nous sommes, d'autre part, bien fâchés de constater que, malgré le nombre d'heures supplémentaires attribuées aux langues vivantes qu'ont comportées les programmes de l'enseignement secondaire depuis vingt ans, nos jeunes gens n'ont pas appris ces langues, ou du moins sont incapables de les parler dans le pays d'origine. Nous sommes donc

aussi loin que possible de la réalisation de ce vœu, exprimé il y a un instant, de voir mieux connaître l'âme et le langage d'un ou plusieurs peuples étrangers.

"Nous partagerions cependant tout à fait ce désir, puisque la connaissance des langues vivantes favoriserait singulièrement notre commerce. Nous ne parvenons pas à discerner les raisons foncières de cet échec. Peut-être y aurait-il chez nous un manque de certaines aptitudes personnelles qui seraient l'apanage des Hollandais, Suédois, Russes et Levantins, qui apprennent si facilement plusieurs langues. Nous avons peut-être tort de faire apprendre les langues étrangères aux petits Français par des professeurs français? L'Alma Mater ne permettrait certainement pas à un étranger de s'asseoir dans une de ses chaires, et l'essai fait récemment des "Lecteurs" étrangers ne paraît pas suffisant. Mais la valeur même de cette critique n'est pas absolue, car nous connaissons des institutions particulières pourvues de professeurs étrangers qui ne réussissent guère mieux.

"En thèse générale, nous sommes cependant convaincus qu'il existe des méthodes susceptibles de permettre de mieux faire en matière de langues étrangères.

"D'ailleurs la question n'est pas posée pour l'instant; il ne nous appartient donc pas de l'étudier.

"Nous devons conclure seulement, en réponse à la question posée par l'Association des professeurs de langues vivantes :

"Que l'étude du latin et du grec est le seul moyen d'apprendre réellement la langue française; que c'est aussi le meilleur moyen de fournir à l'esprit les notions de clarté, de logique et de bonne argumentation qui sont utiles pour la rédaction de tout écrit; que cet étude constitue la meilleure gymnastique de l'esprit et qu'elle est donc utile à tous les élèves qui abordent l'enseignement secondaire, c'est-à-dire aussi bien aux jeunes gens qui se destinent au commerce de l'industrie, qu'à ceux qui ont en vue les professions dites libérales; qu'enfin cette étude est également utile pour la préparation à celle des langues vivantes.

"Qu'en conséquence la Chambre de commerce de Lyon refuse de se joindre à l'Association des professeurs de langues vivantes pour demander le maintien d'une section entièrement privée de l'étude du latin et du grec;

"Qu'elle approuve au contraire les projets de réforme proposés par le ministre de l'instruction publique tendant à la reprise de l'étude du latin et du grec dans tous les cycles de l'enseignement secondaire.

"Ce rapport entendu, plusieurs membres prennent la parole pour en appuyer les conclusions. Il est mis aux voix et approuvé à l'unanimité."

193

POUR LE RESPECT DU DIMANCHE

Le dimanche est odieusement profané dans notre province. L'alarme a été donnée à la Semaine sociale d'Ottawa ; les meilleurs de nos journaux ont fait écho au grave avertissement.

Ce régime ne peut durer.

C'est la déchristianisation de notre peuple que l'on commence ainsi ; c'est sa moralité, ses meilleures qualités sociales que l'on minera peu à peu ; c'est notre intégrité catholique que l'on entame.

Nous demandons aux autorités d'agir et d'agir sans retard; nous prions les éléments sains de notre population de seconder les pouvoirs publics afin que cessent au plus vite ce désordre et ce scandale.

Notre devoir autant que notre intérêt bien entendu, nous défendent de laisser entamer les plus sacrées de nos traditions religieuses. Le mépris du décalogue n'a jamais porté bonheur à un peuple. S'il y a eu le miracle de notre survivance, n'oublions pas que c'est notre qualité de peuple catholique qui nous l'a valu. Empêchons des compatriotes oublieux de leurs devoirs de faire ainsi besogne de destructeurs. Ne permettons pas non plus à des étrangers qui viennent déjà nous prendre nos richesses matérielles, de s'attaquer à l'âme de notre race.

L'ACTION FRANÇAISE.

LE CANADA FRANÇAIS ET LES ÉTRANGERS

À première vue, la présence de centaines de mille étrangers dans nos villes, dans nos campagnes, chez nous et autour de nous, semble constituer un irréductible obstacle à la création d'un État français parfaitement libre: ces gens ne seraient-ils pas l'ennemi dans la place? Mais non. Notre liberté, d'abord, sera le fruit non d'une guerre, mais d'une déclaration, d'une sécession parlementaire ou plébiscitaire où nous prendrons l'immense majorité des voix. Grâce aux bouleversements qui accablent chez eux l'Empire britannique et les États-Unis, nous aurons déclaré notre indépendance, nous serons devenus libres et maîtres chez nous *en théorie*: il ne s'agira plus que de l'être *en pratique*, que d'organiser notre État français et de le faire vivre en accentuant son caractère français, en visant à l'unification parfaite de notre patrie rajustée, et ce sera une oeuvre de paix, de constance et de doigté.

On rencontrera évidemment des difficultés sérieuses, comme des vainqueurs en trouvent à organiser leur conquête; ces difficultés s'accroîtront encore par suite de fâcheuses habitudes de soumission exagérée de notre part et de domination prétentieuse de l'autre. Mais cent difficultés ne font pas une impossibilité, et nous devons bien nous garder de ne pas rendre notre libération impossible en n'y travaillant pas, sous prétexte que nous n'y travaillons pas parce qu'elle est impossible. Si nous comptons déjà tant de beaux miracles de survivance dans les tempêtes de notre histoire, ce n'est pas pour échouer au momen

décisif, à l'arrivée au port. Il s'agit pour nous de savoir ce que nous pouvons vouloir, puis de le vouloir énergiquement, jusqu'au succès.

Or, nous pouvons si nous le voulons, constituer en Amérique un État français malgré la présence chez nous de quelques centaines de mille étrangers de toutes races. Nous aurons en eux une source d'embarras ou tout au moins d'agacements, de superbes occasions pour nos dirigeants de se montrer aussi habiles que fermes, et pour le peuple de se tenir en éveil, mais nous ne devons pas nous laisser arrêter par cette cause de faiblesse, qui peut d'ailleurs se changer en source d'énergie et de prospérité, si nous savons tenir les rênes hautes.

À toutes les époques de l'histoire, c'est une minorité agissante qui a conduit les peuples. Pour ne parler pas des origines de l'Angleterre et de la France, le petit duché de Prusse du XVIIe siècle, dont les Hohenzollern firent la gigantesque Allemagne, n'était pas même un état où se trouvaient des étrangers; il se composait d'une demi-douzaine de seigneuries et de domaines épars, noyés chez les étrangers, sur le Rhin, sur l'Oder et sur la Vistule, aux quatre coins d'un immense pays. Et cependant, grâce à du vouloir de Hohenzollern, "cet éparpillement, cause de faiblesse pour une dynastie médiocre, devint au contraire une source d'agrandissements pour des princes actifs, ambitieux, dont la préoccupation constante fut de relier leurs possessions disséminées, par l'annexion des territoires intermédiaires." [1]

Nos chefs ne seront pas tenus à semblables prouesses: notre cas est infiniment meilleur que celui de cette Prusse, meilleur que celui de l'Irlande, puisqu'il n'y aura pas ici

[1] Gagnol. Histoire des Temps modernes, Livre VI, ch.8,p. 482.

d'Ulster solide appuyé sur l'Angleterre; meilleur que celui des Tchèques, à peu près disparus il y a cent ans, et dominant aujourd'hui, assez maladroitement d'ailleurs, un pays fort mêlé où ils ne forment que la minorité. Les données du problème sont plus encourageantes ici, et la solution plus facile, pourvu que nous nous y mettions. Essayons donc de prévoir quels seraient dans cette oeuvre de libération nationale le rôle du peuple et celui des chefs.

* * *

La première condition d'un calcul juste est tout d'abord de ne pas regarder nos étrangers tels qu'ils sont aujourd'hui, ni avec nos yeux d'aujourd'hui, car la dislocation du Canada qui précédera la création du nouveau status politique aura magnifiquement renversé bien des rôles.

Depuis 1760, où nous étions les 100% de la population canadienne, jusqu'au jour de notre déclaration d'indépendance, notre influence numérique aura toujours baissé: en 1850, nous formons encore 50% de la population totale; en 1901, 30½%; en 1911, 28½% et en 1921, à peu près 26%, et notre émigration et l'immigration des autres nous affaiblissent toujours. Mais voici que par la rupture soudaine de notre grand pays, nous nous retrouvons 75 ou 80% de Canadiens français dans un *Etat français* du Canada demi-central, où les 20 ou 25% d'étrangers qui nous restent, au moins pour un temps, se décomposent en Anglophones, en Italiens, en Polonais, en Juifs, en Chinois, etc, tous gens fort désunis, un peu abasourdis de la rapidité, de la maëstria avec laquelle nos députés ont accompli le récent coup d'État. Quand la réflexion redevient possible, les immigrés cosmopolites et même de bons groupes d'Anglophones qui ne sont pas venus s'établir en colonie pour veiller aux sublimes destinés des empires, mais pour

faire de l'argent, seront tout heureux de se rallier aux continuateurs de la "province sage et saine" puisque, même en français, on peut brasser "les affaires comme de coutume."

Quelques poignées de britanniques zélés, gens de clubs ou de haute banque, chercheront sans doute à se ressaisir, à maintenir leur influence, à tout sauver de l'empire, sauf l'empire. Nous aurons beau leur dire poliment d'être chez nous comme s'ils étaient chez eux, ils voudront être *chez eux*. Des financiers qui s'occupent de politique approcheront de nos politiciens qui s'occupent de finances; ils chercheront à nous diviser pour gouverner, ils voudront limiter notre évolution française et nous conserver le plus britanniques possible, sous le nouveau régime. Ils seront fort peu secondés par l'Angleterre, aux prises avec ses travailleurs et avec l'Europe. De leur côté les Etats-Unis, tout occupés aussi de leurs problèmes intérieurs et extérieurs, des Noirs, des Jaunes et des Rouges, seront trop pris chez eux, trop gênés, si l'on peut dire, pour nous réclamer notre Saint-Laurent et le reste, mais leurs capitaux placés dans nos villes et dans nos bois pourraient bien fournir matière à propagande et donner du fil à retordre à nos législateurs. En deux mots, nous serons maîtres au parlement, mais nous courons le risque de rester sous la coupe, sous la domination réelle des Anglophones.

M. André Siegfried[1] trouvait naguère deux raisons capitales qui empêchaient le Canada de redevenir français: la majorité anglaise toujours accrue — obstacle enlevé, puisque nous nous contentons du morceau le plus français du pays — et "une autre raison plus décisive encore: c'est que le poids de l'histoire, les forces économiques, les

(1)LE CANADA, les deux races, Paris, 1906, pp 304 et suiv.

forces sociales concourent actuellement à la suprématie britannique... Le Canada français porte encore le poids de la conquête... L'Anglais s'y considère toujours comme le supérieur... Il n'arrive pas toujours à traiter son concitoyen français sur le pied d'une parfaite égalité. Si, dans le domaine politique, il est forcé à des concessions, dans les autres domaines où il est libre d'engagements, il impose en maître, et parfois sans ménagements, ses conceptions et ses manières de faire.

"Cent cinquante ans de ce régime ont trop habitué les Canadiens à céder dans la vie de chaque jour... Superbes dans la défense de leurs droits politiques, les membres de notre race se sont peut-être laissé aller à reconnaître trop volontiers la prédominance que leurs rivaux s'attribuent d'autorité, partout ailleurs qu'au Parlement"...

C'est ce *partout ailleurs qu'au Parlement* que nous devrons soigner d'une manière spéciale: après notre évolution politique, il faudra en opérer une seconde, une véritable révolution dans notre tournure d'esprit et dans "notre vie de chaque jour." Il faudra nous libérer de ce "poids de l'histoire" qui nous écrase et détrôner de partout la suprématie britannique chez nous.

Disons tout de suite, pour rassurer tout le monde, que notre volte-face ne sera pas celle de haineux qui ne croient bien jouir de la liberté qu'en supprimant celle des autres. La persécution n'entre pas dans nos goûts. Les déportations et les dérangements de neutres ne sont pas notre fait. Nous ne publierons jamais d'appel comme celui du *Herald* de Montréal en 1837: 'Pour avoir la tranquillité, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens de la face de la terre!... Tout brûle à Laprairie, mais il faut que l'intégrité de l'empire soit respectée, et que la paix, la prospérité

soient assurées aux Anglais, même au prix de l'existence de la nation canadienne-française tout entière."

Non, nous n'écrirons jamais de telles choses; nous ne renverrons même pas la balle à leurs arrière-grands-pères de 1765, à cette poignée d'immigrés tout frais qui trouvaient nos ancêtres bien encombrants et qui les appelaient galamment *a public nuisance.* Non, nous ne dirons pas cela, non plus. Nous nous appliquerons à construire chez nous et pour nous, sans détruire chez le voisin, sans l'expulser tant qu'il ne menacera pas notre propre édifice: nous sommes de race et d'habitudes généreuses. Mais nous ne saurions compromettre notre succès d'avenir et de durée par une tolérance exagérée qui reviendrait à notre ruineux tolérantisme actuel. Nous adopterons la devise *Vivre et laisser vivre,* mais pas au point de *faire* vivre, d'enrichir toujours les étrangers de préférence aux nôtres.

La difficulté ne sera pas de tenir en échec des forces peu agressives, mais de persuader nos gens eux-mêmes de la grandeur du moment et du nouveau rôle qui s'impose. L'état d'âme d'un peuple ne se modifie qu'avec lenteur, surtout quand il a pris le pli de se courber devant un autre qui a pris le pli de lui passer dessus.

Si une éducation bâtarde ne nous a pas imbibés complètement d'utilitarisme et de matérialisme, au point de nous faire contenter pour notre race d'une vie végétative dédaigneuse de la gloire et de la liberté, si nous nous sentons encore nés pour arriver, comme les autres peuples, à l'âge adulte, à la sortie de tutelle, si nous sommes parfois fatigués de notre actuelle posture gênée de campagnard qui reçoit des citadins en villégiature, il y a lieu d'espérer une réaction, la conversion nécessaire et complète qui nous sauvera. Nous mourons de nos excès de bonté, de notre délicatesse, de notre timidité. Nous ne savons jamais

dire non. Nous avons trop bon coeur, et nos voisins peu scrupuleux en abusent. Nous cédons toujours notre place, qu'ils acceptent comme leur dû, sans dire merci, et nous restons plantés là, à rouler notre chapeau, presque sans impatience. Nous manquons de hardiesse dans la conception de l'avenir encore plus que dans l'exécution. Nous n'osons pas rêver de vastes plans, nous n'étudions nos destinées que par un trou de serrure, tels des captifs, craignant fort que si la liberté nous ouvrait la porte, nous ne voyions plus rien. Nous sommes encore un éparpillement de vaincus, de pense-petit, de chercheurs de places, qui demandent aux puissants Anglais non pas des libertés, comme nos pères, mais de l'ouvrage. Nos députés d'il y a cent ans allaient en prison pour arracher à l'Angleterre la liberté politique; ceux d'aujourd'hui vendent aux Américains nos ressources naturelles et importent des Anglais qui nous asservissent, qui prennent la place de nos gens forcés d'émigrer. Nous désertons nous-mêmes notre pays, et l'effrayant mot d'*exil* n'a plus de sens chez nous... Voilà ce dont nous mourons, et ce qu'il faut commencer à guérir tout de suite!

Si quelque Anglais a eu vent de l'enquête de l'*Action française* sur le futur ou le possible État français d'Amérique, il a dû s'amuser de la gasconnade, ou trouver bien naïf ce plan de domination chez des gens qui jusqu'ici ont si gentiment avalé leur infériorité. Cet Anglais aura eu tort: sans doute, nous avons été trop braves gens, pas assez braves, et malgré d'admirables vertus nous n'avons pas su commander le respect. Les peuples sont comme les individus, qui ont des visages imposants ou bonasses, qui inspirent le respect ou le sans-gêne. Nous avons quatre-vingts ans de débonnaireté à notre passif, mais nous sommes encore de cette France dont on a dit qu'elle est "une nation rebon-

dissante," qu'elle sait toujours gagner des victoires à la Marengo, et faire oublier le soir la défaite passagère du matin.

Une éducation de plus en plus nationale — nous commençons à peine à chanter le *O Canada* dans nos écoles, et le choix du drapeau n'est pas unanime — enseignera à notre jeunesse à se sentir du sang aux ongles.

La prochaine génération ne trouvera plus naturel, sous prétexte que "ç'a toujours été de même," que l'apparence extérieure soit anglaise dans les rues et les routes de chez nous; que tout ce qui est riche parle anglais, et français ce qui est pauvre, que quatre Canadiens français parlent anglais pour faire plaisir à un Anglais qui dédaigne d'apprendre leur langue; que les grandes industries et maisons d'affaires soient anglaises, et françaises ou plutôt bilingues, les petites boutiques vouées aux petites affaires ou à la ruine; que la grande exploitation de nos forêts, de nos mines, de nos pêcheries, de nos chutes d'eau, etc., fournisse aux étrangers les profits et les positions influentes, et à nos gens les besognes viles et les salaires de rien; que l'on aille gagner cinq piastres de plus par semaine aux Etats-Unis en désertant ici un poste de combat et avec la quasi-certitude d'angliciser sa famille... Voilà, avec bien d'autres travers, ce qu'il faudra changer, ce qu'il faut dès maintenant redresser, ce qu'il eût fallu ne jamais connaître, pour l'honneur de notre histoire et l'avènement de notre liberté nationale. Et pour que nous ne retombions pas dans nos anciennes faiblesses, nous devrons nous préparer une classe de meneurs, des grands chefs et des chefs de file, journalistes, hommes politiques, éducateurs, dirigeants de tous grades et sans grade, qui rappellent au peuple sa dignité, qui le forcent à relever la tête, en lui criant que désormais il est libre et qu'il doit se défaire des habitudes serves.

* * *

Taine exprime avec pittoresque l'influence du mauvais pli sur les nouveaux libérés de la Révolution française, qui oublient parfois leur libération. "Si l'on déliait le cheval de meule, il recommencerait à tourner en rond; si l'on déliait le chien du bateleur, il se remettrait sur ses pattes de derrière: pour les rendre à leur allure spontanée, il faudrait les secouer rudement. Ainsi en est-il de l'homme, selon le mot de Rousseau: "Nous le forçons à être libre."

Ce sera la glorieuse tâche des chefs, politiques et autres, qui auront mené à bien le coup d'état de notre émancipation, de maintenir la masse, non plus dans les stupides idées larges, mais dans les idées hautes, de créer l'opinion nouvelle, de l'entraîner, de la préserver surtout contre les endormeurs et les mauvais guides à la solde de l'homme ennemi. Sous peine de glisser dans le rêve idyllique, nous devons nous prémunir contre des retours offensifs, tout au moins contre une atmosphère asphyxiante. Nos journaux anglais ne briseront pas si tôt leurs presses; ils publieront encore des *extras* que liront fidèlement nos esprits ouverts, ouverts à l'invasion étrangère. Quelle sera leur tactique? Opposition furibonde? Bons petits conseils de prudence? Froide raison d'affaires? Intimidation? Tout y passera, tour à tour et tout ensemble. Espérons qu'ils seront très violents, cela réveille. Un pire danger se trouvera dans les magazines, dans nos journaux à commérages qui détournent l'esprit des grandes questions, dans les clubs mixtes, dans les théâtres, dans l'automobilisme (je ne dis pas l'automobile), dans tous ces amusements qui font oublier le but de la vie et qui annulent ceux qui devraienr être soldats. Ce fut l'instrument du règne des empereurs romains: "Un peuple qui s'amuse, disait un histrion à Auguste,

ne fait pas d'émeutes." Si jamais, selon le mot de de Nevers qui sert d'épigraphe au vigoureux *Appel de la Race,* chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 a dû compter pour un, ce sera bien au moment de la victoire libératrice, au moment d'assurer la conquête.

Nos députés, qui formeront les ¾ ou les ⁴/₅ de la future chambre devront se hausser à la majesté de l'heure. Ils ne seront pas choisis pour les besognes de gala ni pour leur avancement personnel, mais, comme les premiers élus du *Sinn Fein* irlandais, pour être des soldats, des héros civils, l'espèce la plus rare et la plus méritante, puisque cela dure plus longtemps et qu'il faut résister aux attaques plus traîtresses de l'or et du sourire. Ils devront utiliser cette arme formidable qu'est la législation pour aider à la libération économique et sociale de notre peuple. Une petite loi qui se vote en quelques heures peut transporter des montagnes que n'avaient pu faire sourciller des années de protestations et de colères individuelles. Ainsi, la loi Lavergne a plus fait pour la francisation de Québec que mille emportements contre des commis et des employés subalternes. Qu'un gouvernement national entreprenne la restauration française de notre territoire d'une frontière à l'autre, ce sera l'oeuvre d'une semaine que la disparition des absurdités et des mensonges actuels. Il n'aura qu'à frapper la terre du pied, et les inscriptions françaises jailliront toutes brillantes de notre sol enfin respecté; et ce n'aura pas été plus difficile que de décréter les bonnes routes, les plantations d'arbres, la disparition des buvettes, ou même la mobilisation.

Nos députés décréteront le *nombre,* comme on l'a fait naguère pour l'Ouest L'État français aura besoin du nombre, du nombre des Canadiens français. Notre proportion de 75% du début devra monter graduellement

jusqu'à 90, 95, 99 et pourquoi pas, avec le temps, jusqu'à 100%, comme chez les peuples ordinaires? Nous devrons tout faire pour garder ici nos surplus, ces admirables familles qui émigrent toujours aux États-Unis, et pour supprimer cet affreux coulage, cet assassinat latent, ce suicide national que nous n'avons jamais su arrêter. N'est-il pas humiliant d'avoir à souligner de pareilles faiblesses, et de solliciter des mesures gouvernementales dans un pays où viennent faire fortune les immigrants du monde entier? Que dirait-on si la France, affaiblie par la guerre, envoyait à l'Allemagne chaque année le tribut ruineux de 400,000 de ses jeunes gens? C'est pourtant la proportion de 1% que nous perdons annuellement depuis 1901, époque où nos politiciens ont proclamé que nous n'émigrions plus. Il faut dire que jadis nous perdions de 2 à 3%, l'équivalent d'un million de Français qui se seraient donnés aux Allemands ou aux Anglais. C'est notre revanche des berceaux.

Nous demandons au gouvernement de Québec de s'employer dès aujourd'hui à rendre le plus facile possible l'établissement de nos familles de cultivateurs dans les cantons neufs, par la création d'un *Crédit de Colon*, par des excursions, des primes et des encouragements de toutes sortes et par une propagande comme on en a fait en Angleterre et en Autriche, mais jamais chez nous. Que si les moyens de persuasion et d'éducation populaire ne suffisent pas, nous réclamerons des mesures qui restreignent l'émigration, comme la Belgique et d'autres pays d'Europe en ont voté après la guerre. De tous temps, les peuples se sont livré des guerres à mort pour conquérir ce que nous laissons perdre ici, du sol et des populations...

Il faudra, il faut dès aujourd'hui, ramener chez nous le plus possible de nos compatriotes des États-Unis. Nous ne pouvons pas nous résigner à perdre la moitié de notre

race, nous sommes trop peu. Ils ne reviendront pas? Non, pas tous, pas les américanisés, d'ailleurs indésirables, qui parlent encore un mauvais français peut-être, mais qui pensent en Américains, qui n'ont de patrie que le pays de leurs aises et qui ne voient pas beaucoup de raisons d'être français, ni même catholiques. Mais il y a là-bas encore un million de Canadiens ou de fils de Canadiens qui ont ici des attaches de famille et qui n'ont jamais dit l'adieu définitif à l'âme, au sol français. Plusieurs passent par la crise du retour quand les enfants perdent l'esprit traditionnel et se tournent à l'anglais. Beaucoup de ceux-là reviendraient, comme d'ailleurs un grand nombre sont déjà revenus. Nous comptons parmi nous au moins un demi-million de compatriotes qui ont vécu des années aux Etats-Unis, qui y sont nés, qui y ont passé vingt, trente, quarante années de leur vie et qui sont aujourd'hui de parfaits Canadiens. Nous ne pouvons pas rapatrier tous les Franco-américains, ni la moitié, ni le tiers; contentons-nous du quart, du cinquième, du dixième: ramenons-en deux cent mille, gagnons-en seulement cent mille que nous implanterons solidement sur nos terres neuves ou dans nos villes, et qui se multiplieront pour nous: c'est beaucoup, et cela vaut la peine d'y dépenser des millions. Jusqu'ici nous n'y avons presque rien consacré: le budget fédéral des colonisateurs canadiens-français s'élève à une vingtaine de mille piastres, alors qu'on accorde $32,000 à l'immigration des Chinois, et $500,000 à la propagande anglaise et étrangère. Ne serions-nous pas en droit de réclamer pour nos agents de rapatriement 30% de cette jolie somme?

Quand nous serons indépendants, nous ne voterons pas de subsides pour attirer ici des immigrants ni des capitaux anglophones ou susceptibles de le devenir. Trop longtemps notre cohabitation forcée à Ottawa nous a fait pratiquer

des méthodes colonisatrices qui introduisaient dans nos ports des paquebots remplis, comme le cheval de Troie, d'assiégeants qui venaient s'emparer de nos terres, de nos villes et de nos libertés. Mais nous n'avions pas encore décidé d'être ici chez nous...

D'innombrables voyageurs continueront à visiter nos vieilles villes, nos villages français et nos places d'eau, pour y trouver quelque chose de neuf, de différent. Ils seront servis à souhait: notre pays sera très français, et les touristes s'y sentiront étrangers, comme quand ils vont en France, en Suisse ou en Italie. Ils trouveront des gens de service pour les comprendre, mais pas un peuple de valets. Ils paieront leur écot et s'en retourneront chez eux.

Nos députés décréteront encore, non pas l'assimilation comme les Américains, mais une honnête connaissance du français pour ce qui nous restera de population étrangère. Les non-anglophones, toute cette poussière d'immigrés disséminés ici et là, et décidés à se rallier à l'un des deux groupes, se mettront résolument avec nous, ce qui n'en sera que mieux pour la conservation ou pour l'acquisition de la foi catholique. Il y a longtemps que nous aurions dû racoler à nos classes et à nos paroisses françaises les Italiens, Polonais, Autrichiens et autres qui ne peuvent former ici de communautés séparées.

Ne nous préoccupons pas des Juifs, dont nous ne devons pas nous exagérer l'importance et la compétence, pourvu que nous n'allions pas les enrichir nous-mêmes. En tout cas, ils ne seront pas les derniers à se mettre au français: ils savent toujours se mettre du côté d'où le vent souffle!

Quant aux groupes, nombreux ou faibles, des anglophones de toutes nuances, disséminés sur tous les points, ils seront les plus difficiles à réduire, mais ils ne doivent pas nous faire reculer. D'abord, ils devront être loyaux, car mal-

gré sa tolérance notre gouvernement devrait y voir: *Salus populi, suprema lex*! Nous aurons cessé de nous faire angliciser par l'éducation et les mariages mixtes; peut-être renverserons-nous les rôles? Notre bon peuple a, dans sa douceur même, un puissant moyen d'assimilation dont on ne lui a jamais demandé de faire usage. Nous pouvons grignoter en détail les îlots anglais ici et là, puis patienter avec le reste, dont la survivance reposera pratiquement sur le seul appoint de la natalité. Certains remaniements officiels des programmes scolaires rendront leur enseignement bilingue à tous les degrés, ce qui soulagera les nôtres d'autant. Ainsi, après deux siècles de retard, la minorité daignera enfin parler notre langue chez nous.

Comme la fierté patriotique est contagieuse, peut-être les particuliers, bourgeois cossus ou simples ménagères, en voyant nos chefs garder nos ressources nationales à nos nationaux, pousseront-ils le zèle jusqu'à encourager de préférence nos marchands, nos marques, nos industries, de manière à boycotter en douceur ceux qui n'ont pas d'affaire ici. Le fer n'est pas seul à faire des conquêtes, l'or n'est pas moins efficace. Nous hâterions ainsi pacifiquement, par ce contraire d'une invasion, la libération que les peuples achètent ailleurs du prix élevé de millions de vies humaines. Qu'on ramène ici nos capitaux placés à l'étranger, les trois cents millions donnés à des compagnies anglaises, sud-américaines et autres; ils commenceront à supplanter les six cents millions d'argent rival qui mordent dans nos chairs et qui nous tiennent. Du moins, qu'on décrète l'embargo, qu'on arrête la désertion des capitaux comme on devrait arrêter celle des hommes, puisque les capitaux et les hommes sont les grands moyens de conquête et de domination.

* * *

Après toutes ces considérations, nous devons conclure que l'acquisition de la liberté sera, pour nous comme pour tous les peuples, une aventure difficile et compliquée, mais pas impossible. Des merveilles de diplomatie, de constance, d'abnégation individuelle et collective seront les préliminaires obligés du second miracle, achèvement du premier que fut notre survivance. Nul n'aura, espérons-le, la lâcheté de penser que c'est trop fort pour nous de devenir un peuple, un peuple libre, un peuple adulte.

Dès aujourd'hui mettons-nous à l'oeuvre, d'abord en ne nous laissant plus entamer. Notre plan est arrêté, il s'exécute même insensiblement depuis 1760, par le seul fait que nous avons vécu, que nous restons en état de réaliser notre rêve. Ce sont nos mères qui ont le mieux tenu jusqu'ici, avec ceux de nos paysans qui n'ont pas déserté, avec ceux surtout qui ont défriché de nouvelles paroisses. C'est maintenant l'heure de tous. Nos dirigeants devront être des politique de la grande espèce. Nos députés seront instruits et patriotes; ils sauront voir et prévoir; ils sauront dire non, il sauront vivre pauvres.

Nos sociétés nationales réquisitionneront le patriotisme; elles seront aussi actives et efficaces pour le bien que si elles étaient des sociétés secrètes et organisées pour le mal.

Notre peuple, qui n'a connu jusqu'ici que la petite politique de chemins de front, ce qu'en dégoisent les cabaleurs et les journaux de parti, devra être instruit des hautes destinées des nations et des desseins de Dieu sur nous. Il devra apprendre à vouloir, à se tenir debout, et cela tout de suite pour être d'abord l'égal des Anglais, qui ne respectent que ce qui se tient fièrement en face ou à côté

d'eux. L'éducation devra éviter de multiplier les inutiles élégants qui nous feront faux bond, quand nous voudrions pouvoir compter sur eux.

À tous les rangs de la société, travaillons dans le réel, dans le présent, sur un plan net, en distinguant bien le désirable du possible. Acquérons une bonne dose d'intransigeance; sachons rester unis ou le devenir; ayons l'esprit de travail et de prosélytisme, il n'y a plus un seul péché d'omission à commettre. Devenons un petit peuple solide, un coin de fer qui résiste à tout et qui s'ouvre un chemin. Puis attendons l'accident heureux ou malheureux qui démembrera le Canada et qui nous permettra d'être maîtres chez nous.

La conquête de 1760 aura été un événement dans notre vie nationale, un incident un peu long par suite d'erreurs des chefs et de coulage du peuple, mais à aucun moment nous n'aurons désespéré.

Le Canadien grandit en espérant...
Le ciel a marqué sa carrière,

...et cette carrière nous voulons nous tenir prêts à la remplir. La liberté, c'est à prendre ou à laisser. Avec ou sans l'agrément de nos voisins, nous prendrons la liberté...

Joseph BRUCHARD.

Pour l'Almanach de la langue française

Il sera, cette année, encore plus que les années passées, fourni d'une matière riche, variée; on y trouvera une abondance de renseignements utiles, de fort jolies illustrations. Puis, c'est toujours le petit manuel du patriotisme. Qu'on lise, à notre *Vie de l'Action française* de ce mois-ci, comment la vente peut s'en organiser. Qu'on fasse appel à la bonne volonté des enfants. Ils n'apprendront jamais trop tôt le goût du dévouement pour les bonnes oeuvres. Ayons nos petits camelots de la bonne presse. (Voir aux pages roses, les prix pour propagandistes.)

UN ÉPAULEMENT MORAL

Un roman canadien-français vient de paraître dont l'auteur se voile sous un pseudonyme tout à fait déconcertant.

L'*Appel de la Race* par *Alonié de Lestres*, raconte le drame poignant qui se déroule dans une famille de la capitale du Canada.

Jules de Lantagnac descend d'une souche de la petite noblesse. Il est né en 1871, à St-Michel de Vaudreuil, et il a suivi le cours classique dans un petit séminaire de la province de Québec à l'époque où l'on prêchait "les bienfaits de la constitution britannique, la libéralité anglo-saxonne, la fidélité de nos pères à la couronne d'Angleterre." Au sortir du collège, le hasard, ou ce que nous appelons ainsi, le jette dans l'étude d'un avocat anglais d'où il se dirige vers l'Université McGill pour y apprendre le droit. Il s'éprend de la race supérieure et oublie son propre passé. En conséquence, il se fixe à Ottawa. Là, il se lie d'amitié avec une jeune protestante anglaise qu'il convertit et qu'il épouse.

Dans le ménage où les deux âmes trop différentes par la race ne fusionnent jamais jusqu'à la complète intimité, il y a vite, réciproquement, quelque mécontentement du coeur. En somme, l'union se maintient. Quatre enfants, du reste, la cimentent. Wolfred semble énigmatique; Nellie a le tempérament sec d'une Miss; Virginia, qui évoquera les larmes chez quiconque est susceptible d'attendrissement, se montre, pour parler comme les romanciers, simplement "adorable"; quant à William, il révèle son caractère buté dans la grève de la version et du thème qu'il

soutient contre son père tant que celui-ci ne l'a pas transféré de l'"université française d'Ottawa" au Loyola College de Montréal.

Tout de même le bonheur habite au numéro 240 de la rue Wilbrod..... jusqu'à ce que survienne la crise scolaire ontarienne. Les malheurs des Canadiens français impressionnent Jules de Lantagnac et, aussi, les thèses nécessantes d'un religieux qu'il rencontre souvent autour de 1910.

Le Père Fabien est oblat. Au physique, il a une stature qui, tout de suite, vous met un nom sur les lèvres. Si vous regardez attentivement au moral, l'irrédentisme nerveux, tranchant, prêt à tout sacrifier sur l'autel de la patrie, qui prononce des oracles irréformables, vous suggère une autre silhouette. Vous pensez tenir le Père Fabien. Nenni. Cette bibliothèque, garnie de livres qui traitent excellemment tous les sujets pour lesquels notre siècle se passionne vivement, vous conduit chez un homme dont la vie est consacrée à l'étude plutôt qu'à l'action. Vous êtes obligés de conclure que le Père Fabien appartient au style composite, qu'il est constitué par des pièces diverses, qui ne se soudent peut-être pas fréquemment ensemble, vu que les tenaces et les opiniâtres n'ont pas d'ordinaire la cambrure et la robustesse des athlètes. Le Père Fabien ne manque jamais une occasion de rentrer dans le cerveau de Lantagnac, entre le tuf primitif et les couches d'emprunt anglo-saxonnes, le coin de ses théories sur les problèmes canadiens.

Un voyage fait au pays natal où la poésie de la nature, l'accueil des proches, la voix des morts rappellent éloquemment l'épopée française, achève de convertir Lantagnac à la dévotion de sa race. Il jure, au cimetière, auprès des tombes de ses aïeux, que ses enfants continueront leur vraie lignée.

De retour à Ottawa, il se met à l'oeuvre avec un zèle dont il se reprochera plus tard, non sans quelque raison, la trop grande précipitation. Comme c'est l'époque des vacances, il installe sa famille dans une villa gracieuse, sise sur une "îlette" du lac MacGregor, et, immédiatement, il commence auprès de ses enfants ses cours d'éducation française. A la tombée du premier jour, alors que Lantagnac se promène sur le lac avec tous les siens, voilà que, non loin, des voix s'élèvent chantant nos airs canadiens. Puis "comme le soir s'achevait, que, là-bas, derrière les monts, le feu du soleil, tout à l'heure rouge, s'éteignait dans une pâleur de cierge, les cuivres entonnèrent soudain avec ensemble le chant final: *O Canada, terre de nos aïeux*!... A mesure que l'air apportait une phrase de la symphonie patriotique, au loin les larges échos la reprenaient, l'harmonisaient sur leur clavecin, la magnifiaient sur un rythme grandiose. Des orgues géantes s'ébranlaient, en vastes crescendos, le long des escarpements hautains; et il semblait, dans la résonnance de toute chose qui emplissait l'air, que l'hymne national fût l'acclamation naturelle, le chant inné de la terre canadienne."

Ne croirait-on pas qu'Alonié de Lestres a pris part aux concerts des Scholastiques oblats de Notre-Dame-de-la Blanche?

C'est avec le beau-père Fletcher, rond-de-cuir pour qui toute la religion consiste dans le culte du drapeau britannique et de ... l'argent, que Lantagnac discute notre situation légale et naturelle dans la Confédération canadienne. Et c'est avec un certain Duffin, Irlandais d'origine, qu'il croise le fer touchant le conflit scolaire de l'Ontario.

Ce Duffin a épousé la soeur de madame de Lantagnac, sans la convertir. Peut s'en est fallu même qu'il n'ait perdu sa foi catholique comme l'amour de sa nationalité. Apôtre

ardent du saxonisme, il déteste cordialement les Canadiens français à qui il déclare une guerre implacable. Cette guerre, il l'ouvre du reste, sur le dos de son beau-frère en lui volant sa place, moyennant des procédés de camisard. Pis que cela, Duffin soudoie la femme et les enfants de Lantagnac contre Lantagnac lui-même.

Au moment donc où Jules de Lantagnac devient l'un des chefs franco-ontariens et le député du comté de Russell, tel il nous apparaît. Bel homme, esprit clair, équilibré, idéaliste que les génies grec et latin et la foi chrétienne ont fini par façonner; caractère généreux et intrépide; orateur à l'éloquence toute française.

Tout à coup la nouvelle se répand que le sénateur Landry a démissionné. Un grand débat va se livrer à la Chambre des Communes sur la question scolaire. A coup sûr, Lantagnac, le représentant officiel des victimes du règlement XVII "l'honneur et la force" de la cause française, devrait y prendre la parole. Seulement, un tel acte de sa part détruira sa maison; le dénouement ne fait point de doute.

On voit le dilemme: ou sacrifier ses compatriotes à sa famille, ou sacrifier celle-ci à ceux-là. "Ai-je le droit, se demande avec angoisse Lantagnac, pour le seul intérêt d'une tactique douteusement efficace, de démolir mon foyer, d'opérer la dispersion de mes enfants ?"

Dans cette occurrence douloureuse le député de Russell court chez le Père Fabien. Celui-ci, pourtant peu enclin par nature aux agitations intérieures, s'émeut, cette fois; il hésite, en apparence plus qu'en réalité, je crains bien; il raisonne, il argumente, puis il conclut: "Je songe que, devant le public, trop peu au fait de bien des circonstances..., Jules de Lantagnac ne peut garder le silence, sans se déshonorer à jamais, sans ruiner le prestige d'un grand talent...

Nous ne sommes que partie dans un Etat dont l'action politique est souvent dirigée contre notre existence; nous ne possédons qu'une personnalité nationale embryonnaire. En un tel cas, Lantagnac. vous le savez bien, la responsabilité de toute la race pèse plus lourdement sur chaque citoyen, mais elle pèse sur l'élite plus que sur les autres."

Et Jules de Lantagnac, qui ressemble beaucoup plus aux héros de Racine qu'à ceux de Corneille, sort de cet entretien sans que la paix, ni la lumière soient entrées dans son âme.

Aussi bien, est-ce si facile de juger quand l'héroïsme devient le devoir?

Le tragique, c'est que si Lantagnac n'existe pas, à proprement parler en chair et en os, tel qu'il est peint, il existe en mille existences humaines qui se débattent très réellement entre leurs affections légitimes et leur devoir patriotique.

Au vrai, peut-être pourrait-on observer qu'Alonié de Lestres exprime les sentiments de l'amour avec des accents assez contenus. Un Mistral, dans sa *Mireille* qui est aussi un roman national, a des émotions autrement chaudes et autrement prenantes. Mais ne nous plaignons pas trop, puisque nous tenons là, sans doute, un indice sur l'habitacle du mystérieux auteur.

Où Alonié de Lestres excelle, c'est quand il raconte ses idées. Car son livre contient une doctrine, tranchons le mot: le nationalisme intégral. Il embrasse bien d'autres questions que celles qui concernent l'Ontario. A nous, il apporte un encouragement précieux dont nous ne connaîtrons bien la portée que dans un avenir assez éloigné. A tous les nôtres, où qu'ils soient, il offre des "directives" sur une infinité de points, notamment sur la politique cana-

dienne générale, sur la politique canadienne-française, sur l'éducation nationale...

Peut-être, parfois, le ton s'élève-t-il un peu trop; c'est qu'en d'autres endroits le diapason rétablit l'harmonie.

A travers de réelles beautés littéraires, des mouvements d'âmes vraiment humains et chrétiens, des observations de moeurs nombreuses, des considérations philosophiques qui, souvent, ne manquent pas de profondeur, s'il s'est glissé des imperfections, les critiques le diront, s'il leur plaît. Pour nous, qui vivons, qui sentons, qui pensons avec les Franco-Ontariens, nous ne voulons considérer dans l'*Appel de la Race,* que l'"épaulement moral" dont nous avions tant besoin.

Au demeurant, l'*Appel de la Race* comble, en partie, une lacune dont souffrent tous les esprits qui s'occupent de notre formation et de notre conservation ethniques. Tant que nous n'aurons pas une littérature nationale supérieure, quelques livres où les jeunes générations se formeront semblablement dans la contemplation amoureuse et palpitante du véritable idéal canadien-français, les adversaires, les ennemis qui nous entourent, qui nous enveloppent, auront toujours chance de finir par nous entamer, par nous diviser, par nous absorber dans leur masse hétérogène.

Alonié de Lestres contribuera , pour sa part, à donner de la consistance à notre mentalité canadienne-française, voire à notre mentalité canadienne tout court. A la condition toutefois qu'il soit lu. Or, il n'est personne, que je sache, parmi lesFranco-Ontariens d'abord, parmi les Canadiens français ensuite, parmi tous ceux qui lisent, fussent-ils d'Europe, qui, bientôt, n'aura appris par soi-même quelle fut l'attitude de Jules de Lantagnac au moment le plus important de sa vie.

Georges SIMARD, O. M. I.

IMPRESSIONS DE SEMAINE SOCIALE

Nous nous pressons, un peu inquiets, vers la cathédrale d'Ottawa. Quel auditoire auront nos conférenciers? Nous dépassons la marche symétrique de longues files de religieuses et de forts groupes de religieux et de prêtres séculiers... Soudain au détour d'une rue, la cathédrale dresse ses deux clochers et sa masse de pierre: c'est là. Un coup d'oeil nous montre la simplicité et la solidité de ce temple à peine lézardé au cours d'une période qui creuse des rides profondes dans une figure d'homme.

Instinctivement nous songeons à l'édifice social dont la construction s'impose. Il se dessine vaguement dans l'esprit, avec ses grandes lignes, toutes imprécises: les principes fondamentaux de toute société durable qu'il s'agit d'exploiter.

Nous entrons avec la foule... Nos inquiétudes se dissipent: le choeur et le vaisseau sont remplis.

La nef si artistique, une teinte de l'art espagnol, est une réminiscence du gothique du XVème siècle et présente une multitude de belles choses. Le choeur, vrai chapitre d'histoire ancienne écrit par des ouvriers inconnus sous la dictée de l'architecte-prêtre que, timidement, nos doigts désignent dans une stalle, près de l'autel: le chanoine Bouillon, offre ses gracieuses et riches complications architecturales. On se chuchote à l'oreille que les statues de bois sont une oeuvre de jeunesse d'Hébert, que les statuettes en carton-pierre, adoucissant chaque angle, dissimulant chaque coin, coupant chaque retrait sont d'origine française, de la maison Verbout de Paris, que les stalles et les chapiteaux, admirables d'élégance et de proportion, furent ciselés par Philippe Parizeau.

C'est le cadre de la manifestation du 28 août...

Nous continuons à songer à la semaine sociale parce que nous sommes là pour y songer. L'édifice si simple que nous avons imaginé tout à l'heure se complique de ses détails. Chaque statue prise isolément, est un tout complet, beau, voire précieux, mais la grandeur de la cathédrale émerge de l'assemblage de ces sculptures. L'édifice social que nous rêvons résultera de l'agglomération calculée et voulue de chaque conférence, de chaque leçon, de chaque étude... Agençés avec méthode, ces travaux intellectuels, créateurs d'activités, parachèveront le temple social, un temple solide et artistique. Le temps est requis d'apporter sa toute-puissante expérience et l'Eglise est choisie comme l'architecte qui construit pour des siècles.

Temple vivant, symbolisé par ces groupes d'hommes, venus d'un peu partout, depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'aux confins de notre Province, qu'une pensée anime au point de mettre un reflet de lumière dans leur regard: celui de la vérité recherchée et possédée. Temple religieux évoqué par toutes les nuances des costumes ecclésiastiques qui graduent la hiérarchie de l'Eglise depuis le blanc des moines jusqu'au violet épiscopal, par le sens catholique qui s'énonce, à l'ouverture même de la semaine sociale, en paroles vibrantes et que la foi nous permet de saisir sur les lèvres muettes du Christ, caché dans le tabernacle, Vie de cette vie sociale qui s'affirme déjà fortement. Temple vivant et religieux comme cet immense auditoire avide de mieux comprendre les besoins de nos temps, les vraies solutions de nos problèmes économiques et les remèdes infaillibles à toutes les dépressions morales de la société.

De ce coup d'oeil rapide dans la cathédrale naît une impression saisissante: impression de force, de lumière, de sens chrétien...

Qui sont-ils, ceux-là ? Pourquoi cette réunion dont le but est de voir clair dans les plus épineuses questions actuelles ?

Ils sont les amants de la vérité catholique; ils sont les tenants de la doctrine sociale; ils sont les bâtisseurs du vrai, parce qu'ils sont des chercheurs de la vérité de l'Eglise et les amis de l'homme social. Partant des conceptions les plus élevées de l'ordre, de l'harmonie sociale, du catholicisme intégral, ils tentent d'illuminer l'accord facile entre la volonté de Dieu et les besoins de l'homme. C'est à ce titre qu'ils donnent l'impression d'être une lumière féconde et génératrice de bien.

Regardez encore dans l'immense nef. Vous voyez des éducateurs et des pétrisseurs d'hommes et d'âmes. Tous les jours des enfants et des jeunes gens se pressent autour d'eux en quête de vrai, de lumière. Et s'il est vrai d'attribuer quelquefois la chose enseignée à celui qui l'enseigne, comme on attribue le nom de Lumière au soleil qui produit la lumière, on peut justement donner la qualification de lumière à ceux qui se chargent d'éclairer les intelligences en leur dosant les vérités, de pétrir les âmes en leur exposant les règles morales. Cette impression est palpable dans cette assemblée d'hommes d'oeuvres, d'apôtres, de professeurs, ou de futurs professeurs, d'institutrices et de religieuses qui sont littéralement la pensée de toute une ville ou de tout un pays, parce qu'ils apprennent à penser à tous les adolescents Et certes l'on reste étonné de toute l'étendue que parcourra une vérité doctrinale, jetée dans ce groupe d'élite.

Impression de lumière encore quand l'esprit s'arrête à disséquer les questions mises au programme de la semaine sociale. Ce ne sont pas les plus faciles et les plus évidentes, bien au contraire. Et pourtant la clarté de l'exposition, la solidité de l'enchaînement, la vigueur de l'idée et

la force persuasive de chacune des leçons projettent des faisceaux de lumière sur tel problème qui, hier encore, paraissait plongé dans la brume. Et nous avons tous besoin de cette lumière bienfaisante. Il y a peu de jours, un écrivain spirituel reprochait aux Canadiens d'être réfugiés dans l'à *peu près*, de traiter les vérités à peu près, de se faire une conduite à peu près morale etc... Sans discuter cette preuve d'expérience, il suffit de se rappeler les cours de la semaine sociale d'Ottawa pour constater que l'à peu près n'est pas général chez nous. De temps à autre une vraie lumière qui fouille jusque dans les coins les plus obscurs de notre vie sociale permet de découvrir nos faiblesses et nos travers, illumine les principes de vie et indique les remèdes à nos malaises moraux et sociaux.

Inpression de lumière que la semaine sociale!

Impression de force aussi. Ce n'est pas sur des théories vaines ou des systèmes d'écoles que se porte la matière des conférences des semaines sociales. Elles visent les points en litige et les plus brûlants. Quelle force enfermée dans ces deux mots: capital et travail! L'une qui culbute tout obstacle et renverse toute barrière par la puissance de l'argent; l'autre qui brise tout effort et annihile toute puissance par une résistance opiniâtre, par cette calme et dédaigneuse indépendance, dompteuse des plus solides organisations. Contre ces deux forces, il faut une autre force éprouvée. La semaine sociale nous la présentait ces jours derniers par ses enseignements et ses doctrines. Egale à l'autre, elle l'est; supérieure même elle l'est aussi. Ce n'est plus la résistance passive, ce n'est plus l'écrasement de l'or qui prédomine; ce sont les idées de bien, de justice, de charité, de bonheur, de liberté, de fraternité humaine. Et ces idées sont tellement concrètes et claires, rattachées au grand principe de toute force, le Christ, qu'elles peuvent dominer

et régler le capital et le travail. Aussi, avec quelle lucidité et quelle audace, les conférenciers descendent dans le champ du prolétaire et lui disent, au nom de la vérité: tu iras jusque-là, mais pas plus loin. Parole divine qui reste divine en passant par des lèvres humaines, parce qu'elle est l'expression même de la providence; aux riches orgueilleux et puissants, ils disent: au nom de la justice intransigeante, au nom de la charité humaine, vous n'avez pas le droit... vous avez le devoir... Et cette impression de force devient de plus en plus saisissante à mesure que les conférenciers se succèdent et que les problèmes passent devant les esprits.

Impression de force encore de constater non seulement le rappel des devoirs de chaque classe sociale, mais l'obligation de les harmoniser dans la poursuite d'une même fin: le bien commun. Le semaine sociale, en effet, porte son effort à la recherche des meilleures solutions de paix et de concorde entre tous les hommes: elle les a trouvées dans les directions pontificales, surtout dans la toujours vivante encyclique *Rerum Novarum*.

Cette note distinctive des *semaines sociales*, de toutes autres *semaines*, bien à la mode depuis quelques années, est le sens chrétien doctrinal.

C'est une admirable prérogative de la doctrine de l'Eglise de se plier à tous les temps, de s'adapter à tous les milieux et à toutes les évolutions sociales. Et cette facilité d'adaption est particulièrement frappante dans une semaine sociale. Il se rencontre dans ces réunions des esprits de toute catégorie. Or, à toutes ces classes, la semaine sociale rappelle que les principes fondamentaux de toute restauration sociale sont ceux de l'Eglise catholique. Elle se glorifie encore de faire régner efficacement, dans ses méthodes et dans ses enseignements, le Christ lui-même. Personne ne dira bien quel cachet surnaturel s'imprime dans les âmes

des auditeurs quand elles sentent que cette doctrine sérieuse et pratique est adaptée au grand Restaurateur de tout ordre social: le Sauveur.

La Semaine sociale ne peut omettre cette orientation surnaturelle, parce qu'elle vise, en dehors de l'homme matériel, contraint de gagner sa vie, de tirer profit de son travail, l'homme raisonnable, doué d'une âme immortelle. Et l'on ne mentionne pas l'immortalité sans toucher au vrai sens chrétien de l'individu. Cette impression fut particulièrement frappante à Ottawa. Qui dira la force d'autorité d'une assertion comme celle-ci, par exemple, tombée des lèvres d'un juriste: "En dehors du catholicisme social, il n'y a pas de sociologie, parce que seul le Christ a dit: Je suis la Voie, la Vérité, la Vie..." C'est comme une goutte de divin jetée dans l'atmosphère sérieuse d'une semaine sociale, et, plus pénétrante que la goutte de parfum la plus pénétrante, elle imprègne et l'air ambiant et les âmes et c'est une impression de sens chrétien.

Et une fois de plus, officiellement, en dehors de toute prédisposition diplomatique et de tout préjugé, l'Eglise sort grandie de ces réunions scientifiques et le Christ nous apparaît mieux le sauveur des sociétés.

Ces impressions un peu graves hantaient les esprits de tous les semainiers à la cathédrale d'abord, puis au Monument national, où tous se donnaient rendez-vous trois fois par jour, pour deux heures au moins chaque fois.

Ce contact assidu de personnes venues de partout, inconnues hier, aujourd'hui amies est toute une révélation de cordiale relation, de confiance réciproque et de même idéal.

Au contraire des semaines des Ecrivains catholiques, surtout de la dernière, tenue en France en juin dernier, notre semaine ne fut témoin d'aucune de ces discussions

un peu vives que suscitent parfois les divergences d'opinions. Est-ce à croire que le travail de chaque conférencier défiait toute critique et toute attaque ? Peut-être. Même pourquoi pas, puisque c'était la grande voix de l'Eglise qui tombait en accents autorisés au milieu d'un auditoire foncièrement catholique... Est-ce à croire que l'on avait peur de soulever des points litigieux, de crainte de nuire au succès général de l'organisation ? Il est permis d'en douter.

Mais une impression se dégage de cette fréquentation d'esprits droits, c'est leur cordialité. Dans les coulisses, où tous les semainiers étaient admis, dans les salles de causeries où chacun avait rendez-vous avant comme après et entre les séances, des échanges de vues, des interrogations précises, des explications loyales étaient données, reçues, sollicitées. Petit groupe distinct , quelques-uns prenaient occasion d'une organisation locale, faite par eux, chancelante un peu, pour obtenir discrètement un avis , un conseil, voire une direction. N'est-ce pas charmant que cette cordialité entre inconnus ? L'on pourrait noter cette remarque d'un semainier de fort loin: "ce qui m'étonne, ce sont les relations fraternelles qui existent entre le clergé séculier et régulier d'Ottawa." Et nous nous chargeons d'ajouter: la grande beauté de la semaine sociale d'Ottawa fut le groupe compact des religieux, des prêtres et des Soeurs, la parfaite aménité qui régna entre ces groupes et les semainiers laïques, de la capitale ou de l'étranger.

La ville elle-même prêtait à cette cordialité souriante. Elle reçut ses visiteurs dans tout l'éclat de ses beautés naturelles. Florence, disait-on autrefois, est la ville des fleurs. On pourrait appliquer cet éloge à Ottawa. Les fleurs et les arbres surabondent le long de ses rues, dans ses parcs et dans ses promenades et le mirage de son canal et de ses deux rives doublent cette verdure multicolore. Les édifices

mêmes sont tout ouverts à la cusiosité légitime des étrangers; et cet accueil bienveillant n'est pas le moindre charme de leur majesté. A parcourir cette pimpante ville, nos semainiers apprécièrent davantage cette urbanité caractéristique. Les autos gracieusement fournis par l'échevin Gaulin n'étaient guère pour rompre le charme. Comment être désintéressé de l'oeuvre qui s'accomplit dans un milieu aussi agréable!

Les réceptions, tel le poétique banquet des RR. PP. Oblats, présidé et organisé d'ailleurs par le président local de la semaine sociale, le sympathique Père Rodrigue Villeneuve, telle encore la fidélité continue de M. Olivier Dion à guetter à l'heure des trains l'arrivée des semainiers et à leur trouver immédiatement un logement , proclamaient bien haut cette cordialité attrayante. Il serait délicat pour nous d'apprécier le dévouement prévoyant du bon Père Leduc, secrétaire local. Des fleurs, du soleil, le sourire et... des mets abondants ne suffisent-ils pas par eux-mêmes à mettre de la douceur dans les yeux, de la sénérité dans les figures et de la joie dans le coeur.

C'était proprement le mot d'ordre: la cordialité, jeté parmi les organisateurs, implicitement si vous le voulez, par le toujours très affable, très souriant et très bon Père Archambault, l'âme même des semaines sociales.

La cordialité engendre la confiance: cette dernière fut remarquable. Avant que l'assistance fût constatée aussi nombreuse — une moyenne de 300 auditeurs chaque jour — les esprits pessimistes, qui jettent toujours des lueurs nébuleuses sur les oeuvres nouvelles, hochaient la tête en escomptant un échec, ou tout au moins un demi-succès. Ils trouvaient prématurée, à Ottawa, une réunion de ce genre à propos de questions de cette importance. Ils allaient jusqu'à dire que des institutions purement intellec-

tuelles ne produisent pas de fruits dans un jeune pays comme le Canada. Toutes sortes de courants froids propres à éteindre le feu de l'enthousiasme et à jeter un voile d'indifférence sur une oeuvre. Même encore, disaient certains esprits droits, mais peu au fait de l'esprit de foi vivace qui existe dans un pays infesté d'hérétiques, tout ce qui sent la note catholique devrait être prudemment écarté des graves questions économiques et sociales...

C'eût été suffisant pour amortir la confiance! Mais la semaine sociale, maintenant un fait enregistré, répond que la confiance à nos futurs semainiers était légitime. Le sens catholique s'est affirmé avec une grande netteté, les principes catholiques et sociaux ont été lancés dans le public à pleines colonnes de journal, les idées ont franchi des distances étonnantes, et l'oeuvre des semaines sociales s'est affirmée. Voilà qui confirme la confiance des organisateurs en leur oeuvre.

Une autre note de confiance vibra dans les relations entre semainiers et conférenciers. Ceux-ci, reçus comme des *maîtres*, recueillent dans les sourires engageants de tous, dans les chaudes poignées de main, dans la religieuse attention qui préside à leurs discours, l'impression que les esprits convergent au but qu'ils se proposent d'atteindre. On se dit que les orateurs viennent sans parti pris, désintéressés puisqu'ils ne recevront aucune allocation, sûrs de leur doctrine puisqu'ils sont annoncés comme des ouvriers évangéliques. Son Excellence le Délégué disait à l'ouverture de la semaine: "Travaillez, mes chers amis, avec persévérance et avec esprit de confiance. Le Pape, l'Eglise et Dieu même sónt avec vous." Corroborant cette déclaration, la voix si autorisée de Mgr Emard se fait entendre aussi: c'est la bénédiction qui tombe sur l'oeuvre et sur les semainiers. D'autres évêques sont tour à tour sur la chaise de

l'auditeur et dans la chaire de l'orateur. Nos Seigneurs Hallé et Forbes proclament spontanément la confiance qu'inspirent, que doivent inspirer ces semaines sociales. Et Mgr l'administrateur d'Ottawa n'est-il pas trois fois heureux de recevoir dans son diocèse et de bénir ces laborieux et ces érudits ? Quelles preuves de confiance réciproque plus encourageantes pourriez-vous recueillir en dehors de la présence de ces augustes personnages, même si nous ne mentionnions pas des noms comme Mgr Gariépy, de Québec, Mgr Dupuis, d'Haileybury, Mgr Paquet, de Québec, qui fait savoir qu'il est avec nous de coeur et d'esprit et — ajoutons-nous — avec nous par sa doctrine et ses enseignements toujours utilisés avec grand fruit dans toute oeuvre sociale et catholique.

Confiance plus manifeste encore dans les coulisses et les salles de causerie ou des colloques intimes complètent certains aperçus, précisent certaines notes, grâce à l'obligeance empressée des semainiers.

N'a-t-on pas vu une soixantaine de semainiers se priver d'un repos légitime et venir, dès les premières heures de l'après-midi, se presser autour d'un organisateur d'oeuvres et écouter avidement les conseils d'ordre pratique qu'ils requéraient délicatement ? Plusieurs mêmes de ces semeurs de bien se succédaient à la tribune et exposaient avec franchise et sans le souci des phrases, leurs expériences personnelles et leurs travaux. Cet aspect de la semaine sociale en dit bien long sur ce point de nos impressions, la confiance réciproque.

Elle s'explique facilement parce que tous ceux-là sont venus dans un même esprit, épris d'un même idéal: aider la solution de la question sociale en tâchant à découvrir les vrais principes, les vraies lumières, les solides organisations. C'est dans cet esprit qu'ils s'empressent aux ateliers de l'in-

trépide semeur d'idées françaises et de vérités religieuses dans le pays de l'Ontario, *Le Droit*; qu'ils descendent aux célèbres usines de la Compagnie Eddy et s'intéressent aux ouvriers, aux machines et aux produits, condescendances aimables des directeurs de ces deux centres de produits intellectuels et matériels; qu'ils se rendent en grand nombre assister à la fameuse manifestation ouvrière de Hull où des hommes d'élite lancent, sous le ciel étoilé, les grandes vérités sociales et catholiques que les ouvriers comprennent et acceptent avec des acclamations enthousiastes. A l'ombre même des immenses usines qui les font vivre, ces ouvriers ne craignent pas d'acclamer la grande puissance du catholicisme. Voilà l'idéal que chacun voulait!

C'est encore cet idéal, cette vérité sociale et religieuse, qu'ils cherchent, comme un écho des conférences, quand ils parcourent les journaux catholiques et français de tout le pays, celui d'Ottawa, ceux de Montréal et de Québec, spécialement Le *Devoir* et L'*Action catholique*, tous si hospitaliers pour répandre les idées de la semaine sociale.

Cette soif de savoir, c'est le même idéal qui jaillissait des esprits de tous nos semainiers.

Nous pouvons donc dire en toute rigueur que la semaine sociale d'Ottawa fut la manifestation de la vie sociale et de la vie religieuse. Lumière, force, sens chrétien, servis au milieu d'une cordialité de bon aloi, d'une confiance profonde et d'un même idéal, voilà les vraies impressions qui se dégageaient de cette manifestation de foi et de vie, d'idée et d'action.

Chacun est retourné dans son milieu, mais emportant dans son coeur un grand réconfort: celui d'avoir rencontré une légion d'amis qui travaillent ou se préparent à travailler à la même fin: la restauration de l'ordre social par la doctrine du catholicisme.

Fr. A. Bissonnette, O.P.

RÉCIPROCITÉ [1]

Entendons-nous bien dès le début. Il ne s'agit pas ici de réciprocité économique, mais sociale, d'ordre moral et intellectuel, entre le Québec et les Franco-Américains. D'une réciprocité par conséquent apte à favoriser les deux parties sans toucher aucunement à leurs attaches politiques ou à leur autonomie particulière.

L'idée de cette réciprocité spirituelle, commandée par l'uniformité de foi, de langue et de traditions entre Canadiens français et Franco-Américains, a déjà été lancée par le directeur de la *Semaine Paroissiale* de Fall-River, le R. P. Olivier, O. P. Et la province de Québec, mieux éclairée aujourd'hui sur ses responsabilités à l'égard de tous les groupes français d'Amérique, s'est tout de suite émue. L'idée d'un congrès de toute la race émise par le R. P. Olivier en vue d'organiser plus effectivement nos forces de résistance et de survivance fait son chemin dans le Québec.

L'*Action française*, organe de fraternité et de solidarité au service de tous les groupes français d'Amérique, est bien dans sa mission lorsqu'elle nous offre son appui et demande [2] des précisions sur la nature des secours que les Franco-Américains espèrent du Québec.

La présente chronique est un essai de réponse à cette bienveillante sollicitude.

Nous tenons à le déclarer tout d'abord : le Québec ne nous a jamais abandonnés. La fraternité française a tou-

---

[1]) Cet article n'a pu paraître dans la dernière livraison de la revue. Il a donc été écrit avant le congrès de Lowell. Nos lecteurs pourront juger combien les vues de notre ami Charles Dollard étaient déjà claires et précises sur les relations qui doivent exister entre les Franco-Américains et nous.

([2]) *L'Action française*, juin 1922, Les Franco-Américains et nous, par l'abbé Groulx.

jours existé, sous quelque forme, entre le vieux pays et nous, malgré certains oublis, certaines paroles malheureuses de politiciens en mal de se disculper d'une politique imprévoyante. Toujours il y eut relations amicales, aide salutaire, surtout de la part du clergé et des communautés enseignantes du Québec. Notre reconnaissance ne saurait oublier ce qu'a été pour nous le passé.

C'est grâce aux chefs, prêtres principalement, religieux et religieuses, hommes de profession formés au Canada et venus chez nous, que le groupe français des États-Unis a pu atteindre le développement matériel et social dont il s'enorgueillit. Submergé dans une population étrangère par la langue, la race et la foi, le groupe franco-américain se serait vite perdu sans ces aides précieuses et vraiment rédemptrices. Quelques centres franco-américains moins favorisés ont déjà fait cette preuve par trop évidente.

Mais aujourd'hui les circonstances exigent un échange de relations plus suivies et mieux organisées. Les assauts dirigés contre l'âme française dans toute l'Amérique non seulement persistent, mais deviennent de plus en plus nombreux et menaçants.

Nous, Franco-Américains, mieux outillés que jamais pour la résistance avec nos églises, nos écoles, notre presse française et nos sociétés nationales, semblons tout de même arrivés au point critique de notre existence. Dans le passé, en dépit de sérieux obstacles, nos pères, peu instruits et pauvres pour la plupart, mais profondément catholiques et attachés à leur âme française, ont pu se grouper et fonder les institutions puissantes et nombreuses qu'ils lèguent intactes à leurs fils. Mais à l'heure présente, ces éléments de force, — gages de survivance — excitent l'attention jalouse de nos co-nationaux anglophones.

Les uns voient dans ces facteurs de résistance des obstacles à l'américanisation telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire : la fusion complète des différentes nationalités dans l'anglo-saxonisme areligieux et matérialiste, le seul moyen pour eux de former des Américains. De là ces projets de loi visant l'abolition des écoles paroissiales et privées.

Pour d'autres — coreligionnaires hélas ! — l'anglicisation des groupes non-anglophones serait le moyen le plus actif d'assurer l'expansion de l'Église catholique aux États-Unis. Entendez plus justement : le seul moyen de garder entre leurs mains la domination qu'ils possèdent et prétendent bien retenir, malgré la disparition des leurs par l'assimilation suivie de l'apostasie. Cette ambition nationale si peu apostolique les aveugle à ce point qu'ils vont préparer aux autres nationalités encore survivantes le sort douloureux qui affligent aujourd'hui des millions de leurs compatriotes.

Donc, ilest vrai de dire que nous, Franco-Américains, au cinquantenaire de notre existence, sommes au point le plus décisif de notre histoire.

De là ce mouvement pour chercher des secours à l'extérieur, à la source même de nos origines, en vue d'y trouver un rajeunissement et un raffermissement de nos caractéristiques de race.

Le Québec veut nous aider. Que pouvons-nous attendre de lui ? Des secours correspondants à nos besoins sans doute. Ceux-ci se résument à conserver notre âme avec sa foi, sa langue, ses qualités natives. Disons tout de suite que d'aide financière nous n'avons pas besoin. Nous ne désirons point, non plus, d'immigrants nouveaux. Québec a besoin de tous ses enfants et doit faire l'impossible pour les retenir chez lui. Les secours que nous attendons sont d'ordre moral et intellectuel, comme ceux, dirons-nous, qui

vinrent de France au Canada français. Puisque nos luttes sont les mêmes que celles du Québec et que l'enjeu est identique, nous attendons avant tout du Québec l'appui moral qui vient du bon exemple. C'est donc chez lui que nous chercherons tout naturellement les secrets de vigueur morale qui font les races fortes : la pureté de la foi, l'intégrité des traditions et la fierté du sang.

Nous sommes fiers déjà du bon renom dont jouit la province de Québec, dans tout le Dominion et même dans le monde entier. Cette réputation, elle la doit à la pureté de ses mœurs familiales et sociales, au bon ordre et à la paix qui y règnent dans le monde industriel, grâce à ses syndicats catholiques et à l'action respectée du clergé; elle la doit aux bonnes et nombreuses institutions de charité, à l'efficacité supérieure de son système scolaire, à la bonne entente qui a toujours existé entre l'Église et les autorités civiles. Ce sont là autant de facteurs de prospérité matérielle et de grandeur morale que nous souhaitons lui voir garder et fortifier de plus en plus. Pour nous, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à imiter le Québec dans la garde jalouse de ces éléments fondamentaux de sa vie. A son exemple nous voudrions maintenir le respect de nos croyances religieuses, un solide esprit paroissial franco-américain; nous voudrions nous approprier, par adaptation, tout ce qui peut nous être serviable dans la formation et la conservation de notre physionomie nationale.

A cette fin aussi nous désirons que le Québec nous continue l'envoie de ses religieux, Frères et Sœurs, pour l'éducation de nos enfants. Ces enfants sont l'avenir de la race. Et cet avenir doit rester entre les mains de ces dévoués religieux. C'est là notre plus cher désir et notre meilleur espoir. Les sacrifices que nos frères aînés devront consentir, resteront considérables. Mais nous osons dire

que ces sacrifices sont nécessaires pour rendre nos enfants dignes de leurs pères et en faire les gardiens et les continuateurs de l'œuvre admirable fondée par eux. Donnez-nous des religieux de la province de Québec pour nos écoles ! — c'est le cri unanime de nos prêtres clairvoyants et patriotes.

L'aide du Québec doit être en plus d'ordre intellectuel. Pour nous le Québec doit être un peu ce que la France intellectuelle catholique a été et est encore pour le Canada français : un foyer intellectuel d'où rayonne une influence bienfaisante sur tous les groupes français d'Amérique. Nous avons bien notre collège classique franco-américain — et nous l'estimons beaucoup — mais pour longtemps il restera incapable de recevoir tous nos enfants désireux de faire des études classiques. Que les autres s'en aillent donc au foyer de la Nouvelle-France, recevoir leur formation secondaire Cela vaudra mieux que la fréquentation des "high-schools" et des collèges anglais des États-Unis. Leur culture classique les préparera mieux aux universités même américaines, sans compter qu'ils y recevront une robuste formation française capable de les protéger contre les influences dangereuses de nos milieux universitaires, et en général contre l'atmosphère malsaine que l'on sait. Nous avons eu dans le passé d'excellents prêtres, médecins et avocats formés dans le Québec dont le rôle jusqu'à l'heure présente reste bienfaisant pour les nôtres. Qu'on nous fasse encore de ces chefs, hommes compétents dans leur spécialité, mais aussi patriotes assez désintéressés pour s'occuper des intérêts généraux de la nationalité franco-américaine.

Puis, il y a l'influence intellectuelle et française qui peut venir des livres du Québec, de ses bons journaux, de ses bonnes revues. Si nos braves familles recevaient celles-ci et ceux-là plutôt que ces revues et journaux québecois qui

rivalisent en jaunisme avec nos pires publications, que de pensées saines et catholiques elles en tireraient qui leur seraient autrement profitables que les nouvelles à sensation et les histoires scandaleuses. Une campagne qui aiderait à la diffusion de la bonne littérature du Québec parmi les nôtres serait fort désirable et de nature à faire grand bien. Enfin, par un échange de conférenciers, à l'occasion de certaines fêtes, telles la Saint-Jean Baptiste et la fête de Dollard, comme il a été suggéré déjà par M. Héroux dans le *Devoir*, les deux groupes pourraient se rendre d'utiles services et se donner un salutaire appui moral. Ce serait là faire acte pratique de fraternité et de solidarité française.

— — —

Nous n'oublions pas qu'il s'agit de réciprocité, d'échange de services.

Que pouvons-nous donc, Franco-Américains, rendre à notre tour au Québec ?

Tout d'abord notre aide pour être utile doit se conformer aux aspirations légitimes de la province natale. Elle entrevoit dans l'avenir la création d'un État français. Nous, de la république voisine, suivons avec un vif intérêt le retour de cette aspiration ancienne et nous en souhaitons cordialement la réalisation. Pour le plus grand bien du Québec, notre patrie d'origine, et pour la puissance d'attraction qu'il constituera, nous souhaitons l'avènement d'un État français homogène, prospère, grand par ses qualités morales et intellectuelles, destiné à devenir la France de l'Amérique et à y répandre une civilisation supérieure.

Nous souhaitons également que nos émigrants franco-américains se dirigent vers le Québec, de préférence aux autres provinces de la Confédération. Les Franco-Américains, il est vrai, sont ici à demeure pour la plupart. Il s'en trouve cependant qui retournent au Canada. Ne

vaut-il pas mieux qu'ils prennent le chemin de la vieille province, où, en fortifiant le foyer même de la race, ils contribuent au bien de tous les groupes ? C'est là une aide digne de considération. Puis, pourquoi nous, Franco-Américains, n'imiterions-nous pas nos compatriotes de langue anglaise qui font de gros placements dans le Québec ? Notre argent naturellement irait à des entreprises canadiennes-françaises, et ce serait là, à notre avis, un moyen pratique d'aider un État en formation. Ces placements ne sauraient être en plus grande sûreté dans une province qui, au dire de tous, offre les meilleures garanties d'honnêteté et de moralité en affaires. D'ailleurs, dans le domaine industriel, dès maintenant et pour l'avenir, nous pouvons être de quelque secours au Québec en faisant connaître aux États-Unis la qualité de ses marchandises et en favorisant leur écoulement ici. N'est-ce pas là toujours de la fraternité française bien comprise ?

Mais, dans l'ordre intellectuel et moral, que doit attendre le Québec de nous ?

Tout simplement que nous gardions avec grand soin ce qu'il nous a donné et ce qui constitue notre meilleur héritage : notre foi, notre langue, notre âme. Qu'à cette fin nous n'épargnions aucun sacrifice, ayant horreur de tous les marchandages et de toutes les faiblesses. Nous voulons vivre. Prenons-en tous les moyens possibles, en protégeant et en fortifiant nos croyances catholiques contre toutes les influences délétères; en veillant sur la famille et les traditions familiales; en maintenant notre forte organisation paroissiale; en perfectionnant notre système scolaire et en le gardant toujours *bilingue ;* en inculquant à nos gens une grande fierté de race par une meilleure connaissance de l'histoire.

L'histoire est une force de première importance pour un peuple qui veut vivre; elle l'est par les mâles et nobles vertus des aïeux qu'elle prêche sans cesse, et par les lumières qu'elle projette sur l'avenir par les leçons du passé. Notre peuple connaît trop peu son histoire. De là l'admiration et l'indifférence qu'il entretient pour les plus nobles de ses origines. Sait-il que son histoire est celle de la France depuis l'aurore de sa vie jusqu'à 1760? Qu'elle est celle du Canada français jusqu'à 1870 au moins? Nos gens savent-ils le rôle joué par nos ancêtres dans toutes les guerres des États Unis? par les découvreurs et les civilisateurs français dans ce pays, pionniers de tout l'Ouest américain et fondateurs de l'Église catholique américaine?

Cette ignorance est évidemment un grave danger pour nous. N'est-il pas grand temps d'y remédier surtout par l'école? Enfin, pour nous garder toujours catholiques et français d'âme, tout en restant — est-il besoin de le dire —, sincères citoyens américains, faisons la guerre aux mariages mixtes de croyances et... de nationalités; faisons la guerre aux sociétés neutres ou sectaires; à l'anglomanie, à l'influence déprimante des mauvais journaux. Développons et grandissons l'influence de notre bonne presse française et catholique. Pour cela un peu d'esprit de désintéressement : moins de journaux à annonces et incolores, plus grande diffusion de ceux qui répandent des idées et remplissent une mission. Poussons nos gens à entrer dans nos sociétés nationales. Ne permettons pas que ces dernières s'éloignent trop de la pensée d'utilité sociale qui a présidé à leur fondation.

Formons-nous des chefs qui voient clair et loin, qui soient fiers de leur race et de leur foi, possesseurs d'une solide culture intellectuelle et d'une solide formation morale, capables de diriger leurs frères dans la voie de notre

vocation commune qui est de faire rayonner partout en Amérique la pensée catholique et française. Ainsi atteindrons-nous la fin souverainement pratique de notre fraternité. Car tout groupe français qui se garde bien est un appui pour les autres, par cela seul qu'il est un exemple.

Charles DOLLARD.

Pour l'Almanach.

Un moyen aussi facile que fécond de répandre l'Almanach, c'est d'organiser, parmi les enfants des écoles, des concours de vente. Quelques-uns de nos amis du Sault-Récollet, de la Pointe-Saint-Charles et d'ailleurs ont recours chaque année à ce procédé et ils en obtiennent de merveilleux résultats. Les enfants vont offrir l'Almanach de porte en porte. Et le concours se termine par une soirée récréative où les gagnants sont couronnés en présence de leurs parents venus là pour entendre aussi parler de patriotisme. De cette façon, les enfants apprennent à collaborer de bonne heure aux généreuses besognes et toute la paroisse profite d'une soirée d'action française. Quel est celui de nos amis qui ne peut organiser un pareil concours ?

Au Canada ou en Russie ?

"Enfin on exclut la langue polonaise des chemins de fer, même appartenant à des compagnies privées, et l'on alla jusqu'à commencer à la bannir d'institutions sans aucun caractère officiel, comme les sociétés de crédit, par exemple. Un étranger traversant la Pologne n'entendait dans le train que la langue russe, car défense était faite au personnel de s'adresser en polonais aux voyageurs; il ne voyait que des inscriptions russes, et, même dans les gares, il ne rencontrait aucune annonce privée en polonais... Notre étranger ne pouvait pas même se douter que le pays qu'il traversait était un pays polonais." (R. Dmowski, *La Question polonaise*, p. 7). Dans cet extrait que l'on vient de lire, il n'y aurait qu'à écrire "anglais" au lieu de "polonais," et ce serait à se croire dans la province de Québec. Et pourtant il s'agit là de procédés d'assimilations employés en Pologne, sous le régime des tsars.

LE PROBLÈME INDUSTRIEL AU CANADA FRANÇAIS

Depuis son enquête sur nos forces économiques, l'*Action française* n'a cessé de maintenir à l'ordre du jour la question de notre orientation industrielle.

Il faut sans doute compter comme l'un des plus beaux fruits de cette nécessaire insistance, l'étude compréhensive, élaborée par les membres de l'Association de la jeunesse, au cours de leur congrès de 1921, à Québec. [1]

Nous venons de parcourir le rapport de ces travaux. L'occasion semble bonne de prendre, une fois de plus, une vue d'ensemble de ce problème, le plus difficile peut-être de l'heure présente.

Et d'abord, pourquoi parler d'essor industriel ? A qui nous le demanderait nous répondrions sommairement : pour nous défendre, pour agir.

Nous avons conquis nos libertés politiques de haute et noble lutte. C'est entendu. Notre principale force nationale, le moule propre de la race, ce fut et ce devra toujours être l'agriculture. Entendu encore, et tous les motifs que nous allons invoquer le réclameront avant tout. Mais par notre faute et celle des circonstances les conquêtes passées ne suffisent plus. Le moule doit être élargi quelque

---

[1] *Le Problème industriel au Canada français.* Publié par l'A.C.-J.C., 1922. — Prix $1.50.

L'aspect économique, l'aspect social, l'aspect national y sont examinés et discutés tour à tour par les rapporteurs et les compétences dont la prudente jeunesse avait sollicité le contrôle et l'appui. Ainsi peu de choses nous échappent de celles qui font la gravité et la complexité du problème. On y voit exprimée avec grande liberté et hauteur de vues l'opinion d'hommes comme l'Hon. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, M. Joseph Versailles, M. J.-E. Grégoire, professeur d'économie politique à Laval, M. J.-H. Fortier, président de l'Association des Manufacturiers du Canada, section provinciale, e autres.

peu, avant d'y jeter la coulée traditionnelle, enrichie avec sage discrétion d'un élément nouveau.

En effet, après un siècle de ténacité héroïque, la fierté même de nos chefs se mit à fléchir. L'or étranger nous avait séduits. Nous n'avons plus rien vu, en nous, qu'infériorité. Et nous avons connu d'étranges défaillances, de honteux reculs, de lâches abandons. La paralysie, la désagrégation de la vie nationale, le servilisme d'un peuple qui n'est plus maître de ses richesses naturelles, qui dépend de l'étranger pour le vêtir et le vivre, c'est pour nous chose déjà trop vécue. Et nous voilà en face d'une nouvelle indépendance à conquérir, notre indépendance économique.

Grandement compromise par les défections ou les erreurs du passé, la lutte se trouve encore aggravée par notre situation particulière et la crise que traverse le monde. Compénétrés d'anglo-saxonisme mercantile; menacés d'une immigration stupide, qui jetterait chaque année un million d'hommes, peut-être, sur nos bords, nous devons encore compter, jusque dans nos idées et nos mœurs, avec l'emprise américaine au cœur de notre province, avec la loi et l'épée du plus fort à nos frontières.

Ajoutons la fièvre d'impérialisme économique qui agite nos démocrates voisins, [2] non moins que les grandes nations d'Europe, et bien aveugle qui ne verra pas l'urgence pour notre survie et notre essor national, d'une libération économique aussi parfaite que possible.

Notre situation politique elle-même n'a plus rien de stable. Dans un avenir que le déséquilibre européen tend chaque jour à rapprocher, nous serons mis en mesure ou en demeure de fixer nous-mêmes nos destinées. Et si alors nous ne sommes pas les maîtres de nos ressources, si nous nous trouvons incapables de nous suffire ?..

---

[2] *Action française*, juin 1922, p. 330.

Songeons seulement à ce que l'argent, au cours de la guerre, a pu faire de notre grande presse, de notre parlement.

Nos bras et nos cœurs se sont affaiblis. Pour nombre de nos fils la vie aux champs est devenue trop rude, trop monotone. Le luxe et le plaisir qui gagnent nos campagnes... en automobile, ne peuvent que fortifier et répandre la tentation. Si nous laissons la fascination s'exercer au delà du seul quarante-cinquième, à la porte des seules industries parasites, confinées dans la grande ville, le moyen de mettre fin à l'exode anémiant, aux agglomérations corruptrices?

"Le Québec a charge d'âmes" [3], Nos frères dispersés comptent sur nous. Est-il difficile de comprendre l'appoint que nos ressources et nos libertés économiques joindraient, pour eux, à l'appui des forces morales et intellectuelles? Il y a plus. Nous sommes ici de par la volonté de Dieu, pour y servir la cause de Dieu et celle de la culture française, essentiellement humanitaire. Pas n'est besoin pour le démontrer de récrire le "Discours sur l'Histoire universelle". Une foi quelque peu robuste, un regard sur notre histoire suffisent. En dehors du peuple de Dieu, en est-il beaucoup dont les origines soient aussi pures, aussi imprégnées de surnaturel? Ferment de culture catholique et française, enfoui, comme le levain de l'Évangile, sous la masse qui nous enveloppe, masse d'âmes, lourde de tout le poids de l'hérésie et du naturalisme, nous avons mission de soulever, pour notre part, [4] cette masse jusqu'à Dieu, jusqu'à ces régions supérieures où se proclame la souveraineté de l'esprit sur la matière, du droit sur la force, de la solidarité sur l'individualisme, bref où se définit le vrai progrès, la civilisation vraiment humaine.

---

[3] *Action française*, juin 1922, p. 363.

[4] Aucun catholique préoccupé de l'intérêt prééminent des âmes

Mais le peuple comme l'individu qui veut exercer autour de soi une action morale et intellectuelle, doit d'abord d'une façon ou de l'autre, gagner l'estime. Qu'il s'agisse de la maison, du cœur ou de l'intelligence du voisin, le moyen le plus sûr de pénétrer chez lui, est encore de passer par sa porte. Fort étroite, je le veux bien, celle d'esprits "dont l'unique étalon pour évaluer toutes choses reste toujours le chiffre du dollar et le poids du lingot." [5] Passons quand même. S'agirait-il d'aligner toute une théorie de millionnaires ? Non, il y a mieux à faire : mettre chacun en mesure de prendre la ferme attitude de l'homme libre, seul maître et juge de son portefeuille, de son accoutrement, de son menu. Rien de tel pour libérer du coup, intelligence, langue et geste, pour inspirer du respect à gens d'une certaine mentalité.

Ce respect une fois conquis et, Dieu aidant, il n'est rien dans le rôle bienfaisant et glorieux de la France, notre mère, que nous ne puissions ambitionner pour nous-mêmes, au cours des siècles prochains.

Aussi bien les ressources mêmes du pays où la Providence nous a conduits et nous conserve, sont un indice qu'Elle nous a voulus libres et forts.

Notre sol est riche. Sait-on tout ce qu'il renferme, tout ce qu'il pourrait produire ? La culture intelligente de

---

ne saurait entendre sans émotion le cri d'alarme jeté par l'*America* du 5 août dernier. Après enquête M. James J. Walsh M.D., écrit : "If what I have found is at all true, then the outlook is alarming. The Irish Catholic families are not only failing to reproduce themselves in our generation, but are disappearing rapidly". P. 365, 2ème col. Et plus loin: "Apparently from what I have found, if the church is to depend on the reproductive increase of the Irish Catholics of this country for its membership the future looks blank indeed."

Plaise à Dieu d'écarter ce malheur ! Mais nos charges et nos responsabilités de catholiques en seraient aggravées d'autant. Tirons-en du moins une leçon de vigilance plus étroite sur nos berceaux. Ce qui suppose d'abord la vaillance à les remplir.

[5] *Action française*, juillet 1922, p. 14.

nos champs brise un peu partout la ruineuse routine. La valeur de nos récoltes a passé de $88,589,000 en 1913, à $330,000,000 en 1920.[6] Mais que nous sommes loin encore du chiffre des rendements possibles !

Les industries rurales et celles qui en découlent, sucre, beurre, fromage, cuirs, lainages, etc., sont susceptibles de fournir surabondamment l'essentiel, voire le luxe à notre garde-robe, à notre table. Notre pain pourrait être fait avec nos blés. Nous achetons à l'Ontario quantité de produits alimentaires faciles à fabriquer chez nous.[7] Le chiffre de nos $362,400,000 d'importations serait diminué d'autant.

Ces possibilités et celles que nous laissons dans l'ombre prennent des proportions indéfinies, quand on songe aux 24 millions d'acres de nos régions de colonisation. Elles appellent des millions d'hommes. Il y a longtemps qu'elles recevraient le trop plein de nos vieilles paroisses si nous avions eu la prévoyance d'y lancer des chemins de fer, d'y multiplier les routes carrossables, dût notre trésor en souffrir pour un temps.[8]

---

[6] Voir le discours de l'Hon. J.-E. Perrault, *Le Problème industriel au Canada français*, pp. 63, et suiv.

[7] Nous sommes contraint de nous en tenir aux généralités. On trouvera des chiffres instructifs, Ontario et Québec comparés, dans le rapport de M. Yves Tessier-Lavigne, *Le Problème industriel*, pp. 174, et suiv.

[8] Nous connaissons pour notre part un vaillant cultivateur, père de quinze enfants, dont trois déjà mariés, et qui, il y a cinq ans, serait allé avec les siens s'établir dans tel canton de l'Abitibi, si seulement un chemin praticable lui eût permis de s'éloigner à quelques milles de la voie ferrée. Histoire banale malheureusement. Nous ne songeons pas du reste à méconnaître ce qui se fait, ni à restreindre les responsabilités. Mieux vaut que chacun en prenne loyalement sa part. Au fond de la désertion de nos campagnes il y a tant d'insouciante ignorance, parfois de calculs mesquins, de la part des conseillers naturels de notre peuple.

Pour aider nos missionnaires de colonisation, n'y aurait-il pas lieu et moyen de créer une sorte d'association de prêtres colonisateurs ? Par le caractère même de sa vie, notre clergé a toujours été le plus apte à comprendre les intérêts supérieurs de la race. Ils se confondent, quand

Après les champs la forêt. "Il reste encore à l'État pour les besoins futurs de l'industrie, nous apprend M. Perrault, 78,000,000 d'acres de forêts à affermer, soit une superficie presque deux fois aussi considérable que celle qui est actuellement sous licence".

L'apport de notre province au comptoir des fourrures se chiffre, pour l'année 1919-20, à $4,587,110, presque le quart de la valeur totale pour le Dominion.

Les forces hydrauliques disséminées sur notre territoire, peuvent suppléer au charbon pour les besoins de l'industrie. Elles faciliteraient en même temps la multiplication des petits centres industriels.

Notre sous-sol est de même formation que celui de l'Ontario. Pourquoi ne renfermerait-il pas les mêmes minerais? Des prospections insignifiantes nous ont déjà révélé la présence des plus riches métaux. Nous produisons 85% de la production mondiale de l'amiante.

Nos pêcheries rapportaient $4,568,733 en 1919. L'exploitation pourrait en être beaucoup plus rémunératrice.

Il est bon de nous remettre souvent sous les yeux ces données générales. Elles incitent aux enquêtes ultérieures. Qu'avons-nous fait de ces ressources? Ignorance, incurie, aliénation imprévoyante aux mains de l'Anglais, du Juif, de l'Américain, et, par ces derniers, exploitation sans vergogne de la plus belle part de notre patrimoine national. Voilà le bilan du passé.

---

on parle de colonisation surtout, avec ceux de la foi. Le lien de cette association pourrait n'être qu'un bulletin spécial. Ce dernier aurait comme objectif de montrer où sont vraiment ces intérêts supérieurs, quels sacrifices ils exigent en particulier de nos prêtres. Il fournirait encore à messieurs les curés tous les renseignements qui leur permettraient d'orienter sagement ceux de leurs paroissiens qu'une mésaventure ou les besoins d'une famille nombreuse, pousseraient à quitter la terre ou le village.

Les forêts qui nous restent sont les moins accessibles. Nos pouvoirs hydrauliques sont exploités par des compagnies étrangères pour la plupart, et fournissent l'énergie aux industries américaines. L'amiante brut extrait, l'an dernier, du sol québécois, pour une valeur de $12,000,000, rapportait $82,000,000 à des industriels du dehors. Nos pêcheurs pauvres et routiniers travaillent également à enrichir l'étranger. Ceci nous amène à une autre constatation impressionnante. Tandis que notre capital humain incomparable reste pour nous à peu près improductif, non seulement nous avons prêté nos bras à la dévastation de la plus belle part de nos richesses naturelles, mais notre intelligence, nos forces, nos qualités d'artisans, nos vertus mêmes font le succès d'industries parasites, venues chez nous se mettre à l'abri des crises du travail, chercher un meilleur rendement, au bénéfice premier toujours des adversaires nés de nos croyances, de nos aspirations, de notre indépendance politique peut-être, demain. Il en est résulté des anomalies comme celle-ci : un million de dollars engagés dans la mise en conserves des fruits et légumes; $2,500,000 dans la fabrication des instruments aratoires, industries de première nécessité, à côté de $37,962,311 dans l'industrie des cotonnades. Les menaces d'industrialisation excessive viennent encore de ce côté particulièrement. Ce genre d'industries est le plus responsable du drainage de la campagne vers la grande ville.

*
* *

Comment réparer le passé et préparer l'avenir? A s'en tenir aux généralités il faudrait encore pour répondre, citer la plupart des résolutions du congrès de Québec, y joindre les sages mesures que préconisait M. Georges Pelletier dans l'*Action française* du mois d'août.

Insistons seulement sur ce qui nous paraît être le plus pressé. Une double éducation s'impose, celle de la masse et celle des compétences. Il importe d'abord de pousser le développement de la conscience nationale, en l'appuyant sur sa base la plus solide : la persuasion de ce que Dieu attend de nous comme catholiques et français.

A prendre les choses à ces hauteurs on se tient plus près de la vérité. On en redescend avec autre chose au cœur que des amours et des antipathies instinctives, aveugles. Il est assez ordinaire de concevoir de l'estime et de l'affection pour ceux que l'on se croit mission de secourir. Qu'ils veuillent bien y réfléchir ceux-là surtout des nôtres, qui redoutent toujours de voir notre patriotisme verser dans l'outrance, lorsqu'il cherche à se nourrir des leçons du passé et des prévisions de l'avenir. Tout peuple catholique est par cela même un peuple élu, avec devoir de communiquer à d'autres le don de sa foi. Mais parmi les peuples il en est à qui la vocation d'apôtres s'impose plus particulièrement, parce qu'ils en ont reçu les qualités, le tempérament. Nous sommes de ceux-là. Ce que nous disons de l'ordre surnaturel, il faudrait le répéter des biens de l'ordre naturel.

Or c'est dans la conviction de son élection divine, rivée à l'âme de chacun de ses fils, que le peuple juif a trouvé le secret de cette solidarité devenue qualité de race et qui, aujourd'hui encore, malgré la déchéance et l'émiettement, rend ce groupe ethnique si étonnamment imperméable à toutes les compénétrations du dehors, fort et redoutable, fût-il une minorité, partout où il s'insinue. La part faite des réserves nécessaires, il faudrait également que le plus humble des fils de notre peuple fût pénétré, dès son enfance, de ces hautes pensées . En nous faisant ce que nous sommes, Dieu nous a donné le droit à la vie, défendu le suicide. En

nous faisant catholiques et français, sa Providence nous a imposé des devoirs et des responsabilités particulières.

Pour que nous puissions y faire honneur, chacun est tenu de concourir à rendre la race grande et libre.

A mesure que ces persuasions imprégneront les sphères diverses de nos activités, l'ensemble de notre vie nationale prendra la force de cohésion dont le défaut nous a valu, entre autres faiblesses, notre déplorable situation économique. L'entr'aide deviendra notre mot d'ordre. Tandis que notre législation continuera son évolution franchement nationale, producteurs et consommateurs, patrons et ouvriers comprendront qu'en vue des intérêts supérieurs, des sacrifices mutuels doivent être consentis.

Pour être quelque peu concret, nous apprendrons que pour nous comme pour le Turc anxieux de refaire sa vie économique, "gaspiller une piastre est faire tort à la nation". Nous serons soucieux de confier nos épargnes à nos institutions financières, d'acheter à nos maisons de commerce. Ce sera permettre aux unes et aux autres de se développer et d'offrir, soit les garanties, soit la qualité de marchandise que nous cherchons ailleurs. [9]

D'autre part le sentiment des hautes obligations apportera les tempéraments désirables à l'âpre soif de fortune rapide, qui a déjà tué chez trop des nôtres, le sens de la justice et celui des responsabilités sociales. Nos patrons consentiront à se reconnaître d'autres devoirs que celui des gros profits. Nous ne serons plus attristés et humiliés de voir l'organisation catholique des relations du capital et

---

[9] Nous fournissons à l'étranger le capital qui manque au développement de notre industrie. Nos banques ne reçoivent que 40% de nos épargnes. Une seule de nos petites villes verse annuellement $75,000 à la maison Eaton de Toronto.

du travail, tenue en suspicion et paralysée par des patrons catholiques, les directions pontificales utilisées par les protestants avant d'être acceptées par nous.

Nous laissons aux réflexions individuelles le soin d'achever notre pensée.

Cette éducation de la masse s'impose comme un devoir à tous ceux qui ont une plume en main, une parole en bouche, leur action dût-elle se limiter au cercle des relations quotidiennes. Il convient de compter principalement sur l'influence des maîtres de notre jeunesse.

On sait quel rôle l'instituteur a joué dans l'organisation de la puissance allemande. A nos maîtres donc de baigner l'âme de nos enfants et de nos jeunes gens, dans les sentiments du haut patriotisme qui doit éclairer et guider l'évolution de notre vie.[10] A eux encore de faire connaître nos ressources, la nécessité de les garder pour nous, pour les générations à venir, de les exploiter selon nos besoins, à notre profit. Aux fils de nos agriculteurs ils diront que nos espoirs reposent avant tout sur eux, sur leurs vertus, leur fidélité à la terre et les rendements progressifs que leurs labeurs intelligents sauront en tirer. Aux fils de nos ouvriers ils inspireront le souci de contribuer par l'efficacité et la perfection de leur travail, au succès du patron qui les fera vivre. Qu'ils aient en outre l'ambition d'occuper à l'usine les postes supérieurs. Trop longtemps nous nous sommes contentés de celui de manœuvre, jusqu'à créer la légende de notre inaptitude native aux fonctions directrices.

---

[10] Nous gardons tous le souvenir de ces maximes morales, imprimées en gros caractères, encadrées modestement et qui frappaient notre regard un peu partout sur les murs, à l'école des Frères. Nous voudrions voir ainsi le programme national entier, formulé en sentences compréhensives, affiché dans toutes nos écoles, aux murs des classes dans un corridor, au-dessus d'une porte, partout où tombent souvent les yeux des élèves. On sait la puissance psychologique du procédé. On en devine les fruits pour peu que le maître attache d'importance à ces

Un sage discernement de ce qu'on a appelé la "vocation d'industriel", fera sortir de nos collèges classiques les chefs que réclament la finance et l'industrie.[11]

Grâce à cette action commune nos écoles techniques verront s'accroître normalement l'effectif de leurs élèves. Elles nous donnent les compétences attendues.

Les vœux de tous appellent encore la création d'une commission nationale d'initiatives économiques. Son rôle, nous en avons déjà plus qu'une esquisse dans les efforts de l'*Action française* pour préparer la solution du problème économique.

Inventorier nos ressources; déterminer les possibilités agricoles, commerciales, industrielles de chaque localité; aviser aux facilités de transport en vue de la décentralisation; indiquer les industries à créer, celles dont le développement serait nuisible; aller au producteur, ici, pour susciter des initiatives, là, pour indiquer des procédés plus avantageux, des débouchés nouveaux, pour tirer d'une situation précaire, tels sont quelques-uns des services que pourrait rendre une semblable commission.[12]

Pour nous résumer, notre survivance et notre liberté d'action, du point de vue catholique et national, exigent

---

mots d'ordre, s'il en fournit des commentaires appropriés. Dans les classes supérieures de nos collèges, il y aurait mieux à faire. Ces maximes offriraient avec double profit maints sujets de devoirs, de discussions, d'études académiques.

[11] "Sage discernement", prescrivons-nous après d'autres plus autorisés. Si les besoins de l'ordre économique exigent au plus tôt leur part de nos belles intelligences, il faut pourtant nous garer des engouements funestes. Nous pourrions provoquer d'ici quelque vingt-cinq ans une crise d'industrialisation excessive, un abaissement peut-être du niveau des autres professions, du clergé.

[12] Il serait temps, semble-t-il, de créer chez nous des chambres de métiers. Sur leur nature et les services qu'elles rendent ailleurs, on trouvera quelques données intéressantes dans les Études", 5 juin 1922. *La question de l'apprentissage.* Les *Chambres de métiers*, par Joseph Bertelot, p. 584 et suiv.

une prompte libération économique. Il faut la chercher avant tout dans le développement de l'agriculture et des industries connexes.

Quant à nos autres ressources il faut adopter sans délai tout un programme d'action industrielle : veiller rigoureusement à une exploitation conservatrice de la part de notre patrimoine perdu pour ceux de notre sang; veiller plus rigoureusement encore à garder pour nous ce qui nous en reste; en outre, intensifier chez tous, le sens de la solidarité légitime et nécessaire; donner à ceux qui peuvent être les artisans de notre essor industriel, du législateur au financier, du chef d'entreprise au simple manœuvre, une préparation morale et technique conforme aux exigences de l'heure; contrôler le développement de la grande et de la petite industrie d'après la claire vue de nos possibilités et de nos besoins; multiplier les petits centres industriels comme moyen d'enrichir la masse, et comme sauvegarde tout à la fois de la paix sociale et de la santé physique et morale de l'ouvrier. Pour tout dire en un mot, substituons les directions de l'intelligence à l'ignorance et à l'empirisme hasardeux du passé.

A ces conditions l'essor industriel du Québec pourra se produire avec le maximum de bienfaits et le "minimum d'inconvénients pour la vie religieuse et morale, intellectuelle et physique de notre population."

* * *

Le volume-rapport qui nous a suggéré ces lignes, se clôt sur les commentaires de la presse autour du congrès de Québec. Qu'il nous soit permis de terminer également par un hommage à la vaillante Association de la jeunesse.

C'est dans les rangs de ces jeunes que les éveilleurs de fierté et d'énergies ont trouvé l'écho le plus fécond. Déjà

les travaux de leurs congrès ont éclairé la pensée du public et du législateur. Mais nous devons surtout escompter le renouveau sauveur que produira demain, dans notre société, l'influence de ces hommes de prière et d'étude, façonnés à l'action, familiarisés avec tous nos motifs et nos moyens de survivance.

Heureux jeunes gens qui ont pu grandir avec l'obsession de devoirs clairs et précis envers Dieu, envers leur pays et leur race ! Nous en savons un bon nombre qui devront à l'entraînement de leur groupe, d'avoir vu leur jeunesse plus noblement préoccupée, moins dominée par l'égoïsme vaniteux ou jouisseur, et partant plus pure, plus heureuse.

Cela seul serait un gain net pour notre vitalité catholique et française.

André LACROIX.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Universalité de la langue française

Savez-vous l'une des choses qui frappent le plus les nôtres en voyage d'Europe ? C'est l'universalité du français, son usage fréquent dans les pays dont il n'est pas la langue nationale, et surtout lorsqu'il s'agit d'affaires, de commerce, de tourisme.

Oui, voilà une chose vraiment étrange. Ici, au Canada, où la langue française est officielle, où elle est la langue naturelle de près d'un tiers de la population, il faut se battre, dans les grands hôtels, sur les trains, au comptoir de plusieurs gros magasins, pour obtenir qu'on l'emploie. Et cet ostracisme est si bien entré dans les mœurs qu'il a fini par engendrer une conviction dans les esprits : la langue française peut être une langue de salons et de conférences, elle n'est pas une langue d'affaires.

En Italie

Or un court séjour en pays étranger nous convainct du contraire. Prenez l'Italie, par exemple. A Rome, à Florence, à Venise, dans toutes les grandes villes, vous pouvez vous faire servir en français chez les principaux marchands. Même constatation

aux hôtels. Le personnel parle français. Dans quelques-uns même et non des moindres, — tel le Grand Hôtel, à Florence — les robinets dans les chambres portent : *Froid-Chaud.*

C'est un petit détail, si vous voulez, mais combien significatif. Sont-ils nombreux, à Montréal et à Québec, les hôtels qui ont de ces inscriptions ? Même dans nos bonnes familles, dans nos communautés religieuses les plus attachées à notre langue, le constructeur de la maison l'a mis — sans qu'on y prenne garde sans doute — que des inscriptions anglaises. Et de s'en débarrasser, une fois posées, est toute une affaire.

Réaction salutaire

Je m'empresse d'ajouter, pour rendre justice aux communautés religieuses, que chez elles au moins une réaction s'opère. Nous avons pu visiter quelques maisons récemment édifiées, — ainsi le noviciat des Frères des Écoles chrétiennes à Laval des Rapides, la Villa Manrèse à Québec — et nous y avons admiré de belles et claires inscriptions françaises. La même chose nous a ravi à l'évêché de Sherbrooke.

Qu'est-ce donc qui empêche nos grands hôtels, dans des villes comme Montréal, Québec, les Trois-Rivières, etc., d'imiter cet exemple ? Qu'ils aient au moins des inscriptions bilingues. Nous suggérons vivement cette réforme à la compagnie qui bâtit actuellement le vaste Mont-Royal dans notre métropole. J'entendais quelqu'un se réjouir un jour, au nom de la race, que parmi les directeurs de cette grosse entreprise il se trouvât un Canadien français. Si vraiment il y a là pour nous quelque profit, l'occasion est excellente de le faire voir. Semblable initiative s'obtiendra peut-être moins facilement des autorités du Château Frontenac, à Québec, pour l'aile nouvelle en construction. Mais qui ne tente rien n'a rien. Les cercles de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* ont décidé de faire cette année, de l'action française, de combattre énergiquement les infiltrations étrangères. Si ceux de Montréal et de Québec tentaient une démarche...

En Belgique

De ce bilinguisme pratique que nous voulons voir triompher au Canada, la Belgique nous donne un exemple frappant. Sa situation, on le sait, se rapproche de la nôtre. Là aussi deux langues sont officielles : le français et le flamand. Mais ce n'est pas en théorie seulement. Ce qu'exige la justice, ce qu'autorise la constitution, les actes le ratifient. En fait comme en droit, la Belgique est bilingue. Et le Canadien qui y voyage ne peut s'empêcher de remarquer cet emploi simultané, dans les différents services d'ordre

public, dans le commerce et l'industrie, de la langue française et de la langue flamande.

Sur chaque gare de chemin de fer, par exemple, on lit deux noms, ainsi : *Bruxelles-Brussel, Gand-Gent;* dans les voitures : *Défense de fumer-Niet Rooken;* à l'angle des rues: *Rue Saint-Michel-Sin Michiels straat;* sur les billets de banque: *Banque nationale de Belgique, un franc-Nationale Bank Van Belgie, Een frank;* sur les timbres: *Belgique-Belgie;* et de même sur les cartes postales, les télégrammes, les affiches industrielles et commerciales, etc., etc.

Bilinguisme sauveur

La Belgique souffre-t-elle de ce dualisme? Loin de là. Sa prospérité, avant la guerre, était justement renommée, et des ruines que lui a apportées l'occupation allemande, elle se relève rapidement plus peut-être que toute autre nation. Des divisions de race il est vrai, la déchirent actuellement, mais ce n'est pas l'emploi simultané des deux langues qui les crée. Bien au contraire. S'il est un fait qui tend à apaiser, à diminuer ces divisions, c'est bien celui-là.

Alors, pourquoi n'en jouirions-nous pas, nous aussi? Pourquoi tous ceux qui veulent la prospérité de notre pays, et savent encore ce que c'est que la justice, ne s'uniraient pas pour instaurer ce régime de bon sens et d'équité? Pourquoi en un mot, n'aurions-nous pas des timbres-poste, des cartes postales, de la monnaie bilingues? Et pas dans une partie seulement du Canada, mais d'un bout à l'autre de notre vaste territoire.

Levée en masse

A mon humble avis, cette réforme pacificatrice n'aura vraiment chance d'aboutir que le jour où ceux qu'elle touche davantage, ceux dont elle satisfera les légitimes exigences injustement méconnues à l'heure actuelle, se lèveront en masse pour la réclamer. C'est de notre faiblesse surtout que vient la force de nos ennemis. Et cette faiblesse, notre manque d'union en constitue le principal élément.

Unis comme un seul homme dans la revendication de ce droit incontestable, nous recevrions, il me semble, l'appui d'un grand nombre de nos concitoyens anglais chez qui l'équité n'est pas morte. Et notre triomphe serait assuré. Qui des nôtres refuserait de marcher sur ce terrain si droit et si net? Que résonne donc le coup de clairon qui ralliera toutes les forces de la race, qui les tendra, énergiques et disciplinées, vers le même but! Il annoncerait en même temps notre victoire décisive.

Pierre HOMIER.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

La première de "Contre le Flot".

C'est le 7 novembre prochain au soir, dans la salle académique du Gésu, que sera créée la comédie de Magali Michelet, couronnée l'année dernière, à notre concours dramatique. La soirée sera sous la présidence de M. l'abbé Philippe Perrier; M. Léon Lorrain y fera une allocution. On se souvient que nous avions désiré, afin de fortifier nos moyens de propagande, une pièce contre l'anglomanie. Magali Michelet obtint le premier prix dans un concours où les juges étaient M. l'abbé Olivier Maurault, MM. Edouard Montpetit, Fernand Rinfret et Léon Lorrain. On viendra donc applaudir *Contre le flot*, se moquer un peu des déconvenues et des ridicules manies de l'anglomane, prendre quelques bonnes résolutions, puis constater encore une fois que la sottise de nos snobs est assez grande pour susciter beaucoup d'autres comédies.

Des prix d'Action française.

Nous croyons annoncer une bonne nouvelle à nos lecteurs. Il y a longtemps que l'*Action Française* souhaitait faire quelque chose pour les vaillants qui, sur un point ou sur un autre, défendent et jusqu'à l'héroïsme quelquefois, les droits de la langue et de la survivance. Il s'est accompli souvent, au service de cette cause, des actes superbes mais qui restent dans l'obscurité, parce qu'ils paraissent tout simples à de trop modestes héros. Ces gestes méritent mieux que le silence ou la renommée éphémère qu'on leur accorde. Un peuple comme le nôtre doit pouvoir marquer sa gratitude à ceux des siens qui défendent son patrimoine et alimentent, par leurs sacrifices, son capital moral. Il y a des actes qui sont en plus une prédication, qui emportent avec eux une puissance suggestive. Ce sera l'intérêt de tous de les apercevoir dans une plus grande lumière, pour que rien ne soit perdu de la beauté qu'ils contiennent, non plus que de l'énergie bienfaisante qui est en eux. Le printemps prochain, l'*Action française* décernera donc des récompenses à ces actes plus méritoires. Ce sera, en une séance solennelle, comme une distribution de prix de vertu patriotique. Nous donnerons bientôt, sur ce projet, des détails plus précis. Mais tout de suite, nos amis peuvent nous préparer des dossiers sur les dévouements dont ils auront été les témoins au cours de l'année. Il va de soi que nous entendons récompenser les bons combattants de toute l'Amérique française. Du reste, l'*Action française* n'entend bien demeurer, en cette initiative, qu'un modeste interprète de la gratitude de tous. Elle

distribuera les couronnes et les prix; mais il faut que ce soit l'hommage de toute la race qui s'en aille à ses fils les plus méritants.

Le Congrès de Lowell.

Le 17 et 18 septembre dernier, se tenait à Lowell, Mass., E.U., le congrès de la Fédération catholique des sociétés franco-américaines. Les assises prenaient cette année un caractère particulièrement solennel parce qu'on y devait discuter l'opportunité d'un congrès de toute la race. Invité par les Franco-Américains à leur apporter sur ce point l'opinion du Québec, le directeur de l'*Action française*, dans une conférence qu'il a prononcée à l'ouverture du congrès, a préconisé ce qu'il a appelé l'*Amitié française d'Amérique*, alliance étroite et vigoureuse de tous les groupes français du Canada et des États-Unis,pour la sauvegarde de la foi commune et de l'idéal latin. Le congrès de toute la race —ou ce qu'on se propose d'appeler le Congrès de la pensée française — a été décidé. Il aura lieu, croyons-nous, l'année prochaine. Il convient de se féliciter d'un tel mouvement vers une solidarité plus effective Nous sommes une force qui s'est trop longtemps ignorée. Mais le Québec doit se rendre digne des responsabilités nouvelles que l'Amitié française va lui imposer. Il est le frère aîné; on se tourne vers la vieille maison pour y chercher un appui. Que le Québec s'apprête à ses devoirs

Le pèlerinage à Boucherville.

Nous l'avons fait le premier octobre, un dimanche après-midi, par un temps superbe. Un millier de personnes venues des environs et de Montréal s'étaient donné rendez-vous au vieux manoir de la Broquerie pour y entendre évoquer le souvenir de Pierre Boucher. L'évocation fut faite éloquemment par le Père Louis Lalande, S. J., l'historien de Boucherville. On écouta aussi avec émotion, M. Anatole de Boucherville et M. l'avocat Joseph de Boucherville, le premier parlant au nom des Boucher de France et de l'île Maurice, le second au nom de la descendance canadienne. M. Antonio Perrault et l'abbé Groulx exposèrent le but des pèlerinages historiques de l'*Action française*. Ce que l'on veut avant tout, c'est fortifier le patriotisme en lui donnant son fondement rationnel: la connaissance de la terre et des morts. La patrie n'a point que son visage physique; elle a aussi sa physionomie morale qui lui est faite par les empreintes de l'histoire. Retrouver ces empreintes, c'est glaner la gloire des aïeux et c'est mieux connaître et mieux aimer son pays.

Nos publications.

A l'heure où nous écrivons, plusieurs milliers de lecteurs ont déjà u le roman de notre ami Alonié de Lestres, l'*Appel de la Race*. Le succès st tel qu'il nous faut réimprimer. La deuxième édition sera mise en ente très prochainement; elle apportera un texte soigneusement expur-é des fautes typographiques. Plusieurs de nos amis ont fait spontané-nent de la propagande pour l'*Appel de la Race*; nous les en remercions t les prions de continuer encore quelque temps. Il n'y a qu'à feuilleter es chroniques mondaines, pour se rendre compte que le mal dénoncé ar Alonié de Lestres fait toujours ses ravages parmi nous.

L'*Amitié française d'Amérique*, conférence de notre directeur au écent Congrès de Lowell, sera prochainement mise en brochure. Les congressistes franco-américains ont même fait, de cette publica-ion, l'objet de l'une de leurs résolutions. L'on saisira partout l'oppor-unité de répandre un discours qui prêche, entre tous nos groupes, un rapprochement devenu si nécessaire. Dans l'*Ontario* et jusque dans la Saskatchewan, au *Patriote de l'Ouest*, l'on a acclamé avec bonheur la décision prise à Lowell de tenir un congrès général de la pensée française.

L'Almanach de la langue française.

Il faut faire une part spéciale à cette autre de nos publications, l'une des plus importantes de la *Ligue d'Action française*. On se plaint partout de l'insuffisance, pour ne pas dire de la malfaisance des lectures dont se nourrit notre peuple. On sait comme il est difficile de faire arriver jusqu'à lui les mots d'ordre les plus simples, les notions les plus élémentaires du patriotisme. Et pourtant, il faut que le peuple soit conscient, lui aussi, de ses périls, de ses devoirs, de sa mission. L'*Almanach de la langue française*, le premier de ce genre qui ait été publié en notre pays, essaie de monnayer, sous une forme populaire, la doctrine du patriotisme canadien-français. C'est donc l'Almanach qu'il faut faire entrer dans tous les foyers. Nous nous adressons aujourd'hui, à tous nos propagandistes, à tous ceux qui applaudissent de loin à nos efforts et qui gémissent souvent de ne pouvoir faire davantage pour nous. C'est l'heure de nous aider. Les directeurs de l'*Action française* qui donnent gratuitement leur temps et leur dévouement, ne peuvent tout faire par eux-mêmes. Il nous faut partout des collaborateurs qui reprennent nos idées, nos initiatives et qui les prolongent dans leurs régions. Allons, qu'on se mette à l'œuvre, pour que l'*Almanach de la langue française* dépasse encore ses succès des années dernières.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LE FRANÇAIS À OTTAWA

Nous nous faisons un devoir de communiquer de temps en temps à nos lecteurs des correspondances faites au bénéfice des intérêts de la langue française.

La première intervention est marquée au coin de la plus gracieuse courtoisie. L'autre est un coup de révolver... en dentelle, dont l'effet n'est pas encore connu. Il fut provoqué par la niaiserie d'un fonctionnaire qui prit pour lui un reproche adressé à l'administration publique. S'il a des suites intéressantes nous en reparlerons le mois prochain.

La troisième est une simple demande.

I

Montréal, le 11 septembre 1922.

Monsieur le Ministre des Postes,
Ministère des Postes
Ottawa.

Monsieur le Ministre;

Les directeurs de la Ligue d'Action française ont appris que votre ministère inaugurera bientôt un nouveau système, celui de livraison contre remboursement, appelé en anglais "Cash on delivery," ou "C.O.D." en abréviation. Nous en profitons donc pour vous recommander d'attirer l'attention des personnes chargées de la rédaction des nouvelles formules sur le terme français du système lui-même: "Livraison contre remboursement."

Trop souvent, hélas! faute de connaître l'expression exacte, emploie-t-on des anglicismes dans les formules officielles de l'administration de l'Etat.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général:
(Signé) Anatole VANIER.

MINISTERE DES POSTES

Ottawa, le 14 septembre 1922.

M. Anatole Vanier,
Secrétaire général
Ligue d'Action française,
Montréal.

Cher monsieur;

Je dois accuser réception de votre lettre du 11 courant, adressée au Ministre des Postes, par laquelle vous suggérez le terme "Livraison contre remboursement" pour désigner le nouveau service appelé en anglais "Cash on delivery."

En réponse, je dois vous dire que le ministère vous est très obligé de la suggestion que vous faites et votre lettre sera référée aux fonctionnaires du ministère qui s'occupent de la préparation de nos formules.

Votre tout dévoué,
(Signé) Arthur WEBSTER,
Secrétaire.

II

Un de nos lecteurs, membre d'une communauté religieuse, eut récemment besoin de l'atlas du Canada; il en fit la demande au ministère de l'Intérieur. Le géographe-en-chef témoigna à son correspondant le plus grand empressement en lui expédiant l'atlas. Il l'accompagna de la lettre suivante:

DEPARTMENT OF THE INTERIOR
Chief Geographer

Ottawa, Sept. 5th 1922.

Sir,

I am instructed by the Honourable the Minister of the Interior, to forward to you a copy of the Atlas of Canada.

I have the honour to be, Sir,

Your obedient servant
(Signé) J.-E. CHALIFOUR,
Chief Geographer.

(Please sign and return the attached receipt to the Chief Geographer).

Le Révérend Frère R. remercia le géographe-en-chef, mais ne put s'empêcher d'ajouter qu'il regrettait d'être invité à apposer sa signature sur une pièce officielle rédigée en anglais.

Le géographe-en-chef, qui n'est pas apparemment l'obéissant serviteur qu'affiche sa formule, fut visiblement ennuyé par la réflexion du bon Frère. Aussi prit-il la plume, ou plutôt un dactylographe du gouvernement fédéral, et rédigea la riposte suivante:

DEPARTMENT OF THE INTERIOR
Chief Geographer

Ottawa, 9 septembre 1922.

Révérend Frère;

J'accuse réception de votre lettre du 6 courant. Je regrette d'avoir à noter votre remarque au sujet de la langue française. Il est bien beau de parler le français, surtout dans la province de Québec, mais c'est surtout du devoir de ces mêmes Français de la province de protéger les droits de la langue, les employés du gouvernement ne peuvent se charger de cette tâche.

Votre bien dévoué,
(Signé) J.-E. CHALIFOUR.
Géographe-en-Chef.

Révérend Frère R. XXX P.Q.

Puisque M. Chalifour n'a pas plus le sens de la solidarité française que celui de son devoir de fonctionnaire, qui lui commandait de signaler à son chef ce sujet de plainte, nous nous sommes adressés au ministre lui-même. S'il se produit quelque incident nouveau, nous en ferons part à nos lecteurs. Anatole VANIER.

M. Fielding et le français.

Ceux qui échangent de ce temps-ci leurs titres d'emprunt de 1917 ne peuvent obtenir de coupures françaises, auprès de notre ministère des finances à Ottawa. Et voilà comment l'on sabote la confédération pour s'étonner ensuite que les Canadiens français se désaffectionnent de ce régime. Est-ce encore, est-ce toujours de l'ignorance? N'est-ce pas plutôt de la pure insolence? Que les Canadiens de langue française protestent énergiquement, par tous les moyens. Il faudra pourtant savoir, un jour ou l'autre, si l'Acte de 1867 reste encore une alliance un pacte d'honneur, ou si une race a le droit de confisquer à son profit les privilèges des autres, et, pour nul autre motif, semble-t-il, que la satisfaction de son orgueil.

A nos Lecteurs

UN BILLET QU'IL FAUT LIRE

*L'*Action française *entrera bientôt dans sa septième année. Nous avons fait quelque chemin depuis ce mois de janvier 1917 où l'*Action française *paraissait pour la première fois, en un mince fascicule de 32 pages. Ces progrès, nous les devons d'abord à nos collaborateurs qui, depuis sept ans, ont apporté ici le travail de leur meilleure pensée, gratuitement toujours, pour la seule beauté de la cause française. Nous les devons ensuite aux amitiés chaleureuses et profondes qui ont entouré notre œuvre et dont la correspondance de chaque jour nous apporte la vivante sympathie. L'*Action française *possède depuis longtemps cette conscience réconfortante de constituer avec ses lecteurs une famille spirituelle. C'est à cette famille que nous adressons un fervent appel.*

*Nous croyons n'avoir rien négligé depuis sept ans pour faire de l'*Action française *une revue de doctrine et d'avant-garde. Nous avons tâché de pénétrer vigoureusement au cœur des problèmes où se trouve attachée la vie même de notre race. Aujourd'hui, ce nous semble, les bons travailleurs aperçoivent dans un ordre plus lumineux, l'ensemble des tâches que la survivance impose. Forte de son indépendance absolue, la revue a pu prendre sur toutes les questions d'intérêt national, l'attitude que lui dictait la seule conscience de sa mission. Elle a monté la garde avec quelque courage, croyons-nous, autour de la langue; elle a dit les mots d'ordre que l'heure commandait; et pendant l'année qui vient de s'écouler, elle a montré l'idéal suprême où désormais pourra s'orienter, dans l'ordre et la fécondité, le labeur de tous.*

Ces succès dont nous sommes heureux de renvoyer le mérite à nos collaborateurs et à nos amis, ne nous font pas toutefois illusion. Nous rêvons de faire encore plus grand

*parce que la cause française au Canada demande des efforts toujours nouveaux. Il ne se passe point de semaine qu'un incident ou l'autre ne nous révèle la gravité de notre situation. Nous vivons en cet état que pas une seule de nos institutions, pas une seule partie de notre patrimoine n'est vraiment en sécurité. L'*Action française *entend bien prendre sa part des responsabilités prochaines. Elle veut se fortifier pour mieux servir. Elle n'attend que la réponse de ses lecteurs et de ses amis.*

*Si nous avons rencontré, pendant ce long effort de sept ans, de chaudes et agissantes sympathies, disons-le en toute franchise notre œuvre a été aussi gênée, paralysée dans son développement, par l'apathie et la négligence d'un trop grand nombre. Si l'*Action française *n'avait eu pour subsister les services gratuits de ses directeurs, il y a longtemps qu'elle aurait cessé de paraître. Depuis sa naissance, elle a toujours traîné un ou deux milliers d'abonnés en retard. Et c'est ainsi 2,000 et 4,000 piastres qui d'année en année, ont manqué à la caisse d'une œuvre qu'alimente le seul dévouement. Ceux qui nous lisent, ceux pour qui nous avons travaillé, croient-ils que cette situation soit tolérable? Une demi-douzaine d'hommes peuvent-ils tout accomplir et ont-ils le devoir de tout faire sans jamais compter sur l'aide des autres? Nous supplions donc les retardataires de se souvenir au moins de la justice. Nous prions surtout nos fervents amis de nous recruter des abonnements nouveaux qui nous aident à combler le déficit creusé par les négligents. L'*Action française *se propose de paraître en janvier avec une toilette et des rubriques nouvelles. Mais il lui faut pour cela des ressources nouvelles; il lui faut d'abord vivre.*

La parole est à nos amis.

Lionel Groulx, ptre

LE SENS NATIONAL

Il ne suffira point à l'État français d'avoir constitution bien ordonnée, limites précises, armature économique, population homogène. Son existence et son développement seront liés à des assises non seulement matérielles, mais surtout morales. Un certain *esprit* sera indispensable à son maintien et à son progrès. Ses habitants auront dû former en leur âme un sentiment, un sens, le sens national, commun à chacun d'eux. Comment les Canadiens français peuvent-ils dès maintenant faire croître cette puissance intérieure, de quel aliment la devront-ils constamment fortifier ?

Pourquoi ne pas écrire ici "patriotisme canadien-français" ? Si difficile qu'elle semble à saisir, il existe une différence entre "patriotisme" et "sens ou sentiment national". Sous cette dernière appellation l'on voit mieux la conscience des origines et celle des intérêts communs aux membres d'une collectivité. "Patriotisme" et "sens national" renferment tous deux l'amour du pays, l'attachement aux êtres et aux choses qui le constituent; mais l'on aperçoit plus clairement, par le second que par le premier, l'ensemble des idées et des sentiments sur lesquels se posent cet amour et cet attachement. Le sens national, c'est un patriotisme, mais un patriotisme conscient; une force, non aveugle, mais disciplinée et constamment guidée à la lumière de l'esprit. C'est un sens et donc une faculté, une aptitude de l'âme, gouvernant le citoyen dans l'accomplissement de ses actes privés et publics, les ordonnant tous au bien général du pays. Il éclaire l'idée qu'un peuple se fait de sa person-

nalité, soutient son courage dans la recherche de son identité. Il lui montre cette personnalité comme une valeur mobile, vivante, résultant d'un équilibre de forces, la nation un corps dont l'âme doit être nourrie et fortifiée d'aliments qui conviennent à sa nature. Il vaut à ce groupe d'hommes la nette compréhension des causes qui le conditionnent dans l'histoire, lui tracent la série de ses droits et de ses devoirs. Il lui rend évidente la solidarité des intérêts qui s'y meuvent, la nécessité de résoudre chaque question par rapport à soi, maintenir ou retrouver sa naturelle direction, menacée ou dénaturée par les influences étrangères. Par cette vision l'avenir apparaît comme l'effet de petites causes, de siècles d'obscurs labeurs, comme la suite des efforts qu'un peuple apporte à sa défense et à l'accroissement de sa propre valeur.

Ce sens existe présentement chez les Canadiens français. On le découvre sous les révoltes de l'âme nationale aux heures où l'ennemi séculaire remet en lumière ses tentatives d'écrasement. On voudrait plus marqués les actes positifs de ce sens national; on ne saurait nier ses manifestations, si incomplètes qu'elles soient. Aussi bien ce sens national est aussi vieux que notre nationalité; il naquit aux premiers jours de la Nouvelle-France. Précisément, le sens national que l'*Action française* veut développer ici c'est celui-là même qui anima nos ancêtres, quand la défaite et cent cinquante ans de domination anglaise n'avaient point alourdi leur âme d'apports hétérogènes. On veut donc faire grandir un germe qui est en chacun d'entre nous. C'est se préparer à mieux voir le but où tend le sens national, son état présent, déterminer avec le moins de chances d'erreurs les sources où il doit constamment puiser, que de rechercher, en précisant ce que nous sommes au point de vue ethnique, le principe d'où il sortit, les éléments qui le caractérisèrent

dès son apparition, les événements qui parfois le restreignirent ou le déformèrent.

Juristes et historiens ne s'accordent pas pour définir *Nationalité* et *Nation*, *État* et *Peuple*. En dépit de leurs théories disparates, l'on peut affirmer que les Canadiens français constituent une *nationalité*, une personne morale, collective, tendant à former un seul corps politique, un État unifié. Cette nationalité trouve dans des caractéristiques naturelles d'origine la justification de son identité et de ses aspirations. Depuis trois cents ans les Canadiens français sont en Amérique une nation en germe si l'on entend par nation une nationalité épanouie. Leur nationalité s'est maintenue distincte sous nos divers systèmes politiques. Partie de la Confédération, elle se reconnaît le droit de subsister, à l'intérieur de cet organisme politique, avec tous les éléments qui la constituent, religion, langue et lois. Cette agrégation au pays canadien ne l'empêche pas d'aspirer à un complet épanouissement. Valeur d'attente, réalité de fait, notre nationalité veut devenir un jour une réalité de droit, posséder la qualité juridique qui ajoute à une nationalité la notion et la personnalité d'un État. [1]

Notre sens national se ramène à ce vouloir-vivre collectif. Les Canadiens français, étant de même religion, de même langue, ayant même droit positif, même histoire, mêmes mœurs, peuvent s'unir davantage par la volonté de vivre un jour sous une organisation politique plus en harmonie avec leurs intérêts, leur communauté d'origine, toutes leurs raisons ethniques et historiques. Ils voient dans leur nationalité un bien de haute valeur; ils savent

[1] Les collaborateurs à cette enquête ont clairement précisé les conditions auxquelles demeure soumise la réalisation de ces aspirations. Je n'ai donc pas à insister ici davantage sur les bornes justes et légitimes entre lesquelles devra s'exercer notre action.

qu'elle possède comme armature un fatalisme de race, auquel il convient d'ajouter la volonté libre qui seule peut maintenir chez elle un équilibre durable d'habitudes physiques et de qualités morales. Leur sens national les porte donc à souhaiter que les Canadiens français constituent au nord de l'Amérique "une société humaine naturelle, fondée sur l'unité de territoire, d'origine, de mœurs et de langue, s'épanouissant dans une communion parfaite de vie et de conscience sociales".

A chaque heure de notre histoire, nous trouvons chez ce groupe humain la volonté de former un État, la volonté de se développer "jusqu'à devenir une nation". Né avant la Cession du Canada à l'Angleterre, ce sentiment, dès la fin du dix-septième siècle, pousse nos pères à perpétuer ici une race, apparentée par toutes les fibres de son âme à la race française et caractérisée par des traits empruntés à la terre canadienne. La substitution de la domination britannique à la française ne modifie en rien ce vouloir. Plus le pouvoir anglais se fait injuste, s'efforce d'étouffer les aspirations particularistes et les instincts séparatistes des vaincus, plus les vaincus conservent vive leur volonté de former en Amérique une nationalité distincte. "En vérité, il semble que ce soit leur désir d'être considérés comme formant une nation séparée. La *Nation canadienne* est leur expression constante...", écrivait Sir James Craig au comte de Liverpool, secrétaire d'État pour les colonies, en 1810, cinquante ans après la conquête. Durant certaines périodes, ce vouloir-vivre collectif fut plus ou moins accusé. Aux temps de crise, en 1840, par exemple, aux heures d'apathie, après 1867, par exemple, on eût dit qu'il y avait chez notre peuple une démission de cette volonté, un abandon du dessein de transformer peu à peu notre nationalité en une nation dotée du caractère juridique de l'État. Ce furent

inquiétude ou passivité passagères. Elles n'empêchèrent pas ce sens de s'éveiller aux environs de 1885, et, avec le commencement du vingtième siècle, d'entrer en pleine activité. Il a donc grandi, sans solution de continuité, depuis trois cents ans. Il vit pour ne plus s'éteindre. Présentement rien ne s'oppose plus à son développement.

La Confédération, mieux conçue, plus justement pratiquée, eût peut-être fait disparaître au Canada le particularisme de race. On crut trouver dans le pacte fédératif de 1867 un durable compromis aux nécessités divergentes des nationalismes canadiens. Il apparaît aujourd'hui que ce compromis n'était pas possible. Les signataires de cette entente voulurent fonder une nation canadienne en insufflant aux nouveaux corps associés un esprit neuf, commun à chacun d'eux, l'esprit canadien. Ils ont échoué dans leur œuvre. L'esprit canadien n'existe pas. Les preuves abondent non seulement de l'échec passé, mais aussi de l'impossibilité d'un succès futur.

Après un essai vieux de cinquante ans, les différentes provinces se retrouvent aussi moralement éloignées les unes des autres qu'elles l'étaient au milieu du dix-neuvième siècle. Dominés par une pensée matérialiste, nos politiques crurent que des voies de chemin de fer suffiraient à relier ces territoires éloignés. On oublia que l'accord des âmes demeure la plus importante, que la Confédération resterait tentative vaine aussi longtemps que les cœurs n'aimeraient pas les mêmes choses, que les esprits n'auraient pas semblable conception des éléments indispensables à la vie intellectuelle et morale des individus et des peuples. Certaines gens ont tout fait au Canada, depuis cinquante ans, pour diviser les esprits, aigrir les cœurs. Il ne se passe pas de jour que le groupe le plus faible en nombre n'ait à se plaindre des exactions de la majorité; sans cesse des voix

entendues tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, regrettent les divergences d'idées et de sentiments, les obstacles d'ordre religieux, scolaire, économique, de race et de langue, qui tiennent éloignées les habitants des différentes parties de la Confédération.

Au récent congrès de l'Association du Barreau canadien tenu à Vancouver, Lord Shaw of Dumfernline déclarait : *Law is the link of the British empire... The law which can endure as an elevating, harmonizing and binding force, is a respecter of tradition, which, through the ages in every land, has contributed something to the noble inheritance of mankind.* Le brave lord, avant de s'occuper de cimenter l'Empire, aurait dû donner son conseil aux bâtisseurs de la nation canadienne. Ce qui a manqué à la Confédération c'est précisément le droit. Sauf dans le Québec où les Canadiens français catholiques ont été plus que généreux pour la minorité anglaise, nulle part au Canada on ne se laissa guider par la notion du droit, par le souci de la liberté, le respect de la justice due à la minorité. Au recensement de 1921, l'on s'étonna de ne trouver dans le questionnaire que des mentions relatives aux divers éléments vivant en notre pays et nulle référence à la *race canadienne.* N'est-ce pas conforme à la nature des choses ? Qu'est le Canada sinon une réunion de groupes ethniques, *a racial melting pot*, disent les Anglais. Pour qu'il en soit autrement, il eût fallu avoir un dénominateur commun à quoi ramener nos efforts, le regard tourné vers les intérêts canadiens et l'ambition unique de les servir. Comme nous en sommes loin ! Les dernières discussions touchant la participation du Canada au différend anglo-turc ont convaincu les plus incrédules. Au cours de ces discussions, n'avons-nous pas lu dans la *Gazette* de Montréal : *If the Empire needs our aid that aid will be given. Blood is thicker than water, and sentiment stronger than*

parchments. Peut-on, avec de tels principes politiques, fonder à même nos neuf provinces une nation canadienne ? Tout espoir dans ce sens semble vain. Certes, l'on continuera de parler harmonie. Hier, c'était avec des tirades où la conciliation et la bonne entente faisaient les frais; aujourd'hui, c'est avec des phrases où les *ponts* projettent leurs arches chancelantes, ponts entre les citoyens, ponts entre les croyances, ponts entre les nationalités. Réussira-t-on à les construire ? Et de quoi seraient bâtis leurs piliers ? Des débris de nos libertés, de nos droits à la vie de l'esprit ? Les Canadiens français sont las de pareilles aventures. C'est peine perdue que de vouloir les conduire désormais dans cette route. L'eau a coulé depuis vingt-cinq ans dans nos rivières; l'image qu'elle reflète aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois.

On peut donc, sans fausser les faits, affirmer que le sens national des Canadiens français ne trouve plus dans l'existence de la Confédération l'obstacle qui devait arrêter son développement. Ils peuvent, en toute liberté, nourrir en leur âme ce sentiment particulariste, vieux de trois cents ans, afin qu'il soit un jour le lien imbrisable qui unira l'un à l'autre tous les citoyens de l'État français de l'est canadien.

* * *

Par quels moyens le développerons-nous au point d'en faire la force intérieure qui soutiendra la prochaine organisation politique ? Ces moyens se relient à l'objet que devra poursuivre cet État français. Sa mission sera de faire durer en Amérique le type de notre race, et dans ce but lui assurer la vie politique et économique, intellectuelle et morale, indispensable au maintien et au progrès d'un peuple. Ce type, c'est celui que la France exporta sur nos rives et que marqua profondément trois cents ans de vie canadienne.

C'est ce type ethnique, incarné par Samuel de Champlain, ses compagnons et ses successeurs, c'est ce type modifié par le milieu canadien, enrichi de la vie propre que lui firent ses efforts, ses luttes et ses sacrifices, que l'État français devra perpétuer ici. Les colons venus au dix-septième siècle de la Normandie ou du Poitou, de l'Ile de France ou de l'Anjou, portaient en leur âme la vie française. Ils en avaient la plénitude. Durant un siècle, ils continuèrent d'entretenir cette vie à l'aide des apports intellectuels et moraux venus de leur mère-patrie. Sur ce fonds se greffa la physionomie que leur fit le séjour en terre américaine. En 1760, la figure morale de nos ancêtres laissait apercevoir à la fois les caractères de la race française et d'autres ajoutés par le nouveau milieu social. Si cent soixante ans de domination anglaise ne réussirent pas à effacer ce type ethnique, ils ont cependant atténué le relief de quelques-uns de ses traits.

Puisque nous voulons que l'État français perpétue en Amérique le vrai type de notre race, il faut donc dès maintenant restaurer ce type en sa beauté première, le débarrasser des apports anglo-saxons-américanisés, policer ses mœurs, lui refaire une pensée, lui redonner des sentiments où s'aperçoive le clair et limpide génie français. Notre sens national, vouloir-vivre collectif, attachement aux êtres et aux choses de notre nationalité, dessein de la faire s'épanouir en une nation, se fortifiera donc par la méditation de nos origines, par la connaissance profonde des éléments constitutifs de notre type, par la conviction éclairée, agissante du rôle qu'il nous est possible de jouer en Amérique. Entretenir dans les esprits un particularisme historique et traditionnel qui fera obstacle à la centralisation et à l'unification; rattacher davantage nos gens à leurs traditions locales; les amener à l'amour des hommes et des choses de leur coin de terre, c'est à tous ces efforts que tiennent l'éla

gissement de notre sens national et sa profondeur. Par cet enseignement renouvelé notre peuple passera du patriotisme inconscient au patriotisme conscient, à la claire vision de sa destinée, à la détermination de prendre les mesures propres à la réussite de nos aspirations. Notre sens national, en définitive, s'accroîtra par des actes de l'intelligence et du cœur; il dépend de quelques idées claires et de quelques sentiments profonds. Comment acquérir et les unes et les autres ?

Les idées se rattachent à la connaissance des éléments constitutifs de notre nationalité, les sentiments à la fierté, à l'amour que doivent susciter en nous le passé et son cortège de gloire, les beautés morales et physiques du pays canadien. Pour la diffusion de ces idées, l'élargissement de cet amour des hommes et des choses de chez nous, chacun a son rôle à jouer, plus important ou plus modeste, selon que l'on traverse la vie avec ou sans l'avantage que donnent à l'homme l'intelligence, la santé, la richesse.

Ici apparaît la mission de l'élite, minorité qui, comprenant mieux que personne, les raisons d'être de notre survivance, s'appliquera à les faire passer dans l'âme de la foule. Sans s'arrêter au rôle exceptionnel que tiennent dans l'évolution d'un peuple quelques êtres privilégiés — une Jeanne d'Arc, un Samuel de Champlain, un Napoléon, un Bismarck — songeons à ces personnalités de haut rang qui exercent une influence nationale de premier ordre. Autour de ces personnalités se groupe une minorité, hommes de pensée et d'action, l'une de ces minorités que leur action profonde sur les masses fait surnommer "majorités dynamiques". C'est cette minorité qui dans un pays donne le ton; c'est elle qui façonne à un peuple son armature sociale, choisit dans l'amas des notions quelques idées claires, conformes à l'âme du peuple et à ses destinées, s'efforce ensuite

de les imposer à la collectivité. A la garantie de conservation qu'une nationalité trouve dans les milieux populaires, où se rencontre une expression nationale plus fruste, plus simple, moins exposée au changement, il faut joindre la garantie que seule peut lui donner une minorité, voyant clair, active, énergique. Servante de quelques idées, elle éclaire constamment la route où marche le gros de la nation.

Relisez les pages de l'histoire où apparaît davantage la volonté humaine. Vous serez frappé par la quantité et l'importance des événements que préparèrent certaines idéologies, défendues, propagées par quelques initiateurs. Chaque peuple retrace dans ses mœurs et dans ses institutions un capital idéologique, amassé, enrichi par quelques guides. Ce sont eux qui peu à peu coordonnèrent les forces éparses d'une nationalité et infusèrent à ce groupe humain le vouloir-vivre collectif.

Il en doit être ainsi de la nôtre. Elle ne peut se passer d'une minorité vigoureuse qui projette sur l'horizon les gestes originaux. Notre sens national repose en tout premier lieu sur l'effort d'une minorité, intellectuels et hommes d'action dont les paroles, les écrits, les œuvres vulgarisent et font davantage aimer les éléments constitutifs de notre nationalité, précisent aux Canadiens français la destinée que Dieu leur réserve en Amérique.

Si historiens et juristes ne s'entendent pas à fixer le nombre des éléments constitutifs d'une nationalité — certains écrivains en comptent une quinzaine, — ils admettent du moins que ces éléments ne contribuent pas également à la formation d'une nation déterminée. Quatre ou cinq l'emportent sur les autres par leur importance, par le pli qu'ils imposent à une collectivité.

Des caractères discernables d'une nationalité, apparaissent en tout premier lieu ses manifestations religieuses, lin-

guistiques, juridiques, ses attaches à un coin de terre, sa fierté pour un patrimoine d'histoire, de luttes et de victoires, de défaites et de sacrifices. Se bien pénétrer de la fusion qui s'est opérée entre l'âme de notre race et le catholicisme, l'esprit et la langue de France, certaines expressions positives du *Droit;* orienter notre peuple vers la possession plus complète de façons de penser et de sentir inspirées par ces disciplines morales et intellectuelles; l'amener à aimer davantage ses traditions et ses mœurs, dans leurs parties les plus hautes et les plus belles, c'est le but que doivent viser publicistes, orateurs, hommes d'œuvres, soucieux de conserver en l'augmentant notre sens national.

Un professeur à la Sorbonne étudiait récemment, à la lumière pâle de son anticléricalisme, le problème religieux dans la France d'aujourd'hui. Notant que le problème religieux fut un facteur essentiel du passé politique, social, intellectuel, moral de la France, il reconnaissait que le catholicisme se trouve encore mêlé à tous les mouvements fondamentaux par quoi se manifestent la vie de ce pays et l'évolution du peuple français. A plus forte raison en est-il ainsi des Canadiens français, qui ne connurent point les commotions, ni les brisures dont furent parfois atteintes les relations de l'Église et de la France. On ne saurait préparer l'avenir des Canadiens français, on ne saurait souhaiter voir s'épanouir leur nationalité en une nation jouissant de la personnalité de l'État, sans se bien pénétrer tout d'abord de cette vérité historique que la question religieuse domine les divers aspects de la vie de notre peuple, aspects politique et social, intellectuel et moral.

Les hommes réfléchis se sentent troublés par le matérialisme envahissant de la société moderne; ils voudraient préserver la dignité de l'esprit humain par la suprématie des valeurs morales; elles seules, pensent-ils, assureront force et

prestige à nos institutions. Les Canadiens français qui veulent, plus que tous les autres, orienter leurs efforts dans cette voie, savent où puiser ces forces morales. Entre leur nationalité et la religion demeure une constante solidarité. La foi et les raisons qui les maintiennent catholiques, règnent dans la même partie profonde de leur âme où s'élaborèrent peu à peu les idées et les sentiments qui les conservent français. Ces deux forces, la religieuse et la nationale, leur paraissent suivre dans leurs développements, au cours de notre histoire, deux lignes parallèles. Ils ne pourraient donc s'écarter de l'une sans s'éloigner de l'autre et perdre ainsi à la fois les causes premières de leur originalité et de leur vitalité. Le catholicisme fit corps avec leur passé; c'est le roc où ils s'appuient pour préparer l'avenir. La formation, le maintien, la culture de leur sens national ne se passeront point de la pensée catholique. Inspiratrice de leurs actes publics et privés, c'est elle qui assurera à leur évolution son unité. Faire entrer dans notre âme le scepticisme, l'indifférence religieuse, une pratique vide d'esprit de foi, ce serait enlever à notre nationalité l'un des éléments qui la constituèrent et qui peuvent le mieux lui garantir la durée.

Il en va de même de la langue et de notre droit privé. L'abandon d'une parcelle de notre patrimoine moral et intellectuel est à la fois l'indice de l'amoindrissement de notre sens national et la cause d'un affaiblissement plus prononcé.

L'auteur de cet article a longuement traité ailleurs et dans d'autres circonstances le rang que tient notre système de lois dans les caractéristiques de notre nationalité; il se croit dispensé de répéter au cours de la présente étude les raisons propres à sauvegarder cette importante partie de notre héritage français. Des dangers qu'il indiquait alors

aucun n'a disparu. Les démolisseurs de notre droit civil continuent leurs attaques sournoises. A la faveur des associations de juristes, de la législation, de l'interprétation donnée au droit par les tribunaux — le comité judiciaire du Conseil privé est le premier à donner sur ce dernier point un néfaste exemple — la *Common law* envahit peu à peu notre système de lois et substitue ses principes juridiques à ceux de notre code civil. Que législateurs, avocats et juges montent une garde attentive. Ils uniront ainsi leurs efforts à ceux qui s'accomplissent au bénéfice de la langue française.

La conservation de notre sens national est étroitement liée à la lutte incessamment soutenue pour faire reconnaître à l'idiome français ses droits de vie au Canada, le préserver des déformations, des déviations dont il est menacé au contact des langues étrangères. Sondez les cœurs d'un certain nombre de Canadiens français; vous constaterez la froideur ou l'intensité de leur sens national au dévouement qu'ils portent à la langue française. Chez les uns, réveil de l'esprit, révolte de la fierté, générosité allant au sacrifice sitôt qu'il s'agit de sauvegarder la place que prit ici la langue française il y a trois cents ans et que lui garantissent maintes raisons d'ordre historique, constitutionnel ou de culture de l'esprit; chez les autres, indifférence, tenant au mépris, pour notre langue, et perte des qualités de l'âme française, envahissement de tout l'être par les façons de penser et de sentir anglo-saxonnes ou américaines.

On ne saurait s'étonner d'un tel résultat. Parler une langue, a-t-on dit, c'est agir nationalement. A quoi tient une communauté linguistique, sinon à la compréhension identique, dans chaque individu d'un groupe humain, du but de la vie, à des façons pareilles de concevoir l'existence humaine, d'en ressentir les réalités, d'en reconnaître le prix

et la valeur? C'est toute l'âme d'une race, sa métaphysique et sa connaissance des êtres et des choses, que portent en leurs syllabes les mots d'une langue; délaisser ceux-ci c'est renier celle-là. Ce sera donc restaurer l'âme française chez plusieurs de nos compatriotes, et ainsi vivifier leur sens national, que de les amener à maintenir et propager en Amérique le respect, le culte de la langue française.

L'élite pensante et agissante peut accomplir davantage pour hâter sur ce point une réforme dans les idées et les lois, provoquer chez notre peuple un plus efficace attachement aux vocables du langage français. Du même coup, elle stimulera chez nous l'âme française, elle fortifiera à un haut degré le sens national. Par la langue écrite et parlée, c'est notre passé et nos espoirs d'avenir, l'excellence de nos traditions et de notre valeur sociale, les caractéristiques et les beautés reconnues à notre race et à son territoire par la géographie humaine et physique que nos intellectuels doivent populariser, faire davantage aimer. Leurs œuvres établiront un lien immatériel entre tous les êtres de chez nous; elles leur rendront commune l'âme nationale, sensible le secret de sa conscience, aimable le visage de notre pays. La langue édifiera, ici comme elle l'accomplit ailleurs, une littérature, "un trésor commun de sentiments et d'idées". Animatrice du sens national, notre littérature devra s'enrichir d'expressions, de sensibilité, d'images et de pensées inspirées par les hommes et les choses du pays canadien. Si le sens national se conserve ou se déforme selon les idées et les sentiments où il se meut, il ne peut demeurer indifférent au fond ni à la forme des œuvres de l'esprit. Il requiert la solution du problème de la nationalisation de notre littérature. Comment chacune de ses manifestations, histoire et roman, contes et poèmes, épopées et chansons populaires,

enfermera-t-elle dans sa prose ou sa poésie un "élixir national"?

Dans la querelle du régionalisme contre l'exotisme, on exagère parfois la thèse de l'adversaire pour y mieux trouver matière à condamnation. Aux uns le régionalisme ne peut être qu'une petite fleur sauvage élevant sa tige grêle aux bords du sentier des vaches; au jugement des autres, l'exotisme apparaît sous la forme d'une barque montée par un marin attardé aux rives des mers de corail. Les modérés veulent concilier les extrémistes; ils se disent satisfaits si nos littérateurs écrivent avec une âme canadienne, la matière de l'œuvre d'art et le sujet traité leur important assez peu. Il semble bien que ce conseil est prématuré, qu'il ne suffirait point à réaliser la nationalisation de notre littérature. Écrire avec une âme canadienne, c'est précisément l'écueil où s'arrêtent nos écrivains. La formeront-ils, cette âme canadienne, en eux-mêmes et autour d'eux, s'ils laissent leur esprit et leur cœur s'éprendre des lointaines merveilles? S'il est impossible de traiter bien un sujet sans entrer dans l'atmosphère qui l'enveloppe — et comment le nier? — nos écrivains déformeront leur mentalité canadienne, encore insuffisamment constituée, s'ils ne trouvent matière à penser et à écrire que des rives du Tibre à celles de la mer Indienne. Souhaitons que nos écrivains étudient tout d'abord les faits et la nature de notre pays, regardent nos lacs et nos montagnes plutôt que de contempler

Des cimes de l'Olympe aux neiges du Tymphreste,
La riche Thessalie et les monts glorieux.

Ils formeront ainsi leur âme canadienne. C'est ainsi, en tous cas, qu'ils aideront le sens national à se maintenir; le sentiment patriotique ne saurait s'accommoder d'une autre conception de notre littérature. Les livres qui lui

feront appui sont les ouvrages conçus, écrits comme *L'Appel de la Race*, qui, composé de sentiments et d'idées de chez nous, n'en est pas moins le mieux réussi des romans canadiens.

L'histoire, vouée au récit des gestes de notre race, possède cet avantage d'être dans notre littérature un domaine naturellement *nationalisé*. Elle contribue, plus et mieux que tous les autres genres littéraires, à tenir en éveil l'âme nationale et à la fortifier. Sachons reconnaître cette vérité. Les partisans de l'entente de 1867, en fixant notre esprit sur les faits de la Confédération, suppriment de l'histoire; ils souhaitent envelopper d'oubli les pensées et les œuvres d'autrefois, révélatrices d'anciens et de durables désaccords. Écartons ces voiles; puisons dans les annales canadiennes les souvenirs qui soutiendront notre fierté et notre ardeur à survivre. L'enseignement de l'histoire peut être un moyen puissant d'éducation si l'on sait en faire non seulement l'instrument qui orne la mémoire de l'enfant, mais surtout une méthode pour former sa conscience sociale et son sens national. L'initiation patriotique suivra l'étude des pages où s'aperçoivent le point de départ de notre race, les routes ensanglantées que montèrent ses fils, les luttes qu'ils soutinrent contre la nature et contre les hommes hostiles à leur destin. C'est déjà penser et agir nationalement que de sentir son esprit et son cœur remués par les vertus des ancêtres, la beauté de leur héroïsme.

Mais l'on ne peut tracer ici le programme complet que doivent remplir intellectuels et hommes d'action, professeurs de sens national. D'autres sujets y trouveraient place. Dans leur aide au sentiment patriotique, ces ouvriers de la pensée nationale tiendront compte du réel; ils n'auront garde de méconnaître le côté matériel. Ils verront dans la nationalité autre chose qu'un "système économique ayant pour but de faire vivre une population", "une ass

iation vivant surtout de bonne soupe". Ils sauront du moins découvrir des rapports étroits entre un solide patriosme et les intérêts matériels. Voulant manier toutes nos orces existantes, ils n'oublieront pas que les questions l'ordre économique jouent dans l'évolution des peuples un ôle de premier plan, que la considération des avantages natériels intervient souvent à côté des affinités de race ou de angue et impose aux occupants d'un territoire des gestes olitiques.

Dans la lutte poursuivie pour le sens national par cette lite, comptera aussi la défense de notre nationalité contre s dissolvants. La race ne saurait assimiler à l'infini; équilibre que lui font sa constitution zoologique et ses ualités morales se romprait vite sous l'amas trop considéable d'apports hétérogènes. Quelle défiance, par exemple, e provoque pas le cosmopolitisme sous toutes ses formes? ue deviendrait le sens national si l'on s'abandonnait à cette rise de possession de notre âme française par l'âme étranère au moyen du mariage mixte, des influences dominaices de l'amitié ou de la finance? La voie est courte qui ène de ces sortes d'union à cet état mitoyen, impersonnel, ù les caractères du type s'effacent, où un homme est comme out le monde parce qu'il est de tout pays et de toute ationalité.

Préparer le sens national, le défendre, le développer, 'est pas l'œuvre d'un citoyen ni d'un jour. Chacun doit enser et agir en patriote et à chaque heure de l'année. our qu'il en soit ainsi, pour que l'ivraie de l'âge mûr étouffe pas le sens national, il importe de le faire germer ns l'enfant. Dans la famille et à l'école, l'éducation et nstruction doivent tourner à fixer pour toujours l'esprit le cœur de l'enfant à l'âme de sa race. Avant que de nger à nationaliser la littérature, ce sont les divers ordres

de notre enseignement qu'il faut tout d'abord marquer profondément des réalités canadiennes. Orientons dans le sens national la formation de tous nos écoliers. Que manuels et leçons portent une pensée nationale, éveillent en l'âme de l'élève le sens de ses responsabilités de Canadien français, la fierté de sa race, le vouloir de la servir. Sans ce fondement, la structure du patriotisme demeure chancelante. L'enfant, formé par le foyer, l'école et le collège au sens national, ordonnera les actes de sa vie à la conservation des vertus catholiques et françaises. Il voudra restaurer jusqu'au complet épanouissement la foi et la langue, les lois et les traditions, tout l'héritage spirituel de notre race.

Antonio PERRAULT.

NOBLE GESTE, NOBLES PAROLES.

On retrouvera ici avec plaisir une déclaration de M. Athanase David au récent congrès des ministres d'éducation, ainsi que le texte d'une résolution qu'y a fait voter le secrétaire de la province de Québec. C'est un acte courageux et de nobles paroles pour lesquelles il convient de féliciter M. David.

"Nous entendons souvent dire que la province de Québec est arriérée, lente au progrès et menée par les prêtres, a dit M. David. Si vous voulez dire que Québec est dominée par ses prêtres au sens politique, alors je dis que ce n'est pas vrai. La déclaration n'est pas sérieuse. Je ne me donne pas la peine d'y répondre. Mais si vous dites que les prêtres ont exercé une influence dirigeante dans un sens éducationnel et national, elle est vraie et nous en sommes fiers. Si le clergé d'un pays au monde avait fait autant pour sa nation que le clergé de Québec a fait pour cette province, cette nation serait en droit d'être reconnaissante et fière."

. . . . . .

"Que cette conférence entre ministres et sous-ministres d'éducation des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Anglaise se déclare formellement opposée à toute ingérence, soit de la part des autorités fédérales, ou de la part d'institutions publiques ou privées, en matières éducationnelles relevant des seules provinces, hormis dans certains cas particuliers après entente expresse avec les gouvernements concernés.

"Cette conférence déclare, de plus, que l'intérêt national exige que l'éducation demeure sous la juridiction absolue et exclusive des autorités provinciales".

UNE ALLOCUTION [1]

Dans une réunion d'anciens élèves, par un beau jour d'été, terminais ainsi une petite allocution de circonstance : "Je 'en dirai pas davantage, car tout le monde a hâte de quitter ette salle". Le compte rendu rapporta, plus euphonique-ent : "Je n'en dirai pas davantage, car tout le monde se *hâte e quitter cette salle". Un pareil affront n'est pas à redouter i, ce soir, puisque je parle avant la pièce que vous êtes venus ntendre. Mais je n'abuserai pas de la situation. Je asserai bientôt la parole aux interprètes de* Contre le Flot. *Si le jury du concours dramatique organisé l'an dernier par* Action française *désire que je déclare en son nom pourquoi a décerné le premier prix à Mlle Magali Michelet, je vous irai que c'est parce que... sa comédie lui a paru la meilleure. Mais pourquoi ce concours ?*

Il fut un temps où, de l'Épiphanie à la Saint-Sylvestre, ous vivions comme un peuple sans histoire, sauf le jour de la aint-Jean-Baptiste, consacré par la routine à l'éloquence atriotique. Tels des fils à papa, il semblait que nous préten-ions vivre en rentiers improductifs — fils à ancêtres — sur otre patrimoine glorieux. Pour avoir survécu, nous nous oyions dispensés de vivre, c'est-à-dire de lutter contre les rces de destruction qui sont en nous et autour de nous. Nos aditions s'affaiblissaient, notre résistance fléchissait, nos aits distinctifs s'estompaient. Agréablement engourdis dans n béat optimisme, tout en nous et chez nous paraissait si bien, beau, si bon, que nous concevions malaisément que quelque ose pût être mieux. A tout propos et hors de propos, à

[1] Prononcée à la salle du Gesù, le 7 novembre, à l'occasion de la emière représentation de *Contre le Flot.*

plume comme à bouche-que-veux-tu, on alignait les plus grands adjectifs, toujours les mêmes, qu'il s'agît de Louis Fréchette ou de Louis Cyr. Et nous perdions chaque jour davantage le sentiment des convenances, le sens du ridicule, le goût de la mesure et des proportions, la notion de l'équilibre, — qui sont les caractéristiques de l'esprit français.

Nous sommes, heureusement, en pleine réaction. Des journaux, des revues, des hommes s'efforcent, dans des sphères diverses, de remettre à leur place les gens, les choses et les mots. Les jugements raisonnables s'écartent à la fois du dithyrambe et du dénigrement. Mais l'esprit critique était à ce point aboli chez nous, qu'un éloge mesuré a plutôt l'allure d'un blâme, et que les moindres réserves passent souvent pour des insinuations. Cependant, bien des gens se sont ressaisis, bien des yeux se sont dessillés. Moins bruyant, le patriotisme est plus éclairé et plus agissant. On se rend compte qu'au droit d'être fiers de notre passé, correspond le devoir d'en être dignes. On examine sa conscience, on dresse son bilan. On reconnaît qu'il y a beaucoup à faire partout, et surtout dans le domaine intellectuel. Et c'est là un progrès considérable. A droite et à gauche, on entend dire : "Il faut ceci..." ou, plus modestement : "Il faudrait cela..." Bref, le pays est plein de velléités.

*Parmi les sociétés qui groupent les bonnes volontés et leur proposent des sujets de méditation et des occasions d'agir, ne convient-il pas de citer à l'ordre du jour l'*Action française*?*

On connaît ses modestes débuts. La rapidité et l'étendue de son succès attestent l'excellence et l'opportunité de son œuvre. Son programme, contenu tout entier dans son nom, se développe à mesure que croissent ses moyens d'action. Sa vaillante petite revue étend son rayonnement; elle organise des manifestations patriotiques utiles ; elle prend des initiatives et déclenche des mouvements; ses éditions et son service de librairi

répandent le goût de la lecture. Enfin voilà que, pour faire pénétrer plus loin et plus avant certaines des idées qu'elle défend, elle a recours au roman — L'Appel de la Race *est entre toutes les mains; la 1ère édition* (3,300 *exemplaires*) *est déjà épuisée ; mais rassurez-vous : l'*Action française *prépare une réédition — et au théâtre; nous allons assister dans un instant à la création de* Contre le Flot.

*L'*Action française, *en organisant un concours dramatique, n'avait pas imposé un sujet ; elle avait seulement indiqué un ordre d'idées : il s'agissait d'attaquer l'anglomanie. C'est une matière qui prête aux développements les plus divers ; les concurrents ne l'ont certes pas épuisée. Mlle Michelet en a tiré une belle pièce dont je ne vous dirai rien, parce que vous allez l'entendre et que vous avez hâte de l'applaudir.*

Léon Lorrain.

DEUX JOLIS LIVRES D'ÉTRENNES.

Le jour de l'an approche qui est chez nous le vrai jour des étrennes — comme au bon vieux temps. La coutume — une excellente coutume elle-là — s'établit de plus en plus chaque année d'offrir de beaux livres ux enfants. N'oublions pas que l'*Action française* possède dans sa ibliothèque les plus beaux livres qui aient été écrits en ces dernières nnées, à l'usage de la jeunesse de chez nous. Et nous signalons partiulièrement le *Dollard* et le *Comment ils ont grandi de Joybelle Soulanges.* Jn connaisseur et l'un de nos meilleurs critiques, M. le chanoine Émile Chartier écrivait à l'auteur : "J'ai retrouvé améliorées, dans *Comment s ont grandi*, les qualités qui m'avaient frappé dans *Dollard.* La nolesse du sentiment, en s'exerçant sur des sujets variés, s'est encore ccrue. La phrase a pris plus de consistance, la langue plus de fermeté. e choix des sujets atteste une connaissance assez rare des goûts de enfance. Vous aurez la récompense promise à tous ceux qui ambitionent de faire du bien aux petits : vous leur en ferez beaucoup et vous le rez à beaucoup, car tous voudront lire vos pages si nobles, si vivantes bien mises à leur portée". On pourra, du reste, demander notre talogue spécial pour livres d'étrennes.

LA LANGUE MATERNELLE ET L'ÉCOLE UTILITAIRE

Dans les numéros de juillet et de septembre derniers, l'*Action française* a cité, de Pierre Lasserre et d'une réponse de la Chambre de Commerce de Lyon, des extraits d'une actualité qu'il semble fort à propos de souligner.

En même temps paraissait dans l'*Enseignement Primaire* de septembre, un article de M. l'abbé Courchesne, traitant de la nécessité d'une culture générale, d'une manière que ne devraient pas ignorer ceux de chez nous qui cherchent quelle orientation il faut donner à l'enseignement en vue de le rendre pratique. En passant, le distingué professeur de pédagogie de l'École normale supérieure Laval formule un vœu auquel nous nous joignons de tout cœur : celui de voir reprendre une large diffusion de l'article publié sur la même question par le R. P. Adélard Dugré, S. J., dans l'*Action française* d'août 1919, et dont il a été fait un tirage spécial par l'Œuvre des Tracts, sous le titre : "L'École canadienne-française".

Nous n'avons donc pas l'intention d'éditer rien de neuf aujourd'hui. Seulement nous croyons qu'un clou planté à la bonne place doit être enfoncé jusqu'à la tête, et, au commencement de l'année scolaire, nous revenons cogner quelques coups, espérant revenir plus tard encore et invitant tous les bons ouvriers à cogner à leur tour.

Le clou à enfoncer aujourd'hui est celui-ci : L'école élémentaire doit être exclusivement consacrée à donner la culture générale qui servira de base aux développements intellectuels de l'enfant; et cette culture fondamentale se fait en utilisant les multiples ressources fournies par la

langue maternelle, la seule qui à cet âge le forme à penser. Par conséquent négliger d'asseoir et de fortifier cette base en fixant à l'école un but utilitaire hâtif ou en introduisant trop tôt une langue seconde, c'est fausser l'éducation à sa source. Ce qu'il faut à la base, c'est l'éducation générale par la langue maternelle.

Nous établirons cette vérité pédagogique par des témoignages précieux qui nous sont venus en foule depuis quelques années; car ce n'est pas chez nous seulement que ces questions préoccupent.

Nous avons tous suivi la belle lutte menée en France contre l'enseignement moderne, qui se présentait sous le camouflage du classique. Les hommes d'affaires, les Chambres de commerce de là-bas se sont levés unanimement pour proclamer que la culture générale est l'unique moyen de préparer des hommes de valeur dans le domaine des affaires : commerce et industrie, aussi bien que dans le domaine des professions dites libérales, et que c'est par une culture plus soignée de la langue maternelle que cet objectif sera atteint. L'utilité des études classiques est motivée par cette raison qu'elles favorisent davantage la culture française. "En apprenant le latin et le grec, nous apprenons le français. Le latin et le grec sont les deux portiques de notre langue", déclare la Chambre de Commerce de Lyon, que nous allons citer à l'instant.

Et en effet, à la suite de la Chambre de Commerce de Paris, celle de Lyon, dans sa séance du 14 octobre 1921,[1] constate sans ambages que le système utilitaire inauguré il y a 20 ans, a eu pour résultat : "qu'on ne sait plus le français et qu'on n'a pas appris davantage les langues vivantes... C'est une véritable douleur — poursuit-on — pour ceux

[1] Rapportée par l'*Action française* de septembre 1922.

qui aiment notre belle langue, que de la voir écorcher de plus en plus par notre jeunesse; avant même de penser aux langues vivantes,... il est indispensable de leur faire apprendre mieux la langue française". Cette réponse était faite aux professeurs de langues vivantes dont plusieurs, là-bas comme ici, confondant la formation de l'homme avec l'étendue des connaissances acquises, estiment sa valeur par ce qu'il sait et non par ce qu'il est.

On peut donc dire en France de si élémentaires vérités sans déchaîner des tempêtes de protestations, bien qu'on n'ait pas autant de raisons que nous de défendre les droits de la langue. Et cela se dit, remarquons-le bien, au nom des intérêts du commerce et de l'industrie, qui seraient d'après quelques-uns de chez nous, du ressort exclusif de l'anglais. C'est que les Français sont convaincus que l'étude approfondie de la langue apprend à penser, développe et fortifie l'intelligence, donne enfin la formation humaine indispensable à qui doit exercer un art, une profession ou un simple métier.

Que diraient donc les Chambres françaises de commerce si elles avaient à se prononcer sur le cas d'enfants qui n'apprennent pas même les termes français du commerce et de la comptabilité !

Voici encore un Français, Pierre Lasserre, cité par l'*Action française* de juillet 1922, qui s'autorise à dire qu'il y a grand danger à "une assimilation intensive trop précoce des langues qui n'ont pas de parenté avec la nôtre, comme l'anglais et surtout l'allemand; le développement de l'intelligence en est compromis et y perd de sa franchise; on pense dans une langue et non dans deux. Un bilinguisme mental est peu favorable à la force et à la clarté de l'esprit."

Mais ce n'est pas en France seulement qu'on comprend

l'importance d'une culture générale précédant la culture pratique ou utilitaire.

Une enquête conduite aux États-Unis, le pays *pratique* par excellence, par quatre présidents (Cleveland, Roosevelt, Taft, Wilson), des ministres, des sénateurs, des gouverneurs d'États, des financiers, des industriels, des professeurs d'Universités, etc., a abouti à la conclusion que le moyen le plus efficace d'assurer une éducation pratique est d'établir d'abord une solide base de culture générale. Dans le volume qui rapporte ces travaux,[2] on lit la conversation suivante entre un père qui vient confier son enfant à un collège, et un professeur de chimie : "Vaut-il mieux que mon fils se spécialise dans la chimie physique, la chimie organique ou la chimie inorganique ?—Donnez à votre fils une saine et large éducation; la spécialisation viendra d'elle-même." (P. 63-64).

La raison, pour les pratiques Américains comme pour les idéalistes Français, est toujours la même : il faut d'abord assurer la solide formation de l'esprit à tous ceux "qui doivent plus tard passer leur vie à des travaux exigeant une activité mentale plutôt qu'une activité physique". (p. 235)

Et ces conclusions ont été formulées à la suite d'observations contrôlées : "Je ne suis pas sûr de la cause, mais je suis sûr du fait", dit l'un d'eux (p. 168).

Nous conseillons ce livre à tous ceux qui veulent sincèrement s'éclairer sur la valeur de l'éducation "pratique".

Voici le témoignage d'un Anglais d'Angleterre, le professeur Rippman, M.A., au sujet des familles qui se hâtent d'apprendre à leur enfants une langue étrangère : "C'est oublier que les premières années de la vie sont importantes

---

[2] *Value of the Classics.* Princeton, University Press, 1917.

au point de vue de l'étude de la langue maternelle qui est intimement unie à l'acquisition des idées". [3]

Veut-on des témoignages plus près de nous? Mgr le Recteur de l'Université de Montréal déclare qu'au *jeune* ouvrier on peut donner "quelque chose de mieux" qu'une spécialisation en vue d'un métier particulier : c'est "une formation générale qui permet à l'ouvrier de multiplier ses chances de succès". [4]

Monsieur Laureys, le directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, dans son magistral travail sur "Notre enseignement commercial et technique", constate la faiblesse des élèves qui arrivent chez lui après avoir suivi un cours commercial "complet". Et il donne pour raison principale que dans ces cours "complets" on n'attache pas assez d'importance aux cours de culture générale, qui, seuls, donnent à un jeune homme un développement intellectuel suffisant. On enseigne trop de ces matières qu'à tort on appelle *pratiques...*" [5]

Le même auteur fait remarquer plus loin que "les cours spécialisés et appliqués aux affaires ne donnent de bons résultats que si la base est solide. C'est pourquoi — ajoute-t-il — les écoles primaires et les collèges doivent s'appliquer à faire cette base aussi forte que possible, et pour cela soigneusement écarter la spécialisation de leur enseignement. La culture générale est indispensable, c'est d'elle que doit s'occuper l'enseignement primaire et moyen" (p. 535). Tout ce travail d'un expert devrait être médité par ceux qui se scandalisent de nous entendre réclamer que les premières

---

[3] Rapport présenté au IIIème Congrès international d'éducation familiale de Bruxelles, 1910.

[4] *Action française*, mai 1918.

[5] *Action française*, septembre 1921, p. 530. Cet article a été tiré en brochure distincte à la bibliothèque de l'*Action française*.

années d'études de l'enfant soient toutes consacrées à sa culture générale.

Avant de nous séparer de M. Laureys, citons encore de lui cette affirmation que "la langue maternelle doit être le véhicule de l'enseignement de toutes les matières, non seulement à l'école primaire, mais à tous les degrés. Les autres langues doivent s'apprendre par surcroît. C'est la seule manière de conserver à notre enseignement son caractère français et ce sera d'ailleurs la vraie façon d'apprendre à l'enfant la chose dont il aura le plus besoin : à penser".

La méthode contraire, qui consiste à enseigner dans la langue seconde les mathématiques, la comptabilité ou d'autres branches, est, d'après lui "une profonde erreur pédagogique". C'est un mauvais moyen d'apprendre et la langue seconde et les matières ainsi enseignées, et un efficace moyen d'empêcher l'enfant d'apprendre sa langue maternelle. "La preuve manifeste de cette assertion est faite depuis dix ans à l'École des Hautes Études Commerciales". [6] Encore une page plus loin : "Je tiens à retenir l'attention du lecteur sur trois points : le premier, c'est qu'à l'École des Hautes Études Commerciales, au contraire de ce qui se fait dans la plupart des collèges commerciaux, tout s'enseigne en français et je ne crains pas d'affirmer qu'une grande part des succès futurs que les diplômés de cette école ne manqueront pas de remporter, devra être attribuée au fait qu'ils ont reçu cet enseignement commercial supérieur entièrement dans leur langue maternelle, tout comme il est donné aux étudiants de France et de Belgique".

Dans un travail livré à l'*Action française* pour répondre à la question : *Comment servir*, M. l'inspecteur général des Écoles catholiques signale ce danger et donne aux institu-

[6] Ibid., p. 538.

teurs la direction suivante : "A tous les degrés du cours établir la langue française reine et maîtresse, ne jamais lui substituer une autre langue comme moyen d'enseignement. A tous les degrés du cours enseigner toutes les matières du programme en français et non commettre la grande erreur pédagogique d'enseigner l'arithmétique, l'histoire ou la géographie en anglais à des élèves canadiens-français".[7] Dans son excessive délicatesse M.Magnan omet de mentionner la comptabilité, mais son intention est manifeste.

Voici un autre témoignage d'un homme de chez nous, M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, et secrétaire de la Chambre de Commerce de Montréal : "Rien ne serait plus faux ni plus funeste que de prétendre que chez nous l'enseignement du français est beaucoup moins important au collège commercial que dans le cours classique".[8] Et dans une lettre à l'auteur de cet article, le même M. Lorrain écrivait : "Professeur à l'École des Hautes Études commerciales, je suis mieux que bien d'autres en mesure de constater et de déplorer la faiblesse de l'enseignement du français à l'école et même, d'une façon générale, au collège commercial. Le plus triste, c'est que l'on semble prendre pour acquis, soit que le français est assez bien enseigné, soit qu'il n'est pas nécessaire de le connaître davantage dans les affaires". Aussi, ajoute-t-il,... ne parle-t-on "que de l'importance de l'anglais dans le commerce,... comme si l'école primaire pouvait donner une connaissance utilisable de l'anglais". Nous livrons cette dernière réflexion à la méditation des gens sérieux qui croient que l'école élémentaire peut faire apprendre au bambin assez d'anglais pour qu'il fasse sa vie dans le monde.

---

[7] *Action française*, février 1920, p. 52-53.

[8] Léon Lorrain : *La valeur économique du français*, p. 15.

Dans une lettre subséquente qui autorisait la publication de la précédente, M. Lorrain affirmait davantage : "Mon expérience, dans le monde commercial aussi bien que dans les milieux universitaires, me convainc chaque jour davantage qu'il est bien plus urgent, à tous points de vue, d'améliorer l'enseignement du français que de répandre partout des éléments d'anglais".

Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de l'*Action française*, nous arrêtons là ces témoignages de compétences qui pourraient se multiplier à l'infini. Nous ne résistons pas toutefois au plaisir de citer encore ces paroles si sensées d'un homme d'affaires de Montréal, rapportées par *La Rente* qui arrive à l'instant : "...Car enfin, qu'est-ce que les affaires ? Elles ne sont pas des mathématiques, à proprement parler. Les principales qualités que l'on doit développer et cultiver chez quiconque désire conduire et diriger une maison d'affaires sont le jugement, la sagacité, la perspicacité, l'intuition, l'inspiration... Et selon moi, il n'y a, somme toute, que la culture générale pour assouplir l'esprit, lui donner la fertilité voulue et lui ouvrir les horizons qui lui permettront d'atteindre aux grandes conceptions..." Dommage qu'il faille tant de citations pour faire admettre une chose aussi simple !

Que faut-il conclure de là ? C'est que les tenants d'un système d'éducation soi-disant utilitaire, qui remplacent la culture générale par une foule de particularités réputées pratiques, sont les moins pratiques des hommes, et qu'ils faussent notre éducation dans la mesure où ils font prévaloir leur système.

C'est que, voulût-on faire des commis, des commerçants, des industriels, il faut accentuer l'enseignement du français qui donne la formation première, qui apprend à penser : "La clarté, la bonne disposition des arguments et la

netteté des conclusions, voilà les qualités principales que nous exigeons pour la lettre de commerce", déclarent les membres de la Chambre de Commerce de Lyon. Et le sous-directeur de l'École des Hautes Études de Paris : "Plus l'instruction reçue pendant les années d'enfance sera de nature à élargir le cercle des idées, non seulement à meubler l'esprit, mais à l'orner, plus la formation technique, qui viendra ensuite, tombant sur un terrain préparé à souhait, aura de chances de donner des fruits." [9]

Nous ne parlons ici que du point de vue de la formation intellectuelle, et nous taisons les poignantes défaillances du caractère national, glanées par Pierre Homier dans ses excursions *à travers la vie courante*, défaillances dont chacun de nous est témoin plus qu'à son tour; mais défaillances auxquelles tout patriote de cœur doit vouloir appliquer un remède efficace, en exigeant qu'on intensifie dans l'éducation la culture française qui inspirera plus de confiance dans nos ressources ethniques, plus de fierté pour notre sang, plus de respect, de vénération pour notre belle langue bafouée surtout par les nôtres qui la laissent sacrifier ou qui la sacrifient parce qu'ils ne la connaissent pas assez pour s'éprendre de sa beauté.

A ce simple point de vue de l'éducation pratique, n'est-ce pas pitoyable qu'il faille, suivant l'expression de Mgr Roy, déployer du courage pour proclamer en plein Québec les droits du français ? Dans notre pays, pour assurer sa survivance et se tailler une place honorable au milieu des autres races qui lui font compétition, notre race n'a pas d'autres moyens que de se créer des élites, de s'assurer des compétences dans tous les domaines. Tout le monde l'admet. Comment voudrait-on créer ces élites si l'école

---

[9] Cité par M. Laureys, p. 535.

allait commencer par tarir la source féconde de la pensée, en négligeant la langue maternelle qui est à la base de la formation intellectuelle. On bondit d'indignation en voyant que chez nous, même dans les rangs des éducateurs, tout rares qu'ils soient, se trouvent des esprits assez peu avertis pour proclamer, sans tomber sous la réprobation générale, que l'anglais supplée à tout cela. Tous les hommes soucieux de l'avenir de notre race, de son influence, doivent se donner la main pour créer une mentalité telle, que d'aussi odieuses prétentions ne puissent plus s'afficher à l'avenir sans provoquer des soubresauts d'indignation qui fassent entrer leurs auteurs sous terre.

Il y a un heureux retour d'opinion, nous assure-t-on. Sachons donc en profiter pour détruire une mentalité de vaincus dont nous rougirons avant un quart de siècle. Au cours des derniers mois, nous arrivait une nouvelle méthode *bilingue* de...graphie quelconque, avec le savoureux billet anonyme que voici : "*Nulle* (sic) doute que cette amélioration vous intéressera". L'amélioration consistait en ce qu'on annonçait comme une *nouveauté* une méthode qui daignait, pour la première fois, dans le pays où bat le cœur de la race, s'occuper de la ...graphie française. Et l'intérêt pour nous — à part le nouveau sexe du doute — était l'aveu candide que jusqu'ici cette matière n'était enseignée qu'en anglais dans nos écoles françaises...

Faut-il donc mettre l'anglais de côté ? Nous finirons, comme nous avons commencé, en citant les autres. "Que vos enfants apprennent d'abord leur langue, qu'ils se rendent capables de s'en servir dans tous les domaines" (R. P. Adélard Dugré). "Quand cette base solide sera établie, ce ne sera qu'un jeu d'apprendre une langue qui n'a qu'un vocabulaire et pas de syntaxe" (abbé Courchesne). Avec Pierre Lasserre, déjà cité, nous reconnaissons que "le maniement

des langues modernes est d'une nécessité primordiale (et qui va croissant) dans beaucoup de professions,... mais que ce n'est là (les apprendre) qu'un apprentissage en quelque sorte matériel qu'un jeune homme un peu tenace et débrouillard, parvenu au seuil de sa carrière, mènera vite à bien, et facilement".

Et de même que dans la revision du programme des écoles primaires, en expurgeant la petite école de toute spécialisation, nous n'avions pas l'intention de faire la guerre au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, mais au contraire nous voulions leur préparer des sujets plus aptes à se spécialiser et à mieux réussir dans la vie; ainsi en demandant qu'on n'atrophie pas le cerveau plastique des enfants "par une assimilation intensive trop précoce d'une langue qui n'a aucune parenté avec la nôtre", nous savons que l'esprit de l'enfant, ayant pris, par ce fonds solide de culture primordiale qu'assure l'étude intelligente de sa langue, des habitudes d'idées nettes et précises, sera plus en état de s'assimiler rapidement et avec fruit la dose d'anglais qu'il lui faudra pour compléter son éducation.

Ce sont là, nous disait un éducateur averti, des vérités de sens commun, et il faut lutter jusqu'à ce qu'elles soient admises comme telles par tout le monde.

Que le mot d'ordre de tous nos éducateurs soit donc : L'éducation par la langue maternelle !

F.-X. Ross, ptre

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

Cette question fait le sujet d'une controverse assez animée depuis quelques années. Rendre le fleuve navigable pour que des navires transatlantiques puissent atteindre les ports des Grands Lacs, est un projet caressé depuis longtemps par les nombreux habitants des États de l'Ouest central Américain qui y voient une solution de leurs difficultés de transport et une diminution dans le tarif de fret. D'un autre côté les adversaires du projet, en majeure partie situés dans l'est des États-Unis et du Canada, prétendent que pareille entreprise est prématurée, impraticable, et ne donnera nullement les avantages qu'en attendent ses partisans. On affirme même que l'amélioration de la navigation dans le Saint-Laurent n'est qu'un prétexte pour hâter le développement des grandes forces hydrauliques du fleuve.

Dans ce court article, nous n'avons pas l'intention de discuter ces opinions, quoique nous n'hésitions pas à nous classer parmi les adversaires du projet. Nous donnerons les grandes lignes du projet tout en signalant quelques points plus particulièrement intéressants pour nous de la Province de Québec.

Navigation Actuelle des grands Lacs à Montréal

Du lac Supérieur au havre de Montréal, il y a une chute totale de 575 pieds que les bateaux franchissent par un système de canaux et d'écluses. Disons d'abord que la distance entre le havre de Montréal et le pied du lac Ontario

est de 182 milles, et la différence de hauteur de 224 pieds Cette dénivellation est franchie aujourd'hui par des bateau d'un tirant d'eau de 14 pieds par le système de canaux qu suit :

Canal	No d'écluses	Dénivellation en pieds	Longueu en mille
Lachine	5	45	8½
Soulanges	4 & 1 garde	84	14
Cornwall	6 & 1 garde	48	11
Pointe Farran	1	3½	1½
Rapide Plat (Morrisburg)	2	11½	3⅔
Galops (Cardinal)	2 & 1 garde	15½	7½

Du lac Ontario au lac Érié, il y a une ascension de 32 pieds (247-573), qui est franchie au moyen du canal Welland Ce canal a une longueur de 11⅔ milles et traverse la pé ninsule de Niagara, entre Allenbury et Port Dalhousie. I contient 25 écluses de 370 pieds par 45 pieds où passent de bateaux d'un tirant de 14 pieds.

Vers 1912, le gouvernement canadien a commencé à ce endroit un nouveau canal profond de 25 pieds, muni de sep écluses de 800 par 80 pieds et d'une profondeur suffisant pour la navigation à 30 pieds. Ce canal coûtera enviro cent millions de dollars ($100,000,000.).

Du lac Érié aux lacs Saint-Clair, Huron et Michigan la dénivellation n'est pas suffisante pour nuire à la naviga tion. Ce n'est qu'à l'entrée du lac Supérieur, à Saul Sainte-Marie, qu'un rapide de 21 pieds doit être franchi pa des écluses, dont quatre du côté américain et une du côt canadien. Ces écluses ont un tirant d'eau de 17 à 24 pieds

L'usage de tous les canaux des lacs et du Saint-Laurent est gratuit depuis plusieurs années.

Histoire du Projet

A l'automne de 1919, les gouvernements du Canada et des États-Unis confiaient à la Commission Internationale des Eaux Limitrophes la mission de faire une étude complète sur la possibilité, le coût probable, les avantages, etc., de rendre le fleuve navigable pour des navires océaniques depuis Montréal jusqu'à la tête des Grands Lacs. Pour faciliter le travail de la Commission, les deux gouvernements nommèrent un bureau de deux ingénieurs : M. W. A. Bowden, ingénieur en chef des Chemins de Fer et Canaux du Canada, et le Colonel W. P. Wooten, de l'armée américaine, avec mission de choisir la route la plus pratique.

Cette Commission fit une enquête dans les principales villes américaines et canadiennes situées dans le rayon d'influence du projet. Ici, à Montréal, le Board of Trade, la Chambre de Commerce, la Fédération des Armateurs, quelques ingénieurs et autres citoyens exposèrent leurs vues, en grande majorité adverses au projet.

Les ingénieurs, après une étude de diverses routes à canaliser, ont recommandé dans un rapport en date du 1er juillet 1921, le trajet suivant comme le plus avantageux et le plus économique. Il est divisé en cinq parties :

La première division s'étend du havre de Montréal à la tête du lac Saint-Louis, — un canal qui suit la rive nord du fleuve jusqu'à Verdun; puis, à travers Verdun et la Côte Saint-Paul jusqu'à la tête du canal Lachine, 13 milles de longueur et dénivellation de 45 pieds, franchie au moyen de trois écluses, dont une régularise la hauteur de l'eau dans le canal. Puis, la route traverse le lac Saint-Louis jusqu'à Melocheville, comté de Beauharnois, et au pied des rapides Cascades. Dans cette distance de douze milles, il sera

nécessaire de draguer un volume considérable de roc pour obtenir un chenal d'une profondeur de 25 pieds.

Dans la deuxième division, qui s'étend de Melocheville au lac Saint-François, il y a une dénivellation de 83 pieds qui serait franchie au moyen de deux écluses principales, et d'une écluse régulatrice de l'eau dans le canal. Ce dernier aurait une longueur de 13 milles ½ et suivrait un long détour à travers les terres du comté de Beauharnois pour atteindre le lac Saint-François dans la baie Hungry à quelques milles au sud de Valleyfield.

La troisième division traverse le lac Saint-François jusqu'à la tête de l'île Saint-Régis, en aval de Cornwall, une distance de 28 milles. Une faible partie de cette section devra être creusée, la rivière étant profonde presque partout.

La quatrième division aurait une longueur de 48 milles depuis l'île Saint-Régis jusqu'à la pointe Chimney, en aval de la ville d'Ogdensburg, N. Y. Elle nécessite la construction d'une série de barrages au rapide du Long-Sault et ses environs, par lesquels la surface d'eau sera maintenue à la cote 231 pieds au-dessus du niveau de la mer. Un autre barrage à l'île Ogden, Waddington, N. Y., élèverait la surface du fleuve à la hauteur du lac Ontario, soit à la cote 247 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette partie nécessitera trois écluses, dont l'une à Cornwall fera l'entrée d'un canal de 7 milles ½ de longueur creusé dans la rive nord, une autre au nord de l'île Sheek (en face de Moulinette, Ont.), et la troisième à Waddington, N. Y. Cette dernière, l'écluse de tête du système, serait en territoire américain.

Dans cette quatrième division, il est recommandé de faire l'aménagement d'une force hydraulique de 1,464,000 chevaux, au moyen de deux usines génératrices : l'une sise au pied de l'île Barnhart où un débit de 190,000 pieds cubes par seconde serait utilisé sur une hauteur de charge de 74

pieds; l'autre à la tête de l'île du Long-Sault, côté sud, où un débit de 20,000 pieds cubes par seconde serait utilisé sur une hauteur de charge de 29 pieds.

La cinquième division, longue de 65 milles, en palier avec le lac Ontario, est une partie du fleuve où l'eau est profonde et qui requiert d'être améliorée dans la partie des Mille-Iles seulement.

Les écluses mentionnées dans le projet décrit ci-haut, auront chacune une longueur de 800 pieds, une largeur de 80 pieds et une profondeur minimum de 30 pieds. De sorte que l'amélioration recommandée pour une navigation à 25 pieds, peut être portée plus tard à 30 pieds sans interrompre le trafic.

Coût

Les ingénieurs de la Commission ont estimé que cette amélioration entraînera une dépense de deux cent cinquante-deux millions sept cent vingt-huit mille dollars ($252,728,000), y inclus l'aménagement de la force hydraulique au Long-Sault : 1,464,000 HP. Ceci entraînerait une dépense annuelle de deux millions cinq cent soixante-deux mille dollars ($2,562,000).

Il en coûterait près de huit millions additionnels pour rendre cette voie navigable pour des navires tirant trente pieds.

Cette estimation ne porte que sur une partie du projet puisqu'elle ne considère aucune des améliorations nécessaires dans les Grands Lacs et les chenaux ou les rivières qui les unissent, de même que le creusage des ports à une profondeur de 25 à 30 pieds.

Jusqu'à 1920, quatre-vingt-dix havres américains ont été améliorés dans les Grands Lacs à un prix de quatre-

vingt-cinq millions huit cent dix-sept mille dollars ($85,-817,000). A la même époque, le Canada avait amélioré soixante-dix havres des lacs au coût de ($43,500,000) quarante-trois millions cinq cent mille dollars.[1]

Or, la plupart de ces havres ont été creusés à 21 pieds. Les citoyens de la Province de Québec qui paieraient leur large part, et à qui on n'a pas encore démontré en quoi le projet peut être à leur avantage, doivent se demander quelle dépense entraînera le creusage de ces ports à 25 ou 30 pieds. Il n'y a aucun doute qu'à la suite de la canalisation du Saint-Laurent, cette amélioration sera requise. Déjà, certains partisans de la canalisation ont lancé le cri : "Every lake port an ocean port". — "Chaque havre des lacs doit être un port océanique". A quel prix ?

Quand on sait que la plupart de ces ports doivent être protégés par de longs brise-lames très coûteux, que les canaux dragués sont exposés à se remplir, que la profondeur de 25 pieds n'est atteinte, notamment dans le lac Érié, qu'à une distance de près d'un mille et même au delà,[2] on ne trouve pas exagérés les chiffres de cinq cent millions et plus donnés par certaines autorités, entre autres: M. E. H. Outerbridge, président de la Commission du Port de New-York.

Forces Hydrauliques

On a vu que la Commission Internationale recommande l'aménagement au Long-Sault d'une force hydraulique de 1,464,000 chevaux. Cette énergie serait produite dans la partie internationale du fleuve et serait divisée également

[1] Voir rapport de la Commission Internationale "St-Lawrence Waterway", 1922, page 44.

[2] Voir "Report Board of Engineers", U. S. 1900.

entre les deux pays. Les autres forces hydrauliques sont situées entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, et aux rapides de Lachine et Laprairie. Elles sont totalement dans la Province de Québec qui en réclame la propriété.

Les premières peuvent être aménagées pour 1,560,000 chevaux, à un coût estimé à cent cinquante et un million six cent quatre-vingt-huit mille dollars ($151,688,000), et la seconde pour 860,000 chevaux avec une dépense de quatre-vingt-trois millions sept cent quatre-vingt dix-sept mille dollars ($83,797,000).[3] Mais la valeur de cette dernière force est grandement diminuée aux périodes des hautes eaux du printemps.

Le développement immédiat de ces forces n'est pas recommandé mais il y a danger que la rivière étant internationalisée, on conteste à Québec une partie de ses droits.

Le Saint-Laurent est sous le contrôle du Canada pour une longueur de onze cent milles. Allons-nous consentir à partager ce contrôle avec nos puissants voisins pour leur aider à réaliser un projet qui ne peut nous bénéficier ? L'opinion négative est quasi-unanime dans notre province.

Olivier LEFEBVRE.

[3] Chiffres du rapport Wooten-Bowden.

NOS LOIS FRANÇAISES.

Des paroles qui sont à retenir : elles sont de M. Alexandre Taschereau, lors d'un banquet récent offert à sir François Lemieux.

"Dans une province française comme la nôtre, avec une mentalité française comme celle que nous avons, il nous faut avant tout des lois françaises. Tant que je resterai à la tête du département du procureur-général, dit l'orateur, aux applaudissements des convives, je travaillerai sans répit à résister à ce système qui tend à l'unification des lois au Canada".

UN GÉOGRAPHE

Emile Miller est mort au seuil de l'âge mûr, à 37 ans, en pleine vigueur intellectuelle, en pleine production géographique. Victime de son amour paternel, il a donné à son fils, en danger de périr dans les eaux du fleuve, son dernier souffle et sa suprême pensée.

Sa disparition, si tragiquement soudaine, a provoqué des regrets qui s'augmentent de tout ce que l'enseignement géographique se promettait de son beau talent et de son activité infatigable. Les plus touchants témoignages sont venus à sa famille de tous ceux qui l'ont approché et connu. Ils ne la consoleront pas de sa perte; ils rendront du moins plus cher le souvenir d'honneur qu'il lui a laissé. Son œuvre scientifique est restée inachevée. Seules quelques parties de son dessein ont reçu un commencement d'exécution. Elles font entrevoir une vaste construction d'ensemble dont le plan seul nous est connu. Pourrait-on, à l'aide des conférences laissées en manuscrits, ajouter encore à l'œuvre déjà donnée au public ? Il se peut. Mais auparavant, c'est ailleurs qu'il faut porter nos efforts, pendant qu'il en est temps encore.

Emile Miller était né à Saint-Placide, petit village situé presque au confluent de l'Ottawa et du Saint-Laurent. La nature y est vaste et belle: c'est la grande rivière qui vient du nord et dont l'élargissement de 4 milles forme le lac des Deux-Montagnes; en amont, des îles boisées; en face, les villages du comté de Vaudreuil. Rien ne borne ici l'horizon que le mont isolé de Rigaud et les lointains de la plaine se mariant avec le ciel clair qui apporte les vents d'ouest.

Autrefois, pendant la belle saison, il y avait là, sur le lac, un va-et-vient continuel. Les longues théories de barges glissaient dans le sillage des remorqueurs; les trains de bois, les "cages" couvertes de tentes descendaient vers Montréal et allaient même jusqu'à Québec. Emile Miller a subi profondément le charme de cet espace immense et l'attrait de cette vie active. Il s'en est rempli les yeux et l'esprit. Bien plus, un goût très prononcé pour le dessin les lui a fait mieux saisir et comprendre et lui a révélé des richesses de détails et de tons qu'il n'oublia jamais.

A l'école de son village. il se montra studieux, appliqué, jovial pour tout et déjà rêveur. A 14 ans il alla au presbytère prendre des leçons de latin et la lecture des livres qu'il en rapportait devint son passe-temps. Deux ans plus tard il arrivait à Montréal où il trouvait déjà deux de ses frères. Son père, chargé d'une nombreuse famille, le destinait au commerce des drogues. Emile s'y livra pendant deux ans contre son gré. L'étude le consola du spectacle des flacons soigneusement rangés sur leurs étagères et de l'atmosphère méphitique qu'il respirait. Il obtint sans peine son brevet d'étudiant en pharmacie. Deux mois plus tard, entraîné par une indomptable soif d'aventures, il était en route pour l'Europe, à bord d'un cargo où il remplissait, pour gagner son passage, l'office d'homme de peine.

Que s'était-il passé ? On le devine: pris de la nostalgie des grands espaces, attiré par l'Europe dont il commençait à entrevoir la splendeur, il s'était embarqué à l'insu des siens sur le premier paquebot en partance de Montréal. Sans ressources, sans but arrêté, il se jetait au milieu des difficultés, sûr de pouvoir les résoudre. Il voyagea en Angleterre, passa en France, mais il ne put atteindre Paris. Aux consuls des villes françaises et anglaises du littoral,

il fallait d'autres garanties qu'une belle ardeur pour les études et des promesses à longue échéance. Un jour, la misère le frôla; il se rembarqua au plus tôt et revint à Montréal avec des souvenirs qu'il garda pour lui seul.

Il se remit aux études, régulières cette fois, dans une école qu'il était dans la tradition de la famille de fréquenter: l'Ecole normale Jacques-Cartier. Il y passa deux ans, solitaire, taciturne, dévorant les livres et formant toutes sortes de projets disparates. La vie l'avait déjà aigri et, sans goût pour l'enseignement primaire, il ne voyait guère où l'allaient conduire ses études pédagogiques.

Je n'avais pas tardé à remarquer Emile Miller qui était pour moi plus qu'un élève, un ami d'études. Je l'entretins des leçons de géographie que j'avais entendues à Paris, de maîtres tels que Marcel Dubois, Vidal de la Blache, Schirmer et l'abbé Lebel. Mieux encore je lui prêtai les livres que j'avais rapportés d'outre-mer; je lui parlai de la riche documentation géographique inexploitée que contiennent les rapports du département des mines et de la commission de géologie d'Ottawa. Ce fut pour lui, comme autrefois pour moi, une révélation et un enchantement. Un domaine immense de pensée scientifique s'ouvrait devant lui: il était du premier coup entièrement gagné à la géographie. C'est elle qui donnera désormais à ses études l'unité de vue et d'efforts qui leur manquait encore.

Mais il fallait vivre d'abord. Miller trouva un petit emploi à l'hôtel-de-ville de De Lorimier, puis au bureau des archives de Montréal. Le salaire était misérable mais suffisant pour vivre marié. Désormais Miller ne pensera plus qu'à sa famille bientôt nombreuse et à ses études favorites. Le soir, quand il rentrait de son travail et qu'il retrouvait la "sainte paix," ainsi qu'il disait, il reprenait ses livres et dérobait à son sommeil le temps qu'il fallait pour

les lire et les compulser, pour prendre des monceaux de notes. Puis il écrivait rapidement, fiévreusement, d'un trait, des pages qui avaient à peine besoin de retouches.

Son oeuvre est considérable si on la mesure au temps qu'il a pu lui consacrer. Faut-il rappeler que son premier ouvrage fut une "encyclopédie." C'est bien cela. Obligé pour entrer dans la confrérie des apothicaires de parcourir un programme aussi vaste que superficiel, il eut l'idée généreuse de faire bénéficier les candidats à la pharmacie du travail qu'il s'était imposé à lui-même. Il publia pour eux un volume de 200 pages où voisinent les éléments de vingt-cinq matières différentes. Peine perdue. Ni lui ni son imprimeur ne firent fortune avec ce petit livre que les étudiants ne consultèrent pas. Au sortir de l'Ecole normale, avec des connaissances littéraires et scientifiques étendues, il eut tout de suite ses grandes entrées auprès des revues où il multipliait des articles de géographie surtout, autant pour se faire la main que pour attirer peu à peu l'attention du public sur sa science préférée.

A cette époque de 1909, il a déjà l'idée d'une étude d'ensemble du Canada, considérée sous l'angle où se sont placés Duruy, Michelet, et plus récemment Vidal de la Blache, pour mieux faire ressortir l'unité du pays et du peuple qui l'habite. Il a d'ailleurs entre les mains et médité les travaux d'Albert de Lapparent, de Martonne et de Suess, en particulier sur ce bouclier *canadien* dont l'appellation qui date d'un demi-siècle, exprime en deux mots la vigoureuse unité de cette "couronne d'un monde" qu'est notre Canada.

Après trois ans de travaux qu'il déroba à son sommeil, il publie enfin *Terres et peuples du Canada*, ce petit livre qui contient les pages les plus personnelles qu'il ait écrites. Il me donna le plaisir de le présenter au public. J'étais

loin de penser alors que ce travail de synthèse, que je saluais comme une espérance, resterait le centre de son oeuvre. Lui-même n'annonçait-il pas dans un *En préparation*, trois autres volumes de 150 pages chacun, destinés à l'enseignement supérieur secondaire et primaire, et un ouvrage dont on devine la nature: *La Laurentie et ses marches*, et qui est resté à l'état d'ébauche ?

Les dix chapitres de cette oeuvre de généralisation se réduisent à trois thèmes traitant, le premier, de la géographie physique du Canada, le second, des races qui l'habitent et le troisième, des influences de la géographie sur chacune des provinces canadiennes.

Le sujet était bien un peu trop vaste pour être traité à fond, en 180 pages, surtout quand on se rappelle que l'étude de la géographie canadienne seule couvre un espace grand comme l'Europe. Aussi lui-même la qualifie-t-il justement d'esquisse, procédant par affirmations successives pour arriver tout de suite aux conclusions générales.

Puis rapidement il fait l'historique des deux régimes consécutifs, français et anglais, marquant les similitudes et les contrastes que présentent dans un pays neuf comme le nôtre, deux civilisations si différentes de pensée, de tendances et de sentiments. Ces faits généraux, déjà étudiés par Marcel Dubois, Paul Leroy Beaulieu et Emile Salone intéressent l'historien aussi bien que le géographe qui doivent, ici plus qu'ailleurs, marcher la main dans la main. Tous deux, en effet, ne peuvent manquer d'observer que l'Anglo-saxon, débarqué en Nouvelle-Angleterre et arrêté dans sa marche vers l'ouest par la barrière des Alléghanys, agira tout autrement en Amérique que le Français, qui entre en Canada par l'interminable voie de pénétration du Saint-Laurent et des Grands Lacs et qui, en 60 ans, atteint par terre le golfe du Mexique. Ce seul fait en explique une

infinité d'autres, d'ordre politique, économique et social, touchant les deux systèmes de colonisation des Français et des Anglais en Amérique.

Enfin, quant aux races qui habitent aujourd'hui notre pays, Miller sent bien qu'elles ont d'autant moins subi l'empreinte du sol qu'elles sont plus récentes, moins canadiennes si l'on veut, conséquemment qu'il est singulièrement difficile de conjecturer ce que la géographie a déjà fait ou fera d'elles. Il n'y a pas soixante ans que la confédération a commencé de réaliser l'unité politique et territoriale et, depuis ce temps, un grand fait dont on aperçoit à peine les premières conséquences s'est produit et s'accentue sous nos yeux: je veux dire, le peuplement rapide par immigration étrangère des provinces médiales. Loin d'obéir à un concours systématique de forces dont l'emploi dépend de l'homme, les races sont encore aux prises avec les incohérences locales qui empêchent de s'accuser l'individualité du pays. Dans ces conditions, il est hasardeux peut-être de faire en Canada de la géographie humaine, s'il est vrai que celle-ci correspond à un développement avancé de rapports généraux. Mais il n'est pas interdit d'exprimer quand même son opinion sur les problèmes canadiens de l'heure actuelle: individualisme grandissant des deux races française et anglaise, emprise américaniste et surtout impérialisme britannique. Miller est franchement nationaliste de doctrine, voulant qu'on mette au premier plan le souci *exclusif* de l'intérêt national.

Ce livre tout plein de pensée personnelle aurait sans doute été remis sur le métier et remanié, si son auteur en avait eu le loisir. En y ajoutant ici et là certains développements nécessaires, des cartes et des figures explicatives, il en aurait fait pour longtemps une sorte d'introduction générale à l'histoire du Canada. Tel quel, il constitue

une étude très suggestive, bien pensée et vigoureusement écrite et qui devrait se trouver dans les mains de tout étudiant en géographie canadienne.

Ayant fait son tour du Canada, Miller se tourne vers les questions d'enseignement qu'il ne perd pas un instant de vue, jusque dans les articles qu'il publie un peu partout.

En 1913, il inaugure cette longue série de cours et de conférences qui lui permettront de couvrir devant des auditoires très différents, au Monument National, à l'Union Catholique, à l'Université, un vaste domaine d'études géographiques. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est la première à lui offrir une modeste chaire au *Monument national*, sorte d'université populaire qui a déjà rendu à de nombreux élèves d'inappréciables services. Miller y donna des cours de géographie générale qu'il illustra de projections fixes. A lire les manuscrits qu'il a laissés—au début de ses cours il écrivait tout—on constate avec surprise qu'il n'évite aucune question, si technique soit-elle, qu'il juge nécessaire au développement logique et approfondi de son sujet. Et ce qui est encore plus étonnant, c'est que son auditoire au lieu de décroître augmente sans cesse. Il y avait là bien des habitués qui se consoleront difficilement de la suppression de ces cours populaires du dimanche.

Dans une deuxième série de cours, Miller aborda la géographie humaine, suite naturelle de la première et son complément nécessaire. On sait qu'elle a pris de nos jours, avec les beaux travaux de Jean Brunhes surtout, un élan considérable. Bien qu'à ses débuts encore, elle a déjà porté ses investigations sur une infinité de sujets, ne laissant dans l'ombre aucun des phénomènes de l'activité humaine. Tout l'intéresse dans l'effort de l'homme pour subjuguer la matière et la faire servir à ses nombreux besoins. Son do-

maine est pour ainsi dire sans bornes: il embrasse tout l'homme. Miller en sut tirer de belles études.[1]

Les années suivantes, Miller étudia la géographie du Canada, en commençant par Terre-Neuve, la grande île qui ferme le golfe Saint-Laurent à l'est. C'était l'ordre logique. Quoique colonie autonome, Terre-Neuve fait partie intégrante de notre pays par son histoire et la richesse inépuisable de son Grand Banc. En outre, depuis Elisée Reclus qui a consacré au Canada tout un volume de sa *Géographie générale*, bien des études régionales ont été publiées par les géographes anglais ou français. L'exploration géologique a resserré le réseau de ses itinéraires et accumulé une foule de documents nouveaux. C'était donc un beau sujet à traiter autant pour essayer une classification plus neuve, que pour justifier dans le détail les conclusions de *Terres et Peuples du Canada.*

Puis le professeur aborda sa quatrième et sa dernière série de cours: les colonies anglaises dans leurs rapports géographiques et économiques avec la métropole.

En 1920, l'Université de Montréal ouvrait à Emile Miller sa chaire de géographie de la faculté des lettres, qu'elle venait de réorganiser, disons plutôt, de créer de

---

[1] Voici à titre documentaire, la suite des cours de Miller à l'Université de Montréal, sur la géographie humaine, année 1921-22: (A) *L'homme et le milieu naturel.* 1. — Les degrés de civilisation. 2. — Le climat 3. — Le relief et l'environnement. 4. — Le fleuve, la côte, la mer. 5. — La maison, le vêtement, la route. 6. — Le partage du sol. 7. — Élevages et cultures. 8. — Les vicissitudes du peuplement végétal et animal. 9. — La toponymie. 10. — S'il y a un déterminisme en histoire; le génie.

(B)—*L'État et le milieu naturel.* 11. — L'espace, relativité de sa valeur. 12. — La distance, les problèmes de la circulation. 13. — Suite du précédent. 14. — L'altitude et les différences de niveau; l'hydraulique. 15. — Les capitales et les villes modernes. 16. — Frontières naturelles et frontières artificielles. 17. — Nos frontières. 18. — La colonisation contemporaine. 19. — Les ressources économiques du globe. 20. — L'avenir de l'humanité.

toutes pièces. En y montant, le jeune géographe recevait la consécration de son autorité grandissante, une récompense et un encouragement précieux.

Cette année-là, il mena de front deux séries de cours: leçons de géographie humaine à l'Université, de géographie du Canada au monument National, ordre qu'il alterna l'année suivante. Il fut à la hauteur de la tâche entreprise. Il est vrai qu'avec le travail et l'expérience, lui était venue une grande maîtrise de pensée et de parole. Très vite maintenant, il réunissait les matériaux d'une leçon, en traçait le plan, puis l'expression venait d'elle-même, au fil de l'improvisation. Son cours se haussait d'autant, en vie, en couleurs, en originalité de bon aloi.

A ce travailleur, à ce jeune savant, il ne restait plus, je crois, que l'ambition de publier les livres nécessaires dont les matériaux s'accumulaient depuis si longtemps. Des nombreux articles parus sous son nom depuis quelques années, il y avait de quoi faire un gros volume. Miller réunit ceux qu'avaient publiés la *Revue trimestrielle* et le *Bulletin* de la Société de Géographie de Québec et, en 1921, il les offrit au grand public avec ce titre significatif: *Pour qu'on aime la géographie.*

Sans doute, ce livre accuse un travail moins personnel, quoique encore marqué d'une certaine originalité d'allure et de conception. On y reconnaît davantage l'influence des maîtres dont il était visiblement le disciple, en particulier Marcel Dubois, dont la pensée et souvent l'expression géographique apparaissent à chaque page, pour ainsi dire, dans la *Découverte de la terre* et l'*Evolution de la géographie.*

D'ailleurs l'histoire de l'effort de l'homme pour connaître l'étendue et les limites de sa "cage," est devenu le chapître d'entrée indispensable à tout ouvrage de géographie scolaire. Marcel Dubois et Lespagnol nous en donnent

des exemples qui s'imposent. A son tour Miller a repris ce thème si palpitant d'intérêt et il l'a traité avec l'ampleur qui lui revient.

Au moment où la mort l'a frappé, Emile Miller mettait la dernière main à un ouvrage de 4 à 500 pages qu'il devait publier bientôt, en vue de l'enseignement supérieur. Le *Bulletin* en a déjà fait connaître cinq ou six chapitres. Ce sont: la terre dans l'espace et dans le temps; l'élément solide; l'élément liquide; le volcanisme, etc. Des sous-titres les rendent plus clairs et par conséquent plus aisément assimilables par des élèves. Ils correspondent assez aux divisions de la géographie générale, telle qu'on l'entend de nos jours. D'ailleurs il serait bien inutile de chercher d'autres partages naturels et, avec quelques variantes, on les trouve aujourd'hui dans tous les manuels de géographie physique, aussi bien chez Vidal de la Blache, Marcel Dubois et Schrader, que chez Lespagnol et Aug. Robin dans la *Terre*.

Avec Humboldt et Ritter qui ont repris la tradition léguée par les Grecs Strabon et Eratosthène, la géographie, en effet, a définitivement acquis droit de cité parmi les sciences naturelles. On a enfin compris, au cours du siècle dernier, que son enseignement ne doit plus se borner à présenter une poussière de faits, une suite incohérente de phémonènes terrestres, une nomenclature sèche et rebutante. Elle a son objet propre, sa méthode, ses lois déterminées.

On la définissait autrefois: la description de la terre. Elle est cela et davantage encore: une explication raisonnée du globe terrestre, de sa forme, de son relief, des influences externes et internes qu'il subit sans cesse, brusquement ou par progression lente. A la lumière des sciences connexes comme la géologie et la minéralogie, la botanique et la, zoologie, l'astronomie et la météorologie, elle explique le

jeu des influences réciproques qui ont amené le modelé terrestre actuel et sa répercussion sur la vie des individus et des peuples. Par ses conclusions enfin, elle offre des points de contact avec les sciences économiques et sociales, qui s'expliqueraient difficilement sans elle. Car sans tomber dans un déterminisme aveugle, on peut rechercher de quel poids les événements géographiques, c'est-à-dire ceux du milieu physique, pèsent sur la destinée des groupements humains. Les conditions de nourriture, de logement et de vêtement amènent fatalement dans la manière de vivre, de penser et d'agir, des modalités plus ou moins fortement accusées. De ce chef, l'économie sociale, l'histoire politique et administrative, l'ethnologie, se trouvent intéressées au progrès et à la diffusion de plus en plus large de la géographie physique. La science économique s'appuiera donc sur elle, s'il est vrai qu'avant d'étudier la production, la répartition et la consommation des richesses, il est rationnel de chercher à connaître la nature du sol et du sous-sol, les conditions climatériques, les voies naturelles de communication, en un mot, l'universalité de cette âpre lutte entre la nature et l'homme.

Ce rapide coup d'oeil sur la complexité, grande entre toutes, d'une science qui cependant date d'un siècle à peine, donne une faible idée des horizons immenses qu'elle ouvre devant l'esprit qui sait voir et raisonner. Après s'être arrêté quelque peu à cet ordre de connaissances, Victor Cousin n'osait-il pas écrire cette assertion qui, sous sa forme, contient cependant une large part de vérité: "Donnez-moi la géographie d'un pays et je vous trouverai son histoire." Et Lemaître approuve fort Jules Ferry d'avoir fait de la géographie le centre même de l'enseignement.

Le mérite d'Emile Miller est de l'avoir ainsi comprise,

de s'être mis à l'école des maîtres de la géographie contemporaine, et d'avoir presque achevé en quelques années un solide travail d'adaptation de cette science à notre pays. Il savait que sur ce terrain déjà exploré, nous n'avons pas à battre des sentiers nouveaux. Il n'ignorait pas qu'il nous faut encore aller chercher ailleurs l'inspiration et les meilleures méthodes de travail et de synthèse pour les appliquer aux documents nombreux, géographiques ou autres, que nous laissons inemployés. Pour longtemps encore, en effet, nous resterons tributaires de l'Europe à laquelle nous devons demander les modèles qui nous manquent. Il n'y a pas à s'en scandaliser. Beaucoup de nos grandes écoles sont nées d'hier et plusieurs sont aux prises avec les difficultés d'organisation matérielle. Leur devoir est tout indiqué: rester en relation étroites et suivies avec les grandes écoles similaires d'outre-Atlantique afin de s'épargner les erreurs et les tâtonnements inséparables des débuts: Quelque peine qu'en doive souffrir notre susceptibilité nationale, nous devons continuer de demander à la science d'outre-mer les méthodes capables de vivifier notre enseignement. Les travaux exécutés par des étrangers sur certaines régions du Canada, comme la *Géographie de Terre-Neuve* de Robert Perret et la *Colombie Britannique* d'Albert Métin, prouvent suffisamment, je crois, que ce n'est pas la matière d'études qui fait ici défaut. Il reste à notre jeunesse l'obligation de se hausser à la hauteur de la tâche nouvelle qui s'impose, si elle veut se rendre digne de la confiance qu'on lui refuse encore.

Miller avait mis en bonne voie ce travail d'adaptation à notre géographie canadienne. Le manuel qu'il avait composé pour les collèges et que nous espérons pouvoir publier devait, sous sa forme encore élémentaire, marquer une nouvelle étape vers la géographie scientifique telle qu'on

l'enseigne en Europe et qui a déjà produit de si beaux fruits. N'a-t-on pas dit que c'est à son enseignement géographique universitaire que l'Allemagne doit d'avoir pris une si large part à l'exploration de l'Afrique ?

D'ailleurs nos programmes laissent peu de chose à désirer sous ce rapport : ils indiquent la voie aux professeurs et aux élèves. La géographie physique reçoit sa bonne part d'attention à l'Université et le nouveau programme primaire ouvertement lui fait enfin une large place. [1]

Cet effort devra nécessairement se terminer à introduire ici ce que j'appellerais l'esprit géographique c'est-à-dire la méthode scientifique appliquée à la géographie envisagée sous ses multiples aspects. N'a-t-on pas encore trop de confiance dans les amas de faits disparates, les nomencla-

---

[1] Voici le programme de géographie physique et économique pour l'école complémentaire :

Septième année :

a) Géographie physique, particulièrement du Canada. 1. L'eau liquide : action mécanique et chimique de l'eau. Eau d'infiltration et de ruissellement. 2. L'eau solide : gel, neiges, glaciers.—3. Mouvements de la mer : marées et courants.

b) Géographie économique. Les produits varient suivant le climat. Étude des cultures alimentaires : 1. Le froment : grands pays producteurs et pays exportateurs. — 2. Le riz : sa culture sous les tropiques; base d'alimentation de plusieurs pays.—3. La pomme de terre : culture alimentaire et industrielle. 4. La vigne : pays producteur de vin; la betterave; la canne à sucre; le café; le thé; épices; pays producteurs.

Huitième année :

a) Géographie physique. L'atmosphère, l'air; vents divers, réguliers, irréguliers; sécheresse de l'air; évaporation. Déserts de l'ancien monde; eau souterraine, oasis. Humidité de l'air : nuages.—Le feu souterrain. Les volcans : cône, cratère, déjections, laves et cendres. Geysers, sources thermales, eaux minérales. Tremblements de terre secousses, variétés, violence, effets.

b) *Culture industrielle.*—Importance, pays producteurs et pays manufacturiers : le lin et le chanvre; le coton; la laine; la soie. *Combustibles :* la houille, sa formation; les principaux pays riches en houille. Conséquences : naissance sur place de grandes industries. Le pétrole : principaux gisements. L'asphalte. La tourbe. *Minéraux précieux*: l'or et l'argent : pays producteurs. *Minéraux utiles :* le fer et l'acier, le cuivre, le plomb, le nickel, le mercure, l'amiante. Emploi industriel.

tures, les statistiques, les voyages imaginaires ? Tout cela n'est que la préface de la géographie et ne devrait être appris que par surcroît.

La véritable valeur éducative de cette science, pour le répéter, vient d'abord de l'observation qu'elle provoque, puis de la recherche des causes et des conséquences des phénomènes observés, enfin de l'étude méthodique et raisonnée des contitions physiques imposées à la vie végétale et animale ainsi qu'à l'activité humaine sur la surface du globe. S'il est vrai que l'exploration de la terre touche à son terme et que la moisson des faits est complète, il nous reste toujours à rechercher et à découvrir leurs innombrables et mystérieux rapports, et, par suite, à jouir davantage chaque jour de l'admirable spectacle que nous offre la contemplation de notre planète. Toute voie est bonne qui mène à la vérité et par elle, au Créateur des mondes, source de toute lumière.

Un jour, parut devant le Souverain Juge, une âme humaine qui pendant toute sa vie mortelle, n'avait étudié que les oeuvres des hommes, telles que les enregistre l'histoire . "As-tu admiré l'ouvrage de mes mains ?" lui demanda Dieu. — Oui, Seigneur, j'ai vu de grands rois, de sages législateurs, de célèbres conquérants. Rien n'est comparable à l'éclat de leur vie. — Comment ? N'as-tu donc observé que les oeuvres des hommes ? Tu n'as rien vu. Retourne sur terre. Va voir la majesté de mes fleuves, l'immensité de mes plaines, de mes forêts et de mes océans, mes montagnes, mes îles, mes volcans. C'est moi qui ai créé tout cela: l'homme n'a fait que les villes". L'âme reprit son corps et parcourut la terre en tous sens. Ce fut le premier des géographes.

N'en doutons pas, l'éveil est définitivement donné. La géographie, telle qu'Emile Miller l'a comprise et ensei-

gnée, à la suite de ses modèles d'outre-mer, s'est avancée trop loin pour obéir longtemps à un mouvement de recul, soutenue qu'elle est par l'appui scientifique qui lui assure un nouvel essor. Et quand on fera l'historique de ce mouvement d'études qui chez nous va s'accentuant, je ne doute pas que le nom du jeune géographe qui vient d'être si prématurément emporté par la mort, ne figure en bonne place sur la liste des initiateurs. Toute son oeuvre révèle un effort dont le profit ne peut se perdre entièrement. [1]

---

[1] Bibliographie. Je n'ai pas la prétention de dresser une liste complète des articles publiés par Émile Miller dans les revues et journaux. Plusieurs n'offrent qu'un intérêt passager qui ne dépassent guère les circonstances qui les ont inspirés. Avec les livres, je signalerai de préférence les pages qui concernent la géographie.

Livres. — 1. *Memento encyclopédique*, petit in-16 de 200 pages, chez Lauzon, Montréal, 1904. 2. *Terres et Peuples du Canada*, in-12 de XIV-192 pages, chez Beauchemin, Montréal, 1912. 3 *Id.*, deuxième édition, 140 pages, ib. 1913. 4. *Les Armoiries de Montréal*, 16 pages chez Ménard, Montréal, 1920.

5. *Pour qu'on aime la géographie*, in-12 de 246 pages, chez G. Ducharme, Montréal, 1921.

6. *Mon voyage autour du monde.* — Publié dans l'*Oiseau Bleu*, de Montréal, en 1921, et qui sera peut-être mis en volume à l'usage des enfants. C'est la reprise d'un travail beaucoup plus court qui a paru dans l'*Album universel* du 17 avril 1906 sous le titre : *Géographie illustrée du jeune âge.*

Manuscrit — *Géographie générale*, in-12, de 400 à 500 pages, dont 100 pages de gravures, cartes, schémas, etc. Plusieurs chapitres ont déjà paru : la Découverte de la terre, l'Évolution de la géographie, dans *Pour qu'on aime la géographie*, et le *Bulletin* de la société de géographie de Québec, 1920-21; la Terre dans l'espace et dans le temps, et l'Élément solide, dans le *Bulletin*, num. de mai et septembre 1921; l'Élément liquide encore dans le *Bulletin*, janvier 1922.

Articles divers. — 1. *Saint-Placide*, brève étude sur la paroisse natale de l'auteur, *La Patrie* du 4 août 1906.

2. *Programme officiel du congrès eucharistique de Montréal*, écrit pour la cie du Pacifique Canadien, 1910.

3. *Ou faut-il coloniser?* L'*Action catholique* du 25 octobre 1912.

4. *Causeries scientifiques*, parues dans le *Nationaliste* de 1922, sur les îles, les lacs, les glaciers, les eaux courantes, etc.

5. De Lorimier, 1908.

Abbé Adélard Desrosiers.

GRAINS DE SABLE

Par Blanche GAGNON

Il y a un an paraissait un livre qui passa sans bruit, comme une ersonne discrète au milieu d'une foule agitée. Mais arrêtez cette per-onne, demandez-lui un renseignement : sa distinction vous apparaîtra ans ses paroles et dans ses gestes. De même ouvrez ce livre, vous vous trouverez en excellente compagnie.

Un premier chapitre explique la métaphore du titre : pourquoi *rains de sable*? Un second vous dit dans quel but on les a publiés: our aider à une œuvre des Bons Livres. Le reste du livre se divise en eux parties; l'une consacrée à la musique, l'autre au couvent des rsulines. Puis viennent trois ou quatre chapitres qui n'ont aucune ttache spéciale, si ce n'est un même style correct, limpide et alerte.

Les souvenirs de l'auteur, jadis élève au couvent des Ursulines de uébec, voltigent autour de quelques vieux portraits, ceux de Louise e la Vallière, de Marie-Catherine de la Rochefoucauld, de Madame avane, de Madame Wheelwright, personnages qui ont vécu au monas-ère, ou pour qui on y a prié. Des pages touchantes nous racontent la ie de Madeleine de Repentigny, ou encore nous font assister à la fête e Noël parmi les élèves. Ce dernier récit est un des mieux venus du ecueil.

Mais la partie du volume qui, selon nous, le recommande surtout la jeunesse étudiante est celle où l'auteur, fille de musicien et musi-ienne elle-même, parle de musique. Il y a là toute une série de con-eils de bon goût, de modération, de franchise, toute une collection de ugements éclairés, les uns et les autres égayés de mots d'esprit et d'anec-otes amusantes, qui, à la faveur d'une lecture facile, peuvent pénétrer ans de jeunes cerveaux et s'y établir. Qu'est-ce qu'un *musicien*? uel rôle joue l'*oreille* dans l'art? Comment il faut comprendre la *itique*. Ce qu'il faut penser du *snobisme*. La musique moderne. a plaie des pianos. Comment on doit écouter la musique. Ce u'on a le droit d'attendre d'un chanteur et ce qu'il ne doit pas chanter. a beauté du plain-chant et des cantiques. Le deuil et ses rapports vec la musique... On le voit, voilà bon nombre de points sur lesquels est bon d'avoir des idées justes. A propos de chacun, l'auteur des *rains de sable* dit des choses sensées et c'est pourquoi nous recomman-ons chaleureusement son livre.

Le style d'ailleurs en est bon. Mlle Blanche Gagnon écrit simple-ent et clairement : ce qui fait qu'on la lit sans effort et avec plaisir.

Qu'elle nous fasse le portrait d'un musicien aveugle : Paul Letondal; qu'elle nous raconte la fondation des Sœurs de l'Espérance; ou qu'elle nous conduise auprès d'un vieux moulin de l'Ancienne-Lorette, c'est toujours avec une distinction sans apprêts qui n'est point dépourvue de sensibilité. L'auteur est fille de feu Ernest Gagnon; elle a hérité de son père ses exquises qualités.

Louis DELIGNY.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Une ville pimpante

Qui a pu voir, sans l'admirer, la capitale du Canada? On est séduit, dès l'arrivée, par ses abords. Contrairement aux entrées de Montréal et de Québec, et de presque toutes les grandes villes d'ailleurs, Londres et Paris compris, celle d'Ottawa est propre et gracieuse. Pas de taudis, pas de ruelles, pas de fonds de cour. Le train longe le canal Rideau bordé de parcs et de belles résidences. Puis, sitôt descendu et la grande salle de la gare traversée, vous débouchez dans un quartier spacieux, aéré, bien ordonné.

Continuez, et la même impression favorable ne fera que s'accentuer. Rues larges et propres, édifices bien bâtis, parcs nombreux et soigneusement entretenus, Ottawa est vraiment une ville pimpante où il doit faire bon de vivre.

Aspect anglais

Hélas ! à ce tableau, la vérité nous force à mettre une ombre, qui lui enlève de sa valeur. Capitale de tout le Canada, siège d'une population mixte où l'élément français compte pour près de la moitié, Ottawa présente cependant par sa toilette commerciale, ses annonces, ses affiches, ses enseignes, le langage même d'un grand nombre de ses habitants, un aspect presque totalement anglais.

Il nous a été facile, dans une course récente, de constater ce fait. A la gare même, toutes les inscriptions sont anglaises. Je m'approche du comptoir où se vendent les journaux. "*Le Devoir*, monsieur — *None left, sir*, — Vous dites? — *None left!*" On se croirait à Toronto, pardi ! Tout près de la gare, un magasin pour les touristes. On y trouve des souvenirs de la ville: cartes postales, objets de fantaisie, etc. Je m'y risque. Les commis ne parlent qu'anglais.

Les services publics

Peut-être serais-je plus heureux avec les services publics. Un tramway passe. En grosses lettres, à l'extérieur, tout près de l'entrée : *Please have exact ıre ready.* Que ceux qui ne comprennent pas l'anglais s'en tirent ›mme ils pourront ! Gare à eux, cependant, s'ils essaient de pénétrer l'intérieur sans présenter leur argent ou leur billet !

Voici une rue qu'on répare. Elle est fermée à la circulation. Une ıscription imprimée sur un chevalet le dit, mais encore dans une seule ngue : *street closed to traffic.* Évidemment l'administration publique st unilingue. La ville d'un côté, la compagnie des tramways de l'autre, norent le français.

Chez les nôtres

Mais il doit rester à notre langue un refuge. Les Canadiens français sont au moins maîtres chez eux. Si les grosses compagnies violent leurs droits, ils auront ıns doute à cœur, eux, de les maintenir à leurs foyers, de s'y attacher 'autant plus obstinément qu'ils sont ainsi ouvertement foulés aux pieds.

Je m'engage donc à la hâte, et tout joyeux, dans un quartier fran-ıis. Des deux côtés de la rue où je marche, s'étalent des noms qui me ›nt familiers : Leblanc, Rainville, Huot, Ouellet. Mais quoi ! Que ›is-je au-dessous ? *Meat market — Barber — Merchant tailor — 'pholstering.* Oui cela, et uniquement cela. En vérité, j'en ai reçu un ›up au cœur.

Précisions nécessaires

Je ne voudrais pas exagérer. Je ne voudrais pas surtout paraître ignorer les résistances victorieuses qu'opposent à l'ambiance anglicisatrice de la capi-ıle quelques-uns des nôtres. Aussi ai-je dit que la ville d'Ottawa avait ı aspect *presque* totalement anglais. Cela laisse entendre qu'on y ncontre, de ci de là, des inscriptions françaises. De fait, d'importantes ıstitutions ne craignent pas de les arborer: le Monument national, le *roit,* l'Hôpital général, la Banque nationale, etc. Rue Rideau, la ıupart des avocats canadiens-français ont aussi leur titre affiché dans s deux langues.

Je suis heureux de signaler ces faits. Mais il n'en reste pas moins ›ai qu'un grand nombre de nos compatriotes cachent leur nationalité ›us des raisons sociales anglaises; que plusieurs, s'ils affichent leur nom ançais, lui collent une étiquette professionnelle ou commerciale an-aise; que la toilette de la ville enfin, et précisément à cause de ces ıanquements, n'est pas bilingue, comme l'est la population, mais presque ıclusivement anglaise.

Conséquences funestes

Et c'est cela qui m'a si profondément attristé. Oh ! je sais bien que de mauvais exemples viennent de Montréal et de Québec, et qu'aucune de ces villes ne pourrait jeter la pierre à la capitale. Mais leur mal a déjà été plusieurs fois dénoncé. On s'occupe actuellement d'y porter remède. Des améliorations se manifestent déjà. Et enfin, et surtout, Ottawa occupe une situation exceptionnelle.

C'est là que viennent se rencontrer de toutes les parties du pays les représentants du peuple. Des députés anglo-canadiens y prennent contact pour la première fois avec une population en partie française. Ils ont probablement entendu dire que nous tenions à notre langue. Ils l'entendront répéter au Parlement quand telle mesure — publications officielles bilingues, monnaie bilingue, timbres bilingues, etc. — sera présentée. Mais s'ils se promènent quelque peu dans la capitale, ils verront vite les faits se dresser contre ces affirmations. Ils constateront de leurs yeux que, libres de se servir du français, nos compatriotes le mettent de côté. C'est la langue anglaise qu'ils courtisent. C'est à elle qu'ils confient leurs intérêts commerciaux. C'est en elle qu'ils mettent leurs espoirs terrestres. "Balivernes, pourront-ils alors répondre aux orateurs qui défendront nos droits, mots en l'air, que cet attachement dont vous parlez pour la langue de vos aïeux ! Vous n'avez qu'à sortir de cette enceinte, qu'à faire quelques pas dans la première rue, qu'à regarder les enseignes et les annonces de vos compatriotes. Vous verrez quel cas ils font de ce français tant aimé ! Ils le relèguent au fond de leurs demeures ou dans la cour où jouent leurs enfants, pour étaler sur les façades de leurs magasins, sur leurs factures, sur leurs annonces, en lettres aussi grosses que possible, la vraie langue des affaires, notre langue, la langue anglaise !"

A l'œuvre généreusement

"Qui tient la langue, a dit Mistral, tient la clef qui, des chaînes, délivre un peuple". Il est donc temps de réagir. Que faire ? Aux patriotes outaouais, aux vrais Canadiens français de donner l'exemple. Ils ont déjà prouvé qu'un sang fier coulait dans leurs veines. Ils se sont dévoués pour le salut de leurs écoles. Qu'ils ne dédaignent pas cette lutte d'un nouveau genre. Encore un coup, elle a son importance. Elle commande de généreux sacrifices. Une communauté religieuse, qui n'est pas riche, vient de décider la dépense d'une cinquantaine de piastres pour mettre sur les robinets de sa vaste maison, des disques français — *froid, chaud* — à la place des disques anglais. Qui voudrait

reculer, après cet exemple, devant la dépense de quelques piastres pour faire poser sur sa vitrine des inscriptions françaises ?

Et qu'on me permette de faire encore appel ici à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, à la société Saint-Jean-Baptiste, au cercle catholique des Voyageurs, et aux autres associations patriotiques d'Ottawa. Un mouvement, je crois, avait été commencé, il y a quelque temps, pour donner à la capitale une toilette plus française. Qu'on le reprenne, s'il est tombé, mais avec un programme net et méthodique. On pourrait diviser la ville par quartiers ou par rues, faire le relevé de tous ceux qui sont en faute, puis... les entreprendre. Une lettre ou une visite suivie, selon les résultats, d'une autre lettre ou d'une autre visite, et ainsi de suite jusqu'à amendement complet et réparation publique du coupable ! Cela demande de l'organisation, du caractère, de la persévérance; c'est vrai, mais j'aime à croire, mais je suis certain, d'après leur passé, que ces qualités ne font pas défaut à nos amis d'Ottawa. Ils seront heureux de les mettre au service de leur langue, au service de la race dont ils gardent un des points stratégiques, un des avant-postes les plus importants.

Pierre Homier.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il est paru et il est en vente. Les premiers mille ont été enlevés en quelques jours. Nous le disons à tous nos amis : nous ne croyons point qu'ils puissent d'ici le jour de l'an faire une propagande plus pratique que celle de l'*Almanach de la langue française.* On se plaint que le peuple manque de patriotisme conscient, qu'il ignore tout de son histoire et des intérêts supérieurs de sa race. Le grand moyen, le seul moyen de faire cesser cette ignorance et d'opérer un réveil du sens national, c'est de mettre entre les mains du peuple, un petit manuel de patriotisme fait pour lui, où il prendra des leçons d'histoire et des mots d'ordre de fierté. Il n'y a rien de plus facile à répandre que l'*Almanach de la langue française.* Qu'on le confie par douzaines à de braves petits enfants d'école, à la langue bien pendue, à l'œil clair; qu'on les lance à travers le village ou la ville et il n'y a pas une maison où l'*Almanach* ne forcera la porte.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE BUREAU DE DIRECTION.

Le bureau de direction de la *Ligue d'Action française* a dû procéder au remplacement de deux de ses membres. Depuis longtemps déjà nos bons amis, M. Omer Héroux et le Docteur Joseph Gauvreau nous priaient de les soulager, pour quelque temps, d'un fardeau qu'ils avaient porté depuis la fondation même de notre œuvre. M. l'abbé Lucien Pinault, secrétaire de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal et M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle de la cathédrale de Montréal ont accepté de remplir ces deux vacances.

Nous nous séparons avec peine, nos lecteurs le devineront, de vieux collaborateurs qui se rattachent à la fondation même de l'*Action française.* Ceux-là ont connu et vécu l'époque héroïque, celle où la Ligue siégeait dans le petit carré obscur, sous l'escalier du Monument national, celle où les directeurs recrutaient eux-mêmes, de main à main, le premie millier d'abonnements à la revue et où le vide absolu de la caisse n'empêchait pas la grandeur des espérances. A l'*Action française* chaque départ nous est particulièrement pénible. Le petit nombre de nos directeurs, la gratuité absolue des services que chacun y rend, créent rapidement entre nous cette amitié très haute qui s'allume à la fraternité du dévouement. Nous aimons à nous dire qu'aucun départ jusqu'ici ne fut une séparation. Tous nos anciens continuent de rester près de nous, par leurs conseils, par leur aide effective, et ne rentrent dans la vieille garde que pour changer à peine de fonctions.

On sait la valeur de pensée que représentent nos nouveaux directeurs. Ils viennent à nous à une heure où l'œuvre s'engage plus profondément dans la propagande des idées et prend chaque jour de plus vigoureuses attitudes sur les problèmes nationaux. Ils le savent et c'est pour nous aider à faire triompher nos pensées communes qu'ils apportent leur collaboration généreuse et spontanée.

PUBLICATIONS ET CONFÉRENCES.

Le dernier mois qui vient de s'écouler me fournit les meilleures notes sur la propagande. L'*Appel de la Race* d'Alonié de Lestres a atteint ses 3,300 exemplaires en moins d'un mois et demi : ce qui veut dire que la première édition est épuisée et qu'il nous en faut mettre une deuxième sur le chantier. Ce qui vaut mieux que ce succès de librairie c'est le bien que paraît faire le roman de notre ami; c'est l'émotion qu'il crée un peu partout et dont l'écho nous vient plus particulièrement de l'Ontario, de l'Ouest et des centres Franco-Américains.

L'*Amitié française d'Amérique*, conférence prononcée par le Directeur de l'*Action française* au récent congrès de Lowell, Mass., paraîtra vers la fin de ce mois-ci. Nos amis des États-Unis ont décidé d'en faire une large diffusion et viennent d'en retenir 10,000 exemplaires pour eux seuls. C'est dire l'importance que l'on attache, au milieu de nos groupes extra-québecquois, à tout ce qui promet de fortifier notre solidarité française. L'*Amitié française d'Amérique* sera une brochure de 32 pages, avec couverture spéciale.

Désire-t-on de très jolies chants patriotiques ? Que l'on se procure le chœur "Gloire à Dollard" chanté pour la première fois à Carillon, lors de notre dernier pèlerinage, par les élèves du collège Bourget; ou encore, *Le blé qui lève*, et *Le doux parler ancestral*, paroles du Père Georges Boileau, O. M. I., musique du Père Henri Gervais, O. M. I., tous deux du collège de Gravelbourg. Un critique musical qui a pu examiner ces trois chants, leur rend un excellent témoignage. Ils ont les qualités qui rendent populaires. Nous en recauserons.

D'autres conférences ont continué la propagande pendant ce mois-ci. M. l'abbé Lucien Pinault était à peine devenu l'un des directeurs de notre Ligue, qu'il se mettait immédiatement à l'œuvre. Le 8 novembre dernier, il allait entretenir les Anciens de l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des moyens de former efficacement *Les hommes de demain*. Parmi ces moyens, notre ami indiquait, pour la formation patriotique, la lecture de notre revue et des ouvrages de notre bibliothèque. La semaine suivante, M. l'abbé Groulx qui était le conférencier de la *Société historique franco-américaine* à sa réunion d'automne à Boston, profitait de son voyage là-bas pour se rendre au collège de Worcester. Devant ces jeunes gens qui sont la meilleure espérance des Franco-Américains, le directeur de l'*Action française*, démontrait, à l'aide de notre histoire, les motifs qui peuvent soutenir notre fierté de race, même aux États-Unis. Le lendemain, M. l'abbé Groulx reprenait le même thème devant les enfants de Sainte-Marie de Manchester.

"CONTRE LE FLOT" DE MAGALI MICHELET.

Nos lecteurs savent déjà par les journaux quel plein succès vient d'obtenir la première représentation de *Contre le flot* de Magali Michelet. Des circonstances nous avaient empêchés de faire jouer plutôt cette pièce qui fut couronnée à l'issue de notre premier concours d'art dramatique. La représentation eut lieu à la salle du Gesù le 7 novembre dernier. Nous ne croyons rien exagérer en écrivant que la très nombreuse assis-

tance a quitté la salle, véritablement charmée. L'on venait d'applaudir une pièce qui est bien faite, comme le dit ailleurs M. Léon Lorrain, une œuvre d'une haute portée morale et qu'anime un large souffle de patriotisme. Ajoutons que les artistes n'ont pas peu contribué à ce beau succès. Ils ont joué, sans le guindé des professionnels, avec un art et une simplicité toute française qui leur ont valu, au dernier acte, l'ovation de la salle entière. Il ne faut pas que *Contre le flot* en demeure à cette première représentation. De l'avis de tous, elle mérite de faire son tour de province, pour les fortes leçons qu'elle peut répandre, pour le redressement qu'elle apportera aux entichés d'anglomanie. Ceux qui désireraient utiliser cet excellent moyen de propagande patriotique, pourront s'adresser à l'*Action française.*

AUTRES GESTES D'ACTION FRANÇAISE.

C'est un succès à peu près complet que les protestations françaises viennent d'obtenir auprès du ministère des finances. Le ministère s'est décidé à émettre des titres français pour le renouvellement de l'emprunt fédéral. L'on n'aura pas oublié la part que l'*Action française* a voulu prendre à cette revendication. Elle a été la première société nationale qui ait fait écho à l'appel du *Devoir;* notre secrétaire général, M. Anatole Vanier s'est adressé directement au ministère des finances, puis à M. Raoul Dandurand. Notre secrétaire général n'a fait là, du reste, que ce qu'il fait à peu près constamment, se tenant toujours au guet des entreprises des anglicisateurs et portant tout de suite la revendication où il faut la porter. Notre partie documentaire, il est bon que nos lecteurs le sachent, ne leur fait connaître qu'une très petite partie des interventions de M. Anatole Vanier. Mais depuis si longtemps que nous le voyons à l'œuvre, nous tenons à rendre ce témoignage à notre secrétaire général qu'il monte bien la garde.

L'annonce d'une distribution prochaine de prix d'action française aux bons soldats de la langue a été joyeusement accueillie. Nos amis devront se souvenir de l'invitation que nous leur avons faite et se mettre en mesure de nous préparer des dossiers. Que l'on nous signale tous les actes de dévouement, tous les actes vraiment méritants accomplis pour la cause française, surtout dans le monde des petites gens où le mérite est encore plus beau. Nos amis, les voyageurs de commerce viennent de nous promettre "tout le concours possible". Mais il nous faut la collaboration de tous.

Jacques BRASSIER.

ARTICLES DE BUREAU

LE PLUS GRAND CHOIX
SANS EXCEPTION

Garnitures de bureau en cuivre, Encriers, etc.
Classeurs de bureau. Aiguiseurs automatiques.
Plumes réservoir, crayons or, argent.
Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles.
Boites en métal à argent, à lettres, à documents.
Machines à écrire, papiers et accessoires.
Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques.
Certificats, scaux en métal et en caoutchouc.
Travaux d'impression et de reliure.

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
D'ARTICLES DE BUREAU

GRANGER FRÈRES LIMITÉE
Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame, Ouest, Montréal

EDMOND-J MASSICOTTE

commandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre

COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

Comté de Beauce : Saint-Jules, 1918.

Comté de Chicoutimi : Saint-François-Xavier-du-Petit-Saguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

Comté de Labelle : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

Comté du lac Saint-Jean : Sainte-Jeanne-d'Arc, 1918.— N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

Comté de L'Islet : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

Comté de Matane : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

Comté de Pontiac : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

Comté de Rimouski : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

Comté de Témiscamingue. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint- Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

Comté de Témiscouata : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squatteck, 1919.

AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre

TOUJOURS EN AVANT

THE PRIMUS
Noir et Vert naturel
En paquets seulement.

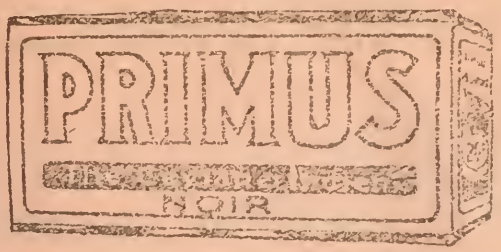

Conserves Alimentaires de Fruits et Légumes PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

"PRIMUS"

La marque "PRIMUS" est une garantie de qualité et de pureté

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

VERRERIES ARTISTIQUES

Pour églises et foyers

¶ Vitraux d'art de haute classe faits sous la direction d'artistes compétents.

¶ Maquettes et soumissions fournies sur demande. Ouvrage garanti.

¶ Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Importateurs de vitres de toutes sortes. Distributeurs pour la province de Québec de la

VITRE BLANCHE ET SANI-ONYX,

Meilleures que le marbre pour dessus de tables, hôpitaux, laboratoires, etc.

J. P. O'SHEA & CIE.

15, Ruelle Perrault, MONTRÉAL

JEUX EDUCATIFS

LE TOUR DU MONDE EN AUTOMOBILE	$3.00
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (d'après Jules Verne)	3.00
LA FRANCE A VOL D'OISEAUX	3.00
LOTO ZOOLOGIQUE	2.50
MES JOLIS POCHOIRS	4.00
IDEAL MODELAGE	2.50
TOUT-EN-BOIS (Perles et olives)	3.00
JE SAURAI LIRE ET ECRIRE (Cubes alphabétiques)	2.25
ORIGINALES DECORATIONS AU TAMIS	2.25
MES JOLIS BATONNETS	1.50
LES FLEURS DE LOLOTTE	1.25
PIQUAGE DE LOLOTTE	.75

et un grand nombre d'autres jeux.

Demandez notre catalogue.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé $5,000,000.00
Capital payé et surplus $4,500,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président : M. W.-F. CARSLEY,

Vice-président et Directeur général : M. TANCRÈDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited"

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. ÉMILIEN DAOUST, Vice-Président de la Librairie Beauchemin, Limitée; Commissaire du Havre de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Limitée.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président : L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; propriétaire du Fashion Craft.

321

RÉCAPITULONS

Il est bon, à la veille d'une nouvelle année, de prendre une vue d'ensemble de sa besogne. Récapitulons, encore une fois, tout ce qui manque à notre intégrité française, afin de stimuler nos énergies.

Dans l'administration fédérale la langue française est loin de jouir de la plénitude de ses droits; nous avons des reculs effroyables à racheter. Les compagnies d'utilité publique n'observent pas entièrement la loi Lavergne; on nous parle encore anglais sur les chemins de fer; on nous écrit en anglais des compagnies de messagerie et de téléphone. Nos villes, nos villages, nos campagnes portent toujours le maquillage anglais par les enseignes et les annonces. Certaines parties de notre enseignement sont trop anglicisées; des pères de famille nous font des confidences navrantes sur l'anglomanie de leurs garçons et de leurs grandes filles. Le cinéma américain continue de nous envahir et d'entamer nos mœurs. L'intérieur de nos foyers, leur décoration, leur atmosphère est imparfaitement française.

Nos forces économiques ne sont que très peu libérées. Nos classes ouvrières restent encore prises, pour la plus grande partie, dans l'engrenage de l'Internationale américaine. Notre richesse est toujours inorganisée. Un immense coulage se fait vers le commerce étranger, vers les banques, les assurances étrangères. Nous ne disons rien des lents progrès de notre industrie, du domaine national exploité sans nous ou contre nous.

On le voit : il reste encore trop de besogne pour se reposer. Des progrès sont accomplis chaque jour. Mais jurons-nous d'aller jusqu'au bout de nos énergies pour devenir entièrement maîtres dans notre maison. Que ce soit l'une de nos résolutions du Jour de l'an.

L'ACTION FRANÇAISE.

LA VERTU DES TRADITIONS

"Nous sommes le prolongement de nos parents. Pour fortifier notre personnalité, il faut nous placer dans une suite et nous tenir liés à ceux de qui nous avons hérité. Il importe à notre santé morale que nous laissions les concepts fondamentaux de nos morts parler en nous. Comment mieux les entendre que si nous maintenons les conditions de vie où ils se développaient eux-mêmes."

On ne saurait mieux faire saisir, que par ces paroles d'un académicien contemporain, la vertu des traditions, dans lesquelles se sont incrustés, au cours des âges, les sentiments et les tendances qui ont façonné à chaque race une physionomie particulière et lui ont imprimé un caractère distinctif.

Dans la tradition en effet réside une vertu. Et ce n'est pas pure sentimentalité: c'est l'effet d'une loi profonde qui régit l'évolution des races, en établissant une intime solidarité entre toutes les générations qui communient aux sentiments d'une même âme que chacune a contribué à perfectionner.

Parler de la vertu des traditions, c'est bien entrer dans l'esprit de l'*Action française*, toute vouée à la défense des nôtres. Puissent ces quelques lignes aider au travail que la vaillante revue poursuit sans relâche, avec un à-propos dont nos trop fréquentes défaillances soulignent l'importance.

Nous soumettrons en premier lieu quelques considérations d'ordre général sur cette loi de développement qui préside à toute éducation; la seconde partie de notre tra-

vail examinera comment cette loi trouve son application dans la fidélité aux traditions.

* * *

Les races, comme les individus, obéissent à une loi de développement qu'on ne peut nier sans faire mentir l'expérience, l'histoire et la raison, et qu'on ne peut contredire sans compromettre l'effet du travail d'éducation. Prenons en premier lieu l'individu, l'enfant. L'éducateur ne crée rien chez lui. Sa tâche consiste à *développer et à discipliner* les activités dont l'enfant a reçu le germe, c'est-à-dire les dispositions naturelles qui sont innées chez lui et les dispositions surnaturelles qui lui ont été infusées par le baptême. Or pour atteindre sa plénitude, l'action de l'éducateur doit reposer sur des principes qu'il n'est pas à propos d'énumérer tous; nous en citerons deux pour le besoin de notre thèse.

En premier lieu, l'éducateur doit connaître le tempérament particulier de l'enfant pour y adapter son travail. Chaque esprit, en effet, a "sa forme propre", "sa courbure d'âme originale, son "génie propre", si l'on peut ainsi dire, constituant le caractère distinctif de son individualité ou de sa personnalité. C'est le résultat d'un ensemble de ressources et de défectuosités, de qualités et de tendances natives qui sont en germe chez l'enfant et sur lesquelles s'exerce l'action de développer et de discipliner qui constitue le rôle de l'éducation. L'éducateur doit respecter cette personnalité de l'enfant; le succès de son travail tient à la manière dont il saisira, pour s'y adapter, la forme suivant laquelle son élève doit être gouverné.

En second lieu, pour être normal, le développement des qualités natives doit se faire suivant une progression continue, dans un enchaînement qui relie le présent au passé.

C'est la condition de tout progrès. Physiquement l'homme d'aujourd'hui est l'enfant d'hier développé, grandi, fortifié dans sa vie corporelle, suivant sa forme propre. Voilà ce qui doit se trouver dans son être intellectuel et moral: "Une éducation ininterrompue est la condition même de toute civilisation et de toute culture." [1] C'est parce qu'il y a suite dans son développement et que cette suite s'enchaîne dans des habitudes physiques, intellectuelles et morales, que l'homme s'élève à la virilité et à l'état de civilisé. "L'éducation n'est que l'art de créer des habitudes," [2] et les habitudes ne sont que des états créés par des actes continus.

On peut donc conclure qu'il existe une loi, en vertu de laquelle l'éducation, pour faire atteindre à la personnalité son plus haut degré de développement, doit tenir compte des caractéristiques du tempérament du sujet, et se suivre dans un enchaînement continu qui fait bénéficier le présent de l'acquis du passé. Adaptation et continuité: voilà les deux principes de la loi que nous voulions mettre en lumière.

C'est en se soumettant à la même loi que les races se développent, atteignent la pleine vigueur de la virilité et montent dans la pleine lumière de la civilisation. La race aussi a son "génie propre", son tempérament distinctif. Chez un peuple de même origine, toutes les divergences accidentelles qui distinguent les individus et les familles, reposent sur un fonds commun de qualités et de tendances formant l'âme de la race, et qui entrent comme un élément fondamental parmi les caractéristiques qui constituent la "forme propre" des individus appartenant à cette race.

Ces qualités de fond, ces caractéristiques ethniques se sont développées et disciplinées au cours des âges par une

---

[1] Dévaud.
[2] Compayré.

continuité qui les perfectionna sans détruire, mais plutôt en respectant le génie propre, "la courbure d'âme originale" de la race. Chaque génération y a apporté sa contribution, en utilisant l'acquis des générations précédentes, et en y ajoutant les perfectionnements que la vie ambiante lui permit de s'assimiler suivant son tempérament ethnique. L'évolution se produit ainsi, façonnant et perfectionnant à la longue le cerveau de la race, ses habitudes d'esprit, ses tendances morales et les modes d'action de sa vie nationale. Nous trouvons ici la loi d'adaptation et de continuité.

La race, comme l'individu, est donc une entité, une personnalité qui se forme graduellement sous l'influence des divers facteurs d'éducation. Or l'éducation, répétons-le, ne crée rien; elle *développe* et *discipline* les énergies natives en respectant leur forme. Une race ne se fortifiera donc, ne progressera que dans la mesure même où l'éducation, au foyer, à l'école et dans tout milieu qui agit sur l'âme pour la façonner, tiendra compte de ses caractéristiques et de son passé, tout comme l'éducation des individualités exige adaptation aux aptitudes spéciales et continuité dans le travail de développement. Il faut rester soi-même tout en se perfectionnant.

Mais l'âme de la race n'est pas une abstraction. Elle s'incarne dans les individus. Les qualités et tendances fondamentales qui constituent les caractéristiques de celle-là, entrent parmi les énergies natives dans la constitution de ceux-ci. Pour faire atteindre à l'individu son plus parfait développement, il faudra donc tenir compte des caracristiques de sa race. La continuité exigée dans l'éducation des individus, entre ce qu'il était hier et ce qu'il est devenu aujourd'hui sous l'effet du développement normal, cette même continuité doit être maintenue entre le passé de la race et l'âme du sujet en qui elle se concrétise.

Nous sommes en effet "les prolongements de nos parents". Et "une éducation ininterrompue est la condition même de toute civilisation et de toute culture." L'individu n'est pas un être isolé entre les générations précédentes dont il n'aurait rien à recevoir, et les générations suivantes qui n'auraient rien à attendre de lui. "Il faut nous placer dans une suite et nous tenir liés à ceux dont nous avons hérité"; il faut laisser "les concepts fondamentaux de nos morts parler en nous". Il s'ensuit que chacun doit être conscient de la solidarité qui unit toute la race, afin de ne pas la laisser dégénérer en lui; il doit penser que la génération actuelle attend de lui qu'il contribue à sa prospérité, et que les générations futures ont droit qu'il leur transmette le patrimoine ancestral augmenté. Ce n'est pas seulement "le fait brut de la transmission de la vie" qui relie une génération à l'autre, mais "la transmission des aptitudes à vivre la vie d'une certaine façon" qui est précisément celle de la race. "La cité future doit solidement s'asseoir sur les profondes bases du passé." [3]

Et qu'est-ce que comporte ce patrimoine de la race qui doit être ainsi transmis d'une génération à l'autre? Il ne consiste pas simplement dans la conservation des biens matériels et tout cet ensemble de créations bonnes et durables qui, dans l'ordre intellectuel, social et politique, constituent la civilisation au sens objectif du mot; il est surtout un trésor immatériel déposé dans l'esprit et le coeur, une tendance générale à conserver les idées et les sentiments des ancêtres et leurs idéaux, un culte voué aux traditions dans lesquelles se sont concrétisées toutes ces richesses dont l'âme ancestrale s'est chargée au cours des siècles.

---

[3] José Vincent.

* * *

Or, c'est là précisément l'objet de notre seconde catégorie de considérations. Ces idéaux et "ces concepts fondamentaux" de la race; ce "sceau divin imprimé dans l'âme d'un peuple" pour lui marquer sa "forme propre", suivant laquelle il doit évoluer en se perfectionnant; ces aptitudes ethniques à "vivre la vie d'une certaine façon" qui est celle de la race; toutes ces notes individuantes de l'âme ancestrale se sont coulées dans des moules extérieurs, se sont cristallisées dans des formes vivantes qui se transmettent sous le nom générique de *traditions*: traditions nationales, traditions sociales, traditions familiales. C'est par elles que le présent communie au passé et que les ancêtres prolongent leur forme d'âme dans leurs descendants. Par elles "les concepts fondamentaux" de nos morts parlent en nous et leurs actes se répètent en nous. Par elles en un mot l'éducation des descendants est soumise à la loi d'adaptation et de continuité. Et pour donner à l'âme la possibilité d'atteindre son plein épanouissement, en la faisant bénéficier de toutes les qualités, de toutes les forces vives que la race a accumulées au cours de son évolution; pour assurer aux générations futures l'héritage complet du patrimoine sacré légué par les générations précédentes; pour donner à la formation de l'homme toute sa profondeur et toute sa plénitude, il faut que ces traditions vivantes soient vécues, qu'elles pénètrent sa personnalité, s'introduisent dans son être intime et deviennent des principes de vie. L'éducation est donc bien incomplète qui ne tient pas compte de la puissance, de la vertu des traditions.

Elles sont nombreuses ces traditions qui font parler en nous les concepts fondamentaux de nos morts. Contentons-nous d'en signaler quelques-unes des principales:

c'est la langue avec les formes dans lesquelles se sont fixés les pensées et les sentiments des ancêtres; ce sont les coutumes familiales chargées de l'arome des qualités et du parfum des vertus qui ont consacré le foyer; ce sont les pratiques des relations sociales imprégnées du sens de la justice, de l'héroïque dévouement, de l'esprit d'hospitalité, de la gaieté franche, de la politesse cordiale; c'est la fidélité aux devoirs religieux et à ces mille détails qui associaient le sentiment religieux à tous les actes de la vie des ancêtres.

Oui, dans toutes ces traditions réside une vertu éducatrice: c'est l'âme des ancêtres qui vit et se perpétue dans ces formes extérieures; en s'adaptant à l'âme des descendants, ces formes, qui ont la vertu des habitudes, lui font acquérir "la courbure d'âme originale" des anciens, lui donnent l'empreinte du "sceau divin" qui marque toutes les pages de l'histoire de la race au cours de son évolution. Si cette chaîne d'or est interrompue, nous nous isolons de notre passé; ne communiquant plus avec les sources qui, suivant l'ordre établi par Dieu, doivent faire affluer dans l'âme des individus le flot toujours croissant des énergies de la race, nous stérilisons en nous les qualités ethniques qui plongent leurs racines dans le sol fécond cultivé et sanctifié par les ancêtres. L'abandon de nos traditions ouvre dans notre âme des fissures par lesquelles s'échappe la sève la plus pure de l'âme de la race.

Pour ne pas prolonger davantage ces considérations déjà longues, terminons par quelques brèves observations sur une seule de nos traditions familiales, dont le prochain renouvellement de l'année fait revivre le touchant souvenir.

Comme le rappelait d'une manière si émouvante l'article de Mgr Latulipe sur nos traditions,[4] il était beau autre-

---

[4] L'*Action française*, nov. 1920.

fois le premier janvier des ancêtres; il l'est encore, nous voulons le croire, dans beaucoup de nos familles canadiennes. Et dans cette beauté il y a plus que de la poésie. Cette tradition touchante qui, dans les premiers rayonnements de l'aube d'un matin d'hiver canadien, amène à la maison paternelle la longue théorie des enfants et des petits-enfants qu'attend la bénédiction du chef de famille, symbolise et synthétise tous les éléments qui forment, suivant l'expression de Le Play, "la constitution essentielle de l'humanité", et qui, "depuis les premiers âges, règlent les idées, les moeurs et les institutions des peuples prospères". [5] On y trouve en effet le caractère religieux du respect dont l'autorité paternelle a besoin pour assurer dans les familles l'observation des "cinq grandes lois qui font la perfection morale de l'homme" et garantissent la stabilité et la prospérité des familles. [6]

Une complète démonstration de cette vérité nous entraînerait certes au delà du cadre que nous fixe notre sujet. Notons seulement que le maintien intégral de l'esprit constitutif de la famille est la base de la sécurité et de la santé de la société, et que la famille ne se maintient intégralement que si elle est organisée sur la base du respect religieux de l'autorité paternelle. La tradition catholique a toujours marqué ce respect du caractère d'un devoir religieux. C'est pourquoi s'est introduite aux foyers chrétiens la religieuse pratique de s'agenouiller aux pieds du chef, à certaines solennités de la vie, pour en recevoir une bénédiction. Bénir est un acte de religion qui ressortit à l'autorité paternelle. Suivant l'expression de Mgr Dupanloup, bénir est le propre de la majesté divine et de la majesté paternelle, parce que "c'est une oeuvre de puissance et d'amour". L'Ecriture sainte nous montre dans la vie des saints patriar-

[5] F. Le Play : *Constitution essentielle de l'humanité,* préface.
[6] Castelein, *Droit naturel,* 1903, p. 642.

ches, la puissance effective de la bénédiction sur leurs enfants. C'est comme la sanction de leur autorité.

La tradition de la bénédiction paternelle au premier de l'an est donc imprégnée de la vertu d'une pratique religieuse; elle maintient vivant, dans l'âme des enfants, le principe qui fait la force et assure la stabilité des familles. Il serait facile de démontrer qu'elle contribue aussi puissamment à fortifier le principe de l'intime solidarité qui maintient le lien et la force permanente de toutes les autres traditions familiales.

Gardons-la donc cette tradition si catholique et si canadienne! Soyons fidèles à toutes nos traditions. L'éminent économiste Le Play, à la suite de son enquête à travers le monde, conclut que la merveilleuse survivance et le développement prodigieux des Canadiens français sont dus à la fidélité avec laquelle ils ont conservé leurs traditions religieuses, autour desquelles s'étaient cristallisées toutes les forces vives de la race. Et tout son monumental travail met en relief cette vérité d'observation, à savoir que dans les familles stables, la déperdition des traditions dans lesquelles s'incarne la "constitution essentielle de l'humanité", amène fatalement la désorganisation de la famille et la ruine de la société. La solution de continuité entre l'âme saine des ancêtres et l'âme des contemporains tue les nations.

Mgr J.-R. LÉONARD,

Évêque de Rimouski.

UN BON LIVRE

Un bon livre à répandre, c'est *L'art d'être une bonne mère* de Mme Pauline Fréchette-Handfield.

LE CALENDRIER DE JEANNE LE BER

Un prêtre en avait parlé à une religieuse. Il ne comprenait point qu'on laissât dans la solitude cette fleur que Dieu y a prise pour l'emporter dans sa gloire. Jeanne Le Ber, c'était pour lui la petite Sœur Thérèse du Canada. Il fallait montrer sa noble figure un peu partout, figure d'un charme surnaturel où les mondains eux-mêmes trouvent une beauté qui les émeut.

Femme de grand esprit et d'action, la religieuse comprit tout de suite la noblesse de l'idée. Et voici que vient de paraître le "Calendrier de Jeanne Le Ber"; et nous le devons à la Congrégation de Notre-Dame. Il appartenait à l'une des filles de Marguerite Bourgeoys, à celles qui sont les gardiennes d'une grande amitié et d'un grand souvenir, de nous en faire l'aumône généreuse.

Elle est donc là, devant moi, fixée sur un riche carton et dans son profil de médaille, celle qui eut de son temps le plus noble et le plus beau visage de jeune fille. Ainsi que je l'ai écrit ailleurs, "Je regarde ces yeux qu'ombragent de longs cils, yeux recueillis qui paraissent fermés sur la vision du Christ. Je regarde toutes les lignes du profil. Il se dégage bien d'un voile blanc, qui l'enserre comme une coiffe et où viennent se mouler les formes de la tête. Il y a là un front de noblesse et de pureté, un mélange de simplicité droite, de grâce française et de décision sereine. Et je m'explique que Dieu, ayant fait cette créature parfaite, l'ait gardée pour Lui seul".

Quelle bienfaisance nous vaudra cette résurrection! Il y a des visages, ainsi Dieu l'a voulu, qui portent dans leurs traits et dans leur expression, une sorte de magnétisme divin. La popularité de la petite Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus tient-elle à autre chose? Qui nous défend d'espérer la même renommée pour la jeune et charmante fiancée du Christ de Ville-Marie? Jeanne Le Ber porte dans son visage, le reflet

d'une grande histoire, celle où les âmes se mesuraient à l'âme de Dollard et où l'héroïsme était pour tous la commune vertu. Ce seul reflet nous sera un rappel à la grandeur de nos origines et de nos devoirs

Mais la bienfaisance en viendra aussi de plus haut Les saints sont les vrais morts qui ne meurent point Nous savons, par notre foi, que sur leurs lèvres, la prière ne s'éteint jamais. Elle ne passe de la terre aux cieux que pour s'agrandir et devenir éternelle. "Comme une sentinelle vigilante, a dit de la recluse de Ville-Marie, son premier panégyriste, elle se tenait debout pour sa patrie." Au ciel, nous en avons l'invincible certitude, Jeanne Le Ber reste encore debout pour la Nouvelle-France. Et pourquoi pas? Si notre jeune pays est toujours l'apôtre de Dieu, la vierge canadienne ne peut se désintéresser de nos destinées. Je songe même que de nous rappeler désormais plus souvent cette prière, nos âmes vont se tenir plus confiantes et plus droites.

Le médaillon de Jeanne était l'une des figures inspiratrices qu'avait accrochées, au mur de sa chambre, cette délicieuse Virginia de Lantagnac, émouvante petite héroïne de chez nous que vient de créer un de nos romanciers. Il faudra donc acheter et mettre devant ses yeux, à la bonne place, pas très loin de son crucifix, le "Calendrier de Jeanne Le Ber". Chaque jour on voudra lire l'un des 365 feuillets où M. Faillon, Laure Conan et quelques autres racontent la vie de l'héroïne. Avec le souvenir de Jeanne, c'est une noble prière et c'est la vertu d'une histoire qui va entrer dans nos foyers. [1]

Joyberte SOULANGES.

---

[1] Quelques exemplaires du calendrier représentent Jeanne Le Ber faisant à Dieu l'offrande de sa jeunesse; quelques autres nous la montrent, occupée à façonner de ses doigts, ces magnifiques travaux d'autel que l'on conserve encore comme les plus précieuses reliques. Jeanne fut la fondatrice, pourrait-on dire, de l'*Oeuvre des tabernacles* de la Congrégation. L'honneur de se rattacher à un tel souvenir vaudra sans doute à cette entreprise de charité, de nouvelles et vaillantes ouvrières.—J. S.

3 décembre, 1922.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

CONCLUSION

Avec le présent article sera close l'enquête la plus importante de l'*Action française.* Nous n'étions pas sans quelque appréhension sur l'effet immédiat de cette campagne d'idées. Sous prétexte de nous tenir à l'avant-garde de la pensée canadienne, n'allions-nous pas apparaître à nos amis eux-mêmes, quelque peu téméraires, posant à l'envi des problèmes prématurés ? Notre inquiétude dura peu. Le sujet de cette enquête fut décidé au printemps de 1921. Dans l'article préliminaire paru en janvier, mais écrit en novembre, j'avais, aussi nettement que possible, défini notre attitude. Soucieux de ne rien faire pour briser le statu quo politique, mais assurés que la brisure serait faite malgré nous, la plus courte clairvoyance, écrivais-je, prescrivait de s'assurer contre l'avenir. Il nous paraissait utopique que l'on posât l'assiette d'une seule nation sur un territoire à peine mesuré en sa largeur, par six jours de chemin de fer. Les oppositions géographiques trouvaient d'ailleurs leur répercussion dans un pacte contre nature où les alliés que nous sommes ont plus de sujets de discordes que des adversaires.

Cet article n'était pas encore paru dans l'*Action française*, qu'avec une soudaineté imprévue, les événements confirmaient nos prévisions. Les élections canadiennes avaient lieu; une fois de plus, avec une évidence irrésistible, s'affirmaient les antagonismes de notre pays. Et l'homme qui a porté sur nos problèmes le regard le plus vigoureux et le plus pénétrant, ne pouvait retenir cet aveu : "La Confé-

dération a vécu, en puissance. Durera-t-elle 20 ans ou 30 ans, je l'ignore; mais elle doit se dissoudre un jour. En annexant cet immense territoire de l'Ouest où devait pénétrer l'influence américaine, les pères de la Confédération ont fait une erreur capitale. Ils ont mis le poison dans le berceau de l'enfant. De plus en plus notre vie nationale sera dominée par la rivalité de l'Est et de l'Ouest." [1]

Depuis lors combien d'autres événements sont venus nous rappeler que nous n'habitons pas un univers figé. Les observateurs de la politique internationale ne cessent d'apercevoir, au sein de l'empire anglais, des signes de caducité. En Angleterre, au centre même du vaste édifice, des symptômes de dissolution se manifestent avec une alarmante insistance. L'Anglais des Iles garde encore un grand respect pour son souverain et pour quelques vieilles traditions qui dérivent de la royauté. Mais à Rome aussi autrefois, l'empereur était dieu; et c'est à la divinité d'Auguste que s'adressaient les acclamations du peuple. Le dieu s'évanouit lorsqu'il eut absorbé toutes les puissances religieuses et politiques et que ce fardeau l'écrasa. En Grande-Bretagne, l'on suit une évolution inverse mais non moins dangereuse. La royauté n'absorbe pas, elle se dissout; elle se dissout dans le développement des constructions démocratiques qui bientôt ne lui laisseront plus que le rôle d'une coupole superflue, nous ne voulons pas dire d'une fausse fenêtre. Hier encore la révolution sociale grondait en Angleterre comme un péril imminent. Qui a pu lire, sans un peu d'émoi, ces paroles de M. Chamberlain à la veille des récentes élections anglaises : "Je me demande quelquefois si ceux qui ont si ouvertement discuté la conduite du gouvernement, ont une conception bien claire des périls qui nous menacent. Je

---

[1] M. Henri Bourassa, *Le Devoir*, 23 décembre 1921, p. 2, col. 2.

ne parle plus d'affaires étrangères, *je parle de périls à l'intérieur de notre pays. A certaines heures la révolution frappait à notre porte...* Aujourd'hui, le devoir de tous les éléments constitutionnels et conservateurs de la nation est de défendre la constitution et l'ordre économique qui nous ont faits ce que nous sommes. *Ces temps derniers, nous avons encore une fois été menacés de "l'action directe."* [2] Les élections qui sont venues depuis lors n'ont rien changé à ces troublants pronostics. Les conservateurs ont repris la direction du Parlement; mais le parti travailliste, où menacent de dominer les éléments révolutionnaires, est devenu "la loyale opposition de Sa Majesté".

L'avenir se fait-il plus rassurant, lorsque, du cœur de l'empire, on passe à l'examen de ses parties intégrantes? La cohésion actuelle, plus apparente que solide, vaut-elle la peine d'une illusion? Et puisque volontiers l'on compare cette vaste construction à celle de l'ancienne Rome, pourrait-on invoquer, en faveur de la durée de celle-là, la lente dislocation, l'interminable agonie de la puissance des Césars? Ce serait oublier que les causes les plus générales qui ont agi pour la conservation de l'empire de Rome, n'agissent point pour la conservation de l'empire britannique. Fait de parties trop largement disjointes, celui-ci n'a rien de l'unité géographique que faisait à l'autre le lac romain de la Méditerranée. De même les Anglo-Saxons sont bien obligés d'admettre, qu'en dehors des groupes de leur race, l'orgueil d'appartenir à leur empire n'a rien de comparable à la fierté mystique des peuples anciens saluant, dans l'univers d'Auguste, le stade définitif du progrès humain. Mais voici des différences encore plus inquiétantes : ce ne sont point des peuples lassés, trop heureux de

[2] Cité par la *Revue universelle*, 1er nov. 1922, p. 350.

recevoir une loi, qui composent le Commonwealth britannique; ce sont des peuples jeunes, impatients de liberté et d'indépendance, en plein essor vers la force et l'avenir. Les quelques faits de ces derniers mois sont lourds de signification : l'Irlande sort de sa lutte séculaire avec une émancipation accrue; l'Egypte, les Indes sont toujours frémissantes; le réveil du monde turc ne peut qu'entretenir, que fortifier les velléités de révolte aux bords du Nil comme aux bords du Gange; le Canada lie plus que jamais sa politique extérieure à celle des Etats-Unis; et le refus récent de quelques Dominions d'entrer en guerre sur une simple dépêche de Downing street, équivaut peut-être à la rupture d'une chaîne.

Au reste, dès le mois de mars de l'année dernière, M. Louis Durand, s'appuyant sur d'autres faits bien acquis à l'histoire, énonçait déjà les mêmes conclusions. On a vu avec quelle sûreté d'analyse il nous a mis en face de la "croisée des chemins", pour y faire apparaître notre aspiration nationale comme la seule directive pratique. M. l'abbé Arthur Robert pouvait alors conclure en toute rigueur de doctrine : "Les Canadiens français qui doutent de la durée du lien britannique et du maintien de la Confédération, peuvent donc, en toute sécurité d'esprit, se préparer à faire un profitable usage d'une complète indépendance. Le droit naturel et la philosophie catholique les justifient d'agir ainsi."

*
* *

En face de l'aspiration nationale se dressent toutefois de formidables obstacles. Ces obstacles, nous n'avons voulu ni les dissimuler ni les diminuer. Le plus grand de tous devait prendre forme dans la proximité d'un voisin dont la puissance de succion est à elle seule une grande

menace. M. Anatole Vanier a réduit l'épouvantail à son exacte mesure. Opportunément il a rappelé aux "timorés que celui qui nous inquiète est parfois plus inquiété que nous-mêmes". Et s'il fallait ajouter quelque chose à cette démonstration, un bref exposé du problème noir aux États-Unis nous suffirait. Sait-on, par exemple, que la population de couleur s'élevait, au dernier recensement, au chiffre de 10,500,000? Depuis qu'elle s'est émancipée, cette population s'est donc littéralement doublée et, dans la dernière décade, par la seule vitalité de la race, elle s'est accrue d'un million et demi. Quelques États, tels que le Mississipi, la Caroline du Nord, ont 50% de population noire. En outre, la race de couleur aux États-Unis est une race en pleine ascension. En 1860 on attribuait aux nègres 12,000 cases; ils en détiennent aujourd'hui 500,000 en pleine propriété. Ils comptaient alors 90% d'illettrés; ce 90% a été réduit des deux-tiers. Les noirs ont actuellement 300 journaux; ils se hissent jusqu'aux grandes écoles et jusqu'aux universités. L'an dernier, 1,500 jeunes gens de couleur terminaient leurs études secondaires; 461 bacheliers ès arts ou ès sciences, 11 maîtres ès arts, 3 docteurs en philosophie se joignaient à nombre d'autres. Et c'est le cas de répéter avec le publiciste qui nous fournit ces notes : "La parole est aux prophètes".[3] En face des États-Unis surtout il convient d'écarter la théorie de l'univers figé, arrêté définitivement dans ses partages politiques. Si, au problème noir, prometteur d'une lutte de races, nous joignons, en effet, les oppositions toujours vives de l'est et de l'ouest, puis l'acuité des luttes sociales dans cette fourmillière de peuples aux trois-quarts infidèles, il paraît bien que d'ici cinquante ans, les Américains auront de quoi s'occuper chez eux.

---

[3] Alexandre Brou, *Les Études*, 20 septembre 1922.

Pourquoi, dès lors, ne pas reporter à une échéance assez lointaine le péril de notre annexion ? A vrai dire nous concevons mal des hommes d'État réalistes gouvernant, de Washington, le territoire du Keewatin et du Yukon, conviant au même pacte social, essayant de fondre dans la même nationalité, le nègre du Texas et le colon de l'Abitibi. Succomber à cette convoitise orgueilleuse, ne serait-ce point pour l'Américain précipiter l'écroulement de tout ? Les politiques n'ont pas encore trouvé, que nous sachions, les moyens de contenir, sous un même pouvoir, de si vastes étendues du globe. Ou la nécessité de refréner les forces centrifuges les contraint de fortifier démesurément le pouvoir central au péril de l'oppression puis de la révolte des parties composantes; ou les octrois inévitables de trop généreuses concessions conduisent à un énervement continu de l'autorité, prélude de tous les démembrements.

M. Émile Bruchési l'a d'ailleurs fort bien démontré : nous ne sommes point sans ressources contre l'appétit du voisin. Plus de la moitié du continent, toute l'Amérique latine, peut devenir, si nous le voulons, notre alliée naturelle. Les mêmes périls et, par suite, les mêmes intérêts ne sont pas seuls à nous rapprocher. L'étroite parenté de la foi catholique et de la culture latine aurait depuis longtemps attiré nos esprits de ce côté, si, pauvre peuple en tutelle, nous n'avions laissé orienter toute notre politique extérieure vers le seul pôle anglo-saxon. Ajouterai-je que l'équilibre du monde ne pourra tolérer indéfiniment l'expansion de l'impérialisme américain. Le Japon, pour ne parler que de lui, verrait-il d'un œil serein ses redoutables rivaux s'installer à Vancouver, ce qui voudrait dire l'extension des bases navales établies contre lui, un nouveau pistolet braqué sur sa poitrine ?

* * *

Les obstacles extérieurs une fois écartés, nous n'étions qu'à la moitié de notre tâche. Il restait ceux de l'intérieur, ceux que viennent dresser la présence des races étrangères dans le futur État français, la prépondérance économique de quelques-uns de ces éléments, puis, en cas de rupture avec l'Ouest, la situation soudainement faite aux groupes français de cette région.

Dès le début de notre enquête, nous avions prévu, on s'en souvient, les alarmes légitimes de nos frères de race. Les considérations du Père Rodrigue Villeneuve ont dû calmer tous les esprits. En réalité nos frères de la dispersion pourraient-ils regretter une influence politique qui, pour eux, fut toujours de nul appui ? Entre eux et nous, pour parler net, il ne s'agit que de l'influence morale du Québec et d'un soutien possible à la vie catholique et française du continent. Et pourquoi donc, dirions-nous à notre tour, serait-il interdit à un autre peuple de renouveler le magnifique effort de la race irlandaise ? Si l'Irlande devient libre, elle devra ce miracle, sans doute, à son indomptable ténacité, à l'œuvre de réfection nationale accomplie par le Sinn-Fein; mais le miracle de la coalition de tous les groupes irlandais dispersés à travers le monde n'aura-t-il pas été l'acheminement vers l'autre merveille ? Aujourd'hui que tant de causes abrègent les distances, les unités morales sont une force toute-puissante; et, sous quelque latitude qu'ils soient, quatre à cinq millions d'hommes n'ont que la faiblesse qu'ils se veulent bien consentir.

M. Georges Pelletier s'était chargé de ramener à ses exactes proportions l'obstacle d'ordre économique. Inutile de le dissimuler: la présence de l'étranger chez nous, sa mainmise sur nos matières premières, sur nos ressources naturelles, nos industries, nos voies de transport, constituent peut-être le plus grave empêchement à l'existence d'un État

français indépendant. Pourtant M. Pelletier qui a compétence en la matière, ne croit pas l'obstacle invincible. Une partie de nos richesses naturelles nous restent encore, la moins accessible il est vrai, mais que l'exploration de l'Ungava peut révéler considérable. Pour l'autre partie, celle qu'on a livrée follement à l'étranger, les moyens ne nous manquent point de la faire fructifier davantage à notre bénéfice, sinon de la recouvrer peu à peu. Quelques changements opportuns dans les conditions de l'exploitation, et, par exemple, quelques clauses restrictives lors du renouvellement des baux, pourraient réformer tout l'état de choses. Notre industrie, non plus, ne doit pas désespérer de son affranchissement, si nous savons fortifier ce qui existe déjà, si nos capitaux gardés chez nous se mettent enfin à féconder nos entreprises. Sera-t-il plus difficile de reconquérir nos voies de transport ? On ne pourra tout de même changer le cours de cette souveraine artère qu'est le Saint-Laurent, non plus qu'enlever les rails de nos chemins de fer. Notre situation géographique imposera aux compagnies de voies ferrées de maintenir dans notre province leurs principales têtes de ligne. Et puisque nous aurons contribué de nos deniers à la construction de ces voies, sera-ce retenir autre chose que notre bien que de garder pour nous le réseau compris entre nos frontières ? En somme, ce qui presse le plus pour notre restauration économique, ne serait-ce point une coordination des efforts, un mot d'ordre plus large, plus énergique de nos hommes d'affaires qui jusqu'ici ont trop abandonné leur besogne aux intellectuels, aux publicistes qu'ils oubliaient, du reste, d'encourager ?

Un problème qui n'a rien d'insoluble, non plus, c'est celui des races étrangères à l'intérieur de l'État français. Joseph Bruchard a réduit habilement ce problème à une

question de fierté et de savoir-faire. Un ordre nouveau s'établira fatalement le jour où, redevenus maîtres enfin dans notre maison, nous commencerons de nous hausser jusqu'à ce rôle. Par une intelligente collaboration avec ses chefs, le peuple aura tôt fait de remettre hommes et choses à leur place. Un sens plus averti de nos responsabilités nous fera nous occuper plus diligemment des groupes de Latins assimilables qui eux-mêmes courtiseront moins avidement une culture devenue alors celle de la minorité. Contre les éléments plus réfractaires, et Joseph Bruchard voulait dire les Anglo-Saxons, l'heure pressera toujours de nous protéger, mais en nous rappelant toutefois que séparés de l'empire et d'"une Angleterre qui penche", les Anglo-Canadiens verront bien se modifier quelques-unes de leurs perspectives.

* * *

Puis ne faudra-t-il pas compter enfin sur notre vouloir collectif, sur nos puissances de pensée et d'action trop longtemps inactives? Des moyens existent de surmonter les obstacles et de nous préparer tout de suite à notre grand avenir. Ces moyens, les larges études du Père Ceslas Forest, de M. Antonio Perrault, de M. l'abbé Perrier nous les ont indiqués. Le premier nous a décrit la vertu des forces intellectuelles. La personnalité nationale suppose la personnalité de l'esprit; un peuple n'est tout soi-même que s'il est vraiment maître de sa vie intellectuelle; et c'est en l'élevant à la plus haute culture et en la maintenant conforme à son être fondamental, qu'il en fait le ferment de son avenir. M. Antonio Perrault a regardé, pour sa part, à nos énergies morales et il a cherché le moyen de les vivifier par le développement du sens national. C'est au sens national, conscience vivante des éléments constitutifs de notre race, volonté ardente de réaliser notre pleine destinée,

c'est à ce patriotisme conscient, lumière et force, que devra s'éclairer et s'animer la restauration de notre intégrité française. M. Perrault et le Père Forest s'accordent à réclamer tous deux le labeur et la direction de l'élite pour l'épanouissement de notre vie intellectuelle et nationale. Et jamais appel, ce nous semble, ne fut plus opportun. Qui oserait dire qu'il n'y a point chez nous un déficit de l'esprit? Le rapport est-il ce qu'il devrait être entre la force intellectuelle que nous avons accrue en ces derniers temps, et notre production en œuvres de valeur, chargées de pensée et d'action? Pour des causes où il n'entre aucune mauvaise volonté, mais qui nous sont tout de même dommageables, un trop grand nombre de nos intellectuels se bornent à l'enseignement oral et à des études de cabinet. Pendant ce temps-là il manque à tous, il manque à la jeunesse surtout, une grande école de maîtres, un ensemble d'ouvrages puissants qui détermineraient de façon décisive la direction des esprits.

Et voilà qui nous fait nous retourner avec un espoir plus avide vers la valeur fécondante de notre idéal national. En quelques pages ramassées, M. l'abbé Perrier nous a peut-être dit, sur ce sujet, le dernier mot de tout : "Si l'idéal est nécessaire à chaque individu pour que ses forces arrivent à leur perfectionnement..., il n'est pas moins urgent que chaque nation ait son idéal pour diriger ses efforts aux heures les plus sombres de son existence et coordonner toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes ses activités.

Nous sommes ici au point capital; il importe d'y insister.

* * *

Ce qu'il y a de plus grave, en effet, dans notre état et ce mal est déjà vieux d'un demi-siècle, c'est que nous souffrons de désorientation essentielle. Entre l'idéal politique de notre peuple et l'effort de survivance qu'il a fallu

soutenir, la proportion ne fut nullement exacte. L'un et l'autre ne furent pas au même plan moral. Qu'avons-nous fait, en réalité, depuis cinquante ans? Nous avons conduré notre peuple de se défendre, d'organiser sa vie selon la dignité d'un État français, tout en lui interdisant cette aspiration. Nous souffrons de tous les malaises et de tous les malheurs du mariage mixte contracté par notre race en 1841. Quand ce mariage fut sur le point de se rompre par un éclatant divorce, au lieu de reprendre notre liberté, nous sommes entrés dans une alliance nouvelle où bientôt figurèrent à nos côtés, trois, puis quatre, puis six, puis huit partenaires nouveaux. Pour nous, ce fut une erreur. Et si les plus graves raisons paraissaient imposer ce dénouement, fallait-il du même coup que cette dernière évolution politique nous dispensât d'ordonner notre vie? A tout le moins eût-il été séant de ne point présenter au peuple, comme un état définitif, ce qui ne pouvait être que temporaire. Après la dure expérience de l'union de 1841, en présence de la conformation géographique du deuxième État fédératif, les politiques plus clairvoyants eussent pu, ce nous semble, se défendre de la chimère. Ils pouvaient solliciter de notre peuple une coopération loyale à la fédération, sans lui demander de s'asseoir définitivement dans l'instable, sans lui arracher ses aspirations légitimes vers un avenir uniquement ajourné.

Manquant de but précis, dépourvu de tout principe ordonnateur, il n'est que trop facile d'apercevoir maintenant la suite de nos malheurs. La crise de la boussole a entraîné celle du gouvernail. Nous avons accompli les plus rudes manœuvres à bord d'un navire que plus rien ne dirigeait, qui n'avait mis le cap vers aucun rivage. Ce fut le désordre dans tous les domaines et presque la démission d'un peuple.

Dans l'ordre politique, nous ne savions plus même s'il fallait continuer de rester maîtres chez nous; nous n'osions plus l'être. L'État du Québec qui jusqu'en 1840 était demeuré le continuateur de la Nouvelle-France, devenait un État cosmopolite, ouvert à tout venant, comme les plaines de l'Ouest. Si parfois l'on y gouvernait encore dans le sens des intérêts français, ce n'était plus que par un reste de tradition politique qui, de plus en plus, perdait son fondement dans l'esprit des hommes. Le domaine national était jeté sur le marché et vendu à l'étranger, sans que le peuple ni peut-être les gouvernants s'aperçussent de la trahison. Signe non équivoque de notre entière abdication : nous préférions n'avoir point de drapeau plutôt que de nous entendre sur l'un ou sur l'autre; et l'on nous voyait arborer avec le plus d'amour ceux qui proclamaient le plus haut notre déracinement.

Nous avions cessé d'apercevoir le rapport de l'économique au national. Pendant qu'autour de nous, de savantes combinaisons accaparaient peu à peu nos meilleures richesses, tendaient de formidables filets pour nous y étouffer, nous secondions de toutes nos forces ces tentatives d'étranglement; nous fournissions nos spécialistes, notre main-d'œuvre, nos capitaux pour mieux assurer notre esclavage économique. Et dans le même temps que cet enveloppement s'effectuait contre nous et par la vertu d'une implacable solidarité de race, nous nous en allions, répétant stupidement, qu'"il ne faut point mettre de patriotisme dans les affaires".

Dans l'ordre moral et social, nous laissions saboter par des étrangers, la plus sacrée de nos traditions religieuses: le respect du dimanche. Nos ouvriers canadiens-français et catholiques, entraient, par larges masses, dans les sociétés neutres et étrangères; à l'heure des conflits sociaux, ils ac-

ceptaient d'aller chercher, en dehors de chez nous, leur direction; et il leur était loisible de se mettre en marge de leur foi et de leur patriotisme, sans qu'on parût y voir une anomalie. C'était aussi l'époque où les mœurs, les modes américaines, le théâtre, le cinéma américains entraient par toutes nos portes. Nous n'avions plus même l'instinct du vivant qui distingue au moins l'assimilable de l'inassimilable. Une rage d'anglomanie s'emparait de notre monde commercial et financier; nos villes et jusqu'à nos plus petits villages prenaient soudain, par les enseignes, par les annonces, une physionomie anglaise. Et si quelques-uns trouvaient à reprendre à ce maquillage déshonorant, signe trop certain de l'abdication des âmes, ils passaient pour de petits esprits occupés de vétilles.

Plus gangrenée que les autres, une partie considérable de notre bourgeoisie tournait le dos à l'idéal de la race. On l'a vue s'angliciser autant qu'elle l'a pu. Non seulement elle a dirigé ses enfants vers les maisons d'éducation anglaises dont elle faisait quelquefois la fortune; elle a tenté l'assaut de quelques-uns de nos grands pensionnats de garçons et de filles, pour y faire triompher, si possible, ses exigences tyranniques, ses mondanités, son anglomanie de mœurs et d'esprit. D'ailleurs, dans le monde des pédagogues improvisés, la pensée dominante des programmes d'enseignement ne devait plus être le perfectionnement, le salut du français toujours en péril, mais la part de plus en plus large à l'enseignement de l'anglais. Des instituteurs, des institutrices de notre race ont dû se vouer, la mort dans l'âme, à l'œuvre abominable. Et certaines parties de notre enseignement sont mâtinées à ce point de culture saxonne, que l'on peut se demander si notre impuissance à penser, à manier les idées générales, ne provient pas largement d'un dualisme

mental, déformation intellectuelle foncière, fruit d'une absorption trop précoce de la nourriture hétérogène.

Un dernier signe, plus étonnant encore, du désarroi des idées et du déracinement des esprits, ce sont les théories en vogue parmi un certain nombre de nos lettrés. Hier encore, en quelques cénacles, n'était-ce point pécher contre l'esthétique que d'oser parler de littérature nationale? Entre une littérature canadienne et la littérature tout court on créait sérieusement toutes sortes d'antinomies, et, sous prétexte d'humaniser nos esprits et nos pensées, on s'apprêtait à les dissoudre dans je ne sais quel vague cosmopolitisme intellectuel.

Inutile d'insister. De pareils phénomènes portent avec eux leur rigoureuse signification. Quand un idéal politique ou national a produit de pareils résultats ou s'est montré impuissant à les empêcher, un peuple n'a plus qu'à en changer ou à continuer de mourir. La preuve est faite: depuis la Confédération, nous avons discontinué la race; ce fut l'arrêt soudain d'une histoire, l'interruption d'un effort qui, depuis deux cents ans, coordonnait laborieusement vers leur fin naturelle, les énergies de la Nouvelle-France. Quand notre rôle était d'accepter toute la force du passé, pour y ajouter à notre tour, nous avons préféré nous commencer à nous-mêmes.

Mais l'évidence du mal offre du moins cette compensation qu'elle indique plus clairement le remède. Puisque nous souffrons de désorientation essentielle, ce qu'il nous faut, c'est un point d'orientation. Rien ne s'est ordonné dans notre vie, parce qu'on n'ordonne que vers une fin et par une fin. Quand elle est claire et qu'elle est haute; quand elle est conforme aux aspirations de l'être, la fin possède un dynamisme qui lui est propre. Elle est à la fois une puissance de coordination et un stimulant de l'énergie.

Fixée devant la volonté d'un homme ou d'un peuple, elle montre, dans une lumière victorieuse, le rapport des moyens au but, elle fait cesser l'éparpillement de l'effort, pour déterminer la tension de tout l'être, pour exalter toutes ses activités vers la plénitude de la vie. Or l'on sait quelle aspiration a joué ce rôle jadis dans l'existence de notre peuple. Cette aspiration, le dualisme politique de 1840 et de 1867 l'a affaiblie, parce que l'idéal qui est un, ne peut souffrir ces dédoublements. C'est donc elle, la vieille espérance des ancêtres, qui seule dans le passé, a pu tenir le rôle et la dignité d'une fin, c'est elle qu'il faut ranimer. Elle est d'ailleurs dans la logique de l'avenir; elle jaillit de notre histoire comme sa fleur naturelle; et c'est elle, au fond, avec ses faibles lueurs subsistantes, qui nous a empêchés de sombrer totalement. "Quand survient le danger, a écrit René Johannet, il est bon pour un peuple de se sentir rivé à soi-même par les tombes et par les berceaux et ce sentiment développe avec soi de la puissance. Un Foch ne l'ignore pas. Il adjure aux heures sombres les combattants de la Marne de se souvenir de leur race et décuple leur énergie." [4]

Cependant nous tenons à le répéter une dernière fois : notre volonté d'indépendance ne se fonde point sur de vagues et suspectes idéologies. Nous ne voulons pas être des destructeurs. Si les effets pernicieux du fédéralisme actuel pouvaient être neutralisés, il vaudrait mieux, dans l'intérêt même de nos espérances, que notre jeune force eût le temps de s'accroître. Mais la destruction est commencée par d'autres que par nous et nous refusons d'asseoir notre avenir à l'ombre d'une muraille en ruine.

Le devoir du moment c'est donc de rallumer le flambeau ancien et d'empêcher qu'on ne l'éteigne jamais. S'il faut

---

[4] *Le Principe des Nationalités*, p. 366.

à notre peuple une espérance qui le guérisse tout de suite du vertige de la mort, donnons-lui celle-là même qui, dans le passé, fut la raison de sa vie.

Comme nous l'avions fait, au début de ces articles, nous demandons encore à la jeunesse pensive de prendre en ses mains le flambeau rallumé pour le porter sur les hauteurs. Souvent, et non sans quelque raison, elle a fait le reproche, à ses aînés, d'avoir été avares de directions positives. Nous lui apportons un idéal d'ordre qui domine de haut tous les problèmes. Qu'elle l'accueille pour le méditer. Elle est trop loyale pour nous condamner péremptoirement, comme les mandarins de l'insignifiance, sans nous avoir lus. D'autre part, si la raison est avec nous, la jeunesse ne peut passer indifférente à côté d'un débat où se trouve engagée la direction de sa vie. Déjà, d'ailleurs, elle peut s'en apercevoir : l'idéal d'un État français va correspondre de plus en plus parmi nous à une sorte d'impulsion vitale. Quand les incertitudes politiques ne l'imposeraient point, la pensée des chefs y devra venir; elle y vient déjà par l'insuffisance des doctrines actuelles, par le besoin impérieux d'un principe de salut qui nous fasse sortir du chaos de nos divisions et de nos labeurs dispersés.

Seulement que la jeunesse s'en souvienne : il y a des heures qui ne sonnent jamais deux fois dans la vie d'une nation. Quant à nous, pas plus qu'elle, nous ne voulons être des idéalistes spéculatifs. Nous ne promettons pas d'agir; nous avons commencé.

Lionel Groulx, ptre.

LE BON CINÉMA

L'Action française recommande le film canadien *Madeleine de Verchères* qu'on représente actuellement. L'initiative est excellente.

HOMMAGE A MONSEIGNEUR F.-X. ROSS

Montréal, le 7 décembre 1922.

Sa Grandeur Monseigneur Ross
Evêque-élu de Gaspé
Rimouski

Monseigneur,

Les directeurs de la Ligue d'Action française, réunis aujourd'hui en séance régulière, vous expriment collectivement le vif plaisir avec lequel ils ont appris votre nomination au siège épiscopal de Gaspé.

Tout en formant pour vous des voeux de succès et de bonheur dans l'exercice de votre nouvelle charge ecclésiastique, nous sommes heureux de vous faire part d'une conviction: le choix du Saint-Père est, dans les circonstances, une bénédiction non seulement pour l'Eglise, mais aussi pour les intérêts supérieurs de notre grande famille ethnique — qui est en somme, même au point de vue du catholicisme, une force dans l'Amérique du Nord, et non un obstacle, comme on le soutient si étrangement dans certains milieux.

Agréez, Monseigneur, avec l'expression réitérée de notre reconnaissance pour votre bienveillance à notre endroit et pour votre haute collaboration, l'hommage de notre profond respect.

Le secrétaire général:

Anatole VANIER.

LES LIVRES

HISTOIRE DES SOEURS DE SAINTE-ANNE.

C'est un fort volume de plus de trois cent cinquante pages, enrichi de vingt gravures, qu'offre au public M. l'abbé Elie Auclair. Je n'ai pas à présenter l'auteur; depuis plus d'un quart de siècle il signe des articles pleins de verve et des livres d'une lecture facile et instructive: son nom est populaire chez tous ceux qui lisent. Il s'est acquis une place enviable parmi nos journalistes et nos écrivains: il est membre de la *Société Historique* de Montréal, membre de la *Société Royale* du Canada, directeur de la *Revue canadienne* depuis 1908, rédacteur de la *Semaine religieuse* depuis 1900, docteur en théologie et en droit canonique...

C'est l'histoire des cinquante premières années d'une communauté canadienne qu'il livre à la publicité. L'ouvrage est précieux à plus d'un titre.

* * *

Il révèle un écrivain délicat. La délicatesse suppose l'art de façonner avec adresse un chapitre, un livre. Ce n'est pas un mince avantage que de savoir, avec des matériaux de toutes sortes, élever un monument qui plaît à l'oeil par son ensemble et la belle harmonie de ses lignes. La délicatesse suppose aussi du tact pour juger les personnes. Elle est inséparable de la douceur, de la charité. L'auteur sait nuancer ses jugements. Son bon coeur lui fait voir le bon côté des choses et si, quelquefois, il décoche une flèche, il a eu soin, auparavant, d'en émousser la pointe. C'est toujours cette délicatesse qui nous vaut ces façons

ingénieuses de dire les choses, ces pages fines et subtiles qu'on rencontre dans l'*Histoire des Soeurs de Sainte-Anne.*

M. l'abbé Auclair est un écrivaun sensible; il a une âme d'artiste qui vibre devant les grandes choses et les grands spectacles de la nature. Il voit l'oeuvre admirable accomplie en Amérique par nos communautés de femmes et il s'écrie: "Après nos curés et nos missionnaires, ce sont nos modestes et dévouées petites soeurs canadiennes, quels que soient d'ailleurs leurs noms, qui ont jeté, depuis le règne du grand évêque, et qui jettent de l'Atlantique au Pacifique, et des régions arctiques au golfe du Mexique, partout, en bonne terre, et aux quatre vents du ciel, la fière semence de la foi au Christ par le verbe de France!"

Plus loin il traduit l'émotion d'une première profession religieuse au couvent de Vaudreuil: "Et les religieuses entonnèrent le beau psaume "Je me réjouis dans le Seigneur — *Lœtatus sum in Domino,*" qu'elles chantèrent en deux choeurs, alternativement, en se rendant à l'église. Un enfant de choeur, portant la croix, ouvrit la procession. Venait ensuite le clergé. Puis s'avançaient, graves et émues, les cinq professes, tenant en main, allumé, un cierge qu'ornait une couronne de fleurs blanches. Chacune avait à sa droite une dame d'honneur et à sa gauche un enfant qui portait, dans un plateau, le voile, la croix et l'anneau. Les autres Soeurs fermaient la marche. Les cloches sonnaient à larges volées et la foule des fidèles se pressait aux abords de l'église. Vraiment, ce spectacle était beau et impressionnant."

La belle nature canadienne à Vaudreuil, à Rigaud, à Lachine l'émeut jusqu'aux larmes et dans un langage poétique il sait rendre les impressions de son âme.

M. l'abbé Auclair est un écrivain abondant, mais toujours correct. Que de fois à peine sortis d'une fête ou d'une

manifestation religieuse grandiose, nous en lisons un rapport vivant et fidèle dans une revue. Aujourd'hui il nous donne trois cent-cinquante pages de lecture pour une histoire de cinquante ans, chez des religieuses, où l'habitude de la vie est d'une régularité et d'une monotonie déconcertante. Mais l'écrivain est riche en expressions et en tours de phrases. Il a tant écrit, depuis vingt-cinq ans, que sa phrase coule maintenant, abondante, variée, pittoresque, correcte toujours, sans effort apparent, avec le charme endormeur d'une source sous bois.

*
* *

Ecrire la vie d'une communauté religieuse c'est faire un chapitre de l'histoire de l'Eglise. Et, de ce chef, l'ouvrage de M. Auclair a sa place à côté de ceux des abbés Casgrain et Faillon. On ne pourra jamais trop dire les fruits de dévouement et d'esprit de sacrifice mûris sur l'arbre gigantesque de l'Eglise catholique. Un journaliste à l'âme profondément religieuse et canadienne nous a révélé des prodiges de grâces dans son *Canada Apostolique*, et cela pour la seule Eglise du Canada. A son tour, M. l'abbé Auclair écrit l'histoire d'une âme et l'histoire d'une oeuvre.

L'histoire d'une âme: c'est celle d'une institutrice de Vaudreuil, Marie-Esther Sureau dit Blondin. Éprise du désir de propager l'instruction dans les campagnes et de soulager les pauvres, elle ouvre son coeur aux autorités diocésaines. Ses pieux desseins sont approuvés et elle fonde une communauté de femmes pour se dévouer à ces deux fins. Modeste, docile à la grâce, la petite institutrice a mérité de Dieu que son oeuvre progresse. "Mère Marie-Anne, dit justement l'auteur, a été une femme absolument remarquable. Son oeuvre a grandi sans elle, il est vrai. Mais c'est elle surtout qui a mérité que l'oeuvre grandisse."

L'histoire d'une oeuvre: elle commence à Vaudreuil, en bonne terre canadienne, se transplante à Saint-Jacques, puis à Lachine, et donne partout des leçons de charité et d'esprit de foi. C'est que d'autres âmes aussi nobles que celle de la fondatrice l'ont continuée avec le même esprit surnaturel. Elle a marché si vite cette oeuvre que huit années, à peine, après ses débuts, la communauté des Soeurs de Sainte-Anne envoyait des religieuses jusque dans l'extrême Ouest, et aujourd'hui la supérieure générale commande à 73 établissements prospères, à 1,188 religieuses qui instruisent plus de 24,000 élèves. Elles évangélisent sur les confins du Yukon et dans les solitudes glacées de l'Alaska. Honneur à ces femmes au coeur assez grand et assez fort pour continuer sur terre l'oeuvre apostolique!

M. l'abbé Auclair a écrit un chapitre de l'histoire de la charité sublime de nos Canadiennes dans le nouveau monde. A le lire on se sent fier d'être de cette race capable de découvrir, de défricher, de coloniser, d'évangéliser un monde. Quel spectacle plus édifiant et plus réconfortant à la fois, que le voyage de ces servantes de Dieu guidées par des prêtres *canadiens*, accompagnées de douze Soeurs du Saint-Nom de Jésus et deux Soeurs de la Providence, des *Canadiennes* toujours qui vont travailler pour les âmes dans l'Orégon et dans la Colombie sous la vigilance paternelle d'évêques du vieux Québec! "Les Canadiens, qui ne sont pas souvent à l'honneur, remarque l'auteur, ont été, comme l'on sait, longtemps à la peine."

L'histoire de cette âme et de cette oeuvre nous permet de saluer au passage quelques grandes figures ecclésiastiques du diocèse de Montréal et du Canada: Monseigneur Bourget, l'évêque fondateur, à l'autorité si ferme et si douce à la fois, Mgr Fabre de sainte mémoire, les évêques missionnaires Demers et Blanchet, les grands vicaires Archam

bault et Maréchal, les curés Piché et Maréchal. L'auteur met en lumière les qualités et les vertus de ces serviteurs de Dieu. Ils ont bien mérité de l'Eglise canadienne; et leur souvenir ne disparaîtra jamais du coeur des Soeurs de Sainte-Anne.

*
* *

M. l'abbé Auclair a voulu surtout laisser à la communauté, dont il raconte la fondation et les développements, un livre de famille. Elle y trouvera, avec une profusion de détails et de dates précises, les différents incidents de sa vie religieuse. C'est un livre d'or pour les Soeurs de Sainte-Anne. Et je ne doute pas que bientôt, sous le toit de Lachine, on en fasse un catéchisme historique à l'usage des novices. Pour le grand public, les noms des supérieures générales, les fondations, les visites d'évêques présentent quelque intérêt; pour la Soeur de Sainte-Anne tout est précieux.

Le moyen pour une fille de Mère Marie-Anne de n'être pas captivée par cette visite inopinée de Mgr Prince, un jour de grand ménage et de lessive générale: "Or le 6 août, pendant le dîner de la communauté, deux des futures novices étaient restées, sur le bord de la rivière, à la garde du linge qui séchait. Soudain, elles aperçoivent une chaloupe venant vers elles, et, au milieu de l'embarcation, elles ont tôt fait de reconnaître un ecclésiastique qui porte du violet. C'était Mgr Prince. Après l'avoir salué à genoux et avoir reçu de loin une première bénédiction, elles coururent à la maison avertir leurs compagnes de l'arrivée de Monseigneur." — On commentera longtemps au mont Sainte-Anne les détails du voyage des premières fondatrices, de Vaudreuil à Saint-Jacques, le 22 août 1853: "A la sortie du canal, le bateau qui portait nos voyageuses se trouva à donner contre une barge dont il brisa le mât. On crut qu'il allait être renversé. Il prit eau, la secousse ayant

produit une ouverture quelque part. Avec le capitaine et ses hommes, les Soeurs s'empressèrent de travailler à enlever l'eau qui entrait dans l'embarcation, cependant qu'on s'efforçait d'autre part de boucher les fissures." —

A la date du 17 novembre 1873, l'auteur signale l'ouverture d'un petit oratoire à l'infirmerie du couvent: "Il se trouvait dans la nouvelle maison, au deuxième étage, à la quatrième chambre, avec une seule fenêtre dominant le fleuve et une porte ouvrant sur le grand corridor." —

M. l'abbé Elie Auclair a fait une oeuvre qui restera. La note littéraire le pose aimablement, et c'est avec une profonde émotion qu'on suit l'oeuvre de ces filles, gloires de l'Église canadienne.

Emile DUBOIS, ptre.

NOS LIVRES EN FRANCE

COUPS D'AILES

C'est avec une sympathie et une attention toujours très vives que nous accueillons les écrits qui nous viennent du Canada. Après les charmantes pages de Mlle Michelle LeNormand, voici les vers de M. Jean Bruchési : une activité saine, conduite par un goût sûr, anime en ce moment la vie intellectuelle de nos compatriotes d'outre-océan. M. Jean Bruchési est un jeune poète qui a de belles qualités spirituelles et des dons techniques remarquables. Son vers alexandrin est solidement assis, et son vers de cinq, six ou huit syllabes, naïf, musical et simple, est un instrument tout à fait propre à traduire les impressions de ce beau peuple rural et chrétien dont il s'inspire. Voici le paysan, les semailles au printemps rapide; voici les pêcheurs, les habitants de ces îles océaniennes, les Madeleines, sœurs pour nous inconnues de nos îles bretonnes...

Salut, les Madeleine,
On vous connaît à peine,
Tout doux !
Mais vous êtes si belles :
Il n'est point d'autres telles
Que vous !

Puisse M. Jean Bruchési ne point faiblir dans la voie où il entre, et son travail ajouter quelque jour à nos domaines littéraires le chant de cette province lointaine, mais non pas oubliée, de notre patrie.

Daniel HALÉVY.

Les Débats politiques et littéraires.

L'APOSTOLAT DANS L'OUEST CANADIEN[1]

Le 17 octobre dernier Mgr McNeil, archevêque de Toronto, donnait, devant la *Catholic Women's League* de Montréal, une conférence sur les besoins de l'Église dans le Nord-Ouest du Canada. Les jours suivants plusieurs journaux résumaient les paroles du distingué prélat d'une façon assez étrange. Voici, par exemple, ce que le *Leader* de Regina et la *Free Press* de Winnipeg publiaient en termes identiques. La *Gazette* de Montréal, dans son numéro du 18 octobre, contenait les mêmes expressions dans un compte rendu beaucoup plus détaillé :

Says Roman Catholic Church has failed. Archbishop of Toronto declares it has not held Immigrants. That the Roman Catholic Church in Canada had failed during the last 30 years in a great national problem vitally affecting it — that of immigration — was admitted by the most Rev. McNeil, archbishop of Toronto, in an address on "the needs of the Canadian west", given before the Catholic Women's League here this afternoon. His Grace declared that the Church was losing thousands of its people annually in western Canada, and that of the large Catholic immigration from Galicia, some ten years back, 50,000 had departed from their ancient faith. He added that the late Archbishop Langevin, of St-Boniface, Man., had sent priests over to Galicia and had spent $100,000 in the work. The result had been largely failure."

La *Gazette* disait : *The sum of $100,000 had been spent to promote the work, yet they were forced to confess they had*

[1] Faute d'espace, cet article n'a pu paraître dans la dernière livraison de la revue. Il garde toute son actualité.

failed largely. Ce sont les prêtres d'origine latine travaillant au milieu des Ruthènes qui auraient fait cet aveu.

Ainsi donc, d'après ces journaux, l'œuvre de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, depuis trente ans, aurait abouti pratiquement à un échec; l'Église perdrait dans ces régions des milliers de fidèles chaque année; cinquante mille Ruthènes seraient déjà perdus pour nous et Mgr Langevin aurait inutilement dépensé beaucoup d'argent pour les sauver.

Nous sommes autorisés à déclarer que Mgr McNeil n'a rien dit d'injurieux pour la mémoire de Mgr Langevin ou pour les prêtres qui, sous sa direction, se sont livrés à l'apostolat parmi les catholiques du rite ruthène. Tout au contraire, il a loué le généreux effort de Mgr Langevin, si conforme à l'esprit catholique. Il a mis en contraste de cet effort sincère, l'apathie de ceux qui, dans le passé, se sont contentés de regarder agir les autres et qui, encore actuellement, restent en-deçà de ce qu'ils devraient faire.

Cela met hors de cause Mgr l'archevêque de Toronto, dont nous connaissons la largeur d'esprit. Mais les rapports tendancieux que nous avons reproduits, peuvent laisser une impression fausse et répandre l'opinion que le clergé canadien-français s'est montré inférieur à sa tâche dans l'Ouest. Comme ce n'est pas la première fois que cette insinuation se fait jour, il importe de mettre les choses au point.

D'abord, comment pourrait-on dire que l'argent dépensé par Mgr Langevin, l'argent provenant des quêtes ou celui que contribua, si largement, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface, a été dépensé inutilement? Il a porté et il porte encore des fruits abondants. A Winnipeg, l'église des Pères Basiliens, longtemps l'unique château-fort de la foi au milieu des Ruthènes de l'Ouest, reste encore

aujourd'hui leur église la plus importante. Tout près de cette église il y a un monastère de religieuses ruthènes qui donne, depuis plus de douze ans, une éducation profondément chrétienne à plus de trois cents enfants. A Sifton, l'église bâtie sous Mgr Langevin est encore la plus belle du district et le foyer le plus intense de vie religieuse dans cette région. C'est aussi sous Mgr Langevin que fut fondée, encore à Sifton, une maison religieuse qui est devenue un orphelinat important. Jusqu'au départ de M. l'abbé Sabourin, il y eut là une école apostolique qui, toute modeste qu'elle fût, comptait trois ou quatre fois plus d'élèves ruthènes que n'en contient certain collège récent de la Saskatchewan, qui a coûté plus de $135,000 aux catholiques du pays.

Et maintenant, les prêtres passés au rite ruthène avoueraient qu'ils ont échoué dans leur entreprise apostolique : est-ce vrai ? Le R. P. Delaere, qui travaille au milieu des Ruthènes depuis plus de vingt-trois ans, et M. Sabourin, qui a passé dix ans parmi ces mêmes populations, ont dit et répété à tous ceux qui ont voulu les entendre que, pour le présent, le grand moyen de sauver de ces peuples ce qui peut en être sauvé, c'est de leur donner des prêtres parlant leur langue et appartenant à leur rite. Loin de "confesser l'inutilité de leurs efforts", ils ont toujours demandé du renfort à grands cris. Si bien que le R. P. Delaere écrivait, le 18 juillet 1917, du mode d'action de Mgr Langevin, qu'il "serait temps de le commencer, s'il n'existait pas encore".

Au début, avant que l'on eut constaté l'impossibilité d'avoir assez de prêtres de Galicie et avant que Rome eut approuvé le passage de prêtres latins au rite ruthène, les districts de Sifton, au Manitoba, et de Yorkton, en Saskatchewan, étaient devenus des centres de schisme et d'héré-

sie. Quelques années de travail de la part des prêtres parlant la langue ruthène et se conformant au rite ruthène, modifièrent complètement la situation. Les districts de Sifton et de Yorkton devinrent des centres catholiques. Déjà en 1912, Mgr Langevin écrivait à M. l'abbé Sabourin :

"L'œuvre des prêtres latins passés au rite ruthène est évidemment bénie de Dieu, car, d'un côté, les Révérends Pères Rédemptoristes font des merveilles, à Yorkton, et à cent milles à la ronde, à Brandon et partout où ils visitent les colonies ruthènes, et d'un autre côté, Sifton où résident MM. les abbés Claveloux, Gagnon, et bientôt M. l'abbé Jean, est un centre de plus de vingt-cinq missions ruthènes, où vous êtes reçus à bras ouverts, et où non-seulement vous maintenez la foi, mais où vous établissez des habitudes de piété et la pratique de l'*enseignement du catéchisme* qui tendent à affermir la foi de ces braves catholiques du rite ruthène peu accoutumés à ce zèle sacerdotal qu'ils apprécient hautement.

"Si nous croyons les rapports nous venant de Galicie par la voie des journaux et par la correspondance de prêtres ruthènes bien renseignés, je ne crains pas d'affirmer que nos Ruthènes de l'Ouest et de tout le Canada sont moins exposés pour leur foi que dans leur propre pays tourmenté par le schisme russe. Après tout, les conquêtes des Presbytériens ont été fort maigres, et leurs rapports, exagérés et mensongers, ne sont heureusement pas appuyés sur la réalité des faits. Ainsi à Sifton, où il s'est fait un travail acharné de prosélytisme depuis plusieurs années au moyen d'un hôpital bâti par les Presbytériens, de sommes d'argent considérables fournies par les hérétiques et aussi par les schismatiques russes, il n'y a guère que cinq familles ruthènes passées à l'hérésie.

"C'est ma conviction profonde que vous gagnez du terrain tous les jours et que vous finirez par sauver ceux qui tiennent à conserver la foi catholique, et c'est le plus grand nombre. Vous savez que le Rme Père Filas, Protohégumène des Basiliens réformés, du rite ruthène, a pleine confiance dans l'*œuvre des prêtres latins passés au rite ruthène, et il m'a écrit que c'était le grand moyen de conserver les Ruthènes dans le giron de la Sainte Église.* Votre œuvre est donc plus que viable, elle est en pleine prospérité, et si vous étiez dix ou douze, en ce moment, vous auriez du travail toute l'année, car il faudrait autre chose que des visites passagères des missions, une résidence de plusieurs semaines dans chaque colonie

importante devient nécessaire pour instruire les enfants et fortifier l'influence catholique.

"En outre, il faut penser au recrutement du clergé ruthène dans le pays même, en instruisant les enfants.

"Déjà le budget des Ruthènes pour le diocèse montre ce que nous avons fait pour eux au Petit Séminaire à Saint-Boniface; mais il faudrait en outre une petite école apostolique pour préparer les enfants au Petit Séminaire, et la place la plus favorable à cette école est le village de Sifton, où l'église si monumentale avec ses trois clochers byzantins, et un couvent de religieuses ruthènes à côté d'un vaste presbytère montrent le catholicisme triomphant.

"J'approuve volontiers ce projet excellent et je demande au divin Maître de bénir tous ceux qui voudront bien contribuer à cette œuvre d'apostolat qui est la plus vitale en même temps que la plus laborieuse."

En septembre 1909, après avoir envoyé deux prêtres sur les lieux pour se rendre compte du travail accompli, la *Church Extension* s'offrait à seconder ceux qui étaient à la peine et demandait au clergé de langue anglaise de se joindre aux Canadiens français et aux Belges qui se partageaient alors tout le labeur.

Mgr Budka, en juin 1917, disait que, s'il y avait tant de catholiques à Sifton et dans les environs, c'était dû au travail accompli par les prêtres que Mgr Langevin avait fait passer du rite latin au rite ruthène. Il avouait aussi un jour au R. P. Daly, C. SS. R., en présence du R. P. Delaere, C. SS. R., que le district ruthène le mieux organisé de tout le pays, c'était celui de Yorkton confié aux Rédemptoristes. C'était en 1916.

Et maintenant voici le témoignage plus récent d'un homme connu de tout le Canada ecclésiastique. Mgr André Szeptycki écrivait au R. P. Delaere, vice-provincial des Rédemptoristes belges de l'Ouest canadien, le 14 novembre 1921 : "Très Révérend Père, je pars pour les États-Unis, un de ces jours. [2] Avant de quitter le Canada, je désire

[2] Cette lettre a été publiée dans les *Cloches de Saint-Boniface*, janvier 1922.

vous adresser mes sincères remerciements pour votre hospitalité et mes soubaits de succès dans votre travail et de triomphe sur toutes les difficultés que vous éprouvez en vous dépensant pour le bien du peuple ukranien au Canada.

"Ne vous étonnez pas qu'il y ait parfois beaucoup de difficultés; que cela ne vous peine pas. Notre peuple sent le besoin d'avoir des prêtres de sa nationalité, c'est vrai. Mais il est vrai aussi qu'influencé par ce désir, il n'estime peut-être pas à sa juste valeur le dévouement des étrangers qui ont sacrifié leur pays, leur peuple, leur famille, afin d'apprendre une langue étrangère, passer à un rite tout différent, se faire apôtres de gens inconnus et travailler à ce qu'ils gardent la foi. Votre sacrifice ne sera pas sans porter des fruits devant Dieu, et même avec le temps il sera apprécié par le peuple ukranien pour lequel vous avez sacrifié votre vie. Sous peu nos gens se convaincront que vous ne cherchiez ni vous-même, ni votre propre bien, lorsqu'il y a vingt ans vous avez commencé cette mission. Oui, ils se convaincront combien précieux pour l'Église est votre travail comme on s'est convaincu en Galicie, pendant la guerre, combien avantageux pour l'Église et pour la nation fut le travail d'autres nations qui se sont jointes à nous et ont travaillé de concert avec nous..."

Mgr Szeptycki raconte les services rendus aux Ukraniens pendant la guerre par des Rédemptoristes belges et un prêtre canadien-français, puis il continue :

"De cette façon nous nous sommes convaincus que c'est un appoint précieux pour l'Église et la nation, lorsque des étrangers épousent notre cause et veulent travailler de concert avec nous pour tous nos intérêts. Dans les temps si durs de la guerre nous étions fiers en Galicie que des hommes de différents pays voulussent s'associer à nous; lorsque nous pensions que le temps approchait où il faudrait

travailler à mettre en mouvement notre activité nationale (et Dieu fera se lever cette heure), nous appréciions très fort l'aide de ces étrangers, nous la jugions nécessaire. Tout cela a gagné à vos confrères Rédemptoristes de la vice-province de Galicie la sympathie et l'estime de tous...

"En Galicie les Rédemptoristes donnent des missions et le peuple avide de ces exercices spirituels accourt vers eux de toutes parts. Là où la mission se donne, on en accepte d'autres à donner chez les curés du voisinage, qui tous désirent avoir le même travail fait chez eux. Ces missions se multiplient donc et c'est la raison pour laquelle vos instantes prières n'ont pas abouti à obtenir le secours d'aucun de ces Rédemptoristes ruthènes de Galicie. Mais je suis convaincu que, dans quelques années, vous n'aurez pas besoin de ce secours, car vous aurez des prêtres sortis de votre juvénat de Yorkton, des Canadiens ukraniens. Je puis seulement exprimer le désir que ce juvénat produise le plus grand nombre de saints prêtres, de zélés missionnaires, de bons prédicateurs, qui pourront satisfaire à tous les besoins spirituels du district confié à votre congrégation. Lorsque je suis allé à Yorkton, j'y ai vu les juvénistes, je leur ai parlé, j'ai vu quelle bonne formation vous leur donnez, et je ne doute pas qu'ils soient un jour de bons prêtres.

"Comme vous voyez, très révérend Père, il n'y a pas à douter que l'œuvre commencée par vous réussira. Elle est en bonne voie; on l'appréciera comme elle le mérite. Les difficultés que vous rencontrez sont permises par la Providence divine pour que le sacrifice de vos confrères soit plus complet..."

* * *

Nous insistons : c'est que nous sommes en présence d'une opinion qui semble s'accréditer de plus en plus et qui paraît préjudiciable aux intérêts de l'Église.

Il y a seize ans, M. l'abbé Burke, rédacteur du *Catholic Register and Church Extension*, disait au congrès de Chicago: *These Ruthenians want to acquire English, the idiom which is easy to them and which they will have to know anyway to live in an English country like ours. They need English-speaking priests who will devote themselves to their service, learning their language and practising their peculiar religious rite at the outset at least.*[3] Les Ruthènes ne demanderaient qu'à apprendre l'anglais. Ce qu'ils voudraient, ce sont des prêtres de langue anglaise, qui se plieraient à leur rite au début.

Ceux qui parlent ainsi ont-ils examiné combien d'étrangers, de *foreigners*, fréquentent les églises où l'on ne parle que l'anglais, et combien préfèrent les églises où l'on parle leur langue maternelle? A quelques rares exceptions près, c'est à l'église nationale que l'on va, pour entendre exposer la parole de Dieu dans sa propre langue. S'il n'y a pas d'église nationale, on reste chez soi le plus souvent et l'on ne se présente au prêtre que pour faire baptiser les nouveaux-nés, bénir les mariages et confesser les mourants. C'est là un fait, brutal comme le sont tous les faits. Contre lui on ne saurait invoquer l'argument que, dans une période plus ou moins éloignée, tout le monde parlera l'anglais: avant de sauver l'avenir, encore bien problématique, il faut sauver le présent. Or, le moyen de le sauver, c'est de donner aux fidèles des prêtres de leur langue et de leur nationalité. C'est là la pratique traditionnelle de l'Église, même pour les pays de mission; ce fut constamment celle du regretté Mgr Langevin et des autres évêques canadiens-français, dans l'Ouest et ailleurs. De cette façon ils ont au moins conservé au catholicisme la grande majorité des immi-

[3] Cf. *The Central Catholic and North West Review*, Winnipeg, 5 décembre 1906.

grants catholiques. Une autre politique a prévalu aux États-Unis et les résultats en ont été lamentables. En 1908 le président de la *Catholic Church Extension Society* des États-Unis déclarait à Toronto: "Après soixante ans d'immigration des pays catholiques de l'Europe, nous n'avons aux États-Unis que douze ou quinze millions de catholiques, quand les statistiques démontrent que nous devrions en avoir trente millions. Où sont les autres?"[4] L'apostolat catholique parmi les nègres des États-Unis peut aussi servir d'exemple. Sur treize millions de nègres, il y a là cinq ou six millions de protestants et 35,000 pasteurs de couleur, contre 250,000 catholiques et 4 prêtres noirs.

Nous ne jetons pas la pierre à nos voisins: dans les questions d'ordre surnaturel, la modestie convient à tous. Mais, après ce que nous avons fait, nous réclamons une indulgence au moins égale. Il y eut de lourdes pertes parmi les Ruthènes, paraît-il. Encore faut-il se rappeler quelle sorte de catholiques nous avons perdus. Ces gens nous arrivaient dans une telle ignorance des vérités religieuses, que les prêtres se demandaient s'ils pouvaient recevoir les sacrements validement. A leur arrivée à Winnipeg ils étaient conduits en troupe à l'église Saint-Nicolas, catéchisés pendant quelques jours, puis recevaient les sacrements et étaient dirigés vers les centres où leur foi serait moins en péril. Malheureusement ces Uniates besogneux, toujours enclins au schisme, pour qui le rite est plus important que le dogme, étaient prêts à écouter n'importe quelle diatribe contre l'Église de Rome, contre laquelle ils sont toujours en défiance, prêts à suivre quiconque leur offrait des avantages matériels. Les Méthodistes et les Presbytériens trouvaient là une proie facile. Ils achetaient sans scrupule

---

[4] Les *Cloches de Saint-Boniface*, 15 février 1909, p. 45.

les services de tous ceux qui avaient quelque influence parmi eux; ils ont même approché, parfois avec succès, les séminaristes de Mgr Langevin pour s'en faire des prédicants et des maîtres d'école. Jamais on ne saura toutes les fatigues physiques, toutes les tortures morales, toutes les déceptions que ce grand archevêque éprouva pour sauver ceux qu'il appelait ses chers Ruthènes. Pendant près de quinze ans il tint constamment au collège de Saint-Boniface dix ou quinze séminaristes : il n'en recueillit pas une seule vocation ecclésiastique. Dès que ces jeunes gens avaient assez d'instruction pour se faire de beaux salaires, comme interprètes ou instituteurs, ils lui échappaient des mains.

D'après la *Gazette* du 18 octobre, Mgr McNeil aurait mis en regard de ces échecs les succès des protestants: ces succès ne doivent pourtant pas nous faire envie. Un M. Woodsworth, missionnaire protestant, faisait dans la *Free Press* de Winnipeg, le 31 décembre 1908, l'aveu suivant : "L'éloignement de Rome fut, pour les Ruthènes, l'éloignement de toute religion chrétienne". *Away from Rome has meant alienation from all christian Churches.*

Non, ne vantons jamais les succès des protestants en apostolat. Il est trop facile de faire des conversions comme ils en font. Ne jugeons pas, non plus, les œuvres apostoliques d'après l'argent qu'on y consacre. Dans le compte rendu de la *Gazette* on fait dire à Mgr McNeil que la *Catholic Church Extension*, par une contribution de $170,000, aurait prévenu un désastre complet, *had saved the situation from utter calamity*. C'est trop dire. Dès 1909 on avait pourtant mis cette société en garde contre sa propension à s'exagérer l'effet de ses générosités, tout en oubliant celles des autres. Pour un millier de piastres qu'elle offrait alors bruyamment à l'Église de l'Ouest, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface en avançait, cette année-là, 30,000

aux Ruthènes de Winnipeg et plusieurs autres milliers à différentes paroisses; les Rédemptoristes en fournissaient 20,000 aux Ruthènes de Yorkton l'année suivante; et d'autres communautés en fournissaient probablement bien davantage ailleurs. En effet, vers ce temps-là, on publiait ce que diverses communautés religieuses de la province de Québec avaient procuré d'argent à l'Ouest: les Oblats, un million; les Sœurs Grises, un million et demi; les Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, plus d'un demi-million; les Jésuites, presque autant; et ainsi de suite. Nous trouvons dans les *Cloches de Saint-Boniface*, 1er septembre 1912, le montant détaillé de l'argent fourni pour l'œuvre des Ruthènes, du 1er mai 1911 au 1er mai 1912, à la demande du concile plénier de Québec. Ce montant s'élève à $47,380. Là-dessus, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface avait avancé $26,560 sans intérêts et donnait $5,000. Les diocèses de la province de Québec avaient fourni $6,200, ceux de l'Ontario et des provinces maritimes $3,200, ceux de l'Ouest $1,700, et des bienfaiteurs particuliers $4,700. Ce tableau représente assez bien ce qui se fait depuis vingt ans. On voit d'où viennent les principales contributions.

Le même discours de Mgr McNeil fait allusion aux émigrés qui vont s'établir n'importe où parmi les protestants, sans s'inquiéter de la proximité des églises catholiques. Dans l'Ouest, cela est vrai des catholiques de langue anglaise qui s'accommodent très bien du voisinage et du commerce des protestants; c'est beaucoup moins vrai des autres catholiques auxquels on procure des prêtres de leur langue; c'est à peu près faux des Canadiens français, qui s'inquiètent avant tout des moyens de pratiquer leur religion et de faire instruire leurs enfants dans des écoles françaises. La conclusion, à laquelle on aurait dû penser

dans cette assemblée de catholiques, c'est qu'à tout prix il faut maintenir chez les immigrants l'attache à leur langue maternelle et leur procurer des prêtres de leur nationalité. Par là, on prévient l'apostasie et l'athéisme, surtout on empêche les mariages mixtes qui, d'après un relevé récent, sont dix fois plus nombreux, dans l'Ouest, chez les catholiques de langue anglaise que chez ceux de langue française. Malheureusement, c'est là une solution qui n'est pas acceptée de tous les catholiques.

En terminant nous demanderons à nos frères irlandais de se tenir en garde contre ce genre d'éloquence qui procède par affirmations lancées, ces *sweeping assertions* qui ne tiennent compte ni des nuances, ni des distinctions et qui contiennent autant de faussetés que de vérités. Ce serait un bon moyen d'éviter des malentendus que personne ne désire.

X.

UN NOUVEAU DIRECTEUR

Pour la première fois depuis longtemps, notre bureau siège au complet. M. Émile Bruchési est devenu le huitième directeur de la *Ligue d'Action française.* Pour l'effort qui s'en vient, nous avons besoin de toutes nos forces et de cadres complets. M. Émile Bruchési veut bien nous apporter sa part de travail. Nous n'avons pas à le présenter à nos lecteurs. Il a été, depuis quelques années, un collaborateur assidu. Chacun sait ce que l'*Action française* peut se promettre de son nouveau directeur. Ajoutons que ces changements ne changent rien parmi nous. Les hommes d'aujourd'hui restent étroitement liés aux fondateurs. La doctrine et les méthodes d'action demeurent les mêmes. Il est facile, du reste, d'être fidèle à une idée, quand on ne la sert point pour son profit personnel.

LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINE

EN MARGE D'UNE CORRESPONDANCE[1]

Je commence aujourd'hui la publication de la correspondance de M. Flavien Dupont. Je ne publierai que les lettres où il est parlé des Écoles du Manitoba. Je suis heureux de donner ainsi un commencement de réalisation à ce vœu, récemment formulé dans le *Devoir*, par M. Georges Pelletier : "Il nous manque à nous, Canadiens français, les souvenirs précis et écrits des hommes de chez nous qui tinrent un rôle important dans la vie nationale". Devant publier une biographie de M. Dupont, on me pardonnera de ne rien dire ici de sa vie et de son action politique. Je me bornerai, en guise d'introduction, à exposer ce qu'il pensait de la manière de régler "la question scolaire manitobaine".

En 1871, la Législature du Manitoba établissait un système d'instruction publique. Les écoles, en vertu de la loi, furent catholiques ou protestantes. Toutes jouissaient des mêmes droits et recevaient respectivement leur part légitime de l'octroi de la Législature. Elles étaient indépendantes les unes des autres, conduites, dirigées et supportées par les sections respectives de la population, catholique ou protestante, pour lesquelles elles furent établies.

"L'Acte du Manitoba" de 1871 qui régit la province, garantissait, par la clause 22, à la minorité, quelle qu'elle

[1] Nous commençons aujourd'hui la publication d'une correspondance que nos lecteurs trouveront sûrement d'un grand intérêt. Nous devons cette faveur à l'un de nos meilleurs amis qui veut nous offrir ainsi la primeur de l'un de ses travaux et l'accompagner de commentaires. Nous lui en exprimons notre vive gratitude. (Note de la rédaction).

fût un jour, l'inviolabilité de tous ses droits en matière d'éducation acquis avant l'union et la protection du gouvernement fédéral contre toute loi oppressive de ses droits. Dans le cas où, sur l'avis du pouvoir fédéral, la Législature refuserait de modifier sa législation oppressive et de rendre justice à la minorité, la constitution investissait le Parlement fédéral du pouvoir de faire les lois nécessaires pour garantir les droits opprimés.

Or, en 1890, le ministère Greenway édictait une nouvelle loi scolaire. Cet acte, de l'aveu de tous, était une violation des droits de la minorité. On fit appel au pouvoir fédéral pour réclamer la protection garantie par la constitution à la minorité. [2]

Le gouvernement avait trois moyens possibles de régler le différend avec justice : le désaveu, le recours aux tribunaux, une législation fédérale.

M. Dupont, sur le désaveu, partageait l'opinion de nos hommes politiques d'alors; c'était un moyen peu praticable parce que dangereux pour la paix publique et peu efficace pour régler la question. Aussi, le 29 avril 1890, le Parlement fédéral votait à l'unanimité, sur la proposition de M. Blake, une résolution, qui, sans retirer à l'Exécutif le droit d'entendre un appel ou de désavouer une loi, l'avisait, dans le cas particulier d'une législation scolaire, "de soumettre préalablement les points importants ou de fait ou de droit se rapportant à cette cause, à un haut tribunal de justice, afin de s'éclairer d'une opinion raisonnée et impartiale". [3]

Rien n'était plus sage. M. Dupont, dans un discours de 1896, qualifiait "d'acte de sagesse remarquable" cette

---

[2] Débats des Communes : 1ère et 2ème session de 1896. Discours de M. Dupont.

[3] Débats de la Chambre des Communes : vol. 30, col. 4170 et sqq. Cfr. Discours des honorables Blake et Macdonald.

volonté de sortir les questions d'éducation de l'arène politique. Admettait-il par là même et sans restriction aucune, le recours aux tribunaux? Il est permis de présumer que ce recours, pour lui, devait se limiter aux tribunaux canadiens. Car il est absolument opposé à l'appel au Conseil privé. Qu'on en juge.

"Je n'ai aucune confiance, écrit-il, au Conseil privé de la Reine lorsqu'il s'agit de religion et de questions nationales. C'est triste à dire, mais je le dis parce que je le crois." Et la raison qu'il en donne vaut d'être citée. "Les Anglais et les protestants ont cent chances contre une de faire sanctionner là des injustices." Et pourquoi? "L'on sait en Angleterre que l'annexion aux États-Unis serait notre perte irrémédiable. Langue, religion, lois, coutumes tout serait irrémédiablement perdu par l'annexion. D'un côté 60 millions d'Anglo-Saxons, de l'autre 40 millions dans la mère patrie. Chez nous à peine un tiers de Canadiens français et deux cinquièmes de catholiques. De plus les dangers du dedans. Nous sommes divisés. Les Anglais connaissent la position." N'est-ce pas dire, en d'autres termes, que nous sommes à la merci de nos maîtres, si jamais nous les mettons en demeure de régler nos affaires.

Restait une législation fédérale rendant à la minorité les droits et privilèges dont elle avait été injustement frustrée. On sait que M. Dupont défendit la "Loi Rémédiatrice". Il le fit avec un désintéressement qui étonna. Sous quelles influences accepta-t-il de se dévouer à la défense de cette loi? On me permettra de le taire pour le moment. Mais était-ce bien là la manière dont il eût désiré que fût réglée "cette affaire"? On peut, je crois, affirmer le contraire.

L'Exécutif fédéral avait certes le droit d'intervenir par une législation réparatrice. Mais n'était-ce pas là un cas, remarque très justement M. A.-D. DeCelles, "où l'exercice d'un droit devient pire que le mal à réparer". Et c'était bien là l'idée que M. Dupont s'en faisait. "Par là, écrit-il, nous avons mis en danger le sort des minorités dans les autres provinces anglaises. Les catholiques du Manitoba ont à lutter aujourd'hui contre l'élément protestant de tout le Canada. C'est l'appel ici qui a déchaîné les préjugés religieux et nationaux contre nous et qui a affaibli notre position et tellement affaibli que nous sommes réduits à l'impuissance." Par là, on s'exposait donc à aigrir le conflit, et ce qui est plus grave, à en faire oublier la vraie portée, comme il arrive en général quand on confond des intérêts spirituels et transcendants avec des intérêts politiques qui sont, par définition, contingents et secondaires, "ce qui est — faisait-il observer respectueusement à Mgr Langevin — une erreur comme tactique parlementaire" dans une Chambre aux deux tiers protestante.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir une cause parfaite au point de vue de la justice et du droit, faisait-il encore remarquer. N'oublions pas que nous sommes ici une minorité. Or, en définitive, de nos jours, c'est à la majorité qu'appartient le dernier mot. Le triomphe du droit lorsqu'il n'a pas la force à son service est bien aléatoire. On peut toujours être victime des préjugés et de l'absence de vues élevées de la part de la majorité. *Quid leges sine moribus?*

Mais alors, quel moyen ou "remède" devait-on employer? "Le remède, à son avis, devait se trouver dans la Législature où l'injustice avait été commise." Par conséquent on devait "circonscrire la lutte au Manitoba". Les catholiques étant la minorité, une alliance s'imposait. "Par

une entente avec un parti protestant, les catholiques avaient chance d'assurer à leurs coreligionnaires des concessions considérables et peut-être la restauration de leurs droits et privilèges." La solution devait, en définitive, reposer sur le principe de l'autonomie provinciale. Ce n'était pas le moyen le plus rapide d'obtenir justice, mais c'était le seul vraiment efficace dans les circonstances. C'est là sans doute faire de la diplomatie. Je n'y contredis point. "La diplomatie n'est-elle par l'arme des faibles?" Il est même d'une haute sagesse politique d'en user quelquefois.

"Et dans cette lutte on devait procéder, en conséquence, avec une parfaite mesure, une tranquille domination de soi-même, une grande sagesse." Un passage de ses lettres qui ne manque pas de saveur, illustre bien ceci. "Je n'agis pas, il me semble, par esprit de parti. Je m'efforce d'envisager la question à tous les points de vue. Il me semble que je ne suis ni lâche ni peureux. Je ne veux pas non plus faire idole de ma personne et sacrifier à ma réputation et à l'exaltation du courage et de mon tempérament querelleur l'avenir de mes compatriotes. J'éprouverais un grand contentement personnel et une furieuse satisfaction si je pouvais, sans danger pour ceux que je dois protéger, crier aux Anglais ce que je crois vrai à cause de la législation odieuse du Manitoba : "Vous êtes des voleurs. Vous êtes riches, vous le proclamez et c'est vrai, mais vous volez l'argent de la minorité pauvre pour instruire vos enfants, vous n'avez pas honte de voler le pain intellectuel des pauvres..." Et puis je les maudirais, et puis encore.. Mais pourrais-je obtenir justice par des procédés si violents?" C'est pourquoi il recommandait : "de bien mesurer les coups avant de les porter, afin d'être sûr que l'on ne blessera pas ceux que l'on veut protéger".

En tout ceci, M. Dupont s'inspirait des doctrines politiques des plus grands parmi ses prédécesseurs ou ses contemporains. Sir John Macdonald n'avait-il pas proposé de régler de cette manière la question du français pour les Territoires du Nord-Ouest, en 1890? Il proposa que "les représentants de l'Ouest fussent les juges, après avoir été chargé par le peuple de régler la question". MM. Blake, Chapleau, Langevin, Cartwright avaient souscrit à cette manière de voir. Sir Wilfrid Laurier, appuyant l'amendement de Sir John Thompson relatif à cette affaire, déclarait que le "seul moyen de traiter avec justice les minorités, où qu'elles soient, dépend absolument de l'adoption du principe de l'autonomie provinciale". C'est au nom de ce principe que Cartier avait refusé d'intervenir dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick.

On dira que c'est un compromis. "Oui, c'est un compromis, répondait Macdonald, mais dans une question où les sentiments de race sont en jeu, où les préjugés sont excités, où l'orgueil de race et de nationalité est piqué, il est sage et patriotique d'accepter un compromis de ce genre." Et M. Dupont qui avait horreur de "certains compromis" approuva cette attitude de son chef.

Si l'on accepte ce point de vue de M. Dupont, l'heure de la justice, pour une minorité opprimée, pourra être indéfiniment retardée. Je n'en disconviens pas. Mais qui a jamais prétendu que le droit, parce qu'il est le droit, est toujours assuré du triomphe, partout et sans retard? Il faut savoir attendre — en politique plus qu'ailleurs — l'heure propice, et comme le dit joliment M. Hanotaux, "laisser du temps au temps". N'avons-nous pas de glorieux exemples, écrit M. Dupont, pour stimuler notre courage et nous sou-

[4] Débats des Communes : vol. 29, col. 38 à 1095, passim.

tenir dans la lutte ? Nous avons, autrefois, subi de terribles assauts dans notre province de Québec. Le français a été aboli. Nous avons reconquis ce que l'on nous avait enlevé. Forts des succès d'antan, escomptons avec confiance ceux de l'avenir. Surtout ne nous ingénions pas à jeter la faute sur tel ou tel gouvernement. Combien il aurait été plus sage de prévenir le mal que d'en demander plus tard la réparation ? Pourquoi avons-nous encouragé l'émigration vers l'Ouest ? Çà été une faute, déclare M. Dupont. Il ajoutait ce conseil qui n'a rien perdu de son actualité : "Emparons-nous de Québec, emparons-nous de l'Ontario, des Provinces maritimes surtout. Tenons-nous près de l'océan, c'est là qu'est la fortune. Notre salut est ici et non là-bas." N'est-ce pas le cas de répéter ce mot de Madame de Sévigné : "Il y a certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord."

Voilà ce que pensait M. Dupont de la manière de régler la question des Écoles du Manitoba. Je me suis efforcé de rendre exactement sa pensée, me servant quand je le pouvais, de ses propres expressions. Je livre maintenant cette correspondance au public, heureux si je puis être utile à nos historiens consciencieux. Je n'ai pas d'autre ambition ni n'ambitionne d'autre récompense.

Pierre DUPONT.

CORRESPONDANCE DE M. DUPONT

a) LETTRES DE M. DUPONT

Saint-Liboire, 3 avril 1894.

Mon cher Ami,

Je viens de recevoir votre lettre que je vous renvoie avec la présente J'ai été obligé l'autre jour d'interrompre ma lettre et je vous ai expédié ce que j'avais écrit. Vous faites bien de me dire votre pensée au sujet de la question scolaire. Je ne vous écris pas pour avoir votre approba-

tion, mais pour connaître votre opinion. Recommençons le débat.

Pourquoi a été faite la confédération? Pourquoi sommes-nous entrés dans cette confédération canadienne? Quel était le mobile qui portait nos hommes d'État à accepter le pacte fédéral et qui engageait le clergé bas-canadien et catholique à accepter l'union politique de notre province avec les provinces voisines? Notre intention était-elle de nous protéger nous-mêmes contre l'envahissement et l'accroissement du Haut-Canada; ou forts de notre puissance sous l'union des deux Canadas, songions-nous à la Confédération pour étendre notre domination, pour protéger les minorités dans les provinces voisines? Les événements sont déjà loin, les hommes d'État les plus importants de cette époque sont disparus, mais tout jeune que je fusse alors, il me reste comme souvenir que nos hommes d'État et notre clergé n'ont accepté la Confédération que pour nous soustraire nous-mêmes à la domination du Haut-Canada dont la population s'augmentait plus rapidement que la nôtre par l'immigration. La population du Haut-Canada s'augmentait dans une proportion telle et sa turbulence et ses cris de "representation by population" étaient devenus si menaçants, il y avait tellement de probabilité alors que le gouvernement anglais, cédant aux clameurs de la population anglaise du Haut-Canada, lorsqu'elle serait devenue assez nombreuse pour nous contrôler, accorderait la "representation by population", que nos hommes d'État et notre clergé ont vu dans la confédération le salut de notre province. Cartier sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick nous a dit sa pensée à ce sujet. Allons-nous sacrifier notre propre autonomie pour défendre celle des autres? Encore si ce sacrifice pouvait leur rendre ce qu'ils ont perdu, ce serait assurément un sacrifice héroïque mais que nous ne serions pas tenus de faire. Il n'est naturel, ni raisonnable, ni juste de sacrifier l'arbre à un ou deux de ses rameaux.

On parle d'un parti français et catholique dans la Chambre des Communes. On parle de la position des catholiques allemands. Je crois vous l'avoir écrit dans ma dernière lettre, si nos compatriotes des provinces anglaises tombaient, non dans la position qu'ont occupée les catholiques allemands sous les lois de mai, mais dans celle qu'ils occupent aujourd'hui après leur grande victoire qu'on nous corne aux oreilles, ils comprendraient ce que c'est que la véritable persécution. Cependant les catholiques allemands sont satisfaits de leur position actuelle. Les catholiques allemands sont 15 millions, je crois, ils peuvent faire crouler l'empire allemand qui n'est pas bien assis, ils sont environnés de

gouvernements et de nations catholiques de nom au moins comme les nôtres. Malgré tous ces avantages leur position ne vaut pas celle de la population catholique de notre province de Québec; elle ne vaut pas même, tout améliorée qu'elle soit, celle de nos coréligionnaires des provinces anglaises; cependant les catholiques allemands se réjouissent de la position qu'ils occupent.

Est-ce le parti conservateur qui a fait déchoir nos compatriotes de l'Ouest ? Non ! Notre parti avait créé par la constitution et par les lois une position enviable à nos compatriotes de là-bas. Qui les a privés des avantages de la position que nous leur avions faite ? Le parti libéral. Monseigneur Taché a malheureusement prêté l'oreille aux promesses fallacieuses des libéraux, il a transigé avec eux, ainsi que l'atteste un de ses mémoires dans lequel il se plaint d'avoir été trompé. M. Prendergast, un jeune libéral, voulait entrer dans le gouvernement Greenway et devenir ministre. Dans un comté catholique et français Monseigneur a toléré qu'un candidat libéral protestant fût élu contre un candidat catholique et conservateur, et son entourage aida même l'élection du candidat grit. Quand on avait obtenu du parti conservateur Norquay toute la législation désirée et que Harrison son successeur était disposé à nous traiter de même était-il bien de faire arriver ou de laisser arriver les adversaires ? Je ne veux pas que nous jouions ici le rôle joué au Manitoba. Je crains les mêmes déceptions. Je ne suis pas disposé à abandonner des hommes comme Angers, Costigan, Thompson, Ouimet et autres pour me jeter dans les bras des libres-penseurs comme j'en rencontre trop parmi les chefs libéraux. Je ne veux pas brûler ainsi mes vaisseaux. Je ne croirais pas ayant agi ainsi ou me proposant d'agir ainsi, pouvoir m'écrier sincèrement : fais ce que dois et advienne que pourra. Il ne faut pas que le dépit et l'amour-propre froissé de n'avoir pu obtenir justice nous jette dans le désespoir. *Salus populi suprema lex.* Nos meilleurs hommes ont plus de force dans le gouvernement qu'en dehors du gouvernement. Nous sommes tenus, tout en respectant le serment d'office, au courant de tout ce qui peut nous être communiqué sans violation du secret d'office.

Quel est donc le remède si nous ne pouvons faire respecter la constitution ? Je n'ai aucune confiance au conseil privé de la Reine lorsqu'il s'agit de religion ou de questions nationales. C'est triste à dire, mais je le dis parce que je le crois. Les Anglais et les protestants ont cent chances contre une de faire sanctionner là des injustices. L'on sait en Angleterre que l'annexion aux États-Unis serait notre perte irrémédiable

ble. Langue, religion, lois, coutumes, mœurs, tout serait irrémédiablement perdu par l'annexion. D'un côté 60 millions de Saxons, de l'autre 40 millions dans la mère-patrie. Chez nous à peine un tiers de Canadiens français et deux cinquièmes de catholiques. Les dangers du dedans par-dessus tout. Les libres-penseurs canadiens et leurs amis politiques, nous sommes divisés en deux camps presque d'égale force. Oui notre position est bien plus précaire que celle des catholiques allemands mais elle est meilleure. Les Anglais connaissent la position. Nous sommes également divisés dans la chambre. On nous dit : L'union ! L'union ! Oui, l'union avec les libres-penseurs français, c'est insensé, mon ami.

Greenway a déjà fait des ouvertures à Monseigneur Taché. Il aurait offert des concessions importantes. Monseigneur veut tout ou rien. Agit-il ainsi pour arriver à de meilleurs arrangements ? ou est-il décidé à opposer à toute offre ou concession qui sera offerte le *non possumus*. J'ignore les intentions de sa Grandeur. Je crois que le remède doit se trouver dans la Législature où l'injustice a été commise. Je ne veux pas reprocher à Monseigneur de ne pouvoir faire triompher sa cause immédiatement, il me répondra que les catholiques n'ont pas le contrôle de la Législature, étant la minorité, mais c'est pour la même raison que nous ne pouvons porter remède à cet état de choses. Il aurait mieux valu à mon avis circonscrire la lutte au Manitoba. Nous n'aurions pas mis en danger le sort des minorités dans les autres provinces anglaises et les catholiques du Manitoba et de l'Ouest n'auraient pas à lutter aujourd'hui contre l'élément protestant de toute la Puissance du Canada. C'est l'appel ici qui a déchaîné les préjugés religieux et nationaux contre nous et qui a affaibli notre position à tous, et tellement affaibli que nous sommes réduits à l'impuissance. L'alliance des catholiques du Manitoba et de l'Ouest avec un parti protestant eût pu assurer à nos coreligionnaires des concessions considérables et peut-être la restauration de leurs droits et privilèges. Nous avons autrefois subi de terribles assauts dans notre Province de Québec. Le français a été aboli et nous avons reconquis ce que l'on nous avait enlevé sans faire intervenir la France. Il faut du calme et bien mesurer les coups avant de les porter. Il faut être sûr que l'on ne blessera pas ceux que l'on veut protéger, c'est-à-dire qu'il ne faut pas frapper en aveugle.

Monseigneur Taché dont j'admire et prise tant le dévouement, l'immense talent, n'est pas à l'abri des erreurs. *Humanum est errare*, surtout en matière politique. Au reste, il ne nous a jamais conseillé

de tuer le gouvernement actuel pour faire arriver l'honorable Laurier et M. Martin qui serait le représentant des provinces de l'Ouest dans le nouveau gouvernement. Je n'agis pas, il me semble, par esprit de parti. Je m'efforce d'envisager la question à tous les points de vue. J'ai souvent vu l'hon. Costigan qui ne tient pas à son portefeuille non plus que l'hon. Angers, je vous le dis en toute sûreté. Il me semble que je ne suis ni lâche, ni peureux. Je ne veux pas non plus faire idole de ma personne et sacrifier à ma réputation et à l'exaltation du courage et de mon tempérament querelleur l'avenir de mes compatriotes. J'éprouverais un grand contentement personnel et une furieuse satisfaction si je pouvais sans danger pour ceux que je dois protéger, crier aux Anglais ce que je crois vrai à cause de la législation odieuse du Manitoba et de l'Ouest. "Vous êtes des voleurs ! Vous êtes riches, vous le proclamez et c'est vrai, mais vous volez l'argent de la minorité pauvre pour instruire vos enfants et vous n'avez pas honte de voier le pain intellectuel des pauvres..." Et puis je les maudirais et puis encore. Mais pourrais-je obtenir justice par ces précédés violents et en suivant l'impétuosité de mon tempérament.

Jamais je n'encouragerai l'émigration dans l'Ouest, et je ne l'ai jamais fait, au contraire. Emparons-nous de Québec, emparons-nous de l'Ontario, et des provinces maritimes surtout. Tenons-nous près de l'Océan, c'est là qu'est la fortune et aussi la santé. Nos Acadiens ont les meilleures terres et ils sont de pauvres ignorants. Aidons-les ! Notre salut est ici et non là-bas.

Votre ami,

F. DUPONT.

(Au fil de la plume et à la hâte.)

Ottawa, 10 janvier, 1895.

Mon cher Gendron,

Angers pour le parti conservateur, c'est Mentor ! Sans lui Bowell ne serait plus. Il empêche les hommes de tous les partis et de toutes les positions de commettre des fautes. On connaît les hommes à leurs œuvres. Les plus grands services qu'il a rendus ne seront jamais connus. J'espère que tout le monde doit comprendre maintenant que le salut c'était de suivre Angers l'été dernier. Nous aurions eu la loi de suite où le gouvernement serait tombé. Dans le premier cas c'était l'influence légitime de notre province, et ce triomphe c'était sans délai. Dans le second cas, c'était le triomphe du lendemain, mais plus éclatant

encore, car personne n'aurait pu gouverner sans nous. Dans le cas actuel, il faudra une génération pour nous remettre de la blessure que nous portons. Je ne pourrai vous voir avant l'ajournement. Au revoir. Bien à toi,

Flavien DUPONT.

(*à suivre*)

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Notre enquête de 1923 — Notre intégrité catholique

Nous continuerons, l'année prochaine, la série des enquêtes commencées il y a déjà cinq ans. Nous savons que ces campagnes d'idées plaisent beaucoup à nos amis. L'enquête a le grand avantage de tenir un sujet à l'affiche pendant une année entière et d'appliquer, en somme, douze bons coups de marteau sur la tête du même clou. L'année dernière, en proposant à nos compatriotes d'élever leur nationalité jusqu'à la forme suprême de l'État, nous avons exposé, en quelque sorte, le dernier complément de notre intégrité française. C'est un bonheur pour nous de revenir maintenant à notre intégrité catholique, autre article fondamental de notre doctrine. La question nationale ne s'est jamais posée à nos esprits non plus qu'à notre action, comme une fin ultime. La revue s'est nettement exprimée là-dessus. Nous voulons avant tout que notre nationalité se conforme à l'ordre souverain, en servant les fins providentielles. Si nous voulons garder notre entité française, c'est, sans doute, parce qu'il y a là un droit et un devoir des plus élevés. Mais plus haut toujours que cette ambition, il y a chez nous la volonté de garder à notre race les puissances morales qui sont l'appui naturel de son apostolat. De même que nous voulons l'intégrité française parce qu'elle nous paraît une condition d'une efficace action catholique, ainsi nous voulons, pour notre race, l'intégrité catholique pour le plus parfait accomplissement de notre destinée chrétienne.

L'année prochaine nous aborderons donc ce grave sujet. Notre influence extérieure par le catholicisme; l'influence du catholicisme dans notre politique intérieure; le catholicisme et le progrès moral de l'individu, de la famille, de la cité; le catholicisme et le progrès intellectuel, philosophique, scientifique, artistique; le catholicisme et le progrès économique et social; les conditions de l'efficacité du catholicisme chez nous; ce que nous devons au catholicisme...etc., voilà la série des études

qu'on pourra lire dans l'*Action française* de 1923. Nous n'avons rien négligé pour faire, de cette enquête, une haute leçon d'apologétique. Nos collaborateurs entendent bien également traiter leurs sujets en les rattachant de façon étroite, aux réalités canadiennes. Et ces collaborateurs, avons-nous besoin de le dire, apporteront ici la meilleure pensée de chez nous.

LA REVUE

Le sujet d'une telle enquête devrait pousser nos lecteurs à nous recruter de nouveaux abonnements. Si l'on songeait que souvent une parole suffit pour déterminer un hésitant. L'*Action française* paraîtra en janvier avec une toilette améliorée. Nous nous proposons de faire davantage si l'on veut bien nous aider, si les retardataires s'acquittent enfin de leurs arrérages, si nos abonnés fidèles nous paient dès janvier ce qu'ils nous doivent. On devrait pourtant savoir qu'une revue ne se fait pas qu'avec de la bonne volonté, que chaque mois nous avons à payer un imprimeur et un compte de papier. Nous le répétons encore une fois : le progrès de l'*Action française* est entre les mains de nos lecteurs. Nous sommes toujours prêts à donner notre temps et notre dévouement; qu'on nous donne seulement les moyens matériels de continuer notre œuvre, ou que, plus simplement, on nous paie ce qu'on nous doit en justice.

NOS PUBLICATIONS

La deuxième édition de l'*Appel de la Race* d'Alonie de Lestres est maintenant en librairie. Le premier millier de cette édition nouvelle est déjà enlevé. On a beau déclarer le roman "contre les règles", nos gens continuent de le lire pour s'instruire et s'émouvoir. D'ailleurs pendant que les uns reprochent à l'auteur d'avoir fait un roman invraisemblable, d'autres lui font grief d'avoir mis en roman l'histoire vraie d'un ménage ontarien. L'*Appel de la Race* dérange trop d'opinions et trop d'habitudes rentières pour que certaine critique ne réagisse pas avec violence. En certains milieux on a paru s'alarmer sur l'orthodoxe d'Alonie de Lestres. Pour tranquilliser les timorés nous leur faisons savoir que l'*Appel de la Race* a été soumis, avant l'impression, à deux censeurs compétents, puis lu à tout un personnel de théologiens. Depuis lors l'approbation d'autres théologiens éminents ne lui ont pas marqué non plus que les approbations épiscopales.

L'*Amitié française d'Amérique* de l'abbé Lionel Groulx vient de paraître. Ce discours de notre directeur prononcé à Lowell, É.-U., au dernier congrès de la Fédération catholique franco-américaine, est une

380

ERRATA

Page 380, avant-dernière ligne, 2ème mot à droite, lire *manqué* au lieu de marqué.

Page 381, 8ème ligne, 4ème mot à gauche, lire *expose* au lieu de oppose.

Page 381, 24ème ligne, 1er mot à droite, lire *Un* au lieu de Leur.

récent article du *Quartier latin*, journal des étudiants de Montréal, (*Le rêve d'hier sera la réalité de demain*), est significatif à ce sujet. *Notre avenir politique* sera donc mis en volume et l'idée, parce qu'elle est juste, fera son chemin.

CONFÉRENCE A QUÉBEC

L'abbé Lionel Groulx parlait de l'*Action française*, à Québec, le mardi 5 décembre, sous les auspices du Cercle Loyola de l'A.C.J.C. Notre directeur répondait à une invitation de ce groupe de jeunesse. Sous ce titre : *A la rescousse de la langue*, il exposa l'histoire et la doctrine de l'*Action française*. Cette soirée fut placée sous la présidence d'honneur de M. Cyrille Delâge, président actuel de la *Société du Parler français*, qui eut des mots très aimables pour notre œuvre.

qu'on pourra lire dans l'*Action française* de 1923. Nous n'avons rien négligé pour faire, de cette enquête, une haute leçon d'apologétique. Nos collaborateurs entendent bien également traiter leurs sujets en les rattachant de façon [illegible]

La deuxième édition de l'*Appel de la Race* d'Alonie de Lestres est maintenant en librairie. Le premier millier de cette édition nouvelle est déjà enlevé. On a beau déclarer le roman "contre les règles", nos gens continuent de le lire pour s'instruire et s'émouvoir. D'ailleurs pendant que les uns reprochent à l'auteur d'avoir fait un roman invraisemblable, d'autres lui font grief d'avoir mis en roman l'histoire vraie d'un ménage ontarien. L'*Appel de la Race* dérange trop d'opinions et trop d'habitudes des rentières pour que certaine critique ne réagisse pas avec violence. En certains milieux on a paru s'alarmer sur l'orthodoxe d'Alonie de Lestres. Pour tranquilliser les timorés nous leur faisons savoir que l'*Appel de la Race* a été soumis, avant l'impression, à deux censeurs compétents, puis lu à tout un personnel de théologiens. Depuis lors l'approbation d'autres théologiens éminents ne lui ont pas marqué non plus que les approbations épiscopales.

L'*Amitié française d'Amérique* de l'abbé Lionel Groulx vient de paraître. Ce discours de notre directeur prononcé à Lowell, É.-U., au dernier congrès de la Fédération catholique franco-américaine, est une brochure de propagande. Les groupes français du Canada et des États-Unis n'ont pas la cohésion qu'ils devraient avoir. Ils sont faibles parce qu'ils sont trop dispersés. Le temps est venu de nous unir pour être forts. L'*Amitié française d'Amérique* est un premier cri de ralliement. L'abbé Groulx y oppose la nécessité et les conditions d'une union plus effective entre les groupes de race française, puis il dit l'efficacité qu'on en pourrait promettre. Les Franco-Américains ont retenu 10,000 exemplaires de cette brochure. Ce petit détail nous révèle à lui seul quelles espérances se tournent vers nous.

Nous publierons, d'ici quelques semaines, *Notre avenir politique*, série d'études qui furent le sujet de notre enquête de l'année dernière. Notre conviction la plus profonde est que nous avons présenté cette fois la formule de l'avenir et que l'effort ne doit pas être épargné pour en assurer le triomphe. Notre directeur le dit plus expressément ailleurs : si l'œuvre de la réfection nationale doit commencer par le commencement, l'action urgente c'est de donner à notre race un point d'orientation. On ne sera pas étonné que cette publication nous ait été demandée particulièrement par la jeunesse. Il y a, parmi elle, des esprits réalistes qui veulent s'attacher à quelque chose de plus solide que l'incertitude politique actuelle. Ces jeunes gens trouvent plus pratique et plus habile de prévoir les événements que de se laisser heurter par eux. Leur récent article du *Quartier latin*, journal des étudiants de Montréal, (*Le rêve d'hier sera la réalité de demain*), est significatif à ce sujet. *Notre avenir politique* sera donc mis en volume et l'idée, parce qu'elle est juste, fera son chemin.

CONFÉRENCE A QUÉBEC

L'abbé Lionel Groulx parlait de l'*Action française*, à Québec, le mardi 5 décembre, sous les auspices du Cercle Loyola de l'A.C.J.C. Notre directeur répondait à une invitation de ce groupe de jeunesse. Sous ce titre : *A la rescousse de la langue*, il exposa l'histoire et la doctrine de l'*Action française*. Cette soirée fut placée sous la présidence d'honneur de M. Cyrille Delâge, président actuel de la *Société du Parler français*, qui eut des mots très aimables pour notre œuvre.

NOS GROUPES D'ACTION FRANCAISE

Il en existe déjà quelques-uns. Un certain nombre de nos amis, ambitieux de nous aider plus effectivement, ont décidé de se grouper ci et là, pour donner à nos idées et à nos propagandes une diffusion plus large. L'idée est excellente. Avec un peu de discipline, cette initiative devrait nous apporter les meilleurs résultats. La vente de l'*Almanach de la langue française* et de l'*Appel de la Race* a déjà été facilitée par cette organisation. Et nous savons que nos amis se proposent de nous aider activement à la propagande de la revue, la première de nos œuvres. Avis aux dévouements inoccupés. Rattachés à la direction générale de Montréal, les groupes d'Action française gardent pourtant, dans leur région, l'autonomie la plus complète.

NOS PÈLERINAGES HISTORIQUES

Voici en quels termes, dans *La Croix* de Paris, du 13 novembre dernier, M. Anatole de Boucherville parle de notre pèlerinage à Boucherville :

"Un autre hommage, d'un caractère plus intime, a été rendu à la mémoire de Pierre Boucher. Le 1er octobre, un pèlerinage historique, organisé par M. l'abbé Groulx, directeur de l'*Action française*, qui n'est pas seulement une revue, mais un groupement d'œuvres patriotiques et religieuses, s'est rendu de Montréal à la petite ville voisine de Boucherville, où se trouve le manoir construit par le fondateur de la seigneurie et de la paroisse. Aux pèlerins et aux habitants de la localité qui s'étaient joints à eux, des discours ont été adressés par le R. P. L. Lalande, S. J., qui a consacré à cette paroisse un intéressant volume, par M. l'abbé Groulx, par M. Perrault, avocat distingué, par M. Joseph de Boucherville, fils de sir Charles, qui fut sénateur et premier ministre, et par le représentant de la famille d'outre-mer.

De telles manifestations sont bien faites pour entretenir chez un peuple le culte des ancêtres, l'attachement aux nobles traditions. Mais il ne faudrait pas croire que les Canadiens s'hypnotisent sur le passé. Ils sont un peuple d'avenir, de grand avenir. Ils s'assimilent, dans leur évolution, les progrès des sciences aussi bien que ceux des arts et des lettres. Leurs universités sont des foyers de culture intense. Et soumis à Dieu seul, ils sont indépendants à l'égard des hommes.

La France, qu'ils aiment, aurait beaucoup à apprendre d'eux."

Jacques BRASSIER.

La Banque Nationale

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française

BUREAU-CHEF, QUEBEC, P.Q.

Nos 347 bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.
Correspondants dans le monde entier

BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT

L'HON. GEO.-E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président

J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P.T. Légaré, Ltée.

DIRECTEURS

A. N' DROLET, de P. G. Bussières & Cie, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de cuir, Québec.
SIR GEO GARNEAU Président de Garneau, Ltée, Québec
HON. J. NICOL. C. R. Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DesRIVIERES, GÉRANT-GÉNÉRAL.

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve... 8,000,000
Total de l'Actif 75,900.000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINE ECONOMIE.

Un COMPTE D'EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Calendrier de Jeanne Le Ber

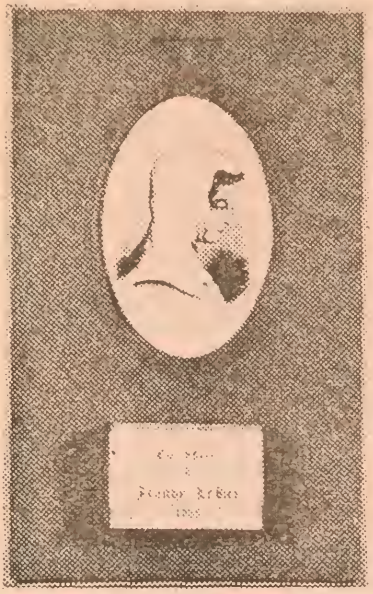

1923

Grande Nouveauté

Reproduction photographique sur papier bromure d'après une gravure sur acier. Magnifique effet artistique.

Le calendrier dans une boîte,

$1.50 franco

La douzaine, $12.50

Le portrait de Jeanne Leber est monté sur un carton fort 6 x 9 et encadré d'un riche papier cuir fini moroquin avec motif en relief formant un oval. Le calendrier réunit 365 extraits — un pour chaque jour — de nos historiens se rapportant à l'admirable vie de Jeanne Leber.

Le Calendrier devra se trouver dans tous les foyers Canadiens-français

Nouveauté de décembre 1922

L'Amitié française d'Amérique
par l'abbé Lionel Groulx

Texte de la conférence prononcé par le directeur de l'*Action française* à Manchester, N. H. Brochure de 32 pp. 5 x 7, ... .10

La douzaine, $1.00 Le cent, $7.50

Cours d'Histoire du Canada, Tome IV
par Thomas Chapais
1 vol de 300 pp, 6 x 9, **$1.50**

L'Action Française

SERVICE DE LIBRAIRIE

369, rue St-Denis Tél. Est 1369 Montréal

F 5029 A1A22 v.7-8
L'Action canadienne-française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY